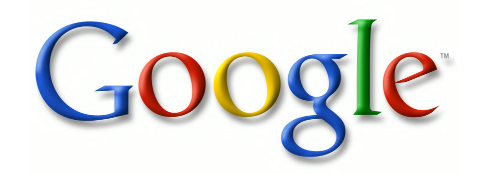
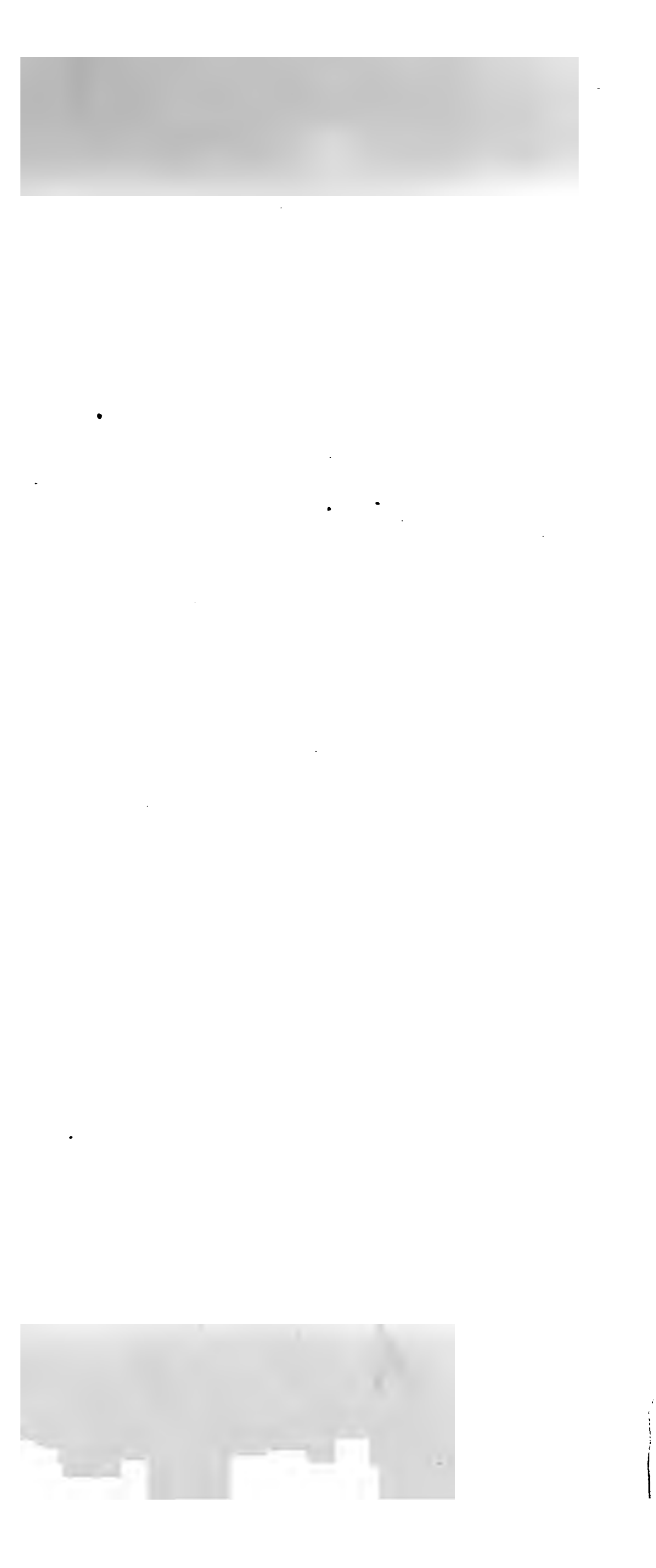




RF



HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

DU LANGAGE

EN FRANCE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

DU LANGAGE

EN FRANCE

PAR M. FRANCIS WEY.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1848.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

DU LANGAGE

EN FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Coup d'œil sur la situation des Gaules avant les invasions germaniques. — Origine de la langue française.

L'histoire des mots contient celle des idées : organes de la pensée humaine, instruments des luttes intellectuelles, les langues racontent les civilisations. Comme les variations des idiomes résultent du mouvement des opinions et de la série des faits, l'étude de ces transformations diverses est aussi philosophique, qu'attachante et variée.

Là seulement on peut retrouver ce que les chroniqueurs laissent le plus à desirer : la fidèle image des mœurs, les événements obscurs et dédaignés de l'existence du peuple. De cette portion peu connue de notre histoire, portion la plus intéressante peut-être, parce que les passions s'y reflètent, de ce drame national épars et délaissé, il nous reste un monument complet, le langage, — le langage que le peuple a créé suivant ses besoins, selon ses facultés, et qu'il a associé aux phases de la vie publique.

De même que, dans les Gaules, la société a traversé des conditions différentes, de même elle a parlé des idiomes différents entre eux, et les annales du langage en France comprennent quelque chose de plus que celles de la langue française. C'est ce que le titre de ce livre a dû exprimer. On démontrerait même qu'il y eut, si l'on peut ainsi dire, plusieurs langues françaises, successives ou simultanées, suivant les temps ou les provinces, mais déduites d'un principe commun, et définitivement fondues en un seul parler, qui symbolise l'unité nationale.

Ce qu'il convient donc de rechercher avant tout, c'est l'instant où apparaît dans notre pays le premier indice du renouvellement d'une société; l'instant où les traditions y révèlent la naissance d'un peuple, distinct, à certains égards, de ceux qu'avaient disciplinés les doctrines de l'antiquité; l'heure où l'on voit naître, au milieu d'une confusion qui accompagne tout ce qui commence, les éléments d'un ordre de choses jusque-là sans exemple, et où le caractère des derniers enfants d'une civilisation caduque subit une de ces altérations qui précèdent les transformations complètes. De tels événements corrompent, puis renouvellent les idiomes, et en font germer de nouveaux, destinés à retracer fidèlement les destinées de la société en travail.

Marquons de ce premier jalon la tête du chemin difficile dans lequel nous oserons nous aventurer, avec l'espoir d'y rencontrer la vérité.

Quand les Romains entreprirent la conquête des contrées du midi, de l'occident et du nord de l'Europe, ils entraînèrent à leur suite la plupart des peuples de l'Italie, et leurs armées victorieuses laissèrent après elles des colons qui répandirent de tous côtés les coutumes, les lois et le langage des vainqueurs. La pure latinité régnait alors dans Rome, où, de l'aveu de Cicéron, son empire était restreint : les Italiens eux-mêmes étaient rebelles aux lois de la prononciation, et le bon langage était resserré entre des limites que le grand orateur qualifie d'exiguës (1), en observant que, de son temps, le grec était bien plus populaire, dans certaines contrées de l'empire.

(1) Græca leguntur in omnibus gentibus, latina suis finibus, exiguis sanè, continentur. (Cicero, *pro Archiâ.*)

Au fond de la plupart des provinces romaines, il s'établit de bonne heure, à l'abri de la langue maternelle, des dialectes plus ou moins divergents; latin rustique, sorte de patois, dont l'influence fut ressentie dans la cité même, où les étrangers affluaient, où le nombre des esclaves, des trafiquants, des soldats, des artisans, avait dépassé, dès la fin de la république, le chiffre des citoyens. L'existence de ces dialectes, favorisés dans leur développement par les incertitudes de la prononciation, la rareté des textes écrits, et la multitude des gens illettrés, est suffisamment avérée : Quintilien en a fait mention; Isidore en signale les funestes conséquences, et le mal s'accrut si rapidement que, sous Septime-Sévère, avant les premières invasions des barbares, Tertullien accusait les Romains d'avoir renoncé au langage de leurs pères.

Si telle était la langue que l'on parlait au pied du Capitole, il est permis d'attribuer, aux habitants des campagnes et des provinces voisines, une licence plus grande encore : le latin se décomposait chez eux en dialectes, diversifiés par les instincts des hommes, et les propensions naturelles de leurs organes. Ignorants des lois de la déclinaison, ces Romains rustiques abrégeaient ou contractaient les noms : trop mal instruits pour discerner entre eux les temps des verbes, ils multipliaient l'emploi du verbe substantif, et se faisaient un second auxiliaire du verbe *habere*, de même qu'ils suppléaient avec des prépositions aux inflexions des cas, dont ils discernaient mal l'usage et la valeur : plus loin, nous rencontrerons, çà et là, quelques exemples de ces altérations.

Ainsi naquirent, de l'ignorance et de la nécessité, sur les bords mêmes du Tibre, les deux principes destinés à séparer essentiellement, de la langue de Virgile et d'Horace, les idiomes néolatins. Ces innovations corrompirent la limpidité du style, dans la capitale même; la plupart des écrivains, Térence même, se laissèrent entraîner à cette décadence, si rapide que, dès le milieu du second siècle, Aulu-Gelle citait, comme un objet rare et digne d'admiration, le mérite d'un rhéteur qui se faisait gloire d'entendre parfaitement le sens des écrits de Salluste.

La langue de Dante et de Pétrarque a procédé de ce dialecte rustique, usité, dès le temps des Césars, parmi les marchands, les cultivateurs, et dans les légions romaines. Cette hypothèse n'est pas indigne d'attention : le latin pur ne pouvait rester accessible qu'à des esprits cultivés, qu'à des oreilles fort exercées; instrument

d'une civilisation fine et profonde, il était incompatible avec la barbarie intellectuelle d'une inculte population. C'est le propre de toute nation, comme de tout individu, que de mettre son langage en harmonie avec l'étendue de ses facultés et de ses besoins; car la nécessité est le premier mobile de la parole : comment les bonnes gens des villages ou des centuries se fussent-ils avisés de se donner le luxe inutile de bien parler? L'étude des douze cas des cinq déclinaisons, ces diversités de sens ou d'attribution d'un même terme, indiquées par les nuances du son, par la mobilité d'une lettre, c'étaient là des difficultés insaisissables pour des hommes qui parlent peu et ne lisent pas, pour des hommes qui ne parvenaient point à se plier aux usages de la prononciation régulière. Les flexions du cas, réunies à celles des temps des verbes actifs, neutres, passifs et réguliers, etc..., formaient une série de conventions arbitraires, trop compliquées pour la mémoire du peuple.

Cet instrument trop délicat pour ses organes, il le brisa, et s'en forgea un autre, en scindant aux mots ce qui le gênait, et en substituant à ces désinences qui, parmi les savants, marquaient les rapports et aidaient à édifier d'élégantes hyperbates, en y substituant, dis-je, pour arriver à même fin, un pronom, deux ou trois prépositions, et deux verbes, propres à servir en toute circonstance. Ce nouveau langage dut s'éloigner sur-le-champ du génie de la langue latine, en remplaçant, dans la formation de la période, la construction transpositive par la construction analytique.

Dès lors, sous l'impulsion de la nécessité, et avec les secours de la nature, du vivant peut-être de Virgile et d'Auguste, les langues néolatines jetèrent leurs premiers accents.

L'élément nouveau apparut sans doute d'autant plus promptement à Rome, que le génie de la langue latine n'était pas un produit natif et spontané de l'esprit populaire. La pure latinité du grand siècle, œuvre littéraire, récente alors, et délicatement élaborée par les orateurs, les grammairiens et les poëtes, ne brillait guère que dans les livres ou à la tribune. Cette langue avait subi des variations si rapides, si complètes, que, sous Tibère, la loi des Douze Tables n'était plus entendue. L'inscription du tombeau de Cornélius Scipion, rédigée environ cent trente ans avant notre ère, est à peu près inintelligible pour nous, comme elle l'était devenue pour les Romains nos maîtres.

Le sort du latin fut celui de la plupart des langues synthétiques et transpositives, à la formation desquelles l'art a présidé. Professées par les élus de l'intelligence, consacrées aux spéculations de l'esprit, elles se perpétuent dans les monuments écrits, et laissent se former autour d'elles un langage parlé qui s'en éloigne de plus en plus. On retrouve aujourd'hui des disparités analogues entre l'idiome graphique des Turcs et leur langage usuel et oral; vous pouvez être entendu à l'aide de celui-ci, sans entendre aisément celui-là. Des phénomènes analogues se sont produits dans la plupart des idiomes indo-germaniques : le sanskrit dont ils sont issus, le sanskrit, langue mathématique, construite avec la précision de l'algèbre, était l'objet, parmi le petit nombre d'adeptes qui le pratiquèrent au pied de l'Himalaya, d'une étude vraiment scientifique; aussi passa-t-il, de bonne heure, à l'état de langue littéraire et d'érudition. Les idiomes qui en ont procédé ont retenu, de cette vénérable souche, l'exactitude du principe synthétique; mais ils ont contracté, de la réaction constante de l'esprit d'analyse, où les besoins naturels forçaient de recourir, ce mouvement continu, cet élément de transformation, qui constituent la vitalité, la décomposition et la renaissance des langues issues de cette origine.

Les principales causes de mobilité furent donc, entre les hommes, le besoin de s'entendre, la difficulté de se familiariser à des conventions trop subtiles, et le doute, l'incertitude qui intimidèrent peu à peu les classes ignorantes, trop éloignées des sources pures du langage, pour recueillir autre chose qu'un écho faible et indécis de son harmonie véritable.

C'est à cette dernière raison qu'il convient, je le crois, d'attribuer une tendance constante de ces idiomes successifs à substituer des sons plus sourds aux voix retentissantes, à descendre, des intonations pleines et sonores, aux voyelles muettes ou mixtes. Grand nombre de substantifs sanskrits se terminent en *as*, usant de la plus franchement accentuée des voyelles; cette désinence devient *os* chez les Grecs, *ous* parmi les Romains (*us*), et parmi nous, la flexion de ces mêmes mots s'éteint dans un *e* muet plus timide encore.

M. Ampère, qui a observé parmi les peuples où des flexions plus fermes se sont perpétuées dans l'orthographe, comme chez les Espagnols et les Suédois, une tendance à les atténuer, à les étouffer dans la prononciation, n'a pas attribué ces efforts pour rendre

douteuses quantité d'intonations, au doute qui intimidait les esprits au sujet de la réelle valeur de ces voyelles. Les faits sur lesquels s'exerce notre érudition, furent souvent le produit naïf et forcé de l'ignorance, et nous risquons de nous égarer, ou de ne pas tout dire, quand nous nous obstinons à chercher, au fond des questions de philologie ou d'histoire, les lois de la raison, les règles de l'art, ou les habiles spéculations de la politique. Voilà pourquoi les exemples, si dociles à servir les intérêts de l'argumentation par analogie, sont parfois spécieux et fragiles ; pourquoi les doctrines exposées d'avance, dans un but prévu, avec le dessein de ranger les faits dans la classe des conséquences logiques, jettent plus d'éclat sur leurs auteurs et sur leurs systèmes, qu'elles ne répandent de lumière autour de la vérité.

La tendance des hommes à assourdir continuellement les sons pleins, tendance qui engendre un des plus actifs agents de la décomposition des idiomes, a été observée par M. Ampère, et confirmée par quinze ou vingt exemples : il eût sans peine centuplé ce nombre ; mais il serait non moins aisé de produire une trentaine d'exemples dans un sens opposé, et le public serait empêché de juger de quel côté se trouve l'anomalie. Telles sont pourtant les bases caduques et mobiles sur lesquelles depuis bien des années la philologie échafaude ses théories : l'exemple tient trop de place, les textes ont une autorité trop absolue, et la citation, multipliée avec excès, exerce un empire tyrannique, puisqu'il réduit au silence la raison et la pensée. L'assertion reproduite par M. Ampère a été combattue plus d'une fois, à l'aide des citations et des exemples ; mais elle n'en subsiste pas moins, et d'une manière générale, persistante, absolue, parce qu'elle est fondée sur la nature humaine, qui agit partout dans le même sens.

Laissons donc à ce fait, dont nous prétendons tirer des déductions fort étendues, toute l'intégrité que lui assurent la plupart des érudits, fait sur lequel nous n'insisterions pas si nous n'en devions exploiter largement la puissante influence.

Si vous supposez, dans un pays qui pratique une langue synthétique, une langue à flexion où l'étude des désinences et des formes diverses d'un même nom, d'un même verbe, est essentielle à la clarté ; si vous supposez dans ce pays une multitude de gens de métier, sans littérature, sans instruction solide, et cette multitude forme les trois quarts des habitants; vous êtes contraints

d'admettre que ces gens, le gros de la nation, hésitent souvent, confondent les temps, et les cas, et les déclinaisons. N'est-il pas naturel alors que, s'efforçant de déguiser une incertitude dont l'ignorance est la cause, ils avalent la syllabe qui les pourrait trahir, et l'articulent d'une manière douteuse et timide, se réfugiant dans les voyelles peu sonores, et partant moins compromettantes?

Ainsi font encore nos Français, s'il veulent parler l'italien sans le connaître à fond. Hésitant sur la désinence des mots, entre l'*o* et l'*a*, par exemple, ils gardent entre les dents la terminaison dangereuse, et ne font sonner que le radical. On en peut fournir un exemple très-général, à propos du nom d'un peintre vénitien, de *Canaletto*. Quelques-uns l'appellent *Canaletti;* son père avait nom *Canal :* nombre de gens, dans la crainte de se méprendre sur la dernière lettre du mot, prononcent chez nous *Canalette;* la difficulté est esquivée. C'est ainsi que nous avons francisé quantité de noms propres italiens; c'est sous l'empire d'appréhensions analogues, que les peuples anciens ont fait fléchir le son des voyelles, de dialecte en dialecte, et que les Latins des basses classes ont dû de bonne heure éluder les difficultés, invincibles pour eux, des conjugaisons et des cinq déclinaisons des substantifs. Seulement, ici la décomposition a atteint, avec les voyelles, des consonnes finales, plus faciles encore à dissoudre. Peu à peu, ces habitudes ont eu leur contre-coup dans la langue écrite, et s'il nous fallait étayer cette opinion par des exemples, nous n'aurions que l'embarras du choix; mais la preuve morale nous paraît bien plus forte. Nous nous sommes efforcé de lui subordonner l'argument élastique des citations, et ce n'est pas sans dessein que nous avons précipité le premier coup d'une attaque à laquelle nous reviendrons plus d'une fois, et que l'on pouvait entamer ici à travers une exposition peu compliquée, sans embarrasser la matière.

Reprenons : quand les étrangers affluèrent à Rome de tous les coins de l'empire, cette corruption du langage, favorisée par la diversité des accents, dut, avons-nous dit, s'accroître avec rapidité. Nous avons ajouté que l'obscurité apportée dans les noms et les verbes produisit nécessairement l'obscurité du sens.

Il fallait s'entendre pourtant, puisqu'on parlait pour être compris. Remonter, le courant etait devenu impraticable; on indiqua donc les cas obliques à l'aide de prépositions, les temps des verbes au moyen des pronoms personnels — *ego amo, ille am* ou

ama; et certains modes, par l'adjonction du verbe *être,* puis du verbe *avoir :* ce qui, nous l'avons observé, se pratiqua dans la gent plébéienne, si tôt, et si généralement, que Lucain, Juvénal, Térence et Plaute acceptent, çà et là, ces sortes de néologismes presque inconnus de Cicéron. Quelles proportions ne prirent pas ces licences, lorsque, la chute de la république ayant fait le silence au Forum et diminué la publicité de la vie politique, la séparation entre les patriciens lettrés et le peuple devint plus complète !

Lorsqu'il s'établit une scission générale entre deux classes, les intérêts, les passions, les sentiments, les mœurs de l'une devenant étrangers à l'autre, il ne tarde pas à se former deux langages : celui du peuple, et celui des classes élevées. Les États démocratiques conservent seuls l'unité du langage. Dans les anciennes républiques de la Grèce, à Corinthe, à Sparte, à Athènes, le parler du peuple différait peu de celui des grands ; les petits États germaniques, sorte d'oligarchie, sont dans le même cas; tandis que l'Espagne est remplie d'idiomes populaires, tandis que la France de l'ancien régime fourmillait de patois. Depuis la révolution, qui a rallié toutes les classes aux mêmes intérêts, et a égalisé tous les droits, ces dialectes s'effacent rapidement et chacun parle français. Le bouleversement politique qui a substitué en Italie la monarchie pure à la démocratie, est donc un principe à ajouter à ceux qui troublèrent l'homogénéité du latin. L'histoire des révolutions politiques, morales ou religieuses donne, seule, la clef des variations linguistiques.

Tandis que les choses se passaient de la sorte au pied des sept collines, elles empiraient davantage dans les provinces. Sylla avait conféré le titre de citoyens romains à tous les habitants de l'Italie; César avait étendu, à ceux de la Gaule cisalpine, ce privilége accordé plus tard à la Gaule transalpine par Galba, et par Vespasien à l'Espagne. Les lois du beau langage étaient plus méconnues encore, dans les contrées situées au sud et au nord du Rubicon et de l'Arno, que dans la banlieue de Rome.

Il existait là des peuples récemment incorporés, fidèles par habitude à leurs anciens dialectes, et appelés, depuis peu de temps, à l'étude du latin. Car au temps des consuls, les Romains étaient si peu empressés d'imposer leur langue aux populations conquises, que, cent trente ans avant notre ère, on accorda, comme une grâce, à la ville de Cumes, sur sa requête, la permission d'user pu-

bliquement de la langue latine : le fait est relaté par Tite-Live. Cependant Cumes était à trente lieues de Rome, qui possédait déjà la Sicile, l'Espagne et la Sardaigne. Le latin n'était donc pas la langue maternelle de ces divers peuples ; ils le parlaient depuis peu de temps, et l'apprenaient encore, que déjà sa pureté s'altérait dans Rome. Avant l'époque des grandes émigrations et des invasions de l'empire, la décadence grammaticale et lexicologique avait si bien envahi la littérature et le barreau, que Quintilien la signale et la déplore à chaque page.

On peut maintenant, à l'aide de ce tableau fidèle, apprécier la nature diverse, mobile, confuse, altérée et hétérogène du langage qui fut apporté dans les Gaules et dans la Germanie par des armées composées d'Umbriens, de Campaniens, d'habitants de l'Étrurie, de la Pouille, de la Ligurie, de la Toscane, de la Carnie, des rives du Pô, de la Vénétie, enfin de la Cisalpine, jusqu'aux confins de la Rhétie. Ces légions, grossies bientôt des milices narbonnaises, des Allobroges et de quelques autres, allèrent répandre, entre les Pyrénées et l'Escaut, un jargon bariolé, décousu, indéfinissable, dont la base était latine, à la vérité, mais, suivant toute apparence, formée de ce latin rustique dans les allures duquel plusieurs critiques ont cru entrevoir un dialecte complet, presque identique avec l'italien.

Maîtres de ces vastes contrées, les Romains songèrent alors à imposer leur langage : des écoles furent ouvertes dans les Gaules ; les lois, les actes publics, furent rédigés en leur langue, qui fut élevée au rang de langue officielle dans toutes les terres conquises.

Ces efforts n'expliqueraient point l'établissement du latin dans les Gaules, si l'on n'y cherchait pas d'autres causes : il serait plus aisé de tuer une population jusqu'au dernier enfant, que d'y introduire d'autorité l'usage d'une lettre ou d'un seul mot. Ces pays, hérissés de forêts, recélaient des races divisées, sauvages, éparpillées çà et là, et vivant dans les plus épaisses ténèbres de la barbarie, sous la domination de leurs druides. Les Romains ne les civilisèrent pas ; ils apportèrent à côté d'eux, dans cette terre, leur civilisation.

Avant de polir leurs mœurs et de fonder des institutions, les hommes se groupent ; la société empiète sur le cercle étroit et borné de la famille, et la création des villes marque les débuts, assure et précipite les progrès de toute civilisation. C'est ainsi que la horde

devient une armée, en même temps que la tribu devient nation. Les Romains se groupèrent sur plusieurs points, où ils formèrent, dès les premiers temps, jusqu'à vingt-six colonies, qui fondèrent vingt-six villes; les populations celtiques, qui possédaient un très-petit nombre de cités, luttaient en fuyant, et ne se mêlaient pas. C'est ainsi que les vainqueurs établirent une société régulière, firent régner leur langage au milieu des déserts qu'ils avaient produits autour d'eux, et remplacèrent les barbares, qui reculèrent devant eux jusqu'au fond de l'Armorique, où ils furent contraints de s'arrêter. C'est là qu'en effet, nous retrouvons les derniers débris de l'idiome celtique ou gaulois, dans ces patois qui portent encore le nom de *galliques* dans la Bretagne, et que des émigrés ayant passé la mer portèrent dans la Cornouaille et dans le pays de Galles, qui a gardé le nom de ces colons fugitifs.

Mais aucune fusion de langage n'eut lieu à cette époque entre les Gaulois et les Romains : le principe d'une langue néolatine arriva de l'Italie même, avec de nouveaux habitants, qui différaient d'accents, et entremêlaient l'élément latin aux vieilles traditions populaires des dialectes de la Campanie, du Brutium, du pays des Osques et des diverses colonies grecques. L'instruction ne pouvait pénétrer parmi ces hommes, qui, occupés de s'établir, de cultiver la terre et de défendre leurs possessions, se bornaient à chercher à s'entendre, et pour y parvenir, altéraient les mots, et modifiaient leur prononciation d'après l'usage qui prévalait dans telle ou telle localité.

De là les divergences qui bientôt se manifestèrent entre les rameaux éparpillés d'une même souche lexicologique, et qui donnèrent lieu à divers dialectes, tels que l'espagnol, l'italien, le valaque, le roman, etc., dès que ces colonies eurent constitué, sous des climats divers, des nations distinctes, ayant des mœurs, des intérêts et un génie particuliers. Un fait semble confirmer cette assertion : c'est que les idiomes néolatins apportés de l'Italie s'éloignent d'autant plus des formes latines, que les pays où on les parle sont moins rapprochés de Rome, ou qu'ils ont subi une occupation moins complète ou moins prolongée.

Ainsi, de ces dialectes, celui qui offre le plus d'analogie avec le latin, est, comme l'observe M. Ampère, le valaque; puis vient l'italien, qui recueillit immédiatement les traditions romaines; puis l'espagnol et le portugais, formés dans des contrées déjà

lointaines, mais conquises dès le temps de la république, et où des communications incessantes avec la métropole entretinrent et ravivèrent pendant plusieurs siècles les germes féconds de la latinité. Le provençal a conservé une physionomie plus latine, disons mieux, plus italienne que la langue d'*oil* pratiquée au nord de la Loire, parce que, dans le midi, les colonies furent plus fréquentes, plus nombreuses, et que le voisinage des Apennins, de la Ligurie, de la Narbonnaise et de l'école marseillaise familiarisa ces peuples avec l'accentuation latine. Si nous remontons plus avant, nous verrons le Wallon en retard sur les Séquanais et les colonies rhénanes; nous verrons, en Angleterre, l'élément septentrional tenir en équilibre le principe néolatin; l'Armorique rebelle, traversée, ravagée plutôt que subjuguée, conserver la tradition celtique, et les peuples que soumit Germanicus et où furent inhumées les légions de Varus, ces peuples en qui l'esprit national un instant assoupi se réveilla, réagir contre les maîtres du monde par le langage comme par les armes, et expulser les mots de leur idiome, comme les soldats de leurs centuries. Le champ finit par rester au tudesque, qui s'élança jusque dans la Lorraine.

Tous les autres dialectes, les néolatins, s'établirent d'une manière analogue, à la suite des mêmes guerres, dans les mêmes conjonctures, et leurs variétés correspondent aux circonstances aisément appréciables d'un grand fait homogène. Ainsi, l'on ne saurait, à notre sentiment, considérer isolément, dans son origine, un de ces instruments nouveaux de la pensée, ni placer plus d'intervalle entre la construction des uns et des autres, qu'il n'y en eut entre les diverses conquêtes et les colonisations successives. S'il fallait ne reconnaître l'existence des langues qu'à dater de leur épanouissement et de leur constitution régulière, on en viendrait à faire naître le français sous Louis XIV, opinion peu philosophique, qui cependant fut gravement émise durant le dernier siècle, où la vieille langue était qualifiée de gauloise. Cent ans plus tôt, Balzac qualifiait de *langue morte* celle du siècle de François Ier : le français de Marot, de Rabelais, de Ronsard et d'Henri Estienne.

On pense différemment aujourd'hui; mais pourquoi refuser d'accepter, dans toute leur étendue, les conséquences d'un principe admis? Nous comparons l'action linguistique des Romains, dans les terres par eux envahies, à celle d'un cultivateur qui disperse devant lui de la semence à travers un champ : le grain tombe

serré tout autour de lui, se raréfie plus loin, laissant place aux folles herbes; plus loin encore, il n'arrive que quelques grains épars, jusqu'à une distance trop grande, où sa main ne porte plus.

A partir de ce moment des semailles, le froment se gonfle, jette des racines, germe partout également, et à la fin perce la terre. Demandez à ce laboureur, quand les premiers rayons du soleil, attiédissant l'humidité du sol, viennent animer à sa surface les pointes menues d'une verdure naissante, le nom de cette petite feuille qui n'est pas encore déroulée : — C'est du blé, répondra-t-il. Attendrez-vous que l'épi soit doré pour le croire? L'épi, c'est l'idiome mûri par le temps, par la chaleur de l'été ; la tige qui le soutient et l'élève représente le travail de la jeunesse des sociétés; l'aigrette blonde, la tige svelte et les feuilles sont issues du grain ; et de même que la racine fait partie de la plante, de même aussi nous devons descendre dans les profondeurs du passé, jusqu'à la racine d'un langage, pour le connaître, l'expliquer et l'analyser dans son ensemble.

Or, pour nous restreindre à ce qui concerne notre patrie, nous avons été conduits à penser que la langue néolatine qui a mûri dans la Gaule y fut plantée par les Romains, et qu'elle n'est due à aucune greffe entée sur un sauvageon préexistant. Nous croyons que cette plante, née spontanément durant l'antiquité, dans l'engrais du latin décomposé, livra son pollen aux vents qui agitaient cette partie du monde, s'y reproduisit, s'y naturalisa, et fut apportée, non pas toute venue, mais à l'état de semence féconde, à travers l'Espagne, la Germanie, la Provence et la France du nord, où elle se naturalisa, tout en subissant les influences diverses des latitudes, de la température, du sol et du climat. De là, diverses variétés de la même famille.

Ce grain, ce langage, romain d'origine, mais doué d'une forme propre, ainsi que d'un caractère particulier, commence, dans la culture des idiomes, une espèce nouvelle : il se développera, changera d'aspect, de couleur, de forme extérieure, mais non pas de nature. Dès ses premiers ans, c'est déjà l'idiome néolatin, destiné à régner dans notre pays; c'est déjà un idiome analytique et non transpositif, tendant à immobiliser les flexions des mots, à les armer de ces pronoms, de ces particules prépositives qui deviendront des articles, et à distinguer les personnes du

verbe à l'aide des pronoms personnels. A ces traits, je ne puis reconnaître la nature essentielle du latin, et, comme la forme des vocables, mobile, capricieuse, incertaine, n'est qu'un détail purement extérieur, je trouve déjà, dans ce jargon embarrassé d'éléments impurs, la langue moderne des Gaules, qui, à la suite de l'invasion des Franks, leur a donné ses lois et a retenu leur nom.

Il m'a été impossible d'assigner à notre langue une autre origine, sans faire violence à l'histoire et à la raison. Le celte, réfugié, dit-on, en Cornouaille, en Irlande et en Bretagne, est aussi différent de notre français, que le puissent être deux idiomes sortis d'une même souche. Or le celte, en ce temps-là parlé dans les Gaules, ne fut presque pas entamé, et se répandit très-peu dans la langue des Romains ; il faut le reconnaître, en dépit d'un passage de Strabon, souvent exploité, et dont il restreint lui-même ailleurs la portée, en affirmant que le parler des Aquitains est entièrement différent de celui du reste des Gaulois.

Le gaulois se maintint longtemps à côté de la latinité, et Tacite indique la nature de cet idiome, en disant qu'il differe peu de celui de la Bretagne. Ulpien, au trente-deuxième livre du Digeste, parle de certains actes que les habitants de l'Afrique et de la Gaule ont la faculté de rédiger en gaulois, en punique, ou en toute autre langue *vulgaire*. Le latin n'avait donc pas encore conquis ce titre dans ces provinces. Lampridius, dans la vie du second des Sévère, écrit que ce prince, traversant la Gaule pour aller combattre les Allemands, une femme, une prêtresse, l'apostrophant en langue gauloise, lui cria : — Va-t'en; car tes légions ne te donneront pas la victoire.

Aussi, c'est à tort que le savant Vivès, qui écrivait à Valence au commencement du seizième siècle, prétend que les Romains imposèrent partout leur langue, qui devint, d'une manière absolue, « *vernacula Galliæ, Italiæ et Hispaniæ* », et que L. Marineo attribue la corruption du latin à l'invasion des barbares, sans lesquels, ajoute-t-il, ce langage serait encore (1450) aussi pur qu'il le fut dans Rome au temps de Cicéron. La décadence naquit dans l'Italie même; les dialectes néolatins furent apportés vivants dans les provinces lointaines de l'empire : il faut l'admettre ainsi pour la France, ou y supposer la coexistence simultanée de trois langues parlées, le latin, le gaulois, et ce patois néolatin où l'on ne rencontre à peu près aucun mélange, ni du gaulois, ni, plus tard,

des idiômes germaniques. La dissolution eut lieu, par l'action réciproque des dialectes latins entre eux; par conséquent, elle est sortie de l'Italie, au moment où les premières guerres de l'empire rassemblèrent et conduisirent au loin tous les anciens peuples de la péninsule italienne.

Ces peuples du dehors, comme les appelle Porcacchi, ces provinciaux ne pouvaient parler avec pureté et correction; car il est impossible aux nations étrangères, et aux basses classes du peuple, de discerner la saine et juste prononciation. L'effet de ces difficultés, signalé par l'érudit de Castiglione, relativement à l'italien, dut être beaucoup plus considérable à l'égard de la langue latine : la prononciation y est plus compliquée; chaque mot déclinable ou conjugable ayant des formes diverses, l'erreur dans la prononciation y entraîne la ruine de la syntaxe, et les peuplades rangées sous l'empire du latin l'emportaient en nombre, en diversité et en ignorance, sur ces Italiens du siècle de Léon X, entre lesquels Porcacchi signale l'absence d'unité.

Elles n'étaient certes pas non plus mieux cultivées, mieux douées, et plus unies entre elles, que nos Français du moyen âge, qui cependant, sans l'assistance forcée de nouvelles invasions barbares, ont, par la seule impulsion des souvenirs, des traditions, du climat, ou des aptitudes diverses de leurs organes, laissé s'établir, parmi nos provinces, à l'abri de leurs deux idiomes néolatins, le provençal et le français, douze ou quinze sous-dialectes, qui varient de bourgade à bourgade et qui sont nos patois. C'est ainsi que, par un phénomène naturel fréquent et difficile à expliquer, quantité de fleurs, transplantées d'un terroir dans un autre, changent de proportion ou de couleur, perdent leur parfum, ou le modifient. Le plus impénétrable et le moins contesté des secrets de la nature, c'est celui de sa diversité.

Résumons, en les corroborant, ces idées sur lesquelles nous ne saurions trop insister, et précisons-les de telle sorte que leur portée ne soit ni exagérée, ni méconnue.

Les colons romains qui s'installèrent dans les Gaules dès le temps de Jules-César, y apportèrent leur langage et leur civilisation, qui devint prépondérante, parce qu'ils fondèrent des villes et une administration régulière, au lieu de se disperser. Les Gaulois, qui reculèrent devant eux jusqu'au delà de la Manche et aux confins de l'Armorique, ne purent leur imposer ni leur dialecte, ni leurs

mœurs. Les Germains, les Franks, durant cette première époque qui embrasse presque tout l'empire, introduisirent peu d'éléments nouveaux.

Nulle force humaine ne saurait contraindre un peuple à changer son langage : les Gallo-Romains ont donc gardé le leur dans notre patrie. Cependant, nous voyons qu'à la fin de l'empire, ce langage, latin d'origine, était devenu, sans intervention étrangère, un dialecte romain qui différait du latin par des caractères essentiels. Le germe de ce dialecte est donc arrivé des diverses contrées de l'Italie, avec les vainqueurs. Cette supposition est étayée du témoignage des auteurs anciens, qui constatent la décadence et la décomposition du latin dans Rome même.

Quintilien se plaint de la tendance de certains auteurs à abandonner l'élégant et harmonieux édifice des constructions transpositives, pour classer les mots dans un ordre simple et *naturel;* « les sujets avant les verbes, les verbes avant les adverbes, les noms avant les adjectifs, etc... » Au surplus, cet ordre simple n'avait été méconnu qu'au profit de l'élégance et du rhythme; Cicéron le confesse implicitement, en distinguant deux manières opposées de construire les périodes : par inversion, ou bien « *directè*, *sicut natura ipsa tulerit.* » Le premier procédé est donc artificiel; il ne peut rester accessible à des gens ignorants des finesses de l'art, à cette foule nombreuse qui parle les langues sans les avoir apprises, qui les bouleverse, les étouffe, les tyrannise, les transforme, et ne laisse pas de monuments. A peu près vers le même temps, Denys d'Halicarnasse, analysant le mécanisme de l'art oratoire, décrit et préconise l'ordre *naturel*, en s'appuyant sur des raisons assez philosophiques (1). Ce passage laisse pressentir ce qui advint bientôt dans la latinité, et fait implicitement deviner la tendance à laquelle on obéit sur les rives de la Saône, de la Loire et de la Seine.

La raison indique que cette révolution de la syntaxe n'a pu se

(1) Ἐδόκει δή μοι τῇ φύσει μάλιστα ἡμᾶς ἑπομένους οὕτω δεῖν ἁρμόττειν τὰ μόρια τοῦ λόγου ὡς ἐκείνη βούλεται. Αὐτίκα τὰ ὀνόματα ἡγούμην, τάττειν πρὸ τῶν ῥημάτων· τὰ μὲν γὰρ τὴν οὐσίαν δηλοῦν, τὰ δὲ τὸ συμβεβηκός· προτέραν δὲ εἶναι τῇ φύσει τὴν οὐσίαν τῶν συμβεβηκότων...... Ἔτι δὲ πρὸς τούτοις ἄμεινον ἐδόκουν εἶναι τὰ ῥήματα πρότερα τάττειν τῶν ἐπιῤῥημάτων· ἐπειδὴ πρότερόν ἐστι τῇ φύσει τὸ ποιοῦν ἢ πάσχον, τῶν συνεδρευόντων αὐτοῖς..... Ἔτι πρὸς τούτοις καὶ ἠξίουν τὰ μὲν ὀνοματικὰ προτάτλειν τῶν ἐπιθέτων· τὰ δὲ προσηγορικὰ τῶν ὀνοματικῶν· τὰς δὲ ἀντωνυμίας τῶν προσηγορικῶν. (DION. HALIC., *de Struct. orat.*, c. 5.)

produire que par l'affaiblissement des lois des déclinaisons, dont la régulière observance exigeait, parmi le peuple, une homogénéité de prononciation qui n'existait plus (1). Ces gens sans culture, qui articulaient mal, et diversement mal, s'étant éloignés de la métropole et s'étant mêlés entre eux, la décadence précipita sa marche; et les cas obliques, ainsi que les personnes et les temps des verbes, s'étant confondus, il fallut multiplier l'emploi des prépositions, des pronoms, et abuser du verbe *avoir* en tant qu'auxiliaire. Donc, cette proposition, pour choisir un exemple : — tu as aimé la société des hommes; au lieu d'être ainsi énoncée : *hominum societatem amavisti*, — ou *amasti*, sera devenue par degrés : *tu habes amatus*, ou *amatum*, ou *amatam societatem hominum ;* et, par suite de la contraction des désinences qui s'évanouissaient : *tu habs* (ou *had*, ou *has*) *amat societat* (ou *societad*, ou *societa*) *de homin...es*, *is*, ou *ibus*. A la fin; le radical seul sera resté. Adjoignez l'article; il vous demeure : *tu had amat la societa de hom*, ou *des* par euphonie. On parlait et l'on écrivait ainsi, au douzième siècle, dans la Saintonge et le Poitou. Or, de la première transformation latine, à ce résultat, il n'y a certes pas, à raisonner par analogie, huit siècles de distance.

Les modifications successives des mots, une fois que le principe a prévalu, sont peu de chose; chaque pays les fit fléchir à son accent propre, et l'incertitude, régnant dans la prononciation, bariola les formes orthographiques. La configuration des mots de notre langue n'a guère plus changé, selon toute apparence, entre le bas-latin du troisième siècle et la langue d'oil *du livre des Reis*, qu'entre Joinville et Mézerai. Ce ne sont pas ces variations qui nous empêchent de remonter la filiation du français, de Voltaire à Rabelais, et de Marot à saint Bernard.

Pourquoi donc s'arrêter là? pourquoi ne pas impliquer dans les origines de notre idiome le dialecte néolatin du serment de Louis le Germanique, en dépit des consonnances plus rudes des bords du Rhin, et pousser intrépidement jusqu'à la source?

Le français, à nos yeux, c'est le langage, ou la série de langages, mi-partis de tous les dialectes latins qui furent apportés dans les Gaules, entre le Rhône, la Loire, l'Escaut, la Sambre et la Meuse, par les armées, par les colons de l'Italie romaine, et que

(1) Les principes et les progrès de cette décomposition sont admirablement analysés dans la préface du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de du Cange.

l'on a parlés d'une manière continue dans ces contrées depuis seize siècles. Cet idiome multiforme, décomposé à son tour, sous l'influence des révolutions sociales, politiques ou religieuses, en plusieurs dialectes, dont l'un a retenu le nom de français, et a subi à son tour diverses rénovations et des variations diverses, cet idiome n'a jamais laissé se perdre les traces de son origine; il n'a jamais cessé de vivre, ni condamné, par son extinction, la pensée populaire à se créer un autre instrument. On le suit sans interruption, en remontant d'âge en âge; et, comme on retrouve les principes de nos codes et de nos coutumes dans la législation romaine, ainsi l'on peut discerner l'embryon tout formé de notre langue, dans le dialecte gallo-romain qui vint s'implanter dans la France et y ouvrir l'ère de la civilisation moderne.

Ce qui a empêché, sinon d'apercevoir, du moins d'accepter ce fait dans toute son intégrité, c'est le dénûment des textes propres a le corroborer par des preuves matérielles, et le peu de part que, dans les études paléographiques, on a coutume d'accorder aux spéculations philosophiques, et à la théorie des inductions équilibrées d'après l'interprétation large et comparative des faits de l'histoire. On traite d'ordinaire ces questions isolément, d'une façon toute spéciale, abstraction faite de l'ensemble des choses, et l'on se réduit aux arguments fournis par les textes. Ces derniers, on les commente, on les analyse à la loupe, et dès qu'ils font défaut, l'on s'abstient.

Les textes en langue vulgaire des Gaules ont sans doute été fort rares; les lettres ne fleurissent qu'à dater de la jeunesse des sociétés, qui se bornent à balbutier comme les individus, dans leur enfance. Puis, les fondateurs et les colonisateurs, tout à l'action, partagés entre l'exploitation et la défense du sol, n'écrivent guère. Que diraient-ils d'ailleurs? Redevenus barbares dans l'absence du loisir que demande la méditation, et par le défaut de culture où s'endort leur intelligence, ils sont tout au soin de leur conservation et de leurs intérêts matériels.

Ce qui dénote par excellence cet état d'abrutissement et de stérilité d'imagination, c'est l'altération du sentiment religieux parmi ces peuples naissants, surtout parmi ceux qui habitaient les provinces du nord. En vain les empereurs érigèrent-ils des temples : le culte romain, inséparable d'une profonde civilisation, ne formait dans les Gaules qu'une colonie isolée au milieu des autres colonies. C'est là seulement qu'on parlait le latin, qu'on

l'écrivait, qu'on adorait et qu'on chantait les dieux, par amour de la poésie. Mais le commun du peuple avait laissé se corrompre la pureté du culte païen, que dénaturaient d'étranges et obscures superstitions, adoptées avec une ardeur inepte, en l'absence de toute doctrine. Ce qui le prouve, c'est la facilité que trouva le christianisme à conquérir ces contrées, quand les générations nouvelles s'y furent enfin constituées.

Les persécutions exercées par les centurions et les préfets romains n'eurent guère, dans les premiers temps, à s'exercer que sur des races nobles d'origine italienne : le populaire resta livré à ses grossières idoles. Plus tard, quand les chefs du pays reçurent la croix, il s'y vint ranger avec docilité, sans toutefois renoncer à des chimères trop invétérées, et la superstition se maintint à côté de la foi. Ces races émigrées et naturalisées étaient retombées dans une sorte de barbarie.

Or, les barbares ont des sentiments, mais ils sont dépourvus d'idées, et ce sont les idées seules qui donnent lieu à l'élément littéraire. Ils écrivirent peu. Ce peu qu'ils ont peut-être laissé, se sera facilement perdu au milieu des invasions des hordes qui survinrent du Nord à diverses reprises, et qui replongèrent ces contrées dans des ténèbres plus épaisses, celles de la servitude.

Les conquérants nouveaux se convertirent à la foi du Christ; la religion les servit, les consacra, les fit hériter des lambeaux de la pourpre romaine; les rois franks servirent la religion à leur tour, par reconnaissance, par intérêt, et ils protégèrent la langue sacrée de l'Église, le latin, sur la conservation duquel Rome fondait l'unité de son dogme, et la durée comme l'extension de son empire; fait que nous réussirons à démontrer plus tard. Ce que, dans cet intérêt, les premiers évêques des Gaules avaient fait, les premiers rois le poursuivirent avec plus d'autorité; les écoles furent multipliées, les poëtes, les érudits romains furent accueillis, et le latin, passé à l'état de langue mystique, savante, classique et législative, commença ce long et paisible règne qui soutint, contint concentra les ressorts de la pensée humaine, jusqu'au siècle de Luther.

Dès lors toutes les écoles et tous les écrits appartinrent à la latinité. S'ensuit-il que le commun peuple parlât cette langue comme Fortunat, Bède, Cassiodore, Grégoire de Tours ou Sidoine-Apollinaire? Pas plus qu'il ne s'ensuit des sermons de saint Bernard, des

lettres d'Abélard, des sentences de Pierre-Lombard, ou des écrits d'Érasme, de Grotius et du cardinal Bembo, que la langue vulgaire de France au douzième siècle, d'Italie et de la Hollande au seizième, eût continué d'être le latin. Du reste, la contexture même et la physionomie du latin des Gaules, à la fin de l'empire, trahissent la coexistence d'un autre idiome vulgaire qui en est issu, et qui pour venir au jour a déchiré le flanc de sa mère. Cet idiome, nous croyons avoir démontré, autant qu'on puisse le faire dans la pénurie des textes écrits, qu'il n'a pu différer par aucune anomalie radicale, des allures et des bases fondamentales de notre langue française, qui nous a paru être issue sans intermédiaire, ainsi que l'italien, le provençal, le valaque et l'espagnol, d'une mutilation du latin exercée, par les citoyens de l'empire de Rome, sur leur langue maternelle.

Il nous reste, pour confirmer cette origine, en faveur de laquelle militent de nombreuses probabilités, à démontrer que la chose n'a guère pu se passer autrement, et ce ne sera pas long. Si nous constatons que cette hypothèse est la seule qui établisse un fait étayé par *une raison d'être*, et si l'on a daigné nous suivre, cette entreprise est fort avancée.

Abordons sur-le-champ l'opinion des archéologues, des grammairiens, qui, se bornant à juger sur pièces, n'acceptent l'existence du français qu'à partir de l'époque où apparaissent, conservés jusqu'à nous, des documents écrits, faisant allusion à des écrits antérieurs de la même nature. Leur premier soin a été de fixer à leur guise l'âge des manuscrits tombés entre leurs mains, tâche qui a donné lieu à des controverses sans issue possible : peu nous importe.

Les uns font apparaître la langue française au onzième siècle, d'autres au douzième, et d'autres au dixième. Il en est qui la font naître du provençal. — Du provençal et de quoi? Voilà bien un père; mais où est la mère? Des idiomes combinés peuvent devenir féconds; mais un idiome isolé n'a pas de raison pour se régénérer tout à coup. Quand le latin a enfanté nos idiomes modernes, il s'était préalablement frotté aux dialectes variés, aux accents capricieux des provinces de la haute et de la basse Italie : et le latin ne pouvait altérer son accent sans être décomposé. Une nation qui n'entreprend aucune émigration, dont aucun peuple n'envahit, et ne soumet le territoire, qui ne subit aucune révolution fondamen-

tale, politique ou religieuse, ne saurait renoncer soudainement à son langage pour en inventer un autre.

Cependant, voilà le français qui s'avise de se manifester et de prendre un corps, des formes évidentes et arrêtées, au onzième siècle, et qui éclôt dans la décomposition du latin. Auparavant, on parlait donc latin, et tout à coup on a passé au français. Cette supposition est évidemment absurde. Non, répondrez-vous; on ne parlait plus le latin mais une sorte de dialecte émané de cette langue dont il différait essentiellement déjà. Mais, qu'est-ce donc que le français, sinon un dialecte émané de la langue latine, dont il diffère essentiellement? Si l'on n'a pas, supposition absurde, changé ce dialecte néolatin contre un second dialecte de la même famille, que vous qualifiez de français, ou de langue d'oil, l'un et l'autre ne font qu'un et doivent porter le même nom.

Vers l'an 1050, vous signalerez seulement l'existence du français : dites-nous alors quelle langue on parlait en l'an 1040 ou en l'an 1000? Avouez qu'à la rigueur, le parler de l'an 1000 est apte à recevoir le même nom que celui de 1050. Cette concession faite, comment qualifierez-vous l'idiome usuel de l'an 950, et de l'an 900, et de 800, et de 700, etc.? Car, aussi longtemps que vous ne m'arrêterez point par l'opposition d'une grande révolution sociale, d'un événement propre à bouleverser le pays, à le transformer et à en déplacer les habitants, je remonterai sans scrupule le cours non interrompu des âges; et quand viendra l'endroit où, posant un doigt fatidique, vous me montrerez que le français cesse de commencer là, sans que je le voie naître à cette place d'un principe au moins spécieux et d'une cause acceptable, je me récrierai : — Quoi! l'on parle français sous ce millésime, et, l'année précédente, on parlait... Mais que parlait-on?

Nous arrivons ainsi à Charlemagne. On n'attend pas les preuves de l'existence d'un idiome vulgaire au huitième siècle, ni au septième, etc... Déjà nous exhumons Clovis et le temps où les Franks soumirent la Gaule. Ils provenaient du nord de l'Allemagne, comme les Burgondes et tant d'autres *Nort-mans*. Suivant toute apparence, ils avaient entraîné après eux des populations jadis conquises par les Romains, et où leurs colonies s'étaient conservées et accrues, comme à Cologne, à Trèves, à Aix-la-Chapelle, à Baccharach, à Constance, et sur les rives du Danube; colonies qui s'étaient fait aussi un dialecte néolatin plus rude que le nôtre, à

cause du voisinage des Germains, et parce que l'oreille des gens du Nord préfère la vigueur à la grâce, et s'adonne moins que celles des contrées du Sud aux sensations de la mélodie.

A quoi bon, au surplus, plaider cette exception ? Les Burgondes, les Franks, sont venus; mais comme, depuis lors, la Gaule n'a point parlé allemand, comme son langage, à quelques mots isolés près, est demeuré foncièrement néolatin, il est évident que les Franks, peu nombreux, quoique vainqueurs, ont fini par accepter le langage des vaincus, ce qui montre, soit dit en passant, que ce langage avait jeté de profondes racines dans le territoire.

C'est ainsi que les Normands reçurent plus tard le double baptême du culte et de la langue de la France. Deux siècles et demi après, ils la transportèrent en Angleterre, où, en dépit de la petitesse de l'île, de leurs efforts constants, et des lois rigoureuses de Guillaume le Conquérant, tenues en vigueur jusqu'à la fin du règne d'Édouard III, c'est-à-dire plus de deux cents ans, ils ne réussirent point à substituer l'usage du français à celui de l'anglo-saxon. Voilà comment la force et la volonté humaine parviennent à étouffer un idiome dans la bouche d'un peuple. Appréciez par là ce qui eut lieu dans la Gaule... Il est inutile d'observer que les Maures n'eurent pas le temps d'attenter au langage national : il ne porte aucun vestige des idiomes sémitiques; pas plus que des dialectes tudesques, qui se sont bornés, dans certaines localités de l'est et du nord, à hérisser de quelques consonnes rocailleuses certains mots gallo-romains. Enfin, le français ne présente, dans sa structure, que fort peu d'analogie avec les idiomes celtiques, dont les Romains, de l'aveu de Tacite et de saint Grégoire, n'ont accepté ni modifié les formes.

Il est donc nécessaire, pour trouver le point de suture du français avec le latin, de remonter jusqu'au moment où la nécessité et les circonstances ont dû pousser les Romains à se forger, sous l'influence de leur langue mère, un instrument approprié à leur situation politique et à leurs besoins nouveaux. Cet événement, comme nous l'avons vu, remonte nécessairement au temps de la conquête, de la colonisation des Gaules; au temps de la confusion générale, que l'étendue et les expéditions belliqueuses de l'empire amenèrent entre les nations soudées à ce grand corps.

Maintenant, si l'on reconnaît avec nous que notre parler est d'une nature foncièrement latine, et qu'aucune langue, sauf le

latin, n'a régné et ne s'est décomposée dans la Gaule depuis la conquête, on est conduit à considérer ce que nous appelons *le français* comme le résultat de cette antique décomposition. En redescendant les échelons du temps jusqu'à nos jours, nous voyons cet idiome, toujours fidèle à son origine, se modifier, se préciser, s'orner, s'agrandir, mais sans altérer ses caractères essentiels. En le suivant de proche en proche, nous ne constatons aucune solution de continuité, durant cette longue vie dont les débuts sont ensevelis dans les ténèbres du passé. Mais, si l'on se refuse à accorder à notre langage tous ces quartiers de noblesse que nous réclamons en sa faveur, et qu'on se résolve à assigner à son avénement une date prise dans les époques intermédiaires, on vient se briser inévitablement contre cette facile et naïve question : — Quelle langue parlaient-ils dix ans avant l'époque où vous ouvrez la carrière à la langue française ?

N'épuisons pas cette matière, et gardons certaines objections inhérentes au détail des systèmes pour l'heure où ils viendront nous coudoyer. D'autres raisonnements, qui surchargeraient cette étude, s'offriront dans un cadre plus net, quand nous chercherons à caractériser nos plus anciens monuments littéraires.

CHAPITRE II.

Influence du latin sur la civilisation chrétienne. — État de la société française sous les deux premières races. — Véritable rôle de Charlemagne dans l'Occident. — Ce qu'il faut penser des querelles de races entre les Gaulois et les Franks.

L'Italie nous avait apporté des idiomes néolatins, avec ses légions romaines et ses colonisateurs. La ville des Césars, transformée, régénérée par le christianisme, et devenue la capitale d'un empire spirituel, élevé sur les ruines d'une puissance évanouie, continua de dicter des lois à l'ancien monde avec l'arme qui assure le règne des idées, avec la parole.

Trempé pour de nouvelles luttes, le latin aux abois fut donc ravivé par les premiers pères de l'Église, qui comprirent de bonne heure la nécessité de constituer l'unité religieuse, et de la consolider par l'unité du langage. Le latin devint ce qu'avait été son bisaïeul le sanskrit, une langue hiératique et sacrée, objet d'une étude scientifique, et destinée à contenir le dépôt des croyances ainsi que le principe de l'orthodoxie. Investi de cette mission sacerdotale, le latin pur, comme on l'entendait alors, fit son entrée dans les Gaules avec les premiers évêques qui vinrent planter la croix à travers ces contrées, où le paganisme et le culte mystérieux des druides luttaient et se pénétraient de plus en plus.

Il est inutile d'observer que le christianisme domina dans les Gaules bien avant le baptême de Clovis, et que la conversion de ce chef des Franks, récemment introduits par la fortune de la guerre, n'exerça qu'une médiocre influence sur les nations envahies qui, formant le fond de la population, ne furent point moralement asservies, puisqu'elles conservèrent et finirent par faire prévaloir leur langage sur celui des conquérants. L'exemple de Clovis fut

suivi par les hordes du Nord auxquelles il commandait. Cet acte de haute politique lui assura l'appui du clergé romain, héritier, dans ce pays, de la puissance des préfets, des proconsuls et des chefs militaires de l'empire, dont étaient issus la plupart de ces premiers prélats.

Ceux-ci propagèrent le latin de tous leurs efforts : c'était répandre le christianisme ; c'était accroître le nombre des sujets de cet empire spirituel destiné à régénérer l'Occident, et à y fonder sur des bases religieuses et populaires à la fois le principe monarchique. Cette conséquence de la théocratie romaine n'échappa point la sagacité de Clovis qui, de son côté, rêvait l'unité politique, et la préparait à coups de hache, ébranlant les rameaux de sa propre maison, au profit de la souche principale, avec une logique implacablement féroce, qui témoigne à la fois de l'existence et de l'autorité absolue d'un principe ou d'une idée.

Ainsi, la première réaction que nous ayons à signaler dans les révolutions de la langue gallo-romaine alors pratiquée dans les Gaules, et que nous appelons aujourd'hui *française*, s'exerça sous l'empire du latin. Dès cette époque, où l'on a coutume de supposer la décomposition du latin par des dialectes et des hommes barbares, nous observons, au contraire, une sorte d'altération dans le caractère, et d'obstacle dans la marche naturelle de ces mêmes dialectes : altération, obstacle, apportés par le retour et l'influence de la langue latine.

Ce n'est pas qu'il faille considérer cette influence comme une révolution dans le sens étendu de ce mot ; ce fut plutôt un temps d'arrêt, une digue opposée au libre courant de la décomposition dès longtemps accomplie ; ce fut une action durable qui retarda pendant plusieurs siècles la constitution définitive de l'idiome national, et le retint dans une sorte de vassalité constante, sous l'empire de la latinité. Deux langues coexistèrent donc dès cette époque dans notre patrie : à savoir, un parler rustique, mobile, incertain, sans règles assurées, et le latin, propre aux savants, aux docteurs de l'Église et aux gens de loi, dont les attributions confinaient de très-près au pouvoir clérical : ce langage écrit réagissant sur l'autre qui tendait à le dépraver. Ainsi, Grégoire de Tours, en dépit de ses études et de son respect pour les traditions, est fort différent des auteurs du siècle de Néron ; il emploie l'accusatif pour l'ablatif : « *Assumpto secum Gunthramnum*, — *invocato nomen Do-*

mini; » il fait accorder les noms au pluriel avec des participes au singulier, méprisant en outre la distinction du genre : *excepto filiabus*. Les prépositions que doit suivre le nom à l'ablatif, régissent d'autres cas : *de ecclesiam* ; quantité de mots de la basse latinité, c'est-à-dire, qui ne sont pas latins, s'introduisent furtivement ; enfin, l'artifice des constructions se simplifie et s'aplatit sensiblement. Le latin quasi français, parce qu'il est purement analytique, de la Bible et de l'Évangile, avait déjà détrôné Cicéron, Quintilien et Virgile.

Ce latin modifié par une révolution sociale était enseigné dans les écoles des Gaules, exclusivement dévolues au clergé, et la langue vulgaire n'était l'objet d'aucune étude ; on ne songeait ni à l'étendre ni à la régulariser. Il en résulte que, forcément, elle fut changeante, et que, suivant le cours de la fantaisie, elle varia de province à province, se partageant en une foule de sous-dialectes que l'on peut cependant rapporter, tous, à deux genres principaux : ceux du nord, et ceux du midi de la Loire ; les premiers retinrent plus spécialement le nom de *romans*, qui en indique l'origine, titre donné souvent aussi au second et qu'ils justifient tous.

Du reste, ce qui s'est passé dans la formation de ces divers dialectes, la manière dont ils se mêlent, dont ils se séparent, dont ils se pénètrent mutuellement, est facile à saisir et à expliquer ; le phénomène est tout physique, et la plus simple comparaison s'y adapte à merveille.

Quand une rivière, qui s'est salie en roulant dans les terres, se vient jeter dans un fleuve, on peut suivre longtemps, le long du lit commun, les deux ondes séparées : tels furent, à leur principe, l'élément latin et l'élément barbare, mis en contact quand le christianisme afflua dans les Gaules. Au centre de l'Église, le latin garde sa limpide couleur, et descend inaltéré, côtoyant les eaux troubles et jaunes, emblèmes des dialectes rustiques. Cependant, les deux courants se pénètrent, se mélangent plus loin ; l'un apporte ses nuages opaques que l'autre éclaircit et dissipe : il gagne ce que perd celui-ci. La démarcation devient moins rigoureuse, et de la fusion des nuances il en naît une troisième. La rivière fangeuse et l'eau bleue du fleuve ont enfanté un sillon vert qui serpente entre deux et va s'élargissant.

C'est ainsi que notre idiome gallo-romain, plus composite à

mesure qu'il s'éloigne de son origine et se laisse entamer davantage, est moins altéré dans le voisinage de l'Italie, d'où la limpide émanation de la source découle incessamment; puis se décolore plus loin, devient mi-parti des deux nuances confondues, et plus avant encore s'épaissit et s'éteint dans le limon qui se maintient sur la rive opposée. Ainsi s'affaiblit, aux marches de la Bretagne et de la Belgique, cet idiome néolatin, si limpide dans les Narbonnaises et la Provence; cet idiome qui déjà verdit, sous l'influence du nord, dans la portion supérieure de la Gaule, et qui vient expirer, entre le Rhin, la Meuse et l'Escaut, contre le rapide cours du torrent germanique.

Ce n'est qu'après avoir longtemps couru de la sorte, que les eaux diverses du fleuve se marient et se confondent dans une nouvelle teinte uniforme. En France, ce résultat a été l'œuvre d'une foule de siècles. Si nous remontons vers les sources, nous retrouvons la trace des affluents, et nous devinons que, par les temps sereins et calmes, le principe diaphane et clair a prédominé, tandis que l'invasion des orages, en entraînant la fange des ravins, est venue marbrer çà et là de plaques impures le lit du fleuve.

Au printemps de la civilisation des Gaules, ces orages se multiplièrent, quand les irruptions successives des Suèves, des Burgondes et des Franks précipitèrent, sur ces contrées, des hordes qui parlaient la langue théotisque: elle envahit le Rhin, la Lorraine, les terres wallones, mais ne put troubler plus avant le courant néolatin, qui la repoussa peu à peu, tout en subissant quelque perturbation. Le christianisme servit de digue, et tout en gênant l'essor de l'idiome populaire de nos contrées, il le sauva de la destruction en s'imposant aux nouveaux maîtres.

En de telles conjonctures, nous voyons sans cesse l'élément intellectuel exercer un ascendant définitif sur le fait de la force matérielle: les Franks, régnant par les armes, étaient sauvages et incultes; une civilisation fondée sur un principe avait discipliné la Gaule; ils s'y soumirent et s'assurèrent l'empire à cette condition. Il est curieux d'observer que les rois franks des deux premières races, ainsi que leurs compatriotes, après une colonisation de plus de trois siècles, n'usaient généralement pas de la langue des Gaules, et que cependant cette dernière, confinée parmi les vaincus de la nation asservie, finit par l'emporter et se conserver à peu près intacte. Lutte curieuse trop peu étudiée et dont

les preuves ne manqueraient pas. Nous retrouvons, dans la plupart des anciens monuments, des marques de la vénération des rois chevelus pour la langue latine, et de leur persévérance à conserver leurs idiomes germaniques. Saint Remi dit que le mot *Biscofesheim* signifie *maison de l'évêque*, dans la langue francique qui est celle de Clovis. Fortunat écrivait à Charibert :

« Quoique vous soyez issu des Sicambres, vous parlez le latin avec élégance. Avec quelle supériorité ne devez-vous pas vous exprimer dans votre propre langue, puisqu'en vous servant de la nôtre, vous nous surpassez, nous qui sommes Romains ! »

Chilpéric, pédant comme Néron était musicien, composa, si l'on s'en rapporte à Grégoire de Tours, deux livres de poésies : « *in quibus, dùm non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit, et pro brevibus longas statuebat.* »

Ce prince écrivit aussi des hymnes, des oraisons, dont on ne put faire aucun usage. C'est lui qui s'efforça d'ajouter, aux caractères usités dans l'écriture, *o* long, *œ*, *the*, *uui*, représentés par les lettres grecques Ω, Ψ, Z, Δ. « Et, ajoute l'évêque de Tours, il envoya, dans toutes les villes de son royaume, l'ordre de les enseigner aux enfants et de passer la pierre ponce sur les anciens livres, afin de les récrire suivant sa méthode. » Tibère avait eu de ces fantaisies puériles qui sont le délire du despotisme.

Il est permis de conjecturer que la culture du latin, parmi les Mérovingiens, fut, dans le principe, un acte de politique ; les évêques, sans doute, adoucirent pour eux cette tâche et y amenèrent, par diverses séductions, ces hommes trop féroces pour ne pas se complaire à quelques distractions candidement enfantines. Ces contrastes sont naturels. Mais leurs principaux ministres, et les compagnons de leur fortune militaire, furent, sans doute, moins dociles écoliers. Ceux-ci conservèrent la langue francique comme une marque de leur origine. Elle était la langue noble de la cour des Franks ; et pour ce motif, les rois eux-mêmes ne se hâtèrent pas de la désapprendre.

Grégoire de Tours rapporte un incident qui eut lieu, vers 580, dans un dîner offert, à Toulouse, par Gondovald, qui prétendait, se disant fils de Clotaire, au royaume de son père, incident qui indique suffisamment ces différences de langage. Gondovald était accompagné de Didier, prince bourguignon, et de Mummol, du même pays, mais probablement de race gallo-romaine, comme le

dénotent son nom et surtout son prénom (Ennius). Le prétendant et l'évêque s'entretenaient en latin, et celui-ci, adressant à l'autre des remontrances auxquelles il avait répondu :

« Je vais à Paris, où j'établirai ma capitale. — Il faut donc, « repartit l'évêque Magnulfe, qu'il ne reste personne de la race « des Franks, si tu accomplis ce dessein. » Mummol comprit ces paroles, et, souffletant le prélat : « Oses-tu, lui cria-t-il, homme « *dégénéré*, répondre ainsi à un grand roi? » Mais, dès que Didier eut appris, eut compris (*ubi et Desiderius comperit quæ fuerant dicta*) ce qu'avait dit l'évêque, sa colère s'alluma; il porta la main sur lui, puis tous ils le lièrent avec des cordes, etc....

Ennius Mummol avait fort bien entendu le sens de l'exclamation latine de Magnulfe; Didier ne le saisit pas tout d'abord; il ne connaissait que la langue francique. Gondovald les possédait l'une et l'autre.

Parmi les trois nations qui peuplaient le sol des Gaules, le Gaulois et le Romain de basse extraction, qui parlaient les idiomes vulgaires, étaient seuls dégénérés. Le patriciat romain avait jeté un lambeau de sa pourpre sur le bliaut des Franks : Clovis et ses successeurs avaient reçu de l'empire les titres de patrices, de consuls, qui consacraient leur conquête aux yeux de l'Église, et greffaient leur noblesse barbare sur l'arbre antique et vénéré de la splendeur romaine. Donc la noblesse romaine se maintint avec son langage, celui de l'Église, et se perpétua sous l'autorité spirituelle, côtoyant la noblesse des Franks consacrée par le glaive. Rien ne donne une plus magnifique idée de la grandeur du nom romain, et de la souveraine puissance des souvenirs de l'empire, que cette nécessité reconnue par ceux-là même qui en avaient achevé la ruine, de succéder à sa gloire abattue, et de s'approprier les vains titres d'un héritage dès longtemps dissipé.

On comprend qu'entre ces deux suzeraines, la langue vulgaire et barbare dont est sorti le français, laissée avec mépris à la bouche du bas peuple ignorant, n'ait pas fait de grands progrès et n'ait pas laissé de monuments. Si la guerre était alors la prérogative des Franks, la politique appartenait à l'Église, et il était de son intérêt d'empêcher, entre toutes les classes, la communion des idées par la parole. Les provinces chrétiennes adonnées à la langue grecque avaient été le berceau de la plupart des hérésies; la Grande-Bretagne, l'Armorique, où régnaient des idiomes du Nord

et le celte, demeuraient idolâtres, et une partie de l'Espagne, ainsi que la Septimanie, livrées aux Visigoths, et parlant un dialecte ancien déjà, que divers auteurs qualifient de catalan, étaient dévorées par les ariens. Ces leçons ne furent point perdues pour le clergé des Gaules, qui favorisa sans cesse la langue de l'unité religieuse, et se garda de combattre l'usage des idiomes tudesques parmi les conquérants.

En effet, la coexistence de trois langages, en retardant la fusion entre diverses classes, ajournait indéfiniment l'unité politique : le ralliement de tous sous un langage commun eût constitué bien vite ce que nous appelons une nationalité; de là la répartition des droits; de là des constitutions civiles; de là le développement progressif des intérêts matériels, souvent opposés à l'esprit religieux, et dans le débat desquels germe la discussion d'où jaillit l'élément philosophique, précurseur de la liberté.

Remarquons, à l'appui de la sagesse de ces prévisions, que les principes du droit, que la préoccupation des intérêts généraux et des équilibres fondés sur l'égalité humaine, est sortie plus tard de la réforme, et qu'en ce jour même, les deux pays d'où nous tirons notre organisation démocratique et nos institutions libérales, l'Angleterre et les États-Unis, ont secoué complétement le joug de la foi romaine. L'Église ne se méprit donc pas en éloignant, entre les diverses classes, toute communication directe. C'était, objectera-t-on, fortifier l'esclavage, prolonger la barbarie et les horreurs de la guerre, et il n'y paraît que trop. La France mérovingienne semble n'être qu'une proie disputée entre quelques vautours; le peuple ne tient aucune place, et ses droits municipaux sont devenus des fictions. Des princes féroces, qui sans doute ont servi de types aux formidables tyrans des légendes, parcourent cette terre silencieuse, muette, et l'arrosent de sang, se la partageant comme un héritage inerte peuplé de bêtes de somme.

Si, comme on l'a fait plus d'une fois, on juge la politique ecclésiastique au point de vue d'une étroite philosophie, on sera disposé à la condamner; mais il nous semble plus philosophique encore de se placer au point de vue de la foi qui dirigeait les intentions de ces anciens pères. Il ne s'agissait point, à leurs yeux, de fonder des royaumes terrestres, mais de créer pour l'éternité; ils tenaient à apporter des sujets à l'empire de Dieu, à préserver à tout prix leur troupeau des suggestions de l'erreur et des schis-

mes damnables. Le monde d'ici-bas ne leur était rien. Redoutant les grands, ils cherchaient à les adoucir, à les faire coopérer à l'œuvre éternelle : et ces mêmes évêques, ces premiers abbés, si puissants sur l'esprit populaire, si élevés en crédit, corroborant de leur exemple leurs préceptes d'abnégation, de patience et d'humilité, quittaient souvent la cour, le pouvoir et l'abondance, pour aller s'enfouir au fond des forêts, dans quelque retraite sauvage où la prière était leur volupté suprême, la souffrance leur consolation, et la mort leur dernier espoir.

Leur volonté possédait donc deux ressorts invincibles : la foi, et l'unité dans le but ainsi que dans les moyens d'y atteindre. La politique seule, misérable chapelet de combinaisons mesquines et égoïstes, n'eût pas si longtemps triomphé, parce qu'elle est mobile : il ne fallait pas moins que l'ardeur passionnée d'une conviction divine, pour maintenir dans la société, d'une manière si nerveuse et si durable, le poids d'une volonté oppressive de tous les instincts de la nature. Le principal moyen qu'ils employèrent, nous le répétons, ce fut de mettre obstacle à la propagation, au progrès et à la régularisation d'un idiome propre à réunir en une seule nation les peuples éparpillés dans la Gaule.

Cette insurmontable digue, opposée dès lors au torrent des idées, est le plus grand fait de notre histoire lexicologique ; c'est, dans le développement des révolutions de notre langue, une cause permanente, primordiale ; c'est le point où il faut tout rapporter ; c'est là que nous verrons sans cesse converger la lutte. Or, comme cette pensée qui, toujours comprise sans être jamais formulée, a été victorieusement appliquée pendant dix siècles par delà, il n'est pas inutile d'insister, et de laisser pressentir comment il se fait que la description des phases diverses de cette lutte, observées dans les variations de notre langue française, contienne, sous son plus philosophique aspect, l'histoire morale de notre civilisation.

Au milieu des excès et des débordements de cette première époque, les chefs de notre Église ne demandaient aux souverains qu'une vertu, l'orthodoxie, et n'en exigeaient qu'une qualité, la docilité aux lois de la religion. Moyennant cette soumission, ils fermaient les yeux sur le reste. Grégoire de Tours et Sauve d'Alby, tous deux doux et patients, tolèrent la plupart des crimes de Chilpéric : mais un jour, ce prince, pédant et dogmatique à la façon de Henri VIII, ne s'avise-t-il pas de prétendre à supprimer

la distinction des trois personnes de la sainte Trinité! Soudain Grégoire devient un lion, et le vénérable Sauve rejette cette proposition si énergiquement que, dit l'évêque de Tours, « s'il eût pu se saisir du papier qui la renfermait, il l'eût mis en pièces. » En pareille occurrence, ces prélats si doux iront au-devant du martyre plutôt que de plier.

Chilpéric eut plusieurs idées de ce genre, et il déclamait contre les prêtres. Aussi, le pacifique Grégoire, qui laissa en repos la mémoire de Clovis, de Gunthran, de Clotaire, et de Frédegonde elle-même, appelle-t-il Chilpéric, le Néron et l'Hérode de son siècle, ayant soin, pour achever de le stigmatiser, d'ajouter qu'il était ignorant, et très-méchant latiniste. Son indulgence est tout autre à l'égard des princes dévoués à l'Église et à son unité spirituelle. Nous en citerons une preuve presque invraisemblable.

Après avoir fait le récit de quelques-uns de ces meurtres compliqués de trahison, que Clovis exerça sur ses plus proches parents pour s'emparer de leurs États, notre historien arrive à l'assassinat de Sigebert, accompli par son fils même, à l'instigation de Clovis, qui lui envoya dire : « Ton père est vieux et boiteux; s'il mourait, tu hériterais de son royaume et de mon amitié. » Sigebert étant égorgé, Clovis envoie, au fils qu'il a rendu parricide, ses séides qui le tuent par derrière. Puis il arrive à Cologne, annonce que le ciel a vengé le crime de Cloderic, et engage les habitants à recourir à sa protection : les gens de Cologne le reconnaissent pour roi. « Ainsi, ajoute Grégoire, Dieu abattait chaque jour ses ennemis sous sa main, et étendait sa domination, parce qu'il marchait d'un cœur droit devant lui, et accomplissait ce qui plaisait à ses yeux. *Prosternebat enim quotidie Deus hostes ejus sub manu ipsius, et augebat regnum ejus , eo quod ambularet recto corde coràm eo, et faceret quæ placita erant in oculis ejus.* »

C'est ainsi qu'en haine de l'arianisme et de l'idolâtrie, les évêques absolvaient notre premier roi chrétien, et favorisaient ses conquêtes, en retour de l'autorité qu'il donna à l'Église des Gaules. Leurs prédécesseurs avaient absous de même un autre monstre d'un moindre génie, Constantin, qu'ils couronnèrent du surnom de Grand.

Ailleurs, sans blâmer son héros, le pacifique et religieux Grégoire raconte qu'il tua à coups de hache deux jeunes princes, ses

parents, après les avoir fait livrer entre ses mains par des traîtres soudoyés avec de la fausse monnaie. « Voilà, leur dit-il ensuite, avec une dérision hypocrite, l'or qui doit payer ceux qui mènent leurs maîtres à la mort. » Grâce à ces moyens, Clovis demeura seul maître des Gaules.

« Cependant, ajoute l'historien, pour achever de peindre la féroce duplicité de ce cœur, ayant un jour rassemblé les siens, il s'écria, faisant allusion aux parents qu'il avait perdus : — Malheur à moi, qui suis resté seul comme un pèlerin au milieu d'étrangers, et n'ai plus de parents (*et non habeo de parentibus*, — forme déjà française) qui puissent me soutenir dans l'adversité! Mais il ne parlait point guidé par le regret, mais par la ruse, et pour savoir s'il en pourrait découvrir encore quelqu'un à massacrer. »

Deux pages plus loin, l'auteur recommande le pieux exemple de Clovis, qui, pour avoir confessé l'indivisible Trinité, subjugua toutes les Gaules avec le secours du ciel.

Grâce à leur éloquence, au prestige des miracles et avec l'arme des terreurs religieuses, ces évêques, maîtres de l'esprit populaire, durent exercer un souverain empire sur des chefs aussi barbares et d'une aussi aveugle brutalité. Le clergé entretenait à lui seul les germes de la civilisation qu'il dirigeait dans ses voies, d'une main souple et ferme. Sa domination intellectuelle se fortifiait de l'ignorance des grands; il avait donc tout intérêt à les tenir isolés du peuple, et le meilleur procédé pour y réussir, c'était d'empêcher qu'ils ne parlassent la même langue, d'empêcher toute fusion entre deux castes, forcément antipathiques tant que les maîtres resteraient distinctement séparés des vaincus réduits au servage. L'existence simultanée des deux idiomes, le francique et le gallo-romain, durant les deux premières races, caractérise nettement la constitution hétérogène de cette société.

C'est là un curieux monument de la puissance ecclésiastique et de la politique de division. Le desir de conserver l'unité de l'Église tenait, sous l'influence sacerdotale, les pays orthodoxes dans une sorte de séquestration; les terres livrées aux hérésies étaient représentées comme habitées par des gens féroces; les relations entre les princes eux-mêmes étaient rares, difficiles; et la terreur qu'inspiraient les contrées vouées à l'anathème, était soigneusement entretenue à la faveur de l'ignorance des princes et du peuple.

L'Espagne arienne eût été peuplée de Cyclopes ou de Lestrygons, qu'elle n'aurait pas inspiré un plus grand effroi.

Cependant, Chilpéric s'avisa (ce ne fut pas un de ses moindres titres à la disgrâce des évêques) de marier sa fille Rigonthe au fils du roi des Goths. Il fallut composer à la princesse une maison, et lui organiser une suite royale; mais chacun frémissait à la pensée de s'aventurer dans le domaine d'un prince arien, et le roi français fut réduit à faire saisir et mettre en route des familles sujettes au fisc. On fut obligé d'en incarcérer plusieurs pour les contraindre à partir. Alors les gémissements retentissent. Les uns recourent au suicide pour éviter l'exil. Quelques-uns, de condition libre, font leur testament en faveur des églises, ordonnant qu'on l'ouvre dès qu'ils seront dans cette Espagne, par eux considérée comme le tombeau. La désolation dans Paris était si grande, que Florent-Grégoire la compare à celle de l'Égypte.

A ces traits, nous reconnaissons la vigilance et le pouvoir immense du clergé, seul intermédiaire entre les princes franks et la nation dont il parlait le langage. Comment n'aurait-il pas mis obstacle à toute fusion entre la langue des vaincus et celle des conquérants? Ceux-ci cherchaient-ils à étendre leurs lumières par l'instruction, le latin les attendait dans toutes les écoles, et leur foi, leur zèle religieux, se retrempaient dans la sévère pratique des textes saints et de leurs commentaires. Ce travail des évêques est admirable : résolu, poursuivi sous l'empire d'une conviction sincère, fervente, il offre un exemple surhumain de l'ascendant des principes et de la volonté intelligente, sur la force matérielle et les instincts naturels des sociétés. Cette longue confusion des langues, entre des castes juxtaposées sur le même sol, est la plus claire, la plus haute expression de l'état moral de la France sous les deux premières races.

L'avénement au trône des descendants de Charles Martel, qui avait sauvé la Gaule des ariens et des Maures, fut préparé par l'Église; elle acquérait en eux des défenseurs puissants, sous le nom desquels elle devait étendre sa domination. La reconnaissance enchaînait la nouvelle dynastie, qui ne fut pas ingrate : l'histoire des conquêtes de Charlemagne est celle des progrès du christianisme; ses longues guerres dans le Nord, en Espagne et au delà du Rhin n'eurent pas d'autre principe que celui de la conversion

forcée des peuples païens ; et le titre d'empereur conféré au roi Charles par le pape Léon est à peu près équivalent, dans la pensée du pontife, à celui de généralissime des armées de l'Église.

Telle était la fin de toutes les victoires de ce prince : il allait baptisant les nations dans le sang ; robuste ouvrier de la croix, il fut la planter et l'asseoir définitivement au delà du Rhin, dans la Saxe, et dans le nord comme dans le midi de l'Allemagne. Nombre d'écrivains classent ce conquérant parmi les rêveurs d'une monarchie universelle : nous pensons que d'autres avaient rêvé pour lui, non pas une monarchie, mais une théocratie universelle, dont il fut élu le représentant politique ; symbolisant dans le domaine temporel l'unité religieuse dont les papes tendaient à concentrer le principe.

Cette institution admirable qui constituait au-dessus des maîtres des nations, un chef suprême, tenant de Dieu même sa toute-puissance, et l'exerçant en son nom sur les peuples et sur les rois du monde chrétien, réalisait l'application la plus forte du précepte immuable de l'unité ecclésiastique. L'empereur fut le glaive de la papauté, le levier qui lui servit à soulever le monde. En effet, nous voyons que le pape et l'empereur ne faisant qu'un, président aux destinées des peuples, et que la séparation de ces deux grands pouvoirs a toujours eu pour résultat leur affaiblissement mutuel.

Domination à la fois religieuse et guerrière, soldat consacré, saint et César, Charlemagne est le précurseur des ordres militaires et presque le père de la chevalerie ; la poignée de son épée est une croix. C'est de lui que provient le germe d'une grande révolution morale, dont est issue la civilisation du moyen âge : aussi, verrons-nous les auteurs des romans chevaleresques célébrer tout d'abord à l'envi le preux Charlemagne, et faire présider ce grand souvenir à la plupart de leurs compositions. Il est plus que l'Achille et l'Alexandre, il est le demi-dieu, et plus encore, le Diespiter des épopées du monde chevaleresque.

Tel fut l'effet moral de l'érection de l'empire d'Occident. Dès que se dénouèrent les liens qui unissaient en un seul et invincible principe la pourpre et la tiare, la féodalité prit naissance, parce que la force, cessant d'obéir à une seule et immuable pensée, se dispersa, et perdit son ascendant avec son prestige. L'empereur ne fut plus qu'un homme, contre lequel d'autres hommes osèrent lutter ; et le chef de l'Église, cherchant à ramasser çà et là l'épée

qu'il avait laissé choir, ne fut souvent plus qu'un étendard disputé et tour à tour arboré par les partis en rivalité.

Il faut le reconnaître, l'empereur, isolé de l'autorité spirituelle, était une inconséquence, un non-sens complet dans la société du moyen âge; cette anomalie, chaque fois qu'elle se manifesta, donna lieu à une anarchie générale, à la rupture de l'équilibre entre tous les États. C'est pourquoi l'histoire de l'Europe, durant les premiers âges de la société moderne, peut se résumer et s'expliquer tout entière dans l'examen des relations des papes avec les empereurs.

Ce redoutable pouvoir fut l'œuvre de la France, qui n'en profita pas. L'Église gallicane exerçait alors une prépondérance absolue, et ses évêques, investis de la plus haute autorité, avaient fondé à leur profit des libertés dont ils usaient largement, cassant parfois les arrêts de Rome, et tendant à établir, au moyen des conciles, une sorte d'infaillibilité propre à contre-balancer celle des papes. Sous les Mérovingiens, la tombe de saint Martin de Tours, berceau de la domination ecclésiastique dans les Gaules, n'est guère moins vénérée que celle de saint Pierre : Florent-Grégoire et ses contemporains fixent les dates des règnes d'après l'époque de la mort de saint Martin. Reims hérita de l'importance de Tours, et il est permis de douter que si Léon III n'eût, en relevant l'empire d'Occident, imposé au roi de France, avec un titre superbe, la ville de Rome pour capitale, le saint-siége eût réussi à saisir l'universalité de la puissance spirituelle.

Grâce à cette régénération, Rome reconquit donc spirituellement l'empire que ses armes avaient perdu; elle régit absolument le domaine des âmes, et les princes qu'elle avait couronnés exécutèrent énergiquement la mission qu'elle leur avait confiée. C'est là l'époque souveraine et brillante de la domination religieuse. Maîtresse des esprits par l'éducation, dont elle garda le monopole, l'Église en dirigea, en contint les effets avec une économie prudente. En France, la langue vulgaire fut plus que jamais plongée dans l'obscurité, et l'étude du latin reçut une extension plus grande.

Seule, la langue tudesque, favorable aux progrès de la foi parmi les peuples germaniques, fut l'objet de quelque faveur, ou plutôt d'une tolérance bénigne. Les Gaulois, le peuple, les clercs, ne recevaient que l'instruction latine; les guerriers franks, compagnons du grand Charles et dès longtemps naturalisés dans notre patrie,

étaient encouragés dans l'étude du tudesque. Une langue morte et un idiome étranger, tels étaient les seuls instruments dont on offrit l'usage aux vieux habitants de la Gaule, qui, relégués au fond d'une société régie par deux langues inconnues, restaient oisifs et ignorants des choses, tels que de véritables ilotes. Ce fait démontre que l'autorité était alors répartie entre des mains très-peu nombreuses : elle n'en était que plus absolue. Il explique aussi la pénurie des monuments écrits dans l'idiome pratiqué parmi le peuple. Quiconque possédait l'art d'écrire, l'avait acquis dans les écoles épiscopales, et partant, n'écrivait qu'en latin.

Charlemagne multiplia ces écoles; il en établit même dans ses palais, et daigna diriger les études en personne. Éginhard, à ce sujet, nous a laissé des renseignements précieux qui confirment nos observations. Charlemagne, à ce qu'il rapporte, donna des soins particuliers à l'étude de la langue francique, dont il fit même rédiger une grammaire. Lui-même il apprit le latin, et jusqu'au grec, qui du reste ne brilla que d'une lueur douteuse et passagère. Alcuin, qui par son ordre fonda, comme l'on sait, plusieurs écoles, lui enseigna la rhétorique, et Pierre de Pise la grammaire. Ce prince fit faire des copies de certains poëmes populaires en langue germanique, et les répandit parmi les Franks. Enfin, il imposa des noms tudesques aux douze mois de l'année, et aux vents, qu'il classa, suivant leur direction, en douze principaux; dénominations qui se sont perpétuées dans les mots *est, ouest, nord, sud, sud-ouest,* etc... Comme on le voit, il ne comprit pas dans son programme la langue romane populaire, et ne s'efforça de régulariser que la tudesque, qu'il appelait la langue de ses pères.

Il ne faudrait pas conclure de cet oubli volontaire que l'idiome gallo-romain se fût effacé devant celui des Franks. Loin de là, la population presque tout entière s'en servait en l'altérant de plus en plus, et l'Église était obligée de le subir, pour communiquer aux basses classes l'instruction religieuse. Docile à l'impulsion des évêques, Charlemagne convoquait de temps en temps des conciles provinciaux pour statuer avec une autorité sans appel sur les affaires difficiles. Celui de Reims décida, en 813, que l'on prêcherait le peuple *selon la propriété de sa langue*, afin qu'il pût entendre la parole divine. Plus explicite encore, celui de Tours arrête que « chaque évêque aura des homélies pour affermir les fidèles dans la foi catholique, et que les prélats auront le soin de

faire traduire ces sermons *en langue rustique romane*, et en théotisque, afin que chacun comprenne aisément ce que l'on dit. »

Ce canon fut presque textuellement reproduit, en 847, au concile de Mayence. Louis le Débonnaire ne favorisa pas moins l'étude de la langue latine; Thégan écrit qu'il la parlait aussi facilement que sa langue naturelle, « *latinam vero sicut naturalem æqualiter loqui poterat.* » Il ajoute qu'il s'était, dans sa jeunesse, beaucoup occupé de poésie.

L'affaiblissement graduel de la maison de Charlemagne prescrivit des limites à l'invasion de la langue francique. L'empire était séparé du royaume de France, ce qui brisa l'unité rêvée par Léon III : le partage de ce dernier pays en France orientale et en France occidentale, puis l'établissement de plusieurs souverains, préparèrent, dans le second de ces États, la prééminence de la langue romaine vulgaire; en même temps que les luttes des princes entre eux, éparpillant leurs forces, firent éclore la féodalité : ces deux faits sont parallèles.

Dès que l'on commença à écrire en langue gallo-romaine, il arriva que l'orthographe se ressentit de l'influence des deux idiomes dont les textes antérieurs avaient répandu les formes graphiques, c'est-à-dire du latin et du tudesque. Le premier domina partout; le second introduisit les consonnes dures et les aspirations germaniques, spécialement dans les pays limitrophes du Rhin, des Vosges et de la Flandre. Tels sont les deux principes que l'on retrouve dans le texte du fameux serment des enfants de Louis le Débonnaire, tel que l'a reproduit Nithard; document si connu, si souvent commenté, qu'il serait oiseux de le citer ou de s'y arrêter davantage. La langue théotisque répandit aussi, dans celle de la France proprement dite, un certain nombre de mots que dom Bouquet a énumérés dans son recueil des *Historiens des Gaules.*

La création du royaume de Bavière et de celui d'Italie favorisa nécessairement le progrès des idiomes vulgaires; le besoin d'une langue officielle, comme le latin, propre à rallier entre eux tous les peuples divers rassemblés naguère sous un même souverain, avait cessé d'exister; et, dès que l'empereur cessa de dicter des lois à toute la chrétienté, la langue autocratique et religieuse de Rome cessa tout naturellement de régir aussi absolument le monde politique. Ce qui prouve qu'il en fut ainsi, c'est que, sous le règne des

Carlovingiens, elle redevint savante, et retourna chercher une séve nouvelle dans les inspirations de l'antiquité. Or, les langues usuelles, pratiques, et vivant d'une vie réelle, ne remontent jamais le courant des âges : elles cheminent en avant, soit qu'elles s'élèvent ou descendent ; mais elles ne rétrogradent jamais.

Une autre cause de ce premier échec du latin, cette vieille langue de l'antique noblesse romaine dans les Gaules, c'est que le titulaire de l'empire avait emporté, dans son manteau de pourpre, en quittant la France, les derniers restes de cette hiérarchie patricienne. Jusqu'à l'an 800, le chef de la monarchie des Franks avait conservé ce titre de patrice conféré à Clovis, et qui fut alors échangé, Éginhard le dit formellement, contre celui d'Auguste et de sacré, *divus* et *Augustus*. Ces dignités romaines demeurèrent attachées au titre impérial, et le patriciat, désormais sans chef dans le royaume de France, s'effaça dans les ténèbres de l'oubli. Dès lors, les souverains fixés en France, les évêques mêlés au peuple, tendirent de loin à une fusion des races, et le langage parlé par le plus grand nombre des habitants du sol arriva, par la suite des siècles, à s'implanter dans toutes les classes.

Richer, chroniqueur des derniers Carlovingiens, fournit des preuves de cette révolution facile à prévoir. Ce remarquable historien, dont le manuscrit fut découvert, il y a douze ou treize ans, à Bamberg, par M. de Pertz, était le disciple favori de Gerbert, le plus grand génie de ces âges reculés, qui d'après les conseils de ce même Richer, rédigea l'*histoire de son temps*. Il qualifie nos monarques franks de rois *des Gaulois;* sous sa plume, les chefs militaires, ducs, comtes, princes de race francique, sont désignés de même. Robert le Fort trouve indigne que Charles le Simple préfère l'obscur Haganon aux grands du royaume, *aux plus nobles des Gaulois.* On lit ailleurs qu'il y avait souvent des dissensions entre Otton, roi des Germains, et Lothaire, roi des Gaulois : — *Lotharium, Gallorum regem.* Un chapitre est intitulé : *Impetus Gallorum in Ottonem.* C'est le récit d'une irruption de Lothaire, assisté de Hugues le Grand et des princes français, contre le monarque allemand.

A cette époque, tout lien de fraternité était rompu entre les Franks des Gaules et leur ancienne patrie, entre la nouvelle France et celle de Charlemagne, qui avait eu pour métropole Aix-la-Chapelle. L'incident suivant peut faire apprécier cette scission.

Hugues et Lothaire sont venus surprendre Otton dans cette cité, sa capitale ; ils la pillent, en arrachent les insignes royaux ; enfin, ils grimpent au faîte du palais, et retournent du côté du sud-est, en manière de défi, l'aigle de bronze aux ailes déployées, que le grand Charles y avait autrefois fait placer. Depuis son règne, les Germains l'avaient dirigée vers l'occident, « exprimant subtilement par là que les *Gaulois* seraient quelque jour défaits par leur cavalerie. » Ainsi le terme de Gaulois, non-seulement toléré, mais honorable, noble et digne, répondait déjà aux sentiments patriotiques.

Sous le roi Lothaire, le latin cessa d'être pratiqué par la plupart de nos princes. Hugues Capet, duc *des Gaulois*, ayant eu une entrevue avec le roi Otton de Germanie, qui s'exprimait en cette langue, il fut nécessaire qu'Arnulfe, ou Arnould, évêque d'Orléans, faisant les fonctions d'interprète, traduisit au duc les paroles du roi. Il y a plus, quelques évêques des Gaules avaient désappris le latin. Dans le synode tenu à Mouzon, sous le règne de Hugues, et composé des prélats de la France et de la Germanie, en présence de quelques seigneurs laïques, on choisit pour porter la parole l'évêque de Verdun, parce qu'il connaissait la langue gauloise ou française, « *eo quod linguam gallicam norat.* » Un demi-siècle auparavant, dans le concile d'Ingolsheim, on fut obligé de traduire en langue tudesque, à ce que dit Flodoard, les lettres relatives à l'intrusion de l'évêque Hugues, qui avait brigué l'église de Rheims, afin qu'elles fussent entendues de l'empereur Otton et de Louis d'Outre-mer.

Ces complaisances du clergé pour la langue vulgaire du pays furent momentanées ; elles prouvent que les prélats sentirent la nécessité de jeter des racines plus profondes dans le terrain populaire, et de faire corps avec la nation, pour puiser dans l'union la force de résister à la puissance des empereurs combinée avec celle du chef de l'Église. Dès que ces deux grands pouvoirs furent divisés par la querelle des investitures, dont les premiers symptômes se révélèrent sourdement dès le temps d'Henri l'Oiseleur, les évêques, moins souples, songent à ressaisir l'autorité et reviennent aux études latines avec une ardeur nouvelle.

Durant tous ces siècles, l'art, la science, les lettres, la théologie, la philosophie, la législation, persistent à n'admettre aucun autre langage que le latin ; si parfois l'on se résigne à user du français, on

se garde d'en propager, d'en éclaircir les règles confuses, et l'instruction continue à demeurer restreinte entre un très-petit nombre d'adeptes, à peu près tous clercs. Ce latin même, on le rend d'un accès plus difficile en lui restituant ses formes anciennes, en le purgeant des termes hybrides, des gallicismes naissants, des tours et des néologismes qui, grâce à une loi naturelle, le rapprochaient de jour en jour du roman rustique. Ces efforts portèrent des fruits; Adalbéron, Gerbert, Richer, sont meilleurs latinistes que leurs devanciers, et l'instruction devint plus que jamais inaccessible au peuple.

On conçoit, en effet, quand on a la vue assez longue pour ne pas prendre pour le monde entier les quatre murs d'une classe, que ce mouvement vers l'érudition et les pures doctrines, accompli en dehors de la langue nationale et presque à son détriment, n'ait eu aucune influence sur les mœurs publiques. C'est pourquoi, si nous mettons à part quelques érudits et quelques clercs, leurs disciples, nous arriverons à reconnaître que plus le latin est cultivé, que plus il resserre sa domination, plus l'ignorance est générale et la barbarie profonde, parce qu'alors la langue vulgaire est absolument exclue des travaux de la pensée. Ainsi, cette époque, désignée par la plupart des historiens comme ayant reçu les premières lueurs de la civilisation, apparaît au contraire à nos yeux comme la période la plus ténébreuse de notre histoire intellectuelle; nuit intense due à la concentration de la lumière autour de l'école latine, aux dépens de l'idiome usité parmi les masses; celle-là ne laissant aucune communication entre le mouvement des idées et l'instrument qui seul aurait pu les répandre au dehors.

Cette influence éminemment religieuse dans son principe, prolongea de plusieurs siècles l'enfance de la société française, et cette correspondance entre la marche des idées et celle du langage vulgaire est si intime, que l'autorité plus ou moins étendue de cet organe naturel de l'intelligence populaire, à diverses époques, fournit un moyen assuré de préciser l'état réel de la civilisation d'âge en âge. Dès que cette société qui flotte et balbutie, se fixera et rejettera ses langes, nous verrons apparaître les éléments d'une littérature, indices de la constitution complète d'un parler national, qui ellemême est la consécration et la preuve d'une constitution politique régulière et formelle.

La biographie de notre langue, s'il est permis d'ainsi dire, pré-

sente au philosophe et à l'historien l'exemple d'un fait étrange et probablement unique : l'existence d'un peuple qui durant plusieurs siècles se résigne à borner l'emploi de son langage à l'expression de ses besoins, et ne perçoit du dehors que des idées traduites ; qui, pensant et vivant, possède une langue vive pour énoncer ses sensations, et réduit son existence intellectuelle à s'exhaler dans une langue morte, ou à s'écouler dans le silence. Cette langue morte emprisonne tous les ressorts du mouvement social; ils fonctionnent sourdement, en dépit de cette compression bizarre, et la foule insouciante en sa barbarie se sent soulevée par eux, tandis qu'elle écoute, sans les comprendre, les oracles qui surgissent entre les pierres mal fermées d'un tombeau.

Comme cette solution de continuité entre les traditions, entre le domaine de l'esprit et les régions de la matière, est aussi funeste qu'opposée aux instincts de la nature, nous sommes forcés de l'attribuer à une volonté forte, persistante, imposant un obstacle laborieusement amoncelé. Cette volonté, nous l'avons signalée dans la politique des fondateurs du christianisme des Gaules, où elle maintint à si haut prix l'unité du dogme ; cette volonté, eux seuls avaient un haut intérêt à la faire prévaloir. L'histoire de nos révolutions morales, symbolisée par les fastes de notre idiome, n'est autre chose que le détail de la lutte entre la rigueur d'un principe, représenté par le latin, et l'impulsion libre de la pensée, de la nature, qui eut pour arme et pour organe la langue maternelle des habitants des Gaules.

Dans quelle amère servitude ne fut-elle pas enchaînée durant les deux premières races ! Nous l'avons vu, et cette étude seule est apte à nous éclairer sur la condition politique et sur le complet asservissement du peuple, en exceptant de ce titre les vainqueurs germaniques et les patriciens de l'Église : — le tudesque et le latin. Durant ces règnes peu connus, la classe laborieuse partagea les destinées de son langage : il suffit, pour les préciser, d'examiner les conditions dans lesquelles il était employé.

L'on verra que le peuple des Gaules était exclu des assemblées publiques, où l'on discourut toujours en latin, jusqu'à la fin du dixième siècle. Il ne prenait aucune part à la législation, dont tous les actes étaient publiés dans la même langue. Les offices mêmes étaient dévolus aux clercs ; tous les cartulaires de cette époque sont en latin ; la poésie, la science, l'histoire, la philosophie, n'avaient aucune

accointance avec la langue vulgaire : d'où l'on peut hardiment conclure que, hors de la noblesse et du clergé, il n'existait pas de citoyens, même dans le sens le plus restreint de ce mot. De cette privation de toute participation à la vie et aux affaires publiques, imposée à la classe la plus nombreuse, on déduira sans peine aussi l'absence des sentiments moraux, et de l'élément si fécond du patriotisme, source de tout progrès. Une nation dénuée de la force de faire prévaloir son langage est comme plongée dans une léthargie. Or, le parler vulgaire des Gaulois n'était pas encore une langue nationale, puisqu'il était frustré de tout droit politique. Son état exprime nettement celui de cette société paralysée, dénuée qu'elle était de son principal moyen d'action.

Sa première conquête eut lieu dans l'ordre civil et politique; elle étouffa dans son sein la suprématie des Franks, qui finirent par s'y dissoudre : leur langage, en effet, disparut de la France, et la puissance resta aux mains des représentants de la latinité, qui régnèrent, par l'unité religieuse, six siècles encore par delà, tout en perdant peu à peu du terrain.

Dès lors, on juge aisément que la langue française représente, dans les fastes nationaux, le principe du progrès, de l'indépendance, et que ses destins racontent fidèlement ceux du droit public. Ces faits aident à comprendre comment elle resta clouée dans son berceau, ainsi que notre civilisation, pendant plus de huit cents ans, avant de faire ses premiers pas.

La société grecque et la société romaine s'étaient perfectionnées bien plus vite; mais Athènes et Rome avaient des professeurs, des poëtes, des savants, des législateurs, des prêtres, des orateurs, qui répandaient leur parole ou leurs écrits en usant de la langue vulgaire par eux incessamment épurée; de sorte que les lumières de leur érudition, se propageant au loin dans toutes les classes à la fois, entretenaient le mouvement, et préparaient la nation tout entière à des progrès nouveaux. Dans ces sociétés, le travail de l'action intellectuelle était général et spontané. Rien de semblable n'aurait eu lieu, si Eschyle, Aristote et Démosthène eussent écrit et parlé en sanskrit, ou si Virgile, Cicéron, Sénèque et Lucrèce avaient apporté au Forum et dans les écoles la langue de l'ancienne Grèce. Tant que le langage d'un peuple n'est pas devenu littéraire et classique, ce peuple n'est pas constitué, parce que l'esprit public est encore à naître.

Il nous paraît que ce point de l'histoire de notre civilisation, dont les révolutions du langage pouvaient seules donner la clef, n'a pas été suffisamment analysé, et que, négligeant le principal pour l'accessoire, l'on a été conduit, surtout de nos jours, par la séduction des systèmes, à trop sacrifier au fait de la rivalité des Gaulois et des Franks; à la tardive réaction des vaincus contre les anciens conquérants, considérations un peu hypothétiques, et dont il a fallu s'exagérer la valeur, afin de leur donner une cohésion assez solide pour qu'elles pussent porter le poids d'une théorie. Nous osons supposer qu'une étude vraiment philosophique du langage, ou plutôt des langages qui luttaient alors, chacun avec leur principe, à travers le sol de notre pays, eût rendu ces spéculations moins hardies, moins sérieuses, lors même que le document précieux légué par le chroniqueur Richer eût continué de rester dans l'oubli; car elles s'exercèrent d'autant plus librement, que la disette des monuments contemporains rendait toute controverse difficile, et favorisait des conjectures, rehaussées de l'éclat d'un talent que les grâces du style et la richesse de l'imagination rendaient entraînant.

Mais, en dépit de cette fascination que le génie légitime, il faut le confesser avec l'éditeur du livre de Richer, dont la Société de l'histoire de France vient de doter le monde savant, ces luttes entre les Franks et les Gaulois, principalement en ce qui concerne l'expulsion des Carlovingiens et le triomphe de la dynastie qui leur succède, ne sont que l'ingénieux prétexte d'un système neuf et piquant. Contemporain de ces discussions, ayant vécu parmi les grands et les princes qui participèrent à ce mouvement, Richer ne trahit nulle part une préoccupation de ce genre, et ne mentionne aucun fait de nature à corroborer cette opinion. Loin de là : il semble que sa narration infirme, çà et là, ces suppositions, par la naïveté avec laquelle on lui voit présenter les événements sous un point de vue tout autre, plus simple, et partant plus vraisemblable.

Cet effort du peuple des Gaules, pour évincer la maison de Charlemagne à cause de son origine franke, et pour laver tardivement la honte des invasions germaniques, eût exigé la vigueur du sentiment patriotique, et parmi la population jadis asservie, une vitalité des traditions, un concert de volontés, qui étaient impossibles dans l'état humble, secondaire et servile où la langue vulgaire avait été maintenue, et plus impraticable que jamais au

dixième siècle, où régnait si despotiquement le latin, la plus pesante des entraves au développement d'un esprit national.

Miroir fidèle où se réfléchissent tous les événements de notre histoire, la langue française n'a pas reçu l'empreinte de ces longues querelles de races, gratuitement supposées entre la souche gauloise et la race germanique. Cette langue alors n'était pas assez vigoureusement trempée pour soutenir de telles luttes; donc, elles n'eurent pas lieu. Si d'ailleurs elles se fussent allumées, la chaleur qu'elles eussent apportée dans les âmes, aurait à l'instant développé, fortifié et fait fleurir l'idiome parlé par un peuple prenant possession de ses droits et de son indépendance. Une telle rivalité, faisant éclore des sentiments élevés et nouveaux, eût éveillé le génie national et produit de ces monuments écrits qui sont les combats de la pensée.

Mais, comme ce genre de preuve, assez délicat, risquerait de sembler trop métaphysique, il est aussi opportun, dans le but d'assigner à l'influence germanique sur notre langue sa modique, sa réelle valeur, que dans celui de corroborer l'évidence des vérités historiques où nous avons pénétré par la philologie, d'étayer notre opinion sur des bases matérielles. Richer, le plus explicite des narrateurs de cette révolution qui éteignit la maison carlovingienne, nous les fournira; son consciencieux et savant éditeur, M. Guadet, les a fort habilement isolées.

Partisan déclaré des descendants de Charlemagne, et historien à peu près impartial de cette secousse politique, Richer, moine de Saint-Remi de Reims, en rapporte soigneusement les détails. Durant les derniers souverains de la dynastie déchue, il nous montre la famille des Capétiens pleine de scrupules à l'égard de la légitimité de ses princes; loyale jusqu'aux limites de l'intérêt du pays et de l'ambition personnelle, acceptant d'abord le trône dans un moment de crise, où la nécessité d'un chef de guerre puissant et digne d'être opposé aux Normands l'emporte, dans l'esprit des seigneurs, sur les droits d'un enfant; puis le restituant à Charles le Simple devenu majeur. Plus tard, nous voyons Hugues le Grand, au comble de la puissance, proposer la restauration de la race de Charlemagne, et les seigneurs, dociles, allant chercher Louis d'Outre-mer chez les Anglais, pour le mettre à leur tête. Lothaire, Louis, succèdent sans exciter de répugnances, et le duc suit le premier, à la guerre qu'il a de lui-même entreprise contre le roi Otton de Germanie.

Quand enfin, dans une assemblée publique, Hugues Capet est élevé sur le pavois au mépris de Charles de Lorraine, Richer, qui reproduit les discours prononcés pour et contre ce parti, ne fait aucune mention de cette aversion des Français contre des princes de source allemande. Cependant, de part et d'autre, tous les griefs ont été énoncés. Comment celui-là serait-il demeuré dans l'oubli? Mais, loin de là, Richer ne semble pas même se rappeler qu'il a existé deux races, ni que les deux compétiteurs ont une origine différente. Charles de Lorraine, rejeté comme incapable, est déchu par ses mauvaises mœurs, et à raison de ses relations avec des parjures, avec des sacriléges. Il n'est question que de l'intérêt du pays. Lors même que Hugues a reçu la couronne, il conserve tant de respect pour le sang des rois légitimes, qu'il a scrupule d'attaquer le premier l'armée de Charles, et demeure immobile en sa présence, attendant qu'on le contraigne à se défendre. En outre, il est aisé de reconnaître que Charles avait conservé nombre de partisans, surtout parmi le peuple des villes, composé de ces mêmes Gaulois que l'on doue d'une haine si intelligente, et dans lesquels il est impossible de retrouver, en quelque manière que ce soit, que l'on nous passe cette expression, les derniers Mohicans de la France.

D'un autre côté, Gerbert, le plus savant homme de son siècle, et Adalbéron, évêque de Laon, chefs du parti capétien, n'avaient aucune répugnance contre les Carlovingiens en général. Le premier avait été précepteur d'Otton III, sans perdre sa popularité dans la France occidentale; le second, répondant aux reproches de Charles de Lorraine, ne néglige aucun argument propre à justifier sa fidélité au parti contraire; il ne s'avise pourtant pas de cette raison si puissante, si facile, si bien propre à expliquer et à populariser ses répugnances.

Enfin, quel aurait été le but? Bannir des princes d'origine germanique, pour leur substituer une famille originaire du sol? Les grands du royaume eussent donc bien mal réussi. Naturalisés en France depuis le temps de Pepin de Landen, bisaïeul de ce Charles Martel qui combattit avec tant d'acharnement les Frisons, les Saxons, les Allemands et les Bavarois, les princes carlovingiens, issus de cette vieille famille, française à tant de titres, avaient assurément jeté de profondes racines dans le sol national. De tels souverains, rejetés comme étrangers, ne devaient sans doute céder

le trône qu'à des compétiteurs réputés originaires de France, ou établis dans ce royaume depuis un temps immémorial. Or, le chef des Capétiéns, Robert le Fort, père du roi Eudes et bisaïeul de Hugues Capet, était le premier prince français de sa maison. Cette dynastie, destinée à venger les Gaulois de l'oppression des Franks, était allemande; c'est Richer qui nous l'apprend. Le père de Robert le Fort était « l'étranger Witichin, Germain de nation. » « *Odo patrem habuit Rotbertum, avum vero paternum*, WITICHINUM ADVENAM GERMANUM (1). »

Ce document est précieux. S'il est permis de s'étonner, c'est de voir les querelles de race déjà si bien éteintes, et la fusion si bien accomplie, que la récente origine des Capétiens ne mit pas obstacle à leur avénement.

Rien ne prouve mieux le peu de part qu'eut le commun peuple à ces événements, qui furent l'œuvre des Franks eux-mêmes, définitivement ralliés à la majorité du clergé. L'état de vassalité où la langue vulgaire était encore maintenue nous avait fait pressentir cette annihilation de ceux qui la parlaient. L'influence très-bornée de la langue théotisque ou germaine sur les variations de la nôtre, démontre, en outre, que la noblesse avait oublié et fait oublier son origine, puisqu'elle n'imposa point son langage. La lutte était donc confinée, dans le domaine intellectuel, entre le latin et le français. Or, nous avons constaté que Hugues Capet n'entendait pas le premier de ces idiomes, presque constamment étudié par les Carlovingiens. Nous pouvons donc considérer l'avénement de la troisième dynastie comme le premier symptôme d'une réaction latente, non contre le principe germanique, mais plutôt contre Rome, en déduisant, des pages précédentes, que le français fut le langage vulgaire des premiers Capétiens.

(1) *Richeri Historiarum* lib. I, cap. V.

CHAPITRE III.

Premiers monuments écrits. — Effet de la superstition relative à l'an 1000. — Anarchie orthographique. — Absence de règles grammaticales, et confusion des dialectes. — Des formes du langage au douzième siècle. — Paradoxes de la philologie moderne : de la règle de l'S. — Exemples de quelques étymologies faussées par l'usage, et par l'ignorance du vieux français. — Confusion dans l'espèce des mots, due à la même cause.

A la fin du douzième siècle, le pape Innocent III adressait au chapitre métropolitain de Metz une lettre dont voici les premières lignes :

« .... Notre vénérable frère l'évêque de Metz nous a écrit que, dans le diocèse et dans la ville de Metz, une multitude de laïques et de femmes, entraînés par une ardeur immodérée pour les Écritures, se sont fait translater en langage français (*in gallico sermone*) les évangiles, les lettres de Paul, le psautier, les moralités de Job et plusieurs autres livres, se livrant à ces traductions avec complaisance, que ne puis-je dire avec prudence, dans le but présomptueux de se grouper, femmes et laïques, en secrètes assemblées et de se prêcher les uns les autres..... Réprimandés par des prêtres paroissiaux, ils leur ont résisté ouvertement, alléguant à l'appui de leur conduite des passages des Écritures. Certains d'entre eux, rebutés par la simplicité des prêtres qui leur transmettent la parole salutaire, pensent trouver du meilleur dans leurs livres, et l'exposer avec plus d'éloquence; c'est, du moins, ce qu'ils chuchotent à la dérobée. »

Innocent III blâme ces réunions ainsi que cette prétention de s'instruire, par soi-même, de ce que le clergé doit seul enseigner, et il se montre inquiet au sujet de ces traductions. Il invite le chapitre à châtier ces audacieux : « Recherchez avec sollicitude,

ajoute-t-il, l'auteur de cette traduction; scrutez son intention, la foi de ceux qui en usent, le fond de leur doctrine, et s'ils vénèrent le siége apostolique et l'Église catholique. »

Cette épître, émanée du pontife qui sut maintenir avec le plus de fermeté les principes de l'unité et de l'autorité de l'Église, met en relief la défiance qu'excitait l'usage du langage français, et les efforts du pouvoir spirituel pour éloigner les textes saints de l'interprétation populaire. La missive du pape prouve, en outre, que les homélies dont le concile de Mayence avait confié la traduction aux évêques ne suffirent pas longtemps à la piété ou à la curiosité des fidèles, qui bientôt imitèrent leurs pasteurs, prétendirent à les commenter, à les compléter, et sous l'impulsion d'une pensée qui dénote un certain travail des intelligences, cherchèrent, à l'aide de la langue vulgaire, des lumières plus vives et plus largement réparties.

Ce qui avait lieu à Metz n'était pas un fait isolé, et tout porte à croire qu'il se rattachait à une tendance générale. En effet, à partir de ce moment, les traductions, les commentaires, les paraphrases se multiplient, et c'est à la faveur de cette tendance, que l'on vit le jargon employé par la multitude s'élever au rang de langue littéraire. Un autre principe vint se joindre à celui-là, et faire éclore les lettres profanes.

A la faveur de l'affaiblissement de la royauté, et de la division de l'empire de Charlemagne, les grands du royaume avaient étendu leurs possessions aux dépens de la couronne, séparant ainsi des fiefs assez importants pour contre-balancer l'autorité des souverains. Ces ducs, ces comtes, ces princes, exercèrent une suprématie, par eux rendue héréditaire, sur les possesseurs des moindres seigneuries qui, traitant à leur tour leurs suzerains comme ceux-ci avaient traité les rois, se fortifièrent dans leurs domaines, et s'y constituèrent indépendants au détriment des grands vassaux, trop occupés à se défendre contre la royauté, pour réduire ces rebelles, à qui souvent elle prêta son assistance, afin d'organiser la division à son profit. Comme ces coutumes s'établirent au mépris du droit, elles suscitèrent une myriade de luttes particulières, et la physionomie de la société fut altérée profondément.

Abandonnés des principaux chefs, confinés chez eux par des intérêts sans cesse en discussion, les derniers Carlovingiens, cessant d'entretenir une cour, avaient réduit leur entourage aux seuls

officiers de leur maison. Flodoard, Abbon, Richer, nous montrent ces souverains vivant en simples particuliers, quand ils ne sont point occupés à la guerre ou à présider les assemblées publiques. Ce qui leur faisait perdre la prérogative de trôner en maîtres sans rivaux, la conférait aux vassaux qui, relégués dans leurs apanages et prétendant à y être chefs suprêmes, réglaient leur maison sur celle des rois et distribuaient aussi des charges d'officiers, avec une prodigalité quasi royale. Ces prétentions furent si souvent contestées et si difficiles à soutenir, que les seigneurs propriétaires, grands et petits, contraints de créneler leurs résidences, et de les escarper à la cime des montagnes, à la tête des défilés les moins accessibles, furent réduits, prisonniers volontaires, à se constituer les gardiens de leurs fiefs.

Du dixième au douzième siècle, tout élément de centralisation politique disparut donc, ou à peu près, du royaume de France; la noblesse, au lieu de fortifier le pouvoir royal, s'en alla régner dans les solitudes des campagnes; et de même que jadis l'humilité des saints avait créé des ermitages dans les cavernes des rochers et les ténèbres des forêts, de même la féodalité, dans une pensée toute contraire, fondait, au milieu des déserts, les thébaïdes de l'orgueil.

Cette domination, exagérée dans les campagnes jusqu'au brigandage, était rarement assez forte pour subjuguer les grandes villes, dont les habitants l'emportaient trop en nombre sur les seigneurs. Aussi, grâce à la dispersion des forces de leurs anciens vainqueurs, les cités commencèrent-elles à se reconnaître, à s'agiter, à revendiquer des droits communs. C'est de la sorte que l'organisation féodale prépara la naissance de la bourgeoisie et l'affranchissement des premières communes. Des corporations civiles s'établirent, qui transmirent le mouvement et la vie à la langue du peuple.

Alors les rois tendirent à se chercher des auxiliaires contre les nobles, parmi ces affranchis dont ils favorisèrent les entreprises; ils s'assurèrent de l'appui populaire, et se constituèrent les chefs de ces réactions nationales, confinées d'abord dans les villes. Leur principal moyen fut l'organisation des cours de justice, et de diverses magistratures qui relevassent du pouvoir souverain; établissements qui exercèrent une puissante action sur les destins du langage. Voilà comment, par un enchaînement fatal et mystérieux, le principe de la liberté naquit de l'oppression extrême; l'existence poli-

tique des peuples et de l'idiome qu'ils parlaient, de leur abaissement profond; la ruine des seigneurs féodaux, de l'excès de leur autorité; et la grandeur future des chefs de la monarchie, de la spoliation presque absolue de leur puissance légitime. Cette magistrature, leur création, l'instrument de leurs prochaines victoires, était destinée à les abattre un jour, en enchaînant la volonté individuelle, au pied du principe immuable de l'égalité de tous devant le trône de la loi. Le langage français réfléchit toutes ces révolutions, et ses progrès sont parallèles à ceux du droit public. Ainsi, nous côtoyons l'histoire générale sans nous départir de notre sujet.

L'Église, en préparant les esprits, à l'aide de l'instruction théologique, à deviner les éléments de la saine philosophie sous l'impulsion invincible de la nature, coopéra indirectement, à son insu, à ces transformations successives: le principe d'équité, d'indépendance, de vérité brûlait toujours au fond du dogme où Jésus-Christ l'avait allumé, et en dépit des efforts des hommes pour étouffer cette éternelle flamme, elle était destinée à dévorer tous les obstacles entassés sur elle, à en soulever les cendres et à éclater sur le monde. Nous ne saurions trop isoler l'action providentielle et divine, des combinaisons plus ou moins funestes dues à la politique humaine. Celles-ci n'ont duré que la vie des choses mortelles; ce qui provenait d'en haut s'accomplit encore, et brille toujours de l'immortelle jeunesse de la vérité.

Bornons-nous, en ce moment, à signaler, à son avénement, le germe de ces révolutions dont notre idiome a gardé l'empreinte, et à constater la situation intellectuelle de la France à partir de la fin du dixième siècle.

Toujours armés, toujours en défiance, isolés les uns des autres, les vassaux séquestrés à la campagne au fond de leurs donjons, se trouvèrent forcément réduits à la compagnie de leurs hommes liges, de leurs soldats, des officiers composant leur maison, et des cultivateurs du sol, gens grossiers, incultes, et parlant confusément un des nombreux patois ou dialectes de la langue romane. S'il était permis de supposer que certains d'entre eux eussent conservé quelques traditions théotisques, on serait conduit à avouer que ces vestiges durent s'effacer dans l'absence d'exercice, et que les seigneurs furent contraints à se servir de l'idiome des serfs pour en être entendus. Mais, comme cet idiome leur fut inoculé sans grammaire et sans doctrine, comme ils le reçurent à l'état purement

oral, chacun dans leur province, avec toutes ses variations de pays à pays, et sa confusion bigarrée, les progrès du français n'émanèrent point de la noblesse rustique, et l'unité dans les formes linguistiques ne prévalut pas. Ces barons étaient profondément abrutis par leur vie sauvage; l'égoïsme du régime féodal les éloignait de toute idée générale et du commerce de leurs égaux. L'ennui naquit pour eux de cette vie uniforme et solitaire.

C'est alors que l'intelligence populaire commença à spéculer sur cet ennui de ces maîtres de la terre. De même que les marchands venaient colporter de castel en castel les produits de l'industrie des villes et les objets nécessaires à la vie, de même il survint des colporteurs de chansons, d'histoires, de légendes, de récits merveilleux, empruntés, soit aux anciens poëmes de l'Allemagne, autrefois répandus par Charlemagne, et dès lors imités d'âge en âge; soit aux traditions populaires des Maures d'Espagne, ou de leurs voisins et disciples, les peuples de la Septimanie. Les Scandinaves, les Bretons, les Normands, s'étaient aussi transmis tour à tour les rudiments d'une poésie qui, dit-on, prit naissance dans l'Inde, et suivit les migrations consécutives des tribus asiatiques.

Quoi qu'il en soit, ces conteurs nomades, qualifiés de *trouveurs*, de ménestrels, de jongleurs, jouant, dans la société occidentale, le rôle des rhapsodes de l'antiquité grecque, passent pour avoir fait résonner à travers notre pays les premiers accents de la muse française. D'abord, sans doute, ils écrivirent peu; mais il est présumable que l'on tint à conserver leurs récits pour égayer les longues soirées d'hiver. Les moines, les chapelains, furent les premiers copistes; plus tard, ils inventèrent à leur tour, et leur exemple fut suivi; car les premières productions du génie national obtinrent un prodigieux succès.

Sous cette double influence, profane et sacrée, des romans et des commentaires, ainsi que des traductions de l'Écriture, la langue française, si longtemps captive, prit un rapide essor. Les progrès de la civilisation de l'Europe avaient été retardés jusqu'au milieu du onzième siècle, tant par l'établissement du régime féodal que par d'autres causes diversement appréciées, et parmi lesquelles il convient d'en exposer une qui dépeint assez vivement les mœurs du temps, la puissance des superstitions, la profondeur de l'ignorance publique, et qui a contribué à tenir la société dans une torpeur étrange durant près de cent années.

Une erreur singulière, surgissant de la poussière des cloîtres, s'était propagée parmi toutes les classes. On croyait que la fin du monde était proche, et l'on attendait, dans un désenchantement amer des choses périssables, le dernier jugement. Ce bruit, suivant Mabillon, partit de la Lorraine au dixième siècle, et se répandit par tout l'univers. Dans les dernières années, l'heure de la catastrophe fut même fixée; le signe précurseur devait être la coïncidence de la fête de l'Annonciation avec le vendredi saint : fait qui n'offre rien de prodigieux, rien de rare; car nos recherches nous ont appris qu'il eut lieu en 908, en 970, en 981, en 992 et en 1065, années où Pâques tomba le 27 de mars. Une appréhension semblable prouve que l'on ne savait guère comment on vivait, et que l'on était peu exercé dans la science du calcul.

Mais cette opinion de la brièveté du monde était bien plus ancienne; pour la saisir à son origine, il faut remonter jusqu'au temps de saint Grégoire le Grand. On lit, dans les *Annales bénédictines*, que le synode de Mayence eut à juger, en 847, une pseudoprophétesse des frontières de l'Allemagne, nommée Théote, qui troubla les esprits dans l'évêché de Constance, en faisant circuler le récit d'une révélation céleste qu'elle avait eue, touchant la prochaine fin du monde. Elle fut fouettée et condamnée au silence.

Néanmoins, ces idées prirent de la consistance. A force de remuer, de paraphraser, d'interpréter les textes, on tira d'une prophétie de Daniel, et surtout du chapitre xx de l'*Apocalypse* de saint Jean, des arguments propres à rendre cette erreur spécieuse, et sur l'autorité desquels on marqua l'an 1000 comme le terme fatal. L'Apocalypse annonce que, sous cette date, le dragon, qui est Satan, sera déchaîné, et la première résurrection des morts aura lieu. « Heureux, ajoute le texte, heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection; la seconde mort n'aura point de pouvoir sur ces hommes, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans. »

Les âmes pieuses et crédules, dans leur ardent desir de profiter de la première résurrection, et d'entrer de plain pied dans la vie éternelle, se plongèrent dans le renoncement, l'aumône et la prière. L'imminence du cataclysme inspira des prédicateurs, à qui saint Mathieu et saint Marc, dans leurs *évangiles*, fournissaient en abondance des documents vagues sur la proximité du retour du

Christ et de la consommation des âges. Quelques religieux éclairés combattirent ces chimères, et parmi eux, Abbon, abbé de Fleury, qui réfuta un jeune clerc prêchant ouvertement dans les églises de Paris sur la fin du monde, et y assignant le terme de l'an 1000. Ceci se passait en 995. La tactique de l'abbé consistait à opposer la lettre à l'interprétation forcée des Écritures. Mais si de telles illusions, facilement accréditées parmi les classes malheureuses, furent révoquées en doute parmi les puissants qui avaient tout à perdre, elles ne furent pas moins partagées par le bas clergé, instrument immédiat de l'instruction populaire : elles s'élevèrent même plus haut; car, longtemps après, à la fin du onzième siècle, un des hommes les plus éclairés de ce temps, saint Norbert, les acceptait encore, et ne craignait pas d'avouer, à ce sujet, des révélations divines, à lui personnelles; indices évidents de sa constante préoccupation à cet égard. Saint Bernard fut obligé de discuter avec lui pour lui ôter cette persuasion.

Mais, dira-t-on, l'an 1000 était expiré. Rien ne prouve mieux la ténacité de cette croyance. En effet, le Temps ayant survécu aux pronostics antérieurs, on n'osa pas renoncer à ces chimères, et l'on observa que, saint Jean ayant écrit à Patmos dans son extrême vieillesse, sa prophétie devait se vérifier mille ans après l'heure où il avait reçu les visions, ce qui en prorogeait l'accomplissement de près d'un siècle.

Quoi qu'il en soit, l'influence de cette superstition est avérée; l'on ne saurait, disent dom Toustain et dom Tassin, nombrer les chartes de donation aux églises et aux monastères, pendant les neuvième, dixième et onzième siècles, à raison de la prochaine fin du monde. Nous avons, en parcourant le cartulaire de l'abbaye de Cluny, observé que, vers la fin de l'ère carlovingienne, et à l'aurore de la dynastie suivante, les formules : *termino mundi appropinquante, — crebrescentibus ruinis*, etc..., président à la plupart des actes de libéralité, et les motivent. En examinant ces actes, on voit des maris abandonner leurs familles, des pères plonger leurs enfants dans la misère, par stipulation expresse, et se défaire de tous leurs biens, de leur vivant, moyennant des prières ou des messes. Les clauses de ces conventions expriment un détachement absolu des intérêts mondains, un dédain religieux des liens du sang, et une détresse morale inexprimables.

Quelques auteurs, remarquant que cette manie a considérable-

ment enrichi les établissements religieux, ont fort à la légère accusé le clergé de l'avoir entretenue et augmentée. Tel n'est pas l'avis de Mabillon. A la vérité, ce bénédictin, pour infirmer ces suppositions, ne trouve d'autre argument que de rappeler la pseudoprophétesse fouettée en 847 par ordre du concile de Mayence; raison peu concluante en ce qui regarde les âges suivants; car saint Norbert prêcha la même doctrine, et ne fut point flagellé.

Évidemment, le clergé fut sincère dans sa participation à la folie de l'époque. Il partagea la croyance des nations; il la fortifia pour appeler et maintenir dans les voies du salut les fidèles menacés, et s'il reçut des dons multipliés, il ne s'empressa pas de les mettre à profit. Les couvents d'alors restaient pauvres, l'ascétisme était rigoureux. On réformait les abbayes avec activité; les seigneurs se défaisaient de leurs commanderies, et partout la discipline reprenait son austérité : clercs et laïques, se considérant comme des voyageurs durant une courte halte, laissaient déchoir tout, hors leur âme. Vers 1060, dans une époque profondément dévote, les monastères tombaient en ruine, la pluie ruisselait dans les églises lézardées, et l'on dédaignait de reconstruire des monuments destinés à durer si peu. On ne les réédifia qu'après la dissipation de ces terreurs, et presque simultanément. Aussi, observe-t-on que presque toutes nos anciennes églises, rebâties à diverses reprises, le furent de fond en comble, entre 1060 et 1180.

Ainsi, dans un intérêt de corporation très-naturel, Mabillon est partial, en s'efforçant de réduire à néant la part du clergé dans ces superstitions; et la philosophie ne l'a pas été moins, dans un sens opposé, quand elle a suspecté la bonne foi des clercs. Ce qu'elle aurait dû apprécier, c'est l'influence morale du fait en lui-même, et la physionomie d'une société plongée dans une sorte de léthargie, par une terreur aussi tristement frivole. Cette torpeur explique, même pour les temps qui l'ont suivie, la lenteur du progrès des institutions et des principes du vrai. Il y a là plus qu'un accident; c'est l'expression d'une époque désunie, incapable d'étendre au loin ses regards dans les perspectives de l'avenir, et par conséquent de fonder pour la postérité. La vie au jour le jour est inintelligente, stérile, et une nation dépourvue de la foi dans ses destinées reste forcément stationnaire. En de pareilles conjonctures, le sentiment national ne saurait s'éveiller; aussi expliquent-elles la longue enfance où demeurèrent dans notre pays la langue et la littérature.

Dès que l'on fut revenu des préjugés dont nous venons de retracer les conséquences, une animation nouvelle s'empara des hommes. Les sciences naturelles se firent jour, le peuple secoua ses chaînes à grand bruit, et chercha des garanties municipales. Les grands vassaux et la royauté se mirent aux prises; les Normands conquirent l'Angleterre; des soldats aventureux subjuguèrent Naples avec la Sicile, et l'Occident soulevé se précipita sur l'Orient sous le pieux prétexte des croisades.

Ces événements signalent une régénération, le patriotisme en sortit; la coalition des princes et de leurs sujets développa un germe d'unité politique; l'oriflamme rallia autour du trône tous ces seigneurs dispersés; l'émulation échauffa les peuples divers, et comme le premier besoin d'une civilisation qui travaille est la possession d'un langage, le français gagna sur-le-champ du terrain, se popularisa, et se constitua en peu d'années. Cette première révolution morale l'enrichit de beaucoup de mots, lui donna de la clarté, et les excursions des glorieux chevaliers qui le répandirent à travers le monde, le mirent en honneur en l'illustrant au dehors.

Les expéditions d'outre-mer eurent une action sur le fond même de cette littérature naïve et grossière, en allumant l'imagination des poëtes et du public. Aussi, à la faveur de ces motifs d'excitation, les formes du langage varièrent tellement, dans l'espace de peu d'années, que les fils comprenaient avec peine le parler de leurs pères, et qu'il fallut recopier souvent les manuscrits, pour en faciliter l'accès à toutes les classes. De là proviennent la singulière rareté des textes originaux de cette première époque, et la succession nombreuse des copies rajeunies; refontes qu'il n'est pas aisé de caractériser; car, aux obstacles dont le temps est la source, se joignent ceux dont la différence des dialectes est le motif. Cette effervescence favorable dura deux siècles environ, jusqu'au règne de Louis IX, qui marque l'apogée de cette période, dans le langage comme dans l'état social. Durant ce temps, les copies de tous les ouvrages se multiplièrent, en suivant fidèlement la marche rapide de la transformation philologique; et comme le parchemin, le vélin, étaient fort chers, les anciens livres, hors d'usage et remplacés, étaient blanchis à la pierre ponce, et utilisés, soit à former d'autres volumes, soit à recevoir la transcription des actes publics. Les palimpsestes de ce temps-là sont très-communs.

La rapidité de ces variations explique pourquoi, bien que depuis longtemps déjà l'on écrivît des livres de piété, des sermons, des fabliaux, des chansons et des romans; pourquoi, dis-je, les textes parvenus jusqu'à nous, même des plus anciens ouvrages, sont exécutés avec les signes graphiques du treizième siècle.

Un argument se présente encore en faveur de cette assertion : il repose sur la différence qui existe entre les plus vieux de ces manuscrits, rajeunis déjà, et ceux qui sont postérieurs de la moitié d'un siècle. Il est douteux que le fameux texte des *Quatre livres des Rois*, et celui de *la Chanson de Roland*, les plus reculés que nous possédions, soient antérieurs aux premières années du treizième siècle; cependant ils diffèrent essentiellement, par le style et l'orthographe, des autres romans chevaleresques, des autres traductions de l'Écriture, dont les copies sont plus récentes de quelques années.

Peut-être sera-t-on bien aise de juger, preuves en main, de la nature de ces variations : plusieurs traductions successives d'un même texte nous en fourniront le moyen. Comme le sujet est le même pour les deux versions, et que la différence ne porte que sur la forme, ces exemples concluants nous permettront de faire sentir, à l'aide d'une courte citation, des nuances qui, pour être mises en lumière avec d'autres textes, exigeraient la comparaison de fragments très-étendus.

M. Leroux de Lincy a inséré, dans son excellente édition des *Quatre livres des Rois*, des tableaux qui contiennent des modèles choisis de plusieurs versions d'un même texte, passant en revue cinq siècles consécutifs. Comme une critique éclairée a présidé au choix de ces exemples, nous n'aurons qu'à copier l'honorable travail de M. de Lincy, à qui nous emprunterons les cinq translations du premier psaume de David (1).

(1) Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentiæ non sedit.

Sed in lege Domini voluntas ejus : et in lege ejus meditabitur die ac nocte.

Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum; quod fructum suum dabit in tempore suo.

Et folium ejus non defluet; et omnia quæcumque faciet, prosperabuntur.

Non sic impii, non sic : sed tanquam pulvis quem projicit ventus à facie terræ.

Ideo non resurgunt impii in judicio; neque peccatores in consilio justorum.

Quoniam novit Dominus viam justorum; et iter impiorum peribit.

VERSION DE LA FIN DU XIIe SIÈCLE.

« Beoneuret li hom ki ne alat el conseil de féluns, en la veie de pécheurs ne stout, et en la chaere des escharnisurs ne sist.

« Mais en la lei del Seinur la voluntet de lui; e en la lei de lui penserat par jur e par nuit.

« E iert ensement cume fust trespiantet dejuste les ruisals des ewes, lequel sun fruit durrat en sun tens.

« E la foille de lui ne decurrat; e tuit ceo que il ferat serrat fait prospre.

« Nient issi felun, mais ensement cume puldre, lequel degetet u venz.

« Pur ceo ne resurdrunt li felun el juise, ne li pecheur en la assemblée des justes.

« Kar cuneut li sires la veie des justes, e léire des feluns perirat. »

VERSION DU XIIIe SIÈCLE.

« Beneit soit le bier qui ne foreie el cunseil des engrès, et ne estuet en voie de pécheours, et ne siet en la chaière de pestilence.

« Mais sa volenté fust en la volenté de nostre Seignor; et il pensera en la lei, par jour et par nuit.

« Et il sera si com arbre que plantée est juste le cours des eawes, lequel donra son fruit en temps sesonale.

« Sa foille ne cherra; et totes choses qecumque il fera, tudis en prospérunt.

« Ne mie issint sont les engrées; mais si com le poudre que le vent degette de la face de terre.

« Por ceo ne lèveront les angrées en judgement, ne les pécheours, el cunseil des justes.

« Quar nostre Seignor conust la voie des justes, et le chemin des engrées périra. »

Cette seconde translation, indépendamment de certaines divergences lexicographiques, auxquelles a pu contribuer la différence des dialectes, marque certainement, par rapport à la structure de la phrase, à sa lucidité, à la régularité de sa contexture, un progrès,

qui apparaîtrait plus grand encore, si nous expérimentions sur un texte purement original, c'est-à-dire, dépourvu de l'appui du latin. Le siècle suivant nous montre une lexicologie plus avancée, un langage non moins précis, mais plus prolixe. Nous aurons à expliquer ce ramollissement de la langue, en racontant l'histoire de la prose française.

VERSION DU XIV[e] SIÈCLE.

« Beneuré est li homs qui n'ala pas ou conseil des félons, et qui ne stut pas en la voie des pêcheurs, et qui ne sist pas en la chaière de pestilence.

« Mais sa voulenté est en la loy nostre Seigneur ; et en la loy d'icellui pensera par jour et par nuit.

« Et il sera comme li fust qui est plantés de costé le décourement des yeaues, qui donra son fruit en temps, etc.... »

Le style du siècle suivant est plus rapide, et surtout plus français; mais il est moins ferme et moins exact.

VERSION DU XV[e] SIÈCLE.

« Benoist est l'oume qui ne va ou conseil des mauvais, et ne se tient en la voie des pécheurs, et ne sist ou jugement de faulceté.

« Mais sa voulenté est en la loi de nostre Sire; et en sa loy pensera par jour et nuit, etc. »

Benoist est une faible traduction de *beatus ;* le douzième siècle avait dit *bienheureux*. Le treizième rachète ce petit défaut en mettant le verbe au subjonctif, ce qui a plus de mouvement : Bénit *soit* le baron qui.... (*vir* avait paru trop faiblement rendu par le mot *homme*). Remarquons aussi que le traducteur du temps de saint Louis restituait bien plus vivement le sens du verbe *abire* (*qui non abiit in consilio impiorum*), au moyen du verbe *foreier*, forme primitive de *fourvoyer*, que ne faisaient ses rivaux avec le simple verbe *aller*. Enfin, pour ce qui est du quinzième siècle, *sedit in cathedra pestilentiæ* est fort négligemment interprété par *assis au jugement de fausseté*.

VERSION DU XVIe SIÈCLE.

« Heureux celui qui ne s'est retiré au conseil des meschans, et n'a cheminé par la voye des pêcheurs, et ne s'est assis en la pernicieuse séance des moqueurs et des contempteurs de Dieu;

« Mais a mis son desir en la loi du Seigneur; et pense en icelle nuict et jour.... etc..... »

C'est la pire des cinq traductions, la plus pesante et la moins juste. *Non sedit* est fort mal rendu par — *et ne s'est assis en la pernicieuse séance*. *Moqueurs et contempteurs de Dieu* est redondant, flasque et déclamatoire. — A mis *son desir* en la loi, est une faible expression, quand le texte porte *voluntas*. Le treizième siècle a seul produit ce passage sous une forme vive et accentuée, à l'aide d'une répétition qui n'est pas sans art : « Mais sa volonté est *en la volonté* du Seigneur. »

Le dernier exemple, pris dans le seizième siècle, est un reste de la langue épaisse et dogmatique des clercs. Les lettrés profanes parlaient déjà, comme nous le verrons, un autre langage.

Sous le règne de saint Louis, qui marque l'épanouissement de la première période littéraire de notre langue, elle demeura quelques instants stationnaire; elle fit une halte, pendant que la société se rasseyait sur des bases plus solides, et que l'absence de commotions intérieures laissait paisibles et inaltérés l'équilibre politique et les mœurs de la nation.

Durant cette phase curieuse de notre histoire philologique, le génie naturel du peuple s'exerça dans toute sa sauvage indépendance. Les maîtres de l'antiquité ne furent guère mis à profit par les auteurs de nos épopées; la fantaisie paraît avoir présidé à ces compositions, reflets fidèles de la vie et du goût de l'époque. Quant à l'instrument dont ils se servirent, ils l'acceptèrent tel que les siècles le leur avaient forgé, et ces progrès du langage ne furent pas, sous leur plume, le résultat d'une doctrine.

Homère et Virgile eurent, certes, peu de part dans le style et l'agencement de ces poëmes sans artifice, et je ne pense pas que des auteurs munis d'une véritable érudition grammaticale eussent écrit des compositions distribuées sans art. Des lois de conven-

tion n'auraient pu régir le détail du style, sans régir à la fois l'ensemble des compositions. Dès que les peintres surent dessiner avec correction les formes humaines, ils surent arranger les figures d'un tableau dans un ordre harmonieux et savant.

On n'observe ici rien d'analogue, et la raison démontre qu'il en était autrement : les rhéteurs, les grammairiens, sont en général, parmi les auteurs d'une langue, les derniers en date. C'est longtemps après Homère, Eschyle et Sophocle, que paraît un Zoïle; Quintilien succède au siècle de César; les traités sur la grammaire, sur l'art poétique, foisonnent au pied des vieilles littératures; et nul mortel sensé ne s'avisa jamais de tracer les règles d'une langue ou d'une littérature à naître, ces règles qui sont les procédés, les inspirations du génie, érigés en préceptes. Le français n'avait pas eu d'écrivains, il n'avait pu produire ni grammairiens ni critiques : ses formes, livrées à cette époque à la diversité des dialectes et du caprice, furent incertaines, mobiles; elles ne sauraient, isolément considérées, fournir à un esprit sérieux et positif l'objet d'une étude saine, satisfaisante, ni donner lieu à un seul jugement sans réplique.

Il est donc malaisé et souvent imprudent de chercher à caractériser philologiquement ce parler si changeant, rejeté des écoles où le latin absorbait toute la place, ce parler dont les copistes, obscurs indigents de la pensée, dépourvus de modèles et sans autre guide que l'oreille, s'efforçaient de reproduire le son, en combinant les lettres dans l'ordre le plus clair et le moins compliqué. La comparaison du latin écrit, avec le latin prononcé, les aidait dans leurs conjectures orthographiques : de là cette conformité entre la lexicographie des deux langues, bénévolement attribuée à une recherche, à un respect des étymologies auxquels on ne songeait guère. Par exemple, on voit souvent ces copistes écrire *les hume*, pour les hommes, au mépris de l'origine latine, parce qu'en écoutant psalmodier les offices, ils ont reconnu que *um* se prononce fréquemment *ome*, surtout à la fin des mots, où l'intonation allongée les a frappés davantage, comme dans ces mots : —*fidelium Deus omnium*....... *in sæcula sæculorum*..... etc.... *Un*, en latin, se prononçait souvent *on*; *mundus*, pur; ils écrivaient le *mund*, pour le monde, et *mun* pour l'adjectif possessif *mon*. On multiplierait les faits de ce genre, qu'il suffit d'indiquer.

Une règle négative qu'ils cultivèrent de prédilection, fut déduite

de cette maxime : Dans le doute, abstiens-toi. Ils s'abstinrent souvent, et la pluralité des mots furent abrégés, ce qui est un signe de barbarie, comme l'a observé Voltaire, en généralisant trop sa pensée. L'incertitude, au surplus, devait être universelle, en ce qui concernait la peinture d'un langage traditionnellement enseigné, langage dont la prononciation variait de province à province et presque d'une commune à l'autre. Comment révoquer en doute ces variations, quand en examinant des patois tels que ceux de la Lorraine ou de la Franche-Comté, débris reconnaissables des vieux dialectes romans, on constate encore aujourd'hui, dans le seul département du Doubs, la coexistence de cinq à six patois que l'on peut réduire à deux genres, ceux de la montagne et ceux de la plaine; les premiers étant inintelligibles pour les habitants du pays plat! Au milieu du Jura se conserve un autre langage, tout particulier, qui s'évanouit brusquement entre deux hameaux, pour laisser place à un autre, abandonné lui-même sur les bords de la rivière d'Ain.

Ces anomalies étaient bien plus tranchées encore au moyen âge : à l'époque où l'on écrivit les premiers livres en langue vulgaire, on distinguait nettement ces diverses formes. M. Leroux de Lincy cite un psautier, précédé d'une préface commençant par ces mots : « Veez ci lou psautier dou latin trait en romans en langue de Lorraine, » et où l'on rencontre ce passage :

« Et pour ce que nulz ne tient en son parleir regle certeine, mesure ne reson, est langue romance si corrompue, qu'à poinne li uns entent l'aultre; et à poinne peut-on trouveir ajourd'ieu personne qui saiche escrire, anteir, ne prononcieir en une meisme semblant meinière, mais escript, ante, et prononce li uns en une guise, et li aultre en une aultre. »

Observez que ce psautier est de la fin du quatorzième siècle, et jugez par là de ce qui se passa cent cinquante ans plus tôt.

Le chroniqueur du monastère d'Andern raconte que les moines subissaient avec peine la suprématie d'une abbaye du Poitou ; *propter linguarum dissonantiam*. M. E. Leglay rapporte, dans son estimable *Histoire des comtes de Flandres*, que Quènes de Béthune, ayant été prié, à la cour de Philippe-Auguste, de réciter quelques vers, son dialecte picard excita la risée des seigneurs, et même d'une dame dont il était épris. Le trouvère, humilié, reprocha aux Français leur manque de courtoisie, dans une chanson en dialecte

de l'Ile-de-France, insérée par M. Paulin-Pâris, dans son curieux *Romancero*.

> Encoir ne soit ma parole françoise,
> Si la puet-on bien entendre en françois,

s'écrie le poëte. Ainsi la divergence de ces dialectes n'allait pas à les rendre entre eux antipathiques jusqu'à l'obscurité; chacun comprenait le langage de tout le monde, analogie qui favorisa la confusion entre toutes ces formes rivales. Un Français ayant séjourné quelque temps à Poitiers, s'en revenait frotté d'accent poitevin, comme il arriva, en 1187, au neveu du comte de Guines, qui, de retour auprès de son oncle, le salua *idiomate pictavico :* ce qui fut pris pour une raillerie, à laquelle le comte riposta par une réplique ironiquement poitevine. Voici donc un jeune moine qui désormais entremêlera les formes de la prononciation, et par conséquent de l'orthographe de deux dialectes. Que de trouvères errants et de moines copistes, sujets à changer de résidences, durent être placés dans de telles conditions!

La lexicographie était si loin d'être fixée, que les premiers romanciers, qui, rebutés par les difficultés de la rime, se bornaient à chercher des assonances plus ou moins approchées, ne se faisaient aucun scrupule de modifier la fin des mots suivant le besoin de l'oreille, et de leur donner cinq ou six terminaisons différentes : *sarazin*, *sarazineis*, *sarazinois*, *sarazinis*, *sarazans*, etc..... Ces fantaisies se manifestent, non-seulement à la chute, mais au milieu du vers, sans nécessité : le même mot, varié à sa désinence ou dans les syllabes médiantes, apparaît écrit de trois à quatre manières distinctes, dans l'espace de quelques pages, parfois de quelques lignes. Cherchez donc à deviner, ce que ces gens ignoraient eux-mêmes, les formes précises de la lexicographie, et construisez des systèmes absolus avec des exemples groupés!

Cette diversité hétérographique, difficile à expliquer pour ceux qui, forts de leurs études, s'entêtent à considérer le langage du temps comme émané du creuset de la logique et de l'érudition grammaticale, nous paraît moins étrange, si l'on se place au point de vue des écrivains. Ignorants de la meilleure forme, habitués à vivre parmi des gens de plusieurs provinces, et à entendre autour d'eux

les mots prononcés de diverses façons; partagés entre des autorités équivalentes et en désaccord, ces bonnes gens faisaient un choix; puis, le même terme se présentant derechef, leur apportait des scrupules. Alors, de peur de paraître ignorer d'autres formes non moins usitées et recommandables, ils y sacrifiaient, afin de satisfaire chacun et de montrer que les dialectes n'avaient pas de secrets pour eux. Il faut, pour prendre un parti, posséder une conviction; c'est ce qu'ils n'avaient pas.

Toutefois, le latin leur transmit certains usages qu'ils adoptèrent mécaniquement. Tel est, par exemple, celui de distinguer, dans un certain nombre de substantifs masculins, le sujet d'avec le régime, par l'addition ou la suppression d'un *s* final, et par l'emploi d'une double forme. *Li rois, du roi, les roi.* — *Li sires, du sire, les sire... Karles s'en vint à Aix;* — on dit à *Karle*, etc..... L'emploi de la double forme concerne plus particulièrement les noms propres: Begues partit..... Hervis *trouva Begon.*

Nous ne voyons là qu'une inintelligente application de la seconde déclinaison latine: *Dominus, domini, dominum.* Mais comme cet usage est parfaitement oiseux dans notre langue; comme on y dérogeait souvent; comme il implique des contradictions innombrables, par rapport à tous les mots de trois autres déclinaisons, il nous paraît que l'on a justement nié la valeur de cette découverte faite par M. Raynouard, au fond de deux grammaires provençales inédites alors, et publiées depuis, par l'un des adversaires de ce soi-disant précepte, préconisé sous le titre de règle de l'*s*.

Nous ne saurions comprendre comment les vestiges mal effacés d'une habitude latine pourraient constituer une règle propre et caractéristique de la langue française. Cette soi-disant règle, M. Daunou l'a niée; M. Fauriel ne la prit pas au sérieux: néanmoins, comme elle ouvrait un champ nouveau aux conjectures, aux systèmes des admirateurs passionnés du vieux français, ils lui attribuèrent une haute importance. « La règle de l'*s* a grandi, fait son chemin, écrivait il y a sept ans M. Guessard, et à l'heure qu'il est, elle a pullulé. Nous possédons maintenant la règle du *t*, la règle de l'*m*, la règle du *g*, la règle du *c*, la règle de l'*f*, et que sais-je encore? Quelques pas de plus dans cette voie, et tout l'alphabet y passera. »

L'un des philologues qui ont le plus contribué à entretenir cette foi superstitieuse en la grammaire de la langue d'oil, Gustave Fallot, excellent esprit que la mort vint trop tôt surprendre dans

son laborieux paradoxe, et qui s'en fût assurément dégagé plus tard, Fallot avait du moins procédé dans ses *Recherches grammaticales*, avec une méthode judicieuse. Il avait senti que, pour éviter la confusion entre des formes diverses des mêmes mots, dues à la divergence des accents provinciaux, il fallait d'abord isoler et caractériser chacun des dialectes, puis expérimenter tour à tour sur chacun d'eux. Ce triage fait penser à certains travaux inextricables que, dans les contes de fées, de malins génies imposent à des princesses livrées à leur pouvoir. Fallot fit un prodigieux effort; mais il n'avait pas eu une fée pour marraine.

Si l'on parvenait à opérer cette séparation bien nette entre les formes des dialectes, on arriverait, je le pense, non à exhumer des règles de grammaire, mais à prouver, plus formellement, que les auteurs du treizième siècle en étaient dépourvus; car la confusion qui existe dans les livres, entre plusieurs de ces patois, se retrouve en particulier dans chacun d'eux.

Voici une brève énumération des obstacles qui se multiplient pour éloigner toute certitude, et des causes d'erreur ou de doute qui infirment les systèmes.

La langue, avons-nous dit, devint, entre le douzième et le treizième siècles, sous l'influence de ses premiers écrivains, changeante et si mobile, si rapide en sa marche, que l'espace de cinquante années la modifie profondément. Or, les manuscrits, en général, n'indiquent ni le nom de leurs auteurs, ni le temps où ils ont écrit, ni le pays, par conséquent, d'où ils étaient. Les copistes à leur tour n'ont rien daté, presque rien signé, et la comparaison de plusieurs versions du même texte ne met en relief que des divergences aussi nombreuses que difficiles à expliquer. Le caractère de l'écriture, susceptible d'indiquer la date, ne fournit que des résultats suspects, parce que telle province figurait les lettres autrement que telle autre, parce qu'un vieux copiste écrivait autrement qu'un jeune, et que certains modèles ont pu exercer une influence sur le goût et le caprice d'un calligraphe, tandis que son voisin s'est formé la main sur d'autres monuments.

Pour ce qui est de la distinction des dialectes, supposez un Bourguignon copiant un manuscrit picard : il est évident qu'il risquera de confondre çà et là des formes orthographiques voisines. Supposez que ce Bourguignon transcrive un livre bourguignon sur un texte âgé de soixante ans, il laissera passer aisément nombre

de formes archaïques, et jugez du mélange que contiendra un livre recopié pour la cinquième ou la sixième fois, d'après une série de versions subordonnées toutes à cette quadruple action du temps, du dialecte, de l'incertitude et du caprice! Il y a plus encore : sur le bureau de l'écrivain se trouve un roman de chevalerie tracé par un Lorrain : un religieux de l'Artois qui a séjourné quelques années dans la Touraine ou le Poitou s'occupe à en dresser une copie. Voilà trois dialectes aux prises, entre lesquels notre homme n'a d'autre guide que sa prononciation particulière, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vague, de plus mobile et de moins certain.

Ainsi, l'on ne saurait pénétrer dans cette étude qu'à l'aide de la clef des dialectes, et ceux mêmes qui les ont employés ne la possédaient pas parfaitement. Leurs livres en font foi, en entremêlant des caractères propres à des pays différents. Comment distinguer, d'aussi loin que nous sommes, ce qu'ils n'ont pas réussi à discerner pleinement?

Nous sommes donc conduits à reconnaître, avec M. Guessard, qu'au moyen âge l'orthographe devait varier comme la prononciation, puisqu'elle n'en était que le calque; l'ombre de régularité qu'on y entrevoit tient à ce que les gens lettrés suivaient, même en français, les indications de l'analogie latine. Les autres s'efforçaient de copier le son de la parole; et comme la valeur des lettres est conditionnelle, comme l'oreille n'est pas un guide assuré, la copie ne saurait être d'une précision indéniable. Aujourd'hui même, si l'on prenait dix académiciens, non pas même originaires de divers points du royaume, mais tous parisiens, et qu'on confiât à chacun d'eux la rédaction d'un discours d'après un système orthographique immédiatement calqué sur la prononciation, nous ne craignons pas d'affirmer que ces dix versions d'un même sujet ne seraient pas semblables entre elles.

« D'ailleurs, et pour en finir sur ce point, il y a un moyen bien simple de comprendre par analogie l'orthographe déréglée, variable, mobile et singulière qui hérisse de tant d'aspérités les anciens textes français. Qu'on veuille bien jeter les yeux sur les épîtres de quelque cuisinière contemporaine, d'une de celles qui n'ont profité qu'imparfaitement du bienfait de l'instruction primaire, qu'on veuille bien, dis-je, examiner ce tissu orthographique, tramé par une

navette indépendante et capricieuse, on y trouvera toutes les irrégularités, toutes les fantaisies, tous les aspects étranges de l'orthographe du moyen âge. Ici quelle simplicité de moyens pour exprimer le son! c'est à rendre jaloux M. Marle lui-même. Là, au contraire, quel luxe, et que de superfluités! combien de lettres importunes, parasites, ridicules!

« Mettez maintenant un philologue, un savant, aux prises avec des documents de ce genre, écrits d'inspiration. Il y trouvera, si vous le laissez faire, des myriades de règles grammaticales soumises à d'autres myriades d'exceptions. Il en extraira une grammaire qu'aucun cerveau humain ne pourra comprendre ni retenir, quelque chose de fantastique et de cabalistique, une création sans nom (1). »

En ce qui concerne l'étude comparative des dialectes, qui a coûté tant de peines à Fallot, ajoutons qu'elle peut être faite avec assez de succès et avec moins de difficulté, en substituant, aux textes si embrouillés, l'audition de la prononciation même. Les commis voyageurs et les dames de la halle sont, à cet égard, de grands philologues, car ils distinguent avec lucidité les accents qui se sont perpétués au fond de nos provinces, dans le peuple des campagnes. M. Leroux de Lincy, à l'aide du travail de Fallot et de ses propres observations, est arrivé à reconnaître que le dialecte normand rejetait l'*i* de la plupart des syllabes en *ie*, *ier*, *ai*, *air : derrère*, *premer* ou *primer*, etc...; qu'il remplaçait par *u*, nombre de syllabes en *o*, *on*, *ou*, *or*, *oi ;* et par un *e* grêle la syllabe *oi : aveir* ou *aver ; avene* pour avoine ; — *té*, *mé* et le *rei*, *nous fons trei*, etc...; que le picard substitue volontiers le *ch* au son de l'*s* sifflante : *fachions* pour fassions ; *chechi* pour ceci, et qu'il ôte l'*h* dans nombre de termes où le dialecte de l'Ile de France la conservait : *canoine*, *vaque*, pour chanoine, vache, etc..., etc...

Les découvertes de l'érudition, sur cette matière, ne vont pas au delà de celles des plus vulgaires observateurs ; les formes actuelles des patois les confirment généreusement. Cependant, à l'aide de ces bases solides, on ne s'est pas élevé plus haut, et l'on n'a rien révélé que ne sache à merveille une revendeuse de morues du

(1) Examen critique de l'*Histoire de la formation de la langue française*, par M. Ampère. (2e article de M. Guessard, p. 71.) — BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, t. III, livrais. 1.

marché des Innocents. Ceci peut, après tout, excuser M. Génin, qui a contesté l'importance de l'étude des dialectes.

Quant à nous, loin de partager ses opinions, nous persistons à la considérer comme très-importante, en ce que seule elle pourra conduire la science à prononcer sur chacun d'eux, à discerner les formes habituelles et caractéristiques de nos idiomes, et par l'application de ces lumières à celui de l'Ile de France, dont notre langue procède directement, à trancher virtuellement la question des formes grammaticales au treizième siècle avec l'appui de l'évidence matérielle.

Seulement il nous semble que cette étude des dialectes n'a été qu'ébauchée, et qu'au lieu de se confier absolument à des textes qui contiennent la plupart de ces dialectes en infusion, il serait bon d'observer la lettre des patois, puis de la rapprocher de l'audition attentive de la prononciation dans les diverses provinces; travail que l'on peut accomplir sans se déplacer, en changeant cinq à six fois de servante.

Voilà certes une part largement répartie à la nature, dans l'étude de notre ancien langage, et ce n'est pas tout à fait par manière de plaisanterie que nous parlons de la sorte. Dans un idiome dont les premiers errements ont été probablement abandonnés à l'ignorance, au caprice, à la nature enfin, l'observation des instincts naturels de ceux qui de nos jours ont échappé à toute loi de convention n'est point à dédaigner. La plus élémentaire notion de l'art d'écrire, celle qui laisse la prééminence à la fantaisie, et qui est le partage de la cuisinière dont parle M. Guessard, doit produire, dans tous les temps et sous des conditions analogues, des résultats à peu près semblables. S'il en est ainsi, le présent nous offre, par rapport au passé, un moyen de contrôle, un moyen de distinguer les effets dus à l'instinct général, de ceux qui proviennent d'une règle de convention.

J'ai remarqué que les paysans qui écrivent sans presque avoir lu et qui ne savent pas la grammaire, orthographient tous les mots qu'ils prononcent encore comme on dut le faire au moyen âge, de la même manière que les copistes du treizième siècle, et que les variations qu'on trouverait entre leurs textes ne vont pas au delà de celles qu'introduisaient alors les divergences de dialectes ou d'accents. Ne saurait-on en conclure que ceux-ci créaient leur orthographe d'après les mêmes données?

Cet ordre de considérations s'étend même à certaines règles ou soi-disant telles, recueillies dans les manuscrits au milieu d'une foule de contradictions, et dont l'étude n'a pu transmettre l'explication, que la nature paraît plus justement fournir.

Ce n'est pas dans le but d'appliquer à la *règle de l's* un dernier coup, que nous venons la soumettre à une épreuve bien simple, mais assez décisive. Cette règle a été la clef de voûte de ceux qui prétendent à signaler, dans la langue des trouvères, des formes grammaticales arrêtées ; ils observent que, du reste, elle tomba assez vite en décadence et fut méconnue sous les Valois. Nous avons à consigner une découverte tout opposée.

Ceux qui écrivent comme ils parlent, et qui parlent incorrectement, les villageois, les ouvriers des campagnes, les servantes, etc..., ont une tendance naturelle, s'ils ont l'oreille délicate, à observer la règle de l'*s*, et quelques-uns la suivent avec une coquette ponctualité. Comme ils n'ont lu ni M. Raynouard ni M. Ampère, il est indispensable qu'ils l'aient apprise de la nature sans intermédiaire. J'ai reçu, il y a quelque temps, d'un fermier franc-comtois, une épître où la règle de l'*s* est manifestement respectée à trois reprises : « Sur la paroisse de Verne un chan*s* est encoire à laborer... mon neveu*s* et alé à Beaume dimanche, etc... Mossieu*s*, agriez mes respeit, etc... »

Dans ce document, dont l'orthographe, on le voit, ressemble beaucoup à celle des trouvères, tous les cas obliques au pluriel, sauf deux exceptions, sont dépourvus d'une *s* finale.

Il est évident que ce cultivateur n'a d'autre guide que son oreille, et d'autres lois que celles de la nature. N'a-t-elle pas donné à tous les peuples un certain sentiment de l'euphonie, et un éloignement marqué des hiatus? Les Latins, pour les éviter, scindaient la voyelle finale d'un mot devant ceux qui commencent par une autre voyelle ; les Français, dans des circonstances analogues, ajoutent volontiers une consonne pour reposer la voix, comme dans *va-t'en*, *vas-y*, etc... Or, notre fermier, qui s'efforce de calquer l'écriture sur la prononciation, et qui, s'il veut s'exprimer avec politesse, multiplie harmonieusement les sons euphoniques, dit fort bien : Mon chan*s*-est labouré, mon neveu*s*-est allé, etc..., et il écrit de même. Quand, au contraire, il dit : — J'ai labouré mon champ ; —j'ai vu mes neveux ce matin, etc..., comme il n'articule pas l'*s*, dont il n'aurait que faire, il ne la met point sur le papier, et ce

même homme qui écrit chans au sujet, écrit *champ* d'une manière correcte quand le besoin de l'euphonie ne le trouble pas. Dans le premier cas il n'a pas adopté *champs*, parce qu'il lui semble que le *p* cessant d'être final, mais s'enclavant dans le mot, ne resterait pas muet, et il craint qu'on ne lise cham*pece*. Quiconque est peu au fait de l'artifice des lois de convention raisonnera de même; et ainsi firent nos trouvères qui, à l'égard de ce même mot, adoptèrent précisément ces deux formes dans des conjonctures semblables.

Mais, observera-t-on, s'il en est ainsi, l'*s* doit trouver souvent place à la suite des cas obliques, qui peuvent précéder aussi un terme débutant par une voyelle. Sans doute, et c'est ce qui a fréquemment lieu : les manuscrits présentent en foule des noms masculins sans *s* où la règle en indiquerait, des noms féminins qui en ont une, et des régimes des deux nombres qui en sont pourvus. Cependant, cette addition est bien plus commune, au cas qui correspond au nominatif singulier du latin, et c'est pourquoi on l'a signalée là.

Le principe de cet usage est facile à saisir, et je m'étonne qu'on ne s'en soit pas avisé. Les anciens auteurs français possédaient peu de vocables propres à souder plusieurs membres de phrases, ils ne maniaient pas avec souplesse les temps composés des verbes, et étaient contraints, par les ressources bornées de leur mécanisme lexicologique, à se réduire à des phrases de courte haleine. Nous groupons dans une seule phrase ce qu'ils divisaient en trois ou quatre; il est aisé de le démontrer par des exemples. En voici deux, pris au hasard dans le *roman de* Roncevaux :

Li empereres est par matin levet.
Messe et matines ad li reis escultet.
Sur l'herbe verte estut devant sun tref.
Rollans i fut e Oliver li ber.
Neimes li dux e des altres asez.
Guesnes i vint li fels, li parjurez.
Par grant veisdie cumencet a parler, etc....

On dirait aujourd'hui : L'empereur, s'étant levé dès le matin, s'en vint, après avoir entendu messe et matines, s'asseoir devant sa

tente sur l'herbe verte, suivi de Roland, d'Olivier, du duc Naimes, de plusieurs barons, et du parjure Ganelon, qui, les ayant rejoints, prit la parole... Cinq propositions isolées ne feraient plus qu'une période.

Nous lisons quelques vers plus loin :

Carles li magnes ad Espaigne guastede,
Les castels pris, les cités violées.
Ço dit li reis que la guere out finée.
Vers dulce France chevalchet l'emperere.
Li quens Rollans ad l'enseigne fermée.
Franc se hergergent par tute la cuntrée.
Païen chevalchent par cez greignurs valées,...

— Charlemagne ayant ravagé l'Espagne, pris les châteaux, forcé les cités, dit que la guerre était finie, et prit le chemin de la douce France, avec le comte Roland, qui ploya son enseigne; mais pendant que les Francs se dispersent par toute la contrée, les païens se glissent à travers les vallées profondes, etc.

Il résulte, de cette tendance à scinder les périodes en petites phrases détachées, que chez les auteurs de ces premiers temps, comme parmi nos paysans placés dans des conditions identiques, le mot qui sert de régime clôt ordinairement la proposition et marque la chute de la phrase. La suivante commence le plus souvent par un article ou une préposition, c'est-à-dire, par une consonne, et lors même qu'il en est autrement, le repos éloigne l'hiatus. Le sujet, au contraire, dans les phrases peu compliquées, précède immédiatement le verbe, et outre que quantité de verbes commencent par une voyelle, la plupart des temps des deux verbes auxiliaires *être* et *avoir*, dont l'emploi revient sans cesse, ont pour initiale une voyelle. Dans ces nombreuses occasions, la nature glissait à l'oreille du copiste une *s* euphonique, et parfois un *t*. Les écrivains plus lettrés ont pu ennoblir cet usage, en le rattachant au souvenir de la seconde déclinaison latine; mais cette raison n'aurait pas suffi au peuple, qui se souciait aussi peu de Donat et de Priscien, que s'en soucient les métayers actuels de Bourgogne ou de Franche-Comté.

Tel est, à notre avis, l'un des prétextes les plus probables de

la règle de l'*s*; mais en fût-il autrement, les vestiges d'une règle de la latinité ne sauraient, je le répète, constituer une loi fondamentale de la langue française. La méprise à ce sujet me paraît analogue à celle d'un archéologue qui, pour prouver que les soldats de Philippe-Auguste ont livré une bataille à Bovines, alléguerait qu'il y a trouvé les débris d'un camp romain.

Il nous serait facile de discuter pied à pied les différents systèmes auxquels a donné lieu la langue du moyen âge, qui sont édifiés sur des exemples soigneusement isolés de tous ceux qui les contredisent, et de neutraliser ces témoignages par des témoignages différents, et non moins péremptoires : nous pourrions même, impliquant dans la cause le peuple illettré des campagnes, faire ressortir une évidente conformité entre le procédé de ceux qui n'ont point de grammaire aujourd'hui, et ceux qui jadis en furent dépourvus; mais de telles solutions nous paraissent contestables. Nous préférons les preuves que la raison fournit et dont l'esprit peut saisir l'enchaînement, à ces volumes arides, composés de vers hachés, disposés à la file, dont on fait un chapelet en les reliant par quelques demi-lignes de prose parasite. Mieux vaut risquer de s'égarer à la recherche des idées contenues dans un sujet, que d'éviter ce péril en se résignant à la machinale occupation d'éplucher les vers de dix poëmes, pour y trouver certains mots souvent répétés, afin de les plaquer crûment dans une sorte d'herbier littéraire. Au bout d'une demi-heure d'étude, le lecteur perd le souvenir du fait qu'il s'agissait de démontrer, et quand il a tout absorbé, il reconnaît que le travail eût tenu dans quatre pages.

Ce serait cependant se méprendre, que de nous attribuer le coupable dessein de ravaler les études dont l'histoire philologique est le sujet. Loin de là : nous voudrions qu'elles prissent, entre les habiles mains des savants recommandables qui s'y livrent, un essor élevé, et que des travaux courageux, persévérants, dirigés par une incontestable ardeur pour la vérité, au lieu de conduire à des théories mesquines, produisissent des résultats généreux au profit de la philosophie historique. Nous voudrions qu'on usât des monuments de la vieille langue, autrement que pour en extraire ce qu'ils ne sauraient contenir, et de manière à faire pénétrer dans le public doué d'un goût très-équitable pour tout ce qui est attachant et utile, les curieux et profonds enseignements enfouis au fond des origines de notre langue nationale.

Mais, pour ce qui est de décider si ce mot prenait une *s* ou un *t*, si cette voyelle s'élidait dans une certaine circonstance, si tel ou tel copiste savait appliquer sans solécisme la grammaire de M. Raynouard, la foule sérieuse et sans passions enfantines n'y prendra jamais intérêt. De même, elle reste indifférente en présence de M. Lhomond, quand il prend la peine d'enseigner le latin à Térence.

Une des thèses qu'on a le plus discutées, c'est celle qui a pour objet la priorité du provençal sur le roman du nord de la Loire: elle est insoluble et oiseuse, puisqu'elle repose, de part et d'autre, sur des monuments d'un âge équivoque, et vingt fois imités ou recopiés dans les deux dialectes. Les philologues nés dans le nord de la France ont défendu l'honneur de leur clocher, ceux du midi en ont fait autant, et les preuves se contre-pèsent comme zéro balance zéro. La recherche chimérique de la manière dont le latin s'est altéré au moyen âge pour donner lieu au français, est la base de ces controverses éternelles; nous nous sommes efforcé de démontrer que cette base est fragile, et que le point de départ est erroné.

De ces illusions est sortie l'étude la plus dangereuse, par les abus où elle a entraîné les grammairiens : celle des formes de notre idiome matériellement envisagées au point de vue du latin. On s'est escrimé à poursuivre chaque mot dans sa composition moderne; de là ces inventions subtiles et si profitables : l'article *le* provient du pronom *ille*, dont il s'est formé par l'intermédiaire de *li*, en retranchant *il* de *ille*, et en changeant *e* en *i*; puis, *le* s'est formé de *li*, en changeant *i* en *e*. Cela, certes, est fort difficile à constater. La question de décider si tel mot est venu du génitif ou du nominatif, du singulier ou du pluriel; quel temps du verbe *amare* a mis au monde le verbe *j'aime*, est tout aussi puérile; les choses ne s'étant jamais passées de la sorte que dans le cerveau des grammairiens. — *J'aime* devient à l'imparfait *j'aimais*; mais personne au monde ne s'est avisé de décréter que, pour former le second de ces temps, on changerait *e* en *ais*.

On enseigne, dans les classes, les langues bien constituées, mais ce n'est point là qu'on les fabrique, et nos trouvères, que la sévérité du langage ne préoccupait guère, seraient fort surpris de tout le savoir inutile dont nos contemporains leur font honneur.

Si l'on peut conjecturer que leur langage se débrouilla moins

vite que celui du midi, la cause de ce retard n'est pas qu'ils ont reçu leur littérature des Provençaux, comme l'ont voulu prouver des philologues, en signalant au nord des termes extraits du midi, ou des compositions traduites et imitées des troubadours; cette cause tient davantage à la situation géographique des deux pays. Les uns, plus rapprochés de Rome, en ont reçu un dialecte moins altéré et retrempé plus souvent aux sources des idiomes néolatins; les autres ont subi plus de mélange, et guerroyé davantage avec les barbares du Nord. Le phénomène s'est accompli naturellement, comme il arrive, aux plantes qui reçoivent plus de soleil, de s'épanouir avant celles qui ont germé dans l'ombre. Quoi qu'il en soit, nos plus vieux monuments provençaux ne sont pas d'une date évidemment antérieure à nos premiers manuscrits français, et cette dernière langue, ce qui est le point essentiel, était fort en honneur dès le treizième siècle dans toute l'Italie, où les savants et les poëtes l'employaient de préférence à la leur. Moins mesquin dans son patriotisme que quelques-uns de nos savants, le bon troubadour Raymond Vidal concède à chaque contrée ce qui lui est dû, et l'hommage qu'il rend au français ne saurait être suspecté : « La langue françoise vaut mieux, dit-il, et est plus agréable pour faire romans et pastourelles; mais celle du Limousin (la provençale) est préférable pour faire vers, chansons et sirventes... »

La littérature du Midi s'est ressentie des colonisations et des antiques écoles de la Grèce. Le Nord a reçu, des Scandinaves, des Germains et des Sicambres, le goût des légendes et des longs récits merveilleux. De ces deux causes anciennes et divergentes, il a résulté, chez les peuples gréco-romains, un sentiment plus fin de la mélodie poétique; chez les Gallo-Romains, plus septentrionaux, l'insouciance de la forme et l'exploitation exclusive de la donnée dramatique. Sous des tendances aussi diverses, les dialectes du Midi durent se polir plus promptement. Mais chercher si le Nord a copié le Sud, c'est admettre une supposition trop paradoxale. Dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre naturel, chaque pays a produit sous l'influence des mœurs et du climat.

Ces conséquences se déduisent directement de l'histoire générale de ces contrées, et les choses se sont peu modifiées, tant le naturel est immuable : le nord de la France fournit encore de préférence des romanciers, des conteurs, des historiens, tandis que

la poésie fleurit plus volontiers à l'ombre des lauriers et des myrtes.

Si donc, pour résumer notre pensée, il est salutaire et profitable d'explorer les vieux textes de notre langue, c'est afin d'y trouver l'origine des mots, dans le but de démêler leurs acceptions réelles, de constater leurs propriétés natives, et de donner la raison de certaines anomalies que le temps a laissées se produire.

La lecture d'un ou deux romans de chevalerie fournit, à l'égard de la valeur des mots, de ces indications qui eussent été précieuses pour les auteurs des vocabulaires et des traités grammaticaux. Elles eussent, pour choisir quelques exemples, empêché les auteurs du seizième siècle de faire un seul mot très-barbare de ces trois expressions : *l'en demain*, elliptiquement groupées, et d'écrire avec pléonasme *le lendemain*. Elles eussent expliqué pourquoi les hauts faits d'un guerrier et les griffonnages d'un huissier portent le même nom, en rappelant que le substantif *exploit* provient du verbe *espleiter* ou *esploiter* synonyme de *travailler*. Nous déduisons le mot *éperon* d'une expression allemande, sans songer que l'on a porté des éperons dans la Gaule avant les invasions germaniques. On trouve dans quelques vieux textes *hesper* et *esper*, signifiant *étoile ;* Hesperus, l'étoile du soir, les désignait toutes. *Esperonné* voulait parfois dire *étoilé*, comme dans ce vers :

.... Karlon le fiz Pepin
Vêtu d'un paile *esperonné* d'or fin.

Or l'éperon est une petite étoile d'acier : loin d'avoir reçu le terme tudesque, c'est nous qui l'avons fourni. Notre verbe *déraisonner* n'a pris cette forme que fort tard et à la faveur d'une méprise assez concevable. Nos pères, plus soldats que métaphysiciens, s'occupaient peu du raisonnement, le mot *raison* n'avait pas alors le sens qu'il a reçu depuis ; ils disaient *dérêner*, ce qu'ils écrivaient *desrainier* (1), littéralement : — perdre les rênes. Dans la substitution d'une de ces formes à l'autre, il y a la formule algébrique

(1) Quand Mandaquins loi si desrainier.
(*Roman d'Agolant.*)

d'une révolution morale. L'adjectif *forcené* devrait s'écrire encore par une *s* : *forseneis*, hors du sens.

Comment, le substantif *dépouilles* étant à peu près l'équivalent de *défroque* dans nombre de cas, le verbe *dépouiller* signifie-t-il : — priver quelqu'un de ses dépouilles? et pourquoi ce dernier mot est-il plus usité au pluriel qu'au singulier? — Parce que ce terme est formé du vieux substantif *pouilles*, tiré de *spolia*, et de l'article pluriel *des* qu'on y a étourdiment accolé. Les Bretons disent encore *pouiller*, pour habiller. Le *pouillé* des archives est la collection des *pouilles*, des actes qui s'y trouvent contenus.

Guet, *guetter*, proviennent, comme veiller et éveiller, de *vigilare* : dans la *chanson de Roland*, pour exprimer que des gens se tiennent éveillés, on dit qu'ils *gaitent* ; on sait que dans certains dialectes le *g* et le *v* sont parfois corrélatifs. Les Anglais écrivent encore *to wait*. Le *galant*, amoureux qui se voile, qui se cache dans l'ombre, ne viendrait-il pas de *gualer*, voiler; verbe, qui, prenant un nouveau sens, est devenu aussi synonyme de faire la débauche? L'*arcon* de la selle, qui en termine l'arc, a reçu tardivement la cédille qui obscurcit cette étymologie. *S'afficher*, ce n'est pas s'étaler aux regards comme les affiches; elles étaient inusitées quand l'adjectif *affiché* se prenait dans le sens d'opiniâtre : c'est *s'obstiner* dans le mal. *Autant*, contraction *d'altre* ou *d'autre-tant*, ajoute l'idée de quantité à l'idée de comparaison. Une pluie *averse* est une pluie contrariante, diabolique, et non une pluie qu'une main armée d'un seau semble verser. *A verse*, en deux mots, est une détestable locution; il pleut *à verse* est un non-sens.

A l'abandon est défectueux. Au treizième siècle, on écrivait *à bandon* (1).

Le mot *boxeur* était à nous; les Anglais nous l'ont emprunté, puis rendu. *Boxeour* est très-commun dans nos romans.

Encalabrer signifiait *escalader*; d'où cette locution : *courir l'encalabre*, c'est courir à l'escalade. Quand un de nos héros d'*Agolant*

..... encalabre et maint pui et maint mont,

il ne songe nullement à voyager de Policastro à Scilla.

(1) Si vit venir un donzel à bandon.
(*Gérard de Viane.*)

Trousser bagage, c'est charger son bagage; trousse, trousseau, signifient un fardeau, une charge. Tramer vient de *transmittere; trametire, trameir.*

> Dont tramoit ses mesages par trestout le regnei.
> (*Merlin.*)

Ce mot indique fort bien le mouvement que le tisserand transmet à sa navette. Il s'applique aussi à l'action des conspirateurs qui trament ou *trametent* leurs secrets avis et leurs projets, à petit bruit.

Le substantif *thériaque* est peut-être moins grec que l'on ne croit; il vient de *triangle*, ou trois angles; c'est la forme de la langue des vipères, où les anciens pensaient que leur venin était contenu. Ce reptile, comme on sait, est la base de la thériaque. Son organe trilingue servit au moyen âge à dénommer tout l'animal.

> Plus het l'un l'autre que *triacle* venin,

lit-on dans Gérard de Viane. *Triacle*, dont est imité *thériaque*, serait le vieux nom de la vipère.

Assommer, assumer, somme (*summa*), bête de somme, etc..., arrivent en droite ligne, non du latin, mais du verbe *sumer*, porter un fardeau. Le cheval de charge se nommait un *sumer*. Sourdir est déduit du vieux verbe *surder*, arriver, venir, qui est devenu notre verbe sortir : *il surt*, *ils surdent*, il sort, ils sortent.

Sevrer ou *severer* est la forme ancienne de séparer; il s'est conservé dans une seule acception : sevrer l'enfant de sa nourrice.

Quoi qu'on dise s'exprimait d'ordinaire par *qui qu'en poist*, littéralement : *à* qui qu'il en pèse; qui que ce soit qui en pâtisse. Cette locution érigée en devise a dénommé une de nos rues. L'étymologie perdue a changé ce mot en *Quincampoix*.

Recru signifiait *harassé*, et le verbe *recrerre* équivalait à *cesser*. D'où notre substantif *récréation*.

Fraindre, extrait de *frangere*, briser, détruire, gâter, faisait au participe *fraint*, plus souvent *frait*, et au féminin *fraite*. Il se perpétua longtemps; mais enfin on s'avisa d'une parodie assez plaisante, en détournant l'acception du mot. Les gens menacés et éperdus s'écriaient : Nous voilà *fraits !* De braves femmes, dans la

même situation, se prirent à dire : Nous voilà *fraiches*, au lieu de *frailes*, et l'on commença à écrire *frais*, comme on le fait aujourd'hui.

On, qualifié par quelques-uns de pronom indéfini, est un substantif; c'est le mot *hom* (homme). Dans *l'on*, — *l'*on danse..., *l* n'est point lettre euphonique, mais article : *l'homme* danse.

Poison exprima d'abord l'idée de souffrance, — ce qui pèse sur nous; le sens en fut restreint plus tard :

> Je li donrai dolerose *poison*
> De pendre à forches, ou ardeir en carbon.
> (*Aubri li Borgonnon.*)

L'analogie avec souffrance, angoisse, douleur, l'avait rendu féminin, comme la plupart des mots impliquant un état passif.

De *part* le roi, doit s'écrire ainsi : c'est, de la *part* du roi. De *par* le roi, est l'indice d'un oubli total des idiotismes de notre vieux langage.

— Gardez nel me *noïer*, gardez-vous de le *nier*. *Noyer*, c'est mettre à néant, anéantir. Quand un homme se *noye* dans l'eau, il disparaît, il s'anéantit soudain; de là l'acception particulière que ce verbe a conservée.

On n'a pas expliqué pourquoi cette expression : *ma moitié*, pour *ma femme*, est peu usitée parmi les femmes quand elles désignent leur mari, bien qu'elle paraisse devoir être d'un emploi réciproque. C'est que, dans ce cas, *moitié* ne vient point de *dimidium*. Nos pères disaient et écrivaient : — ma *moiller*, ma *molier*, ma *moilier*; de *mulier*, femme. Le sentiment, la galanterie, ont fait oublier l'étymologie; on a fini par barrer cette *l*, et *moilier* est devenu *moitié*. Mais comme les mots laissent après eux dans les usages des empreintes profondes, les hommes ont une *moitié*, et les femmes n'en ont pas, ou presque pas.

Je ne sais si ces observations, dont je glane çà et là les souvenirs épars, sont toutes bien nouvelles; mais peu importe, elles suffisent pour indiquer les éclaircissements que l'examen des mots peut apporter dans leur histoire et dans leurs propriétés véritables. Le moyen âge ne se guidait guère d'après ces sortes de déductions dans la formation de ses mots, et la subtilité étymologique ne le préoccupait pas. On jugera de ses lumières à cet égard, d'après ces

origines exposées par l'auteur de l'*Historia scolastica*, Petrus Comestor, homme très-savant du douzième siècle. Suivant lui, *lumen* vient de *luo*, je purge; parce que la lumière purge les airs de l'obscurité. Le soleil, *sol*, est dit ainsi, parce qu'il brille *seul* et sans compagnon; la *lune*, parce qu'elle est l'*une* des lumières du ciel. Comment le peuple construisait-il ses vocables, si les meilleurs latinistes en comprenaient le sens de cette façon?

Un des résultats les plus féconds, les plus salutaires de l'examen des vieux monuments de notre idiome, ce serait d'aider les érudits à dégager les éléments réels de la grammaire nationale, du milieu des nuages amoncelés sur elle, par les souvenirs du latin qui ont présidé à des règles anormales, inapplicables, fausses, et réduit souvent à l'état d'exceptions les lois essentiellement distinctives du langage français. Cette étude peut raréfier les anomalies, expliquer nombre de gallicismes, simplifier le mécanisme didactique, et restituer aux mots leur place véritable, en apprenant à mieux en diviser les espèces. Les nombreuses erreurs de nos grammaires, sur ce point, ont multiplié les irrégularités, étendu outre mesure la tyrannie de l'usage, et laissé le public dans une incertitude déplorable, relativement à des séries entières de vocables, qu'on ne sait à quel genre rattacher, qui participent de plusieurs, et jouent des rôles multiples et inconciliables. Le tout, parce qu'on a prétendu traduire la grammaire latine en français, tandis que les Français n'avaient pas régulièrement jeté leur langage dans le moule de la latinité. Ces erreurs, ces confusions, dues à un esprit d'imitation servile, s'attachent principalement aux espèces indéclinables et à certaines variétés bizarrement soudées aux pronoms.

Qu'est-ce, par exemple, que le mot *autrui*? Un substantif suivant les uns, un pronom *indéfini* selon d'autres; ceux-ci ont raison, c'est la définition qui manque. Autrui est un nom composé de l'adjectif *autre* et du substantif *homme* : *autre-hum*, *autre-hus*. Il est assez remarquable qu'on ait remonté, de nos jours, à la source de ce mot, et que du temps de Vaugelas on l'ait, faute de la soupçonner, classé parmi les pronoms où son rôle est hétéroclite. Il a déjà été prouvé que *personne*, *rien*, sont de véritables substantifs; le second est régulièrement employé comme tel par nos vieux romanciers.

Les grammairiens, dans l'ignorance des origines du langage, ont établi des prépositions composées qui sont de véritables chi-

mères; telles sont : *vis-à-vis de*, *par delà*, *à l'égard de*, etc... « On ne doit pas, dit Beauzée, regarder comme une préposition une phrase qui renferme plusieurs mots. » Ces erreurs n'ont pu s'accréditer qu'à la faveur de l'ignorance du sens originel des mots. Si *vis-à-vis*, qui signifie *visage à visage*, est une préposition, *dos à dos*, *nez à nez*, *bec à bec*, sont dans le même cas; *ongle pour ongle*, *dent pour dent*, sont constitués de même. De là des méprises absurdes : *vis-à-vis de* l'église... Voilà une église qui a un visage. Toute préposition étant inséparable d'un complément, on est forcé de réprouver cette locution fort précise : Les deux rivaux se trouvèrent vis-à-vis. Cependant on dira fort bien qu'on les a renvoyés dos à dos.

Les Latins possédaient une préposition, *ergà*, que nous avons remplacée, mais non traduite, par quatre mots : *à l'égard de*, et l'empire de la grammaire latine a exercé chez nous une tyrannie si aveugle, que nous nous sommes obstinés à donner le nom de préposition à l'assemblage de deux prépositions, d'un article et d'un substantif. Ainsi voilà trois prépositions, *à*, *de*, *à l'égard de*, qui n'en font qu'une. Heureusement, le mystère de cette trinité lexicologique n'est pas un article de foi.

L'on ne saurait admettre qu'un même mot appartienne à la fois à deux espèces, comme le valet d'Harpagon, qui se transforme tour à tour en chef de cuisine ou en cocher, en changeant d'habit. Cependant on a classé dans les prépositions quantité de substantifs, pour se dispenser d'admettre certaines de leurs propriétés caractéristiques qui font partie des idiotismes de notre langage. Bien plus, il en est qui appartiennent à trois espèces, le mot *avant* par exemple. Précédé d'un article, il est nom ; seul, il est préposition ; s'il suit le mot *en*, il devient adverbe. Ce dernier emploi était à peu près inconnu au treizième siècle ; mais, *avant*, substantif qui, parfois, équivalait à *premier*, se plaçait aussi, en guise d'adverbe, d'une manière assez bizarre. On écrivait plus volontiers : Venez *avant*, que venez *ici*, et notre substantif tenait souvent lieu de cet adverbe. *Arrière*, *en arrière*, *en arrière de*, sont dans le même cas : — Tirez *arrière*, pour revenez sur vos pas, rétrogradez, est très-commun. Des ellipses, au fond, ne constituent pas des espèces parmi les mots.

Dessus n'est pas, comme on le peut croire, formé chez nous de *de* et de *super*. Nous l'avons reçu tout d'une pièce de *desuper*, et

écrit en un seul mot dès l'origine, *dessubs*, *desubs :* en français, c'est un nom, sur lequel on a mesuré par imitation son corrélatif *dessous*. La preuve est qu'ils sont susceptibles de recevoir l'article et d'être les compléments des prépositions *en*, *de*, *par*. *Dedans*, *derrière*, *dehors*, offrent des particularités analogues ; ces mots ont même les deux nombres : — *des dessus* de porte, — *les derrières* de l'armée, — *les dehors* de la probité. Remarquez que, faute de s'adapter logiquement à un genre quelconque, *dedans* et *dehors* ont été tour à tour adverbes et prépositions. C'est pécher aujourd'hui que d'écrire, *dedans* la ville, *dessous* l'autel ; c'était bien dire du temps de Corneille.

La même difficulté s'étend à *autour* et *alentour :* la forme primitive du substantif est *entour*, qui est devenu *autour*. *Autour* a dégénéré en préposition, *alentour* ne comporte plus de complément, et il ne peut logiquement s'en passer. Les grammairiens semblent ignorer qu'il y a là trois mots soudés : *à le entour*, et que, *à l'entour* des remparts, est très-correct. *Dans* est bien une préposition, mais elle contient d'autres mots. Autrefois elle était restreinte à désigner les espaces de temps ou de la distance. Ailleurs on se servait de *en*, traduction du latin *in*. *Dans* est fait de *de ens*, qui est légèrement distinct de *en*, participe de *intrà* et de *intùs*, et surtout de la préposition *à*. *De ens* s'écrivit souvent ainsi, et peut se traduire par *d'ici à* : Dans trois jours, dans l'espace de trois milles...

On a classé divers adverbes parmi les pronoms : tels que *en*, *y*, etc... Enfin nombre de substantifs simples ou composés ont été pris pour des adverbes : *hier*, *avant-hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *jamais*, *iadis*, *longtemps*, *lors*, *tard*, *toujours*, etc...

Hier est souvent complément d'une préposition : — D'hier en huit jours. *Au jour d'hui* se décline encore quand on écrit — *ce jour d'hui*. *Hui* signifiait autrefois *maintenant*. Ce n'est autre chose, dans l'origine, que le pronom latin *hic* servant à déterminer le substantif. *Aujourd'hui* est comme *à ce jour*, ou *à cestui jour*, comme on parlait jadis. Ce mot *jadis* fut longtemps lui-même un adjectif composé, — *jàm dictus :* dans l'ancienne langue, il recevait les deux genres. *Demain* est substantif comme l'est le mot *hier*. Si *demain* était adverbe, *lendemain* le serait de même. On écrivait autrefois *l'en demain*, *de l'en demain*. *Le lendemain* est une corruption, comme *l'almanach* ou *l'alcoran*. M. Nodier ajoute, à ces

deux redondances qu'il signale, le mot *alphabet;* mais c'est à tort, je le pense, ce terme étant composé des deux premières lettres du vocabulaire *alpha-béta*. *Long temps* s'emploie comme un seul substantif, avec simple élision de l'article ou de l'adjectif *un*.

Lors est un nom soudé à son article, et une forme du mot *heure;* nos pères disaient *à l'heure*, *pour l'heure*, *dès l'heure*. *Tard* est un nom adjectif qu'autrefois on ne séparait guère de son article. *Ailleurs*, qui devrait être *allieu*, est la construction de *alio loco*. Il serait superflu d'étendre ces observations.

Pourvu que n'est pas une conjonction, mais un participe employé adverbialement; nombre de ces adverbes ne sont que des imitations du participe à l'ablatif absolu des Latins : *pourvu* est une ancienne forme du participe *prévu*, et s'orthographiait ainsi. La préposition *pro* a souvent joué le rôle de *prae*, qui possède une valeur analogue. *Aussi* était primitivement un adjectif suivi d'une conjonction, de *si*, affirmatif dans cette occurrence, et joint à une idée de comparaison : on disait, sous saint Louis, *autre-si*. — Paul *aussi* grand que Pierre est une proposition contenant ces deux termes : — oui, Paul est grand; *autre-oui* Pierre est grand.

Lorsque (*l'heure que*) est un nom qui suppose avant lui la préposition *à*. *Puisque* est la traduction, non de *postquàm*, mais de *posito quòd : puis*, au moyen âge, était parfois précédé de l'adjectif démonstratif *ce*, ou de *ceci*, *cela*. *Ce pois*, — *à quel puis*, etc...; il devenait presque synonyme du participe *dit*.

L'examen des textes accuse la coexistence d'un adverbe et d'une conjonction qui ont la même forme, et sont distincts: c'est le mot *si*. Il a plusieurs usages : affirmatif, il procède des dialectes italiens qui s'en servent comme d'une affirmation; conjonction dubitative, il est dérivé du *si* des Latins. Enfin il peut être adverbe et correspondre à *sic*. Dans cette acception, les trouvères lui donnaient volontiers le *c* final.

Oui, adverbe, ne provient pas, je crois, du participe du verbe *audire;* on écrivait *oil* et même *uoill*, ce mot destiné à énoncer une volonté affirmative. Souvent, dans les dialogues où l'un des interlocuteurs doit répondre *oui*, l'auteur met *lo voil;* parfois même il corrobore l'expression en y accolant *si* : — *Si lo voill*. *Oil* ou *voill* revenant souvent dans le discours, on retrancha tout complément; il resta cette forme contracte du présent de l'indicatif du verbe Vouloir : *volio* ou *voglio*, *voil*, puis *oil*. Les gens de la cam-

pagne articulent encore *voui*, et ceux de ma province prononcent volontiers *vouaill*.

Mais, conjonction adversative, qui restreint le plus souvent l'extension donnée à la proposition qui le précède et en limite le sens, a été cependant considéré comme dérivé de *magis* : nos pères l'écrivaient *mains*, comme le substantif *moins*, dont il dérive. *Magis* avait produit *mais*, pour un autre usage, signifiant alors *plus*, comme dans cette locution : N'en pouvoir *mais*. L'ignorance, en confondant les deux formes, a trompé sur cette double étymologie, qui constitue deux mots dissimulés sous une même forme extérieure.

Il est aisé de conclure de ces difficultés, de cette pénurie des mots simples, dans les espèces indéclinables, de la complication des locutions composées pour suppléer à cette indigence, que, dans ces premiers temps, les périodes devaient se lier difficilement, que le style ne pouvait être ni délicat ni souple, que les ressorts du langage se mouvaient mal et avec dureté, et qu'un idiome ainsi ébauché était dénué de la flexibilité, de la précision propres à le rendre l'organe des spéculations de la métaphysique.

On remplirait un volume des nombreuses erreurs commises par les grammairiens, dans la classification des mots, sous l'influence du latin, et faute par eux d'avoir fait une étude approfondie des textes de nos premiers âges littéraires. Leurs divisions illogiques et routinières, les contradictions forcées qu'elles ont entraînées, ont rempli notre idiome d'anomalies et de difficultés inutiles. Il est à remarquer que Beauzée, peu érudit en matière de langue d'oil, a cependant, par la seule assistance de la méthode philosophique, discerné, dans sa *Grammaire générale*, la plupart de ces vices radicaux. S'il eût possédé le vieux langage comme on le sait aujourd'hui, il aurait créé la grammaire française ; mais son incertitude à cet égard l'a quelquefois égaré ou rendu incomplet. On a vu que l'étude sèche et purement matérielle du français primitif, isolée du sentiment et des lumières de la philosophie, engendre d'autres erreurs et frappe ces travaux de stérilité. Il est donc essentiel de fortifier l'un par l'autre ces deux éléments de progrès. La philologie française n'acquerra de l'intérêt et de l'utilité qu'à ce prix.

Enfin, un but que l'on peut, que l'on doit se proposer, en se livrant à l'examen des textes reculés, c'est d'en chercher l'esprit

en s'attachant au fond même du sujet; la connaissance approfondie du langage devenant un moyen de pénétrer plus avant dans des compositions qui renferment les documents les plus intimes de l'histoire des mœurs et des idées. En se plaçant à ce point de vue, en cessant de se réduire à l'observation de l'aspect extérieur et matériel du langage, pour en saisir, pour en démêler l'esprit et la portée; en appréciant la nature, la valeur des idées que cette langue, à chaque époque, est susceptible d'exprimer, on peut parvenir à raconter les diverses phases de l'histoire de notre civilisation, fidèlement empreintes dans l'instrument qui lui a servi d'organe et de moyen de propagation.

C'est cette étude littéraire qu'il convient d'entreprendre pour embrasser et dépeindre la physionomie de notre langage durant cette première période, où les peuples jeunes et naïvement énergiques désignent les objets par leurs noms véritables, et exhalent à leur insu l'inimitable poésie de la nature, qui leur souffle encore à l'oreille des inspirations vraies; moment qui précède, chez toutes les nations, l'époque *déclamatoire,* où l'art déguise le naturel, où la recherche des figures succède à la simplicité, où l'on poursuit, non plus la candide réalité des choses, mais l'élégant et pompeux artifice du style; où l'on s'étudie enfin à charmer, non par le fond du récit, mais par la manière dont on raconte; à intéresser, non par le sujet que l'on traite, mais par la subtilité des procédés et la savante combinaison des paroles.

Partout, en effet, la période poétique a précédé l'époque de la déclamation, comme les rapsodes ont devancé les grammairiens, comme le génie, don de la nature, a précédé le talent, dont l'art est le tardif et froid dispensateur.

CHAPITRE IV.

AGES POÉTIQUES DE LA LITTÉRATURE NATIONALE. — AVÉNEMENT DE L'ESPRIT FRANÇAIS.

---

§ 1.

Conformité de la poésie avec l'art du moyen âge. — Caractère des épopées chevaleresques.

Il existe, entre les arts divers et la littérature d'une époque, la même connexité qu'entre les sciences et la philosophie : les premiers sont le produit du goût, dont le style est la plus fidèle expression ; de même que les notions vraies des choses naturelles sont le résultat de la connaissance que l'on a de soi-même, et de la perception rationnelle des causes et des effets. Il résulte, de cette vérité, que la valeur philosophique d'un siècle donne la mesure de sa portée, et que le style de la littérature, à certaines périodes, symbolise le goût qui a régné dans les autres arts. La solidarité entre ces formes différentes d'un seul et même sentiment, d'une seule et même idéologie, est si étroite, que les monuments des arts résument et caractérisent avec netteté ceux de la littérature.

Si nous jetons nos regards sur les débris de l'art, du douzième au treizième siècle, nous serons tout d'abord frappés de la rareté des tableaux, des statues isolées, de ces ouvrages dont le principal intérêt provient de la perfection de la forme et de la distinction du goût. Les Grecs ciselaient une Vénus, un Endymion, pour l'amour seul du beau, pour le seul attrait d'enfanter un chef-d'œuvre, et, chez eux, une figure seule pouvait être un monument accompli.

Rien de pareil parmi nos vieux tailleurs d'images ; la peinture, la sculpture, sont à leurs yeux des accessoires, et font partie de l'ornementation d'un édifice. Ces éléments de l'art délicat et pur de la Grèce antique sont réduits ici au rôle de détails, et subordonnés à l'ensemble d'une conception destinée à tirer son effet de sa masse imposante et de la riche profusion des détails.

Procédant à peu près de même, nos anciens poëtes échafaudent des compositions vastes, compliquées ; ils attendent l'intérêt littéraire de la surcharge des combinaisons dramatiques, et ne s'attachent pas aux finesses de la forme. L'imagination tient toute la place et divague au hasard ; de l'élégance de l'élocution, ils ne s'en préoccupent pas plus que les sculpteurs du portail de Notre-Dame de Paris ne se sont préoccupés de la pureté esthétique de leurs bas-reliefs. Les uns ignorent les règles du goût, comme les autres les grâces du style ; ceux-ci font de la chroniqne, comme ceux-là des légendes, et le pouvoir de l'unité d'action est absolument méconnu.

Considérez le portail de la basilique de Rouen, de celles de Chartres ou de Paris : quelles indigeste confusion des idées les plus violentes, les plus opposées ! Quelle surprenante, quelle inextricable agglomération de têtes, de jambes, de feuillages, de bras, d'animaux réels et de gnomes impossibles ! Quels bizarres accouplements de tous les règnes, de toutes les réalités ! Ici, c'est une plante dont la racine est une griffe d'oiseau, et qui projette, en guise de fleurs, des séraphins ou des chimères ; là c'est une femme dont le corps s'allonge et se contourne en spirales squammeuses. Cet autre a des ailes d'ange et des pieds de satyre. Partout la forme est incertaine et fantasque ; tel est le style dans les poésies. Entre les objets, nul accord, nulle proportion. Deux rinceaux sont-ils trop rapprochés pour qu'une figure puisse vivre entre leurs arêtes, ils l'écrasent ; l'architecte n'a-t-il ménagé au sculpteur qu'un angle aigu, qu'une cime resserrée, que des méandres découpés par une complication de trèfles, la figure humaine sera tordue, aplatie, laminée, désarticulée, et l'on incrustera dans ces cadres de pierre, des corps torturés, au mépris de toute élégance, de toute probabilité, par des supplices inconnus des Caligula et des Néron de la *Légende dorée*.

Examinée de près et par rapport au détail, la littérature présente les mêmes désordres, la même incohérence. Éloignez-vous,

pour la saisir dans son ensemble, elle offrira, comme les édifices gothiques, une certaine symétrie et un imposant aspect d'audace et de grandeur.

Ce respect de la symétrie, dans les compositions, est à peu près la seule règle observée par les sculpteurs et les peintres. Examinez un tableau gothique : la plupart des figures sont au même plan, et étagées, deux par deux, autour du principal personnage, occupant d'ordinaire le centre du panneau ou l'intersection des deux arcs de l'ogive. Ce sera le Christ, la Vierge, ou Dieu le père. Un ange à droite, un ange à gauche, tous deux dans la même attitude. De chaque côté, plus bas, des figures disposées trois à trois. Ici la nature disparait devant la prolixité et les exigences de l'ornementation. La minutie du détail est la même pour tous les plans ; vous comptez les feuilles des arbres du lointain. Nous retrouvons cette symétrie dans les poésies : il est très-commun que la même idée soit systématiquement trois fois reproduite, avec de légères variantes, que la même situation soit trois fois rapportée. Roland, près de mourir à Roncevaux, s'efforce de briser son épée sur un roc, pour qu'elle ne puisse servir aux infidèles. Le récit de ce fait est reproduit par trois strophes :

1re : Devant Roland est une pierre bise ; il la frappe dix coups avec rage ; vains efforts, l'acier résiste ; et le comte dit :

— Sainte Marie me soit en aide ! Durandal, vous êtes trop bonne ! Que de conquêtes j'ai faites avec vous ! Combien nous avons combattu dans les pays que tient Charles à la barbe blanche, etc.....

2e : Roland frappe la pierre de sardoine ; l'acier résiste et ne se brise pas. Quand il vit qu'il ne la pouvoit rompre, il commença en soi-même à la plaindre :

— Eh ! Durandal, comme vous êtes claire, belle et blanche...

(Il énumère les fiefs qu'elle lui aida à conquérir, dans toutes les terres

Que Carles tient ki ad la barbe blanche, etc.)

3e : Rolland frappa sur une pierre bise ; plus en abat que je ne saurois dire. L'épée résiste, ne se fracasse, ni ne se brise. Quand le comte voit qu'il ne la rompra point, il la plaint doucement :

— Eh ! Durandal, comme vous êtes belle et très-sainte...... par vous j'ai conquis beaucoup des vastes terres

Que Carles tient, qui la barbe a fleurie, etc.

A la suite de ces trois strophes assez longues, le récit continue par trois autres strophes, ainsi commençant :

1re : Roland sent que la mort le gagne, etc.... (*il prie*).

2e : Roland sent que son temps est passé, etc.... (*il prie*).

3e : Roland tombe étendu sous un pin et fait sa prière.

Cette dernière strophe renferme l'oraison qu'il prononce.

Charlemagne donne-t-il un ordre, il le répète trois fois, en variant deux ou trois mots, etc.....

Ces répétitions régulièrement disposées nous paraissent correspondre à la triple symétrie des arabesques de l'architecture et de la sculpture. On ne constate guère d'autre règle de composition que celle-ci, qui est purement mystique et érigée en l'honneur de la sainte Trinité, que symbolisent aussi les trois branches de la croix. Le plan intérieur des églises est tracé d'après ce principe; le trèfle est l'élément générateur de la décoration des monuments. Les façades sont composées de trois portails : le plus élevé occupe le centre, les deux autres sont semblables entre eux. D'ordinaire, enfin, les temples sont couronnés, soit de trois clochetons, soit d'une flèche, d'une tour et d'un campanile, soit de deux tours et d'une flèche. Les nefs également sont au nombre de trois, ainsi que les croisées de l'abside.

Cette triple répétition des objets, très-fréquente dans le détail des ornements ou des bas-reliefs, nous la retrouvons dans les poëmes, surtout dans les passages correspondant à des situations importantes, ou lorsqu'il s'agit de reproduire les paroles d'un personnage illustre. Une telle préoccupation alourdit et tourmente le style, comme elle tourmente et alourdit la forme des objets qu'il faut trois fois varier et faire entrer dans un espace partagé en trois cases. L'ordre dans la diversité était une théorie supérieure à leurs connaissances.

Un des défauts qui signalent à nos yeux l'art du moyen âge, c'est l'absence de lien logique entre des objets profondément disparates, et juxtaposés toutefois. La laideur et la beauté sont aux prises; le ciel intervient au milieu des hommes, les démons tordent

leurs corps difformes parmi les anges; les plus fines arabesques sont entremêlées de goules hideuses et de gargouilles repoussantes. La Vierge immaculée sera soutenue par des anges, ou par des diables qui enchevêtrent indécemment leurs membres couverts d'écailles ou d'un pelage de bête. Toutes les inspirations, tous les genres sont confondus, indices d'un goût bas et vicieux dont le style n'exprime que trop la corruption. Dieu, Charlemagne, Satan, le peuple, les païens, chacun parle de même; les idées les plus contraires sont lancées tour à tour dans leur naïveté brutale; les héros ne choisissent pas les mots; on leur tient le même langage qu'aux serfs ou aux moindres soldats; le style est partout nu, rustique et familier. Il n'existe, à proprement parler, qu'un style, soit pour les chansons, soit pour les épopées, soit pour les contes grivois à l'usage du peuple; c'est-à-dire qu'il n'y a pas de style. Cette lacune s'explique aisément.

La grâce, la souplesse du style comportent une civilisation raffinée et un tact critique, qui lui-même suppose des études assidues d'après des modèles délicats. L'élévation, la noblesse, impliquent dans un auteur le sentiment de la dignité humaine, dont l'indépendance est la source. La langue française, idiome rustique d'une populace dépourvue de droits politiques, et trop longtemps abaissée pour avoir acquis une valeur morale, cette langue rampait forcément, appropriée à la condition humiliée de ceux qui l'avaient formée suivant leurs besoins et la nature de leurs pensées. Durant les premiers âges de la monarchie, les classes roturières n'avaient réellement pas de patrie; les idées générales leur furent donc étrangères; le servage qui pesait sur les âmes s'étendit sur l'organe naturel de la pensée. La langue des esclaves ne peut se prêter à l'élévation du style des hommes libres.

De là cette différence complète entre les œuvres de l'antiquité grecque et celles du moyen âge français. De là cette trivialité dans la forme, dont les arts plastiques trahissent le secret, en exprimant sans cesse dans leurs conceptions la souffrance, l'oppression et la terreur.

Sous le poids de ces chaînes, on démêle, chez ces peuples, du sentiment plutôt que des idées, ce qui est un caractère de la barbarie; celui-là est souvent rendu avec énergie, mais sans être habilement interprété. De même, on voit les premiers sculpteurs tailler des démons horribles, retracer des figures informes, et pour-

tant complètes au point de vue de l'expression ; des damnés dévorés par la douleur, ou des mourants livrés à une stupéfiante et affreuse agonie.

Par suite de ces dispositions, ces génies à la torture excellaient à traduire les situations violentes, et les oppositions excessives ; l'enfer et les cieux, les scènes de mort, de supplices ; mais celles de la vie paisible, l'art de nuancer les tableaux tranquilles, étaient au-dessus de leurs moyens. Aussi, pour les imagiers comme pour les poëtes, le mouvement est toujours forcé, et l'expression est convulsive. Ici, l'impression est forte, et la nature y suffit. Mais où la science de l'artiste serait nécessaire, la forme échappe et s'évanouit.

Les monuments iconographiques nous indiquent encore une profonde ignorance de la vérité historique, une inintelligence inouïe des conséquences des révolutions, à l'égard des usages et de la physionomie des siècles.

Dieu le père est vêtu comme le roi Louis le Gros ; il est souvent coiffé de la couronne impériale ; les séraphins sont drapés dans la robe des chantres ; la Vierge, costumée comme les dames du temps, porte volontiers un grand bonnet à la normande, des chaussures à la mode, une aumônière à la ceinture, un missel sous le bras ; et saint George, *le bon chevalier*, revêt le harnois de Guillaume Tête d'étoupes, ou de Philippe-Auguste. Le mépris de la vraisemblance était poussé jusque-là. Si nous avions conservé ces errements, le Christ, au milieu des docteurs, porterait dans nos tableaux une robe d'avocat, et Ponce-Pilate serait pourvu du chapeau à trois cornes et du frac brodé en soie bleue de M. le préfet de la Seine, sans oublier la croix de la Légion d'honneur, puisque même à la fin du quinzième siècle on voit saint Michel avec la Toison d'or au cou.

Ces curieux anachronismes ont leur écho dans la poésie, et jusque dans l'interprétation des textes saints. Le roi David a des vassaux, dans la traduction des *Quatre livres des Rois* ; Abner est *connétable* [illegible] Israël ; [illegible] et Asa [illegible] sont [illegible] de Salomon ; Ahmaar est *sénéchal* ; [illegible]. Le même roi avait aussi douze princes [illegible] et qui, à la faveur d'une fausse interprétation du texte, tiennent lieu des douze pairs de Charlemagne. Les détails relatifs aux usages, aux coutumes, aux

armes de guerre, à la vie intérieure, sont traités d'une manière analogue : tout est ramené aux désignations, aux coutumes contemporaines ; ce qui montre combien est peu fondée l'opinion de ceux qui font naître notre langue de la décomposition du latin. Elle était dépourvue, sur tous ces points essentiels, de la plupart des termes directement corrélatifs à ceux du vocabulaire latin. Elle ne s'était approprié, ou plutôt elle n'avait gardé que les mots d'un usage pratique, vulgaire ; les expressions qui ne se rencontrent guère que dans les livres, n'avaient pas été traduites. Nos Français avaient, à cet égard, forgé leurs vocables au fur et à mesure de leurs besoins, et sans se préoccuper de la tradition romaine.

Ce fait indique que notre idiome fut très-peu littéraire à son origine, qu'il se développa loin des lumières de l'histoire, et hors de l'influence des écrivains de l'antiquité. Cette disette d'expressions, et surtout de termes propres au commerce des lettres, disette évidente et trop facile à démontrer, est un argument assez vif à opposer aux philologues qui s'obstinent à rêver, au profit de la langue d'oil, une rhétorique et des formes grammaticales arrêtées. Quoi ! ce jargon si peu développé, si incomplet que les vocables font encore défaut aux idées, aurait possédé une grammaire avant d'avoir acquis les mots indispensables aux plus élémentaires spéculations de l'intelligence ! Réduit, par rapport à l'expression, à l'incertitude, à la confusion, aux à peu près, il aurait eu des préceptes clairs et précis, quant à la forme ! Dénué du nécessaire, il se serait donné ce luxe inutile ! Le bon sens est offensé par ces hypothèses ; et jusqu'à ce qu'on me vienne montrer un traité d'anatomie, un manuel du sculpteur ou du peintre, pour justifier les disproportions bizarres et à peu près constantes que présentent les ouvrages des imagiers, je refuserai de croire à la grammaire des contemporains de Turold et de Pierre de Montreuil.

Autant étaient limitées les connaissances des artistes par rapport à la forme extérieure, autant celles des auteurs étaient bornées à l'égard de l'organisation intérieure et morale de l'homme. L'anatomie de l'âme était aussi inconnue que celle du corps. Ces écrivains étaient inhabiles à tracer des caractères, et à mettre en relief la diversité de sentiments, de physionomies, qui empêche te- personnage d'agir ou de parler comme tel autre. Nous voyons aussi que, dans les bas-reliefs, les tableaux et les miniatures des manus-

crits, tous les guerriers, tous les religieux, tous les saints se ressemblent, et sont ramenés à un même type, à cela près que les bourreaux, les tyrans, les oppresseurs sont d'une laideur violente. Un Sarrasin ressemble à un Frank. Chacun a la même tête, et ces nuances dont la distinction exige une science souple et consommée manquent aux livres comme aux images.

L'être humain se borne à participer à l'action matérielle; il n'a pas une vie propre et personnelle; il se meut à son rang comme un rouage; mais il ne pense pas à sa manière. Tout est donc au même plan; rien n'est laissé à l'interprétation du spectateur; chaque personnage a la même valeur, le même relief; les petites causes sont aussi développées que les grandes; aucun détail n'est rejeté dans les lointains de la perspective, ce qui donne lieu à une prolixité fastidieuse, et empêche toute unité dans les compositions. La légende commence sans préparation, et se déroule indéfiniment; l'art d'encadrer un récit, un tableau, est encore à naître.

Nos imagiers opposaient entre elles des couleurs simples et tranchées; la fusion des tons, les demi-teintes ne leur sont pas accessibles. De même, dans les écrits de cette époque, on n'entrevoit aucun tempérament entre les sensations extrêmes. Un homme rit ou pleure, mais il n'est ni contrarié ni mélancolique; le regret a la force du désespoir; l'espérance est une certitude; le mécontentement prend les proportions de la fureur; une faute est un crime. Une femme affligée s'arrache les cheveux; un homme offensé se roule par terre; un héros inquiet se tord et fond en larmes; un chevalier qui adore son amante a-t-il avec elle un petit démêlé, il *lui teint le visage en bleu à coups de poing :*

Tant la batit quele en fu perse tainte.

Qu'il lui tienne un propos blessant, elle tombe en pâmoison; peu s'en faut qu'elle n'expire. Ce monotone abus des effets exagérés trahit, dans l'organisation du langage, des lacunes profondes. Il était rude, pauvre, inflexible, et l'art ne l'avait pas assoupli; preuve qu'il n'était pas une émanation directe et récente d'une langue littéraire et polie comme le latin. Les enfants de cette génération n'avaient guère plus étudié Homère ou Virgile, que Phidias, Ménélaüs, Zénodore ou Vitruve.

L'absence de proportion, si choquante dans leurs statues, ne

l'est pas moins dans les poëmes. Un incident sans importance est narré avec autant de lenteur et de détail, qu'un fait essentiel attachant. Un homme près de mourir, sur qui déjà l'épée s'est levée, aura le temps de réciter d'interminables oraisons, avant d'être frappé. L'Auteur passera sans scrupule d'un sujet à un autre, et mettra en action, dans une autre action, ce qu'il faudrait expliquer en trois lignes pour ne pas distraire l'auditoire de la marche du drame principal. C'est ainsi que, dans les vieux tableaux, on verra dans le même cadre Jésus faisant la cène, Judas s'avançant avec les soldats, le Christ en prière au jardin des Oliviers, saint Pierre à l'angle d'un mur près du coq qui chante, et derrière lui Iscariote qui se pend à côté d'un tesson de pot, jeté là pour rappeler que le théâtre du suicide était la propriété d'un potier.

Dans un art aussi enfantin, tout est pour les sens, et rien pour la pensée. La régularité didactique, la science de la composition, ne sauraient se passer d'un grain de philosophie, puisque la logique, la raison, sont le principe de la rhétorique et de la véritable éloquence. Or chacun sait qu'en ce temps-là on divisait volontiers son discours en douze points, en l'honneur des douze apôtres, ou en sept à cause des sept archanges, et que l'on frappait un adversaire de sept arguments, destinés à les accabler comme les sept plaies d'Égypte, etc.... C'est ainsi que l'école scolastique perfectionnait Aristote. A une aussi épaisse ignorance des règles de l'art, correspond forcément une méconnaissance égale des artifices du style, de l'harmonie poétique et des délicatesses du langage. Aussi ne craignons-nous pas d'avancer que les épopées et les fabliaux du douzième et du treizième siècle, observés au point de vue des saines études classiques, sont dépourvus de portée littéraire. La littérature est un art, et l'art des trouvères est une illusion, comme leur grammaire.

Que la main d'un enfant ou d'un pâtre s'avise de pétrir de la terre glaise et de lui imprimer une forme humaine, sa maquette plus ou moins grossière ne sera pas une œuvre d'art. Que, prenant l'habitude de s'ébaudir à ce passe-temps, ce berger parvienne peu à peu à copier avec plus de justesse les choses qui ont frappé sa vue, il produira ce qu'en langage d'atelier on appelle *un bonhomme, une charge;* ce ne sera pas une œuvre d'art; son

travail est purement mécanique. Telle est, à peu près, la statuaire de nos anciens tailleurs de figurines.

De même, raconter une aventure réelle ou imaginée, ce n'est pas accomplir œuvre de littérature; dût-on soumettre sa phrase à une certaine symétrie, et faire sonner ensemble certains mots. Ce n'est qu'un mécanisme, et il est très-imparfait dans les anciens trouvères; le sentiment de la mesure leur fait défaut, et leurs assonances sont la plupart du temps défectueuses. Si tout récit était du ressort de la littérature, le monde entier serait peuplé de gens de lettres; car on raconte sous le chaume et dans les antichambres, ainsi que dans les salons et les académies.

Cependant, il peut être curieux d'écouter les histoires d'un paysan, d'un soldat qui sait se battre et qui ne sait pas lire; d'un pauvre amant qui sait aimer et ne pourrait signer son nom; il est toujours piquant et profitable d'étudier la nature, et d'en recueillir les candides inspirations. Mais il n'y a pas plus d'art là-dedans, que dans le tissu d'une araignée, ou la structure d'une ruche d'abeilles.

En dehors du travail de fantaisie que l'homme accomplit en se perfectionnant, et dont l'art est la source, la nature lui enseigne aussi à construire sa ruche.

Guidé par la seule audace de la volonté, échauffé, soutenu par le sentiment et l'admiration de la grandeur exagérée, qui tient lieu du beau chez les peuples barbares, l'homme du moyen âge sut, comme l'abeille, construire sa ruche; il était si vigoureusement trempé, que son œuvre parfois nous étonne. Cette ruche, si vous l'examinez, alvéole par alvéole, perd de son mérite; il la faut embrasser dans son ensemble. Certes, il y aurait folie à rapprocher les nains difformes, les ébauches grossières dus à la statuaire gothique, des modèles de perfection que la Grèce nous a laissés; mais, à saisir la pensée tout entière, et le génie des deux époques, dans leur synthèse mutuelle, on peut hardiment placer en face des temples de Ségeste, d'Athènes ou de Pæstum, ceux d'Anvers, de Rouen, de Strasbourg, de Worms ou de Mayence.

Si, laissant de côté ce qui tient au style, au langage, à l'art du détail, à la forme, enfin, nous ne considérons que la beauté morale, l'ampleur des conceptions, la noblesse instinctive des sentiments, la vigueur des courages èt la richesse grandiose des

inventions, nous oserons aussi revendiquer, pour nos épopées chevaleresques, une place honorable entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

En surmontant les déboires d'un style abrupte et discordant, on trouve l'imagination naturelle, les mœurs d'une époque, la naïveté parfois sublime des âges primitifs, et cet élément de poésie qui précède chez les nations la période sceptique et l'aride précision de l'analyse. Dans ces œuvres chaleureuses et candides apparaissent les croyances ferventes, les sentiments sincères et les préjugés sublimes. On y saisit la physionomie des sociétés naissantes, le tableau de leur vie intérieure, ainsi que leur franche et mâle austérité; les vices eux-mêmes se dessinent dans leur sauvage et cynique rudesse; si bien que le tout, envisagé d'assez haut pour que l'œil perde de vue la misérable insuffisance des détails, produit une illusion favorable et exalte la pensée. Tel n'est-il pas l'effet causé par ces grandes masses de pierres entassées par la volonté des hommes du moyen âge, et qui remplacent par l'étonnement des sens, la satisfaction que l'art accompli des Grecs procure à l'esprit?

Pour que ces idées reçoivent la clarté nécessaire, il est indispensable que le lecteur destiné à les juger ait une notion positive des monuments écrits de l'époque dont il a souvent examiné les œuvres retracées avec des pierres, en face des anciens édifices. Dans ce dessein, nous croyons qu'il est opportun de procéder avec sobriété; parcourir vingt textes divers, est un moyen de faire savoir qu'on en a beaucoup déchiffré, méthode qui présente l'inconvénient de ne rien transmettre de précis et de facilement compréhensible. Un choix est donc indispensable. Nous écarterons d'abord les translations de l'Écriture sainte, peu propres à mettre en relief le génie national, et où la fantaisie, entée sur l'ignorance et le mauvais goût, n'a donné lieu qu'à des paraphrases mesquines, ou plutôt à des parodies burlesques. Négligeons aussi les *lais*, les *chansons*, compositions brèves, dont la grâce doit être le principal mérite, et dans lesquelles on ne peut faire abstraction de la forme. Les *contes*, les *fabliaux*, anecdotes communes, la plupart du temps mal racontées, et dénuées de ces proportions vastes qui recommandent les grands poëmes, montreraient d'une manière désavantageuse et fausse le génie de

notre époque héroïque. Les analyser, ce serait, comme nos pères du siècle de Despréaux et de celui de Voltaire, apprécier la basilique de Chartres ou d'Amiens d'après une guivre ou une gargouille.

Les véritables monuments de cet âge, ce sont les romans en vers, justement qualifiés d'épopées chevaleresques. Ceux du cycle carlovingien, surnommés aussi *Romans des douze pairs*, forment d'immenses séries de drames qui s'enchaînent, et sortent les uns des autres, narrant les aventures successives des mêmes héros, des mêmes familles, durant plusieurs générations. Ce plan est très-vaste, comme on le voit. C'est à peu près ainsi que l'iconographie d'une cathédrale comprenait souvent toute l'histoire de notre religion, depuis la création et le déluge, jusqu'à la résurrection du Christ, et même jusqu'au dernier jugement. L'édifice était un symbole, et ses murailles étaient les pages d'un livre.

A la fin du douzième siècle, les hauts faits de Charlemagne, transmis par la tradition et les chroniques, tendaient à s'élever, de la terre historique, jusque dans les régions de la fable. Comme jadis Thésée, Nestor, Achille et Ulysse, les héros carlovingiens, emportés par l'imagination dans l'olympe des poëtes, étaient devenus les demi-dieux guerriers d'un peuple de soldats. A la suite des temps héroïques surviennent les âges poétiques. Ce moment était arrivé pour la France.

Parmi ces poëmes où le merveilleux se mêle à l'histoire, où la légende fleurit sur le terrain de la réalité, nous en feuilleterons deux, non qu'ils datent d'une antiquité plus reculée, dans les copies que le temps a épargnées, mais parce qu'ils nous ont paru attachants. L'un d'eux n'a pas encore été imprimé tout entier, et nous le placerons le premier, bien que la version de l'autre soit antérieure. Mais comme il ne s'agit point seulement d'analyser les formes linguistiques, mais d'apprécier philosophiquement la nature et la physionomie du langage, d'après sa valeur morale, d'après l'ordre d'idées qu'il paraît propre à exprimer, nous adopterons l'ordre chronologique des faits. Ces esquisses seront nécessairement peu détaillées; nous n'insisterons que sur les passages les plus importants, en entremêlant çà et là quelques passages du texte, dont nous aurons soin d'éclairer le sens.

§ 2.

Roman de Gérard de Vienne. — Réflexions critiques sur ce poëme. — Comment le langage est devenu rebelle au ton de l'épopée. — Chanson de Roland, ou Roman de Roncevaux. — Tendance de notre langue au matérialisme. — Traduction d'un passage du moine de Saint-Gall. — Les Lohérains, etc.

.... On trouve, à la maîtresse abbaye de Saint-Denis, dans un livre très-ancien, qu'il n'y a que trois gestes en France. La plus illustre est celle du roi de France; la seconde est celle de Mayence, dont la tige est Doon à la barbe fleurie: sa renommée serait sans tache, si l'orgueil insensé de ces princes ne les avait perdus. Les chansons ont redit la perfidie de l'un d'eux, de Ganelon, qui fit périr en Espagne les douze pairs de France.

La troisième geste, plus digne de louanges, est celle de Garin de Montglave qui eut quatre fils : Harnauz de Biaulande, Milles de Pouille, Reinier de Gênes, et Gérard, qui devint seigneur de Vienne. Durant leur enfance, il arriva de grands malheurs à leur père; les Arabes, les Sarrasins, pillèrent et ruinèrent son fief. C'est au mois de mars, par un temps serein, quand verdissent les arbres et boutonnent les rosiers, que Bertrand écrivit cette histoire, au château de Bar-sur-Aube, dans un verger plein de fleurs. Ce Bertrand, gentil clerc, avait rencontré un certain mardi, au sortir de l'église, un pèlerin gaillard qui lui raconta ses aventures, et les grands maux qu'endura Damp Gérard, avant de posséder Vienne.

Garin et sa famille étaient si pauvres, qu'ils n'avaient pas entre tous *une mie de pain;* les larmes du père donnèrent du courage aux enfants, qui, prenant leurs armes, allèrent détrousser une vingtaine de marchands arabes, ce qui approvisionna le château pour un an, et leur permit de le quitter pour chercher ailleurs honneur et fortune. La famille leur dit adieu en pleurant, et ils s'acheminèrent, montés sur quatre mulets, Harnauz vers Biaulande où régnait son oncle; il en épousa

unique, fut duc après lui, et donna le jour au brave
ric: Milles, vers la Pouille; plus tard il conquit Palerme
duc de Sicile:
nier, et Gérard le plus jeune, se mirent à errer de com-
ie, par monts et par vaux, et ne se reposèrent qu'à
ne, où ils se logèrent au bord du Rhône, chez un riche
rgeois nommé Henri : de là, ils passèrent à Cluny, où les
ueillit le bon abbé Morand, qui, instruit de leur origine, les
équiper, remplit leur bourse et leur conseilla d'aller trou-
r le roi Charles, ce qu'ils firent. Mais en vain, depuis sept
urs, à Paris ils s'efforçaient d'approcher de sa personne; l'oc-
asion leur échappait obstinément: ils se décidèrent, sur l'avis
e Gérard, à risquer une entreprise.

Ils franchirent donc le seuil du palais, *malgré le portier*, et s'assirent au manger parmi les gens de la cour, où ils furent maltraités par le sénéchal. Après beaucoup d'injures, Reinier lui donna du poing *en la gueule*, le fit rouler à terre et s'en retourna chez lui. Le roi, instruit du scandale, en fut très-courroucé, ce dont nos deux frères se souciant peu, se présentent de nouveau à la cour et suivent l'empereur à la messe. Des barons richement vêtus de fourrures, les arrêtent à la porte, et se raillent de leur humble défroque.

— Le cœur n'est pas ni en vair, ni en gris, répond Reinier, mais est au ventre, où Dieu l'a placé : tel est riche qui est faible de courage, et tel est pauvre qui a le cœur hardi......

Là-dessus, il fond sur un de ces insolents et l'assomme. Alors survient Charlemagne indigné, et Reinier plaide si bravement sa cause, que l'on intercède pour lui.

Les deux frères se nomment et demandent à entrer au service du roi: on les équipe, on arme Reinier chevalier, en dépit de la jalousie de Renar de Poitiers, qui diffame leur père.

— Quel est, demande Reinier à l'empereur, ce grand vieillard? Il a la panse d'un Lombard, et a tant mangé de compotes au lard, qu'il a le ventre comme un âne. Puis il requiert le combat contre cet ennemi et finit par s'apaiser. Son premier fait d'armes est de réduire le Vermandois ravagé par des pillards.

Plus tard, le roi tenant sa cour aux fêtes de la Pentecôte, ordonne à Gérard et à son frère de le servir à table : ils étaient en fonction, quand survient un messager gascon qui s'informe

de nos héros, leur apprend le destin brillant de leurs frères, tous deux devenus ducs et puissants seigneurs, et les questionne sur leurs succès à la cour.

—Moi, dit tristement Reinier, je fais dresser les nappes et serrer les coupes. Mon frère surveille la cuisine; il fait *torcher* et laver les écuelles.

Honteux de leur humble situation, les deux frères signifient à l'empereur qu'ils le quitteront pour toujours s'ils n'en reçoivent aucun apanage. Pressé, menacé, circonvenu par leurs amis, le débonnaire souverain donne en mariage à Reinier la fille du dernier duc de Gênes, avec sa seigneurie. Le nouveau vassal part pour sa terre, et devient le père d'Olivier, qui fut depuis le compagnon de Roland, et que trahit aussi Ganelon sur la terre d'Espagne. Olivier eut une sœur, la belle Aude, qui fut aimée de Roland.

Gérard demeura donc seul en France avec Charlemagne, qui prit de l'amitié pour lui. Ayant appris, un jour, à la chasse, la mort du duc de Bourgogne, comme Gérard se trouvait là, il lui fit don du duché, en y comprenant la duchesse qu'il attendait à Laon à la Saint-Jean prochaine. Cette faveur causa de grands maux; car l'empereur n'eut pas sitôt vu la dame, qu'il en devint amoureux, et voulut l'épouser.

Effrayée d'un tel honneur, la duchesse, ayant éconduit le vieux monarque, manda chez elle le beau Gérard, lui raconta tout, et le pria de l'épouser sans délai.

—On peut bien dire, reprend celui-ci, que ce siècle commence à radoter, puisque les dames vont poursuivant des maris. Je ne veux pas me marier avant deux ans; si vous êtes pressée, adressez-vous ailleurs.

Là-dessus, il laisse la dame remplie de honte. Cependant elle lui adressa de nouveaux messages, qu'il laissa sans réponse pendant quinze jours. Dans son dépit, la duchesse revint à l'empereur et l'épousa.

Pour dédommager Gérard, Charles l'investit de la ville et du territoire de Vienne, et le vassal étant venu le remercier dans la chambre nuptiale, s'agenouille devant le lit, pour baiser la jambe de son suzerain. Mais la malicieuse duchesse s'avisa de lui tendre son pied qu'elle lui fit baiser; elle tenait un couteau pour l'en frapper, s'il eût reconnu et déjoué sa supercherie.

Ce caprice eut des suites funestes et causa la mort de bien des chevaliers.

Dès le lendemain, suivi d'un splendide et nombreux cortége, le comte Gérard quitta la cour, arriva à Cluny, où il se fit reconnaître de l'abbé, qu'il récompensa de ses bontés d'autrefois, puis à Vienne, où le clergé vint le recevoir en procession et le conduire jusqu'à son palais, où, quelque temps après, il épousa Guibor, fille du roi Otton, dont il eut Samart et Otton.

Un jour que Gérard se tenait à la fenêtre, les yeux dirigés vers la route de Lyon, il vit venir un jeune cavalier richement équipé, suivi d'une troupe nombreuse. Cet étranger entra au château, tenant un faucon blanc sur son poing, et se mit à examiner les écuyers, les sergents, qui hochaient la tête en le voyant, ce dont il se formalisa.

— Fils de p....., *licheurs* (licheor), etc...., qu'avez-vous à me regarder d'un air tout ébaubi? Ne suis-je pas assez riche pour loger ailleurs s'il me plaît?

Gérard, présent à ce colloque, se met à rire et lui dit:

— Préoccupés d'une affaire que l'on doit juger prochainement, ces gens-ci se soucient peu de toi. Va donc à ton logis, et reviens manger à ma cour. Si tu es jongleur, tu feras ton métier; si tu veux vendre cet épervier-là, on te le payera un denier.

Furieux, l'étranger invective Gérard, qu'il ne connaît pas, dans les termes que nous savons, et s'écrie:

Si mon oncle n'est pas ici, je m'en retournerai près de mon père Harnauz de Biaulande!

Reconnaissant Aymeric son neveu, Gérard l'excite, le moleste, afin de l'éprouver, et le jeune homme répond à ses espérances en lui assenant sur la bouche un coup de poing qui ensanglante son menton et sa pelisse d'hermine.

— Saisissez-vous de ce *glouton* et le menez pendre! crie le comte.

Soixante hommes se précipitent; Aymeric les écarte, et s'annonce comme le neveu de Gérard de Vienne.

— Aymeric, lui dit le comte en l'embrassant, vous avez un cœur de gentilhomme, et vous tenez de votre race!

Et le neveu de s'excuser de son action un peu familière; et l'oncle de s'applaudir du succès de son épreuve.

Peu de jours après, Aymeric part avec ses gens pour la cour, et, sur la route de Saint-Denis où il va rejoindre le roi, il est attaqué par dix voleurs qu'ils tuent. La bonne mine des nouveaux venus les fait remarquer du monarque; leur exploit les recommande, et Charles les ramène à Paris, où ils soupent avec lui. Sur la fin du repas, la reine prend à part Aymeric, lui raconte l'histoire de ses amours avec Gérard, et comment elle s'est vengée de lui, en lui faisant baiser son pied nu. Aymeric exaspéré tire son couteau, le lance sur elle, et l'eût percée, si elle n'avait évité le coup. Après quoi, il s'enfuit de la cour et revient droit à Vienne tout redire à son oncle.

Instruit de l'affront infligé en sa personne à toute sa race, ce dernier court à Gênes embrasser Reinier son frère, son fils Olivier, et il les intéresse à sa querelle. Harnauz de Biaulande arrive aussi sous Vienne avec huit mille hommes; Milles, de la Pouille, avec dix mille soldats; enfin, Garin leur père, le vieux duc de Montglave, vient au secours de ses enfants avec sept mille hommes d'armes.

Après les premiers embrassements, les cinq chevaliers se réunissent; le duc Garin siége au milieu d'eux, un blanc bâton de pommier à la main, et Gérard, prenant la parole, fait de nouveau, dans le plus grand détail, le récit de son aventure. La guerre est résolue, à moins que l'empereur ne donne une satisfaction, et Garin, suivi de sa famille, va la lui demander à Châlons, où il se trouve en ce moment. Tandis qu'on parlemente et que le duc Naymes de Bavière, le Nestor de l'armée, s'efforce de calmer l'emportement des Gascons, une imprudence allume la discorde. Comme Garin jurait de n'accorder ni paix ni trêve, tant qu'il aurait le chef sur le menton, Droon de Meulan survient, qui lui arrache dérisoirement quelques poils de barbe en présence de tout le *baronage*.

Les quatre fils saisissent leurs armes; mais plus prompt encore, Aymeric, d'un coup de masse carrée, fait jaillir la cervelle de Droon, qui a insulté son aïeul. Charles et ses hommes s'élancent sur les six guerriers, qui se défendent en héros, regagnent leurs montures et s'enfuient au galop. A une demi-lieue de la ville, ils rejoignent leurs troupes, font volte-face contre ceux qui les serrent de trop près, et s'ouvrent une honorable retraite. Puis ils prennent Mâcon. Charles réunit ses vassaux, et vient commencer

le siége de Vienne, qui dura sept ans passés. Cependant, réduit aux abois, Gérard envoya des messages à ses frères, qui étaient retournés chez eux, pour leur demander du secours. Milles de Pouille lui envoya mille hommes d'armes, et Reinier vint lui-même, avec deux mille soldats, accompagné de sa fille Aude et de son fils Olivier.

Quittant l'armée et le camp de Charlemagne, Roland étant venu, le jour même de l'arrivée du duc de Gênes, chasser à l'épervier sur le bord du Rhône, tout proche de la ville assiégée, perdit son faucon dans un verger. Olivier l'aperçut des fenêtres du palais, et, en dépit des remontrances de son oncle, il se jeta sur son cheval, entra dans le bosquet, appela l'oiseau et le posa sur son poing. A cette vue, Roland fort marri offre de payer la rançon de l'épervier, et sur le refus du jeune homme, il s'avance, saisit la bride du cheval d'Olivier, et lui demande son nom. Ayant satisfait la curiosité de son ennemi, Olivier lui demande à son tour qui il est.

Kant Olivier ait entendu Rollan,
Il l'araisone bel et cortoisement.
Or, t'ai-ie dit quel gent sont mi parent :
Et tu, qui es, ne le celes niant.
Amin, fait-il, on m'appelle Rollan :
Niez suix Karlon l'empereor poissant.
Par cel apostre que quièrent peneant,
Se deus ceu done per son comandemant
Que ie passe outre icele awe molt grant,
Mors et Gerard et Harnaus le ferrant.
Iel ferai pandre et ancroer à vant.
Rent mon oisel, si ne le porte avant;
Je ne voil mie ke iai guason s'en vant
Ke il me toile valissant un besant.

Peu intimidé de cette menace, Olivier engagea Roland à le servir, lui promettant, s'il en était satisfait, une bonne récompense.

Si tu me crois, tu serois mon seriant :
Si tu me sers de rien à mon tallant,
Ancois un an par le mien esciant,
Te donrai-ie ou terre ou chasemant,
Ou borc, ou vile ou chastel en estant,
Pour ceu ke prous resambles,

Roland avait fort envie de jouer du poing; mais se résignant à la modération :

— Rendez-moi cet oiseau, dit-il, et je m'engage, si jamais vous me demandez rien, à accomplir votre desir.

— A ces conditions, ajoute Olivier, je vous le délivre.

Donc Roland s'en allait, quand l'autre, saisi d'un scrupule :

— Vassal, cria-t-il, si je l'avais retenu, qu'auriez-vous fait ?

Et Roland dit :

. . . . . . Jai noreiz veriteiz :
Par cel apostre c'on quiert en noiron prey,
Del gros del poig tel tanse te doney,
Que les II œilz te feisse voler,
Voiant ceulz de Viane.

Rouge comme un charbon, Olivier s'écrie :

— Qu'ai-je fait là! Si jamais rixe s'élève entre nous, tu n'iras pas t'en vanter, et je te donnerai de mon poing sur le nez en face des assiégeants.

. . . . Par l'apostre c'on quiert en prey noiron,
S'entre nos II esmeust la tenson,
N'en feisiez en France vantisson,
K'en portixiés dou mien un seul bouton :
Tel vous donaise sor le neiz de mon poig,
Ke le clerc sanc s'en isist à bandon,
Voiant toz cealz dou siège.

Après d'autres menaces, ils se séparèrent; et Roland revint au camp.

— Quel est, lui demanda Charlemagne, ce gars à qui vous parliez là-bas ?

— C'est le fils de Reinier de Gênes.

— Et pourquoi ne l'as-tu pas tué ?

— Par ma foi, sire, j'étais désarmé.

De son côté, Olivier, raillé sur sa complaisance, se revêt de son armure, et sort de la ville pour aller faire ses preuves, en joutant contre les chevaliers français. Il rencontre d'abord Guinemans, et le tue. Pendant ce temps-là, Aymeric et Roland, qui quéraient aventure, se rencontrent, et le premier est démonté. Le siége con-

tinua longtemps encore, pour la plus grande misère du pays; mais la ville ne se rendait pas.

Au temps de Pâques, où les bois sont en fleur, où verdissent les prés et chantent les oiseaux, Roland, fatigué du repos, obtint de Charlemagne que l'on disposât tout pour une quintaine; on dressa donc des poteaux dans une prairie, à la grande joie d'Olivier, qui se promit de jouter, et descendit sur la lice malgré les prières de sa sœur Aude, qui redoutait pour lui la haine de Roland. Il parut tout armé dans la foule, sans être reconnu. Aude pleurait à la fenêtre, et Gérard, apprenant l'équipée de son neveu, plaça en embuscade deux mille hommes pour le protéger en cas de perfidie.

La pucelle Aude, au coraige vaillant
Estoit remeise as fenestres plorant.
Là regraitoit son frère bellemant.
Oliviers, freire, k'ais de grant hardemant,
Cil Damedeus ke ne faut ne ne mant
Gart vostre cors de mort et de tormant.....

Cependant Olivier fait merveilles au tournoi, pendant que les siens sont remplis d'inquiétude. Mais en vain ils se lamentent; le jeune comte s'est jeté dans la mêlée, où il renverse tous les combattants en un monceau. Charles en pousse dix contre lui; il perce le premier en s'écriant :

— Vienne! Dieu aide à saint Maurice! Je suis Olivier, fils de Reinier, neveu de Gérard, et frère d'Aude au clair visage! Roland, Aymeric que tu as désarçonné te défie par ma voix...

Charlemagne enchanté ordonne que l'on s'empare du téméraire; mais on ne peut y réussir : il s'échappe, se dirige sur Vienne, et son cheval s'étant abattu, il allait être pris, quand Gérard et sa troupe paraissent à l'improviste, et chargent les Français. Dans la confusion du combat, Roland a reconnu Olivier, et il s'avance pour le combattre, malgré les regrets de l'empereur, qui admire ces deux courages, et craint pour l'un et l'autre de ces rivaux.

Les dames de la ville en étaient sorties pour assister au tournoi, et parmi ces dames, Aude était la plus belle. Vêtue d'un court mantel, un chaperon étoilé de pierreries sur la tête, elle avait les cheveux blonds et menu-frisés, les yeux gris comme un faucon mué,

le visage frais et coloré, les mains blanches comme des fleurs en été, les bras longs et les pieds bien moulés. Roland se prit à la regarder; le desir entra dans son cœur, et le maîtrisa tellement, qu'il oublia Olivier. S'approchant donc, il s'empara de la belle, résolu de l'emporter dans sa tente.

Mais la pucelle commança à crier :
— Oliviers, freires, où estes-voz aleiz ?
Jai m'an veut si li niez Karlo porter
En l'ost le roi, pour mon cors vergonder ;
Moi iert la honte, vos seroit reprové !
Oliviers l'ot, à poc n'est forseneiz.....

Il arrive, et nos héros combattent, jusqu'à ce que Roland, étourdi par un coup sur la tête, soit emporté par son cheval. La lutte se prolonge jusqu'à la nuit, et les Viennois emmènent prisonnier Lambert, comte de Berri, que l'on héberge au palais avec beaucoup de courtoisie, et qui demande Aude en mariage.

— Laissons ce sujet, répond Gérard ; je vous rendrai la liberté sans rançon, si vous voulez me réconcilier avec le roi.

Lambert enchanté promet néanmoins des présents considérables, et Olivier observe qu'il serait beau de les offrir à l'empereur, sans en rien conserver. Son avis est bien reçu.

Près de partir, Lambert offrit des otages qui furent noblement refusés ; on lui rendit ses armes, et Aude lui fit présent d'une enseigne richement peinte. En la voyant de loin, Roland se prit à dire : « Lambert a fait sa paix avec Aude, il me frappe au cœur sans épée.... » Le comte berruyer franchit le pont, et Olivier l'accompagna au camp de Charlemagne, suivi de loin par son écuyer, que sa sœur Aude avait envoyé pour l'assister et lui remettre ses armes en cas de trahison.

En reconnaissant Olivier, tous les seigneurs se précipitent dans la tente de l'empereur, pour le voir et l'entendre. Ayant dégrafé son manteau de fourrure, Olivier s'agenouille devant le prince, à qui il souhaite longue et glorieuse vie ; puis il expose l'objet de sa mission et les propositions de Gérard. Charles prétend que le comte de Vienne se rende à lui sans conditions, nu-pieds et la selle au cou ; ce qui provoque, de la part d'Olivier, une réplique hautaine.

Il menace le roi de réunir contre lui le ban et l'arrière-ban de sa famille, et de tous leurs alliés.

Kant ensamble iert li riches parenteiz,
XL mil seront tuit adoubey,
Chevaicherons par vive pœstey :
Desci en France j'ai n'en iert contrestey;
Ne vos lairons ne chastel ne citey,
Ne tor, ne piere, ne riche fermetey,
Que tuit ne soient par terre crevantey.
— Soz, dist li rois, trop te vanteiz asseiz :
Ceste vantance ne pris II alz peleiz (*deux aulx pelés*).....

Le roi allait poursuivre, lorsque survint Roland.

— Tu plaides une cause insensée, dit-il; Gérard a sa foi mentie envers Karles, à qui il l'avait cautionnée.

Olivier dit : — Vous ne le prouveriez point. Plût à Dieu que vous me jurassiez de venir un matin dans l'île située sous Vienne, seul, et contre moi seul, combattre, vous pour Charles à la barbe fleurie, moi pour Gérard à la mine fière.

Comme Roland poursuit ses invectives, il est réprimandé par Lambert, qui fait l'éloge de Gérard, exalte le mérite d'Olivier, et ajoute :

— Si vous étiez tous deux en ces prés, vous n'en disconviendriez plus.

— Laissons cela, réplique Olivier; le comte Roland parle bien, mais son talent se borne là.

Néanmoins le défi est renouvelé, et Roland dépose son gant entre les mains de l'empereur.

On convint donc que, si Roland était vainqueur, Gérard perdrait Vienne, et que si Olivier triomphait, Charles, levant le siége, retournerait en France.

Là-dessus, les discussions recommencent; Roland irrité est emmené par les seigneurs, et Harnaus de Mongenson, se levant, conseille au roi de faire pendre l'envoyé, de donner l'assaut et de faire trancher la tête à Gérard. Menacé d'être pendu comme un larron, Olivier ne se contient plus; il saisit Harnaus par les cheveux et lui brise *le maître os* du cou. Voyant son oncle blessé, Aimar frappe à la tempe Olivier, qui trébuche; mais Lambert tire son glaive, et

fait voler la tête d'Aimar aux pieds du roi, qui veut qu'on les arrête.

— Sire, dit Lambert, vous avez tort ; maudite la cour où l'on ne peut parler, ni conter son message! Mal soit du roi qui ne le veut écouter...

Puis il rapporte ce qui s'est passé à Vienne, la générosité dont il fut l'objet, et faisant appel à ses vassaux, il leur enjoint de défendre Olivier. Celui-ci, harcelé, pressé de toutes parts, arrache un des pieux qui retiennent la tente, et assomme les plus hardis.

— Fuyez, lui crie Lambert, je ne puis plus vous protéger, et je ne voudrais pas pour tout l'or de Paris qu'il vous arrivât mal !

Hors de la tente, il trouva son écuyer, les armes que sa sœur Aude lui avait envoyées, et son destrier qu'il enfourcha pour revenir à Vienne, où il conta sa disgrâce à ses oncles, qui sortirent sur-le-champ de la ville pour repousser les Français. Ce fut le signal d'un combat général, durant lequel Gérard et son neveu s'avancèrent jusqu'au camp. Charlemagne averti s'arme sur-le-champ, et les repousse en personne. Gérard vint soutenir le choc de ce nouveau chef, et comme il ne le reconnut pas, il jouta contre le bon roi Charlemagne.

Déjà le bouclier de l'empereur était brisé ; et Gérard, abattu sur la croupe de son cheval, mais promptement remis en selle, avait, se dressant sur les étriers, rabattu un coup d'épée terrible sur le heaume fermé du monarque. Il se préparait à redoubler, quand ce dernier s'écrie :

— O Dieu ! voilà vingt ans que je suis roi de France, et jamais prince, si grand qu'il fût, n'avait frappé mon casque, hormis pourtant le Sarrasin félon : Dieu, daigne venger cette injure !

Ces mots le font reconnaître de Gérard, qui met pied à terre, s'approche de Charles, lui baise le pied et l'éperon, en implorant merci et s'excusant de sa méprise. Puis, voyant accourir les Français, il saute sur son coursier et pique des deux sur Vienne.

Devant cette ville s'étendait une vaste prairie terminée par une antique forêt ; c'est là que la lutte se concentra furieuse et obstinée. Gérard y rallia ses gens, et rejoignit dans la mêlée Olivier, qui lui demanda ce qu'il était advenu du chevalier qu'il l'avait vu attaquer.

— Mal, répondit Gérard ; c'était le roi qui m'a si tendrement nourri ; je suis très-triste de l'avoir frappé. Allons-nous-en, cette

guerre ne finira pas bien... L'armée du comte repoussée eut beaucoup de peine à rentrer dans la ville, et Charles fit donner l'assaut aux habitants, qui se défendirent du haut des murailles. La belle Aude y vint elle-même, et tua un Gascon d'un coup de pierre.

— Jamais, s'écrie Roland, nous ne prendrons cette cité, s'il faut, ce qu'à Dieu ne plaise, combattre contre les dames.

Et s'approchant du fossé : — Qui êtes-vous, ajouta-t-il, noble jeune fille ?

— Je suis la sœur d'Olivier et la nièce de Gérard ; ils sont mes seigneurs, et je n'en aurai jamais d'autre sans leur consentement... Mais vous-même, sire chevalier, quelle est votre naissance, vous qui portez si bien le harnois, qui combattez avec tant de valeur, et paraissez si fier ? Votre amie doit être bien belle !

— Vous dites vrai, répond-il avec un sourire ; il n'est si belle en toute la chrétienté. Mes amis et mes pairs m'appellent Roland.

— Êtes-vous ce Roland qui a querelle avec mon frère ? Vous savez s'il est redoutable, j'en ai regret pour vous ; car j'ai ouï dire à des gens que l'on vous regarde comme mon ami. Cependant, si vous m'aviez prise hier, vous m'auriez sans pitié retenue captive.

— Ne me raillez pas, répond Roland ; car je vous aime...

Ne me gabeiz ; par amor le voz dis.

— Quelle est sur les créneaux, demande Charles au comte de Berri, cette dame avec qui s'entretient Roland ?

— Sire, c'est belle Aude, fille de Reinier de Gênes ; Enroïn le Lombard doit l'épouser.

— Il ne l'aura pas si Roland y a mis sa visée, ou bien il mourra bien des hommes vêtus de fer.

— Que disiez-vous donc à cette demoiselle ? dit Charles à son neveu, quand il fut de retour.

— Celui-ci tressaillit, et resta tout honteux devant son oncle. Charles poursuivit : — Vous y êtes demeuré trop longtemps, car Olivier a profité de vos distractions pour se jeter avec cent hommes sur nos soldats, dont vingt ont été décapités, et plusieurs sont prisonniers. La gentille Aude vous a joué.

A ces mots, Roland désespéré perd, ou peu s'en faut, la raison.

Rollan l'entant à poc n'est forseneiz;
De mautalent est tainz et embruzés.

Le roi, le voyant si troublé, le consola. — Quittez, lui dit-il, cette sombre pensée; nous remettrons l'assaut pour l'amour d'elle. Que le cor sonne, rentrons au camp.

La nuit suivante, un songe fut envoyé à l'empereur.

Il rêva qu'il se promenait le long de la rivière, lorsqu'il vit un fauconnier viennois aborder dans une île où il lança son épervier. Tandis qu'il le rappelait en vain, Normand, l'oiseleur du roi, survint, un autour sur le poing, et le lança contre celui qui était sorti de Vienne. Les deux oiseaux luttaient dans les herbes avec tant d'ardeur, que leurs ailes s'entre-battaient ensanglantées et ruisselantes. Tremblant de perdre son faucon, Charles pria Dieu avec tant de ferveur, que les deux oiseaux, s'apaisant soudain, se prirent à se becqueter. Et l'empereur tout joyeux se réveilla. Il fit chercher un maître devin, qui, appliquant ce songe au duel d'Olivier et de Roland, lui prophétisa un dénoûment semblable.

Déjà la nuit s'en va, le soleil commence à rayonner, les oiseaux à chanter sur les grèves. Olivier a entendu la messe, et demande ses armes à son écuyer Garin, résolu d'aller attendre Roland dans l'île du Rhône. Comme on s'occupait à le vêtir, un juif très-vieux, très-riche et très-généreux, nommé Joachim, vint le prier d'accepter le don d'un fourniment complet, d'une légèreté, d'une souplesse et d'une solidité incomparables.

— Donnez, bel ami, répond Olivier, et si Dieu m'octroie la victoire, vos fils seront baptisés et faits chevaliers avant huit ans.

— Par le corps-dieu ! interrompt Joachim, j'aimerais mieux les voir écorchés vifs que devenus chrétiens !

Olivier se prend à rire, et reçoit les armes qu'un archevêque s'empresse de bénir. La chaussure provenait d'un païen d'Aragon, et avait coûté fort cher. Le haubert, si léger, qu'un sergent en aurait supporté trois l'un sur l'autre, avait été conquis sur Élinant, au siége de Troie, par Ænée, qui le perdit depuis dans un bois, durant ses guerres contre Raboant. Là le trouva un chevalier français, qui le vendit à Joachim. Pour l'épée, elle était d'une trempe exquise, et la roudache était faite de l'écaille d'un énorme poisson.

Quand Olivier fut armé, Gérard de Vienne s'approchant :

— Que le Dieu qui souffrit pour nous te protége, mon neveu; tu ne vas pas là pour conquérir des terres, mais pour défendre l'honneur de ton oncle. Sire neveu, prenez ce riche cor et le passez à votre cou. Quand vous serez dans les prés, devant l'armée royale, sonnez hautement, que Charles et ses barons vous entendent et se disent que vous vous êtes armé pour moi.

Reinier de Gênes, Aude, Harnauz et Aymeric, profondément inquiets, ne cachaient plus leurs larmes, tandis qu'Olivier traversait le Rhône dans une barque. Sur l'autre bord, il remonta à cheval et sonna trois fois du cor, si fièrement, que toute l'armée l'entendit. Roland, comblé de joie, ceignit la Durandal; mais Charlemagne essaya de le retenir.

— Si vous m'écoutiez, lui dit-il, on renoncerait à ce combat, et le jeune Olivier retournerait auprès de ses parents. Je ne voudrais pas qu'il lui arrivât malheur. Mais Roland s'obstina.

Sire, fait-il, por niant en parleiz.
Je nel feroie por cant ke vos aveiz.
Jel fiançai, si ke bien le saveiz.
Je ne vodroie mie estre perjureiz.
Ne puet remaindre por home ke soit neiz,
Ke ie n'i aile, sor mon destrier armeiz.
Se del covant li astoie fauseiz,
J'en auroie grand'honte.

Le voyant inflexible, le roi le recommanda à Dieu ainsi que son adversaire; le paladin pria son oncle de veiller à ce que personne ne le suivît; puis il lança son cheval à la nage, et entra dans l'île sans quitter la selle.

Avant d'engager le combat, Olivier rappela à son rival ses torts envers Gérard de Vienne, envers Aymeric, envers sa sœur qu'il avait voulu enlever, et dont il offrit la main à Roland, si le roi consentait à la paix.

— Quelle folie! répliqua Roland; quand je vous emmènerai prisonnier au pied de mon cheval, je posséderai Aude en dépit de vous.

Olivier reprit pour la seconde fois : — Noble Roland, au nom de Dieu qui se laissa crucifier pour son peuple, je vous prie d'apaiser

cette guerre; Aude sera votre femme; mon oncle Gérard lui cédera Vienne, et je serai votre gonfanonier.

Roland lui dit: — Je n'ai pas besoin d'un porte-enseigne, et j'aurai Vienne avec Aude malgré ses parents.

Pour la troisième fois Olivier répéta: — Sire Roland, ce que vous présumez est impossible. Mais, je vous en supplie, faites la paix, soyons amis; je ne voudrais pas, pour tout l'or de Paris, qu'il vous advînt dommage; mon oncle en aurait autant de regret que le vôtre.

L'inflexible Roland soutint qu'il réduirait Gérard à fuir comme un mendiant. — Puisqu'il en est ainsi, ajouta Olivier, tenez-vous en garde, je vous défie.

Ils prennent du champ et s'attaquent:

Chascun d'auz broche le destrier Arabi.
Si s'antresloignent un arpan et demi.
Au repairier ont les espiez brandi,
Et anbracèrent les fors escus votis.
Puis esperonent parmi le pré flori
Li uns aucontre l'aultre.

Après plusieurs coups échangés, Roland frappe son ennemi sur le casque, dont son épée fait jaillir, comme une pluie de fleurs, des constellations de pierres précieuses; le glaive retombe sur la croupe du cheval et le coupe en deux. Olivier est mis à pied.

— Montjoie! s'écrie Roland; Vienne est détruite, et Gérard le félon sera traité comme un bandit.

— Propos d'insensé! reprend l'autre; tout est en Dieu, qui peut me sauver de vos mains. Il tire l'épée et s'avance fièrement.

Cependant le duc Gérard, agenouillé au sommet de son donjon, priait Dieu pour le succès de sa cause, et la belle Aude, à une petite fenêtre, soupirait, son menton dans sa main.

Aude s'estuet à une fenestrele,
Ploure et sospire, sa main à sa maisele.

Quand elle vit son frère sur l'herbe nouvelle, son deuil fut grand:

Tel duel en ot la cortoise pucele,
A poc li cuers ne li part sous l'axele.

Elle se hâta de descendre à son oratoire, et s'agenouillant devant l'autel :

— Glorieux Seigneur, ce dist la donzelette, faites que la fin de tout ceci soit heureuse pour mon oncle Gérard, et pour Karle l'empereur de France !

Le marbre est inondé de ses pleurs : — Prenez pitié, mon Dieu, de ces deux barons qui ont toute ma tendresse, et sauvez leur honneur.

Glorious Deus preigne voz an pitié
Des II barons, où tote est m'amistié,
Ke il ne soient honi ne vergoignié !

Laissons Audain, et revenons à Olivier, qui frappe Roland à son tour, et le renverse à terre avec son cheval. Jamais on ne vit deux plus vaillants sires ; les coups qu'ils portent sont si durs et si rapides, qu'un feu continuel resplendit autour de leurs casques. Placé sur les murailles, Reinier de Gênes, inquiet du sort de son fils chéri, prie la Vierge de le garantir, et sur l'autre bord, Charlemagne en même temps lui demande la vie de Roland.

Reinier de Gènes vait grand duel demenant,
Por Olivier son fil k'il amoit tant.
Sainte Marie, dist Reinier en plorant,
Guariseiz hue Olivier le vaillant,
Ke il ne soit vancus, ne recreanz !
Et Karlemaine reprie escordemant :
Sainte Marie, guariseiz-moi Rollant,
J'en ferai roi de France !

Plus farouches que des léopards ou des lions, les deux champions s'acharnent ; aucun ne reculerait de la longueur d'un éperon. Déjà des cercles d'or sont tombés de leurs casques, les écus sont fendus, et les hauberts si fort travaillés que le hoqueton perce tout au travers.

Aude, témoin de ce terrible conflit, supplie Harnauz de Biaulande de les faire séparer.

— Je n'y puis rien, dit-il, la querelle est entre Gérard et le roi Charles.

Les deux rivaux luttaient toujours.

— Sire Olivier, dit Roland, je n'ai jamais vu d'homme aussi *bon* que vous.

Olivier sire, par la foi ke doi Dé !
Ne vi mais home de la vostre bonté,
Des icele ore ke fui de mère né.

J'aperçois au sommet de ce château deux dames qui pleurent beaucoup à notre sujet ; j'en ai grande pitié.

Olivier dit : — C'est Guibors, ma mère ; c'est ma sœur Aude, à qui je cause tout ce deuil. Si je sors vivant de cette île, si j'en sors seul,... je lui dirai qu'elle n'aura jamais de mari, et elle deviendra nonne.

Les deux barons reprennent leurs épées ; Olivier brise la sienne contre le bouclier de Roland, et en jette le tronçon dans le Rhône, en face de Vienne. La nouvelle en arrive à Gérard ; Aude l'entend, et tombe évanouie. Quand elle a repris ses sens :

— Olivier, mon frère, quelle triste destinée ! Si je vous perds, Dieu m'aura abandonnée. Jamais je ne serai à Roland, et je prendrai le voile. Sainte Marie ! je vois combattre mon frère et mon amant : lequel des deux qui meure, je suis au désespoir. Séparez-les, ô Reine couronnée !

Gérard l'entend, la relève, la console, et l'emmène à l'église. Son chagrin fut raconté à Charlemagne ; ses chevaliers y prirent part, et le roi lui-même, en secret, répandit des larmes sur ses habits de martre.

Olivier, freire, com pesant destinée !
Se je voz pert, bien m'ait Deu obliée.
Jai de Rollant n'iert mais espousée,
Li millor homs ke ainz cainsit l'espée.
Ancoiz serai laisé none velée.
Sainte Marie, dame, dist Aude la senée,
Je vois conbatre mon freire en cele prée,
Et mon amin ke m'avoit en amée :
Li kelz ki muere, je serai forsenée.
Departeiz les, Roine couronée !
Gerars l'antant, s'ait la color muée.
Isnelemant l'an ait sus relevée.

Au moustier l'ait et conduite et menée;
A moult graut poine l'avoit recouforlée.
Cele novele fu a Karlon contée.
Mil chevalier en font duel par la prée.
Li rois moieme en ploure à recelée
    Desoz ses piax de marte.

Quand Olivier se vit désarmé, il chercha en vain autour d quelque moyen de défense, et, résolu de tomber avec honneu eût lutté avec ses deux poings. Mais Roland, devinant sa pen lui dit en loyal soldat :

— Sire Olivier, vous êtes grand : votre glaive est rompu ; je le neveu du roi des Franks, et j'aurais honte de tuer un hor sans défense. Fais donc venir une autre épée et une outre de vi de claret ; car j'ai grand soif.

— Merci, Roland ; reposez-vous un instant, que j'aille parle batelier qui m'a conduit ici.

Celui-ci va exécuter son double message.

— Le neveu de Charles est un preux ! s'écria Gérard. Va cellier, prends un setier de vin et un flacon d'or : je te ferai do deux épées, la mienne et celle de Reinier, le père d'Olivier.

Le bon juif Joachim, au bruit de cet accident, accourut avec épée qu'il possédait depuis longtemps. Closamont, empereur Rome, l'avait perdue dans les hautes herbes, à la bataille où il tué par Maucon de Valfonde. L'herbe l'avait recouverte, et lo temps après elle fut trouvée par un faucheur dont elle coupa faux. Il la porta au pape, qui, la voyant si splendide, lut sur la l qu'on la nommait Hauteclaire, et qu'elle était l'œuvre de Mu cans, célèbre fourbisseur. Le pape la fit restaurer, et la plaça d le trésor de saint Pierre, d'où Pepin la tira lors de son couron ment ; depuis il la donna au duc Beuves, de qui le juif l'avait re

Cette épée fut remise, ainsi qu'une autre, à un écuyer qu batelier transporta près du comte Olivier. Il examina les d lames, fit choix de Hauteclaire, et laissa l'autre à l'écuyer. Ens il remplit de vin une coupe d'or, et, s'agenouillant, l'offrit à land, qui but à loisir et à longs traits. Comme il baissait le cou, cuyer, dans l'intérêt de son maître, tira l'épée pour en fra Roland, et le franc comte Olivier n'eut que le temps de le jet terre d'un coup de poing.

— Fils de p..., lui cria-t-il, je t'aimais, et t'aurais fait chev

à la Pentecôte. Mais si je te retrouve encore demain à Vienne, je te ferai pendre, griller, ou traîner à la queue d'un cheval comme un félon.

— Qu'il aille à tous les diables! dit Roland après avoir bu ; s'il m'eût tué, l'armée furieuse m'aurait vengé. Mais c'est trop perdre de temps, prenez vos armes. Aujourd'hui tremblera le duc Gérard, qui tient Vienne à loi de félonie.

— Vous parlez comme un fou, répliqua Olivier; j'ai confiance en Dieu qui peut tout, et qui me donnera la force de défendre mon oncle.

Il embrasse donc son écu et saisit Hauteclaire. Roland soulève Durandal, et fracasse le heaume de son rival jusqu'au cercle; le glaive ensuite glisse à gauche, et fend le bouclier.

— Sainte Marie, sauvez-moi! dit Olivier; je vois à ce coup que vous ne jouez pas ; si je ne le rends bien vite, vous me prendrez pour un oison.

Et Olivier porte un coup tout pareil sur le casque de Roland, qui dit à son tour :

— Tu ne m'épargnes pas! Ils s'attaquent de nouveau avec furie.

Aude les voit, frissonne, et redouble ses pleurs; du fond du cœur elle commence une oraison, dans laquelle passe en revue toute l'histoire sainte, depuis la création de l'homme jusqu'à l'ascension du Christ; et elle demande à Dieu, au nom de sa foi sincère, de sauver Olivier du glaive de Roland, et de mettre la paix entre eux; car si l'un d'eux périt, elle ne lui survivra pas. Gérard, Reinier et tout le palais partagent ses angoisses.

Cependant, Olivier frappe son champion au visage, tranche le cercle et le nasal de son heaume, et fait sauter quarante mailles de son haubert. Roland frappa ensuite sur la tête Olivier, qui tomba sur ses genoux et se redressa lestement.

— Sire Roland, demanda-t-il, est-ce Joyeuse, l'épée de Charles au fier visage, dont vous savez *payer* de si rudes coups?

— Nenni, beau sire, c'est Durandal, mon épée à poignée d'or fin, dont je prétends vous accabler si bien, que Damp Gérard en aura du souci.

— Vous vous trompez, dit Olivier; voici un jour qui vous coûtera cher, si Dieu bénit mes armes.

A ces mots, Olivier lui tranche un pan de sa cotte de mailles, qui tombe à terre.

— Voilà, dit Roland, une épée qui coupe très-bien, et un vassal qui ne m'aime guère, on le voit sans peine.

— Je vous entends bien, Roland; mais s'il plaisait à Jésus que j'eusse un peu abattu votre orgueil, j'en serais fort aise.

Tandis qu'ils redoublent ces grands coups d'épée, Gérard prie pour son neveu, et Charles pour le sien. Les deux barons avaient si bien tailladé et rompu leurs armures, que leur existence était devenue un prodige. Ceux de Vienne jetaient de grands cris, et la douleur régnait dans l'armée de Charles, où cent chevaliers se résolurent à gagner l'île sans bruit, pour couper la tête à Olivier. Le roi en fut instruit, et jura par sa barbe qu'il ferait pendre quiconque lui ferait outrage. Ils restèrent donc tranquilles à contempler de loin les combattants.

Comme leurs harnois étaient en pièces, Roland s'avisa d'éprouver la loyauté de son ennemi.

— Sire Olivier, dit-il, je suis malade, je ne puis plus le dissimuler; je voudrais me coucher un moment, car j'en ai grand besoin.

— Tant pis, dit Olivier; j'aimerais mieux devoir la victoire à mon bras qu'à votre mauvaise fortune. Reposez-vous donc; je ferai du vent pour vous rafraîchir, jusqu'à ce que vous soyez mieux.

Alors Roland satisfait commença à dire, d'une voix forte :

— Votre pensée est folle, sire Olivier; j'ai voulu vous tenter; mais je combattrais quatre jours entiers, sans demander à manger ni à boire.

— Moi aussi, dit Olivier. Nous pouvons donc reprendre le combat.

— Volontiers, répond Roland, et le continuer jusqu'à la nuit.

Lors ils recommencèrent à chapeler; mais la sueur les accable, les suffoque, et leurs bras sont moins agiles.

— Jamais, murmura Roland, un chevalier ne m'a résisté si longtemps.

— Je sais, observe l'autre, que, Dieu aidant, je ne redoute personne.

Cette bataille dura tant, que la nuit commençait à tomber sans qu'ils y missent un terme; chacun vendait encore chèrement sa vie.

Et la bataile ne fuist jai definie;
Ainz en eust li uns perdu la vie,
Kant Deu i mist si ruste compaignie,
Ke puis duroit toz los jors de lor vie,
Jusc'á un jor k'ele fut départie
En Roncevalz, en la lande foillie,
Par Ganelon, cui li cors Deu maudie!
Ke les vaudi à la gent paienie.....

Ils n'avaient donc nulle envie de s'arrêter, et chacun d'eux tenait son glaive levé, quand entre eux descendit un nuage qui leur brouilla la vue; ils restèrent immobiles et muets de frayeur. Un ange, glissant de la nuée, les salua :

— Francs chevaliers, ce duel a trop duré; Dieu vous défend d'être ennemis. C'est en Espagne, sur la gent mécréante, c'est contre les Sarrasins que doivent s'exercer vos courages fraternels, pour conquérir une gloire pure, ainsi que la faveur et le séjour des cieux.

Li dui baron furent en grant friçon,
Kant ils oïrent de Deu la version.
. . . .
. . . .
Kant li bairon orent l'aingle escouté,
Ke la bataile lor desfant de par Dé,
Le gloriouz, le roi de maiesté,
— Vrais Deus celestre, tu soies adoré,
Kant nos aveiz par mesaiges mandé
Par le vostre aingles ki ait à nos parlé!

L'ange reprit son vol, et les deux barons apaisés se sentirent illuminés de l'esprit saint.

— Sire Olivier, dit Roland, je vous aime plus qu'aucun homme. Puisque Dieu veut que nous soyons amis, tout ce que je possède est à vous : je prendrai Aude si vous y consentez, et avant quatre jours je vous aurai réconcilié avec Charlemagne. S'il s'y refuse, je m'enferme dans la ville avec vous.

— Sire Roland, répond Olivier, je vous aime plus qu'aucun homme. Gloire à Dieu qui nous met d'accord! Recevez la main de ma sœur, et traitez pour nous de cette paix. Mais hâtez-vous de délacer ce heaume, que je vous serre dans mes bras. Les deux

guerriers, ayant découvert leur tête, échangent le baiser de paix, puis ils s'asseyent sur l'herbe et se mettent à causer.

A toz jors mais furent puis bons amis.

Les Français assistèrent de loin avec stupeur à cette scène; Ganelon insinua au roi, fort troublé déjà, que son neveu le trahissait par amour pour Aude; mais le vieux duc Naymes, se faisant la caution de l'honneur de Roland, empêcha les courtisans de l'accuser avant de l'avoir entendu.

Les deux champions quittèrent l'île pleins de vie, mais dans quel état!

Lor escus ont et troeiz et fandus,
Lor haustes fraites et lor espiez molus,
Et de lor elmes lor cercles abatus,
Et lors destriers et mors et confondus
A rustes colz des boins brancs esmolus.

Desoz un arbre menuemant ramus
Devant son treif ke fu à or batus,
Fuit l'emperere, ot lui c. de ses drus.
. . . .
. . . .
Emmi la place est Rollant descendus.
A désarmer en sont xxx couru.
Et l'emperere li est devant venus,
Et maint bairon ki li randent salus.

De retour au camp, il raconta son aventure. Olivier en fit autant de son côté; sa sœur le couvrit de baisers, sa mère pansa ses blessures, et la joie réunit les deux partis. Le lendemain, Roland exhorta à conclure la paix, Charlemagne qui s'y refusa et le blâma de s'être laissé tenter par l'amour, et décevoir par Olivier. Le paladin répondit que sa victoire lui suffisait, et que le plus beau des triomphes était le sien, puisqu'il avait conquis un ami; il ajouta que si le roi persistait dans ses rigueurs, il ne devait plus compter sur son épée.

Et dist Rollant. . . . .
Olivier est vassauz moult aduré,

Belz et cortoiz, et d'armes apresteiz.
Ne poroit estre telz en France troveiz.
Ceu est grant chose d'un ami conquesté.
S'il est ansi que soiens acordé,
Vos et Gerars votre pais refereiz :
Ke par l'apostre k'on quiert en noiron pré,
Lance n'espée n'en caindra à mon lé.
— Glouz, ce dist Karle, jamais ne t'iert roué :
Fui de mon ost : trop i as demoré !

— Je n'en ferai rien, répliqua Roland ; je resterai ici tant que vous y serez, pour voir comment vous agirez envers Gérard de Vienne.

Ce fut en mai, ke la rose est florie,
L'oriouz chante, et li mauis s'escrie.
Florissent gaut, et herbes ranverdissent.
Chacune eve est, en son chanel vertie.
Molt est pansis amans ki ait amie,
Sovant sospire quant ne l'ait en balie.....

C'était en mai, quand fleurissent le genêt et la rose, quand le loriot chante et l'oisillon crie dans les herbes vertes, lorsque les ruisseaux sont rentrés dans leur lit, et que soupirent les amants : Charles, assis dans sa tente, se plaignait d'être bravé pendant sept ans par un petit duc, son vassal ; Richard de Normandie lui conseilla de livrer l'assaut et de ne point faiblir. Les assiégés, de leur côté, s'étaient décidés à solliciter la paix par une ambassade, lorsque Aymeric compromit leur cause. Étant sorti de la ville pour chasser, il tua près du camp royal le boutelier et l'économe de Charlemagne, qui le fit poursuivre et l'eût saisi, si quatorze rameurs ne l'avaient lestement ramené à Vienne. Ses oncles le réprimandèrent vivement, et il indiqua le moyen de tout réparer.

— L'empereur, dit-il à Gérard, doit aller chasser demain dans votre bois de Clermont, seul, avec sept chevaliers ; ne pourrions-nous nous emparer de sa personne ?

Le conseil est adopté : les seigneurs prennent leurs armes, allument des torches, et s'acheminent par un sentier souterrain creusé jadis par les païens, entre Vienne et un carrefour de la forêt, près de la maison du forestier Bertrand. Ils y passent la nuit, cachent

leurs armes dans une touffe de laurier, attachent leurs chevaux à des arbres, et attendent.

Au lever du soleil, le roi entre dans le bois avec ses compagnons, et les laisse derrière lui en poursuivant un sanglier, qui l'entraîne dans un sentier perdu. L'animal fatigué était venu se désaltérer au bord d'une fontaine, où Charlemagne le tua; après quoi il sonna l'halali et s'assit pour se rafraîchir.

Bertrand a entendu le son du cor; il reconnaît le prince, et avertit Gérard, qui, accourant sans bruit, enlève l'épée du monarque, et se présente tout à coup devant lui.

— Sire roi, dit-il, vous ne pensiez guère à me voir ici, et vous supposiez que je dormais à Vienne dans les vapeurs du vin. J'ai entendu votre cor; ce sanglier que vous avez tué m'appartient; mes chevaliers s'en nourriront, ainsi que ma gracieuse moitié, et vous viendrez, Seigneur, en prendre votre part.

— Le plus sûr moyen d'assurer la paix, interrompit Aymeric, serait de lui couper la tête.

— Ne plaise à Dieu, s'écria Gérard, que je tue le roi de France! Non, je serai son serviteur, et relèverai de lui pour ma terre, s'il m'accorde merci.

Tant de courtoisie toucha le roi Charles.

— Eh Dieu, dit-il, qui m'avez si souvent favorisé, vous me laissez en grands soucis pour cette querelle de Vienne! Approchez, bon duc Gérard.

— Que desire mon seigneur?

— Je vous rends votre fief, avec mon amitié; vous serez dédommagé du tiers des frais de la guerre.

— A Dieu ne plaise, dit Gérard, que vous soyez mon prisonnier! Mon frère Harnauz est mon aîné, et doit en tout lieu avoir le rang sur moi.

Lors Harnauz s'agenouille devant l'empereur, et lui engage sa foi; après lui Milles de Pouille, Reinier de Gênes et Olivier. Plus obstiné, Aymeric se tenait à l'écart, observant sans mot dire.

Jai plus fellon d'Aymerit ne vairois.
A une part se tint à un recoi,
Por esgarder et les tors et les drois,
Les amandisses k'il faisoient au roi.

— Vassal, lui dit Charles, eh bien! ferez-vous la paix, ou non?

— Je ne sais trop, beau sire ; voilà mes oncles qui se soumettent, vous les prenez comme au trébuchet : puis-je faire la guerre tout seul ? Non, je servirai donc avec eux, à leurs côtés, faisant mon devoir ; puis si vous me faites beaucoup de bien, je verrai ce que je dois décider.

— A la bonne heure, dit le roi, vous serez le compagnon d'Olivier et de Roland, et vous porterez mon oriflamme.

— Je vous remercie, seigneur roi.

— Drôle (Glouz), s'écria Gérard, tombez donc à ses pieds : ne voyez-vous pas que son cœur est sincère ?

Aymeric s'agenouilla, et Charlemagne le serra contre lui.

— Sire, reprit Harnauz, que comptez-vous faire ? Retournez-vous au camp, ou nous accorderez-vous l'honneur d'être vos hôtes à Vienne ? Si nous pénétrions parmi vos troupes avant que la vérité fût connue des Français, nous courrions risque de la vie.

— Vous dites vrai, dit le roi.

— Juste empereur, reprit Gérard, si vous le trouvez bon, nous irons à Vienne par-dessous terre, le long d'une cave creusée de vieille antiquité par les païens.

— Volontiers ; mais ayez soin qu'il n'y ait aucun piége.

— Vous parlez follement, répondit le duc ; je ne le souffrirais pas, dût-on m'arracher les membres.

Ils entrèrent dans la grotte, précédés de Bertrand qui tenait les flambeaux.

— Je ne m'étonne plus, observa Charles, que vous ayez soutenu un siége de sept ans ; vous auriez pu résister longtemps, sans être affamés.

— C'est par ce chemin, dit Gérard, que me parvenaient des provisions de viande et de venaison ; nous menions bonne vie.

Ils revirent le jour à Vienne, au milieu de la place. Dame Guibors, reconnaissant le roi, fut très-émue, dans la crainte qu'on ne lui fît un mauvais parti ; mais on la rassura sans peine ; elle vint au-devant du roi, qui fut servi par les barons.

Oiez, seignor (1), Deus vos soit en aïe ;
Ceste chanson n'est pais partout seüe.

(1) Ces vers s'adressent au lecteur.

Tel vos en chante, ne l'ait pas retenue,
La droite ystoire c'aviez ci antandue;
Si comme Karle à la barbe chanue
Fuit pris chausant en la salve menue,
Kant l'en menoit an la cité cremue
Li dus Gerars, com oisel pris au mue.
Grant joie firent le jor de sa venue
Tuit li bairon, et l'autre gent menue,
Dame Guibors est devant lui venue :
Kant ele le voit, gentement le salue.
Ainz plus grant feste ne fut de home veue,
Comme la nuit ait l'emperère eue :
Kar tuit le servent, bairon et gent menue.
Mais de l'onor ke li rois ait eue,
Ne fuit, la nuit, nule chose seue.

Cependant les compagnons du roi, après l'avoir cherché par toute la forêt, étaient revenus très-affligés au camp; ils menèrent grand deuil jusqu'au lendemain, tandis que Charles était festoyé dans Vienne; Gérard mettait lui-même les mets sur la table, illuminée avec luxe; Olivier servait d'échanson : l'empereur était assis entre Guibors et Aude qu'il trouva fort belle, et dont il demanda la main pour Roland. Après le repas, on joua de la vielle, on conta des romans, et l'on se mit au lit au chant du coq.

Au lever du jour, Naymes et Roland allèrent à la recherche du roi, qui, après la messe, monta à cheval avec ses vassaux, et sortit de Vienne à leur tête, suivi de deux mille hommes sans armes, et poussant des cris de joie. Quand Roland et le duc de Bavière les virent approcher,

— Malheur ! s'écrièrent-ils, nous avons perdu le roi Charles; Gérard le sait, et il vient nous accabler. Ils courent aux armes, les clairons sonnent, et ils se précipitent à la rencontre du roi, qui se met à rire de leur frayeur.

— Damp Gérard, dit-il, si nous laissions faire, on se donnerait ici de rudes coups; pour éviter toute méprise, je vais prendre les devants, et me présenter seul à l'armée.

A ces mots, il piqua des deux. Naymes et Roland furent très-joyeux de le voir, et d'apprendre que la guerre était finie.

Bientôt Charlemagne réunit ses vassaux dans sa tente, autour de son trône; et ayant fait le récit de son aventure, avec l'éloge de la courtoisie de Gérard, il consulta l'assemblée sur la manière

dont il devait indemniser le seigneur de Vienne. C'était en mai : le jour de Saint-Maurice, Charles tint sa cour au palais de Vienne, avec grande magnificence. Après le repas, Guibors prenant par la main sa fille Aude, la présenta au roi.

— Eh Dex, dist Karle, si bele dame a ci!
— Sire, voirs est, Harnaus li respondi.
Ele est ma nièce, ce sachiez-vos de fi,
Fille Reinier, le franc conte gentil,
Suer Olivier au corage hardi.
— Doneiz la moi, Karle li respondi;
Avoec Rollant, le mien charnel ami;
Ne la demant por autre que por lui.
Jamais nul jor, puis k'il en iert saisis,
Nostre lignaige ne seront départi.
Et ce Deu doue, ki onkes ne manti,
C'un oir eussent, par la soie merci,
Encor poroit grans biens veuir de li.
Harnauz répont : — Sire, vostre merci.
Plus haut ne puet avoir mari de li,
K'est de vostre lignaige.

En pié se dresce Karlemaine à vis fier.
Roland apele son nevou k'il ait chier.
Aude li done à per et à moillier.
Parmi la main li vait li rois baillier.....

Un archevêque bénit les fiançailles ; le jour fut pris pour le mariage. Mais les Sarrasins, Dieu les maudisse ! séparèrent ces amants.

Un messager, envoyé de Gascogne par le roi Yons, avertit l'empereur que quatorze rois païens, ayant pénétré dans le Midi, avaient pillé Tarascon, Bordeaux, et se proposaient d'aller, jusqu'à Orléans, par Bourges, qui, suivant eux, est leur ancien héritage. Charles consulta ses barons, et l'archevêque donna l'absolution, avec des indulgences plénières, à quiconque suivrait le roi contre les infidèles. Alors l'empereur se lève, donne rendez-vous au ban de sa noblesse, aux marches de la Gascogne ; confie, durant son absence, la Bavière avec l'Allemagne, à Gérard ; Otrante, Gênes, la Lombardie, la tour de Plaisance, et son fort de Rome, que l'on nomme *sa chambre*, à Reinier et Harnauz de Biaulande.

L'empereur rentra dans son appartement, où Roland embrassait sa gentille amie la belle Aude, et lui recommandait de garder son anneau; elle lui fit don d'une enseigne blanche, qu'il porta en Espagne et qu'il illustra dans les combats. Les Sarrasins l'empêchèrent de la rapporter à la belle Aude, qu'il quittait pour jamais.

Vous avez ouï l'histoire de Gérard le baron, et de son accommodement avec Charles. Dans le délai convenu, l'empereur alla combattre les Sarrasins; la chanson vous a appris déjà comment il fut trahi par Ganelon; la mort des douze pairs, de Roland, et de vingt mille hommes tués à Roncevaux par le roi Marsilion.

Laissons ici Gérard, Reinier, Harnauz le prud'homme, et Olivier, le frère d'armes de Roland.

Mais d'auz ici à tant vos laiseron,
Et de Girard de coi chanté avon,
Et de Reinier, et d'Arnald le proudom;
Et d'Olivier k'est Rolland conpaignon.
Dou fil Harnaut ci-après voz dirons :
C'est d'Aymeri ke tant par fu proudom,
Le seignor de Nerbone.

Explicit li romanz de Girard de Vianne.

En lisant cette composition, l'on est tout d'abord frappé de l'absence du style, non-seulement dans le détail de l'exécution, mais dans l'ordonnance générale du drame; le sublime et le trivial se succèdent, s'entremêlent, et Bertrand de Bar n'est pas conduit par le besoin de maintenir son élocution sur un ton élevé, à élaguer du sujet nombre d'incidents communs et prosaïques. Cette inégalité est vraie, elle est propre à la nature humaine; mais elle est dépourvue de cette noblesse étudiée qui, dans les ouvrages classiques, est l'expression recherchée de la délicatesse de l'art. Nos romanciers contaient bonnement, pour l'attrait seul du récit; ils allaient tout droit devant eux, sans plan arrêté, et sans limites posées d'avance. Gérard de Vienne succède à plusieurs romans, et précède *Aymeric de Narbonne*, *la chanson de Roland*, et d'autres encore. Chaque poëme, au lieu de constituer un tout, un monument simple et isolé, n'est qu'une fleur rattachée aux

enroulements d'une immense arabesque. L'œuvre des poëtes de ces siècles féconds est imparfaite en ses détails, mais gigantesque comme celle des sculpteurs et des architectes.

Du reste, ces écrits échappent à toutes les règles connues. Quand on commence une de ces chansons, on ne saurait deviner le but de l'auteur, les héros qu'il adoptera, et le lieu où il va vous conduire. C'est le désordre en symétrie, au lieu de la régularité. Homère annonce son dessein dès le premier vers :

« Muse, chante la colère d'Achille, fils de Pélée, colère funeste qui suscita tant de malheurs aux Grecs.... »

Et l'*Iliade* entière fait le récit de ce courroux et de ses conséquences. Ici, l'on ne saurait dire ce qu'a voulu chanter le poëte français. On voit se succéder, dans *Gérard de Vienne*, trois générations, et le véritable héros de la chanson, Olivier, entre le dernier sur la scène. La plus élémentaire notion de l'art littéraire eût indiqué que le poëme se résume tout entier dans le dénoûment du siége de Vienne, et que les lentes histoires qui précèdent sont de froids hors-d'œuvre. Ce sont, à proprement parler, plusieurs romans en un seul. Du reste, aucun effet n'est préparé, les scènes se suivent également diffuses, et l'on ne sent jamais que le poëte ait réservé ses ressources ou appliqué ses efforts à un passage, de préférence à un autre. La grandeur, quand elle apparaît, est inhérente aux sentiments, plutôt qu'aux pensées ou à l'expression; elle est alors si naturelle, si bien gravée dans les mœurs, que l'auteur, lorsqu'il en est à ces nobles situations, n'enfle pas la voix, et demeure dans sa rustique simplicité.

On reconnaît, dans ces poëmes, les instincts généreux, les impulsions nobles et les idées d'honneur, de probité, sur lesquelles le christianisme a fondé les bases de la société moderne. Il faut convenir, à cet égard, que nos chevaliers sont supérieurs aux héros de la Grèce, la plupart faux, perfides et rapaces; ils sont aussi avides et intéressés que les nôtres sont prodigues; et le second de ces défauts est assurément plus épique, plus noble que l'autre. Nous voyons aussi que cette muse est profondément chrétienne, et que ses inspirations étaient vraiment nationales. On ne trouverait pas, dans Homère, un combat aussi sublime que le duel d'Olivier et de Roland, en vue de deux armées rivales qui s'intéressent aux deux champions, dans l'une desquelles se trouve une amante livrée à toutes les angoisses, et partagée entre l'amour et l'amitié frater-

nelle. Cette situation est dramatique et touchante. A la vérité, Homère en eût tiré un plus grand parti; mais il ne l'a pas conçue, et notre auteur, qui l'a réalisée, n'a presque fait que l'indiquer.

Ces poëmes, comme ceux de la Grèce héroïque, respirent la poussière des batailles : la vie guerrière y a toute son importance; le chevalier cause avec son cheval, il parle à son épée, et les armes sont l'objet d'une tendresse, d'un respect prodigieux. Il est présumable que ces poëmes furent conçus et exécutés en France; ils ont évidemment été tracés par et pour des peuples très-belliqueux, et notre patrie était alors déjà la nation la plus guerrière de l'Occident. Agriculteur et soldat, tel est, tel fut toujours l'enfant de notre pays : les romans chevaleresques rendent bien ce double caractère; la nature champêtre y est aussi tendrement dépeinte que la bravoure, et, dans plus d'une chanson de geste, on reconnaît déjà cette figure à laquelle le peuple sourit toujours, parce qu'elle le symbolise et qu'elle est l'emblème de la vieille France, la figure naïvement poétique de notre soldat laboureur.

L'examen de ces divers textes démontre que leurs auteurs ne savaient à peu près rien de ce qu'on apprend dans les livres : ils ne posent pas de ces moralités savantes qui fourmillent dans l'Odyssée, et les chevaliers obéissent au premier mouvement de leur âme, rarement à la puissance d'un raisonnement; ils ne sont pas beaux parleurs; on les voit agir, on les apprécie sur leurs faits et gestes, non d'après leurs pensées. Il faut dire que le langage ne se prêtait pas aux combinaisons idéologiques. La structure du style ne comportait aucune complication, et chaque phrase ne pouvait contenir qu'une proposition à peu près dénuée de membres complémentaires. Toutes les strophes se succèdent par périodes courtes et rarement réunies. On maniait gauchement les temps des verbes, on était mal édifié sur leur nature, sur leur valeur réciproque; il existait des lacunes parmi les pronoms, et certains mots indispensables à la suture des phrases composées, prépositions, conjonctions, etc... faisaient souvent défaut. Il les fallait remplacer par des périphrases, qui pour la plupart, plus ou moins contractées, se sont conservées dans notre langue, comme pour attester qu'elle ne fut point traduite du latin littéraire, et qu'elle fut l'œuvre du peuple, étranger aux finesses de la logique et de l'érudition.

Rien ne dénote mieux cette incompatibilité entre les deux langues, que les conformités nombreuses et fortuites du français avec le

grec. La nature les a seule engendrées; et les auteurs qui, chez nous, ont donné lieu à ces rencontres bizarres, étaient assurément plus étrangers à l'instrument de Platon qu'à celui de Virgile. Ces analogies constatées précisément dans la portion la plus intime, la plus caractéristique du langage, dans les idiotismes, dans les locutions elliptiques, et dans nombre de mots composés, étaient plus fréquentes dans la langue d'oïl qu'elles ne le sont depuis que les études latines, réagissant au seizième siècle sur les formes du français, lui ont ôté de son originalité. Ainsi, plus il est proche de son origine, moins il est latin. Les mots seuls provenaient de source romaine, les armées de l'empire nous les avaient apportés; mais tout ce que la fantaisie et la nature avaient introduit dans cet idiome incertain et mobile, était indépendant de l'influence de la latinité. Par les allures de son génie, par sa physionomie, par ses gallicismes, le français s'appropria l'esprit grec : c'est ainsi que, par un jeu fréquent et inexplicable, on voit des enfants ressembler à leur aïeul plus qu'à leur père ou à leur mère, dont ils ont cependant le sang dans les veines. Cette similitude est si involontaire et toutefois si impérieuse, que certains mots composés, usités chez les Grecs et inconnus des Latins, se sont conjoints en français de la même manière, quoique dérivés chez nous de deux expressions latines. D'autres vocables, qui possédaient à Athènes deux acceptions bien distinctes qu'ils n'avaient pas en latin, ont pris chez nous ces deux acceptions corrélatives; comme, par exemple, le mot *différent*, qui, chez les Grecs comme chez nous, rend l'idée de dispute et celle de diversité, tandis qu'il ne répondait qu'à la dernière pour nos maîtres de Rome.

Il serait inutile d'appuyer, par de nombreux exemples, une thèse qu'a soutenue le premier, avec une supériorité victorieuse, le prince de nos philologues, le grand Henri Estienne. Mais ce qu'avaient les Grecs, ce dont nous fûmes dépourvus dans notre époque poétique, c'est une langue nationale et littéraire. Aussi nos anciennes compositions sont-elles vicieuses quant à la forme. Plus tard, nous avons emprunté des lois didactiques au parler d'Horace et de Tite-Live, et le vieux langage abandonné s'est évanoui dans les ténèbres de la barbarie; mais le génie national subit des entraves qu'il ne devait pas briser, et l'épopée française demeura perdue sous les ruines du passé.

Faute de saisir les circonstances et les effets de cette révolution

linguistique, on a dénié au génie français le sentiment de la poésie épique; loin de là, tant que la muse resta française, elle fit fleurir l'épopée. Ce qu'il fallait soutenir, c'est que ce genre d'ouvrages étant surtout propre aux âges primitifs, exigeant à la fois la simplicité des mœurs, et la violence, la sauvagerie des passions, ne saurait réussir qu'à la condition de dépeindre en traits vigoureux une société naissante, dans toute la grandeur de sa barbarie sublime. Homère, comme nos *trouveurs* du moyen âge, avait pris ses modèles parmi les héros de son temps; les Latins le copièrent dans un siècle de civilisation raffinée, artificielle et sceptique : leur épopée n'est, malgré tout le génie de Virgile, qu'une imitation qui, transportée au milieu de nous par une traduction servile, donna des résultats plus froids encore, parce qu'elle n'avait plus rien de commun avec la nature.

Voilà pourquoi le genre le plus relevé que l'on connaisse en littérature n'a pu se perpétuer, dès que la langue et la rhétorique eurent aliéné leur liberté native.

Mais le goût et le sentiment de l'épopée distinguèrent éminemment la littérature française, loin de lui être étrangers; et c'est dans ces œuvres imparfaites qu'il faut rechercher les tendances naturelles de notre génie, et les uniques monuments de littérature vraiment nationale que nous possédions. Dès que nous imitâmes les Latins, gens d'un art souple, pompeux et déclamatoire, nous ne décrivîmes, comme eux, qu'un nombre limité d'objets, ennoblis en vertu de certaines conventions. Il cessa d'être permis de nommer les choses par leur nom; la périphrase tint lieu du mot, et l'étiquette régna dans le vocabulaire poétique. Ces fausses délicatesses étaient ignorées des Grecs.

Entre l'*Iliade* et nos rapsodies chevaleresques, la parenté, je le répète, est irrécusable; il n'est pas surprenant que nos modernes critiques l'aient méconnue, puisqu'ils n'ont jamais pu ni comprendre ni interpréter Homère, qu'ils ont travesti sous des oripeaux de rhétorique latine. Le poëte de Smyrne eut l'avantage d'avoir à sa disposition un langage tout formé, tout perfectionné, sur les nôtres qui ont été enchaînés à un misérable jargon d'esclaves illettrés, hors d'état de s'élever plus haut que la sensation, et d'oser penser, infirmité morale que leur parler ne trahit que trop par son inaptitude à soutenir toute déduction logique. Cependant, à certaines heures de révolte, on se prend à regretter cette candeur d'ignorance

qui laissait la vérité sans atours et dédaignait d'imiter. Mais comment de telles idées ne sembleraient-elles pas paradoxales, après plus de trois siècles d'aveugle soumission ? Cette influence est si fortement invétérée, que le plus illustre de nos écrivains confesse qu'il a tiré son style d'Homère et de *la Bible*, méconnaissant lui-même l'effet produit en lui par le spectacle et les douleurs d'une grande révolution sociale, et par un long et fécond exil. Demandez à vos maîtres comment on se forme un style, comment on acquiert du talent, ils vous offriront des livres et des modèles refroidis ; nul ne vous dira : — Réveille ton âme, étudie les hommes, et descends dans ton cœur.

Nos candides et modestes trouvères n'eurent d'autres guides que les grands hommes de leur temps, d'autre philosophie que celle de l'Évangile, d'autre mobile que l'amour de la patrie, mot qui commençait, parmi eux, à avoir un sens, et qui s'éteignit avec cette glorieuse époque, pour ne revivre qu'après plusieurs siècles. Leur muse ne rougissait pas de chanter les héros de la France ; et l'on eût fort étonné Philippe-Auguste ou saint Louis, en érigeant en précepte à leur cour, qu'il est bas et malencontreux de célébrer d'autres gloires que celles des Grecs et des Romains. Sans doute leur langage était rude à l'oreille, mais la vérité était douce à leur cœur ; et ils n'eussent pas été assez esclaves de l'harmonie des mots pour se railler de la gloire de leurs ancêtres, sous prétexte que l'un d'eux s'appelait Childebrand. Le succès de cette moquerie de Boileau dépeint un des plus tristes côtés du moderne esprit des Français ; préjugé coupable, servitude ridicule, qui plus tard égara Voltaire. S'il eût mieux senti la grandeur de nos épopées chevaleresques, s'il s'en fût noblement inspiré, Jeanne d'Arc eût été l'occasion d'un nouveau triomphe, et non d'une tache, pour la gloire si resplendissante de ce grand homme.

Ainsi, tout en refusant à la langue du douzième siècle le mérite de la régularité, ainsi que la valeur littéraire ; tout en réduisant à néant l'art d'une époque tour à tour niaisement exaltée et injustement méprisée, nous croyons qu'il y eut quelque chose de grand et de vraiment poétique dans ce premier élan de la pensée ; nous déplorons la révolution complète qui vint altérer le caractère et déplacer les bases de la littérature nationale, pour l'attacher à la remorque d'une langue et d'une littérature éteintes.

L'opinion des siècles s'est prononcée jadis dans le même sens

que nous-mêmes : la vogue des épopées chevaleresques a été européenne pendant quatre cents ans; il a fallu, pour l'abattre, que don Quichotte vînt poser l'armet de Mambrin sur le front vénéré des preux. Et, depuis cette époque, aucun poëme épique n'est devenu populaire : la gloire de l'Arioste, du Tasse, héritiers des trouvères, est restée pure, et nous montre ce que seraient devenus nos vieux romans entre les mains de poëtes sincères, servis par une langue enrichie et purifiée; tandis qu'au contraire le poëme de *Henri IV*, froide imitation de l'art de Lucain et de Virgile, préservé de l'oubli par l'éclat du nom de son auteur, n'aboutit qu'à venger sur lui-même l'outrage subi par la Pucelle d'Orléans. La muse française indignée le renia, elle refusa à ce génie puissant les inspirations qui avaient échauffé nos anciens trouvères.

L'un des plus anciens et le plus populaire de leurs écrits fut le *Roman de Roncevaux*, ou *Chanson de Roland;* parce qu'au lieu de se borner à raconter les querelles intestines de la féodalité, il célébra un des épisodes de la lutte du Christ contre Mahomet, de l'Orient contre l'Occident ; il fut consacré à une guerre nationale, et composé pour venger et consoler la patrie de ses revers.

Aussi, la chanson de Roland est-elle mentionnée dans une foule de romans; elle fut imitée dans presque tous les idiomes de l'Occident, et paraît avoir servi de chant de guerre aux armées françaises, avant d'être développée jusqu'aux proportions du roman qui est parvenu jusqu'à nous. Lorsque Guillaume le Conquérant marchait avec ses Normands contre le roi Harold, son jongleur

> Taillefer, qui moult bien cantoit,
> Sur un cheval qui tost aloit,
> Devant as (eux) s'en aloit cantant
> De Carlemanne et de Rolaut,
> Et d'Olivier, et des vassaus
> Qui moururent à Rainscevaus.

Ce passage de Robert Wace, souvent reproduit, a fort exercé des critiques, qui se demandaient si l'auteur de la *Chronique des ducs de Normandie* avait ou n'avait pas connu le *Roman de Roncevaux* avant l'époque où il fut composé : question bien grave. Nous y trouvons tout simplement la preuve de l'antique et du-

rable popularité de Roland, et de cette fameuse journée, les Thermopiles de la chevalerie poétique. Ce nom est si connu parmi le peuple, que chaque pays l'a immortalisé par des légendes. Dans les premières années de notre siècle, on fit une romance de Roland assez mauvaise, et accompagnée d'un air assez pauvre; elle est aussitôt devenue populaire. Chacun de nous a répété :

Soldats françois, chantons Roland,
L'honneur de la chevalerie, etc.....

Comme le poëme de Roncevaux nous a été transmis par un texte si reculé que nombre de paléographes l'ont supposé du douzième siècle, il a une certaine portée philologique et littéraire : comme, en outre, il a pour base un fait réellement historique, son examen peut montrer dans quelle proportion la légende se mêlait à l'histoire, comment la poésie interprétait les faits, et quelle était la part des mœurs et du goût. C'est pourquoi nous dirons quelques mots de cette épopée nationale, dont le texte a été publié avec soin par M. Francisque Michel, et qui d'ailleurs forme une suite intéressante et un dénoûment complet à la légende des deux héros du *Gérard de Vienne*. Seulement nous serons plus concis.

Chanson de Roland. — Depuis sept ans, Charlemagne guerroyait en Espagne contre les Sarrasins, qui adorent Mahomet, Apollon et Tervagant. Le roi Marsilion lui résistait, en se maintenant dans Saragosse; mais comme il était fort épuisé, il envoya Blancandrins à Cordoue pour traiter avec l'empereur, offrant de le suivre à Aix-la-Chapelle, de le reconnaître pour suzerain, et de lui livrer beaucoup d'or. Ces promesses n'étaient pas sincères : Roland voulait qu'on les refusât; Naymes de Bavière inclinait pour la prudence, et le comte Ganelon, pour que l'on se fiât à la foi du païen. Cette opinion trouva des partisans : Charles résolut donc d'envoyer à son tour une réponse à Marsilion. Mais qui la portera ?

Naymes se présente; le roi le refuse en ces termes :

. . . . Vos estes saives hom;
Par ceste barbe et par cest men gernun !
Vos n'irez pas uan de mei si luign.
Alez sedeir quant nuls ne vos sumunt.

Roland s'offre ensuite : Olivier objecte qu'il est de trop bouillante humeur, qu'il s'attirera quelque noise ; et il se propose en place de son ami Roland.

Charlemagne reprend :

. . . . Ambdui vos en taisez;
Ne vos ne il n'i porterez les piez.
Par ceste barbe que veez blarchier!
Li duze per mal i serunt jugez.

L'archevêque Turpin n'a pas plus de succès.

Li emperères respunt par maltalant :
— Alez sedir desur cel palie blanc ;
N'en parlez mie, se jo nel vos comaut.

— Qui donc portera le message ? demande le roi.

Roland met en avant son *parâtre* Ganelon ; et les barons d'applaudir, au grand déplaisir de Ganelon, qui ne s'en souciait pas, et qui s'emporte contre le neveu de son souverain.

— Si le roi le veut, répond celui-ci, il faudra bien obéir.

— Tu n'es pas plus mon sire que je ne suis le tien, repartit Ganelon, et je n'ai d'ordres à recevoir que du roi ; s'il me commande, je me soumettrai ; mais mon ressentiment se fera sentir.

Roland s'en rit, et le comte ajoute :

— Roland, je ne vous aime pas ! Juste empereur, ajoute-t-il, je me mets à votre disposition ; j'irai à Saragosse, près de Marsilion. Quand on va là, je sais qu'on n'en revient pas. Je suis l'époux de votre sœur, et je vous recommande mon fils Baudouin.

— Votre cœur est trop tendre, observe Charlemagne ; puisque je commande, il vous convient d'aller. Venez donc recevoir le bâton et le gant d'ambassadeur.

— Sire, reprit Ganelon, Roland a fait tout ceci ; je ne lui pardonnerai de ma vie, ni à Olivier parce qu'il est son compagnon, ni aux douze pairs parce qu'ils le chérissent. Je les défie, sire, en votre présence.

En recevant le gant, le comte le laissa tomber, ce qui fut interprété par les barons comme un funeste présage. Il part pour Saragosse, et, aux premiers mots qu'il dit, Marsilion s'emporte,

et menace Ganelon qui tire son épée, et, malgré son projet de trahison, déploie une admirable valeur. Tout en signalant un traître parmi ses compatriotes, le trouvère n'admettait pas qu'un lâche se fût rencontré dans la chevalerie chrétienne. Cette intention patriotique est fort belle. Cependant on se calme, et Ganelon accomplit son crime. Encore faut-il que le roi maure fasse à chaque instant l'éloge de Charlemagne, pour ne point éveiller la susceptibilité du comte, et qu'il excite souvent son amour-propre au sujet de Roland. Cette négociation est très-finement traitée. Mais Ganelon, à la fin, en pose lui-même les bases.

—Beau sire, lui demande le roi, comment pourrai-je occire Roland ?

Guenes respunt : — Ço vos sai-jo ben dire :
Li reis serat as meillor porz de Fiser ;
S'arère guarde averat destrès sei mise.
Iert i sis niés Rollans li riches
E Oliver en qui il tant se fiet.
xx milie Francs unt en lur cumpaignie.
De vos paiens lur enveiez c milie ;
Une bataille lui rendent cil primes,
La gent de France iert blecée e blèmie.
. . . .
. . . .

Chi purreit feire que Rollans i fust mort,
Dunc perdroit Carles le destre braz del cors.
Si remeindreient les merveilluses oz,
N'asemblereit jamais Carles si grant esforz.
Terre major remeindreit en repos.
Quand l'ot Marsilie, si l'ad baiset el col;
Puis si cumencet à venir ses tresors. Aoı! (1)

Ço dist Marsilies, qu'en parlereient-il plus ?
— Cunseill n'est proz dunt hume n'est seürs :
La traïsun me jurrez de Rollant, si il li est ?
Ço respunt Guenes : — Issi seit cum vos pleit.
Sur les reliques de l'espée Murgleis
La traïsun jurat, e si s'en est forsfait. Aoı!

(1) Aoı : cette espèce d'interjection termine la plupart des strophes. M. Francisque Michel pense qu'elle fut peut-être un cri de guerre.

Un faldestoed i out d'un olifant;
Marsilies fait porter un livre avant;
La lei i fut Mahum e Tervagant.
Ço adjuret li Sarrazins Espans,
Se en rere-guarde troevet le cors Rollant,
Cumbatrat sei à trestute sa gent :
E se il poet, murrat-i veirement.
Guenes respunt : — Ben seit vostre comant. Aoi !

Surviennent alors divers chefs sarrasins qui font des présents à Ganelon, et l'on scelle la trahison par des baisers.

Atant i vint un paiens, Valdabruns;
Icil en vait al rei Marsiliun.
Cler en riant l'ad dit à Guenelun :
— Tenez m'espée, meillur n'èn ad nuls hom :
Entre les helz ad plus de mil manguns.
Par amistié, bel sires, la vos duuns,
Que nos aidez de Rollant le barun,
Qu'en rere-guarde trover le poüsum.
— Ben serat fait, li quens Guenes respunt.
Puis se baisierent e vis et es mentuns.

Après i vint un paiens Climorins;
Cler en riant à Guenelun l'ad dit :
— Tenez mun helme, unches meillor ne vi :
Se nos aidez de Rollant li marchis,
Par quel mesure le poüssum hunir.
— Bien serat fait, Guenes respundit.
Puis se baiserent es busches e es vis. Aoi !

Atant i vint la reine Braminunde :
— Jo vos aim mult, sire, dist-ele al cunte,
Car mult vos priset mi sire, et tuit si hume :
A vostre femme enveierai dous nusches,
Bien i ad or, matices et jacunces.
Eles valent mielz que tut l'aveir de Rume.
Il les ad prises, en sa hoese les butet. Aoi !

Il est donc convenu qu'une embuscade sera préparée dans un défilé, et que l'on massacrera l'arrière-garde de l'empereur, commandée par Roland, avec les douze pairs du royaume. Leur corps d'armée est composé de vingt mille hommes; cent mille Sarrasins,

guidés par les renseignements de Ganelon, se glissent à travers les plateaux des montagnes.

Ce n'est pas sans inquiétude que Charlemagne avait laissé derrière lui ses douze pairs. Deux songes successifs, dans l'un desquels il voyait Ganelon lui arracher sa lance, tandis que l'autre lui montrait un léopard sortant du fond des Ardennes et se jetant sur ses serviteurs, lui avaient laissé une profonde impression. Il était donc tout pensif en retournant dans ses États.

De juste lui li dux Naimes chevalchet,
E dist al rei : — De quei avez pesance ?
Carles respunt : — Tort fait ki l'me demandet :
Si grant doel ai, ne pui muer nel' pleigne.
Par Guenelun sera destruite France.
Enoit m'avint un avisium d'angele
Que entre mes puinz me depeçout ma hanste.
Ci'n ad juget mi nés à l'arere-guarde.
Jo lo lesset en une estrange marche.
Deu ! si jo l'pert, ja n'en aurai escange. Aoi !

Carles li magnes ne poet muer n'en plurt.
c milie Francs por lui unt grant tendrur,
E de Rollant mervilluse poür.

Cependant, réunis à l'appel de Marsilion, les païens s'arment, les chefs se réunissent, et le neveu du roi le prie de choisir douze de ses barons, pour les opposer aux douze pairs de France.

Li niés Marsilies tient le guant en son poign,
Sun oncle apelet de mult fiere raisun :
— Bel sires reis, fait m'avez un grant dun.
Eslisez-mei XII de vos baruns,
Si m' cumbatrai as XII cumpagnuns.

Les principaux seigneurs, les rois du pays s'empressent de s'offrir; et toute l'armée ayant revêtu des armes, ils s'élancent à la poursuite des compagnons de Roland.

Es destriers muntent, si chevalchent estreiz.
Clers fu li jurz, e bels fu li soleilz.
N'unt guarnement que tut ne reflambeit ;
Sunent mil grailles par ço que plus bel seit.

— Doublons le pas, dit Olivier, et frappons fort; songeons à sauver l'étendard du roi.

Neveu de Marsilion, Aclroth, le premier, vint narguer les Français; Roland le tue, et Olivier abat Falsaron, frère de ce prince.

Il tint la terre d'Atliun e Balbiun;
Suz cel n'en at plus encrismé félun :
Entre les dous oilz mult ont large le front;
Grant demi-pied mesurer i pout-hom.
Asez ad doel quant vit mort sun nevold,
Ist de la prese, si se met en bandun
E s'escriet l'enseigne païenor,
Envers Françeis est mult contrarius :
— Enquoi perdrat France dulce s'onur!
Ot le Oliver, sin ad mult grant irur;
Le cheval brochet des oriez esperuns,
Vait le férir en guise de baron;
L'escu li freint e l'osberc li derumpt,
El cors li met les pans del gunfanun;
Pleine sa hanste l'abat mort des arcuns.
Guardet à tere, veit gesir le glutun,
Si li ad dit par mult fiere raison :
— De vos manaces, culvert, jo n'ai essoign.
Férez-i, Francs; kar très bien les veincrum!
— Munjoie! escriet, ço est l'enseigne Carlun. Aoi!

A son tour, Turpin renverse mort le roi Corsablin; les douze pairs, tour à tour, triomphent des douze principaux chefs de l'armée mauresque; plus tard le nombre les accablera; mais ils ont commencé par vaincre : c'est ainsi que le poëte sauve l'honneur de ceux qui vont mourir.

La mêlée devient si affreuse, qu'Olivier n'ayant pas le temps de dégaîner Hauteclaire, sa bonne épée, est réduit à combattre avec le bâton d'une lance rompue. Que de Français ne reverront pas leurs pères, ni leurs femmes, ni leurs enfants!

Ce jour-là, de vagues inquiétudes planèrent sur la France : le tonnerre, les vents, la grêle mugirent partout, de St.-Michel de Paris à Sens, et de Besançon à Wissant. Les ténèbres se répandirent en plein midi, et elles ne se dissipaient que quand se fendaient les cieux.

— Voici la fin des siècles! s'écriaient les gens épouvantés. Non; c'était le deuil de la mort de Roland.

Dient plusor : — Ço est le définiment !
Ils ne l' sevent ne dient veir nient :
Ço est li grans dulors por la mort de Rollant.

Cependant le paladin ralliait ses gens; ils pleuraient les morts tout en luttant avec fureur. La première armée des Sarrasins est détruite. Mais le roi Marsilion arrive lui-même avec des troupes fraîches, et nos deux amis vont secourir Turpin qu'il serre de près, et qui combat au premier rang sur un destrier fameux qu'il avait enlevé à Grossaille.

Ço est un reis qu'il ocist en Denemarche.
Li destrers est e curanz e aates,
Piés ad copiez, et les gambes ad plates,
Curte la quisse e la crupe bien large,
Lungs les costez, e l'eschine ad bien halte,
Blanche la cue, e la crignete jalne,
Petites les oreilles, la teste tute falve.
Beste n'en est nule, ki encontre lui alge.

La bataille est mervilluse e hastive;
Franceis i fierent par vigur et par ire,
Trenchent ces poinz, ces costez, ces eschines,
Ces vestemenz entresque as chars vives :
Sur l'erbe verte li cler sancs s'en afilet.
Terre major, Mahummet te maldie !
Sur tute gent est la tue hardie.
Cel n'en i ad ki ne criet : — Marsilie !
Cevalce, rei, bosuign avum d'aïe.

Tuit sunt ocis ci Franceis chevalers,
Ne mès seizante que Deus ad esparniez :
Ainz que il moergent, se vendrunt mult cher.
Li quens Rollans des soens i veit grant perte
Sun cumpaignun Oliver en apelet.

— Plaignons la France, lui dit-il. Roi, mon ami, où êtes-vous ? Comment vous faire savoir notre détresse ?

— Mieux vaut mourir, répond Olivier, que de fuir honteusement.

Roland reprend : — Je vais sonner du cor, et Charles m'entendra, des portes du défilé.

— Ce serait déshonneur, réplique Olivier; quand je vous en priai,

vous n'en fîtes rien ; si vous cornez maintenant, ce sera par faiblesse. Vous avez déjà les deux bras ensanglantés.

Une seconde fois Roland s'écrie : — Je vais sonner du cor.

— Si vous ne l'avez fait plus tôt, ces braves gens qui pâtissent de votre témérité n'en sont point coupables. Si je revois ma sœur Aude, elle ne sera jamais entre vos bras.

Roland répond : — Pourquoi vous irriter contre moi ?

— Parce que votre légèreté nous a perdus, et que mieux vaut prudence que folie : jamais plus nous ne servirons le roi Charles; il serait ici si vous m'aviez écouté, et Marsilion tomberait entre nos mains.

L'archevêque Turpin entendit cette noise : — A quoi bon, dit-il, vous quereller? Le son du cor ne nous sauvera plus; mais il fera revenir Charlemagne et ses gens dans cette vallée, où ils trouveront nos corps, auxquels ils donneront une sépulture honorable en terre sainte, et les loups et les chiens ne les dévoreront pas.

— Bien parlé! ajoute Roland.

Il embouche donc l'olifant, et jette un son qui retentit à trente lieues; Charles l'entend de loin, et s'écrie : — Nos gens sont en péril.

— Je n'ai rien entendu, dit Ganelon.

Roland sonne une seconde fois, avec tant d'effort, que le sang lui jaillit de la bouche, et que sa cervelle se brise entre ses tempes.

Li quens Rollans par peine et par ahans
Par grant dulor sunet son olifan :
Parmi la buche en salt fors li cler sancs,
De son cervel le temple en est rumpant.
Del corn qu'il tient l'oïe en est mult grant :
Naimes li duc l'oïd, si l'escultent li franc.
Ce dist li reis : — Jo oï le corn Rollant ;
Une ne l'sunast, se ne fust cumbatant.

— C'est le cor de Roland, disait donc Charlemagne.

— Bah! vous êtes vieux et votre oreille vous trompe, reprend Ganelon ; qui oserait s'attaquer à Roland? Il s'ébat à cette heure avec ses compagnons.

Une troisième fois, Roland sonne à grand'peine.

Li quens Rollans a la buche sanglente,
De sun cervel rumpu en est li temple;
L'olifan sunet à dulor e à peine.

— Ce cor a longue haleine, observe le roi.

— Sire, s'écrie Naymes :

Baron i fait la peine;

il y a bataille, hâtons-nous; Roland nous réclame.

Charles aussitôt ordonne que l'on prenne les armes, et fait arrêter le comte Ganelon.

Pendant ce temps-là, Roland éperdu projette au loin sur les montagnes des regards pleins d'angoisse. A l'aspect de tant de Français sans vie, il pleure et s'écrie :

— Seigneurs barons, Dieu vous ait en merci! qu'il donne à vos âmes le repos du paradis sur des lits de fleurs! Si longtemps que vous m'avez servi, je ne vis jamais de plus braves soldats. Que de fiefs nous conquîmes ensemble! Terre de France, tant doux pays, je vous ai quitté pour un bien rude exil! Barons français qui périssez pour moi, je ne puis vous sauver; que Dieu vous console! Olivier, frère, je ne vous faillirai point, et mourrai de regret si j'échappe à ce massacre.

A ces mots, Roland fait une trouée dans les rangs ennemis, et Turpin le félicite avec beaucoup de sang-froid. Poursuivant ses efforts, il tue le fils du roi, et Marsilion s'enfuit avec ses barbares, qui par malheur sont ralliés et renforcés par cinquante mille Éthiopiens à visages noirs : ils reviennent tous à grands cris.

— C'est ici, dit Roland, que nous recevrons le martyre : vendez chèrement votre vie. Quand Charlemagne trouvera ici quinze morts pour un de nous, il bénira notre mémoire.

Marganice, chef de ces païens tout noirs, qui n'ont de blanc que les dents, frappe Olivier par derrière, d'un épieu qui lui pénètre dans le corps. Olivier se sent blessé à mort; néanmoins il soulève Hauteclaire, tranche la tête du chef, et lui dit : — Charlemagne a plus gagné que perdu, et tu n'iras pas conter ta victoire aux femmes... Puis il crie à Roland de le venir assister. En attendant, pour utiliser ses dernières minutes, il se livre à un carnage prodigieux, et continue d'appeler son ami.

Roland accourt, voit sa pâleur, son sang qui s'écoule, et tombe à demi évanoui sur son cheval. En ce moment, la vue d'Olivier se troublait; ne reconnaissant pas son frère d'armes, il lui porte un coup qui tranche le nasal de son heaume.

— Ami, demande Roland avec douceur, est-ce de votre gré? Je suis Roland, qui vous ai tant aimé...

— Pardonnez-moi, je ne vous vois plus. Ils se penchent l'un sur l'autre et s'embrassent.

Couché sur le sol, Olivier a perdu l'ouïe et la vue; il prie Dieu, il bénit Charles, la douce France, son ami Roland; puis il s'étend avec effort, et expire.

Oliver sent que la mort l'engoisset:
Ansdous les oilz en la teste li turnent,
L'oïe pert e la veue tute;
Descent à piet, al tere se culchet,
Durement en halt si recleimet sa culpe,
Cuntre le ciel ambesdous ses mains juintes.
Si priet Deu que parëis li dunget,
E bénéist Karlun e France dulce,
Sun cumpaignun Rollant sur tuz humes.
Falt li le coer, le helme li embrunchet,
Trestut le cors à la tere li justet.
Morz est li quens que plus ne se demuret.
Rollans li ber le pluret, si l' duluset.
Jamais en tere n'orrez plus dolent hume.

— Cher compagnon, dit Roland, que ton cœur était brave! Nous avons vécu dix ans ensemble, et tu ne m'as jamais fait de peine. Quand tu n'es plus, la vie m'est un supplice. A ces mots, Roland cède à sa douleur, et perd connaissance.

Les païens avaient mis à profit son absence, et les Français l'appelaient à grands cris; il reparut et leur rendit le courage. Bientôt, néanmoins, Turpin désarçonné continuait de combattre à pied, avec quatre lances dans le corps. Roland fit aussi des prodiges; mais son corps tressuait brûlant, et sa tête était fort endolorie, depuis qu'il avait corné.

Adossé contre un amas de morts, il luttait seul avec Turpin et le comte Gautier; tous trois frappaient à coups redoublés dans les rangs serrés de l'ennemi, qui rassembla contre eux ses derniers

efforts. Mille Sarrasins à pied se ruèrent sur eux, suivis de quarante mille chevaux. Mais les plus avancés, hésitant à approcher, leur lançaient des épieux, des javelots, des dards et des masses d'armes.

Le premier qui tomba fut Gautier. Turpin de Reims eut son écu brisé, son heaume fracassé, son haubert démaillé. Alors il leva son glaive, et s'enfonça dans la foule épaisse des ennemis.

Voulant savoir pourtant si Charlemagne venait, Roland prit l'olifant, et exhala un faible et dernier son, qui parvint au roi.

— Roland est perdu, dit-il; je reconnais au bruit qu'il n'a plus guère à vivre; hâtons-nous.

Aussitôt il fait retentir ses clairons, et les païens répètent :

— Voici Charles; si Roland survit, l'Espagne est perdue pour nous.

Lors quatre cents des plus vigoureux entourent le paladin, qui se redresse à leur aspect, éperonne son cheval Vaillantif, et se précipite au plus épais avec Turpin : bien que son cheval soit tué, il fait reculer les Maures, qui, l'ayant criblé de flèches, tournent bride, désespérant de l'abattre.

Païen dient : — Si mare fumes nez!
Cum pesmes jurz nus est hoi ajurnez!
Perdut avum nos seignurs e nos pers.
Carles repeiret od sa grant ost, li ber :
De cels de France odum les graisles clers.
Li quens Rollant est de tant grant fiertet,
Ja n'ert vencut pur nul hume carnel :
Lançuns à lui, puis si l' laissums ester.
E il si firent dards e wigres asez,
Espiez e lances, e museraz enpenuez :
L'escut Rollant unt frait e estroez,
E sun osberc rumput e desmailet :
Mais enz el cors ne l'ad mie adeset.
Mais Veillantif unt eu xxx lius nafret,
Desuz le cunte si li unt mort laisset.
Païen s'en fuient puis, si l' laisent ester,
Li quens Rollans i est remès à pied. Aoi!

Le champ de bataille reste à Roland; nul guerrier n'aura la gloire de l'avoir vaincu.

Alors il délace Turpin, lui panse ses blessures, l'étend sur l'herbe, et dit qu'il va chercher ses compagnons morts, afin que l'archevêque les absolve avant que d'expirer.

— Allez et revenez, lui dit le prélat; ce camp est le vôtre et le mien, Dieu merci!

Il erre donc seul par monts et par vaux, et rapporte les corps de Gérin, de Gérard, de Bérenger, d'Anteis, de Samson et de Gérard de Roussillon, qu'il aligne devant les genoux du prélat, qui tout en pleurs les bénit: puis il va chercher Olivier, qu'il apporte en le serrant étroitement.

Si com il poet, al arcevesque en vint;
Sur un escut l'ad as altres culchet.
E l'arcevesque les ad asols et seignet.
Dunc agreget le doel et la pitet.
Ço dist Rollans: — Bels cumpainz Oliver,
Vos fustes filz al duc Reiner,
Ki tint la marche del val de Runers.
Pur hanste freindre, et pur escuz pécier,
Pur orgoillos veintre e esmaier
E pur prozdomes tenir e cunseiller,
En nule tere n'ad meillor chevaler.

A l'aspect d'Olivier, la douleur le navre, et il tombe à demi mort. C'est à Turpin de le secourir; il s'empare de son olifant, et se traîne jusqu'à une source pour y puiser de l'eau. Sa faiblesse le trahit, le cœur lui manque, et il reste sur le sol.

Revenu à lui, Roland qui ne voit plus le prélat, le cherche, et le rencontre sous ses pieds, priant Dieu, les mains jointes: ses entrailles étaient pendantes; son front bouillait; il mourut, après avoir croisé sur sa poitrine ses belles mains blanches.

Roland sentit que son heure était proche; la cervelle lui sortait par les oreilles: il invoqua Dieu pour ses pairs, pour lui-même; il prit d'une main son olifant, de l'autre Durandal, gravit un tertre, et s'étendit sous un grand pin, près de quatre dalles de marbre.

Comme il râlait, un Sarrasin qui passait par là le reconnut, se saisit de son épée, de son cor, et dit: — Le neveu de Charles est vaincu; j'emporterai son glaive en Arabie.

Mais comme il le tirait à lui, le comte s'en aperçut, rouvrit les yeux, et murmura: — Celui-ci n'est pas des nôtres..... Puis

soulevant son cor qu'il tenait encore, il écrasa la tète du païen, en articulant :

— Personne n'aura mon épée.

Bien qu'il eût déjà presque perdu la vie, il se redressa, et s'efforça à dix reprises de briser son épée contre une pierre; mais elle résista, et le comte, en lui adressant ses adieux, la plaignit d'être si *bien trempée.*

Quant veit li quens que ne la freindrat mie,
Mult dulcement la pleinst à sei-meisme :
— E Durendal, cum es bele e seintisme !
En l'oriet punt asez i ad reliques :
La dent saint Pere, e del sanc seint Basilie,
E des chevels mun seignor seint Denise,
Del vestement i ad seinte Marie :
Il n'en est dreiz que païens te baillisent.
De chrestiens deverez estré servie ;
Ne vos ait hume ki facet cuardie !
Mult larges teres de vus aurai cunquises
Que Karles tent, ki la barbe ad flurie.

Alors, sentant qu'il ne lui restait plus que quelques minutes, il se laissa glisser sur le gazon, posa sur lui son épée et l'olifant en travers, tourna la tête du côté de l'Espagne et de l'armée fugitive, afin qu'on vît qu'il était mort faisant face à l'ennemi

Ke Carles die e testute sa gent
Li gentilz quens qu'il fut mort cunquerant,

et il se recommanda à Dieu. Là, se remembrant de sa gloire, de la France, des hommes de sa race, et de Charlemagne qui lui avait servi de père, il s'endormit pour jamais, la tête entre les bras de saint Gabriel, qui était descendu pour l'assister à sa dernière heure. Les chérubins, avec saint Michel, vinrent recueillir son âme, et la portèrent à Dieu.

En ce moment, Charlemagne arrive ; il parcourt éperdu le champ de bataille, en appelant son neveu, d'une voix entrecoupée de sanglots. Il s'arrache la barbe, et réclame, en les nommant tous, ses chevaliers chéris, ses enfants, ses douze pairs.

Carles escriet : — U estes-vos, bel niés?
U l'arcevesque e li quens Oliver?
U est Gerins, e sis cumpaiuz Gerers?
U est Otes, e li quens Berenger,
Ive e Ivorie, que jo aveie tant chers?
Que est devenuz li gascuinz Engeler,
Sansun li dux e Anseis li bers?
U est Gerard de Russillun li veilz,
Li XII per que jo aveie laiset?
De ço qui chelt, quant nul n'en respundiet...
— Deus! dist li reis, tant me pois esmaer
Que jo ne fui à l'estur cumencer!
Tiret sa barbe cum hom ki est iret :
Plurent des oilz si baron chevaler,
Encuntre tere se pasment XX millers.
Naimes li dux en ad mult grant pitet.

Il n'i en ad chevaler ne barun
Que de pitet mult durement ne plurt :
Plurent lur filz, lur freres, lur nevolz,
E lur amis, e lur lige seignurs.
Encuntre tere se pasment li plusur.

Survenant parmi les soldats désolés et abattus, le vieux duc Naymes, le premier, rappelle l'empereur à la vengeance. L'armée païenne est poursuivie, défaite; Marsilion est tué, ainsi que tous ceux qui refusent le baptême; on fit ce jour-là cent mille chrétiens dans Saragosse.

De retour en France, Charles fit juger et mettre à mort Ganelon.

Comme il entrait à son palais d'Aix-la-Chapelle, une jeune fille, dont les regards avaient parcouru avec angoisse la foule des chevaliers, vint demander son frère et son amant à l'empereur, qui répondit par des larmes, et qui, touché de la douleur de la belle Aude, lui promit de la marier à son fils Louis. Mais elle répondit qu'elle ne survivrait pas à Roland, et, pâlissant tout à coup, elle tomba morte aux pieds de Charlemagne.

L'empereur, ayant accompli sa justice, satisfait à ses ressentiments, et fait baptiser la veuve de Marsilion, se reposa le reste du jour; et la nuit étant tombée, il se retira pour se livrer au sommeil.

Saint Gabriel descendit par l'ordre de Dieu, et lui dit :

— Charles, rassemble les armées de ton royaume ; cours envahir les contrées de l'Èbre, et secourir le roi Vivien contre les païens qui ont bloqué sa ville. La chrétienté te réclame et t'appelle.

L'empereur, accablé d'ans et de fatigues, eût bien voulu rester. Il s'arrachait la barbe, et s'écriait, en versant des pleurs : — O Dieu, que vous m'avez fait une pénible vie !

Ci falt la geste que Turoldus declinet.

Nous avons fort abrégé les débuts et surtout la conclusion de ce poëme, à peu près aussi étendu que le *Gérard de Vienne*, où l'on compte plus de six mille vers. S'il se terminait après le désastre de Roncevaux, il serait à peu près régulier ; la suite de la guerre contre les Maures d'Espagne, et les débats du procès de Ganelon, le rendent trop long, et sont trop peu attachants pour soutenir l'intérêt. En résumé, ce récit brille par l'élévation des sentiments ; on y voit dépeintes les vertus guerrières d'une époque où tout gentilhomme était soldat, où tout soldat était chrétien, et où l'honneur tenait lieu de philosophie. Dans ces temps belliqueux, le dévouement, qui a son principe dans la charité, était exalté jusqu'au sublime. L'amour tenait moins de place dans la vie des camps que l'amitié, passion mâle, plus compatible avec l'extrême activité d'une existence de fatigues : l'amitié était portée jusqu'à l'héroïsme, tendance qui se retrouve dans les anciens poëtes grecs qui retracèrent aussi des mœurs guerrières. L'intimité d'Olivier et de Roland n'est pas moins touchante que celle de Pollux et de Castor ; elle l'est plus que l'affection d'Achille et de Patrocle : dans celle-ci, l'égalité est moins parfaite entre les deux héros ; le fils de Pélée est le protecteur de Mnestée ; celui-ci admire et suit son idéal ; aucune rivalité, aucune jalousie, ne serait possible entre eux. Roland et Olivier ne peuvent avoir d'autres rivaux qu'eux-mêmes, ils sont égaux, ils sont émules ; tous deux sont couverts de louanges, et ils s'aiment.

Le christianisme a introduit dans ces cœurs de bronze une émanation de tendre humilité qui en adoucit la sauvagerie, et forme, en s'y mêlant, des contrastes heureux. Les héros de

l'*Iliade* sont presque surhumains : Roland combat comme eux, mais il pleure comme un enfant; quatre cents Éthiopiens n'ont pu l'abattre, mais la douleur triomphe de ses forces; il s'évanouit sur le corps de son cher Olivier. Ce lion des batailles ne dédaigne pas de panser les blessures de Turpin, d'Olivier, et de les soigner comme une mère. Roland succombe enfin, mais *il* meurt invincible; personne n'a la gloire de l'avoir abattu.

En dépit de ces beautés naturelles vraiment sublimes, *il* manque au poëme de Turold ce qui fait les poëmes, le style, la pensée, l'élégance, et la noblesse de la forme. Le sujet de son épopée est plus important que celui de *Gérard de Vienne*, mais l'exécution est plus barbare, plus abrupte encore. En dehors des inspirations qui proviennent des mœurs, des sentiments, et dont la réalité est la source, le talent poétique fait absolument défaut; la forme n'est jamais idéalisée, et les incidents se succédent, sans être rehaussés par l'éclat des images. Or, un langage dénué d'images, de figures, ne fut jamais poétique. Ce style est plat, sans haleine et sans souplesse.

Tel est donc, à cette époque, le caractère de la haute littérature, de celle que la grandeur du sujet destinait aux classes les plus élevées. L'art n'y apparaît pas encore; elle ne peut que donner une juste notion du goût, des mœurs et des passions du temps, ainsi que du génie national, isolé des premiers éléments de la science didactique, et des règles des antiques traditions.

Le caractère principal de ce génie était la vigueur ; son premier mobile, la simple et franche réalité : il ne s'égarait pas dans les nuages de l'Olympe, mais dépeignait avec lucidité ce qui se voit sur la terre, abordant sans scrupule l'homme extérieur, et ne reculant devant aucun détail. Notre langue, on le voit, descend, comme nous-mêmes, en ligne directe, de ce franc-parler du moyen âge; plus tard, nos philosophes ont traité l'âme humaine à peu près comme les trouvères traitèrent la nature physique.

Cette tendance à éclaircir en matérialisant, est essentiellement propre au caractère de la société moderne de nos contrées : le langage dut se mouler sur cette courbe de l'esprit; mais elle est antérieure à nos plus anciens monuments; elle explique les craintes suggérées à l'Église par les progrès d'une langue, or-

gane indispensable de cet esprit même, ainsi que ses efforts pour en retenir l'essor, puis pour en modifier, pour en soumettre l'audacieuse allure. Les habitants de l'ancienne France furent doués, dès les temps les plus anciens, d'un esprit vif et pénétrant, d'une mobilité remarquable, et d'un certain amour de l'indépendance, ou plutôt de la révolte. Ces inclinations prédestinent à la culture des lettres aussi : leur langage parait-il avoir été pourvu dès lors d'une sorte de vocation littéraire, germe qui, par malheur, fructifia tard, et sous l'influence d'une chaleur factice émanée de foyers étrangers. Mais ce caractère français ou gallo-romain était si bien développé avant même de s'être créé un instrument, qu'il fit plier le latin à ses exigences, et le força plus d'une fois à subir la robuste impression du génie national. On distingue, dans certains monuments d'une époque où l'on n'écrivait qu'en latin, des passages où la vigueur sauvage d'une muse tout éprise de la réalité et de l'effet matériel transperce, et donne des résultats qui font violence au goût sobre et au calme méthodique de l'antique latinité. Là, se reconnaissent les premiers vestiges de cet amour exagéré du relief, de cet emportement désordonné vers les tableaux contrastés, qui devaient un jour amener la plus énergique expression d'un art matérialiste, entre les mains de nos romantiques.

Parmi ces morceaux surprenants, premiers monuments du goût national, antérieurs à l'existence littéraire de notre langue, et qui cependant signalent déjà l'avénement d'une littérature française, écrite en latin, nous citerons un fragment du second livre du moine de Saint-Gall, qui publia sa bizarre chronique vers 885. Oger le Danois, l'un des paladins de Charlemagne, a cherché un refuge contre les armes de ce prince auprès de Didier, roi des Lombards.

« Ces deux alliés ayant été prévenus de l'arrivée du redoutable Charles, montèrent au sommet d'une très-haute tour d'où l'on pouvait le découvrir de loin. Apercevant bientôt un appareil guerrier digne des expéditions de Darius ou de Jules, Didier dit à Oger :

— Charles est-il au milieu de cette armée si nombreuse? Et il répondit :

— Pas encore.

« Voyant ensuite des légions composées de tous les peuples du vaste empire, le Lombard reprit : — Charles brille sans doute parmi ces troupes ?

— Pas encore, pas encore ! répliqua Oger.

« Alors l'autre commença à s'agiter en murmurant : — Que ferons-nous, s'il en vient plusieurs encore avec lui ?

— Tu verras, repartit Oger, comment il se présente. Pour nous, je ne sais ce qu'il en fera.

« Comme ils raisonnaient ainsi, apparaissent les jeunes soldats du palais. Stupéfait à cette vue, — Voici Charles ! s'écrie-t-il.

« Et Oger : — Non, pas encore.

« Après, succèdent évêques, abbés, clercs, chapelains, avec leurs suites de gens d'armes. A cet aspect, maudissant la lumière du jour et souhaitant la mort, le roi cria en sanglotant :

— Descendons, et fuyons dans le sein de la terre le visage furieux d'un si implacable ennemi.

« A quoi repartit Oger troublé, qui avait jadis apprécié la puissance de l'incomparable Charles en des temps plus heureux : — Quand tu verras les campagnes se hérisser d'une moisson de fer, le Pô et le Tesin, mêlés aux flots noirs d'un océan de fer, se précipiter sur les murs de la ville, tu pourras penser que Charlemagne approche.

« Il n'avait pas achevé, que, comme chassée par la bise du nord, apparut une nuée ténébreuse qui convertit la clarté du jour en des ombres lugubres. Puis, l'empereur s'avançant, la splendeur des armes étincela dans cette nuit sombre. Alors on vit Charles en personne, tout couvert de fer, coiffé d'un casque de fer, armé de brassards de fer, protégé par un plastron de fer et par des *épaulières* en fer ; une lance de fer s'élevait de sa main gauche, car sa droite reposait sur son glaive invincible ; les cuisses, que d'autres laissent libres pour monter plus aisément à cheval, étaient couvertes de lames de fer. Que dire de ses bottes ? elles étaient de fer comme toutes celles de ses soldats. Sur son bouclier on ne voyait que du fer ; son coursier même avait l'apparence et reluisait de la couleur du fer. Tous ceux qui le précédaient, qui marchaient à ses côtés, ou le suivaient, étaient accoutrés comme lui. Le fer remplissait les vallons et les plateaux ; les rayons du soleil ne réfléchissaient que l'éclat du fer.

« Plus glacé que le fer, le peuple, dans son épouvante, rendait honneur au fer si froid, et pâlissait d'horreur au fond de ses retraites, en face du fer resplendissant. Une clameur confuse retentit parmi les citoyens :

— O fer! Hélas, que de fer! »

Assurément, cette tirade d'une sauvage énergie n'a rien de commun avec le goût latin ; le moine de Saint-Gall, au surplus, est le véritable précurseur de nos chroniqueurs, de nos conteurs de légendes et de nos trouvères héroïques : il est en réalité le prophète Isaïe de l'évangile littéraire du treizième siècle ; et si la plupart des écrivains français de la première période semblent directement issus de cet ancêtre anonyme, bizarrement travesti en latin, ce n'est pas qu'ils en avaient étudié les allures capricieuses : c'est parce que ce caprice leur était naturel comme au moine de Saint-Gall, et que l'esprit français prit un corps avant que la langue eût reçu le droit de cité.

Nous ne finirions pas, si nous prétendions analyser plusieurs romans de chevalerie, tant ils sont multipliés et divers, s'enchaînant les uns aux autres par séries de familles ou de *gestes*. Il en est qui se passent sous les Mérovingiens, d'autres sous Pepin le Bref, d'autres sous les premiers Capétiens. Parmi les seconds, ceux de la maison de Lorraine ont acquis beaucoup d'importance, grâce aux publications excellentes et aux travaux éclairés et persévérants de M. Paulin Paris. *Garin le Lohérain*, trilogie remarquable, a été souvent examiné, et les analyses de M. Leroux de Lincy ont complété cette publicité. Cette poésie offre les caractères que nous avons signalés ; on y rencontre rarement ce que nous appelons de beaux vers, c'est-à-dire, des pensées fortes vivement résumées. Il m'en revient un cependant.

Retiré dans son château de Belin, le comte Begues ou Begon devrait être heureux au milieu de sa famille. Il est triste pourtant ; ses parents, ses amis absents ou morts, lui laissent des regrets ; il n'a pas embrassé son frère depuis sept ans, et c'est en vain que sa femme, dont il est adoré, essaye de le consoler, en lui faisant le tableau de ses richesses.

N'est pas richesse ni de vair, ni de gris ;
Le cœur d'un hom vaut tout l'or d'un pays,

répond cette âme tendre et malade. Quelques années auparavant, ce même Begon de Belin ayant, dans un duel, fendu le crâne au chevalier Isorès, lui avait ouvert le ventre avec son épée, et, plongeant les deux bras dans les entrailles du vaincu, il lui avait arraché le cœur, et l'avait lancé au visage de Guillaume de Montelin, en lui disant :

— Prends, vassal, c'est le cœur de ton cousin; tu peux le saler et le rôtir.

Ce contraste esquisse en deux traits le héros des épopées chevaleresques.

Outre les romans dont nous venons de parler, et ceux de la Table ronde, mentionnons ceux qui sont mêlés de féeries, et dans lesquels intervient l'élément fantastique : fées, génies, enchanteurs, sorciers, etc... *Parthonopex de Blois* est, parmi ceux-ci, l'un des plus travaillés, et il est, ainsi que la plupart des écrits de ce genre, postérieur au treizième siècle. Ces inventions se sont naturalisées en France : proviennent-elles des peuples du Nord? Sont-elles un écho lointain de la fantaisie orientale? C'est ce qu'il est malaisé de résoudre. Plusieurs d'entre elles ont dû se perpétuer parmi les débris de l'ancienne race celto-gallique, longtemps adonnée, au fond des forêts armoricaines, aux superstitions druidiques. Quoiqu'il en soit, cet élément poétique a longtemps régné; on en retrouve les traces dans la Bibliothèque bleue et les contes de Perrault. Plusieurs de ces traditions sont restées populaires, comme le souvenir des fées et des esprits des bois.

Enfin, il y a des séries de romans qui ont pour objet les exploits d'Alexandre de Macédoine, de Philippe, et de divers héros de l'antiquité païenne. Ils sont les plus récents parmi les productions de cette première période, et leur apparition est un grossier résultat de l'avénement des études classiques : nos trouvères accommodèrent d'abord les histoires païennes, comme ils avaient fait de l'histoire nationale. Sans doute il y a bien loin de la *Clélie*, et surtout de *Numa Pompilius* et du *Télémaque*, aux épopées alexandrines; mais entre ces deux extrémités l'on peut saisir une filiation logique. La plupart des poëmes antérieurs à ceux-ci étaient en vers de dix syllabes; *Alexandre* ouvre la route au vers de douze pieds, qui en a retenu le nom. Ainsi, notre vers classique par excellence naquit sous l'influence d'une première excursion dans le

champ de l'antiquité, et l'antiquité devait être presque exclusivement exploitée par nos poëtes classiques.

Pour s'en tenir à ce que cette époque littéraire présente de vraiment national lors de ses premières œuvres, observons qu'elle peut être qualifiée de période religieuse ; l'inspiration, la doctrine, les sentiments, sont partout le produit du christianisme : de la religion provient ce qui caractérise cette littérature, ce langage ; de là procèdent aussi les lacunes qu'on y signale. Envisagé de haut, dans son ensemble, ce mouvement littéraire apparaît déréglé, et dédaigneux des traditions, dont l'esprit était méconnu. Les travaux de nos plus anciens auteurs, si on les résume en quatre mots, au point de vue philosophique, pèchent par la base, et sont fondés sur un parti pris d'erreur. On s'aperçoit, en effet, que la mission nuisible des différents conteurs de ce temps consistait à remplacer les saintes Écritures par des légendes, à substituer l'exagération à la simplicité, la subtilité au raisonnement, la chronique à l'histoire, et la fable à la réalité.

Nous en voyons une preuve dans la *chanson de Roland :* le poëte met en scène les Sarrasins d'Espagne, au lieu des Gascons, qui, suivant Éginhard, dressèrent l'embuscade de Roncevaux ; le comte Ganelon est une invention du romancier ; enfin, la chronologie est si mal observée, que Charlemagne figure dans ce roman comme un vieillard à barbe blanche, et y reçoit le nom d'empereur, qu'il n'avait pas encore reçu. L'affaire eut lieu en 778 : Charles avait alors trente-cinq ans.

§ 3.

De l'élément comique, et de l'esprit français proprement dit. — Les petits contes et les fabliaux. — Du génie particulier de notre langue, et de l'action des mœurs sur la littérature.

Tandis que l'épopée parcourait les sommets de la société, la poésie burlesque et triviale faisait sonner son grelot dans les carrefours, tournant en dérision ce que l'on honorait en haut. Ce goût pour la parodie naquit spontanément de l'envie, et de l'orgueil blessé des classes soumises.

Les anciens fabliaux sont, en général, grivois et sarcastiques : s'ils mettent en scène un chevalier, ils se plairont à le présenter comme un fanfaron ou un ivrogne ; si c'est un bourgeois, il sera ladre, battu, trompé par sa femme ; un clerc sera adonné à la luxure ; les moines symboliseront les vices les plus dégradants ; le poëte lui-même fera bon marché de sa délicatesse et de ses mœurs. L'absence de scrupule, et surtout de sensibilité, préside en général à ces conceptions, à peu d'exceptions près.

Mais, dans leur brutalité grossière, elles possèdent déjà un certain tour vif, une saveur âcre ; ce sont des ragoûts propres à réveiller des palais endurcis. Entre les mains de Rutebeuf, de Courtois d'Arras et d'une foule d'anonymes plus ou moins malins, la littérature scandaleuse apparaît constituée ; elle est déjà nette, concise, et prodigue ses morsures avec des dents acérées. L'on y rencontre ce soi-disant bon sens qui gouaille en chagrinant le cœur, et qui n'est guère autre chose que l'immolation des pensées nobles aux susceptibilités égoïstes de la médiocrité. Cette école, la plus ancienne et la plus durable, s'est perpétuée dans tous les âges de notre littérature ; et plus d'un écrivain supérieur y a sacrifié, tant le génie naturel de notre langue y convie.

L'histoire du peuple explique ces tendances de son langage, qui ont leur reflet dans l'art du moyen âge. Longtemps restreint à l'usage des opprimés, des esclaves, des parias d'une société violente et absolue dans sa domination, le parler de ces malheureux se moula

sur leurs pensées, sur leurs sentiments habituels, sentiments de jalousie, pensées vindicatives et envenimées. Réduit à souffrir et hors d'état de secouer le joug, le peuple se consolait en rongeant son frein, et sa colère contenue se soulageait par le sarcasme et la raillerie. Le principe des idées élevées était ailleurs, parmi les hommes libres, parmi les maîtres; les serfs s'acharnèrent contre toute grandeur, et le langage qu'ils parlèrent se développa dans le sens de leurs préoccupations. Frustrés de leurs droits, de leur dignité naturelle, ils acquirent tardivement le sens moral; de là ce tour aigre, cynique de leur esprit, et la grossièreté de leur goût. La langue est le miroir des mœurs.

Lorsque plus tard elles s'adoucirent, l'esprit délicat et le comique plus relevé naquirent de cette heureuse transformation. Il convient donc de séparer, dans les productions de notre muse comique, deux genres distincts : l'un, celui dont nous venons de parler; l'autre, qui, restant fidèle au sentiment de la nature, l'embellit des prestiges de l'art, ou tout au moins en agrandit, en complète les impressions, au lieu de les fausser et de les amoindrir. De ces deux genres, le premier s'est d'abord répandu plus que le second, qui a pris naissance bien plus tard, et a fleuri entre les mains de génies rares et inimitables. Le mauvais esprit dont nous parlons, qui tend à s'effacer depuis que le peuple français est composé d'hommes libres, c'est-à-dire, égaux devant les lois, ce mauvais esprit est un don du moyen âge; son épanouissement constitue l'unique littérature vraiment saisissable et formée, de cette époque où la langue était parvenue à rendre finement ce qui était brutal. L'art gothique, examiné dans le détail, trahit sa faiblesse en tout ce qui eût exigé le sentiment du beau ; il ne semble adroit et complet que dans la reproduction de la laideur idéale; aussi l'expression la plus achevée de la conception des tailleurs d'images se présentera-t-elle sous l'apparence d'un diable, d'une goule, d'une chimère, d'un dragon fantastique ou d'une gargouille repoussante. Par suite d'une corrélation naturelle, l'art littéraire ne savait puiser qu'à cette même source d'inspiration ; les fabliaux, accomplis en leur genre comme les hippogriffes de nos cathédrales, sont, à proprement parler, les gargouilles du vieil esprit français.

Ces contes rimés, souvent graveleux, presque toujours vulgaires quant à l'invention, contre-partie des romans, des lais, et des chansons d'amour qui semblent inspirées de la muse méridionale,

prennent à tâche, comme nous l'avons dit, de tourner en dérision les sentiments purs et les instincts généreux. Ainsi les croisades, la haute entreprise du temps, y sont tournées en ridicule; la pauvreté des chevaliers, leurs pénibles travaux sont conspués au profit de la vie oisive et crapuleuse. Il est à remarquer que cette langue, si pauvre de mots propres à énoncer les pensées élevées ou philosophiques, n'avait plus rien à acquérir par rapport au vocabulaire érotique. Toutes les expressions obscènes, usitées aujourd'hui parmi les libertins de bas étage, étaient déjà vulgaires à la fin du treizième siècle ; le cours des âges n'a rien ajouté, rien modifié à cet égard, et, dans certains fabliaux, l'auteur se met à la torture pour multiplier ces mots que les honnêtes gens ne prononcent jamais, ou que même ils ignorent. Nous rencontrons, parmi ces recueils, plusieurs des contes imités depuis, et épurés, quant à la forme, par la Fontaine. Certain roman plat et vicieux de Crébillon le fils, intitulé *les Bijoux indiscrets*, n'est qu'un pastiche délayé d'un fabliau dont le titre même est impossible à citer. Si, dans un de ces contes, il se rencontre un personnage d'un caractère bas, intéressé, couard, sans foi, sans pudeur, sans loyauté, il sera volontiers le héros du récit; il fera des dupes, et les rieurs seront pour lui. Voilà une singulière anomalie avec les mœurs des épopées chevaleresques; et l'on voit que ces deux sortes d'inspirations s'adressaient à deux publics bien différents.

Mais les langues sont fidèles à leur principe, et conservent, comme les peuples qui les emploient, leur caractère originel. Longtemps attachées au joug, les classes inférieures plus nombreuses, et pour ce motif même destinées à régner à leur tour, imprimèrent à l'esprit national cette humeur narquoise, cet amour de la lutte, ce dédain railleur des supériorités, cet instinct de la révolte, cette susceptibilité jalouse qui nous distinguent encore aujourd'hui. Œuvre de ces anciens serfs garrottés, mais non soumis, la langue française fut l'énergique et rude expression de ces influences ; elle servit l'inspiration populaire, et fut rebelle à la littérature aristocratique, dont l'épopée chevaleresque est la manifestation première. De cette vocation politique du français, il résulta que cet idiome ne se prêta point à l'épanouissement de la poésie épique ; il fut condamné, sur ce point, à une esthétique d'imitation, et son originalité prit l'essor dans un autre sens. Il servit adroitement la discussion

religieuse, la critique, la démolition des préjugés, la philosophie; et quand toutes les questions intellectuelles du monde se résumèrent dans une guerre d'affranchissement et d'indépendance, le français devint la langue naturelle de l'Europe civilisée.

Son lot est assurément providentiel et magnifique; mais, pour ne rien exagérer, pour ne rien déplacer, il est important de remonter aux sources des choses, et de se défendre des préjugés auxquels a donné lieu notre histoire philologique. Le mouvement que nous venons de signaler, et que symbolisent à nos yeux les fabliaux, fut primitivement vicieux : c'était le culte des sentiments pauvres et de la matière; c'était une croisade contre l'imagination et l'enthousiasme, sources éternelles de la poésie. L'iniquité des oppresseurs, animant les passions des opprimés, les rend injustes à leur tour : le peuple gallo-romain avait trop longtemps souffert, le collier féodal l'étreignait trop durement encore, pour qu'il lui fût loisible de s'élever à l'équité des âmes sereines, de sourire sans convulsion, et d'apparaître enjoué sans amertume. Nous verrons le véritable, sain et limpide esprit comique succéder aux premières conquêtes de la nation dans l'ordre intellectuel, et longtemps encore les deux éléments, le comique et le grotesque, se confondre, se marier sous la même plume et dans le même écrit.

Toutefois, il le faut reconnaître, cet esprit dénigrant ou obscène est le père de notre bel esprit français. Mais que de siècles, que de travaux a nécessités le polissage de ce diamant brut, informe, terne, et tout hérissé d'aspérités repoussantes! En outrant les signes extérieurs de cette filiation, nombre de critiques modernes se sont extasiés sur la naïveté, sur la rondeur, sur la franche gaieté, sur le sel gaulois de ces premiers monuments, assaisonnés d'un fiel épais. On a célébré sous le titre de bon vieux temps, de vieille gaieté française, des écrits où précisément le burlesque est dépourvu de bonté et de gaieté. Pour ce qui est du cynisme, de l'indécence, on les a qualifiés de naïveté, de candeur. Rien n'est moins naïf que l'absence de délicatesse et de scrupule, rien de moins candide que la coutume de tout oser.

Si notre pays eut tant de peine à se créer des formes originales dans la haute littérature; si les impressions grandes, si les émotions nobles, si les passions énergiques eurent toujours tant de difficulté à trouver leur style dans notre langue; si la sensibilité, pour s'épancher dans nos écrits, demande tant de déguisements,

d'excuses et de détours, toutes ces pauvretés irrécusables de l'organe intellectuel proviennent assurément du misérable état où croupissait, sous le double glaive de la noblesse et du clergé, la société qui a pétri notre langage au milieu de l'ignorance et de l'oppression. Une langue si mordante, si puissante contre la tyrannie, n'a pas été créée par des tyrans.

Cette influence sociale, souvent méconnue ou mal jugée, a laissé des traces dans tous les âges de notre littérature. Rabelais la subit; et, bien qu'il se soit fait un parler scientifique, bien qu'il prélude à l'esprit moderne tout étincelant de sel attique, il se ressent çà et là de la brutalité de ses ancêtres, et il faut discerner dans ses écrits la véritable finesse du goût naissant, et les grotesques brutalités du génie d'autrefois. C'est en vain que des critiques trop fervents ont prétendu le déifier tout entier; parfois le jeu de mots l'emporte, et il prend quelquefois le cynisme pour le piquant de l'esprit. Marot contient aussi ce mélange, et la laideur n'effarouche pas toujours sa muse. Scarron sacrifia aux mêmes idoles, et prit pour Apollon un magot de la Chine. Enfin, Voltaire nous fournit un double exemple de ces deux nuances de l'esprit : ses *contes*, ses *romans* marquent le triomphe de l'esprit moderne; le poëme de la *Pucelle d'Orléans* est un vague et triste souvenir de la sauvage âpreté des fabliaux.

Quiconque a voulu, quiconque veut encore faire de la satire une massue, a été, est encore forcé de prendre les allures du vieux langage. L'esprit français est donc le plus ancien mobile de la langue, et c'est lui qui l'a organisée : lui seul possède une forme souple, diversifiée, originale, et pourtant homogène dans son principe.

Molière, Pascal dans *les Petites lettres*, sont deux grands comiques fort différents, et qui ne doivent rien à personne. Voltaire est original dans ses *contes* et sa *correspondance;* l'auteur de *Figaro* est spirituel à profusion d'une autre manière. Tous ces écrivains sont aussi profondément français que Rabelais, Villon et Rutebeuf; ils le sont pourtant d'une façon diverse. On ne saurait saisir entre eux d'autres conformités que celles du naturel et des intentions.

Il n'en est pas de même dans l'art sérieux et transcendant : nos historiens copièrent de bonne heure ceux de Rome; nos poëtes s'attachèrent à Virgile, à Homère, à Ovide, à Horace ; ils existèrent à

la condition d'être Latins ou Grecs. Corneille est un vieux Romain; Racine poursuit Euripide; Chénier pensait à Théocrite, à Moschus; Parny lui-même, à Tibulle. Nos rhéteurs copièrent Cicéron, et, de nos jours encore, on a vu que l'originalité des poëtes austères et croyants consiste à se former sur d'autres modèles: M. de Chateaubriand n'a-t-il pas avoué qu'il a formé son style sur l'*Iliade* et sur la *Bible?*

Ainsi procéda ce que nous nommons la haute littérature. La littérature critique et spéculative, la muse comique et familière puisa sa philosophie dans la nature, et opéra sa révolution sur elle-même; elle se transforma sans admettre d'influence extérieure; et soit que nous l'examinions à sa source dans les fabliaux satiriques ou dans les moralités, soit que nous en suivions les phases diverses dans Rabelais, dans Henri Estienne, dans Cyrano de Bergerac, dans Molière, dans Regnard, dans Regnier, dans Voltaire ou dans Beaumarchais, nous la retrouvons toujours intimement française.

Cette réaction du froid esprit d'investigation et d'analyse contre les élans spontanés de l'imagination, de l'âme et de la fantaisie, contraignit les poëtes à chercher timidement une excuse dans les règles acceptées de l'art antique. La muse française devint donc dissimulée, régulière, craintive et apprêtée; elle fut réduite à implorer merci du caustique esprit national. De là provient ce qu'elle offre de guindé, de défiant, de mathématique. Elle marcha prudente et à pas comptés. La raison l'étreignit, et la langue du peuple, se refusant à se plier au caprice ou à voltiger au hasard, la réduisit à un style d'imitation et de convention.

Cette surveillance continue d'une critique rigide et sans pitié empêcha notre littérature poétique de s'élever au sublime, et de s'élancer de son propre mouvement; mais elle la sauva du ridicule et des égarements de la fantaisie.

Mais comme, dans les inventions humaines, tout avantage a son contre-poids, ce système de composition, cette préoccupation dogmatique, entée sur l'érudition, éleva, aux époques de doctrines absolues, un écueil inconnu des Grecs et de la plupart des peuples jeunes et libres; je veux parler de la pédanterie.

CHAPITRE V.

Influence de la scolastique sur la formation de la prose. — Rapidité du progrès, favorisé par la naissance des institutions municipales et l'impulsion des croisades. — Joffroi de Villehardouin; le sire de Joinville. — Décadence précoce causée par la tyrannie du latin. — Le français oppose le principe de la discussion à la langue de l'autorité religieuse. — De la méthode d'Abélard, et de ses effets sur notre idiome. — Intervention de la bourgeoisie dans les destinées du langage.

Tel est le caractère de la langue française, telles sont les conditions dans lesquelles on l'a vue se former, et les destinées dont l'instinct des hommes l'avait pourvue, que ses principales révolutions correspondaient immédiatement aux secousses de la société: organisée pour une lutte incessante, elle s'énervait dans le calme; elle était née pour être l'étendard des émeutes intellectuelles. L'institution des communes, premier symptôme de l'affranchissement des classes inférieures, lui avait départi des droits; les croisades lui avaient insufflé la vie littéraire; les dissensions féodales l'appelèrent à être tour à tour l'arme du peuple et le dangereux auxiliaire des rois. Elle était sur le point de devenir l'organe de l'unité française, conquête éminemment philosophique, lorsque l'Église, menacée dans son fort, appela à son secours, contre l'indépendance envahissante, un philosophe de la Grèce et les grammairiens de Rome.

Dès que l'Écriture sainte, mise à la portée de tous par des traductions assez libres, commença à se répandre, la diversité des interprétations se manifesta; la discussion tendit à s'établir sur des

sujets que la foi doit accepter avec soumission, et l'incertitude, en s'attaquant à la lettre, menaça l'esprit même du dogme. Déjà, au temps d'Abélard, apparaissaient des thèses audacieuses; déjà l'on s'essayait à faire passer les Pères de l'Église à la filière de la logique, dont Aristote et Platon, récemment exhumés, avaient communiqué le sentiment et enseigné l'usage : l'un faisant appel à la raison et lui fournissant la méthode; l'autre inoculant ses rêveries graves, spécieuses ou profondes, et souvent vagues, aux esprits épris de mysticisme, à ceux que l'imagination élevait dans les nues sur la trace de saint Augustin. Des hérésies tardèrent peu à germer : l'Église les attribua à la métaphysique d'Aristote, et ce livre fut proscrit sous les peines les plus graves par le concile de Paris, en 1209. Il était trop tard: la lumière avait jailli, le procédé du maître était saisi, et cette première émanation de la philosophie antique avait fécondé le génie moderne. La prose française naquit de cette inoculation. C'est de là qu'elle reçut sa forme limpide et nette, son caractère agressif et délibéré. Il est à remarquer qu'un même événement, la transformation de l'empire d'Orient, nous valut à la fois cette influence grecque, et le premier monument sérieux de la prose nationale : les écrits d'Aristote étaient venus de Constantinople, dont la *chronique de Villehardouin* célèbre la conquête.

Dans l'impuissance d'engloutir la philosophie grecque, l'Église s'en empara, s'efforça de la ployer au dogme catholique, se résolvant à l'enseigner elle-même dans ses universités, et à poursuivre intrépidement une concordance absolue entre les préceptes d'Aristote et ceux de l'Église. Naguère chargé d'anathèmes, le péripatéticien, classé tout à coup parmi les prophètes, reçut donc le baptême, et régna sur la théologie pendant quatre siècles. La combinaison orthodoxe de la métaphysique d'Aristote avec la doctrine de l'Eglise chrétienne fut l'unique travail des Pères du moyen âge; le résultat de leurs efforts constitue la philosophie scolastique, l'un des plus étranges, des plus ingénieux, des plus vigoureux sophismes de l'esprit humain, une autre vis d'Archimède, qui porta le monde à l'aide d'un fragile point d'appui. La théologie scolastique retarda tout, amena tout, et créa, sous l'impulsion de l'école française, la langue paradoxale par excellence, l'idiome le plus subtil des temps modernes.

Ceux qui possédaient le monopole de l'enseignement ne concou-

rurent à ce résultat par aucun effort volontaire ; loin de là, le français continua d'être, à leurs yeux, comme non avenu ; mais il cheminait sourdement à l'ombre des institutions communales. Pour faciliter l'étude des Grecs, on les avait traduits, non point en langue vulgaire, mais en latin, langue désormais complice des interprétations intéressées et des fraudes pieuses de l'autorité ; et quand, un siècle plus tard, certains clercs se hasardèrent à esquisser des versions françaises, ils eurent bien soin de les purger des passages glissants, et d'annoncer, pour endormir la vigilance des maîtres, qu'ils avaient translaté « non pas tout le livre, ainchois tout ce qui est proufiitable à l'Estat et gouvernement du prince ; » ajoutant que les œuvres d'Aristote « ne sont pas faictes pour monstrer à un chascun : ainchois doibvent estre secrètement gardées, et leues seulement devant les princes et grans seigneurs. »

Au milieu du quatorzième siècle, Nicole Oresme s'appliquait, en annonçant une de ces traductions, à signaler les périls du desir immodéré de savoir, et de l'esprit d'analyse. Partout on voit les auteurs prématurés de ces sortes d'entreprises conjurer les inquiétudes de l'Église par des protestations de soumission absolue, et, en dépit de leur humilité, subir fréquemment, pour la plus légère équivoque, les persécutions et les censures. Cependant le nom d'Aristote couvrait beaucoup d'idées, masquait nombre de théories, et servit de passe-port à quantité d'écrits apocryphes.

Ainsi garrottée, la langue vulgaire ne pouvait s'épanouir : réduite à plier, à s'envelopper d'une obscurité protectrice, elle acquérait de la souplesse plutôt que de la force, elle subtilisait la pensée et fuyait l'éclat de l'éloquence. La création des universités, instruments de l'autorité religieuse, lui fut fatale ; car, à dater de ce moment, le clergé concentra de nouveau tous les ressorts du gouvernement. Au treizième siècle, les évêques régnaient dans les assemblées publiques, dirigeaient le conseil des rois, qui recevaient de leurs mains la couronne dans toutes les fêtes solennelles. Ces prélats employaient, comme les papes, l'excommunication, les interdits ; et quand un prince, enchaîné par eux, interjetait appel à un concile, ces mêmes évêques étaient investis de la prérogative de juger dans leur propre cause. D'autre part, la cour de Rome était l'arbitre de la plupart des contestations survenues entre les particuliers. L'université, juge suprême de l'orthodoxie, à la fois collége et séminaire, était consultée dans toutes les grandes affaires ; les clercs rédi-

geaient la plupart des actes publics, et, plus tard, ils dominèrent dans les parlements.

Leur juridiction finit par ne laisser presque rien aux juges royaux et aux officiers des grands vassaux. Les causes des veuves, des orphelins, des pauvres, appartenaient à l'Église; les mariages, les testaments étaient de son ressort; elle revendiquait la consécration de tous les marchés dans lesquels devait intervenir le serment des contractants, puis la justice absolue dans tous ses fiefs et arrière-fiefs; enfin, la décision de toutes les causes roulant sur des crimes ou délits impliquant un péché commis ou soupçonné: fornication, concussion, sacrilége, parjure, adultère, meurtre, etc...

Émanés de ces juges, de ces officiers ecclésiastiques, tous les actes écrits se rédigeaient en latin, instrument officiel et exclusif d'une société purement catholique romaine, et la langue française avait peu de part à la vie publique. Elle symbolise la situation de ceux qui la parlaient. Ce serait, au surplus, une erreur que d'exagérer, comme nombre de gens l'ont fait, l'immédiate influence des universités sur les premiers âges de notre littérature: ces écoles étaient consacrées à la théologie, à la philosophie scolastique, à la médecine, au droit canon, et à quelques éléments des sciences, ce qu'alors on appelait les arts. Les leçons, les examens, les thèses, tout avait lieu en latin barbare, dégénéré; et Paris même n'avait consacré aucune chaire à la culture des belles-lettres et de l'éloquence. Il fallut combattre longtemps pour obtenir un cours de droit civil; les papes eussent voulu réduire la jurisprudence au droit canon, étayé de leurs décrétales, et Honorius III interdit, sur toute la France, l'étude du droit, à peine d'excommunication; défenses renouvelées par Grégoire IX. L'exhumation des lois de Justinien avait provoqué l'accroissement de ces rigueurs.

Ainsi, grâce à la séquestration des lumières dans les limites bornées d'une langue morte, le clergé était parvenu à fonder un empire théocratique, de la puissance duquel la servitude du langage français nous donne la mesure exacte. Grâce au latin, une vie factice avait été créée dans un organe mort, et la mort politique enveloppait le français, principal organe de la société vivante.

Ces considérations marquent l'importance qu'il convient d'assigner aux premiers écrits des prosateurs français, de ceux qui sont sortis de la discipline des écoles. Leur idiome, né de la théologie, se nourrit de l'élément du génie grec, mitigé et dénaturé par la

scolastique. De là, cette étrange et mystérieuse conformité du français avec le grec, qui réside, non dans le vocabulaire (le moyen âge était peu versé dans la langue d'Aristote), mais dans les tours de la phrase, dans le fond même de l'esprit qui s'était infiltré dans la pensée des étudiants, au travers du tissu d'une latinité affaiblie.

Néanmoins, grâce à l'indirecte influence de ces sources d'érudition, la prose française se développa plus vite et moins à l'aventure que la poésie qui l'avait précédée. Celle-ci fut, en conséquence, plus originale et plus barbare. Par poésie, j'entends celle des plus vieilles épopées chevaleresques : celle des fabliaux est déjà conforme au caractère hybride de la nouvelle école d'imitation ; c'est de la prose rimée, sur des sujets incompatibles, la plupart du temps, avec le sentiment poétique.

Ainsi Villehardouin, qui n'est guère postérieur aux anciens romanciers, et ne reçut de l'état des choses qu'une influence lointaine, joue, dans la prose française, un rôle vraiment national, et par cela même exceptionnel. La scolastique ne le préoccupa point ; il écrivit en langue vulgaire, parce qu'il était guerrier et non savant, et que le premier travail entrepris sous l'impulsion d'une idée nationale devait sortir de la main d'un soldat. Prosateur nerveux et assez concis, Villehardouin est parfaitement original, parce que l'érudition ne lui fournit aucun moyen de ne l'être pas : il n'est ni clerc ni docteur ; son langage n'en est que plus franc, que mieux dépouillé de cette recherche littéraire qui, louée au temps où elle a cours, devient souvent plus tard un type du mauvais goût, et donne de bonne heure, à un écrit, une physionomie surannée. La langue de Villehardouin a passé ; mais la simplicité, le naturel, qualités de son style, n'ont pas vieilli.

Quant au plan de son ouvrage et à la forme du récit, ils sont à la hauteur des bons historiens de l'antiquité latine. L'impulsion de la nature, docilement suivie par un homme d'un sain jugement qui possède à fond son sujet, produit forcément des résultats analogues à ceux dont la perfection de l'art est la base, parce que les règles de l'art sont fondées sur les indications de cette même immuable nature. Or, tout le dessein de Villehardouin se résume en ces mots : retracer avec fidélité et brièvement, sans emphase et sans désordre, des événements à la conduite desquels il a participé. Xénophon, Thucydide, César, n'ont pas fait autre chose ; ils avaient seulement à leur disposition une langue parvenue à sa belle maturité ; le chro-

niqueur français, lui, maniait avec une voix virile un parler encore à son enfance. Son ton est tout militaire; il ne cherche aucun effet de style, et son récit est sobre, comme celui d'un officier qui rédige un bulletin d'armée, avec une pleine intelligence du sujet. Nous observerons souvent que les meilleurs monuments de notre langue se sont construits de la sorte, en dehors de toute prétention littéraire. Ce qui est tout simple: l'érudition autrefois copiait le latin, et s'alimentait à des sources étrangères. Ce n'est point de ce côté que le génie du Français pouvait recevoir son caractère foncièrement national. Il ne sera pas inutile d'étudier la contexture de ce premier échantillon de la prose française.

Après la prise de Zara, l'armée des croisés, réunie aux troupes du doge de Venise, a franchi l'Archipel, et elle parvient à l'entrée du Bosphore: Constantinople apparaît aux yeux des troupes pour la première fois:

« ... En tele manière corurent contremont le bras, tant que la veille de Saint-Jehan-Baptiste en juing, vinrent à Saint-Estienne, une abaïe qui estoit à trois liues de Constantinoble. Cil qui onques mais ne l'avoient veue ne cuidoient mie que si riche cité peust avoir en tout le monde, quant ils virent ces haus murs et ces riches tours dont ele estoit close, et ces riches palais, et ces hautes yglises, dont il avoit tant, que nus nel peust croire s'il ne le veist proprement à l'ueil. Et ils virent le lonc et le lé de la vile qui de toütes autres estoit soveraine: sachiés qu'il n'i ot si hardi à qui la char ne fremesist. Et ce ne fu mie merveille s'ils s'en esmaièrent, quar onques si grans afaires ne fu empris de nule gent, puis que le monde fu estorés. »

Après être descendus à terre pour faire des vivres, ils rentrèrent dans leurs vaisseaux, de crainte de surprise:

« Dont alèrent chascuns à son vaissel, et se reposèrent la nuit; et, au matin de la feste mon seignor saint Jehan, furent dréciés les voiles ès nés, et furent ostées les housées des escus, et furent pendus au bort des nés: et chascuns regardoit ses armes, teles come il les avoit; quar bien sçavoient que prochainement en auroient mestier... »

Avant que d'entamer le siége, les croisés firent passer la flotte sous les murs de la ville, pour montrer au peuple le fils de l'empereur dépossédé, dont ils étaient venus soutenir la cause. Il se nommait, comme l'on sait, Alexis, ainsi que son oncle l'usurpateur

qui avait fait crever les yeux de son propre frère, l'empereur Isaac. C'est surtout dans son espèce de rapport sur les opérations du siége que l'auteur montre sa compétence et sa concision d'historien.

« Ensi fu la fin del conseil, que li baron de l'ost asaudroient la vile par terre et li Vénicien par mer. Ensi séjournèrent quatre jors. Au cinquiesme après, s'arma tout li os, et chevauchièrent les batailles ensi come elles estoient devisées, par desus le port, jusques endroit le palais de Blaquerne. Et la navie vint par dedens le port, et de ci endroit aus : et là si a un flum qui flert dedans la mer, et l'en n'i pot passer, se par un pont de pierre non. Li Grieu avoient ce pont rompu, et li baron firent toute jor labourer l'ost, et le pont affaitier toute la nuit. Einsi fu li pont reffais, et les batailles des barons furent armées au matin, et chevauchièrent li uns après l'autre, si comme les batailles (le corps d'armée) estoient ordenées, et alèrent devant la vile. Et nus de la ville n'issi encontre aus, dont mout fu grans merveille; car pour quatre qu'il estoient en l'ost, estoient-il en la cité dui cent. Lors fu li cousaus des barons teus, que ils se herbergeroient entre le palais de Blaquerne et le chastel de Buiemont, qui est une abaie close de murs; et lors fu tendu li nef et li paveillon. Mou fu merveilleuse chose à esguarder; car, de Constantinoble, qui tenoit trois liues vers la terre de front, ne pooit li os ataindre que l'une des portes. Et li Vénicien furent en la mer, es nés et es vaissiaus, et drecièrent les eschieles et les mangoniaus et les pierrières, et ordonèrent leur assaus mout bien ; et li baron ratornèrent le leur par terre, de perrières, de mangonaus et d'autres engins; et sachiés qu'ils n'ièrent mie en paix, car n'iert eure, ne de jor ne de nuit, que l'une de leurs batailles ne fust toute armée devant la porte, pour garder les engins et les saillies. Et pour ce, ne demoroit mie qu'ils n'en fesissent asses par cele porte ou par autres : si qu'il les tenoient si court, que sept fois ou huit les convenoit le jour armer. Ne il n'avoient mie pooir de pourchacier viandes quatre arbalestrées loing de l'ost, si en avoient-il mout poi, se de fèves non; et de bacon avoient-il pou, et de fresche char n'avoient-il point, fort de chevaus que on ocioit. Et sachiés qu'il n'avoient viandes entr'aus tous à plus de trois semaines, et mout estoit périlleusement; car onques de si poi de gens tant de peuple ne fu assiegé en une vile.

« Lors se pourpensèrent d'un mout grand engien; car il fermèrent tout l'ost de mout bones lices, de bons mairieus et bones bares;

si en furent plus fort et plus seur. Neporquant li Grieu leur faisoient si souvent saillies, que il ne les laissoient reposer; et nostre baron les remetoit-ens mout durement, et toutes les fois qu'il issoient fors, y perdoient li Grieu. Un jor faisoient li Bourguegnon le guet, et li Grieu leur firent une saillie, et issirent de leurs meilleures gens une partie. Et li nostre leur corurent sus, et les menèrent si près de la porte, que on lor gietoit grant fais de pierres sur les cors. Là ot pris un des meillors Grieus, qui avoit non Constantins li Acres, et le prist Gautiers de Nulli tout monté sur son cheval, etc.....

« ...... Que vos diroie-je? Poi estoit eure que on ne feist saillies; mais je ne vos pui mie tout retraire. Tant tenoient li Grieu nostre gens près, qu'ils ne pooient dormir, ne reposer, ne mangier ne boire, se armé non ....

« ......Einsi leur dura cis perils près de dix jors: tant qu'à un jeudi matin fu leur assaus atorné, et leurs eschièles furent ordenées si come eles devoient. Et Vénicien orent le leur atorné par mer. Einsi fut li assaus devisés, que les trois batailles des sept devoient l'ost garder par defors, et les autres quatre devoient aler à l'assaut. Li marchis de Monferrat garda l'ost par devers les chans: et la bataille des Bourgueignons et des Champenois (1), et Mahius de Monmorency; li quens de Flandres et Henris ses frères.......... et toutes les autres gens qui à aus se tenoient, alèrent à l'assaut, et drecièrent les eschièles à une barbacane emprès la mer. Li murs fu mout bien garnis d'Englois et Danois, et li assaus fu fors et durs, si que nostre chevalier et nostre sergant montèrent par vive force sur les eschièles, et conquistrent le mur seur aus. Bien furent jusques à seize seur le mur, et se combatoient main à main de haches et d'espées; et cil dedens se renforcièrent tant, qu'il les remistrent hors mout laidement, et en reteindrent deus: cil furent mené devant l'empereur Alexis, qui mout en fu liés.

« Ensi remest li assaus devers nostre gent, et mout en i ot de bleciés et de navrés. Si en furent li baron mout corroucié. Et li dus de Venise ne s'atarja mie; ains ot fait ses nés et ses vaissiaus ordener tout d'un front; et dura-il bien cis frons trois arbalestrées, et commença aprochier la rive qui desoz les murs et desoz les tours estoit.

(1) L'auteur était maréchal de Champagne, et faisait partie du cinquième corps, dont il partageait le commandement avec Matthieu de Montmorency.

Lors veissiés mangonlaus jeter des nés et des huissiers, et quarriaus d'arbalestes traire mout delivrement, et les eschièles aprochier de la vile, si durement qu'en plusieurs liéus s'entre-féroient de lances et d'espées; et li cris estoit si grans, que il sembloit que terre et mer deust fondre : et sachiés que les galies n'osoient terre prendre.

« Or poés oïr estrange flerté que li dus de Venise feist, qui viels homme estoit, et rien ne veoit (— et étoit aveugle) (1). Il estoit tout armé au chief de sa galie, et avoit devant lui le gonfanon de Saint-Marc. Il escria as siens qu'il le meissent à terre veistement, ou se ce non, il feroit justice de leurs cors; et il firent tantost son commandement, car la galie où il estoit prist terre tout maintenant. Et cil qui dedens estoient saillirent fors, et portèrent le gonfanon Saint-Marc à terre.

« Quant li Vénicien virent le gonfanon Saint-Marc à terre, et la galie leur seigneur qui ot prise terre, si se tinst chascuns à honis, s'il ne faisoit ausinc. Dont vindrent tuit à terre, et cil des huissiers saillirent fors, et cil des grans nés entrèrent ès barques, et saillirent hors qui ains ains, qui miels miels. Lors veissiés assaut grans et merveilleus; et bien le tesmoigne Joffrois, li mareschaus de Champagne, qui ceste oeuvre traita, et tout vit cela à l'ueil; et plus de XL barons tesmoignent que il veirent le gonfanon Saint-Marc de Venise sur une des tours de Constantinoble, et onques ne sorent qui l'i porta. Et par la volenté de Nostre Seigneur, cil de la cisté s'enfoïrent et guerpirent les murs, et Véniciens entrèrent ens ens, qui miels miels, si qu'il saisirent vingt-cinq des tors, et les garnirent de leur gent. »

Cependant l'empereur fait une sortie par terre; tandis qu'il s'efforce de faire incendier les galères de Venise, les Français, de leur côté, se portent en masse sur les points menacés.

« Il sembloit que toute la champaigne fust coverte de batailles, et sans faille si estoit-elle. Il venoient le petit pas tuit ordené, et mout sembloit estre périlleuse chose; car nostre gent n'avoient que dis batailles, et les Grieu en avoient plus de XL, et n'i avoit cele qui

(1) C'était Henri Dandolo : « Il estoit viels homs, et, se beaulx ielx avoit en sa teste, si n'en veoit-il goute; car perdue avoit la vue par une plaie qu'il avoit eue al chief. Mais il estoit de moult grant cuer. »

(*Villehardouin*, § XL.)

ne fust graindre de une des nostre : mais les nostres estoient ordenées en tele manière qu'on ne pooit à aus venir se par devant nos.

« Que vos diroie-je ? tant chevaucha li empereres Alexis, qu'il fu près de nostre gent, si que bien porent traire des uns bataille aux autres ; et quant li dus de Venise le sost, si fist ses gens retraire, et leur fist guerpir les tours qu'il avoit prises, et dist qu'il voloit vivre ou morir avec les pelerins. Einsi s'en vint li dus de Venise par devers les pelerins, et descendi il meismes devers l'ost à terre ; et ce qu'il pot metre hors de sa gent, il mist. Einsi furent les batailles longuement, front à front ; et onques les Grieu n'osèrent venir sur nos pelerins, ne leur lices eslongier. Et quand l'empereres Alexis vit ce, si commença ses gens à faire traire arrières, à toutes ses batailles ordenées, et s'en commença à r'aler arrières en tele menière comme il estoient venus. Et quant nostre gent virent ce, si commencièrent à aler le petit pas emprès les batailles des Grieus, et les batailles des Grieus se trairent vers un palais l'empereour, qui estoit appelés li Phelipos.....

« Ensi remest ceste saillie, que plus n'i ot fait à cele fois. L'empereres Alexis s'en ala arrières en la cité, et nostre gent retornèrent arrières en leur herberges. Dont se désarmèrent, comme cil qui moult estoient lassé et travaillié. Petit mangièrent et burent, car petit avoient viande. Mais or oés un biau miracle que nostre sires i fist : En cele nuit, li empereres Alexis prist de son trésor quan qu'il en pot porter, et en mena de gens ce qu'il en pot mener, et qui aler s'en vodrent avec lui ; et s'enfoï et laissa la cité, et cil de la vile demorèrent mout durement esbahi. Dont ils vindrent en la prison où li empereres Kyrsac (Isaac) estoit, cil à qui l'empereres Alexis avoit les iels crevés ; et puis le vestirent impérialment, et l'enmenèrent el haut palais de Blaquerne, et l'asistrent en haute chaière, puis obeirent à lui comme à seigneur. »

Alors ils envoyèrent aux barons et au fils de l'empereur des messagers pour l'informer de cette fuite, et de la révolution dont elle avait été suivie. L'armée redoutait quelques piéges ; néanmoins, elle se décida à envoyer à Isaac des ambassadeurs pour traiter des conditions de la paix.

« ..... Que vos diroie-je ? li messaige furent esleus. Mahius de Monmorency en fu li uns, et Joffrois li maréchaus (c'est l'auteur lui-même) en fu li autres, et dui Véniciens furent envoié avec aus par le duc de Venise. Si furent li message conduit jusqu'à la porte,

on leur ovri, et il descendirent à pié..... Li message errèrent nt qu'ils vindrent ou palais. Là trovèrent l'empereur Kyrsac oult richement appareillé, et l'empereris sa feme, moult bele ume qui estoit suer le roi de Hongrie. Des autres homes et des umes i avoit-il tant qu'on n'i pooit son pié torner..... »

C'est Villehardouin qui prit la parole ; les discours qu'il rapporte nt donc pleinement authentiques. Ils sont d'un homme de guerre, ns aucun mélange de rhétorique ni d'ambition oratoire.

« ...... Joffrois li mareschaus mostra la parole, et dist en tele anière à l'empereour Kyrsac : — Sire, tu vois le servise que nos rons fait à ton fil, et coment nos li avon bien sa covenance te- ue : ne il ne puet céans entrer, devant qu'il aura fait à nostre éant les covenances qu'il a à nous. Si mande-il à toi, come à igneur, que tu nos confirmes nostre convenance, en tele menière ome il le nos a fait.

« — Quelle est ceste convenance ? fait li empereres.

« — Tele come je vos dirai (fait li messages).—Tout premiers, ettre tout vostre empire en l'obédience de Rome, si come il i autrefois esté : après, doner dui cent mile mars d'argent à ceus l'ost, et viande à un an as petis et as grans. Et si devés ener dis mile homes à pié et à cheval, tels à pié comme nous vor- ns, tels à cheval come vos vorrés ; à vos navie et à vos despens nir en la terre de Babilone un an : et en la terre d'oultre mer nir six cents chevaliers à vos despens, tant come il vivra, qui la rre garderont. Ce est la convenance que vostre fils a à nous, et si nous a asseurée par chartres et par serement, et par le roi Phelip- n d'Allemaigne meesmement, qui vostre fille a ; et ce vos reque- ns que vos aussi le nous asseurés.....

« En meintes manières i ot paroles dites et retraites, que je ne vos i mie, ne ne vos puis toutes conter ; mais la fin du conseil fu le, que li empereres asseura les covenances en tele manière come fils les avoit assurées par chartres et par seremens. Dont prisrent message congié à l'empereur Kyrsac, et retornèrent arrière en st, et contèrent ceste afaire aus barons. Li baron distrent qu'il oient bien fait la besoigne, et lors montèrent à cheval, et me- rent le valet (le jeune prince) à son père, en la cité, à moult ant joie : et li Grieu si ovrirent la porte, et les reçurent à mout ant honeur. La joie du père et du fils fu mout grant, car grant èce avoit qu'il ne s'estoient mie entreveus. Einsi fu la feste mout

grans dedens Constantinople, et en l'ost de fors des pelerins, pour l'oneur que Dieu leur avoit donnée..... »

Il eût été impossible de donner une idée suffisante de ce ton, de cette méthode, de ce style; et de la physionomie de ce langage, avec une citation plus écourtée. Beaucoup de simplicité, une sobriété rare en matière d'ornements et de métaphores, une clarté continuelle et une rapidité remarquable, telles sont les qualités qui recommandent l'ouvrage de Villehardouin. En vain on y chercherait la moindre paillette ou même la plus légère trace du mauvais goût d'une époque reculée. Toute cette chronique est exécutée avec une sévérité magistrale. C'est une œuvre de vrai soldat qui ne quitte jamais sa place, et fait sans fracas son devoir à son rang.

Jamais le maréchal de Champagne ne trahit le sentiment de son individualité; il parle de lui comme il ferait d'un autre, et avec une égale indifférence. S'il rapporte un discours qu'il fut chargé de tenir, il n'y ajoute pas la moindre floriture; il dédaigne de se gratifier d'une sentence piquante, d'une période bien tournée, ou d'un grain de cette érudition si fort prisée par ses contemporains. Ce mépris du métier de beau parleur fut de tout temps, en France, un des traits saillants de notre esprit militaire.

Cette vertu d'abstinence à l'égard des vanités, des séductions de la divagation phraséologique, témoigne d'une grande supériorité. En effet, au langage près, qui restait dur et peu souple, Villehardouin possède toute la vigoureuse dignité d'un livre classique. Il n'est jamais trivial, ce qui fut le défaut du moyen âge, auquel il fait seul exception. La prose, très-bien constituée sous sa plume, ne fit, après lui, que déchoir, sous des influences que nous signalerons en leur temps, et qui feront penser que de son vivant la langue promettait plus qu'elle n'a donné. Pour retrouver un historien aussi ferme, aussi pur, il faut aller jusqu'à Philippe de Comines.

Peu versé dans les lettres latines, dont il connaissait cependant les bons historiens parvenus jusqu'à lui, Joffroi de Villehardouin avait lu les romans chevaleresques, les prosateurs contemporains, et il avait été forcé de puiser ses ressources dans le seul génie de la langue vulgaire. Les autres auteurs de son temps la soumettaient au régime des écoles, et s'efforçaient d'en latiniser les formes, afin d'être plus élégants.

Leurs écrits, nous l'avons observé, consistèrent d'abord presque exclusivement en traductions de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église ; le latin déteignit sur ces versions ; l'élément actif et vivace fut introduit dans ces copies matérielles par l'esprit de la scolastique, second élément théorique et non spontané, étranger et non naturel au sol.

Le génie particulier des trouvères, bien plus national, s'était éclipsé. Il s'était allumé à la fin des dernières migrations de peuples, des dernières guerres d'invasion, des premières luttes féodales et des deux premières croisades, expéditions vraiment épiques et héroïques. Dès que ces guerres lointaines commencèrent à se discréditer, le ridicule essaya de les atteindre; et les adeptes fervents de l'esprit chevaleresque, poëtes et guerriers, continuèrent seuls à le pratiquer dans leurs actes ou à le faire fleurir dans leurs chansons. Les uns et les autres furent emportés par les quatre dernières croisades ; le culte et le génie des actions héroïques quitta la France avec eux, et s'alla perdre dans les déserts de l'Afrique et de l'Orient. La froide et sèche raison prit racine en France parmi ceux que la prudence, l'intérêt, la peur, ou la tiédeur religieuse, avaient retenus, et, dès la fin du règne de saint Louis, nous voyons un de ces héros refuser de prendre la croix et garder sa terre : c'est Joinville, notre second prosateur.

Il est plus familier, plus prolixe, plus foncièrement français de caractère que Villehardouin. L'*Histoire de saint Louis* contient, à proprement parler, *les mémoires* de l'auteur. C'est un grand seigneur qui se délasse à conter, se souciant peu de multiplier les digressions, se laissant dériver à son caprice, et s'amusant parmi les détails d'une foule de souvenirs. Son langage, plus verbeux, moins précis, court à l'abandon, et n'est pas toujours clair. Si un mot facétieux s'offre à la pensée de Joinville au milieu d'une situation sérieuse ou pathétique, ce sera tant pis pour la gravité de cette situation ; le mot plaisant passera. De même se glisse parfois, dans les bas-reliefs du temps, quelque petite gargouille qui rit, à travers un groupe d'anges ou de saints en prière.

Joinville est très-amusant, très-diversifié : on l'accompagne avec plaisir ; on se voit vivre de sa vie, et, quand on a voyagé quinze jours avec lui, on se sent devenu son ancien ami, tant on croit le bien connaître. Son style, son langage ont à un haut degré la saveur du moyen âge ; il ne rappelle du tout plus l'antiquité,

genre de mérite fortuitement propre aux écrivains instinctifs d'une période primitive. Le sénéchal de saint Louis est un bon seigneur très-civilisé, et d'un esprit assez retors. Il posséda l'art de railler sournoisement, avec une feinte bonhomie, et en se faisant passer pour naïf : une manière de déguiser le trait sous l'apparence de la candeur. Cette disposition d'esprit est très-française ; on la trouve surtout chez les soi-disant bonnes gens des campagnes. C'est dans une foule de petites anecdotes, et non dans les récits, inévitablement entremêlés de menus propos et d'incidents, qu'il convient de chercher Joinville, et d'y saisir ce *goût de terroir*, pour ainsi dire, qui le distingue et le recommande.

Quand il fut fait prisonnier durant le siége de Damiette, il se trouvait dans une barque ancrée au milieu d'un fleuve. C'est là que, malade et se soutenant avec peine, il vit arriver quatre galères du soudan, garnies d'un millier d'hommes. Des Sarrasins, en même temps, le guettaient le long du rivage.

« Lors, écrit-il, j'appelai mes chevaliers et ma gent, et leur demandai que ils vouloient que nous feissions, ou de nous rendre aux galies le soudanc, ou de nous rendre à ceulx qui estoient à terre. Nous acordames touz que nous amions mieux que nous nous randissions aus galies le soudanc, porce que il nous tendroient ensemble, que ce que nous nous randissions à ceulz qui sont à terre, pour ce que il nous esparpilleroient, et vendroient aus Béduyns. Lors dit un mien célerier qui estoit né à Doulevens :

— Sire, je ne m'acorde pas à cest conseil.

« Je li demandai auquel il s'acordoit, et il me dit :

— Je m'acorde que nous nous lessons tous tuer ; si, nous en irons touz en paradis.

« Mes nous ne le creumes pas. »

On a cité souvent la conversation qu'il eut avec le roi, sur le péché ; Louis IX lui demandant ce qu'il préférerait, d'être lépreux ou coupable d'un péché mortel :

« Et je qui oncques ne li menti, li respondi que je en ameroie mielx avoir fait trente, que estre mésiaus (lépreux). »

Il paraît que le roi se tenait un peu en garde contre l'humeur narquoise de notre auteur, que cependant il chérissait ; et il est de certains sujets qu'il n'abordait avec lui qu'avec discrétion.

« Il m'apela une fois (écrit Joinville), et me dist : — Je n'ose parler à vous, pour le subtil esperit dont vous estes ; de chose qui

touche à Dieu; et pour ce ai-je apelé ces deus frères qui sont ci, que je vos weil faire une demande. La demande fut tele : — Senechal, fist-il, quele chose est Dieu ? Et je li diz : — Sire, ce est si bone chose, que meilleure ne puet estre, etc... »

Une des distractions du roi était de le mettre aux prises avec Robert Sorbon ou de Sorbonne, comme il se faisait appeler, et de les faire se quereller. Louis fournissait lui-même le texte, en adressant à Joinville quelques questions du genre de celle-ci : « Senechal, or me dites les raisons pourquoy preud'homme vaut miex que béguin ? »

Là-dessus, réponse maligne et indignation de Robert, qui prenait la défense des clercs. Le roi finissait par résoudre que rien ne vaut le titre de gentilhomme, — qui est si grande et si bonne chose, que rien qu'au nommer il remplit la bouche.

L'aigreur de Robert Sorbon envenimait parfois ces relations, comme il apparaît d'après une anecdote qui dépeint les mœurs du temps, la familiarité dont en usaient les seigneurs avec le roi, et qui prouve que notre Joinville, malgré son titre d'historien, accueilloit çà et là les moindres souvenirs, pourvu qu'il se sentît de force à les bien raconter, et c'est ce qui d'ordinaire avait lieu.

« Le saint Roi fu à Corbeil à une Penthecouste, là où il ot quatre vins chevaliers. Le roy descendi après manger au prael, desouz la chapelle, et parloit à l'huys de la porte au conte de Bretaigne, le père au duc qui ore est, que Dieu gart ! Là me vint querre mestre Robert de Cerbon, et me prist par le cor de mon mantel, et me mena au Roy, et tuit li autre chevalier vindrent après nous. Lors demandai-je à mestre Robert :

— Mestre Robert, que me voulez-vous ?

« Et me dist : — Je vous veil demander se le Roy se séoit en cest prael, et vous vous aliez seoir sur son banc plus haut que li, se on vous en devroit bien blasmer ?

« Et je li diz que oïl. Et il me dist : — Dont faites-vous bien à blasmer quant vos estes plus noblement vestu que le Roy : car vou vous vestez de vair et de vert, ce que li Roy ne fait pas...

« Et je li diz : — Mestre Robert, salve vostre grace, je ne foiz mie à blasmer, se je me vest de vair et de vert, car cest abit me lessa mon père et ma mère : mès vous, faitez à blasmer, car vos estes filz de vilain et de vilaine, et avéz lessié l'abit vostre père et vostre mère, et estes vestu de plus riche camelin que le Roy n'est...

Et lors je pris le pan de son surcot et du surcot le Roy, et li diz Or esgardez si je diz voir ?

« Et lors le Roy entreprist à deffendre mestre Robert, de par de tout son pooir. »

La situation de Joinville à la cour était fort indépendante ; que-là que Louis ayant voulu le comprendre parmi divers gneurs qui devaient lui prêter serment de fidélité, le sénéchal refusa formellement, alléguant que, n'étant pas homme-lige du il n'était tenu de rien envers lui. Néanmoins, ce prince lui é fort attaché. A la suite de l'altercation que nous venons de rap ter entre les deux courtisans, et où le roi avait pris parti co Joinville, il appela son fils Philippe avec le roi Thibaut, s'as l'entrée de son oratoire, et, mettant la main à terre, il leur

— Asseiez-vous ici bien près de moi, que nul ne nous ente

— Sire, firent-ils, nous n'oserions nous asseoir si près de v

« Puis il me dit : — Senechal, mettez-vous là.

« Et je me trouvai si près de lui, que ma robe touchoit la sien Alors il ajouta qu'il m'avoit appelé pour se confesser à moi d'a à tort défendu maistre Robert ; mais qu'il l'avoit vu si ébahi, q n'avoit pu s'empescher de le secourir. « Et toutes fois, ne vous te pas à chose que je en deisse pour mestre Robert défendre ; car v vous devez bien vestir et nettement, pour ce que vos femmes v en ameront mieulx et vostre gent vous en priseront plus. »

Il y joint cette sage maxime : Il faut être assez bien pourvu robes et d'armes pour que les hommes sensés ne disent pas qu en fait trop, et que les jeunes gens du siècle ne disent point l'on en fait trop peu.

On ne saurait plus finement retracer le portrait moral d'un hom que le fait Joinville à l'égard de saint Louis, avec une série de quantes anecdotes, choisies de manière à mettre en relief le cœ le tour d'esprit et le caractère de ce prince. Ce sont de préci *mémoires* que ceux de l'intime compagnon d'un si illustre pers nage, quand ce compagnon se souvient et raconte aussi bien.

C'est en descendant aux moindres détails des choses, que Jo ville attache, qu'il rend ses tableaux vivants, et satisfait sa f taisie. C'est aussi par là qu'il se sépare de la ligne ferme et sév qui doit guider un historien. Son goût n'est point pur, ni son st élevé ; tout ce qui est vrai lui paraît également bon à dire ; la v garité forcée de l'expression ne le rebute jamais. Il transmet

propos des coliques du roi et de ses propres maladies, des renseignements peu héroïques. Ses causeries peu retenues ressemblent parfois à des chroniques de bivouacs, telles que les vieux grenadiers en débitaient, sous l'empire, aux jeunes soldats attentifs et béants, autour d'un feu d'arbres verts ou de charpentes vermoulues. Joinville parle au profit de ceux qui l'ont connu, et qui s'intéressent à lui ou à son maître; il n'a souci des autres, et on reconnaît qu'il ne songea point aux lois de la rhétorique ni aux règles de la littérature, telles qu'on les puisait dans les livres de l'antiquité. Il allait devant lui, se plaisant en ses histoires, au jour le jour de sa pensée.

Son art est peu relevé; son langage est moins concis, plus malléable, moins pur, moins vigoureux que celui de Villehardouin. L'un s'efface, et pénètre à fond dans un sujet; l'autre l'effleure, ne l'abordant qu'à demi, et se met tout en déshabillé, au premier plan. Le langage, auquel le peuple avait communiqué ses rustiques allures et l'empreinte de son goût forcément vulgaire, se prêtait mieux à cette dernière façon d'écrire. Quand on voulait élever le ton et tourner au sévère, on tombait dans l'absence d'animation et la sécheresse. Tel est parfois l'écueil que rencontra Villehardouin. Il existait presque un langage pour tout dire, non pas un beau langage exclusivement propre à certaines conceptions. Mais ce qui était possible encore, au temps de Villehardouin, ne l'était plus, cent ans plus tard, quand Joinville écrivait.

Le français se développait du côté de l'esprit, du naturel, éléments que l'influence latine devait plus tard altérer et corrompre; mais Joinville les mettait encore en œuvre avec une grâce enjouée, qui s'éclipsa pour longtemps après lui. Il sait déjà donner à la raison cette grâce familière que Montaigne posséda plus tard, et que la fin du quinzième siècle commença à retrouver. Quoi de plus délicat que cette leçon déguisée que notre chroniqueur fait, un certain jour, au roi, comme il séjournait à l'île d'Hyères, au retour de la terre sainte? L'abbé de Cluny étant venu lui faire sa cour, lui avait fait don de deux magnifiques palefrois, et l'avait quitté avec ces mots :

— Sire, je viendrai demain vous entretenir de mes affaires.

Le lendemain, « l'abbé revint : le roy l'oït moult diligemment et moult longuement. Quant l'abbé s'en fu parti, je vinz au roy, et li diz : — Je vous weil demander, se il vous plet, se vous avez ouï

plus débonnèrement l'abbé de Clyngny, pour ce que il vous donna hier ces deux palefrois?

« Le roy pensa longuement, et me dit : — Vrayment oïl.

— Sire, fiz-je, savez pourquoi je vous ai fète ceste demande?

— Pourquoy? fist-il.

— Pour ce, sire, que je vous loe et conseille que vous deffendiez à tout vostre conseil juré, quant vous venrez en France, que il ne preignent de ceulx qui auront à besoigner par devant vous : car soiez certain, se ils prennent, il en escouteront plus volentiers et plus diligentement ceulx qui leur donront, ainsi comme vous avez fèt l'abbé de Clyngny.

« Lors appela le roy tout son conseil, et leur recorda errant (sur-le-champ) ce que je li avoie dit, et il li dirent que je li avoie loé bon conseil. »

Voilà qui est hardi, ingénieux et bien conté; mais il faut réserver, dans son admiration, une belle place pour la modestie et la droiture de cœur du roi saint Louis.

Nous ne saurions mieux conclure ces citations que par un morceau dont le sujet est tout différent, qui est du domaine de l'histoire, et auquel nos guerres d'Afrique donnent un certain à-propos. C'est une étude sur la vie et les usages des Bédouins. En remarquant que les coutumes de ces tribus arabes ont si peu changé, on pourra apprécier la justesse d'observation qui distinguait Joinville :

« Les Béduyns ne demeurent en villes, ne en cités, n'en chastiaus; mèz gisent adès aus champs; et leurs mesnies, leurs femmes fichent, le soir, de nuit ou de jour, quant il fait mal tens, en unes manières de herberges que il font de cercles de tonniaus loiés à perches; et sur ces cercles getent piaus de moutons que l'on appele piaus de damas, conréées en alun. Les Béduyns meismes en on grans pelices qui leur cuevrent tout le cors, leurs jambes et leurs piés. Quant il pleut le soir et fait mal tens de nuit, il s'encloent dedans leurs pelices, et ostent les frains à leur chevaus, et les lessent pestre delez eulx. Quant ce vient l'endemain, il restendent leurs pelices au solleil et les couroient, ne ja n'i perra chose que eles aient esté moillées le soir. Leur créance est tele, que nul ne puet morir que à son jour, et pour ce ne se veulent-il armer : et quant il maudient leur enfans, si leur dient : — Ainsi soies-tu maudit comme le Franc qui s'arme pour poour de la mort!

« En bataille, il ne portent riens que l'espée et le glaive. Presque touz sont vestus de seurpeliz, aussi come les prestres; de touailles sont entorteillées leurs testes, qui leur vont par dessous le menton, dont lèdes gent et hideuses sont à regarder; car les cheveus des testes et des barbes sont touz noirs. Il vivent du lèt de leur bestes, et achèteut les pasturages ès berries aus riches hommes; de quoy leur bestes vivent. Le nombre d'eulx ne sauroit nulz nommer; car il en a ou réaume de Égypte, ou réaume de Jérusalem, et en toutes les autres terres des Sarrazins et des mescréans, à qui ils rendent grans treus (tributs) chascun an. »

Ces fragments suffisent pour faire saisir la physionomie du langage de Joinville, et mettre en relief les notables différences qui existent entre Villehardouin et lui. On voit que le français a gagné en souplesse ce qu'il a perdu en fermeté; mais que, par suite des progrès de la civilisation, il comporte plus de nuances et plus de finesse aussi. Observons, en passant, que nos deux premiers prosateurs, dont nous aurons encore à parler, sont Champenois l'un et l'autre tous deux gentilshommes, tous deux ayant suivi les croisades (le second refusa d'y retourner), tous deux chefs militaires, et tous deux pourvus d'une grande charge de cour; l'un maréchal, l'autre sénéchal de cette même Champagne qui a vu naître durant cette période, et nourri, à la cour de Marie de France, nombre d'écrivains, de trouvères et de romanciers. Le dialecte champenois, ainsi que l'observe à propos M. Paulin Paris dans sa préface à l'excellente édition qu'il a donnée de Villehardouin, est, après le parler de l'Ile de France, le plus doux, le plus harmonieux, le moins tranché, et celui qui a exercé sur la formation du français la plus immédiate influence. Du reste, les formes champenoises n'ont rien de très-marqué dans ces deux versions, qui, bien que les plus anciennes, et à peu près contemporaines de leurs auteurs, celle de Joinville surtout, ont été sans doute copiées à diverses reprises. Celle de Villehardouin est fort postérieure à la mort de l'auteur, ce qui explique l'analogie que l'on a dû observer entre les formes orthographiques des deux historiens. Il y a un siècle entre eux; mais les deux copies sont presque contemporaines.

Ainsi, ces deux premiers modèles de la prose nationale, sur lesquels nous reviendrons çà et là, se rattachent encore, comme les trouvères, comme les romanciers poëtes, aux grandes impressions de la féodalité guerrière. Les uns et les autres ont été retrempés,

échauffés, électrisés par les croisades, qui fécondèrent les germ d'un génie particulier éteint avec elles. Joinville procède déjà pl faiblement de ces influences héroïques, et il commence à sul l'effet de la réaction que nous allons signaler, contre le goût de vie d'aventures. Sa vie raconte avec précision sa situation interm diaire et transitoire : il alla à la croisade; puis, il refusa d'y r tourner. Dernier écho de l'âge primitif de notre littérature, il e entamé par le contact des nouvelles idées que nous allons voir s' lever du sein des classes populaires.

Pendant que les héros de la Gaule se perdaient au loin dans d contrées inconnues, couraient les aventures et conquéraient d empires, les gens pacifiques, les calculateurs, assoupis dans bien-être et le soin de leurs biens, se raillant des grands cœu qu'ils ne voulaient plus imiter, se plongeaient, moralement pa lant, dans la prose. Les esprits remuants, les dominateurs superbe les lances invincibles, les redresseurs de torts, avaient disparu : o rechercha le bien-être matériel aux dépens des vertus antiques; l mœurs se relâchèrent, les âmes s'amollirent, les vices grossiers développèrent; la débauche, la licence, le luxe, les habitudes eff minées, s'introduisirent, et l'on vit germer un genre de littératu terre à terre, véritable compromis entre la poésie et la prose : c sont les contes graveleux, les fabliaux, images assez fidèles de vie particulière de cette nombreuse portion du peuple qui ne pa ticipa point aux croisades.

Jacques de Vitry ne laisse aucun doute sur cette décadence ra pide des mœurs. Au retour de l'une des dernières croisades, apr six ans d'absence, il ne reconnaît plus sa patrie, et son douloureu étonnement s'énonce avec énergie. Où sont les vertus des aïeux Qu'a-t-on fait de cette France qu'il a quittée si noble et si pure L'intérêt, l'usure, la fraude, l'ivrognerie, l'adultère, la simonie ont envahi toutes les classes, tous les ordres; les communaute sont devenues des repaires où sont hébergés tous les péchés cap taux; les antiques traditions de l'honneur se sont écroulées. Le lettres d'Innocent III, qui, soit dit en passant, témoignent plu d'une fois de ses antipathies et de ses appréhensions à l'égard de l langue vulgaire, sont remplies d'accusations graves et de repro ches vifs au sujet de la corruption des clercs, et de la licence d leurs discours. Or, si les lettres sont le reflet des mœurs, cela e vrai surtout dans la jeunesse des sociétés.

Le mauvais succès, les désastres qui mirent fin aux croisades, conclurent en même temps nos âges héroïques; et la parodie, le ridicule étouffèrent le sentiment poétique, au moment même où les discussions scolastiques préparaient la prédominance des idées qu'exploite plus exclusivement la prose. Cette prose latino-française ou romane eut donc de bonne heure des formes plus régulières qu'originales, plus matérielles qu'élevées, et plus accentuées, plus richement diversifiées, que ne l'avaient été celles des *chansons de geste.*

Villehardouin, chroniqueur simple et sincère, emploie un langage où l'on signale déjà nombre de gallicismes, et certaines allures propres au français des époques postérieures. Seulement son orthographe est, comme celle de ses devanciers, dans les textes qui nous sont parvenus, livrée aux incertitudes d'une prononciation mobile; on voit que rien n'était fixé, que l'on ne savait le français que par tradition, et qu'à cet égard les écoles si dogmatiques, si attachées à la lettre, n'avaient rien régularisé. Ce qui le prouve, c'est que les mêmes mots, les mêmes noms sont écrits de plusieurs manières différentes, souvent dans la même page; bigarrure qui se manifeste d'âge en âge jusqu'au règne de Louis XIV, comme pour témoigner du long mépris que nos savants ont professé par rapport à leur idiome maternel.

De nos jours encore, ne voyons-nous pas que nombre de mots sont d'une forme douteuse ou mobile, tandis que le latin a toute la fixité d'une langue morte? Ne possédons-nous pas une foule de vocables que l'on écrit d'après les instincts d'une fausse analogie, au mépris des lois étymologiques, momentanément rétablies par nos aïeux de la renaissance ou de Port-Royal?

On est surpris en voyant les traces profondes, ineffaçables, que laissent après eux certains principes, certains préjugés, certaines influences, dans la destinée des langues, reflets des mœurs et du caractère. L'ancienne université ne professa que le latin, et n'enseigna pas le français. Bien des siècles de glorieuse littérature ont illustré ce langage alors si dédaigné. Eh bien! la langue française est encore le point faible et insuffisant des études.

Singulière solidarité des siècles! Le français fut, pendant mille ans et plus, un idiome traditionnellement propagé, et l'on est, à cette heure encore, privé d'un moyen de l'enseigner par principes. Nous en sommes réduits à chercher, en guise de lumières, des exem-

ples assez importants pour servir d'appuis, et à les enregistrer, par ordre alphabétique, dans des *Dictionnaires de difficultés*. On ne saurait arriver à la certitude sans un guide-âne; et la plus estimée de nos grammaires n'est qu'un manuel routinier, où sont alignés des myriades de modèles, se succédant par ordre numérique.

Autre conséquence d'un fait analogue : les universités du moyen âge ne professèrent point les belles-lettres, ni la littérature française. La rhétorique, dans les idées confuses du temps, se réduisait, ainsi que l'a judicieusement remarqué M. Paulin Paris, à l'art de persuader. D'où il suit (ce que le génie encyclopédique de l'époque, Brunetto Latini, a formellement exposé) que, — dans l'exposition des choses non sujettes à contestation, il ne peut être question de rhétorique.

« Por ce sont-ils décheus (1), qu'ils cuident que chançons, fables ou anchiennes ystoires soit matiere de rhetorique. »

Cet art du rhéteur se bornait donc à l'institution de l'orateur et de l'avocat. Maintenant encore, on est cantonné dans la didactique toute spéciale de Quintilien et d'Aristote. La société moderne se nourrit d'histoire, de poésie, de comédies, de drames, de romans, de lettres : les règles générales de ces compositions sont livrées au jugement ou à la fantaisie des auteurs, ils sont sans guides à ce sujet; mais chacun de nous, en sortant du collége, est dressé à plaider méthodiquement contre Verrès ou pour Muréna. Dieu sait combien ce talent est d'un fréquent usage!

A partir du treizième siècle, nous observons, dans le sort de la langue française, deux faits constants, distincts, mais non contradictoires. Elle est si intimement rivée au latin par les travaux de l'école scolastique, qu'elle se dégrade, s'affaiblit et s'amollit à mesure que la langue classique se décompose et s'étiole; elle en est devenue le reflet : d'autre part, elle gagne du terrain et s'accroît en importance, à mesure que l'autorité ecclésiastique perd de sa force. C'est un système de bascule : le français s'élève graduellement, autant que son adversaire politique descend; mais quand cette série d'oscillations a engourdi la vigueur du latin, le français sommeille et s'affaisse en même temps. Dans cette lutte prolongée, le latin éprouve un double échec; le français ne perd que du côté de la forme, mais il étend son domaine.

(1) Se trompent-ils, ceux qui croient que, etc....

La scolastique prolongea l'empire ecclésiastique des Latins ; mais comme elle avait pour base un sophisme, pour arme un faisceau de paradoxes, elle ne pouvait asseoir une domination durable. Les deux éléments qu'elle avait confondus devaient tendre sans cesse à se séparer; et l'un d'eux contenait les germes de la philosophie pure, qui surgissaient souvent sous forme d'hérésies, comme des sauvageons au pied d'un arbuste greffé qu'ils épuiseront à la fin. Voilà pourquoi nous avons dit que la scolastique finit par produire ce qu'elle avait longtemps retardé.

Durant les deux siècles qui succédèrent au règne de saint Louis, la langue française fut travaillée d'un mal précoce, en même temps qu'elle acquit une grande notoriété et se glissa dans tous les genres d'écrits. Notons, toutefois, que le domaine de la philosophie fut le dernier où elle réussit à pénétrer. C'est là qu'on la redoutait le plus ; c'est sur cette frontière que les clercs concentrèrent tous les efforts de la résistance. Chacun des empiétements de la langue nationale sur cette ligne fut marqué par une hérésie. Partout ailleurs, nous la voyons se glisser avec assez de succès; les princes séculiers protégent et secondent ses envahissements. C'est à l'histoire politique d'expliquer ce mouvement, de nous éclairer sur la nature, sur le caractère et la portée de cette lente révolution philologique. Une langue en travail ne fait qu'obéir à l'impulsion des opinions, des idées courantes et des mœurs publiques.

La plupart des premières hérésies qui apparurent autour du berceau de la scolastique furent involontaires ; des docteurs de bonne foi, subtilisant avec candeur, se blessaient avec une arme qu'ils ne savaient pas encore manier. Quelques frères mineurs, tels que le moine Guillaume, s'égarèrent en dissertant sur le libre arbitre, sur la résurrection et l'éternité ; mais la première admonition de l'autorité fut suivie d'une humble rétractation. David de Dinand ayant soutenu que Dieu est matière première, fut réfuté par saint Thomas, et passa condamnation ; on annihila aussi sans opposition certaines utopies relatives à l'essence divine, au Saint-Esprit, aux anges, à la destinée des âmes au delà de la vie. De ces dissidents de bonne foi, le plus illustre est assurément Abélard, dont le concile de Sens condamna la doctrine en ce qui concernait la Trinité. Fut-il réellement hérétique de fait? Rien n'est plus douteux ; ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il ne le fut jamais d'intention. Il était

si facile de se perdre dans le ténébreux labyrinthe de la théologie scolastique !

Abélard ne fut novateur que par sa méthode ; il s'efforçait de concilier la foi avec la raison, et posait partout la discussion entre les opinions opposées. Bien qu'il conclût en faveur de l'orthodoxie, il indiquait comment on peut procéder pour arriver à la solution contraire ; enfin, s'il ne prêta pas les mains au pyrrhonisme, il lui éclaira la voie. Ce docteur célèbre symbolisait le doute aux yeux de l'Église, à raison d'un de ses écrits qu'il tenait caché, et dont on ne connaissait que le titre ; ce titre alarmant était : OUI ET NON, *Sic et non*. Dans cet ouvrage, connu des seuls élèves d'Abélard, il posait le pour et le contre sur diverses questions, opposait des contradictions glanées dans les Pères, et optait dans le sens du dogme. Mais choisir était déjà faire acte de libre arbitre ; c'était professer le rationalisme ; c'était admettre que la foi doit être fondée sur des raisons humaines ; c'était donner la préséance à l'esprit philosophique sur l'autorité dogmatique.

« Il ouvrait ainsi, dit M. de Rémusat dans son éloquent et judicieux examen des doctrines d'Abélard, la voie sans terme où devait marcher désormais la raison individuelle ; il donnait le signal redoutable auquel devaient, de siècle en siècle, répondre tous les esprits opposants ; il sonnait le réveil de la liberté de penser. Nous retrouverons ce caractère dans toute sa théologie. Ici bornons-nous à remarquer que le *Sic et non* peut être regardé comme le point de départ naturel de l'esprit d'examen appliqué à la théologie..... Cette opposition systématique des textes avait, sous toutes les réserves d'une soumission générale et implicite à l'Écriture, quelque chose du doute préalable de Descartes, quelque chose des antinomies de Kant ; c'était un choix offert à la raison. »

Pierre Lombard suivit la méthode d'Abélard dans ses *livres des sentences*, dont les chapitres sont intitulés *Distinctions*. « Enfin, poursuit M. de Rémusat, cette manière de poser hardiment le pour et le contre, sauf à conclure, devint la forme permanente de la théologie scolastique. L'école dogmatique, de forme comme de fond, fut de moins en moins puissante et de moins en moins discutée ; et lorsque, près de cent ans plus tard, saint Thomas d'Aquin résuma toute la théologie dans son admirable livre, il posa intrépidement le pour et le contre sur toutes les questions, sur tous les

articles des questions..... Il écrivit, sans jamais douter, un ouvrage aussi dogmatique par les conclusions, que sceptique par l'exposition. La *Somme théologique* présente la religion tout entière comme une immense controverse dialectique..... c'est la négation la plus franche, la plus développée de l'absolutisme dogmatique. Ainsi, la théologie scolastique, étudiée dans l'esprit de la foi, mais enseignée comme une science, est devenue, avec le temps, la théologie proprement dite; avec le temps, il n'y en a guère eu d'autre dans les écoles. C'est essentiellement elle qui s'est perpétuée dans les séminaires;..... et quand l'Église veut réellement enseigner, il faut bien, de gré ou de force, qu'elle redevienne scolastique. Elle n'a pas encore en France d'autre théologie reconnue. »

Malgré la force de son génie, Abélard se classe parmi les faibles et les opprimés de son temps. Les sympathies du peuple, dont il partagea les misères, l'ont accompagné. Son style était mauvais, parce que de son temps on ne savait aucune langue; il eut peu d'imagination, beaucoup d'esprit; son cœur était froid; il rechercha l'antithèse, parfois la raillerie, toujours la clarté. La logique était son essence, la raison sa base, la liberté son instinct, la vanité son mobile, et les luttes intellectuelles son élément. Il est le prototype de l'esprit et du caractère français. Le peuple se reconnut en lui, l'adopta, et n'oublia jamais son nom. Ses écrits ont passé; leurs conséquences ont survécu comme sa mémoire; et le simple artisan de la cité, qui conserve, comme une tradition de famille, le souvenir de Voltaire qu'il n'a pas lu, vous parlerait encore d'Abélard.

Ainsi, c'est de cette époque, où fut constituée la discussion scolastique et la dialectique, que datent le mouvement et la vie dans la pensée française. Un tel événement dut exercer une action immédiate sur les destinées d'une langue naissante, et destinée à conquérir ses droits un à un. Comme cette secousse se produisit dans un ordre d'idées positif, rationnel, exclusif des spéculations de l'imagination et de la poésie, la langue française prit son essor du côté de la prose, n'affecta point les allures rêveuses des langues destinées à l'art pur, n'apprit pas à peindre les couleurs et les formes capricieuses de la nature, ne se berça point aux délicatesses du sentiment, et reçut peu de ces mots souples et doux, peu de ces tons fins, mélodieux et changeants, qui nuancèrent chez les anciens la poésie descriptive.

Créée pour scruter l'intérieur de l'âme et des consciences, pour

soupeser les idées, elle négligea dès le principe la forme extérieure de là cette sobriété, cette pénurie d'images et de figures, qui, de tou temps, ont constitué l'austère et mâle nudité du grand style français. De là aussi cette sécheresse un peu froide, cette rectitude du jugement, et ce tour sarcastique aiguisé dans le dédain des pensées vagues et des inspirations enthousiastes. De cette origine procède encore cette *fière gueuserie* de notre langue, également familiarisée avec les persécutions et le mépris, et avec le commandement et l'empire. Abattue sous le joug de l'Église et des conquérants du Nord, elle s'empara des armes de la scolastique pour gouverner le monde. Elle avait secoué ses lourdes chaînes au pied du trône de saint Pierre, de ce trône qui depuis cinq siècles servait de siége au clergé français; mais ce trône, ébranlé par elle seule, dictait ses lois à toute la société chrétienne : la langue française, cette superbe esclave, avait foulé la pourpre romaine.

Désormais le français devait régler sa marche sur celle des idées et des institutions; il allait profiter de toutes les transformations politiques, et coopérer à leur accomplissement; agent actif mais ignoré, travaillant pour lui-même, sans souci des services qu'il rendait à une autre cause. Avant de passer outre, faisons ressortir le contraste vigoureux qui existe entre cette physionomie de la prose française et les traits que nous en avons crayonnés dans l'esquisse de la poésie chevaleresque, à peu près contemporaine cependant, mais nourrie d'un ordre d'idées tout opposé, et qui, lointain écho des âges barbares, fleurit et se fana le même jour.

En présence des figures austères qui assombrirent et disciplinèrent la jeunesse de notre idiome, la muse conteuse, agreste et enthousiaste du Nord s'enfuit dans l'épaisseur des forêts, et retourna dans les profondes retraites des campagnes, où elle fit entendre encore quelques rares accents perdus dans les airs, et étouffés par la rumeur des écoles. La prose prit donc l'ascendant sur les vers, dont l'art se perfectionna peu, et la versification commença à devenir (ce qu'elle est encore) la première des difficultés de notre langue Dès cet instant, le poëte, au lieu d'être soutenu par son instrument, se donna pour carrière d'en vaincre la résistance; et, dans les ouvrages rimés, la forme commença à être un but plus important que le fond. Ce fait rogna les ailes de l'épopée; et, depuis le temps des romans de chevalerie, aucun grand poëme sérieux et national n'a brillé d'un vif éclat dans les fastes de notre histoire littéraire.

Cependant, à mesure que se constituaient les pouvoirs séculiers, l'autorité religieuse perdait du terrain. Aux hérésies involontaires des contemporains d'Abélard, s'étaient jointes des scissions violentes : les *Politiques* ou *Politiens*, sous l'influence d'Arnaud de Brescia, dénièrent au clergé toute juridiction sur les affaires temporelles, et lui contestèrent le droit de posséder des immeubles ou des charges d'État, sans le consentement des princes suzerains; les Vaudois, les Albigeois, les sectateurs de Pierre de Bruys, développèrent et répandirent des théories analogues et des opinions anarchiques. L'Église fut contrainte à entreprendre, contre les novateurs, des croisades qui furent des luttes acharnées, du dogme et de la domination de fait, contre le libre arbitre et les droits de la pensée. Celle-ci fut comprimée pour un temps, submergée dans des flots de sang, et ces guerres tournèrent au profit de la royauté, qui était alors un pouvoir national. Aussi, dès qu'il se sentit mieux affermi, ce pouvoir se tourna contre l'Église, qui lui faisait ombrage; et les prétentions excessives des papes donnèrent à ces réactions la consécration de la nécessité et l'appui de l'opinion publique.

Les querelles de Boniface VIII avec Philippe le Bel portèrent un coup mortel à la puissance temporelle des papes, qui depuis longtemps avaient concentré la puissance dont les évêques des Gaules s'étaient vus jadis investis. Le luxe des prélats, le relâchement de leurs mœurs atteignirent la considération dont ils avaient joui; enfin, le schisme d'Occident sapa le préjugé qui soutenait le principe de l'infaillibilité des souverains pontifes. L'on ne put voir impunément deux ou trois papes rivaux, se chargeant mutuellement d'anathèmes, chacun d'eux se disant chef unique et seul infaillible. Héritiers de la langue et des souvenirs imposants des anciens maîtres de l'Europe, les successeurs de saint Pierre, tant qu'ils avaient régné dans Rome, et fait luire le glaive de la parole sur ces collines d'où la foudre était si longtemps descendue, avaient exercé sur les peuples un invincible prestige : la translation du saint-siége au delà des Alpes, à Avignon, contribua à l'abaissement de la papauté, en laissant fréquemment le chef de l'Église à la discrétion des rois, parfois même des grands vassaux, et en favorisant l'élévation de plusieurs pontifes nés en France.

A la même époque, les parlements se constituaient par tout le royaume; ils étendaient leur juridiction, faisaient prévaloir le

droit civil, et restreignaient le pouvoir des officialités. Déjà, dans les provinces du nord voisines de la Flandre, où des villes insoumises établissaient par la force les droits du peuple, certains actes concernant des transactions particulières se rédigeaient en langue vulgaire; et la bourgeoisie, éclairée par l'exemple des Flamands, entreprenait, contre la féodalité, une lutte qui tournait au profit de la langue, organe des classes révoltées.

Les dissensions qui se manifestèrent durant la captivité du roi Jean, sous la régence du dauphin Charles, donnèrent une vive impulsion à ce mouvement. Le peuple éleva momentanément notre langue au pouvoir; elle eut ses orateurs; et comme, dans ces querelles, il coula beaucoup de sang, l'on peut conjecturer qu'il fut largement parlé. Cette révolte des Parisiens offre beaucoup d'analogie avec ce qui a eu lieu en 1789. Le prince avait, comme Louis XVI l'a fait plus tard, rassemblé les notables, puis convoqué les états généraux : la disette avait soulevé les classes pauvres; l'assemblée poussa la résistance jusqu'au refus de l'impôt, et la terreur fut organisée par le prévôt des marchands, qui régna, avec le bras du peuple, à l'hôtel de ville de Paris.

Pour compléter l'analogie, rappelons que trois mille insurgés massacrèrent au pied du trône les amis du prince, contraint lui-même de sanctionner la révolte, en en acceptant l'emblème. Ils le coiffèrent de leur chaperon mi-parti, comme Louis XVI fut coiffé du bonnet rouge. Cependant tout se calma. Que manquait-il à cette révolution radicale? Un principe, un principe propre à rallier tant d'efforts à un but général et commun. La philosophie était encore à naître, et ces hommes ne combattaient point pour une idée.

Néanmoins, on conclura, de l'audace de l'entreprise et de l'énergie de l'action, que le peuple français, au milieu du quatorzième siècle, laissait déjà bien loin derrière lui les mesquines spéculations du savoir scolastique et de la dialectique religieuse. Les clercs, l'université étaient plus que jamais un corps isolé de la vie politique et sociale : la force n'était plus là, mais elle n'était pas encore ailleurs.

D'épaisses ténèbres s'appesantirent alors sur l'intelligence humaine; l'indifférence ralentit le jeu des ressorts intellectuels; la langue française devint flasque et lourde comme la voix d'un athlète fatigué; et, dans les écoles, le latin, réduit à la nourriture

trop peu substantielle des arguties théologiques, des commentaires sur la lettre des textes, et des abstractions les plus creuses, perdit ce qui lui restait de vigueur, de lucidité et de souffle. Le français qu'il avait énervé commençait à le pénétrer à son tour, à le décolorer, et à le réduire à quelque chose d'inepte et d'informe.

On en peut juger par les propositions qui s'agitaient alors, et partageaient l'opinion de l'Église. Un pape et un antipape prirent parti dans la question de savoir si le Christ et ses disciples avaient eu le droit de vendre et d'acheter ; on examina ensuite s'ils avaient eu la propriété ou le simple usage des viandes ou du vin qu'ils consommaient. Ces questions allumèrent de nombreux bûchers. Des thèses furent soutenues, des chapitres furent convoqués, des bulles promulguées et des écrits multipliés, à propos de la forme du capuchon des moines, de la coupe, des dimensions de leurs habits, de la nuance et de la nature des étoffes. On fut obligé de conclure, par l'autorité d'un synode, la discussion de ceux qui agitaient ce point important : Le Christ est-il nu ou habillé dans la sainte eucharistie? Les docteurs scolastiques subtilisaient aussi sur la nature de la volonté du Sauveur, sur les causes des péchés, sur la perfection de l'amour. Les flagellants étaient convaincus qu'après s'être fouettés durant trente jours, ils avaient mêlé leur sang à celui du Fils de l'Homme, et pouvaient dès lors se passer des sacrements. Les Turlupins étaient plus étranges, plus cyniques, et non moins ridicules. Durant cette période, les conciles étaient devenus plus rares, parce que les princes, luttant contre le pouvoir du clergé, étaient peu disposés à donner lieu à ces assemblées souveraines.

Quel langage eût résisté au régime continuel et si débilitant de semblables polémiques? Le style étant l'homme lui-même, on comprend aisément ce que devint la latinité entre les mains de pareilles gens. La langue romane ou française ressentait le contre-coup de cette décadence; les clercs commençaient à l'employer dans des œuvres de fantaisie, et ils la subordonnaient au latin, sur les formes duquel ils la moulaient de leur mieux, pensant ainsi l'ennoblir et la régulariser.

D'ailleurs, parmi les livres écrits dans cet idiome et propres à servir de modèles, les uns, comme les romans de chevalerie, étaient trop anciens pour être suivis; les autres, traductions plates des Écritures et des Pères de l'Église, d'après des textes affaiblis, étaient

dépourvus du caractère et du génie de la langue française : les mots seuls étaient traduits dans ces guides uniques et peu sûrs, œuvres de seconde main, où l'imagination et le goût n'avaient pu se développer librement. Il résulte de là que le langage de Villehardouin et de Joinville, qui contenait le principe d'un style original et vivace, dégénéra promptement, et que l'élément français, qui avait germé d'abord, se dessécha sur sa tige avortée.

Pendant ces deux siècles, où la guerre et la chicane se partagèrent l'empire français, les lois, les institutions civiles accomplirent seules un progrès réel et foncièrement national. Je ne sais s'il faut attribuer à ce motif la supériorité du style des ordonnances de nos rois sur bien d'autres monuments contemporains. Le sujet assurément ne se prête pas à l'imagination ni à la variété, et le mot *style* reçoit ici une extension inusitée : ce qu'il y a de certain, c'est que la plupart de ces décrets, de ces constitutions, sont d'une clarté parfaite, d'une concision rare en ce temps, et contiennent peu de ces tours bizarres qui ont cessé d'être intelligibles pour nous. C'est dans ces sortes d'écrits que la propriété de l'expression reparaît, non capricieuse, mais réfléchie : on rencontre là du français bien conformé, à des époques où les lettres légères usaient encore de la vieille langue d'oil. Le style des rescrits de Philippe le Bel est à peu près semblable à celui des lettres patentes de Louis XIV ou de Louis XV. Les répartiteurs de la justice séculière ont gardé leur vieux français, comme la chancellerie romaine a conservé son latin vermoulu, tracé en caractères gothiques, fidèles emblèmes de ce jargon romain, travesti par la scolastique du moyen âge.

Toujours est-il que c'est dans les actes de l'autorité civile qu'il faut rechercher les signes des progrès de notre idiome, durant une époque où il dégénéra partout ailleurs. C'est là seulement que se manifestent le mouvement et la vie, sous l'impulsion d'une pensée politique et sociale. D'où il suit que ces progrès, indéniables quant à la justesse, à la fermeté, à la précision, sont nuls par rapport à l'art, à l'élégance, à la couleur et au goût littéraire. L'érudition n'engendrait que le fatras, de même que, dans le style de l'architecture, la surcharge, la complication du détail remplaçait la ligne et la grandeur. Dans les écrits théologiques, les arguties foisonnent, et la lettre tend non-seulement à affaiblir, mais à obscurcir et à déguiser le sens. Les sentiments, les passions étaient alors voués, parmi les classes élevées, aux intérêts matériels et à l'égoïsme,

comme le prouve, de reste, la conduite des grands vassaux et des princes du sang eux-mêmes, ainsi que du clergé, durant la lutte déplorable de l'Angleterre contre la maison de France. Le patriotisme s'était refroidi, l'honneur n'était plus qu'un vain mot, et la trahison avait démoralisé tout le royaume. Un semblable état dut être funeste au langage ; ce sont les pures et nobles pensées qui enfantent le beau style, et fortifient l'instrument qui les met en œuvre.

Ajoutons à ces malheurs du temps la difficulté de revenir aux saines études, la rareté et le prix exorbitant des livres, la multiplicité des couvents et des écoles, qui absorbaient les manuscrits et les séquestraient à leur profit. Les gens du quinzième siècle en produisaient peu de nouveaux qui fussent dignes d'être étudiés ; car ils ne possédaient plus aucune langue, et la décadence des mœurs publiques s'opposait à toute régénération. Le latin devenait de plus en plus macaronique, et les tentatives qu'on faisait pour le réformer le rendaient moins populaire.

Les traductions des textes saints, à la suite des hérésies auxquelles les interprétations trop libres avaient donné lieu, étaient devenues plus serviles, mais timides, sèches, et par suite fort lourdes et incolores. Le scrupule alla si loin, que si la traduction d'un mot semblait audacieuse et risquée, on se réduisait à franciser le mot, au lieu de l'interpréter. Cette méthode fit entrer, spécialement dans la théologie, une foule de termes tout à fait latins, et créant double emploi avec d'anciennes expressions plus à nous, qui furent sacrifiées : en sorte que ces sortes d'écrits sont d'une médiocre utilité dans une histoire de la langue française.

Pour ce qui est des ouvrages de pure fantaisie, leur examen aurait plus d'à-propos dans une étude sur la littérature que dans un essai sur les révolutions du langage même, attendu que ces ouvrages, produits isolés d'esprits plus ou moins capricieux, constituent plutôt, dans les fastes philologiques, des séries d'exceptions, que les fidèles preuves d'une tradition une, homogène et suivie.

Avant de jeter un coup d'œil sur quelques-uns de ces livres qui mettent en relief les ressources, le génie, les aptitudes et les variations de la langue des lettrés pendant ces deux siècles, observons, pour marquer l'étendue du cadre et en arrêter les lignes, que dans les années qui suivirent la prise de Constantinople par Mahomet II, c'est-à-dire, durant la seconde moitié du quinzième

siècle, des Grecs, proscrits par les Ottomans, apportèrent en Italie et en France, où ils cherchèrent des refuges, des ouvrages soit latins, soit grecs, dont notre pays était dépourvu, et, avec eux, le goût des études sur l'antiquité classique. Rappelons, en outre, que ces exilés ramenèrent dans l'Occident le souvenir des dieux et des muses, qui avaient jadis inspiré Homère, Phidias, Hésiode, Orphée, Théocrite et Platon.

CHAPITRE VI.

DERNIERS ÉCRIVAINS DU MOYEN AGE, JUSQU'AU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

§ 1.

Froissard, Jean de Meung et son école, Christine de Pisan, Charles d'Orléans, Philippe de Maizières et Antoine de la Sales (le Petit Jehan de Saintré). — **Efforts de la langue pour échapper, sous la plume de quelques auteurs, au joug des écoles.**

La part de l'imagination est assez restreinte dans les spéculations intellectuelles de ces deux siècles de lassitude et d'attente. Assiégée, cernée par la théologie scolastique, la poésie abdiquait; et sous le régime des idées, dogmatiques au fond, abruptes par la forme, qui enchaînaient la langue française, en la disciplinant pour leur seul usage, les écrivains d'imagination étaient réduits à se plier au joug de l'école, et à revêtir de ses allures des compositions sans élan.

En même temps que la dialectique enseignait le doute, et préparait notre idiome aux luttes de la pensée, il contractait, dans ces efforts, une sécheresse, une pesanteur doctorales, aux dépens de la grâce naturelle, du sentiment, et de la couleur du style.

On a souvent présenté le *Roman de la Rose* comme un des premiers monuments de l'esprit fin, railleur et sceptique qui caractérise notre littérature. On trouve en effet, dans la continuation de ce livre singulier par Jean de Meung, des traces irrécusables de ce

mouvement d'idées, sensible déjà dans Guillaume de Lorris : du côté du charme, de la simplicité et du sentiment poétique, le plus ancien des deux auteurs l'emporte sur le second. Cet ouvrage est issu des méthodes scolastiques, et, à le considérer dans son ensemble comme un produit spontané de l'imagination d'une époque, il reste inférieur, à ce point de vue seulement, aux anciens romans de chevalerie.

Composition compliquée, d'un intérêt médiocre, parce que la nature et la vérité y sont remplacées par des abstractions allégoriques dénuées de mouvement, le *Roman de la Rose* est l'aïeul un peu barbare des apologues philosophiques. Tel est son mérite principal, mais de grands défauts l'ont compensé.

D'abord l'idée première de l'œuvre de Guillaume de Lorris appartient à Ovide, modèle mal approprié aux francs instincts d'une littérature et d'une langue imbues de la séve du premier âge. L'esprit français n'admit pas sans contrainte une minauderie, messéante à l'idiome qui lui servait d'organe. Imaginez les fils de nos paladins, de nos bons trouvères, subtilisant dans un drame imaginaire, sous le nom de héros ou d'acteurs tels que *Doux-Regard* écuyer de Cupidon, *Richesse*, *Jolyveté*, *Courtoisie*, et *dame Oyseuse*, qui habite au château de *Déduyct*. L'Amour tire des flèches, prend des cœurs en gage, et les met sous clef. L'Amant qui lutte pour conquérir la rose (le besoin de l'allégorie a privé le drame d'une héroïne) a pour ennemis *Dangier*, *Peur*, *Malebouche*, et pour auxiliaires *Raison* et *Bel-Accueil*. *Jalousie*, sur la dénonciation de *Malebouche*, enferme *Bel-Accueil* dans un château, etc.

Le prétexte réel de ces inventions est un traité *de l'art d'aimer*, paraphrasé de celui d'Ovide, embelli de diverses théories plus ou moins subtiles, et ordonné comme une dissertation sur la Présence réelle ou l'Immaculée conception. Tout ce discours pourrait, sans inconvénient, être en prose, si l'auteur ne se fût avisé de le rimer; car, au fond, il est modérément poétique. Toutefois, le cadre de cette dialectique amoureuse a été fourni à Lorris par les troubadours provençaux ; c'est un emprunt aux tensons et aux procès galants des cours d'amour du Languedoc. Les guerres albigeoises avaient opéré ces rapprochements entre la muse du Nord et celle du Midi.

Un demi-siècle plus tard, Jean de Meung exploita de nouveau

ce sujet au profit d'une foule d'idées sur la morale, sur l'amitié, la raison, la justice et la vérité. Jean de Meung contient le germe de Rabelais; la satire domine dans son travail : mais les divagations l'entraînent, la dissertation le rend prolixe, l'érudition le décolore, et le besoin de moraliser fait disparaître les lignes et les proportions de son plan. Son langage, mordant parfois jusqu'au cynisme, a du trait plutôt que du style; il confond tous les genres, et son goût est plus qu'équivoque.

Sous des noms allégoriques, il a tracé des personnages de convention pris dans les mœurs du temps, et qui constituent des portraits d'une certaine vérité; esquisses d'autant plus rares à cette époque, qu'il a fallu, pour en tracer les lignes, généraliser l'observation et synthétiser des idées générales. Le plus remarquable est *Faux-Semblant*, le digne ancêtre de Tartufe. Faux-Semblant est moine, il est prêtre, il confesse, il condamne et il absout.

Sa fourberie ne recule devant aucun subterfuge.

Trop sçay bien (dit-il) mes habitz changer,
Prendre l'ung et l'aultre estrangier.
Or suis chevalier, or suis moyne,
Or suis prélat, or suis chanoyne,
. . . .
Or suis novice, or suis professe,
Et vois par toutes régions,
Cherchant toutes religions.
Mais de religion, sans faille,
J'en lais le grain et prens la paille.

Comme on le voit, Faux-Semblant n'est pas mis en scène; il se démasque avec une pleine franchise, et livre tous ses secrets au dieu d'Amours qui le questionne. L'art, à ses débuts, procède ainsi par oppositions tranchées, par touches presque brutales. La finesse des nuances, les moyens mixtes appartiennent aux époques de maturité. La Bruyère observait qu'un Tartufe consommé ne courtise pas Elmire quand il convoitise Marianne et sa dot; qu'il ne mange pas, en présence de Dorine, deux perdrix arrosées de quatre grands coups de vin, et que la profonde hypocrisie ne se trahit pas si aisément. L'auteur des *Caractères* se montre là moins primitif que Molière. Le *Tartufe* de Jean de Meung est encore bien moins

déguisé : ce n'est pas encore une création, c'est un motif de pamphlet. C'est le bloc dans lequel notre grand comique a plus tard mis au point la statue de l'Hypocrisie, que la Bruyère est venu retravailler, et fouiller dans son détail le plus accompli.

Mais quel pamphlet énergique et violemment accentué que celui de Jean de Meung, et avec quel cynisme l'auteur affronte son modèle ! — Je ne confesse et ne dirige que des riches, dit Faux-Semblant,

Si que j'aurai les brebis grasses,
Et les pasteurs auront les maigres.

Et si les prélats se courroucent contre moi, qui leur enlève leurs *bêtes grasses*,

Tel coup leur donrai sur les testes,
Que je leur ferai telles bosses,
Qu'ils en perdront mittres et crosses.
Ainsi les ay tous conchiés,
Tant suis fort prevelégiés.

— Cependant, objecte le dieu d'Amours,

Tu sembles estre un sainct hermite ?

FAUX-SEMBLANT.

C'est voir; mais je suis ypocrite.

LE DIEU D'AMOURS.

Et si vas preschant abstinence ?

FAUX-SEMBLANT.

C'est voir; mais je remplis ma panse
De bons morceaulx et de bons vins.

LE DIEU D'AMOURS.

Tu vas preschant la poureté ?

FAUX-SEMBLANT.

Voir; et je suis riche à planté.
Mais combien que poure me faigne,
Nul poure ne me contredaigne.

. . . .
Quant je voy tous nuds ces truans
Trembler sur ces fumiers puans,
De froit, de faim crier et braire,
Ne m'entremet de leur affaire.
S'ils sont en l'ostel-Dieu portés,
Ne seront par moy confortés,
Car d'une aulmosne toute seule
Ne me paistroient pas la gueulle.
. . . .
Mais d'ung riche usurier malade
La visitance est bonne et sade :
Celluy vois-je reconforter,
Car j'en croy deniers aporter.
Et se la malle mort l'ennosse,
Je le conduy jusqu'en sa fosse;
Et s'aulcun vient qui me repreigne
Pourquoy du poure me refraigne,
Scaves-vous comment j'en eschappe?
Je fais entendant, par ma chappe,
Que le riche est plus entaichiés
Que n'est le poure, de peschiés,
Et a plus besoing de conseil :
Pour ce y vois lui donner conseil.

— La robe du moine, poursuit-il ailleurs, est utile à cacher la malice et l'orgueil. Je sais qu'il existe des religieux humbles et sincères : ce ne sont point là mes gens :

Leur habit pourray-je bien prendre;
Mais ainçois me laisseroye pendre,
Que jà de mon propos ississe :
. . . .
Je suis avec les orguilleux,
Les usuriers, les arpilleux,
Qui les mondains honneurs convoitent,
Et les grans besongnes exploitent,
Et vont quérant les grans pitances,
Et pourchassent les acointances
Des puissans homes, et les suivent;
Et se font poures, et se vivent
De bons morceaulx delicieux,
Et boivent des vins precieux.

Et la poureté ils vous preschent,
Et les grandes richesses peschent.
. . . .
Ils font un argument, au monde,
Du conclusion a honteuse :
— Cil a robe religieuse,
Doncques il est religieux.
Cet argument est trop fieux,
Et ne vault une vieille royne ;
La robe ne faict pas le moyne....

Ce dernier vers a fait proverbe, et nous est resté.

Les meilleurs peut-être de l'ouvrage de Jean de Meung, ces passages présentent, sous leur jour le plus avantageux, son langage et son style. Cependant ce même style, même en ces endroits où l'esprit s'exerce et le soutient, trahit quelque pesanteur ; il ne semble pas bien dépouillé ; le langage avait déjà perdu de sa rapidité. C'est ce que l'on sentirait bien mieux encore, si nous reproduisions quelque fragment purement descriptif, ou quelqu'une de ces dissertations morales dont le livre est émaillé. Lorsque le sentiment doit se faire jour, le ton devient tout à fait faux. Ici nous hésitons à citer, parce que le morceau risquerait de paraître choisi à plaisir dans quelque coin obscur et négligé. En général, le sens poétique fait défaut à notre poëte ; et lorsque la grâce serait de saison, quand le vers doit être souriant, et que le sujet ne peut réussir qu'à l'aide d'un certain charme, Jean de Meung devient inférieur à son devancier Guillaume de Lorris. Ce dernier était plus proche de la nature, et l'influence énervante de l'école scolastique n'avait pas encore autant attiédi le langage de son temps. Nous essayerons de rendre cette assertion plus sensible à l'aide d'une courte citation.

Guillaume de Lorris, sous le nom du dieu d'Amours, donne à un amant novice des conseils ; il lui retrace d'avance les incidents qu'il rencontrera, les émotions qu'il est destiné à subir, et la conduite qu'il lui convient d'adopter. Après l'avoir prévenu qu'il passera plus d'une nuit à gémir, à la pluie ou à la neige, devant la porte close de sa belle, il l'instruit à se retirer avec prudence et à supporter sa déconvenue.

Si te diray que tu dois faire
Pour l'amour de la débonaire

De qui tu ne peulx avoir aise :
Au départir, la porte baise,
Et, affin que l'on ne te voye,
Garde que soye retourné
Ains qu'il soit guères ajourné (1).
Iceulx venirs, iceulx alers,
Iceulx pensers, iceulx parlers,
Font aux amans, soubs leurs drapeaulx,
Rudement amaigrir leurs peaulx.
Tu le pourras par toy savoir,
Se de bien aymer fais devoir :
Et bien sache qu'Amours ne laisse
Sur fin amant couleur ne gresse.
De ce ne sont apparaissant
Ceulx qui dames vont trahissant,
Et dient, pour eulx losengier,
Qu'ilz ont perdu boire et mengier;
Et je les voy comme jengleurs
Plus gras qu'abbez ne que prieurs.

— Quand tu seras près de ta mie, écrit-il ailleurs, tu ne pourras amais la quitter.

Jamais partir ne t'en pourras :
Et quant partir te conviendra,
Par tout le jour te souviendra
De celle que tu auras veu ;
Et si te tiendras à déceu
D'une chose, trop mallement :
C'est que courage et hardement
N'as eu d'elle arraisonner,
Ains as esté, sans mot sonner,
Près d'elle confus et empris.
....
Lors te prendras à dévaler,
Et querras achoison (occasion) d'aller
Tout derechief hors, en la rue
Où tu avoyes celle veue
Que tu n'osas mettre à raison.....

— Tu vas donc errer de nouveau autour de sa maison, quêtant

(1) Avant qu'il soit grand jour.

une autre occasion, et imaginant divers prétextes pour dissimuler aux gens la cause de tes allées et de tes venues. Et cependant, si tu as une seconde fois le bonheur de revoir ta mie, de pouvoir lui parler, voici que tu changes encore de couleur,

Et tout le sang te fremira :
Parolle et sens, tout te fauldra,
Quant tu cuyderas commencer :
Et se, tant te veulx avancer,
Que ta rayson commencer oses ;
Quant tu devras dire trois choses,
Tu n'en diras mie les deulx,
Tant seras adonc vergongneux.
Il n'y a nul si apensez
Qui en ce point n'oublie assez,
S'il n'est tel que de gueulle ferue :
Car faulx amans comptent leur verue
Sans paour, ainsi comme ils veullent,
Car de mentir point ne se deullent ;
Ils dient l'ung, et l'aultre pensent,
En riant; il semblent qu'ils tensent.
Quant ta raison sera finie,
Moult desplaisant au cueur seras,
Se riens oublié tu auras
Qui te fust avenant à dire :
Adonc seras en grant martyre.
C'est la bataille, c'est l'ardure,
C'est le conteus (le souci) qui tousiours dure :
Ja fin ne prendra ceste guerre,
Tant que j'en veuille la paix querre, etc.....

Ces nuances sont bien saisies, touchées assez délicatement, et le ton de Guillaume de Lorris est élégant dans sa naïveté. Son langage a plus de douceur, son style plus de moelleux que celui de Jean de Meung. Ce dernier instruit l'amant par la voix de *Raison*, et l'on sent que, dans son discours, le raisonnement l'emporte en effet sur le sentiment pur. Il a une culture de l'antithèse, et une certaine recherche dialectique, qui se ressentent de la pesanteur des écoles.

Par mon chief, là te vueil aprendre,
Puisque ton cueur y veult entendre,
Et te démonstreray sans fable,

Chose qui n'est point démonstrable.
Si sçauras bien tout sans science,
Et congnoistras sans congnoissance
Ce qui ja ne peult estre sceu,
Ne point démonstré, ne congneu.
....

Amours si est paix haineuse;
Amours est haine amoureuse;
C'est loyaulté la desloyalle,
C'est la desloyaulté loyalle;
C'est la paour toute asseurée,
Esperance désespérée (1);
C'est rayson toute forcenable,
C'est forcennerie raysonnable;
C'est Caribdis la périlleuse,
Desagréable et gracieuse;
C'est la langueur toute saintive,
C'est santé toute maladive;
C'est la soif qui tousiours est yvre,
Yvresse qui de soif s'enivre;
Doulx mal, douceur malicieuse,
Doulce saveur mal savoureuse, etc.....

Ces froides subtilités se poursuivent soixante vers encore, et reviennent à tout propos. La dissertation apparaît souvent; la basoche latine décolore le style et appauvrit la forme. Dès que Jean de Meung, quittant le champ du combat, cesse de lancer des traits mordants, il perd sa consistance, et se traîne dans la poussière des écoles théologiques.

Son mérite principal n'est donc pas formellement littéraire; il signale, à ce dernier point de vue, une décadence croissante; mais, du côté de la satire, de la verve mordante, il ouvre la veine à tout un côté de l'esprit national. Faux-Semblant est jeté avec une âpre vigueur : Molière a moins osé, dans un siècle de philosophie : son Tartufe même ne pourrait plus s'aventurer sur la scène aujour-

(1) Molière a fait justice de ces mignardes subtilités dans le sonnet du *Misanthrope* :

Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours.

d'hui. Ample matière à réflexion ; mais nous ne faisons pas l'histoire de la littérature.

C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas davantage sur l'analyse du *Roman de la Rose*. Il nous suffit de laisser entrevoir l'usage que le quatorzième siècle faisait de la poésie, les textes sur lesquels s'exerçait l'imagination, et la marche qu'avait suivie notre langue depuis le temps des poëmes chevaleresques. Comme ce livre, dont la vogue fut immense, a servi de modèle pendant deux siècles, on déduira de son caractère l'inspiration et les influences auxquelles obéissait la langue vulgaire. Possible est qu'elle gagnât dans le domaine des idées et dans la fermeté de l'expression philosophique ; mais elle s'entachait d'afféterie, elle s'essayait aux périodes tourmentées et aux atours de convention. De telles manies la prédisposaient à s'ouvrir au pindarisme de la renaissance, aux mignardises italianisées des courtisans de Henri II, et, longtemps après, aux recherches des précieuses. Il n'y a pas loin des personnifications de Jean de Meung à messieurs *Petits-Soins* et *Billets-Doux*, qui habitaient, sous Louis XIV, les contrées tracées sur la carte du *Tendre :* il n'y a qu'un pas du château de Jalousie, gardé par *Honte* et par *Dangier*, au jardin de l'hôtel de Rambouillet.

On a peut-être exagéré la portée intellectuelle de Jean de Meung, ainsi que les progrès introduits par sa muse dans le domaine des vérités générales et dans les luttes de l'émancipation. C'est pousser bien loin la partialité en faveur de la littérature philosophique, que de donner pour ancêtre à Molière l'aïeul des précieuses.

Ne serions-nous pas trop enclins à entourer d'une faveur légèrement partiale les idées propres à exercer une certaine influence sur l'ordre social? En France, le courage a, de tout temps, entraîné l'admiration, et nous aimons ceux qui bravent les dangers que l'on rencontre à tout oser. Cette prédilection à l'égard des esprits philosophiques, — et ce mot, chez nous, est plus ou moins synonyme de révolutionnaires, se trouve cimentée par un sentiment juste et honorable, par la reconnaissance. Jean de Meung est, à son époque, ce que nous redevenons si volontiers encore ; c'est un frondeur : nous l'avons aimé comme on aime un portrait de famille où l'on reconnaît quelques airs de sa propre physionomie ; et en lui voyant attaquer ce que nous avons combattu, et lancer de si loin quelques-unes de ces pensées libérales qui, s'accumulant d'âge

en âge, ont fini par nous affranchir du joug, nous avons exalté le fond de ses idées, sans nous montrer exigeants par rapport à la forme de son style.

Nous sommes si réellement les obligés de la littérature militante, que nous concentrons en elle nos plus ardentes sympathies, et que si l'on nous offre la capricieuse et pacifique production d'un génie épris des seules grâces de son art, et se laissant aller avec bonheur à l'amusement de son imagination, nous ne pouvons nous empêcher, occupés du souvenir de ceux dont la vie fut un combat, de nous demander : — Quel courage a-t-il déployé ? quels périls a-t-il courus pour répandre son œuvre ? Que nous a-t-elle valu ?

On doit penser ainsi, quand on a conquis tous ses droits un à un sur toutes les oppressions ; quand le langage même dont on est pourvu est en quelque sorte une conquête politique, et a servi à amener toutes les autres. Notre littérature, élevée par la langue française, ressemble un peu à ces Spartiates qui ne se plaisaient qu'à jouer à la guerre. Nobles délassements de la force, dont nous accepterions les conséquences sans restriction aucune, si, dans une étude sur un idiome, nous n'étions enchaîné à la minutieuse appréciation de la forme.

Aussi, tout en respectant les inclinations spartiates dont nous venons de parler, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que si les jeunes Lacédémoniens furent mâles, vigoureux et accomplis dans les exercices guerriers, la jeunesse ionienne, qui cherchait, dans l'art de la danse, la souplesse, la grâce et l'élégance des mouvements, était sans doute plus séduisante pour les yeux, et possédait un charme plus doux. D'un côté, la lutte avait produit la force ; de l'autre, un sentiment plus calme, des mœurs plus polies faisaient naître le beau. Le génie d'Athènes fut moins héroïque ; mais ce n'est pas Sparte qui nous a légué l'art et la poésie de la Grèce.

Dans notre France, l'amour des combats intellectuels, si longtemps soutenus, a beaucoup profité au langage ; mais il lui a aussi ôté quelque chose, en détournant l'esprit humain de la placide préoccupation de la forme, des délicatesses, de l'ornement du style, de la finesse de l'art littéraire, et du culte aimable, mais un peu païen, de la poésie. Il nous a fallu prendre longtemps sur nous-mêmes, pour consentir à admettre qu'une chose qui n'est que belle possède une suffisante utilité ; que le seul art de plaire peut aller

jusqu'au génie, et qu'Apollon est aussi sublime avec sa lyre, que lorsqu'il lance des flèches mortelles.

Comme nous n'oserions revenir sans transition, des Grecs et d'Apollon, fût-ce d'Apollon Lycien, à l'auteur du *Roman de la Rose*, rappelons, en passant, que cette tendance de notre esprit national à chercher dans les arts autre chose qu'une simple, j'allais dire qu'une vaine satisfaction pour les sens, et à sacrifier même ce dernier mobile à l'empire de l'idée, est fort ancienne chez nous. Elle a été signalée dans l'art des statuaires. Les bas-reliefs de nos basiliques sont des légendes ou des traductions de l'Écriture, destinées à l'instruction d'un peuple qui ne lisait pas. Pourvu que le sujet fût clairement indiqué dans tous ses détails, le goût du temps n'exigeait rien de plus; le vrai était poursuivi sans égard pour le beau. Il en résulte que l'art proprement dit se maintenait à l'état d'enfance. C'est ce qui a également eu lieu dans les destinées de notre langue.

Nos opinions, sur cette matière, se sont élevées et polies; mais il nous est resté dans le fond du cœur quelques vestiges de ce vieux levain philosophique, qui nous disposent à fermer les yeux sur les défauts des écrivains de résistance ou d'agression, et à les préconiser outre mesure. C'est une manière de nous associer de loin, par le souvenir, à leurs entreprises, en les faisant briller au-dessus des puissances, des tyrannies, des préjugés qu'ils ont combattus.

Notre Jean de Meung a tiré grand profit d'une inclination patriotique qui l'érige en prototype de l'esprit français, de l'indépendance de la pensée, pour avoir critiqué certains abus, et surtout pour avoir imaginé Faux-Semblant, le digne prédécesseur de Tartufe. Mais s'il se fût avisé de crayonner avec plus d'art encore, avec plus de vérité, un fat, un avare, ou tracé quelque fraîche et pudique image; si, au lieu de nous venger de l'hypocrisie intolérante, avide et venimeuse, il eût mis tous ses soins à distraire notre imagination des réalités de la vie publique, eussions-nous admiré ses inventions comme nous admirons Faux-Semblant ou Contrainte-Abstenance? Il est permis d'en douter.

Olivier de la Marche a laissé un portrait de Philippe le Bon, qui dénote un talent, une science des hommes et une habileté supérieurs au mérite de Jean de Meung : l'attention, cependant, ne s'est guère portée sur ce bon chroniqueur. Non; nous tenons à notre grain piquant de sel philosophique; et quand un auteur nous

l'offre, nous sommes satisfaits, comme le fut le jeune Achille, né avec l'amour instinctif des dangers, quand Ulysse lui montra des armes.

Cette prédilection est presque un préjugé ; nous n'aurions pas le courage de le combattre, mais nous ne pouvons nous empêcher d'en signaler l'ancienne influence, et d'en constater encore aujourd'hui quelques vestiges. C'est donc presque malgré nous que nous observons dans le passé certains effets produits par le culte excessif de la littérature politique et *démolissante*. Tout en rendant de grands services à la société, il n'a pas été entièrement profitable au langage, qu'il a laissé pauvre, peu varié, et assez rebelle aux vives et immédiates impressions de la nature ; disgrâces qui ont comprimé l'essor de la poésie, parce que leur origine procède des abus de la dialectique.

L'importance de l'art ne saurait être impunément méconnue ; la grâce elle-même est une grande force, parce qu'elle séduit ; la délicatesse du style attache; sa vive coloration échauffe le lecteur, et, en apprenant à plaire, on s'instruit à persuader et à vaincre. *Faux-Semblant*, ébauché par Jean de Meung, n'est que Faux-Semblant; ajoutez-y les finesses de l'art et la souplesse du beau langage, vous réalisez le *Tartufe;* et l'ennemi qu'égratignait Jean de Meung est percé jusqu'au cœur par Molière.

Comme on ne peut guère, comme on ne voudrait même pas vaincre ses passions, nous ne saurions nous empêcher d'aimer toujours Jean de Meung et les ligueurs qui l'ont suivi : ce qu'il convient de retrancher à nos sympathies sera donc pris sur un sentiment moins exclusif, moins jaloux, sur l'admiration. L'abus du raisonnement, la recherche obstinée de l'élément satirique fut longtemps à la fois une flatterie pour le public, une satisfaction personnelle en ce qui concernait l'auteur. On a donc sacrifié souvent à ces entraînements l'élégance parfois, plus fréquemment encore l'élévation et la distinction : l'utile tendit à supplanter l'agréable ; et comme la logique est puissante parmi nous, elle a décidé que la fleur vaut moins que le fruit.

Mais cette fleur a un parfum que la raison seule ne comporte guère, le parfum de l'imagination : en France, comme ailleurs, on l'aime ; mais on a appris à s'en défier, et l'on s'en est défié trop tôt pour la fortune de la langue française, qui ne s'est pas bien développée du côté du relief, de la diversité du vocabulaire et de la

couleur, mot qu'il faut prononcer, en dépit des abus où il a don lieu. L'époque où cette action énervante commence à s'attacher langage, c'est le siècle quatorzième; le premier monument qui c ractérise cet appauvrissement, c'est, si nous ne nous trompons, *Roman de la Rose*..... où l'art d'amour est tout enclose.

Ainsi, par une bizarre anomalie, ce livre, réellement progres à l'égard des libertés de l'esprit, est presque rétrograde par rapp au génie naturel de notre langue. Il le détourna de son cours.

Mais, objectera-t-on, ne valait-il pas mieux, puisqu'il fall éclairer l'opinion, armer le moral du peuple, discréditer plusie despotismes amoncelés, en un mot, aiguiser une arme, que polir un joyau? Le premier but était fort bon; le second n'est p moins avantageux : mieux une épée est polie, plus elle fait c blessures profondes, plus elle obéit aisément à la main qui en c rige la pointe. Plus un langage est diversifié, flexible, riche et a compli, mieux il pénètre dans toutes les classes, mieux il rehau la philosophie; car les ouvrages, comme l'a dit Buffon, ne viv que par le style. Le règne des idées est à ce prix, et l'antiquité bien prouvé. Où trouver des artistes plus candidement épris de le art que les poëtes grecs? Ils furent les premiers législateurs monde païen. Quelle langue fut mieux limée, plus caressante, pl encline à la fantaisie, que la leur? En fut-elle moins propre a spéculations sévères et positives d'Aristote? et le divin Platon, po avoir permis à la poésie d'embaumer l'atmosphère de son école, t-il perdu de sa vigueur et de sa gravité?

Le siècle de Louis XIV nous a enseigné à favoriser l'essor lib et spontané du génie, quel que soit le but où il concoure; et no tendons à nous dégager de plus en plus de doctrines assez exc sives sous une apparence libérale. Il est évident que si le mér de la forme était relégué au second plan, il faudrait, pour êt conséquent, placer Faux-Semblant, avec Contrainte-Abstenanc au-dessus d'Ajax ou de Nausicaa, et préférer le philosophiq *Roman de la Rose* au roman de l'Odyssée.

Présentée dans cette naïve exagération, une telle hypothè frappera chacun par son absurdité : cependant n'a-t-on pas impl citement, et un peu à la légère, trop perdu de vue l'importan énorme et les fertiles conséquences du goût sur les progrès de raison, quand on a enflé la valeur du moyen âge chrétien, qu empêché par des théories arides, dogmatiques et artificielles, n

pu régulariser son langage, et n'a laissé que des ruines? N'était-ce pas continuer à méconnaître ce que n'ont pas compris nos aïeux, la vertu civilisante de la poésie, et oublier qu'un Homère enfanta Sophocle, Euripide et tous les philosophes, parce que, grand et fécond comme la nature sa mère, il contenait tout le génie de la langue grecque? Tôt ou tard, sous l'influence des événements, l'esprit humain chemine et engendre la philosophie, dont la puissance alors se proportionne à celle de l'organe qui lui est offert.

Quand on tient à préciser ce qui s'est passé dans les lettres, dans le langage leur instrument, en ces âges reculés, il convient, si l'on veut être juste sans devenir ingrat, de concéder une large part aux débuts de l'esprit français, qui, en commençant la lutte contre le despotisme du dogme romain, a trempé la langue encore indécise pour les combats de la pensée. Il convient même de démêler, au fond de la scolastique, un certain germe de liberté profondément enfoui qui se développa néanmoins, et contribua à faire de notre idiome une arme défensive. Mais, en se plaçant à deux points de vue opposés, on recueille des impressions différentes, et l'on arrive, sans se contredire soi-même, à constater une contradiction entre les intentions et les actes de ces premiers auteurs nationaux, qui, négligeant l'étude de l'art en faveur du libéralisme des idées, enchaînèrent d'une main, tandis qu'ils déliaient de l'autre, qui condamnèrent au joug des disciplines cléricales et de la langue latine ce même idiome qu'ils s'efforçaient d'opposer à la prépondérance des dogmes et du latin.

Maintenu de la sorte dans un état d'infériorité, réduit à ne donner qu'un son, à manquer d'accent et d'originalité, le français d'autrefois fut plus aisément subjugué par la latinité des théologiens de la vieille Sorbonne; puis, quand les lettres se sont enfin fait jour, ce parler sans variété et presque sans ressources propres a été travaillé par le mal de l'imitation. Si, dès les premiers temps, l'art littéraire eût été cultivé pour lui-même, et en dehors des préoccupations militantes, son langage épuré et affermi eût mieux aidé les libres penseurs eux-mêmes, comme le grec d'Homère a favorisé plus tard Aristote et les autres écoles.

Tel est donc, abstraction faite du progrès libéral, auquel on a longtemps exclusivement sacrifié, le spectacle que présente, durant ces deux siècles, la langue française, celui d'une décrépitude précoce et d'une dégradation croissante. Le latin et le roman, dans ce

long duel, s'étaient réciproquement blessés, et leur vie s'écoulait goutte à goutte. Une secousse pouvait seule galvaniser l'un et ranimer l'autre; nous la verrons bientôt se produire, et exercer dans ces deux organes incomplets de la pensée des effets inattendus.

Dans l'état de torpeur où le français était appesanti, il ne pouvait recevoir quelque mouvement, quelque souffle, que par l'entremise de certains génies originaux, agissant individuellement, et contraignant un instrument rouillé d'obéir à l'énergique expression de leur sentiment naturel. Il est des âmes qui ont la force de tout plier à leur puissance, et des ouvriers qui savent manier de méchants outils. Ces organisations-là sont privilégiées; elles constituent de brillantes et rares exceptions. Quelques-unes de ces étoiles passagères filèrent une à une sur le sombre horizon de la France; c'étaient les satellites avancés d'une saison meilleure. Le temps opère à l'insu des hommes et sans eux; ces écrivains fleurissaient dans une atmosphère glacée, semblables à ces fleurs précoces qui prophétisent, au milieu des neiges, le retour du printemps.

Ces régénérations latentes eurent leur moment vers le milieu du quinzième siècle, et leur théâtre dans la prose bien avant de descendre jusqu'à la poésie : mais ceux qui y participèrent ne modifièrent point le fond du langage; ils en tirèrent seulement des effets nouveaux, parce qu'ils étaient doués d'un caractère original et d'une certaine puissance d'assimilation. Les plus anciens, parmi les auteurs dont les noms ont survécu, obéirent aux seuls instincts de leur nature : chroniqueurs pour la plupart, ils n'avaient reçu, grâce à leur position, qu'un reflet lointain de l'esprit des écoles. Ceux qui, longtemps après, ferment cette période, étaient dans des situations analogues, et commençaient à secouer un joug dont les premiers n'avaient pas encore subi tout le poids. Entre ces deux extrémités, c'est l'immobilité, c'est la nuit.

Parmi ceux de la première catégorie, la postérité a enregistré les noms de Joffroy de Villehardouin, du sire de Joinville, et même de Jean Froissard. Le premier est encore un des héros de la chevalerie; c'est le chroniqueur d'une époque où la vie se résumait dans la guerre; il conte avec mesure et concision, son langage est rude, mais précis; l'activité de son âme passe dans son style, qui possède déjà la plupart des tours caractéristiques du langage français, et s'énonce avec l'aisance propre à un personnage mêlé à de grands événements. L'énergie de son franc-parler est due à

l'austère direction de sa vie. Joinville est moins primitif, et plus civilisé. Esclave du devoir, il s'en acquitte sans enthousiasme; la réflexion chez lui se mêle à l'action et apparait sous une forme rêveuse. Il délibère; on le sent vivre, il se dépeint, et les sentiments intérieurs de l'âme jouent un rôle dans ses écrits.

Quant à Froissard, chroniquer, est pour lui une profession dont il s'acquitte avec habileté : moins élevé peut-être que ses devanciers, mais orné d'une teinte légère des lettres antiques; décrivant complaisamment, se contentant parfois de la vraisemblance, recherchant l'effet de son récit, il ignore l'art d'émouvoir, parce qu'il ne s'émeut jamais. Il peint avec vérité, mais petitement, comme les enlumineurs des miniatures de ses manuscrits, et rend la forme extérieure des choses, au moyen d'un langage parfois diffus, toujours un peu lourd, rarement élégant, et rebelle d'ordinaire à l'originalité de l'auteur. Il arrivait trop tard, ou trop tôt, pour exploiter, au profit de sa gloire littéraire, un idiome dur mais robuste, ou un parler froid mais plus souple.

Ces trois hommes, à des époques diverses, transmirent au français des allures différentes, et certains moyens nouveaux de dépeindre les idées. Ils enseignèrent à souder ensemble plusieurs membres de phrase; ils donnèrent du souffle à la période, du mouvement et de la concentration à la pensée. Le mieux servi par le langage, c'est le premier. Son style est le plus nerveux, mais son vocabulaire, assez restreint, le cède en richesse et en précision à celui de Joinville, le plus foncièrement français des trois. Ces chroniqueurs sont dépourvus de méthode; la philosophie est étrangère aux deux premiers, ce qui les subordonne aux véritables historiens; mais elle ne les égare pas, comme il arrive au plus moderne, et la nature les dirige sûrement, surtout Villehardouin qui n'a pas d'autre guide.

Ils ont, sous la seule impulsion de leur sentiment naturel, mis en œuvre trois manières distinctes d'exploiter la prose française, corrélatives aux nuances qui diversifiaient leurs caractères. Villehardouin est large et sévère, Joinville attachant et familier, Froissard coloriste et étudié. On les dépeindrait, à la rigueur, à l'aide de ces trois mots : un soldat, un homme, un artiste.

Nous n'avons point à analyser leurs écrits, parce que nous ne traçons pas l'histoire de la littérature, mais celle de la langue; de

plus habiles l'ont fait, d'ailleurs, et en particulier M. Paulin Par
qui a donné une excellente édition de Villehardouin, avec un tı
vail judicieux, savant et instructif, sur le livre de notre plus anci
chroniqueur. Nous renonçons aussi à éplucher le style des dive
écrivains de ces premières époques, à les comparer entre eux m
par mot, afin de dresser l'inventaire des variations successives
l'orthographe et de la lexicographie en général. Ces entreprises co
pliquées ont été exécutées, en dépit du peu de sécurité qu'offrent
copies; le public aura tiré plus de parti que nous-même de
patientes compilations d'où sont sortis de gros volumes, desquels
peut abréger la lecture en comparant soi-même, ce que chacun pe
faire, quelques pages de différents auteurs du vieux temps.

Pour ce qui est des règles grammaticales et orthographique
nous remettons, pour le moment où nous examinerons les premi
ouvrages didactiques, ce que nous avons l'intention de dire à
sujet. Peut-être observera-t-on que nous usons des livres avec a
sez de sobriété; mais on conviendra que nombre d'anciens auteu
que l'on ne saurait passer sous silence dans une histoire littérair
n'ont pas exercé de sensible influence sur les destinées du langa
Souvent même, ce que l'on attribue à cet égard à des influen
personnelles est l'ouvrage d'une époque, ou la conséquen
des événements généraux. Puis, la complication d'éléme
disparates et de petits faits isolés masque l'ensemble des chose
embarrasse le raisonnement et fait perdre le fil des idées. D'exc
lents érudits ont bien voulu me mettre en garde contre l'abus
l'érudition et la profusion du détail. Je sais que parfois, en sem
blable occasion, l'on entasse beaucoup de noms, et l'on va exhu
mer des autorités inconnues, afin de prouver que l'on a tout con
pulsé; mais mon but est, comme l'on dit, tout spécial.

Une langue est le produit des institutions, des mœurs, s
lesquelles elle réagit à son tour. Les événements la raconten
l'histoire en éclaircit les variations, qui jettent souvent aussi sur l
faits des lueurs nouvelles, et cette langue, les hommes l'acce
tent, la subissent plus encore qu'ils ne la modifient par l'effo
de leur volonté. Nous croyons donc que c'est là surtout qu'il co
vient d'étudier le mouvement philologique. Certains écrivains, r
sumant leur époque, s'échelonnent le long des siècles comme
précieux jalons; mais, comme on ne place pas des jalons partou
de même il faut, je pense, éviter les énumérations prolixes.

Revenons à nos écrivains du quatorzième et du quinzième siècle; nous les avons laissés, derrière nos premiers chroniqueurs, embarrassés dans les subtilités de la scolastique, et enchaînés dans les liens de la basse latinité.

Pendant un long espace de temps, les poëtes vécurent des inventions de Jean de Meung; le chancelier Gerson, qui l'attaqua dans un réquisitoire fantastique, et le combattit dans un traité en forme de procédure judiciaire, lui déroba son plan et son olympe allégorique. Christine de Pisan critiqua aussi le *roman de la Rose*, auquel elle emprunta, dans son poëme du *Chemin de longue étude*, ses personnifications fastidieuses des vertus, des vices et des sentiments, son inévitable songe, et sa forme encyclopédique. Christine agit, à cet égard, comme Gerson, qui, M. Nisard l'a judicieusement remarqué, calquait Jean de Meung pour l'attaquer, et subissait son influence littéraire, au moment même où il voulait détruire son influence morale.

Mais on ne saurait nommer indifféremment Christine, et passer outre sans s'arrêter. Elle fut le plus instruit des auteurs de son temps, son érudition avait fructifié dans une belle âme, toutes ses inspirations furent élevées : elle avait deux avantages pour bien écrire; ses études classiques étaient très-fortes, et elle était femme. Ses travaux fournissent donc, par rapport au fond du langage, sous le règne de Charles VI, des documents propres à montrer le français à son jour le plus favorable.

Christine de Pisan était douée d'une vertu romaine; elle faisait partie de ces créatures d'élite qui ne sont à leur place que sur un piédestal, et qui sont invinciblement portées, en dépit d'elles parfois, à le chercher. La grâce modeste de leur sexe, l'humilité de leur vie, l'obscurité où le devoir les maintient, ne changent point leur destinée; elles se font simples et douces, elles se courbent avec soumission dans la foule; c'est en vain : le peuple les voit grandes, et leur abaissement volontaire n'aboutit qu'à rehausser un contraste. Orpheline, veuve de bonne heure, dénuée des prestiges de la fortune, Christine se fait jour au milieu des querelles acharnées qui divisaient les princes et attiraient en France la domination de l'étranger; sa voix domine au milieu de ces rumeurs, et son génie représente à lui seul, dans l'histoire morale de l'époque, un élément nouveau, le patriotisme. Intervenant à travers les égoïstes rivalités des partis, comme un arbitre inspiré

d'en haut, elle symbolise en quelque sorte la pensée que Jeanne d'Arc eut mission d'exécuter. Elle est l'âme de ces desseins que le bras de l'héroïne accomplit; et ce titre, le plus noble, le plus digne d'envie, qui ait jamais couronné le génie d'une femme, le titre de muse de la patrie, aurait pu être créé pour elle.

Christine de Pisan posséda la vocation de ce rôle sublime; tout ce que peut départir la nature à un écrivain qui se consacre à de si hautes destinées, lui fut donné avec munificence. Cependant, tel était à cette époque le déplorable affaissement de la langue française, qu'avec l'aide d'un levier si puissant, Christine n'a pu la relever, n'a pu même lui rendre, à son propre profit, une vie factice et une séve d'emprunt.

Son style est donc l'objet d'une étude attachante; il retrace une lutte continuelle de l'esprit contre la forme. Qu'un auteur faible et médiocre ait médiocrement mis en œuvre des idées bornées et communes, il n'est rien là que d'aisément concevable : Christine, remplie d'une inspiration supérieure au génie engourdi du langage de son temps, nous montre seule de quelle manière et à quel degré les formes du langage éteignaient l'élan d'un esprit éminent, et étaient incompatibles avec la grandeur et la majesté du style.

Plus d'une fois, des *lettres* par elle adressées, soit à la reine Isabeau de Bavière, soit au duc de Berri ou au duc d'Orléans, avaient suspendu les effets de l'aveugle fureur de ces princes; elle avait même, tant a de force le langage d'une conviction ardente et désintéressée, contribué à amener entre ces rivaux acharnés des réconciliations, passagères il est vrai, mais qui laissaient à la nation le temps de respirer.

En 1410, l'état des choses était au pire. Pour maintenir son autorité dans Paris livré aux factions par la démence du roi, le duc de Bourgogne avait fait donner des armes aux bouchers de la ville, qui, réunis avec des gens perdus, entretenaient, sous le titre de *cabochiens*, la terreur dans la capitale. Le parti d'Orléans et d'Armagnac, aux abois, venait d'appeler à son secours les armées de l'Angleterre. Enfin le roi, dont le duc avait fait emprisonner le fils aîné par les Parisiens révoltés, venait de s'unir au duc d'Orléans contre la tyrannie de Jean sans Peur. C'est au milieu de ces déchirements de la France, et tout émue de ce spectacle, que Christine de Pisan prend la plume, et laisse échapper, en l'adressant

à l'aîné des oncles du roi, au vieux duc de Berri, sa *lamentation sur les maux de la guerre civile*. En voici le début :

« Seulette à part, et estraignant à grant paine les lermes qui ma veue troublent, et comme fontaine affluent sur mon visage, tant que avoir puisse espace de escripre ceste lasse complainte, dont la pitié de l'éminent meschief me fait, d'amères goutes, effacier l'escripture, je m'esbahiz, et en complaignant, dis :

« O comment puet-ce estre que cuer humain, tant soit la fortune estrange, si puist ramener homme à nature de très dévorable et cruele beste ? Où est doncques la raison qui li donne le nom de animal raisonnable? Comment est-il en la puissance de fortune, de telement transmuer homme que convertiz soit en serpent ennemi de nature humaine ? O laas, veez-ci de quoy, nobles princes françois ! et ne vous desplaise : où est à présent le doulx sang naturel d'entre vous, le quel dès oncques seult estre le droict comble de la bénignité du monde? De quoy très les temps anciens sont remplies toutes autentiques histoires, et de qui *Fama* seult corner ses chançons par tout l'universel monde. Que sont devenuz les clercz yeulx du noble entendement, qui par nature et longue coustume, vous faisoient ouvrer par conseil de preudes hommes de juste conscience ! Sont-ilz aveuglez, comme il semble, vos pères de la congrégacion françoise, soubz les quels ayolz seullent estre guardez, deffenduz et nourriz les multitudes des enfans de la terre jadis beneurée, or convertie en désolacion, si Dieu n'y labeure? Que vous ont meffait ceulz qui, comme Dieu, vous aourent, et qui en toutes terres pour honneur de vous se renomment? Les quelz semble qu'à présent veuilliez traittier, non pas comme filz, mais ennemiz mortels, parce que les discors d'entre vous les pourchassent; c'est assavoir, grief, guerre et bataille.

« Pour Dieu! pour Dieu! princes très haulz, ouvrez les yeulx par tel savoir, que jà vous semble veoir comme chose advenue, ce que les apprestes de vos armes prises pourront conclurre : si y appercevrez ruynes de citez, destruccions de villes et de chasteaux ; forteresses ruées par terre. Et en quelle part? ou droict nombril de France ! La noble chevalerie et jouvente françoise toute d'une nature qui, comme un droit ame et corps, seult estre à la deffense de la couronne, et la chose publique, ore assemblée en honteuse bataille l'un contre l'aultre, père contre filz, frère contre frère, parens contre aultres, à glaives mortelz, couvrans de sang, de corps mors

et de membres, les très doulereux champs. O la très déhonnorée victoire, à qui qu'elle remaigne! Quelle gloire li doura renommée? sera-elle donc de lorier couronnée? Hé, lasse-my! mais devra estre de très noires espines honteusement bendée, soy voyant, non pas vainqueresse, mais homicide de son mesme sang, dont noirs habitz porter lui appartient, comme à mort de parent.

« O tu, chevalier qui viens de tele bataille, dy-moy, je t'en prie, quel honneur tu emportes! Diront donc tes Gestes, pour toy plus honnorer, que tu feuz à la journée, du costé vainqueur? Mais cestuy péril, quoyque en eschappes, soit mis en mescompte de tes autres beauz faitz! Car à journée reprouchée n'appartient louenge. Hée! que pleust aux hommes, car à Dieu bien plairoit, que nul de soy armer n'eust courage, ne d'un costé, ne de l'aultre! Et que ensuira après, en non Dieu? Famine, pour la cause du dicipement et gast des biens qui y sera fait, et la faulte de cultiver les terres; de quoy sourdront rébellions de peuples, par estre des gens d'armes estrangiez et privez, trop oppressez, mengiez et pilliez de çà et de là; subversion ès citez, par oultrageuse charge, ou par necessitez de finances avoir, convendra imposer les cytoiens et habitans; et en surquetout les Anglois par de costé, qui parferont l'eschec et mat, se fortune y consent: Et encore reste les discensions, qui en infiniz cueurs à ceste cause seront enracinées.

« Est-il ainsi déliberé? Certes oil! Plourez doncques; plourez, batant les paulmes à grans criz, si que fist en cas pareil jadiz la dolente Argine, avec les dames d'Arges; dames, damoiselles et femmes du royaume de France! Car ja sont aguisiez les glaives que vous rendront veufves et dénuées d'enfans et de parens. O dames de la cité de Sabine, besoing eussions de vous en ceste besoigne; car n'estoit pas greigneur le péril et contens jadiz entre voz parens, quant par grand prudence vous entremeistes de y mettre paix, lorsque vous fichastes eschevellées, vos petitz enfans entre braz, ou champ de la bataille, par grans tourbes crians: — Ayez merci de nos chiers amis et parens! Si faites paix!

« Hé! Royne couronnée de France, dors-tu adès.... Ne vois-tu en balance l'éritage de tes nobles enfans!....................

« .... Ha, France! France jadiz glorieux royaume! Hélas, comment diray-je plus! Car très amers plours, et lermes incessables déchiéent comme ruisseaux sur mon papier, si qu'il n'y a place seiche où puisse continuer l'escripture de la com-

plainte très douloureuse, que l'abondance de mon cuer, par grant pitié de toy veult getter hors. Si que assez sont occuppées les lasses mains laissent souvant la penne de quoy je escripz, pour rendre la veue à mes yeulx troublez, en touchant les lermes dont l'abondance me moille piz et giron, quand je pense ce que diront de toy désormaiz les renommées. Car ne seras-tu pas comparée de cy en avant aux estranges nacions, là où les frères germains, cousins et parens, par faulse envie et convoitise s'entre ocient comme chiens? Ne diront-ilz en reprouchant : — Alez, alez, vous François qui vous vantiez du doulz sang de vos princes non tyrans, et qui nous escharnissiez de nos usages de Guelfes et Gibelins. Or sont-ilz nez en vostre terre. La semence y est germée, que jà n'y fauldra; les pais y sont venuz. Or, abaissiez vos cornes, car vostre gloire est défaillie.

« Hémi! lasse! très doulce France! c'est-il doncques avisé qu'en tel péril soyes? Certes oyl. Mais encores y a-il remède : Dieu est miséricors. Tout n'est pas mort, quant que gist en péril.

« O duc de Berry, noble prince, excellent souche et estoc des enfans royaulx, filz de roy de France, frère et oncle, père d'antiquité de la fleur de liz toute, comment est-il possible que ton très benigne cuer puist souffrir te voir, à journée précise, en assemblée mortele, à doulerouses armes contre tes nepveux?........ Hélas, quelle douleur, à veoir le plus noble oncle qui aujourd'hui vive, comme de trois rois, de six ducs, et de tant de comtes, en assemblée mortele contre sa propre chair, et les nepveux, qui tant doibvent de révérence à si noble oncle, si comme à père, contre luy en bataille!......... Or, viens doncques, viens, noble duc de Berry, prince de haulte excellence, et suy la loi divine qui commande la paix, etc..... »

Il suffit d'étudier ce début, pour y signaler, en dépit des idées les plus généreuses, les plus élevées et les plus saines, un style embarrassé, sauvage, un langage trouble, et une absence de goût qui laisse l'expression très-inférieure aux sentiments. Une épaisse teinture de latin scolastique a terni l'éclat de cette éloquence. La prose de Christine de Pisan est, toutefois, préférable à sa poésie. Cette dernière est plate et va terre à terre, comme de la prose découpée :

O vierge pure, incomparable,
Pleine de grâce inextimable,

De Dieu mère très-glorieuse,
A qui te requiert secourable,
Ma prière soit acceptable
Devant toy, vierge précieuse :
Doulce dame, si te requier
Que m'ottroies ce que je quier.
C'est pour toute crestienté
A qui paix et grant joye acquier
Devant ton filz, et tant enquier
Que tout bien soit en nous henté.
Ave Maria !

Et si com' saint Bernart tesmogne,
Celle es par qui nous prolongne
Tout mal, et qui adès ne fine
De procurer notre besoigne
Devers Dieu, priant qu'il n'esloingne
De nous sa grâce pure et fine;
Pour saincte Église à requérir
Ce vueil, qu'il te plaise acquérir
Paix et vraie transquillité;
Et si bon pasteur nous quérir
Qui tous nous face à Dieu courir.
Ave Maria !

Nous citerons encore un fragment d'une pièce qu'elle écrivit sur la mort de Jean sans Peur, duc de Bourgogne :

Plourez, Françoys, tous d'un commun vouloir;
Grans et petiz, plourez ceste grant perte !
Plourez, bon roy, bien vous devez douloir;
Plourer devez votre grevance aperte.
Plourez la mort de cil qui par desserte
Amer deviez et par droit de lignaige,
Vostre loyal noble oncle le très saige,
Des Bourguignons duc et prince excellent :
Car je vous dy qu'en mainte grant besongne
Encor direz trestuit à cuer dollent :
— Affaire eussions du bon duc de Bourgongne !

Christine de Pisan était trop imbue de l'érudition de son temps, pour bien écrire en français; les lettres latines pesaient sur ses inspirations et leur ôtaient l'originalité. Cependant, le sentiment national vibrait dans son cœur; ses contemporains admirèrent

ses écrits et son style. Nul écrivain ne saurait nous donner, mieux qu'elle, une idée des formes et de la physionomie du langage à l'aurore du quinzième siècle. Elle ne fit pas école ; la source où elle avait puisé n'appartenait qu'à elle, et elle se tarit à sa mort.

Les écrivains de pure et insouciante fantaisie, demeurant dans l'ornière qu'elle n'avait pas évitée, lorsqu'elle attaqua, au nom des mœurs publiques, et dans l'intérêt de son sexe, le *Roman de la Rose*, continuèrent à imiter ce livre cynique, railleur, et profondément populaire parce qu'il narguait les puissances, respectées par Christine, et qu'il vengeait les faibles, les opprimés, les gens de révolte, contre lesquels, au nom de la raison d'État, Christine avait, plus d'une fois, provoqué la répression. Car, dans ses lettres sévères, c'est l'aristocratie seule qui la touchait ; c'est à elle qu'elle s'efforçait de rappeler cette maxime : L'union fait la force.

Guillaume de Lorris inspira le père de Louis XII, Charles, duc d'Orléans, poëte, à notre sentiment, trop exalté par la flatterie habile à spéculer d'âge en âge sur l'amour-propre des princes qui ont, à diverses reprises, fait revivre ce titre. [Le culte des muses est assurément un délassement très-noble, et qui fait honneur à un grand seigneur. Charles d'Orléans, et Louis son père, sont dignes d'un sympathique souvenir, et se recommandent à la postérité par l'amour qu'ils ont porté aux lettres, et la faveur dont ils les ont entourées ; mais, pour être de grands poëtes, tous deux sont venus trop tard, et le dernier surtout. Il accepta le langage tel qu'il était, il ne put le vivifier, ni lui rendre l'éclat et la chaleur d'une saison plus belle. Si les œuvres de ce prince marquent le dernier degré de cette première décadence, la faute en est aux circonstances plutôt qu'à lui-même.

Ses devanciers lui imposèrent leur manière et leur goût, le pire de leur affaire ; et la dignité de son rang, en l'isolant du peuple, ne lui permit pas de frayer avec le sel gaulois, avec ce rude et franc esprit qui, dit-on, court les rues, mais qu'il faut aller y chercher, parce qu'il ne daigne pas franchir le perron des palais. Le bon Charles d'Orléans se complut donc, en ses loisirs, à compliquer la froide mythologie de G. de Lorris ; il constitua, autour de Cupido, une maison politique royale et militaire complète : *Bonne-Foy*, secrétaire ; *Beaulté*, ministre ; *Loyaulté*, chancelier ; *Bel-Accueil* et *Plaisance*, intendants du palais. *Espoir* est le médecin de ce

royaume, où l'on rencontre *l'Ermitage de Pensée, le Bois de Mélancolie*, etc.....

Ce prince n'apporta ni une pensée nouvelle, ni l'élément d'un progrès dans la forme. Il écrivait, n'ayant rien à dire; ce jeu l'amusait, il fit bien de l'adopter. Homme de mœurs polies et douces, il imita ce qu'il avait vu faire, et son expérience des belles manières le préserva des singularités et des boutades du commun peuple. Il n'en est que plus apte à faire connaître quels étaient le goût et le langage de la cour. L'un et l'autre étaient fort tombés et bien refroidis : les romans de chevalerie avaient promis mieux; mais cet art ébauché ne s'était pas perfectionné. Pourtant on les aimait, on les lisait encore; mais les conditions de la vie avaient changé depuis le règne des trouvères; leur inspiration était glacée, et le génie moderne n'y avait, jusque-là, rien substitué. Il eût fallu, pour amener des résultats différents, des gens plus dégagés de la routine dominante, exceptions dont Philippe de Maizières nous fournira un exemple.

Charles d'Orléans ne trouva pas d'accents vrais pour chanter ses amours. Son cœur, que *Bonne-Volonté* tenait sous clef dans le *coffre de souvenance*, n'a jamais battu; vassal de Jean de Meung et dépourvu de l'esprit de ce maître, Charles d'Orléans s'est assimilé ce raffinement des sensations et des dispositions intérieures, cette quintessence de l'âme qui constituent le côté monotone et recherché du style de Pétrarque. A ce double titre, Charles d'Orléans est le pédagogue des Précieuses. Son langage n'avait pas l'accent mélodieux du chantre de Laure : languissant, flasque, sans relief, le parler de Charles d'Orléans est le plus faible langage que, de Philippe-Auguste à François Ier, l'on ait aligné sur du velin. Sa phraséologie commune, sans initiative, est froidement analytique comme celle d'une traduction; l'arrangement des vocables rappelle la mauvaise latinité, et l'on voit que Charles d'Orléans faisait sans peine, comme sans chaleur, de la poésie pour se distraire, ainsi que les dames font de la tapisserie.

Telles étaient les ressources de la langue dégénérée, entre les mains de ceux à qui la vigueur du génie refusait l'audace et les moyens de lui faire violence. Pour trouver quelque passage dans ces poésies, qui trahisse l'apparence d'un sentiment, l'on est réduit à cueillir des citations aussi pauvres que celles-ci. L'auteur s'adresse à la mort :

Puisque tu as pris ma maîtresse,
Prends-moi aussi son serviteur ;
Car j'aime mieux prochainement
Mourir, que languir en tourment,
En peine, soussi et douleur.

Il consacre diverses tirades à célébrer sa lassitude, son indifférence pour les femmes ;

Encor ne m'avez-vous mie,
Encor ne m'avez-vous pas.

Parfois il semble que sa retraite ait laissé tout le beau sexe aux abois; mais peu lui importe, les femmes avaient mérité cette leçon.

Car trop ai congneu main et soir
Les faulx tours dont estes guarnies.

Vous savez bien que me suis esloingnié
Dès longtemps a, d'amoureuse vaillance
Où j'estoye moult fort embesoigné
Quant m'aviez en vostre gouvernance.
Or, en suis hors, Dieu me doint la puissance
De me guarder que n'y rentre jamais.
Car quant congneu j'ay les amoureux fais,
Retrait me suis de vie si peneuse,
Comme lassé de la guerre amoureuse.

Tel est le rimeur au profit duquel certains critiques ont prétendu frustrer Villon de sa gloire légitime. Cependant, la forme de ces vers et de ceux de Christine de Pisan suffit pour indiquer que le français tendait à se rapprocher de la forme extérieure que nous l'avons vu revêtir sous le règne de Louis XIII. Ils ont déjà la contexture du langage moderne. Cette tendance, qui se manifesta pendant la fin du quinzième siècle, apparaît d'une manière plus significative dans un livre assez étrange et plus ancien, dans *le Songe d'un vieil pèlerin*, par Philippe de Maizières.

Ce ne sont pas les doctrines des écoles, ce n'est pas l'étude silencieuse des livres qui ont fécondé l'esprit et formé le jugement de l'auteur de cet ouvrage. Il doit son talent et son érudition aux aventures de sa vie, à ses nombreux voyages et à la pratique des hommes. Une existence aussi agitée se présentait rarement au quatorzième siècle.

Dès le temps de sa jeunesse, Philippe, au fond de son manoir « Picardie, rêvait une croisade contre les Turcs, dont les progrès, ses yeux, menaçaient l'indépendance du christianisme en Occident pensée fort juste, et que devait, plus tard, justifier la perte d Constantinople. Après avoir longtemps cherché un prince susceptible de réaliser ses vœux, Philippe, en 1343, âgé de 31 ans partit pour l'île de Chypre, où régnait Hugues de Lusignan. C dernier adopta les idées de notre aventurier, et travailla à le mettre en pratique, ainsi que son successeur, qui éleva Maizières la charge de chancelier. Ils prirent quelques places, et l'adroi Philippe fut envoyé dans plusieurs pays en qualité d'ambassadeur avec la mission de solliciter des secours et d'organiser une coalition Il s'agissait d'alliances politiques et d'une guerre d'intérêts; on af fecta de n'y voir que la question religieuse; et comme la saint ferveur des croisades était tombée, les souverains fermèrent le yeux et s'endormirent. Philippe de Maizières visita de la sorte, diverses reprises, Venise, où il harangua le doge avec une élo quence irrésistible; Rome, l'Allemagne entière; de là, il revint Chypre, parcourut une portion de l'Égypte, la plus grande parti de l'Orient, fut à Avignon complimenter Grégoire XI, traversa d nouveau la Méditerranée, puis revint visiter les contrées du Nor et les côtes de la Baltique; enfin il arriva en France, où Charles V desireux de le retenir, le nomma conseiller d'État, et bientôt gou verneur de son fils. C'était un grand politique que le seigneur d Maizières; il possédait la plus complète expérience des affaires, avait beaucoup vu, beaucoup agi, et Charles le Sage, le père de l politique moderne, ne pouvait se passer de ses avis. Il les allait cher cher à la fin de son règne, au fond du cloître des Célestins, où Mai zières s'était retiré. Car cet homme si pratique était un vrai phi losophe: fatigué des honneurs et du bruit des cours, il avait devançant la mort de vingt-cinq années, enfoui son nom, sa gloir et son orgueil dans l'étroite cellule du religieux.

C'est là qu'il écrivit le livre dont il est question ici, et qui ren ferme une description des divers États de l'Europe, avec un tablea de leur situation, de leurs gouvernements et de leur politique une critique solide des abus et des préjugés régnant par le mond ainsi qu'une peinture achevée de la France au quatorzième siècl Il contient, en outre, des instructions et des maximes d'État desti nées à l'éducation du jeune roi Charles VI. C'est, en quelque sorte

un pendant au traité du *Prince*, par Machiavel, mais d'une morale plus saine et non moins pratique.

Cet ouvrage eut un grand renom : l'abbé Lebœuf le prisait bien au-dessus des divers traités relatifs à l'instruction des princes, tels que ceux de Vincent de Beauvais, de Gilles de Rome, et de l'évêque de Senès. L'illustre cardinal du Perron, au rapport de D. Becquet, avait ce travail en si grande estime, qu'il le relisait chaque année. La langue de Philippe de Maizières est souple, nerveuse et claire; on y remarque cette netteté d'expression, particulière aux hommes pour qui la vie fut un exercice, et non une paisible rêverie. Maizières était doué d'imagination, il avait le génie littéraire; et la bizarre fantaisie dont il rehausse la réalité profonde de ses vues historiques, politiques et morales, accroît l'importance de ce monument.

Mais, comme l'a dit Terentianus, *habent sua fata libelli : le Songe d'un vieil pèlerin* brilla d'un éclat passager et tomba dans l'oubli. Les manuscrits nous l'ont seuls conservé, et l'œuvre d'un des hommes les plus éminents de cette période n'a pas eu d'éditeurs. Elle est inconnue du public, et c'est, comme le cardinal du Perron, dans un manuscrit que nous l'avons étudiée.

Maizières participe encore de Jean de Meung, qui lui a fourni un modèle de plan auquel personne alors n'osait se soustraire : plus poëte peut-être que l'héritier de Lorris, notre auteur écrivit en prose ; de là peut-être la supériorité de son style : la prose était déjà l'expression la plus heureuse et la plus ferme du génie de notre langue. Plus indépendant, plus *individuel* à la fois que ses contemporains, ayant appris à penser, et par conséquent à écrire, dans la manipulation des affaires et la fréquentation des hommes, il est le précurseur de Philippe de Comines, et, bien qu'inférieur à plusieurs égards, il lui ressemble beaucoup. C'est presque le même langage, le langage moderne, avec sa grâce flexible et la finesse de ses nuances. Comines l'emporte par le goût et la sobriété ; mais son prédécesseur offre une richesse de forme et une variété sans pareilles. Sous sa plume ingénieuse, la langue française s'essaye à tout dire, à tout résumer, à tout peindre, à tout embellir. Maizières est le plus vif et le plus tranché des écrivains de transition. C'est un pont jeté entre l'école verbeuse, métaphorique, tourmentée, de Jean de Meung, et la première Renaissance que symbolisent les *Mémoires* de Comines, les *Cent nouvelles* de Louis XI, et les *Testaments* de Villon.

Rien de plus pédantesque, de plus faux que le cadre adopté par Philippe de Maizières; rien de plus vrai, de plus solide que le fond de ses idées. Son style reproduit ce contraste ; boursouflé çà et là, mignardisé par la mode et déguisé par l'abus des figures de convention, il est sage ailleurs, et partout compréhensif et bien cimenté : la période a du souffle ; les tours sont nombreux, divers, et la phraséologie est tout à fait dans les conditions de la structure du style d'aujourd'hui. Pour le rendre actuel, il suffirait de retoucher quelques mots, mais sans les déplacer. On le rajeunirait ; on n'aurait pas à le traduire.

Ce langage, qui n'est pas encore épanoui dans sa force, ressemble beaucoup à celui de notre plus belle époque, lorsqu'il commençait à se mélanger et à perdre de son ampleur. Ainsi, entre Maizières et les petits conteurs fleuris du siècle de Louis XV, qui n'ont certes pas lu *le Songe du vieux pèlerin*, l'analogie est frappante. On croit souvent parcourir un des volumes teintés de philosophie capricieuse du *Cabinet des fées*. Pourquoi? Parce que l'idée française et l'esprit national modelaient le langage du dix-huitième siècle, et que le même principe a présidé au style de Philippe. La fréquentation du monde l'avait fait écrivain ; le siècle de Voltaire puisa à la même source. Seulement, dans cette dernière période, le siècle de Louis XIV venait d'épurer le goût, tandis que la bizarrerie du moyen âge et ses allures alambiquées pesaient sur Philippe de Maizières. Nous retrouvons en lui la froide et obscure allégorie de Jean de Meung. Le livre est intitulé : *Songe du viel pèlerin, adreçant au blanc faucon, pèlerin couronné au bec et aux piés dorés.*

Ce blanc faucon, c'est le roi ; la France est symbolisée par un vaisseau ; Charles VI, jeune et mineur, est *le cerf-volant du faucon blanc ;* ses oncles, « patrons prochains du maistre de la nave » (*navis*), sont *les grands veneurs du grand parc des blanches fleurs dorées.* L'auteur est un pèlerin ; mais cette figure est insuffisante ; il s'incarne, durant tout le récit, dans le double personnage d'*Ardent-Desir* et de sa sœur *Bonne-Espérance*, qui tous deux, à la suite d'un songe (machine inévitable), se mettent en route par l'ordre de *Providence-Divine,* afin d'aller à la recherche de la reine *Vérité* qui s'est exilée de la terre, emmenant à sa suite *Paix*, *Miséricorde* et *Justice*. Ces voyageurs, courant les aventures, sont hébergés en Égypte chez l'ermite Arsène, à qui ils demandent le moyen d'apprendre le secret de la fabrication des bons besants de

la parabole de Jésus-Christ, (ces besants sont l'emblème de la sagesse); et le solitaire les engage à cheminer vers l'Orient, jusqu'à une montagne où trois dames, maîtresses d'alchimie, forgent des besants pareils à ceux des ouvriers de l'Évangile, besants qui n'ont plus cours par le monde. Laissons parler l'auteur qui, dans un passage purement littéraire, dévoile sa manière propre, plus librement que dans les discours ou les sentences, accommodés suivant les traditions d'école, ou que dans les traités de morale déduits des leçons latines :

« Ils se mirent au chemin, passans parmy Nubie, tendans vers Orient de royaume en empire, et trespassèrent mains désers, partout demandans le chemin ; une fois en volant, l'autre fois en cheminant : Et pour abrégier la figure, finablement à très grant peine parvindrent à la montagne qui leur sembla plus grande assés, et plus merveilleuse que Arsène ne leur avoit dit. Et la rivière aussi plus large et plus orrible qu'ilz ne pensoient..... ils volèrent oultre... et se trouvèrent sur la montagne, en la quelle avoit une quantité d'omes et de femmes... qui sembloient bien gens de belle vie et de bel estat, et d'autre condicion trop plus gracieuse que les gens de ce monde, et ne vivoient que de fruiz très délictables qui croissoient en la ditte montaigne toute plaine de divers arbres portant fruit.

« Et que plus est, la montagne estoit toute arousée de très belles fontaines dont les roisseaux aroussoient les beaulx jardins, et de là chéoient toutes en la grant rivière, faisans un doulx son par manière de mélodie pour doulcement dormir. Et des beaulx oiseaulx rouges, vers, blancs et dorés, et de divers aultres plumaiges qui jour et nuit doulcement chantoient, je me passe du raconter; et aussi des beaux palais..... et de la magnificence de la dite montagne, en la quelle il ne faisoit ne trop froit, ne trop chault, et la nuyt n'avoit point d'obscurté...... Ardent-Desir et Bonne-Espérance, quant ils eurent bien tout veu, ils dirent l'un à l'autre : Vrayment, nous sommes en paradis terrestre !

« Quant ils eurent revelé à ceulx qui les menoient pourquoy ils estoient là venuz, une belle pucelle, Gracieuse appellée, print Ardent-Desir par la main, et une aultre, Attrempée nommée, prist Bonne-Espérance, et les menèrent en ung très beau palais, là où les trois dames estoient que ilz aloient quérant, lesquelles forgeoient besanz d'or sans grand traveil et faisoient très belle monnoye, et si doulcement forgeoient, que le feu de la forge ne rendoit point de fumée,

ne cop de martel n'y estoit point ouy, et toutes trois forgeoient un besant.... et reçurent les pelerins très gracieusement.....

« Or est assavoir comment ces trois dames estoient parées : la première, qui estoit l'aisnée, estoit vestue d'une coste de drap de soye plus blanc que naige, et par dessus portoit ung aubert de fin or reluisant, et estoit bien pignée et les cheveulx espars sur les épaules et derrière. Elle portoit sur son chief ung beau chapeau d'or à perles et pierres précieuses, et en sa main dextre un beau rain d'olivier, et en l'autre main, ung beau bouffeau de belles fleurs qui jamais ne saichoient. Ceste noble dame avoit nom Alegresse.

« La seconde estoit vestue d'une coste d'escarlate mourée, et d'un manteaul de ce mesmes tout goute d'or, qui lui couvroit et le corps et la teste, et ne parissoit d'elle que le visaige, tant seulement et un peu de la poitrine ; et faisoit une chière (une mine) moult humble, et moult piteuse, et estoit parfaitement belle. Elle tenoit en sa main une grande clef double d'or moult bien ouvrée...... Ceste seconde dame avoit nom Amoureuse. »

La troisième dame était Bonne-Aventure.

Les voyageurs présentent leur requête ; Alegresse répond avec mesure, et Amoureuse, pleine de pitié, s'empresse d'intercéder pour eux. Comme elle ne peut rien décider sans l'aveu de leurs communes souveraines en alchimie, « ils se metent en chemin tous ensemble pour aler devant les roynes. Mais Amoureuse aloit tousiours devant.....

« Et pour abréger la figure, parfaite la révérence, Amoureuse print à parler et dist ainsi es trois roynes, etc..... »

La requête est présentée aux reines, qui sont minutieusement dépeintes. « La seconde reine descripte avoit nom la Riche-Précieuse ; et la royne première qui sembloit aisnée, avoit nom : Doulce-amour-bien-eureuse ; mais la tierce royne avoit nom la dame des Euvres. »

Entre ces diverses puissances, et en présence des requérants, la procédure s'engage.

Cette version date du milieu du quinzième siècle ; il y faudrait peu changer pour la restituer au nôtre. L'auteur est riche d'expressions : il décrit avec aisance, et la langue lui obéit sans effort. On y reconnait déjà le mouvement, le nombre et la limpidité.

Notre poëte finit, après diverses excursions, par trouver Charité, Vérité et Sapience, qu'il supplie de revenir au monde ; elles s'en

soucient peu ; mais enfin, Vérité consent à accompagner, avec dame Aventure et deux chambrières, l'auteur, c'est-à-dire Ardent-Desir, et Bonne-Espérance, dans leur pèlerinage à travers le monde. L'illustre caravane parcourt alors (la relation du voyage fait le fonds du livre) les trois parties du globe, visitant les cours, appréciant la constitution des États, étudiant les mœurs, signalant les abus et philosophant sur les choses du siècle. On rencontre là d'importantes peintures de toutes les principautés de l'Italie et de l'Allemagne ; c'est un tableau fort détaillé de la situation politique de l'Europe au milieu du quatorzième siècle.

L'auteur ne néglige rien, ni dans l'analyse des faits, ni dans l'observation des choses et des usages. C'est ainsi qu'à la fin du premier livre, il fait assister ses lecteurs à une grande pêche du hareng, à laquelle il a pris part dans la Baltique. Le second livre, dont l'abbé Lebeuf a donné de curieux extraits, est une critique hardie des excès de la cour de Rome : on y analyse aussi le gouvernement de la France ; des malversations sont signalées jusque dans l'ordre judiciaire, et la reine Vérité, qui prend séance au parlement, attaque avec énergie les vices de la magistrature. Les principes de l'administration sont discutés, et les compagnes de l'auteur exposent des plans de réforme.

Dans la dernière partie, le jeune *Faucon-blanc* (Charles VI), mandé au parquet des reines, est assis entre Humilité et Patience, et reçoit des instructions solides sur l'administration du royaume, et sur la manière dont un souverain doit se gouverner lui-même.

L'auteur traite à fond les questions de juridiction ecclésiastique, et analyse la situation politique de la France. C'est un traité d'éducation royale, envisagé de très-haut et par un homme d'État, sous une forme vive et très-fine. C'est cette portion de l'ouvrage que prisait tant l'habile ministre de Henri IV, le cardinal du Perron. Peu de livres du moyen âge renferment autant de pensées, de sentences, d'apophthegmes, de vues et de proverbes ingénieux. Il est regrettable que dans notre siècle, où la science historique a reçu une si large impulsion, l'on ait laissé en oubli un monument précieux, dont la valeur littéraire et philologique est incontestable. Nous y voyons la plus remarquable production du goût, du style, de la raison et de la fantaisie de ce temps-là. La réalité s'y montre aux prises avec les plus singulières fictions, et l'art prolixe et in-

digeste du moyen âge, avec l'élément de cet esprit pratique, si judicieux, si élevé, qui plus tard a été appelé à de hautes destinées, sous la plume magistrale de Larochefoucault, de Bossuet, de Fénélon, de Montesquieu et de Voltaire. Chacun de ces grands hommes hérite en quelque point de ce moraliste ignoré; filiation intéressante à établir, dans l'histoire des traditions de l'esprit qui font le caractère et constituent le génie des langues.

Ainsi, les idées, dans leur marche, s'efforçaient de se créer un langage au fur et à mesure de leurs besoins; progrès rationnel, paisible, qu'entravait seule l'étroite discipline de la Sorbonne. Son enseignement avait tout réduit en formules, de l'ensemble au détail. D'une part, elle enchaînait la liberté de composition; de l'autre, elle taillait le style en syllogismes et en épichérèmes. Les dialogues amoureux des romans avaient l'apparence d'une controverse; la déclaration des sentiments contenait son exposition, ses causes, ses preuves, sa péripétie; le jargon du palais et de la basoche alourdissait jusqu'à la poésie légère; la dialectique des théologiens et des hobereaux du Palais régentait jusqu'au Parnasse. Comines, le premier, se départit complétement de cet échafaudage de pédanterie qui caractérise nettement un des plus charmants ouvrages de cette époque, et le plus antipathique de tous, par sa nature, à ces conventions de mauvais goût.

Le petit Jehan de Saintré, écrit par Antoine de la Sale, en 1459, est, abstraction faite de ces vestiges de la routine des écoles, un véritable roman français parfaitement conçu, profondément vrai, où les sentiments sont étudiés avec esprit et analysés avec une touche délicate. On y rencontre des caractères vivement dépeints, mérite qui depuis lors a signalé les chefs-d'œuvre du génie national. La donnée de l'ouvrage incline à la galanterie sans tomber dans l'obscénité, et l'artifice des sous-ententes, qui exige la finesse du goût et la souplesse du langage, est pratiqué là pour la première fois, avec une pudique élégance. Ce livre, quoiqu'un peu leste, ne participe en rien de la grossièreté des vieux fabliaux; composé pour une cour galante, mais déjà polie, il s'adresse à la postérité de ceux pour qui les trouveres avaient rimé jadis les romans de chevalerie.

Le style d'Antoine de la Sale n'est ni très-incisif ni très-nouveau; son langage est moins nerveux que celui de Philippe de Maizières; mais Antoine a de certaines touches inconnues avant

lui, et, sous sa plume, le français acquiert des nuances tendres jusqu'alors sans exemple. Il y a dans ce livre, aussi, sur ce qui tient à la raillerie, à la critique des mœurs, une grâce enjouée qu'il est toujours très-difficile d'atteindre; la vivacité du trait est légèrement estompée, sans que le contour soit trop amolli; l'esprit de l'auteur, au lieu de piquer sans merci, est semblable aux abeilles qui distillent le miel sans perdre leur aiguillon.

Ces grâces printanières indiquent des mœurs adoucies, une cour mieux élevée, une société plus polie. Le règne de Charles VII, en effet, entame une période nouvelle. A la suite de guerres longues et terribles, on aspirait au repos, aux plaisirs du luxe, et les souvenirs de Jeanne d'Arc, les hauts faits des Dunois, des Saintrailles, des la Hire, des du Guesclin, avaient ranimé quelques débris des mœurs chevaleresques, rendus poétiques par le culte des dames personnifié dans Agnès Sorel. L'influence de Boccace, de Pogge et de Pétrarque pénétrait dans le génie national, et le rendait flexible sans le dénaturer; le premier de ces deux écrivains appartient intimement à la France.

Le petit Jehan de Saintré n'a pas vieilli; le dix-huitième siècle le retrouvait dans toute sa fraîcheur et le comptait parmi ses romans favoris. Le héros du conte est le Grandisson de l'époque, moins la fadeur et la froide sécheresse. On voit que çà et là l'auteur, en qui domine la raillerie française, est tenté de se gaber de son héros, et de rire à ses dépens au moment même qu'il l'admire. Molière et l'auteur de *Zadig* offrent de ces caprices. Le contraste de l'amour pur et délicat, avec la passion des sens, est admirablement dépeint dans la double intrigue de la Dame des belles cousines : Saintré et Damp-Abbé sont des créations exquises et bien tranchées. Cependant, ce joli roman tient encore au moyen âge scolastique et verbeux par un fil; nous voulons parler de ces sermons de la Dame des belles cousines à son amant, sur les sept péchés capitaux, sur la vertu, la noblesse, les dix commandements, et jusque sur la théorie de l'amour : dissertations longues, filandreuses, guindées, en dépit d'un ou deux jolis traits de naïveté maligne, à propos du sixième commandement et du troisième péché, morale difficile à prêcher dans la bouche d'une amante, à un galant trop novice, et plus timide qu'entreprenant.

En résumé, le langage, dans ces premiers écrits vraiment originaux, parce qu'ils symbolisent le tour d'esprit de tout le monde,

accroissait ses ressources, et diversifiait ses procédés : pesant et craintif encore, altéré de plus d'un méchant alliage, comme la société contemporaine; étreint par l'influence du latin, qui ne représentait plus que la prépondérance d'une négation littéraire; rigoureusement soumis à l'empire des textes religieux, il tendait de loin à l'unité, comme la constitution sociale; à l'indépendance de ses allures, comme l'esprit et la pensée.

Cette unité, Louis XI l'établit, la consolida, pour la confisquer et l'exploiter contre toute autorité rivale. Il accéléra beaucoup l'émancipation de la langue du peuple, et c'est assurément dans ce but qu'il favorisa les lettrés et protégea l'imprimerie. Les institutions avaient fait de grands pas; l'importance croissante du français suffit à le démontrer; la politique des évêques était *décentralisée*, les souverains avaient tout absorbé; la féodalité même était sur le point de tomber sur le champ de bataille de Nancy; les prélats servaient isolément les desseins du maître, comme l'évêque la Balue; et quand ils le trahissaient, l'on peut juger, par l'exemple de ce même la Balue, de l'état que les rois faisaient de leur caractère et de leur personnage.

Notre idiome, à partir de cet instant, reçut donc l'impulsion plus libre de la nature et s'imprégna du caractère national. La base de ce caractère est le bon sens, le jugement, la rectitude des idées. D'après de semblables mobiles, les progrès sont lents, mais assurés. La raison a créé la langue française. L'érudition, au contraire, l'a mise incessamment en péril, parce qu'au lieu de procéder logiquement et d'établir ses disciplines, d'après la pratique et les exemples des écrivains nationaux, elle a prétendu imaginer, dans le vide, des théories prématurées, et les assigner comme des lois absolues aux écrivains de la France. D'un principe vicieux, il ne procède que des erreurs.

Une langue est un fait, non un système, et les hommes sont aussi impuissants à intervenir dans la marche et les formes d'un idiome, qu'ils sont incapables de modifier la nuance ou les contours du feuillage d'un arbre après l'avoir semé.

Le bon sens et l'esprit de justesse, longtemps étouffés dans les querelles de la théologie, se firent jour à la fin du quatorzième siècle; cent ans plus tard, ces éléments commençaient à ranimer une langue assoupie et rampante. Le sentiment de la nature introduit la vérité et la clarté dans le style. C'est cette

lente et salutaire action que nous qualifions de première Renaissance, ou de *Renaissance française*, par opposition à la réaction grecque, romaine et italienne tout à la fois, née de l'abus de l'érudition.

§ 2.

Première Renaissance accomplie par l'esprit français : les CENT NOUVELLES ; Philippe de Comines, et François Villon. — Invasion de l'antiquité païenne dans la langue et la littérature. — Période d'imitation, ou seconde Renaissance. — Premier effet de la réforme.

Vers 1450, la langue française, se dégageant de sa défroque latine et de son érudition d'emprunt, entrait en communion plus intime avec l'esprit national. Ce mouvement se poursuivait hors de la sphère universitaire ; c'est, du reste, ainsi qu'il avait commencé : les premiers trouvères n'étaient pas des érudits ; nos premiers historiens, Villehardouin, Joinville, étaient des soldats ; Froissard avait, dès sa jeunesse, secoué le joug des écoles ; Antoine de la Sale est un homme de cour ; Olivier de la Marche un capitaine ; Comines est un personnage purement politique ; les auteurs des *Cent nouvelles nouvelles* qui marquent, dans la prose, l'apogée de la première Renaissance, sont des princes, des guerriers, des courtisans, et Villon, son plus grand poëte, est un mauvais clerc, et pour tout dire, un coupe-jarret. Le français se développa donc en dehors de l'école toujours esclave des traditions latines.

Dans les *Cent nouvelles* de Louis XI, on observe une recherche marquée de la concision et de l'élégance du style ; on y démêle l'embryon d'un langage prédestiné à devenir classique. L'esprit français s'y joue avec aisance et a trouvé sa forme. Rabelais et l'auteur du *Moyen de parvenir* procèdent, en tout ce qu'ils ont de foncièrement français, de ce livre original, qui a servi de modèle à la Fontaine, et l'a si bien inspiré. De son côté, Philippe de Comines, dont le langage est si flexible, si précis, si nerveux, signale l'introduction du sens philosophique dans le style de l'histoire ; son parler semble tout moderne, et à quelques nuances orthographi-

ques près, séparé de celui du règne de Henri IV par un intervalle de peu d'années. On en jugera par les pages suivantes :

« .... J'ay veu beaucoup de tromperies en ce monde, et de beaucoup de serviteurs envers leurs maistres, et, plus souvent, tromper les princes et seigneurs orgueilleux, qui peu veulent ouïr parler les gens, que les humbles qui volontiers escoutent. Et entre tous ceux que j'ay jamais congnus, plus sage pour soy tirer d'un mauvais pas, en ce temps d'adversité, c'estoit le roi Louis onzième, notre maistre : le plus humble en paroles et en habits, et qui plus travailloit à gaigner un homme qui le pouvoit servir, ou qui lui pouvoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'estre refusé une fois d'un homme qu'il prétendoit gaigner; mais y continuoit, en luy promettant largement, et donnant par effect, argent et estats qu'il cognoissoit lui plaire. Et quant à ceux qu'il avoit chassez et déboutez en temps de paix et de prospérité, il les rachetoit bien cher quand il en avoit besoin, et s'en servoit, et ne les avoit en nulle haine pour les choses passées.

« Il estoit naturellement amy de gens de moyen-estat, et ennemy de tous grans qui se pouvoient passer de luy. Nul homme ne presta jamais tant l'oreille aux gens, ny ne s'enquist de tant de choses, comme il faisoit; ne qui voulust jamais cognoistre tant de gens.....

« .... Mais surtout luy a servi sa grand' largesse; car ainsi comme sagement il conduisoit l'adversité, à l'opposite, dès ce qu'il cuydoit estre à seur, ou seulement en une trefve, se mettoit à mescontenter ses gens, par petits moyens qui peu lui servoient, et à grand peine pouvoit endurer paix. Il estoit léger à parler des gens, et aussitost en leur présence qu'en leur absence, sauf de ceulx qu'il craignoit, qui estoient beaucoup; car il estoit assez craintif de sa propre nature. Et quand, pour parler, il avoit reçeu quelque dommage, ou en avait suspicion, et le vouloit réparer, il usoit de ceste parole au personnage propre : — Je sçay bien que ma langue m'a porté grand dommage, aussi m'a-elle fait quelques fois du plaisir beaucoup. Toutes-fois, c'est raison que je repare l'amende.

« Et n'usoit point de ces privées paroles, qu'il ne feist quelque bien au personnage à qui il parloit, et n'en faisoit nuls petits.....

« .... A mon advis, le travail qu'il eut en sa jeunesse, quand il fut fugitif de son père, et fuit soubs le duc Philippe de Bourgongne, où il fut six ans, lui valut beaucoup; car il fut con-

trainct de complaire à ceux dont il avoit besoing : et ce bien, qui n'est pas petit, lui apprit adversité.

« Et s'il n'eust eu la nourriture (l'éducation) autre que les seigneurs que j'ay veu nourrir en ce royaume, je ne croy pas que jamais se fust ressours : car ils ne les nourrissent seulement qu'à faire les fols en habillemens et en parolles : de nulles lettres ils n'ont cognoissance ; un seul sage homme on n'entremet à l'entour. Ils ont des gouverneurs à qui on parle de leurs affaires, et à eux, rien ; et ceux-là disposent de leurs dicts affaires. Et tels seigneurs y a, qui n'ont que treize livres de rente, qui se glorifient de dire : — Parlez à mes gens..... cuydans par ceste parole contrefaire les très grans seigneurs. Aussi ay-je bien veu souvent leurs serviteurs faire leur profit d'eux, en leur donnant bien à congnoistre qu'ils estoient bestes. Et si d'aventure quelqu'un s'en revient, et veult congnoistre ce qui lui appartient, c'est si tard, qu'il ne sert plus de guères : car il faut noter que tous les hommes qui jamais ont été grans et ont fait de grandes choses, ont commencé fort jeunes. Et cela gist à la nourriture, ou vient de la grâce de Dieu. »

Voilà certes des vérités d'un ordre assez élevé, énoncées avec vigueur et avec aisance. Cette rapide appréciation des qualités et de certains défauts de Louis XI est fine, exacte, et la langue se prête à tout accentuer.

Il conclut l'histoire de ce roi par un coup d'œil sur sa vie agitée. « Je l'ai connu, dit-il, et ai été son serviteur à la fleur de son âge et en ses grandes prospérités ; mais je ne le vis oncques sans peine et sans souci. Il se tourmentoit à plaisir, vivoit dans une inquiétude et une défiance continuelles... » Comines part de là pour observer que les pauvres et *menues* gens doivent mettre peu d'espérances en ce monde, puisque de si grands princes ont si rarement connu le bonheur. Appliquant ce raisonnement à tous les souverains de son temps, notre auteur résume les grands événements de l'époque, à ce point de vue tout moral, et nous montre comment l'exercice du souverain pouvoir n'a contribué à la félicité d'aucun de ces maîtres de la terre. Il termine par ces graves pensées :

« Or, voyez-vous la mort de tant de grans hommes, en si peu de temps, qui tant ont travaillé pour s'accroistre, et pour avoir gloire, et tant ont souffert de passions et de peines, et abrégé leur vie ; et par aventure, leurs ames en pourront souffrir. De nostre roy j'ay espérance que Nostre Seigneur ait eu miséricorde de luy, et aussi

aura-il des autres s'il luy plaist. Mais à parler *naturellement*, *comme homme qui n'a aucune littérature*, *mais quelque peu d'expérience*, n'eust-il point mieux valu à eux, et à tous autres princes, et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubs ces grans, et vivront sous ceux qui règnent, eslire le moyen chemin en ces choses? C'est à sçavoir, moins se soucier, et moins se travailler, et entreprendre moins de choses, et plus craindre d'offenser Dieu, et de persécuter le peuple et leurs voisins par tant de voyes cruelles, et prendre des aises, et des plaisirs honnêtes.

« Leurs vies en seroient plus longues, les maladies en viendroient plus tard; leur mort en seroit plus regrettée et de plus de gens, et moins desirée, et auroient moins à doubter la mort.

« Pourroit-l'on veoir de plus beaux exemples, pour congnoistre que c'est peu de chose que de l'homme, que ceste vie est misérable et briesve, que ce n'est rien des grans et des petits; et qu'incontinent qu'ils sont morts, que tout homme en a le corps en horreur et vitupère; et qu'il faut que l'ame, sur l'heure qu'elle se sépare d'eux, qu'elle aille recevoir son jugement. Et à la vérité, en l'instant que l'âme est séparée du corps, la sentence est donnée de Dieu, selon les œuvres et mérites du corps : laquelle sentence s'appelle le jugement particulier. »

Ce ne sont plus là des divagations émanées de la dialectique, ni des phrases jetées dans le moule de la basse latinité. Je ne vois plus ni école, ni convention, dans ces pages; on s'y trouve face à face avec un homme. La Renaissance n'a rien fait de mieux, et pour constater un progrès sur cette manière franche, large et digne à la fois, il faut aller jusqu'à Port-Royal. N'est-il pas merveilleux de rencontrer là soudainement un penseur, un historien qui s'élève de lui-même à la conception des idées générales, des vérités éternelles, et découvre, presque à son insu, le langage qui leur convient?

Remarquons que Comines confirme nos assertions sur la formation du français, accomplie sans l'assistance des écoles et de l'érudition : c'est l'esprit, c'est la pensée moderne rencontrant leur forme propre et la créant en liberté. Ce grand écrivain, jusque-là sans rival, qui ne tâtonne plus et met en relief tout le génie de notre idiome, vous dit qu'il parle *naturellement*, *comme homme qui n'a aucune littérature*, *mais quelque peu d'expérience*. La fréquentation des hommes, les épreuves de la vie, voilà ses maîtres.

Entre les mains des principaux écrivains de cette période, le

français se simplifiait, comme on le voit, quant à la lexicographie ; et pour ce qui est de la syntaxe et des nuances du style, il acquérait presque toutes les formes et réalisait la plupart des tours caractéristiques qu'il possède aujourd'hui. Ce progrès lent et régulier s'accomplissait sans effort, lorsqu'il fut brusquement interrompu par deux événements : dans le domaine de l'art, la Renaissance italienne, et, dans la sphère des idées, l'invasion de la Réforme.

Avant d'étudier les effets de cette double influence, dans l'essence même du langage, nous laisserons sommairement entrevoir l'impression qui nous en est restée.

Placez sous les yeux d'une femme, ou d'un homme tout à fait étranger aux langues antiques et à la vieille littérature, une page de Philippe de Maizières, de Comines, ou des *Cent nouvelles* de Louis XI, ces Français sans érudition, nos contemporains, liront sans grande peine et comprendront sans effort. Offrez-leur Rabelais, Ronsard, Verville, du Bellay, Ramus, Meigret, du Bartas ou Jacques Peletier, gens, entre eux, bien différents à la vérité, ils auront toutefois ce point de conformité, à savoir, qu'ils sembleront moins intelligibles, à ceux-là qui saisissent assez facilement des écrivains plus reculés d'un siècle.

En combattant les linguistes et les auteurs *gaulois* du temps de François I[er], les contemporains de Balzac et de Vaugelas ne se doutaient guère que, plus *Gaulois* encore, ils reprenaient la vraie tradition du langage français, en remontant à la souche de La Sale, de Chastelain, de Comines, et des rédacteurs des *Cent nouvelles*. Telle fut pourtant leur mission contre les étrangetés de l'hellénisme, du latinisme, de l'italianisme : ils bannirent ces divers alliages, ces bizarreries hétérogènes, ces mots hybrides et recherchés, ces formes tourmentées et prétentieuses, qui avaient travesti et obscurci le langage pendant près d'un siècle, et en avaient dénaturé le génie.

La Renaissance proprement dite a parsemé d'ivraie le terrain de la langue française, et sur ce point, ce qu'on lui attribue d'heureux, de salutaire, date d'une époque antérieure. La Renaissance ajourna la perfection de notre idiome ; elle est un accident et un fait antinational.

Si l'on s'obstine à en juger autrement, il faut admettre que les linguistes du règne de Louis XIV, fixateurs de notre parler, des-

tructeurs du pédantisme nuageux de la Renaissance, et grâce aux travaux desquels nous avons retrouvé la facile intelligence des écrivains du quinzième siècle, il faut admettre, dis-je, que ces auteurs du grand siècle ont accompli une œuvre de décadence, et que Molière, la Fontaine, Boileau sont inférieurs, à l'égard du style, à Baïf, à Ronsard et à la pléiade.

De Comines à Balzac, de Maizières à Fénelon, des *Cent nouvelles* aux *Contes* de la Fontaine, de Villon à Regnier, à Boileau, nous suivons, sans solution de continuité, la marche de l'esprit national, les progrès de la forme, et l'épuration du goût; et ceux-ci ressemblent à leurs ancêtres naturels, comme la fleur épanouie ressemble au bouton dont elle sort. Entre eux et les hommes de la Renaissance, la parenté n'est pas appréciable : ces derniers ne procèdent ni de leurs devanciers, ni de leurs successeurs. Ils sont étrangers; leurs mœurs ne sont pas les nôtres, leur esprit est imité, leur goût n'est point à eux; leur langue est une convention savante et impopulaire. Aussi fut-elle, entre leurs mains, un but, au lieu d'être un moyen; fait anormal et tout nouveau chez nous. Cette période ressemble à ces émeutes qui bouleversent tout, puis s'apaisent, et le train des choses reprend, quand elles ont passé, son mouvement ordinaire.

L'admirable sagacité de Boileau avait entrevu quelque lueur de ces vérités, lorsqu'il excepta Villon de ses rigoureux arrêts contre nos vieux poëtes. Mais, du temps du satirique, l'ancienne littérature était mal connue, et la philosophie n'avait pas pénétré dans le domaine de la science philologique où, de nos jours seulement, elle fait ses premiers pas. Ce grand poëte avait feuilleté Villon et l'avait reconnu pour un des siens. S'il se méprit sur la place qu'il doit occuper, on ne doit pas moins savoir gré à Boileau de cette distinction qui tombe si juste sur le plus éminent et le plus français des poëtes antérieurs à Marot. On a tant discouru sur les deux vers consacrés à François Villon (1), qu'il semble banal d'y revenir, et surtout de les citer; mais peu nous importe, si l'on nous a laissé quelque vérité à glaner.

Entre Villon et l'art des vieux romanciers, il y a toute une révolution : entre Villon et la Renaissance, il y a un abîme. Il marque

(1) Villon fut le premier qui, dans ces temps grossiers,
Débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers.

l'apogée de la période qui a succédé à celle des vieux rou
et dont Jean de Meung constate les débuts incertains. Vill
héros poétique de cette école intermédiaire que nous avons
de Renaissance française, et que brisa la coterie italienne et
Ainsi, nous dirons de lui tout au rebours : — Villon fut *le d*

C'était un très-grand poëte. Nous avons vu, sous l'influ
écrivains de cette époque, le français s'enrichir de toutes
priétés, se pénétrer de tous les caractères qui l'ont illu
tard. Jean de Meung y fit fleurir l'esprit satirique, Ph
Maizières lui communiqua la couleur descriptive, l'auteur
de Saintré l'appela à peindre les intimes délicatesses du se
les *Cent nouvelles* nous le montrent s'essayant à la viva
concision et à l'élégance; Comines lui transmet la fa
revêtir les faits d'une vie nouvelle, en y soudant la pens
sophique : Villon arrive, sans cesser d'être simple et rée
mâle et vigoureux de l'éloquence; il est parfois sublime;
au grand style en restant toujours français, et sans tom
la déclamation.

En même temps, Villon est philosophe et railleur. Il p
outre une teinte de mélancolie vague et sympathique
avant lui. Son rhythme est ferme, sa poésie est vraie, son in
puisée dans la nature et dans l'humanité. On s'étonne
le voir s'élever si haut en nommant si crûment les chose
nom : il offre un mélange singulier de sensibilité et de
jamais il n'est apprêté, jamais il n'imite; c'est un athlète qu
tout nu. Sa vue perçante se fixe au détail des objets, et il
avec une fougue et une conscience que rien ne fait recul

Quoi de plus énergique que *les regrets de la belle Hea*
jà parvenue à vieillesse, sur ses jeunes années, et que le
de ces deux portraits, l'un d'une jeune fille, l'autre d'u
décrépite? Villon a souffert, il a mal vécu; il retrace, s
cuser, les misères de son existence, et devient touchant
sincérité. Sa mélancolie ne porte pas sur des maux imagi
ce n'est point en déguisant la nature matérielle de ses g
ses besoins qu'il prétend vous attendrir.

> Je plaings le temps de ma jeunesse
> Au quel j'ay, plus qu'autre, gallé,
> Jusque à l'entrée de vieillesse,

Car son partement m'a célé.
Il ne s'en est à pied allé,
Ne à cheval : las, comment donc?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissé quelque don.

Allé s'en est, et je demeure
Pauvre de sens et de sçavoir,
Triste, failly, plus noir que meûre.
Je n'ay ne cens, rente, n'avoir.
Des miens le moindre, je dy voir,
De me désavouer s'avance;
Oubliant naturel devoir
Par faulte d'un peu de chevance.

Bien est-il vray que j'ay aimé,
Et aymeroye volentiers :
Mais triste cœur, ventre affamé
Qui n'est rassasié qu'au tiers
M'oste des amoureux sentiers.....
. . . .
Car de la panse vient la danse.

He Dieu ! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes meurs dédié,
J'eusse maison et couche molle.
Mais quoi ! je fuyoie l'escole,
Comme faict le mauvais enfant.
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fend !

Où sont les gracieux gallans
Que je suivoye au temps jadis,
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisants en faicts et en dictz ?
Les aucuns sont mortz et roydis,
D'eux n'est-il plus rien maintenant.
Repos ayent en paradis,
Et Dieu sauve le remenant !

Et les aucuns sont devenus,
Dieu merci, grans seigneurs et maistres :
Les autres mendient tout nuds,
Et pain ne voyent qu'aux fenestres.
Les autres sont entrés en cloistres

De célestins et de chartreux,
Bottez, housez com pescheurs d'hoystres :
Voylà l'estat divers d'entre eulx.

Pauvre je suis de ma jeunesse,
De pauvre et de petite extrace.
Mon père n'eut onq' grand' richesse
De son ayeul nommé Érace.
Pauvreté tous nous suit et trace :
Sur les tumbeaux de mes ancestres,
Les ames des quels Dieu embrasse !
On n'y voit couronnes ne sceptres.

De pauvreté me guementant (me plaignant),
Souventes fois ne dict le cueur :
— Homme, ne te doulouse tant,
Et ne demaine tel douleur;
Si tu n'as tant que Jacques Cœur,
Mieux vaut vivre soubs gros bureaux
Pauvre, qu'avoir été Seigneur
Et pourrir soubs riches tumbeaux.

Je cognois que pauvres et riches,
Sages et folz, prebstres et laïs,
Nobles, vilains, larges et chiches,
Petits et grans, et beaux et laids,
Dames à rebrassez collets
De quelconque condicion,
Portant attours et bourreletz,
Mort saisit sans exception.

Et meure Pâris ou Hélène ;
Quiconque meurt, meurt à douleur.
Celui qui perd vent et haleine,
Son fiel se crève sur son cœur :
Puis sue, Dieu sait quelle sueur !
Et n'est qui de ses maux l'allège ;
Car enfans n'a, frère ni sœur,
Qui lors voulsist estre son pleige.

La mort le faict frémir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfz croistre et estendre.....
Corps féminin qui tant est tendre,

Polli, souëf, si gracieux,
Faudra-t-il à ces maux entendre?
— Oui, ou tout vif aller ès cieux !

Il serait superflu de faire sentir l'éclatante supériorité qui distingue cette langue, ce style, ce tour poétique, cette vigueur et cette franchise d'expression. Pour donner une juste idée de Villon, il faudrait le citer tout entier; il n'est jamais faible, s'il pèche parfois, c'est par l'abus de la force ou de l'originalité. Autant il est triste dans la *Ballade des dames du temps jadis*, autant vous le verrez horriblement éloquent, et lugubrement vrai, dans une description du gibet de Montfaucon, composée pour lui servir d'épitaphe, un jour qu'on le menait pendre; autant il sera soudain comique et imprévu, dans la répartition des legs de ses *testaments*, quand il s'avisera de léguer à un prieur d'abbaye une grosse mouche pour tuer les petites.

Quelquefois, cet étrange poëte que deux fois Louis XI sauva de la corde, ce vaurien de génie qui a tracé des tableaux dignes de Regnier, lance tout à coup quelque grande et redoutable vérité religieuse avec un courroux majestueux. L'instant d'après, il soupire une élégie. S'il nous prenait fantaisie d'enchâsser ces fragments de Villon, entre une tirade d'Eustache Deschamps, de Charles d'Orléans ou de Christine, et quelque strophe de Saint-Gelais, de Baïf ou même de Ronsard, on verrait bien nettement que ce grand maître n'est ni *le premier* parmi ceux de la Renaissance, ni le modeste héritier des trouvères, mais le plus pur diamant d'une autre pléiade parfaitement distincte, et dont le dix-septième siècle hérita sans intermédiaire.

Le moyen âge, en effet, était une tradition finie; la langue moderne n'en procède qu'indirectement; et quant à la Renaissance, elle fut tour à tour italienne, grecque, ou romaine, tout en un mot, hormis française : les contemporains de Villon sont foncièrement Français, de l'esprit au langage, du style à la pensée.

Avant de pénétrer dans l'analyse des travaux du siècle de François Ier, il est à propos d'indiquer d'avance leurs résultats pris dans leur ensemble, de crainte que le détail ne distraie le lecteur et ne lui masque les lignes du chemin.

Pendant plusieurs siècles, le français déshérité n'avait été que l'organe du peuple. Peu à peu les grands l'adoptèrent; et quand ils

prirent goût à la poésie, ils ne connurent pas d'autre langue littéraire. Entre le treizième et le seizième siècle, la noblesse commença à fréquenter le Parnasse ; la cour eut ses poëtes et ses écrivains. François I[er] consacra ces conquêtes du français, en ordonnant que les actes publics fussent rédigés en langue vulgaire, émancipation tardive, mais définitive.

La physionomie du peuple est à peu près immuable ; ses mœurs varient peu ; sa vie est toujours la même : il n'en est pas de même de l'existence des courtisans. Dans les classes élevées, l'oisiveté sollicite le caprice, le luxe éveille la variété, la vanité engendre la mode. La littérature française, passant aux mains des gentilshommes et prenant faveur à la cour, devint changeante et capricieuse comme les mœurs de ceux qui la pratiquaient, et la langue elle-même, reflet fidèle du goût des seigneurs, devint, comme leurs vêtements, sujette aux fantaisies de la mode.

La première influence provint, comme chacun le sait, de nos guerres d'Italie, et donna lieu, par l'entremise des gentilshommes, à ce jargon qualifié de *courtisanesque* par Henri Estienne, dont nous examinerons plus tard les travaux philologiques. Fils d'un latiniste consommé, et restaurateur des lettres grecques, ce grand écrivain, profondément français d'intention, subissait cependant l'influence hellénique, tandis qu'il condamnait et foulait aux pieds l'imitation italienne. Nous verrons dans le prochain chapitre, en analysant les premiers travaux didactiques entrepris au profit de la langue française, quelle fut la méprise de nos lexicographes, et comment ils contraignirent la langue nationale à recevoir le joug de l'antiquité. Durant le moyen âge, Rome chrétienne l'avait tenue dans les langes; la Renaissance la fit changer de maître, et substitua, aux autorités catholiques, la tyrannie d'Athènes et de Rome païenne, qui règne toujours dans les écoles, et pèsera longtemps encore sur la grammaire et sur la rhétorique.

Voltaire a écrit quelque part que les Français sont les enfants de l'Europe : c'est le propre de l'enfance que d'être mobile et d'imiter ce qu'elle voit faire; l'esprit de notre patrie, disposé à l'éclectisme, nous porte en outre à butiner çà et là dans le monde intellectuel, et à nous assimiler ce qui satisfait notre raison. Joignez à ces inclinations naturelles un certain amour de la réalité, de l'ordre, qui nous inspire le respect et le culte des saines traditions, vous aurez énuméré les mobiles constants sous le bénéfice desquels

le génie national se livre au goût de l'imitation. C'est par suite de ce besoin invincible de fonder sur de solides bases l'édifice de nos opinions littéraires, que nous avons toujours cherché des modèles, et que les maîtres de l'enseignement ont été conduits à admettre la possibilité de suivre les traces de Cicéron, d'Homère, d'Euripide, d'Horace ou de Virgile, sans cesser d'être Français. Si de telles idées ont comprimé l'indépendance de notre littérature, en revanche elles l'ont disciplinée, et lui ont valu cette prérogative de devenir seule classique et régulière, au milieu de la civilisation moderne. Mais ce parti pris de soumission éclairée a enfanté quelques illusions. Je relève, dans un ouvrage récent sur l'histoire de notre littérature, cette opinion, étrange par sa naïveté : « L'impulsion première de la Renaissance vint de l'Italie : nos guerres dans ce pays nous apportèrent, avec le mal de l'imitation, les livres grecs et latins, *qui devaient nous en guérir*. » Idée qui revient à celle-ci : Nous nous guérîmes d'un mal en contractant deux autres maladies.

Et voyez où nous prenons la force de repousser l'élément italien : est-ce dans l'essor du génie national? est-ce dans le sentiment de la nature, ou dans la philosophique étude de la vérité? Non; cette force, nous la cherchons dans des livres, dans les débris de deux langues mortes, et hors de chez nous.

Trois siècles se sont écoulés depuis cette époque; et l'un des meilleurs professeurs de l'université actuelle, l'un des plus aimables et des plus judicieux, parmi les écrivains qu'elle s'honore de compter dans son sein, demeure convaincu que les Latins et les Grecs nous ont guéri du mal de l'imitation.

Pour ce qui est de l'influence italienne, isolément considérée, ni les Latins ni les Grecs n'en triomphèrent; elle survécut à la Renaissance, et fut arrêtée par ceux-là même qui ont détruit l'empire des théories excessives dont cette même Renaissance est le symbole. Cette réaction, œuvre du dix-septième siècle, a été profondément française; et Henri Estienne, qui l'avait devancée, est une exception parmi ses contemporains. C'est même pourquoi, en dépit de ses prédilections helléniques, Estienne occupe un rang éminent parmi les vrais auteurs français.

L'hellénisme d'Estienne, de Rabelais, de Sylvius, de Daurat, et de grand nombre de docteurs, avait pour excuse un sentiment très-national, celui de l'indépendance littéraire, instituée contre le pouvoir théologique, représenté toujours par les lettres latines. Pour abattre

cette suprématie, la langue vulgaire sembla trop faible, et les esprits nationaux désespérant d'elle attaquèrent le vieil organe de l'érudition, en lui opposant un autre instrument, également emprunté aux traditions antiques. Quand le seizième siècle évoqua le génie de la Grèce, ce génie était si bien proscrit, que l'axiome « *Græcum est, non legitur,* » était universellement pratiqué.

Alarmée sur-le-champ, l'Église entra en lutte. « On a trouvé depuis peu, s'écriaient les moines dans leurs sermons, une nouvelle langue qu'on appelle grecque ; il se faut garder avec soin de cette langue, qui enfante toutes les hérésies. » M. Nisard rapporte qu'un évêque interdit, à cette époque, sous peine d'amende, toute traduction en langue vulgaire d'une partie quelconque des livres sacrés. Le grec partagea l'honneur de ces censures. Vers le même temps, un jeune religieux fut dénoncé au chapitre de son couvent, comme suspect d'hérésie, et étudiant les principes d'une langue prohibée. On visita sa cellule, les livres grecs furent confisqués, et on réprimanda ce moine, qui avait nom François Rabelais.

La seconde et la plus considérable influence exercée à cette époque sur les formes de la langue française, c'est celle de la Réforme ; les lettres grecques lui servirent d'auxiliaire en France. Ainsi ce pays, où, trois cents ans auparavant, les idées, la langue par conséquent, avaient reçu des écrits d'Aristote une première impulsion, fut ému de nouveau, mais avec plus de force, par l'introduction du langage qu'Aristote a parlé.

Les premiers instigateurs de la Réforme, antérieurs à Calvin, aimaient, défendaient la langue française ; mais ils ne pouvaient se résoudre à croire en elle : ils s'en défièrent, ils ne la mirent pas franchement au pouvoir ; elle était le peuple, elle les laissa en route, et leur révolution avorta.

Ce fait bizarre, incontestable, et pourtant inaperçu des historiens, est l'un de ceux qui constatent le plus énergiquement l'importance philosophique de l'étude des révolutions d'un langage, considérées dans leurs rapports avec la marche de la civilisation.

Dans l'ordre naturel des choses, les sociétés modifient leur langue d'après leurs besoins, et ces instruments de la pensée réagissent sur les opinions et les mœurs. Ici, nous assistons à un spectacle tout différent.

En effet, le premier soin des réformateurs religieux fut d'affran-

chir la langue française, de la constituer, de la fortifier contre la langue de l'Église orthodoxe, et de lui communiquer une valeur philosophique assez réelle pour qu'elle pût servir et populariser les discussions et les principes nouveaux. Ils mirent en français les prières, les offices et presque toute la liturgie. Marot et Théodore de Bèze se firent les soldats de cette doctrine révolutionnaire, en traduisant les psaumes.

Mais les plus anciens de ces docteurs transigèrent avec ce principe et en bornèrent les conséquences. Épris de la gloire de combattre Rome sur son terrain même et avec ses propres armes, ils se plongèrent dans la savante étude des lettres profanes, comptant opposer le latin de Virgile et de Cicéron à la latinité corrompue des théologiens scolastiques. Cette prétention nuisit à la popularité de leurs doctrines, et les empêcha de pénétrer aisément parmi la foule. La Réforme ne sema donc qu'au profit des classes élevées, seules admises, lors de son début, à en saisir, à en interpréter et à en utiliser l'esprit.

Elle eut l'imprudence d'imposer l'érudition à la langue française, de la river à des théories, et, par là, d'y introduire un germe d'individualité. Chaque écrivain se tailla dans le français un idiome raisonné : nous discernons encore la langue de Rabelais de celle de Montaigne, la langue de Ronsard de celle d'Amyot ou de Peletier. Ces consécrations de certains noms, représentant à la fois un esprit et un langage tout personnel, firent obstacle à l'unité du français, et apportèrent aux écrivains des difficultés considérables.

Les classes inférieures conservèrent le vieux dépôt de notre langue, qui continua d'être méconnue; car le français nouveau, tout hérissé de mots, de tours grecs ou cicéroniens, le français littéraire, langue d'érudition et de convention, n'était guère plus à leur portée que le bas latin des clercs. Cet esprit de système et d'imitation qui présida à l'œuvre philologique de la Renaissance, fut la principale cause de son peu de durée : la nation n'y avait pas pris part. Aussi les écrivains qui plus tard se rattachèrent, comme Regnier, comme Molière et Regnard, comme la Fontaine et Perrault, à la libre et naïve façon du langage du peuple, arrivèrent-ils à une haute, à une nationale et durable renommée.

Nous verrons plus loin jusqu'où les érudits portèrent leurs entreprises sur ce pauvre langage, déjà corrompu par les courtisans revenus d'Italie, qui se faisaient qualifier de *Romipètes*. En

somme, les meilleurs écrits de ces docteurs furent rédigés en latin; leur renommée fut européenne et non française : l'Église profita de cette épuration de sa langue, et n'eut à combattre que des érudits, que des hérétiques, au lieu d'avoir à soutenir le choc des masses populaires, qui demeuraient assez calmes spectatrices de ces démêlés.

Calvin comprit mieux l'esprit national, lorsqu'il associa le français à la lutte qu'il entreprit sur un terrain mal préparé; mais seul, et rejeté du royaume, il pénétra tard et imparfaitement dans le cœur des classes populaires prévenues, et revenues déjà du premier engouement des idées nouvelles. C'était, d'ailleurs, un homme d'ordre, de résistance, et non d'entraînement. L'heure favorable était passée, du moins pour la France, où il consolida la Réforme, plus encore qu'il ne la répandit.

En Allemagne, en Angleterre, où l'hérésie sentit mieux et plus tôt l'importance de s'emparer de la clef de l'opinion publique, les résultats furent bien plus complets. Luther traduisit la Bible et l'Évangile, en prenant l'allemand tel qu'il était. Ce travail célèbre fonda l'unité de la langue germanique moderne, inséparable désormais du principe et des doctrines de la Réforme, qui s'implanta tout d'un coup dans les mœurs publiques.

Lorsque Édouard III voulut affaiblir dans ses États l'autorité spirituelle de Rome, devenue pour lui dangereuse entre les mains du pape Grégoire, il encouragea Wiclef à traduire en anglais *l'Ancien et le Nouveau Testament.* Cette translation prématurée donna de la vigueur à la langue anglaise, qui prépara l'opinion à subir sans effroi le schisme de Henri VIII. Un siècle et demi après Wiclef, les formes de cet idiome avaient notablement changé. On fit alors, sous Édouard VI, diverses traductions de la Bible, qui la semèrent dans toutes les classes. En même temps, l'on bannit, comme en Allemagne et en France, le latin des cérémonies publiques. Dès lors la langue se fixa, et le schisme incomplet de Henri VIII devint la religion anglicane.

Les promoteurs du calvinisme n'imprimèrent pas chez nous, à leur entreprise, un caractère aussi radicalement national; ils débutèrent par la rattacher à la latinité qui se releva contre eux, et par enfanter, à côté de la langue vulgaire, un autre français, tout saturé d'érudition, dont l'empire ne s'étendit guère au delà de la cour et des gens instruits. Robert Estienne refit la traduction de

la *Bible* d'après des textes hébreux et grecs, mais il l'écrivit primitivement en latin. La conséquence de ces erreurs est nettement marquée par la catastrophe de la Saint-Barthélemy, dénoûment tragique, où l'on vit la Réforme massacrée, en la personne des nobles et des savants, par qui? par le peuple, qui ne l'avait pas embrassée comme en Allemagne ou en Angleterre.

Il est donc permis d'affirmer que le sort de la société française a dépendu d'une question de langage, et que si les sectateurs de Luther, ralliés plus tard à Calvin, rompant nettement avec la langue romaine, eussent accepté franchement pour auxiliaire l'idiome du peuple, le protestantisme serait aujourd'hui la religion de la France.

CHAPITRE VII.

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE EN FRANCE.

§ 1.

Comment le protestantisme, en créant la langue philosophique, laissa la poésie et la littérature dans le domaine de la convention. — Grammaires latines, imitées d'abord par les Provençaux.

Cependant ces novateurs avaient compris, quoique d'une manière restreinte, l'utilité de la langue française, et cette pensée les porta à vouloir la discipliner, la fortifier par des règles, et la rendre en quelque sorte classique. Seulement, comme ils étaient plus philosophes que praticiens, plus docteurs que révolutionnaires, et moins hommes d'action qu'esprits théoriques, ils se jetèrent dans les abstractions scientifiques, et traitèrent le français comme une langue morte. L'histoire de leurs travaux didactiques contient l'inventaire des formes matérielles de notre langue. Mais parce qu'ils procédèrent dogmatiquement et par analogie, on est contraint, pour bien saisir le plan et les principes de leur œuvre, de remonter assez haut dans la hiérarchie des siècles, afin de retrouver les modèles dont ils se sont inspirés.

Il était difficile, nous pensons l'avoir prouvé, que la langue française développât son génie naturel au milieu des entraves mul-

tipliées par le catholicisme, qui prolongeait dans le monde moderne l'empire intellectuel de Rome.

Le clergé avait, comme l'on sait, concentré la puissance d'un enseignement auquel servirent de base les textes saints, incessamment commentés et reproduits dans leur propre idiome, le seul qui fût commun à toute l'Europe scientifique. Aussi, quand le langage vulgaire commença à germer sur les décombres amoncelés par plusieurs révolutions, il dut croître sans culture, au fur et à mesure des besoins d'un peuple illettré, et hors de l'influence des écoles, qui se bornaient à galvaniser, à leur usage, une langue morte dont la tombe sacrée rendait des oracles.

L'enfant s'instruit à son insu, en vivant au milieu des hommes, d'une portion considérable des principes de sa langue maternelle. Il pratique avant de savoir : mais l'étude d'une langue morte est purement spéculative et théorique ; et si la parole est le premier moyen d'initiation aux idiomes parlés, les livres deviennent une ressource unique et nécessaire à qui veut pénétrer dans les idiomes qui se survivent à l'aide de la seule écriture.

Aussi, dès que les règles d'une langue s'altèrent, dès que ses formes vieillissent, dès que son génie paraît se corrompre, dès que les jargons barbares y pénètrant, s'agglomèrent au pied de la tige, et déplacent la séve ; dès, en un mot, que l'existence de cette langue est menacée, la serpe du jardinier se présente sous l'apparence de *Traités grammaticaux*, de *Traités de l'art oratoire* ou *poétique*, et de dissertations sur le néologisme ou sur la valeur des lettres : de sévères cultivateurs du champ littéraire viennent, trop tard d'ordinaire, émonder les branches gourmandes et trancher les rejetons vicieux.

L'apparition des grammaires proprement dites signale donc, en général, la décadence des langues : il en fut autrement chez nous, comme on le verra ; mais, d'ordinaire, c'est du délit que naît le besoin de la répression. Ces ouvrages didactiques se multiplient en raison directe de la perdition du goût et de la décrépitude de l'idiome en fermentation ; et s'il succombe, ces efforts insuffisants à le sauver deviennent son histoire, et l'unique moyen de remonter la tradition.

Les guerres continuelles, les invasions successives du vieil empire romain expliquent la corruption de la langue d'Horace, de Virgile, et font prévoir ce qui eut lieu réellement, une profusion

de grammaires et d'œuvres didactiques pendant les derniers siècles de l'antiquité, et durant la période du moyen âge où le latin fut l'unique expression de la théologie scolastique.

Cette série s'ouvre de bonne heure, mais par des livres plus spécialement consacrés à l'art oratoire, à la rhétorique; la grammaire y tient d'abord peu de place. Elle n'était pas devenue opportune, et l'on en trouvait toutes les lois en pratique dans les discours populaires des consuls et les écrits des grands écrivains. Peu à peu, ces travaux de rhéteurs s'entremêlent de remarques sur le langage même, et de réflexions sur des locutions ou des usages douteux. Les choses vont ainsi jusqu'au cinquième siècle.

A Plotius, que Cicéron regrette de n'avoir pas connu; à Terentius-Varro; à Verrius-Flaccus, précepteur de Tibère, qui traita *de Verborum significatione*, et que Festus-Pompeius abrégea; à Cicéron lui-même; à Bassus, qui florissait sous Néron; à Probus, dont il ne nous reste que des fragments, on voit tout à coup succéder Charisius, Diomèdes qui traita *des Parties du discours* et *de la Rhétorique;* Terentianus-Maurus, *de l'Art oratoire et poétique;* Exupère, Sergius, Clédonius, Victorinus, Augustin; Servius, le commentateur de Virgile; Nonius-Marcellus, qui écrivit *de Proprietate sermonum;* Asper, P. Diaconus, Phocas, et bien d'autres.

Ælius-Donatus, le premier, signale la profondeur de la décadence, en construisant, sur le plan des Grecs, une grammaire latine où il traite des huit parties du discours. Il avait eu pour élève saint Jérôme; et son livre, qui fit fortune, suscita de nombreux imitateurs. Eutychès, Caper, Scaurus, Agroetius, noms bien obscurs aujourd'hui, s'illustrèrent alors par des travaux de ce genre : il faut compter dans le nombre Cassiodore, qui instruisait dans la Grande-Grèce; Fortunat, grammairien des Gaules et poëte favori de la reine Radegonde; Censorinus, plus ancien qu'eux, et qui traita *des Accents;* Rufinus, Macrobe, qui sous Théodose consigna quantité d'observations philologiques dans ses *Saturnales*, entretiens simulés entre de célèbres personnages, sur divers points de critique.

Mentionnons en outre Jean Versor, Fulgence-Planciades, *de priscis Vocabulis latinis*, titre qui seul constate une révolution dans le langage; saint Isidore, qui, à une époque où le sens des mots s'obscurcissait, traita *des Origines ou étymologies;* le vénérable Bède, critique élevé; Consentius, Priscien de Césarée, dont

tipliées par le catholicisme, qui prolongeait dans le monde moderne l'empire intellectuel de Rome.

Le clergé avait, comme l'on sait, concentré la puissance d'un enseignement auquel servirent de base les textes saints, incessamment commentés et reproduits dans leur propre idiome, le seul qui fût commun à toute l'Europe scientifique. Aussi, quand le langage vulgaire commença à germer sur les décombres amoncelés par plusieurs révolutions, il dut croître sans culture, au fur et à mesure des besoins d'un peuple illettré, et hors de l'influence des écoles, qui se bornaient à galvaniser, à leur usage, une langue morte dont la tombe sacrée rendait des oracles.

L'enfant s'instruit à son insu, en vivant au milieu des hommes, d'une portion considérable des principes de sa langue maternelle. Il pratique avant de savoir : mais l'étude d'une langue morte est purement spéculative et théorique ; et si la parole est le premier moyen d'initiation aux idiomes parlés, les livres deviennent une ressource unique et nécessaire à qui veut pénétrer dans les idiomes qui se survivent à l'aide de la seule écriture.

Aussi, dès que les règles d'une langue s'altèrent, dès que ses formes vieillissent, dès que son génie paraît se corrompre, dès que les jargons barbares y pénètrant, s'agglomèrent au pied de la tige, et déplacent la séve ; dès, en un mot, que l'existence de cette langue est menacée, la serpe du jardinier se présente sous l'apparence de *Traités grammaticaux*, de *Traités de l'art oratoire* ou *poétique*, et de dissertations sur le néologisme ou sur la valeur des lettres : de sévères cultivateurs du champ littéraire viennent, trop tard d'ordinaire, émonder les branches gourmandes et trancher les rejetons vicieux.

L'apparition des grammaires proprement dites signale donc, en général, la décadence des langues : il en fut autrement chez nous, comme on le verra ; mais, d'ordinaire, c'est du délit que naît le besoin de la répression. Ces ouvrages didactiques se multiplient en raison directe de la perdition du goût et de la décrépitude de l'idiome en fermentation ; et s'il succombe, ces efforts insuffisants à le sauver deviennent son histoire, et l'unique moyen de remonter la tradition.

Les guerres continuelles, les invasions successives du vieil empire romain expliquent la corruption de la langue d'Horace, de Virgile, et font prévoir ce qui eut lieu réellement, une profusion

de grammaires et d'œuvres didactiques pendant les derniers siècles de l'antiquité, et durant la période du moyen âge où le latin fut l'unique expression de la théologie scolastique.

Cette série s'ouvre de bonne heure, mais par des livres plus spécialement consacrés à l'art oratoire, à la rhétorique ; la grammaire y tient d'abord peu de place. Elle n'était pas devenue opportune, et l'on en trouvait toutes les lois en pratique dans les discours populaires des consuls et les écrits des grands écrivains. Peu à peu, ces travaux de rhéteurs s'entremêlent de remarques sur le langage même, et de réflexions sur des locutions ou des usages douteux. Les choses vont ainsi jusqu'au cinquième siècle.

A Plotius, que Cicéron regrette de n'avoir pas connu ; à Terentius-Varro ; à Verrius-Flaccus, précepteur de Tibère, qui traita *de Verborum significatione*, et que Festus-Pompeius abrégea ; à Cicéron lui-même ; à Bassus, qui florissait sous Néron ; à Probus, dont il ne nous reste que des fragments, on voit tout à coup succéder Charisius, Diomèdes qui traita *des Parties du discours* et *de la Rhétorique ;* Terentianus-Maurus, *de l'Art oratoire et poétique;* Exupère, Sergius, Clédonius, Victorinus, Augustin ; Servius, le commentateur de Virgile ; Nonius-Marcellus, qui écrivit *de Proprietate sermonum ;* Asper, P. Diaconus, Phocas, et bien d'autres.

Ælius-Donatus, le premier, signale la profondeur de la décadence, en construisant, sur le plan des Grecs, une grammaire latine où il traite des huit parties du discours. Il avait eu pour élève saint Jérôme ; et son livre, qui fit fortune, suscita de nombreux imitateurs. Eutychès, Caper, Scaurus, Agroetius, noms bien obscurs aujourd'hui, s'illustrèrent alors par des travaux de ce genre : il faut compter dans le nombre Cassiodore, qui instruisait dans la Grande-Grèce ; Fortunat, grammairien des Gaules et poëte favori de la reine Radegonde ; Censorinus, plus ancien qu'eux, et qui traita *des Accents ;* Rufinus, Macrobe, qui sous Théodose consigna quantité d'observations philologiques dans ses *Saturnales*, entretiens simulés entre de célèbres personnages, sur divers points de critique.

Mentionnons en outre Jean Versor, Fulgence-Planciades, *de priscis Vocabulis latinis*, titre qui seul constate une révolution dans le langage ; saint Isidore, qui, à une époque où le sens des mots s'obscurcissait, traita *des Origines ou étymologies ;* le vénérable Bède, critique élevé ; Consentius, Priscien de Césarée, dont

Putsch, dans son *Corpus* intitulé *Grammaticæ latinæ auctores antiqui* (1605), nous a conservé le travail remarquable. Ce recueil de Putsch reproduit trente-trois de ces grammairiens, la plupart d'après des éditions du quinzième et du premier tiers du seizième siècle. Alcuin d'York est un des plus connus et des moins remarquables de ces écrivains. J'en omets beaucoup : la plupart d'entre eux traitèrent tout ensemble de la grammaire et de la poétique : de celle-ci de moins en moins, et de celle-là d'autant plus que le latin s'altérait davantage.

Le moyen âge employa ses efforts à multiplier, à répandre les copies de ces traités ; et à l'époque de la Renaissance des lettres profanes, conséquence des expéditions d'Italie, ces grammairiens poudreux furent exhumés et plus goûtés que jamais. La seule bibliothèque des moines de Cîteaux possédait, vers 1530, environ cent quatre-vingts grammairiens ou rhéteurs. L'imprimerie avait eu hâte de propager ces livres, dont les temps antérieurs n'avaient presque rien laissé perdre.

Vers cette époque parurent successivement des latinistes intrépides et fort érudits, qui jetèrent de nouvelles lumières sur ces études, se faisant les commentateurs, les éditeurs, les critiques de ces auteurs anciens : Cajetan, Laurent Valla, qui contribua beaucoup, en Italie, au retour de la bonne latinité; Érasme, le père de la critique, le premier modèle de la discussion philosophique, le Voltaire du seizième siècle ; J. César Scaliger, qui s'illustra avec son *Art poétique* plein d'érudition, mais froidement compliqué, et embarrassé de détails minutieux, entremêlés d'opinions qui décèlent un goût faux.

Robert Estienne, en même temps, produisait sa version de la *Bible*, et le fameux *Thesaurus linguæ latinæ*, livre qui n'a pas vieilli, et dont M. Quicherat a tiré de bons secours dans son excellent travail sur la langue poétique de Rome. Adrien Turnèbe, le rival heureux de Ramus, se recommandait par des remarques excellentes sur les auteurs classiques ; Théodore de Bèze, cet infatigable polygraphe qui, au milieu des soucis d'une vie tourmentée, trouvait le loisir de se livrer à la poésie latine, ne dédaignait pas de faciliter la carrière à ses successeurs. Enfin, le Flamand Despautère s'était mis à travailler au profit du jeune âge, et à donner des *Rudimenta* comprenant la syntaxe, la grammaire, la prosodie, les tropes : ils parurent vers 1520 ; les écoliers les maudis-

saient encore, du vivant de la Fontaine. Un des premiers faiseurs de *rudiments* avait été Nicolas Perrot, qui publia, en 1480, à Naples, *Rudimenta grammatices*. Th. Linacre donna un pareil exemple en Angleterre, l'an 1533; il fut traduit en latin par G. Buchanan trois ans après, et publié chez Robert Estienne sous le même titre : *Rudimenta grammatices*. Les éditions de tous ces ouvrages sont nombreuses, et leurs abrégés, leurs imitations échappent au calcul.

Ainsi ferrés sur le latin, et profondément routinés aux disciplines de Rome qu'ils s'étaient appropriées par dix siècles d'études constantes, les chefs des écoles, on le conçoit sans peine, ne pouvaient s'abstraire de ces préoccupations, quand ils se mirent à s'occuper de la langue française : aussi, cherchant pour elle des règles dans le vide, s'avisèrent-ils tout naturellement de prendre pour base, pour modèle, la seule langue classique régulièrement constituée, et firent-ils passer le français à la filière du latin, au détriment du génie propre et naturel du premier de ces idiomes.

D'ailleurs, les maîtres de l'enseignement, les prêtres, les moines, sentant l'importance de l'unité catholique, n'étaient pas empressés, on s'en souvient, de donner l'essor à un idiome élastique, incertain, populaire, et de livrer ainsi à la discussion publique les mystères de la religion.

Loin de là : le pouvoir retarda ce résultat, de tous ses efforts. A telles enseignes, que le philologue Étienne Dolet, ayant publié un « *Brief discours de la républiqne françoise, desirant la lecture de la sainte Escriture lui estre loysible en sa langue vulgaire*, » ce poëme, ainsi que le traité en prose sur le même sujet, lui attira d'implacables inimitiés, dont la cause n'osa tout d'abord s'avouer au jour; mais Dolet, poursuivi dès lors, et calomnié sans relâche, fut brûlé vif sous d'autres prétextes. Quinze ans après sa mort, le livre dont nous venons de parler fut mis au feu en place de Grève par la main du bourreau, à la requête *de la faculté de théologie*.

Tels étaient les encouragements donnés à la philologie française, chaque fois qu'on réussissait à trouver un prétexte. Estienne fut exilé plus tard, et Ramus, auteur d'une grammaire française, massacré en 1572.

Précautions cruelles, mais facilement explicables par la suite des événements.

Car, il faut le dire, bien que ce fait ait échappé à la perspicacité

des auteurs qui, en observant les variations du langage, se sont fixés à la lettre, et l'ont étudiée de trop près pour embrasser dans son ensemble l'esprit des choses; il faut le dire, la langue française ne dut de prendre son essor qu'aux conséquences de l'hérésie de Luther : il fallut la tremper solidement, pour en faire une arme aux mains du peuple; et l'origine des travaux didactiques en France est, à la fois, politique et religieuse. Seulement, cette révolution, comme nous l'avons dit, ne fut pas chez nous absolue, ni poursuivie dans ses dernières conséquences.

- Chacun a compris, pour ce qui concerne l'Allemagne, la vérité de cette opinion : comment se fait-il qu'on n'y ait pas constaté chez nous une évidente connexion? Il suffisait de jeter les yeux sur les premiers prôneurs de la langue vulgaire, presque tous calvinistes ou protecteurs de l'hérésie : c'est Clément Marot, c'est Marguerite de Navarre, c'est Pierre de la Ramée, ce sont les Estienne, c'est Jacques Dubois, c'est Étienne Dolet, Théodore de Bèze et Calvin. Tels sont les écrivains qui ont propagé notre idiome, qui l'ont favorisé, qui en ont loué les beautés ou fait valoir les ressources, attaqués et combattus sans relâche par la Sorbonne et les corporations religieuses, qui voyaient la force, dont le principe était l'unité, échapper à leurs mains.

Le nouvel instrument servit ses propagateurs, qui toutefois ne se dessaisirent pas du latin, où ils excellaient, et dont ils usaient contre leurs adversaires, ainsi que pour communiquer avec le Nord, l'Allemagne et l'Angleterre : mais les prêches, les pamphlets se firent en français; la liturgie du protestantisme se fit française pour pénétrer partout, et ce jeune langage devint, à la fin du siècle, l'organe presque exclusif de l'hérésie des huguenots.

C'est alors que la langue d'oil transformée passa la Loire, et s'achemina en ligne courbe, par la Guyenne et le Rhône, à la conquête des provinces méridionales; le français était la langue de Lyon, de la Rochelle, de Nîmes, de Paris, de Genève : il devint ensuite la langue littéraire de la Hollande protestante, d'où, pendant près de deux siècles, se sont élancés des livres qui ont répandu tant d'idées hardies par le monde. En même temps, le roi Henri VIII exhumait, à Londres, de vieilles ordonnances normandes qui enjoignaient à ses sujets d'apprendre la langue française, s'ils prétendaient aux emplois publics. Lui-même donnait l'exemple dans sa famille, et il chargeait des professeurs habiles, tels que Gyles

Dewes, Alexandre Barclay, Pierre Vallensis et Palsgrave, de composer pour ses sujets des traités commodes et profitables. Il y attachait une telle importance, que notre première grammaire française parut à Londres sous son impulsion. Ce prince rusé savait bien que, s'ils cultivaient le français, ses sujets y aspireraient l'esprit philosophique et négligeraient le latin.

La portée de ces enthousiasmes réfléchis pour la langue vulgaire avait frappé de bonne heure un des hommes les plus forts de ce temps, Guillaume Budé, catholique, l'un des juges qui condamnèrent à mort Berquin pour cause de religion. Profond helléniste, retiré au fond de son cabinet, où il était si fort absorbé par l'étude, qu'averti d'un incendie allumé dans sa maison, il ne se dérangea point, et commanda seulement d'avertir sa femme, attendu qu'il ne se mêlait pas du ménage, Budé, cependant, nourrissait des scrupules et des inquiétudes. Dans sa sincérité, il fit paraître son traité *de Transitu hellenismi ad christianismum*, en opposition avec les pratiques des réformateurs. Ce qu'il désigne sous le nom d'*hellénisme*, ce sont les lettres profanes ; car alors déjà l'on s'efforçait de souder le français à l'élément grec, thèse que Henri Estienne développa depuis, moins en faveur du français que contre le latin. Dans ce livre, Budé rappelle son siècle aux pures traditions du grec et du latin, et surtout à la vraie et ancienne philosophie chrétienne. Cet ouvrage, écrit en bon latin, est dédié à François Ier, qui, dès que la portée libérale et aristocratique à la fois, c'est-à-dire antimonarchique, du protestantisme, lui apparut, cessa de protéger Marot et les Estienne, et laissa mettre le feu au bûcher de Dolet qu'il avait aimé.

Telles furent donc les circonstances qui présidèrent à la régénération de la langue française, celles à la faveur desquelles elle tendit à devenir classique. Comme le temps ne prit point part à cette rapide entreprise; comme l'omnipotence du latin avait envahi les rebelles eux-mêmes, ils furent contraints d'en subir la loi jusque dans leur œuvre de réaction ; et les règles de la grammaire latine furent imposées a notre idiome, dont l'allure se trouva par là contrainte et gênée. Alors, pour l'éloigner davantage de cette source où il restait trop aisé de remonter, on s'efforça, comme nous le verrons, de mutiler, de défigurer l'orthographe, en même temps que les partisans de l'unité romaine s'attachaient a la river de plus en plus à l'étymologie latine : de la ces controverses dont les

raisons sont demeurées inexpliquées, et cette anarchie à laquelle la légèreté n'a trouvé d'autre origine que le caprice. Ce qui fut le plus profondément altéré, ce furent l'esprit et le vocabulaire du langage.

Ces altérations, opérées volontairement, dans un sens et pour une raison déterminés, se firent sentir surtout dans la poésie : dressée à la discussion, armée pour la philosophie, dénaturée au profit des artifices de la politique, la langue française perdit la fraîcheur de sa naïveté; elle cessa d'être populaire, et des patois, vrais matériaux de la langue nationale, se séparèrent brusquement, emportant au fond des bois, le long des rivières et à travers les prairies, les fleurs dédaignées de la poésie maternelle.

Mais ce qui consomma ce divorce, ce qui sépara profondément la poésie française des mœurs des Français, c'est qu'enchaînée à un idiome, à des principes en désaccord avec le culte qui continua de régner dans ce grand empire, elle devint forcément étrangère aux sentiments les plus intimes et aux plus chers préjugés de l'homme, à ceux que le prêtre et la mère consacrent dès l'enfance. La religion (les Grecs l'ont bien prouvé) est la base des mœurs, qui sont la source naturelle de la poésie, et lui impriment son caractère. De ce désaccord entre des mœurs stationnaires et des idées trop hâtives, il a résulté que notre littérature s'est faite entièrement profane, ce qui ne s'était jamais vu ailleurs, mais ce qui a introduit dans la société française deux principes, l'un naturel et l'autre emprunté; deux manières de sentir et d'exprimer, l'une à l'autre antipathiques. Ce faux équilibre remplaçant l'unité s'est établi, parce que, destinée bizarre! le français du seizième siècle, cette langue classique du calvinisme, est demeuré la langue d'un peuple catholique; parce que le calvinisme a pu s'emparer de la langue sans subjuguer l'opinion, et que l'idiome favori des disciples de Calvin a été enchaîné au trône du fils aîné de l'Église.

L'étude de ces accidents et de ces faits est loin d'être stérile : la plupart de nos querelles littéraires sont sorties de cette anomalie.

Il était opportun de dégager l'essence philosophique que l'on peut extraire des écrivains didactiques de cette époque, avant de pénétrer dans une étude matérielle, que ces considérations embarrasseraient, et sur laquelle nous les croyons susceptibles de projeter

peu de lumière et d'intérêt. Car, après ce qui vient d'être dit, ı écrivains, grammairiens ou rhéteurs, paraîtront moins arides, en suivant ce sentier sans ombre, on aura pour soutien la certi- le d'arriver quelque part, et de ne pas errer dans les méandres ıne sèche érudition, sans coopération de la pensée, et des résumés néraux qui, dans la science, constituent le mouvement et la vie. ous ne reviendrons donc presque pas sur cet ordre d'idées, le pu- lc en possède la clef; et comme certaines observations philologi- ies réclameront son attention, il serait dangereux d'introduire la mplication d'éléments trop divers.

Un des avantages de la méthode que nous avons tentée, c'est que s lecteurs, familiarisés aux traits principaux des mœurs, des insti- tions, et accoutumés à voir les mouvements de la société se fléter dans le langage, sont à même de prévoir bien des choses, de deviner même celles que nous risquons d'oublier.

Ainsi, d'après ce qui précède, à cette question : — Le moyen âge nstruisit-il des grammaires françaises? chacun répondra que le it n'est guère présumable. Ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il n'en t point parvenu jusqu'à nous; triste preuve, si nous n'en possé- ions d'autres, des preuves morales, plus solides, plus dignes d'être ffertes.

La vieille langue française du Nord poussait à travers champs, ı peut le dire; et la poésie, vraiment fille de la nature, naissait ıns art, et en quelque sorte en plein air.

Il n'en était pas de même de la muse méridionale, muse qui se arait avec art, et faisait briller dans le salon des princes ses grâces, ı la naïveté n'était pas exempte des effets étudiés. Tel fut tou- ɔurs, au surplus, le caractère de la poésie provençale, depuis Gau- elm Faidit jusqu'au coiffeur Jasmin.

Dans ce pays, on ne se contentait plus, dès la fin du douzième iècle, de goûter la poésie; on la jugeait. Dès que l'on juge, on race des préceptes. C'est ce qu'avaient produit les cours d'amour. ette antériorité n'est pas surprenante : variété fort ancienne de 'italien, le provençal, constitué de bonne heure, s'éleva, bien avant e français, aux délicatesses d'un idiome littéraire.

Les troubadours nous ont légué trois grammaires : la troisième st encore inédite; les deux premières n'ont été imprimées qu'en 1839, par M. Francis Guessard, dans la seconde livraison du pre- mier volume de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Elles sont

l'une et l'autre du treizième siècle. La plus ancienne, celle de Hugues Faidit, intitulée *Donatus provincialis*, est, comme son titre l'indique, une compilation de la grammaire latine.

Cet esprit d'imitation entraîne l'auteur à une foule d'erreurs, quand, l'application des règles de la latinité devenant impossible, il se voit contraint de faire plier les faits à son parti pris d'assimilation. Ainsi, Faidit ne reconnaît que huit parties du discours, ce qui l'oblige à supprimer l'article. « Il définit comme Donat, dit « M. Guessard, sauf à admettre ensuite des exceptions ; et il parle « comme lui quand le provençal fait défaut. C'est ainsi qu'il recon- « naît des mots de tout genre, les désigne par l'adjectif latin *omnis*, « et les définit, ceux qui appartiennent également au masculin, au « féminin et au *neutre*, quoiqu'il n'existe pas de mots neutres en « roman, et cela, de son propre aveu........................
« ..... Ce n'est qu'à regret qu'il se résigne à modifier légèrement « le cadre où il veut faire entrer le tableau des déclinaisons et des « conjugaisons romanes.—Tous les verbes dont l'infinitif se termine « en AR sont, dit-il, de la première conjugaison ; mais les infinitifs « des trois autres sont tellement confus en vulgaire, qu'il faut aban- « donner la grammaire et donner une règle nouvelle. — Il prend « sur lui d'établir ces nouvelles catégories, et il le fait avec une « certaine bizarrerie de langage : — C'est pourquoi il me plaît « (*perque platz a mi*) que les verbes dont l'infinitif se termine en « ER soient de la seconde conjugaison. Ailleurs, après avoir posé ce « principe, que le *s* final caractérise le nominatif singulier, et l'ab- « sence de cette lettre le nominatif pluriel, principe conforme à « l'esprit de la grammaire latine, en ce qu'il admet la distinction « des cas, il excepte de la règle tous les substantifs féminins ter- « minés en A, et ne manque pas d'avertir que l'identité de leurs « terminaisons, au singulier comme au pluriel, *est contraire aux* « *lois de la grammaire*. »

Cette observation, suivant M. Guessard, démontre l'origine d'une règle ou d'une habitude, à laquelle on a attribué une importance exagérée et une utilité contestable.

Je ne sais même si l'on doit approuver la concession que fait ici le savant professeur, à une opinion qu'il a peine à partager. Quand Faidit écrit : — *Il me plaît* que les verbes en ER soient de la seconde conjugaison, n'indique-t-il pas implicitement que rien n'a été statué à cet égard, et qu'il n'existe d'autre loi que celle dont il

lui plaît de poser la formule? Pour ce qui est d'une anomalie *contraire aux lois de la grammaire*, Hugues n'entend parler que de la grammaire latine, dont l'empire est si absolu sur lui, que toute dérogation à ses préceptes, c'est-à-dire, tout ce qui constitue le génie particulier du provençal, s'offre à sa courte vue sous l'apparence d'une exception. Ce qui devrait être la base des règles propres à l'idiome roman, reste pour lui à l'état de transgression de la loi d'un autre peuple. Nos grammairiens français n'ont pas fait, depuis ce temps-là, un énorme progrès, soit dit en passant. Mais, pour ce qui est de l'interprétation de ces mots, *aux lois de la grammaire*, sous la plume de Faidit, M. Guessard a pris soin de fortifier notre pensée par ces mots : « Au temps de Faidit, la grammaire latine « était la grammaire *unique*, la grammaire par excellence. Il la dé« signe comme Raymond Vidal et comme tous les écrivains con« temporains, en employant le mot *grammatica* dans un sens ab« solu. »

Bien plus, on appelait alors la langue latine *grammaticus sermo*.

Pour moi, loin de croire à l'existence de certaines règles écrites et reçues avant Hugues Faidit, je regarde son ouvrage comme un des premiers symptômes de la décadence du langage roman.

M. Guessard pense, au sujet de la règle des *s* finals, que leur addition est due à un caprice de la prononciation des Méridionaux, qui se sont toujours plu, et se plaisent encore, à faire siffler cette lettre à la fin des mots. Il reconnaît en outre qu'il n'y avait pas, à proprement parler, d'orthographe à cette époque. Présomption qui acquiert la force d'une certitude, si nous rappelons que le second de nos grammairiens provençaux, Raymond Vidal, distingue, dans la langue romane, plusieurs dialectes.

Ce dernier accuse assez formellement le relâchement des formes du bel usage et la négligence croissante des poëtes contemporains. Plus fin, plus élégant, meilleur critique que Faidit, il nous transmet certaines règles relatives à la pratique de la poésie, ce qui justifie un peu le titre de sa grammaire : *La dreita maniera de trobar*, la droite manière de *trouver ;* verbe corrélatif au substantif *trobador*, troubadour.

Cette grammaire est tracée avec plus d'indépendance que la première, et moins esclave du latin. L'auteur donne à ses contemporains d'excellents avis, et émet, sur la prononciation et les dialectes, des idées curieuses qui nous ont occupé ailleurs. Aussi, n'insiste-

rons-nous pas sur ces deux grammairiens, qui ne font que confiner au sujet de ces études. D'ailleurs, M. Guessard a consacré à ces ouvrages des pages si bien remplies, dictées par un esprit si juste, en un mot, un commentaire si limpide et si instructif, que nous serions réduit à reproduire son travail. Le lecteur gagnera beaucoup à notre discrétion, si elle le met dans la nécessité de rechercher cette notice.

Le troisième traité, inédit encore, mais assez connu, est du quatorzième siècle. *Les leys d'amor* sont l'œuvre de la pleine décadence : on y trouve une grammaire, une poétique et une rhétorique, compilations calquées sur les errements d'une latinité mal entendue. Ce livre renferme une théorie complète de l'accent prosodique, empruntée aux Latins, et adaptée à la langue des troubadours, pédantesque folie qui cause à M. Guessard un juste étonnement ; mais le siècle de François I[er] nous en fera voir bien d'autres.

Du reste, au milieu du quatorzième siècle, dans le Midi comme en France, la poésie était à peu près morte aux pieds de la théologie latine impassible, mais alourdie par les années ; et la plupart des écrits profanes émanés de l'esprit des écoles, durant cet âge de fer, avaient, comme l'introduction des *leys d'amor*, la forme d'une glose sur un texte saint.

Si l'enseignement de la langue vulgaire au moyen âge ne s'est pas borné à ces traités incomplets, du moins on peut conjecturer qu'il ne s'est à peu près rien produit de supérieur, en France surtout. Les *leys d'amor* conduisent à une appréciation assez juste de l'esprit des écoles, et il faut aller jusqu'au quinzième siècle pour rencontrer, sous l'impression des commotions morales et intellectuelles que nous avons précédemment esquissées au point de vue de l'histoire philologique, un mouvement original et caractéristique dans les allures de la langue française.

§ 2.

Comme quoi les premiers grammairiens se proposèrent d'organiser la langue, au lieu de l'enseigner. — Première grammaire française, écrite en anglais pour les Anglais : Jean Palsgrave. — Digression sur diverses hypothèses relatives à la prononciation au moyen âge : incertitude causée par la diversité des dialectes. — Examen de l'ouvrage de Palsgrave.

Avant le siècle de François I[er], la tradition, l'usage et le goût régissaient seuls les allures du langage; notre idiome ne donnait lieu qu'à certaines remarques isolées, et n'était pas jugé digne de comporter un enseignement sérieux, fondé sur un ensemble de lois formellement acceptées, en un mot, un enseignement *spécial*, comme nous disons aujourd'hui.

La domination des patois ou dialectes; d'autant plus précieux à étudier que leur influence a été puissante, diverse et prolongée, s'opposait encore à l'unité du langage, si longtemps par eux retardée. Chaque province avait ses mots, ses tours, ses habitudes, sa lexicographie; et le temps arrivait avec lenteur où Paris allait imposer à tout le royaume le parler des gens de la vieille France. Pour que l'unité française parvînt à prévaloir, la disparition des grands feudataires de la couronne était indispensable : partout où des princes avaient tenu leur cour et formé des États, les dialectes locaux avaient régné avec eux, entretenus par les légistes, les écoles et les écrivains du pays.

De là provient la durée des patois picards, flamands, bourguignons, lorrains, etc... L'unité politique pouvait seule amener, à la longue, l'unité du langage; et, à l'aurore du seizième siècle,

le grand fief des ducs de Bourgogne avait été tout récemment réuni.

Ainsi, le français manquait encore de formes grammaticales *officielles*, incontestées, et sa syntaxe était à la merci des lois romaines interprétées avec plus ou moins de latitude : il se perpétuait par tradition ; et pour qui voulait discuter, écrire ou savoir, la grammaire latine était là.

Telle était la situation à l'issue du moyen âge : ce qui en résulta se comprend aisément. Les études classiques fortifiées devenant l'objet d'une passion, l'influence latine, purement théorique, surmonta celle des traditions, tendit à les anéantir, et à décomposer scientifiquement le langage des aïeux. L'abus laissa des traces, puis il amena sa réaction, et la grammaire française naquit de cette lutte. Par malheur, elle ne fut l'œuvre ni des écrivains ni des poëtes français ; elle prit naissance, à titre de moyen défensif, entre les mains de leurs adversaires, les Grecs et les Latins.

Démontrer que notre idiome n'est qu'un patois néolatin, qui ne peut être épuré qu'en remontant à son origine, et l'asservir définitivement aux lois de la latinité par un acte authentique, tel fut le but des premiers grammairiens français. D'enseigner ce langage à ceux qui l'ignorent, ils s'en soucièrent peu ; leurs travaux ne constituent qu'une dissertation paradoxale, qu'un argument intéressé. Afin de mieux briser tout lien avec le passé, et de produire une révolution radicale, ils eurent soin, comme nous le verrons, d'attenter aux propriétés des lettres, de bouleverser l'alphabet et d'anéantir l'orthographe.

C'est ici qu'ils échouèrent, parce que l'empire de l'usage eut en sa faveur une invincible force d'inertie ; mais, pour tout le reste, ils restèrent maîtres du champ, et pervertirent dans son principe la grammatosophie nationale.

Voilà pourquoi nous sommes obligés, parmi les accidents funestes qui ont marqué les phases de l'histoire de notre langue, de signaler l'avénement des grammaires, dont le pouvoir déplorable et les conséquences pires doivent être scrupuleusement étudiés.

La composition d'une grammaire saine, utile et vraiment française, n'était pas cependant, dès cette époque reculée, une entreprise impossible ; il eût fallu seulement se proposer un but raisonnable, et qui semble d'avance indiqué, le but d'enseigner les

principes de la langue à ceux qui les ignoraient, et, par exemple, à la jeunesse des écoles. Or personne ne s'en avisa dans notre pays, où notre idiome était inaccepté, alors que déjà les États voisins l'honoraient, et s'efforçaient de se le rendre familier.

Aussi, desireux de faciliter leurs études et de les asseoir sur de solides bases, les étrangers cherchèrent-ils, avant nous, à démêler les lois de la syntaxe française. Leur dessein était de s'instruire, de généraliser, de simplifier et de coordonner une multitude de faits. Cette pensée juste, que l'on n'avait pas encore conçue en France, se fit tout naturellement jour parmi ceux à qui son application devait être profitable, et la première grammaire française fut écrite à Londres par un Anglais.

Né dans cette ville vers 1480, Jean Palsgrave, après avoir successivement étudié à Cambridge et à Oxford, vint à Paris, où il prit ses degrés. Comme il avait approfondi l'étude de notre langue, le roi Henri VIII le désigna pour en enseigner les éléments à la princesse Marie, qui se disposait à épouser Louis XII, en 1514. Ce prince étant mort l'année suivante, Palsgrave repassa la mer avec elle, et se mit à donner des leçons de français aux courtisans de Henri VIII : ce n'est donc pas, comme l'ont avancé divers critiques, pour l'éducation de la fiancée du roi Louis, que Palsgrave écrivit sa grammaire. La famille royale d'Angleterre encourageait beaucoup la propagation de notre langue; divers traités avaient été demandés à Barclay, à Giles Dewes, à Pierre Vallensis; et Charles Brandon, duc de Suffolk, favori du prince, dans le but de concourir à ses desseins, chargea Palsgrave d'écrire, à l'usage des Anglais, une grammaire française. Le duc fut sans doute dirigé dans son choix par sa femme, cette même Marie, sœur de Henri VIII et veuve de Louis XII, qui avait, quinze ans auparavant, accompagné Palsgrave à Paris. A peine avait-elle dépouillé les blanches draperies de son deuil de reine, elle épousa Charles Brandon, qu'elle aimait depuis longtemps, et qui l'avait suivie en qualité d'ambassadeur.

Palsgrave offrit, vers 1529, sa grammaire manuscrite au duc et à la duchesse de Suffolk : il était alors professeur des enfants, le duc de Richemond, et une princesse qui devint la mère de Jeanne Grey. Ces protecteurs puissants engagèrent Palsgrave à compléter son ouvrage, à le faire imprimer, et à le dédier au roi.

Voilà donc une grammaire créée à l'usage des gens desireux d'apprendre le français, sans que l'auteur se soit proposé d'innover, de subtiliser, de discuter des règles controversées, et de se constituer *de proprio motu* en législateur. Appuyé sur l'usage commun, sur l'exemple des bons écrivains du temps, étranger à toute complication latine ou grecque propre à obscurcir son sujet, érudit et d'un jugement sûr, ne dut-il pas, éclairé par une longue pratique de l'enseignement, produire un ouvrage sensé, profitable et clair?

C'est aussi ce qui eut lieu : Palsgrave, exception brillante au milieu de nos grammatistes, ou plutôt grammatophobes, a tracé un tableau limpide et suffisamment complet de la langue française au seizième siècle. Ce traité, à considérer chaque œuvre isolément dans son siècle, est à la fois la première et la plus essentiellement française de nos grammaires; un modèle à consulter et à suivre encore aujourd'hui. Or ce livre fut inconnu de tous les érudits de l'époque et des temps postérieurs. Aucun d'eux n'en a parlé, aucun n'en profita.

Voici le titre de cet ouvrage presque entièrement perdu; car on n'en connaît, au delà de la Manche, que huit exemplaires appartenant à des particuliers, et la France entière n'en possède qu'un, celui que nous avons sous les yeux, et qui est le plus rare joyau de la bibliothèque Mazarine :

L'ESCLARCISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇOYSE,

Composé par maistre Jehan Palsgrave, Angloys natyf de Londres, et gradué de Paris.

Plus bas, cette épigraphe :

Neque, luna, per, noctem,

et ces trois lettres en grandes capitales, ainsi disposées :

M G

P

Anno Verbi incarnati

M. D. XXX.

Le nom de l'imprimeur se trouve mentionné au dernier feuillet, qui se termine par ces mots :

« Thus endeth this booke called *l'Esclarcissement de la langue* « *françoyse*, wiche is very necessarye for all suche as intende to « lerne to speke trewe frenche : The imprintyng fynisshed by « JOHAN HAUKYNS the XVII daye of July, the yere of our lorde god « MCCCCC and XXX. »

Ce livre, petit in-folio, est en caractères gothiques; les citations, les exemples, latins ou français, sont en lettres romaines. Il contient en tout 549 feuillets, et non 567, comme l'a, par erreur, avancé M. Barbier. Les pièces préliminaires en prennent 17; l'introduction, avec les deux premiers livres, 59; le second et le troisième livre absorbent le reste.

Au verso du titre sont placés des vers latins de Léonard Cox en l'honneur de Palsgrave, et d'autres à la louange de Geoffroi Tory, que l'auteur appelle *Gefridus Troy*.

Surviennent ensuite une épître *à sa Royale Grace* Henri VIII, roi d'Angleterre; la copie du privilége, accordé pour sept ans, etc... Puis une introduction aux deux premiers livres, sans mention du troisième, qui, vraisemblablement, fut composé après les deux autres, et imprimé à leur suite la même année.

Il s'entame avec une pagination nouvelle, parce que, dans l'intervalle, l'auteur changea d'imprimeur. En effet, les deux premiers livres se terminent par une page contenant l'écusson et le monogramme de R. Pynson. C'est là ce que Palsgrave avait offert en manuscrit au duc et à la duchesse de Suffolk; puis, ayant écrit le troisième livre, imprimé par Haukyns, et qui est le développement du second, il présenta le tout à Henri VIII.

Cette dernière portion de son travail renferme un dictionnaire alphabétique des mots français, divisés en huit catégories, corrélatives aux diverses parties du discours. La première grammaire contient donc les éléments du plus ancien de nos dictionnaires; vocabulaire incomplet, inégal même dans sa distribution proportionnelle, car la table des verbes l'emporte de beaucoup sur celle des substantifs.

Palsgrave traite successivement des lettres, qu'il compte au nombre de vingt-trois, puis des diphthongues, sans donner dans aucune des singularités qui depuis ont signalé ses successeurs, se bornant à indiquer ce qui est, sans rien inventer. Cependant il est, si je ne me trompe, le premier qui ait, sinon fait usage, du moins fixé l'emploi de l'accent aigu, honneur faussement attribué par quelques-uns à Meigret. Comme il n'avait pas lu Palsgrave, on peut

conjecturer que l'un et l'autre se bornèrent à signaler une coutume antérieure.

En ce qui concerne ce chapitre, Palsgrave ne dissimule point qu'il a parcouru un traité manuscrit de Barclay sur la prononciation, sur l'orthographe, et un autre ouvrage sur le même sujet, des premières années du quinzième siècle. L'auteur de ce dernier travail, ajoute notre auteur, a pu avoir connaissance de certains écrits sur ces matières, composés d'âge en âge pour les enfants, au temps où il était ordonné de leur apprendre concurremment l'anglais et le français. Ces écrits se sont perdus ; mais il en existe peut-être encore dans la poussière des vieilles bibliothèques anglaises : s'ils étaient retrouvés, l'histoire des formes anciennes de notre langue serait faite. Ce seraient en quelque sorte les cartulaires, les terriers de ces domaines inconnus.

Pour nos Français, qui s'instruisaient par l'usage à parler leur idiome, il n'existait guère de règles positives au milieu des anomalies des divers dialectes. Mais, pour des étrangers comme les Anglais, forcés de chercher des formules générales, l'usage faisait loi, et Paris était la France. Aux yeux de Palsgrave, la langue française parfaite est celle qui se parle entre la Seine et la Loire. Néanmoins, il sait bien discerner les traces du mauvais usage que la cour apporta des premières guerres d'Italie, et il reproche aux Parisiens de s'intituler *Pazisiens*, de prononcer *Mazie, mère de Dieu*, et *chèze* au lieu de *chaère*, qu'on disait autrefois, forme qui s'est conservée dans le mot *chaire*, avec une altération orthographique. Ainsi, le langage *courtisanesque* a commencé bien avant Henri Estienne; et ces mignardises, attribuées souvent au règne des Médicis qui les a multipliées, remontent peut-être aux expéditions de Charles VIII. L'esprit d'imitation est une tendance éminemment française, et d'une application facile dans une langue analytique et mobile.

Ces questions étaient fort importantes aux yeux des seigneurs et de la haute bourgeoisie d'Angleterre, puisque (Palsgrave nous le fait savoir) nul n'était admis aux fonctions publiques s'il ne parlait français. Si donc Londres nous devança dans les méthodes d'enseignement, la raison en est, je le répète, fort simple : chez nous, on savait tout naturellement la langue assez pour se faire entendre ; là-bas, il fallait l'apprendre.

Palsgrave établit, par rapport à la prononciation, une règle sin-

gulière : « Quel que soit, dit-il, le nombre des consonnes écrites « pour garder la véritable orthographe, les Français tiennent tant à « faire sonner toutes leurs voyelles, que, entre deux voyelles, soit « réunies dans un même mot, soit partagées entre deux mots qui « se suivent, ils n'articulent qu'une consonne à la fois; en sorte que « si deux consonnes différentes viennent ensemble entre deux « voyelles, ils laissent la première non sonnante..... Et si trois « consonnes sont jointes, ils n'articulent pas les deux premières, « etc..... »

Théodore de Bèze établit plus tard une règle analogue; mais son texte porte : « *nullam* GEMINATAM *consonantem pronuntiet.* » *Geminatam* peut, à la rigueur, ne désigner que des consonnes jumelles, ou une consonne redoublée; supposition dont la vraisemblance devient plus frappante par la nature des mots cités comme exceptions : — *accès*, — *somme*, — *année*, — *terre.* Ainsi la règle de Théodore de Bèze est réellement moins explicite.

Celle du grammairien anglais, quoique fort tranchée, perd beaucoup de son empire lorsqu'on passe à l'application. En effet, quand Palsgrave étudie les consonnes une à une, les exceptions se font jour, et se multiplient tellement, qu'il eût pu, sans trop d'inconvénient, constituer en exception ce qu'il a érigé en loi.

Il est peu surprenant qu'il ait adopté le parti contraire. Anglais, écrivant pour ses compatriotes, et naturellement porté à chercher des contrastes sensibles entre notre langue et la sienne, toute hérissée de consonnes accumulées, il dut saisir l'occasion de faire vivement sentir une distinction formelle entre la rude prononciation du Nord et celle d'un idiome néo-latin.

Son idée, assez plausible par rapport à l'harmonie des deux langues, n'eût peut-être pas frappé un Français, moins encore un Italien; et l'on a le droit de conjecturer que l'Anglo-Saxon Palsgrave a exprimé sous cette forme, d'autant plus énergique qu'elle est trop absolue, des impressions que son oreille avait conservées. De là, comme il tenait à rentrer dans la vérité, les nombreuses exceptions qu'il a le soin de constater.

Observons, en passant, qu'il ne s'arme point de cette règle contre la surabondance des lettres dans le discours écrit : non, il en signale l'utilité *pour garder la véritable orthographe*, c'est-à-dire, celle qui est conforme à la tradition et à l'étymologie.

Cette règle de Palsgrave, que bien des restrictions affaiblissent,

même entre ses mains, a servi de texte, entre deux écrivains, à une discussion philologique très-vive. L'un d'eux, M. Génin, avait, de lui-même, établi une règle analogue, mais seulement pour ce qui concerne la prononciation au moyen âge ; plus hardi que Palsgrave, il s'en était même servi plus d'une fois pour contester la justesse des principes sur lesquels est fondé notre système orthographique, et il a cru retrouver dans Palsgrave la trace d'un usage qui, de son temps, commençait à s'altérer.

Son assertion est trop difficile à prouver pour n'être pas discutable. La forme en était absolue ; elle fut niée absolument.

Des exemples avaient été présentés, d'autres exemples servirent de contre-poids ; on a pu objecter que, trop modernes, ils faisaient entrer en lice des mots d'une date postérieure aux temps où la règle fut en vigueur. Mais Palsgrave même en eût fourni de plus anciens à l'adversaire de M. Génin, tels que les mots finissant en *ble*, en *cle*, en *ple*, en *bre*, et des réunions de consonnes au commencement et au milieu des mots, telles que *fl*, *vr*, *tr*, *dr*, *rg*, etc...

Il faut néanmoins le reconnaître, nos aïeux du treizième siècle, qui parlaient plus qu'ils n'écrivaient, et étaient mal fixés en matière d'orthographe, durent, guidés par une sorte d'instinct, rechercher les articulations les plus douces et les plus souples. Ainsi, je conçois que, se souciant peu du substantif *arbor*, ils n'aient pas volontiers prononcé, comme nous le faisons, le mot *arbre*, et qu'ils aient préféré dire *abre ;* mais on démontrerait difficilement qu'appliquant la règle de Palsgrave, ils ont dit, pour *l'arbrisseau* qu'ils nommaient *couldret* (le coudrier), — *le couret*, et pour l'arbre, un *are ;* ou, pour désigner le halbran (canard sauvage), un *haran*.

Ce principe, émis par M. Génin, est considéré comme la clef de voûte de son système philologique, par le critique, d'autant plus ardent à la lutte, qu'il pense abattre tout le système, s'il fait fléchir la clef. En acceptant la lutte sur cette pente glissante, M. Génin s'est montré résolu ; car, à vrai dire, la règle de Palsgrave ne saurait être considérée comme la clef de voûte d'un système ; cette clef même arrachée, tout l'édifice élevé par l'érudition de M. Génin tomberait-il en ruine ? Nous aurions trop de regret à le supposer.

Prétendre qu'au moyen âge on ne prononçait, dans aucun cas, ni deux ni trois consonnes consécutives, c'est là une opinion

plus ou moins hardie; ce n'est pas le fondement d'un système.

Ce système, quel serait-il? Quelles en seraient les conséquences? Quel résultat en tirer? Quel profit nous en reviendrait-il? Quel faisceau de lumière jettera-t-il soudain sur l'étude de la langue écrite? M. Marle lui-même n'y eût pris qu'un argument spécieux contre l'orthographe, en s'autorisant, comme Michel Leclerc, de l'exemple des gens qui ne savent pas écrire, pour arriver à cette conclusion: Il faut écrire comme ces gens-là parlent.

Mais là se rencontre encore un obstacle. De quels gens parlez-vous? Sont-ils Lorrains ou Berrichons, Picards ou Poitevins, Normands ou Gascons? Car, tout en usant de la même langue, ils prononcent fort diversement. Les accents, adoucis par trois siècles de culture, par soixante ans de bouleversements politiques, dont a résulté une fusion générale des provinces, subsistent néanmoins encore. Qu'était-ce donc au moyen âge, à cette époque d'ignorance lexicologique et d'incertitude, dans les ténèbres de laquelle vous pensez entrevoir des règles absolues? Ces règles ne sont nulle part écrites, elles n'ont laissé nulles traces. Vous les devinez, rien de mieux; des exemples ingénieusement triés les confirment; d'autres les révoqueraient : car nous avions, ce que vous êtes presque forcé de révoquer en doute, bien des manières de prononcer. Si un Poitevin prononçait *abre*, un Comtois, lui, disait un *arbe;* un Orléanais prononçait *saûme*, là où le Lyonnais articulait *psaûme;* et cet Orléanais, ce Parisien eux-mêmes articulaient certaines consonnes doubles, dont le Languedocien ou même le Bressan n'acceptaient que la moitié.

Pour ce qui est des inductions puisées dans les rimes et les assonances des romans en vers, les aïeux n'étaient pas difficiles; et l'on rencontre parfois quatre à cinq formes écrites du même mot, suivant le caprice du scribe ou les inflexions de son accent natal.

Qui sait d'ailleurs où et par qui furent tracés ces manuscrits, sources éternelles de controverses, oracles aussi équivoques que ceux de l'antique sibylle?

Et lors même que vous seriez fixés sur l'orthographe des écrits de ce temps, et sur la valeur des rimes, possédez-vous les originaux, ou, à leur défaut, des versions authentiques? et répondrez-vous de la fidélité de tant de copistes successifs? Les copistes sont nomades, il en est venu de tous lieux et partout. Voyez que de

pérégrinations ont faites les moines demeurés célèbres! Les religieux obscurs ne voyageaient pas moins. Puis, les livres achevés voyageaient aussi.

Qui donc aurait fait des règles? qui les eût enseignées? qui les a pratiquées? Quelle unité ont-elles introduite dans le langage?

Pour se réstreindre à la règle des consonnes consécutives, aussi hardiment émise que promptement restreinte par Palsgrave, alors que, de l'aveu de M. Génin, elle n'existait plus; si elle nous était offerte, même sans l'autorité du docteur d'Oxford, non comme une loi jadis en vigueur, mais comme une observation délicate, ingénieuse, déduite d'un ensemble de faits fondés sur l'instinct euphonique de nos pères, nous la trouverions alors pleinement acceptable, et plus digne encore d'être étudiée dans ses applications.

Cette remarque, judicieuse à certains égards, en ce qu'elle nous édifie sur le goût naturel de nos ancêtres, sur une des tendances qui ont exercé leur action lors de la formation de notre langage, cette remarque, laborieusement acquise, ne saurait être absolument annihilée; mais supposer qu'elle exista jadis à l'état de règle, dans une grammaire inconnue, c'est ce que notre esprit se refuse à adopter. Une semblable règle ne pourrait être isolée, elle suppose la coexistence d'un traité de lexicologie complet. Or, Fallot lui-même, à la recherche des formes grammaticales du treizième siècle, fut contraint d'imaginer, et il se fourvoya; M. Génin l'a justement observé.

L'incertitude obscurcit la plupart des questions relatives aux origines de notre langue; c'est pourquoi les préceptes absolus qu'on a tenté de poser n'ont pu tenir contre l'examen. Nous avons vu comment l'esprit de système a égaré Fallot, dont l'œuvre, encore à l'état d'ébauche, a été mise indiscrètement au jour : Fallot avait fait fausse route sur les traces de Raynouard et d'Orell. Voltaire, de l'autorité de qui l'on aime à s'étayer, a émis deux principes parfaitement contradictoires, et peu judicieux l'un et l'autre : « Toutes les lettres, dit-il, qu'on a retranchées, depuis le moyen « âge, dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, « sont nos anciens habits de sauvages. »

Voilà qui semble nous convier à simplifier les formes graphiques; mais, ailleurs, il s'exprime ainsi : « Notre langue s'est formée du « latin en abrégeant les mots, parce que c'est le propre des bar- « bares que d'abréger tous les mots. »

Le vrai et le faux sont mêlés là-dedans; mais les deux opinions, en tant que principes, sont inadmissibles.

M. Géuin blâme la première, parce que, suivant lui, ces lettres, *retranchées depuis dans la prononciation*, ne se sont jamais prononcées.

Eh bien! parmi ces lettres conservées au profit de l'étymologie, il en est qui se prononçaient, et d'autres que l'on n'articulait pas; quelques-unes sonnaient dans certaines provinces, et ailleurs étaient muettes. Des lettres conservées par respect pour la tradition latine ne sauraient être nos habits de sauvages, puisque, suivant le même Voltaire, c'est le propre des barbares que d'abréger tous les mots.

Notre langue, en outre, est-il besoin de le dire? ne s'est point formée ainsi; elle a raccourci certains mots, elle en a allongé d'autres : et quant à connaître, parmi les lettres intercalées, celles qu'on articulait et celles que la parole omettait, on y parviendrait avec peine, parce que telle consonne, muette à Rouen ou à Arras, ne l'était plus à Angoulême ou à Poitiers.

Ces contradictions démontrent la fatale importance des dialectes, qu'on les nomme patois ou *provincialismes*, peu importe. Il est plus aisé de les mépriser que d'en anéantir les traces; mais quand on prend pour base de ses recherches l'unité de la langue orale, de la parole prononcée, ces mêmes dialectes viennent apporter la confusion et l'erreur. Patois à cette heure, et relégués sous le chaume, ils constituèrent jadis le parler de toutes les classes de la société provinciale; or la cour était composée des gentilshommes, des clercs, des dames, des gens éminents de toutes les provinces, gens qui lisaient parfois, étudiaient peu et n'écrivaient guère. Que d'accents divers en collision, que d'orthographes, moins nombreuses encore que les nuances infinies de la prononciation! Comparez seulement Guiot de Provins, ou Rutebeuf, avec le sire de Joinville, et Quènes de Béthune...

Comme on doit le comprendre de plus en plus, les caractères de l'ancien français ne sauraient être exclusivement recherchés sans péril, dans un détail aussi minutieux des formes matérielles. Il est moins dangereux et plus satisfaisant de prendre le sujet de plus haut, d'un point de vue plus philosophique, et d'évaluer les ressorts de ce mécanisme d'après la nature des ouvrages qu'il a produits.

Revenons à notre Palsgrave, qui traite tour à tour des huit parties du discours, auxquelles il ajoute les articles, qui nous viennent des Grecs. Parmi ceux-ci, il constate *le*, *la*, *les*; *un*, *une*, correspondant à l'article anglais indéfini *a*. A l'égard de ces derniers, il observe qu'ils ne prennent pas la marque du féminin devant un substantif commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée; qu'ainsi l'on doit dire *ung ame*, *ung amiable dame*. Il établit aussi des distinctions entre certaines locutions où nous supprimons l'article indéfini, tandis que les Anglais le conservent : *many a good man*, *mainct bon homme*; — *the is a good woman*, elle est bonne femme.

Sa définition des noms est hardie pour le temps, parce qu'elle est dégagée de toute préoccupation latine : « Nownes substantives be « suche as wyl have one of the II articles before them. As : un « seigneur, *a lorde;* une dame, *a lady;* le père, *ẙ father;* la fille, « *ẙ daugther.* » Les noms substantifs sont ceux qui veulent avoir ou qui peuvent avoir un des deux articles devant eux.

Il signale chez nous des noms d'un genre douteux qui ont quelque ressemblance avec certains substantifs hébreux, parmi lesquels il remarque ceux qui, du neutre en latin, où ils ont la désinence en *um*, sont devenus masculins en France : néanmoins il ne tombe pas dans l'erreur de quelques-uns de nos grammairiens qui ont reconnu trois genres. Mais il rapporte à un genre *commun* ceux que nous appelons *des deux genres : adultère*, *esclave*, *guide*, *garde*, etc..., et n'omet pas ceux qui alors étaient d'un genre incertain : *affaire*, *évangile*, *mœurs*, *navire*, *val*, *gent*, etc..., à l'appui desquels il cite divers exemples tirés de G. de Lorris, de Chartier, de Jehan le Maire, où ces substantifs reçoivent tantôt le masculin, tantôt le féminin. Ensuite, classant les vocables suivant leurs désinences, il trace des règles générales pour la distinction des genres.

Comme on le voit, ce travail est minutieux, éclairé, fort complet pour le temps, fondé sur l'étude de l'usage et des bons écrivains, c'est-à-dire, dirigé par une excellente méthode.

Palsgrave classe trois règles concernant l'accord du nom avec le verbe, dans le chapitre des noms; il constitue même, à ce propos, un accident du nom, qu'il qualifie de *personnes*. Les noms, suivant lui, ne varient de nombre qu'à la troisième personne, quand *il*, *ils* peuvent les remplacer : — *Il* parle, *ils* parlent; *un homme* parle, *les hommes* parlent. Ce déplacement d'idées rend assez obscure la

règle de Palsgrave. Mais ce nuage s'éclaircit au troisième livre, où, revenant sur cet accident du nom, il y fait entrer toute la loi de l'accord des substantifs avec les verbes, en y joignant ces deux observations, très-fines pour l'époque, et que nos auteurs français n'ont bien senties qu'au temps de Vaugelas, où la distinction dont il s'agit était encore controversée ; à savoir que, deux substantifs au singulier, à peu près synonymes, et réunis par une conjonction copulative, n'exigent pas que le verbe suivant soit mis au pluriel. Exemple : « Et qu'au milieu d'Athènes la cité, soit ton barat et fraude *récité*. »

Et que la même chose a lieu, si deux substantifs singuliers sont réunis par une conjonction disjonctive. Exemple : Si polution ou sacrilége *est* faict au temple. « But if two substantyves singulier be « joyned toguyder with a conjunction disiunctive, the verbe chalbe « of the synguler numbre. »

A l'égard des pronoms, divisés en primitifs, dérivatifs, interrogatifs, relatifs, démonstratifs, comparatifs, partitifs, distributifs et numéraux, il admet quelquefois des cas, et par exemple aux primitifs, qui sont : *je*, *tu*, *il*, *elle*; *on*, *l'on* ou *l'en*; *se* (correspondant à *him* ou *her*) ; *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, et *se*, corrélatif à *them* (eux).

Il les décline ainsi : NOMINATIF, *je*; ACCUSATIF et DATIF, *me*; CAS OBLIQUE, *moy*. NOM., *tu*; ACC. et DAT., *te*; CAS OBLIQUE, *tu*.

NOM., *il*; ACC., *le*; DATIF (*by reason of some verbes*), *luy*; CAS OBLIQUE, *elle*, etc...

Il classe *le mien*, *le tien*, etc., parmi les adjectifs, dérivés qu'ils sont du pronom possessif; et, *cecy*, *cela*, *ceux-ci*, *celuy*, *cestuy*, parmi les composés du démonstratif.

Ce chapitre est remarquable. Pour ce qui est de l'usage de chacun d'eux, Palsgrave met les règles en relief, en établissant des contrastes entre la coutume anglaise et la coutume française ; ce qui le préserve de verser dans l'ornière latine. Plus j'examine ce curieux ouvrage, plus je me convaincs que nos grammairiens français du même siècle n'en eurent aucune connaissance. Ce qu'il y a d'évident, c'est qu'ils possédaient le génie de notre idiome à un degré bien moins éminent que l'Anglais Palsgrave.

Ce dernier définit les verbes, — des mots qui, de leur propre nature, marquent une action ou une passion, et qui, joints avec quelqu'un des pronoms primitifs, peuvent former un sens parfait.

Il les divise en verbes actifs, moyens (*meanes*, *medii*), passifs, personnels et impersonnels. Ce qu'il qualifie de verbe *moyen*, c'est notre verbe réfléchi; son verbe *personnel* est le verbe neutre ou intransitif. Quant aux verbes actifs ordinaires, il les désigne sous le nom de verbes actifs-personnels, afin de les distinguer de ceux qui, bien qu'*impersonnels*, comme *il pleut*, n'en ont pas moins la faculté de s'adjoindre un régime; comme — il pleut du sang.

Palsgrave distingue sept modes, parce qu'il en forme improprement deux; l'un, de cette locution qui procède de l'indicatif ou du subjonctif: — bien parle-t-il, bien fasses-tu; l'autre, de cette formule dubitative : — si je parle. De ces modes, il nomme le premier *optatif*, et le second *conditionnel*. Quant à notre conditionnel ordinaire (je parlerais), il le dénomme *potentiel* (*pontenciall*).

Sans se soucier de l'imitation des Latins, ce philologue ne reconnaît que trois conjugaisons, parce que, décomposant la diphthongue des infinitifs en *oir* et de l'indicatif en *ois*, et ne prenant que les deux dernières lettres, il classe je *vois*, *voir*, etc..., dans la même catégorie qu'*avertir*, j'*avertis*.

Il ajoute que les Latins, outre les verbes actifs, possèdent diverses sortes d'autres verbes, comme les neutres, les déponents, les passifs, etc..., qui ont leurs conjugaisons propres; mais que rien de pareil n'existe en français, où les moyens, comme les actifs, rentrent dans les règles des trois conjugaisons, et n'ont pas de forme propre. Ces verbes actifs eux-mêmes ont moins de temps conjugués que les latins, et l'on supplée à diverses lacunes en remplaçant les temps défectueux par le verbe *avoir*, dont les temps s'adjoignent au participe du verbe incomplet. Quant au verbe passif, il signale ce qu'on peut qualifier ainsi, sans admettre que ce soit un verbe particulier; son opinion là-dessus est fort sensée: « ...For all theyz verbes passives, be cirumlocuted with the tenses of *je suis*, and theiz « participles preterit (whiche I therfore may also call passyve) « having no maner conjuguation propre untò themselfe.... »

Ainsi, ajoute-t-il, « having well these III verbes, — *je parle*, — « *je convertis*, — *je fais*, and the X general rules here a fore « rehersed, the lernar may be sure ho we to conjugate all the « verbes personnalles of this tonge, etc... »

Comme on le voit, Palsgrave simplifie et généralise partout, sans se préoccuper des langues classiques; aussi, comme il ne s'enferme pas dans les limites de règles qui ne sont pas essentielles à notre

idiome, les exceptions ne se multiplient pas à la traverse de sa marche; et quand il les rencontre, il les consigne comme des faits isolés, et les éclaircit par des tableaux.

Il distingue nettement le participe présent du participe passé, en disant que l'un n'a qu'un genre, et que l'autre en a deux; mais il fait toujours accorder celui-ci avec le régime, quelle qu'en soit la place.

Ses chapitres sur l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection, sont fort complets.

Dans le troisième livre, ainsi que nous l'avons annoncé, Palsgrave reprend successivement les neuf parties du discours, afin d'éclaircir certaines questions, de compléter diverses règles, de faciliter plusieurs difficultés; et, à la suite de chaque précepte, il rapporte des exemples extraits de nos meilleurs auteurs; puis il fait suivre chacun de ces travaux d'un vocabulaire de l'espèce de mots dont il vient de traiter. Assez nombreux en ce qui concerne les substantifs et surtout les verbes, ce lexique est à peu près complet par rapport aux pronoms, aux verbes irréguliers et aux mots indéclinables. Tous les vocables sujets à des anomalies s'y trouvent également enregistrés. De sorte que ce livre contient la collection la plus précieuse des formes caractéristiques de la langue française au commencement du seizième siècle, et le procès-verbal exact de l'état où elle se trouvait à cette époque peu connue et mal étudiée. Ces tables, en ce qui concerne les quatre dernières parties du discours, constituent le meilleur des vocabulaires.

Le livre de Jean Palsgrave, dirigé par une méthode solide, indépendante et claire, eût dû servir de modèle à nos grammairiens, qui n'en eurent souci, et procédèrent d'un principe tout opposé. Or celui de Palsgrave était juste. Son but était d'enseigner notre langue à ceux qui l'ignorent : nos Français ont, dans leurs travaux, supposé le problème résolu, et disserté sur la grammaire française en vue des savants contemporains, et à seule fin de prouver qu'ils entendaient le latin, le grec, l'hébreu même, autant qu'hommes de France.

Édifiée sur de telles proportions, la grammaire, chez nous, fut, par malheur, fidèle aux premiers errements; elle continua, d'âge en âge, à marcher dans l'ornière des maîtres de la Renaissance, et ne put s'arracher au joug de la latinité. De là vient que cet enseignement est resté borné, et parfois même pernicieux. Nous

avons souvent, par ces motifs, signalé l'inanité de l'enseignement grammatical; on se tromperait toutefois en supposant que nous regardons, d'une manière absolue, ces sortes de traités comme insignifiants dans l'étude des idiomes: loin de là; mais nous pensons que l'on ne doit pas apprendre le français dans une grammaire latine, et nous attendons encore la première grammaire française, entreprise pour laquelle Palsgrave avait, d'une main ferme, planté des jalons précieux.

Nous ne craignons pas d'être démenti en affirmant que son *Esclarcissement de la langue françoyse*, dont nous n'avons pu donner qu'une idée bien imparfaite, est, parmi toutes nos grammaires, la seule d'après laquelle on puisse se représenter la situation, les allures et la physionomie du langage, au temps où elle a été écrite. Les autres sont fixes, décolorées, immobiles comme des corps morts; parce qu'elles furent façonnées sur le modèle d'une langue morte.

Aussi, les éléments de notre histoire grammaticale sont-ils enfouis dans cet introuvable *in-folio*, dont plusieurs circonstances rendent l'étude difficile. D'abord il est aussi rare qu'un manuscrit; puis il est écrit en gothique, et chargé d'abréviations qui rendent moins facile encore un texte tout en anglais, et en anglais du seizième siècle, dont l'orthographe est, comme on a pu le voir, très-différente de celle de Byron, de Swift et même de Milton.

Jeune encore sous Henri VIII, cet idiome sacrifiait beaucoup à l'euphonie : l'influence du Nord a, plus tard, pris le dessus; mais alors celle des Franco-Neustriens y avait introduit nombre d'élisions, et des voyelles, pour modérer la dureté de l'articulation tudesque. L'*e* muet avait passé le détroit, et terminait beaucoup de vocables : *daye*, *yere* (year), *witche*, *maye*, *fayne*, *worde*, *frenche*, *lorde*, *betwene*, etc..., ne prennent plus de voyelle finale. Parfois même cette voyelle était glissée au milieu des mots, quand il fallait séparer des consonnes trop rudes à prononcer : *chefely*, au lieu de *chiefly*; *blyndefelde*, pour blindfold. Au pluriel, la voyelle finale ne disparaissait pas; on se contentait d'y ajouter une *s*. Comme modèle d'élision, je citerai *thexamples*, les exemples, *wherin*, *wherby*, presque toujours écrits ainsi, en un seul mot. Les doubles lettres avec un seul son, *year*, *need*, *speak*, *sound*, étaient dédoublées, et remplacées par celle qui marque le

›n en français, *yer*, *ned*, *spek*, *soud*, etc... ; *ck* devenait *k*; deux n'en faisaient qu'une, l'*h* s'élidait fréquemment, et l'article *the*, : confondant au pluriel avec le pluriel du pronom *this*, se déclinait comme *le*, *les*, et devenait *theses*. Des différences, d'un rivage l'autre, entre la valeur des voyelles, en rendaient l'usage incerin. L'*a*, l'*e*, l'*i*, l'*u*, se mettaient souvent l'un pour l'autre; ce qui ırfois rend les mots méconnaissables : *moche* pour *much*, *warde* ›ur *word*, *nat* pour *not*, *enherytaunce* pour *inhéritance*, *luckely* ›ur *luckily*, etc...

Cependant, rien n'était fixe à cet égard. Des formes diverses se ncontrent dans la même page; et ce serait aller trop loin que 'attribuer aux Anglais d'alors l'euphonique intention d'éviter dans n mot deux voyelles consécutives. L'introduction de l'*e* euphonique est assez restreinte, et les vocables où trois consonnes articuées se succèdent sont fort communs. Leurs intentions à cet égard rovenaient du souvenir de la langue française et des habitudes aturelles de l'ouïe.

Nous aurions voulu nous étendre plus au long sur cet important ocument de notre histoire philologique, monument unique, prondément national, et construit cependant en Angleterre. Nos crivains français, que nous allons étudier sur ces mêmes matières, ous traîneront bien plus loin de la patrie que l'élève de Cambridge t l'agrégé d'Oxford.

Il nous aura servi du moins à apprécier leurs erreurs, à évaluer e dommage que la langue française, encore tendre et incertaine, a û subir, torturée par le latin, et mise à la question au profit des Grecs de la Renaissance.

---

§ 3.

La première grammaire française composée en France est écrite en latin. — Jacques Dubois, dit Sylvius. — Scission complète entre les écrivains et les grammairiens français. — Dubois enfante l'anarchie en rêvant la discipline.

En ce temps-là florissait, à la Faculté de médecine de Paris, un docteur dont les leçons étaient suivies par plus de cinq cents écoliers. Commentateur, traducteur assidu de Galien et d'Hippocrate, il s'était convaincu de l'importance de l'anatomie, et des erreurs nombreuses où l'abandon de cette science entraînait ses contemporains. Il partageait son temps entre ces travaux et l'étude des langues et des littératures antiques. Helléniste profond, latiniste consommé, initié aux textes hébraïques, il consumait sa vie dans des labeurs prodigieux. Étranger aux plaisirs du monde, il s'était créé la plus dure existence et la plus solitaire. Une passion dominante, la seule qu'on lui connût jamais, lui faisait une loi de cette profonde retraite : cette passion, c'était l'avarice. Elle était chez lui si invincible, que longtemps il refusa de se faire graduer, pour s'épargner les frais qu'il eût fallu faire. Enfin, expulsé de Paris, où il enseignait néanmoins, il alla se présenter à la Faculté de Montpellier, et promit aux professeurs d'attirer dans leur ville des nuées d'étudiants, s'ils consentaient à l'agréger *gratis* à leur corporation. Sur leur refus, il s'en revint comme il était parti.

C'est alors, en 1531, qu'il composa sa grammaire française. Sur ces entrefaites, il s'accommoda avec les médecins, et enseigna l'anatomie, la botanique et la thérapeutique au collége Tricquet, puis au collége Royal.

Telle était son avarice, que deux disciples ayant tardé à lui payer les cinq sous mensuels à quoi montait son minerval, il suspendit son cours jusqu'à ce que les autres étudiants eussent forcé les deux délinquants de s'exécuter. Ce personnage bizarre possédait deux maisons, dans l'une desquelles retiré, au faubourg Saint-

Marceau, il se contraignait aux plus dures privations. Travaillant sans feu nuit et jour, quand le froid paralysait ses membres, il jouait au ballon, ou, s'armant d'une lourde bûche, il la transportait deux ou trois fois de la cave au grenier. Son esprit ingénieux savait, par des principes hygiéniques, justifier ces macérations; et tandis qu'il empilait des ducats, il composait des traités sur un *régime de vie facile et salubre, à l'usage des écoliers pauvres.* Là, des sommités de la science où il occupait la première place, il descendait à leur adresser, en très-bon latin, des recommandations telles que de respirer sous les draps de leur lit, afin d'en échauffer la température, et de ramener leurs pieds contre leur corps pour se les dégourdir.

Criblé d'honneurs et de ridicule, objet singulier d'admiration et de mépris, il était aussi insensible au dédain qu'au respect; et, se détournant avec une égale indifférence des satisfactions de l'amour-propre et de l'amertume des moqueries, il poursuivait, intrépide et déguenillé, sa vie misérable d'anachorète et de savant.

Tel était Jacques Dubois, dit *Sylvius*, né à Amiens en 1478, et qui avait fait, sans rien payer, d'excellentes études, sous l'habile direction de son frère aîné, principal du collége de Tournai.

Des habitudes aussi étranges, une séquestration volontaire aussi absolue, jointe à la manie de thésauriser, lors même qu'elles ne dénoteraient pas un esprit bizarre, seraient propres à singulariser le caractère et à faire dévier le jugement.

Sylvius n'évita point cet écueil. A force de s'isoler des humains, de compter pour rien leurs usages, leurs mœurs, et de faire prévaloir l'empire absolu de la science, il en vint à trouver le monde en lui-même, et à croire à la puissance universelle des idées dont il était parvenu à se convaincre. Sa grammaire se ressent de ces travers.

Comme, à ses yeux, les langues savantes étaient seules dignes d'estime, comme un idiome n'existait pour lui qu'à la condition d'être mort, il regardait le langage de ses contemporains comme une chose inconsistante, discutable de tout point, comme une machine ébauchée, à laquelle chacun a le droit d'ajouter un ressort.

Cette méthode d'abstraction, appliquée sans scrupule, l'induisit, non à *proposer*, mais à ériger en fait, d'après ses propres lumières, le bouleversement complet de l'orthographe; mieux encore, l'abo-

lition ou la modification de plusieurs lettres, et, ce qui est plus, la création de certains caractères.

Du reste, Jacques Dubois n'admit pas la langue française à l'honneur de figurer comme partie dans le débat de ses propres affaires; c'est de Rome qu'elle dut recevoir ces lois draconiennes : maître Sylvius rédigea en latin cette grammaire française, dont il ne put même composer le titre sans recourir à la langue grecque. Ce titre est : JACOBI SYLVII AMBIANI, IN LINGUAM GALLICAM ISAGωGE, *unà cùm ejusdem grammatica latino-gallica, ex hebræis, græcis et latinis authoribus.*

Le français se vengeait de sa déchéance, en glissant à ce dédaigneux le fâcheux substantif *authoribus*. Imprimé en 1531, chez Robert Estienne, l'ouvrage est dédié à Éléonore (d'Autriche), reine de France, et précédé d'une lourde épître. Résumons en peu de mots cet *isagωge*, ou plutôt εἰσαγωγή; car autant valait conserver le mot entier, que de créer un vocable monstre par la conservation de l'ω; et mieux encore eût valu mettre tout simplement *introductio*.

Sylvius débute par bouleverser l'alphabet, dans un but assez étrange : « *ut recepta tandem orthographia consuetudini serviat.* » Ainsi, c'est pour les besoins de l'usage qu'il annihile absolument l'usage reçu. Cependant, il concède provisoirement au peuple la permission d'employer l'ancienne coutume, jusqu'à ce qu'il ait appris à en suivre une plus pure. Se peut-il rien de plus ambitieux que de dire : — Je change totalement l'écriture d'une nation, et je lui accorde un délai pour obéir à mon royal caprice?

La folie de ce programme, qui le croirait? a trouvé d'âge en âge des admirateurs et des prosélytes. Ce qu'osait alors Sylvius fut entrepris souvent, et ne réussit jamais. Toutefois, ce genre de démence sérieuse est à constater dans l'histoire des révolutions de notre langue. Incorrigibles, semant le trouble, l'indécision, obscurcissant les principes, égarant l'opinion, les néo-lexicographes, tour à tour ligueurs, frondeurs, toujours battus, et toujours en lutte, sont, à proprement parler, les émeutiers du langage. Sans obtenir des avantages signalés, ils ont porté la licence dans les esprits, et affaibli l'unité, qui cimente le pouvoir en pareille matière.

Comme les fauteurs de troubles, ces hérésiarques se sont recrutés dans la foule des mécontents. Dédaigné par les Muses, maltraité

par Apollon, un auteur garde parfois de l'aversion pour la langue dont il n'a pas su tirer un parti glorieux; il s'en prend à elle de ses défaites, et attribue sa maladresse à la médiocrité de l'outil. Ces sortes de justifications sont à l'usage des méchants ouvriers.

Que faire alors? On se jette dans les protestations grammaticales, on appelle des réformes; sous prétexte d'un idiome à perfectionner, on discute et l'on nie le génie de ses ancêtres ou de ses rivaux. Et quand on a fait table rase, on se trouve seul et grand, face à face avec un alphabet : on a vaincu un *t* final, atterré une diphthongue, et désarçonné deux ou trois lettres étymologiques.

Ainsi se sont passées les choses en tout temps. Nos inventeurs lexicographes, nos néologues fameux furent constamment des littérateurs échoués, des poëtes méprisés, ou des prosateurs sans verve et sans charme. Leurs attaques furent sans cesse dirigées contre les grands écrivains, contre leurs maîtres; et le ton de ces attaques a presque toujours trahi l'amertume qui naît de l'impuissance et de l'orgueil.

Jacques Dubois a moins d'aigreur. Entouré de l'estime de son siècle, érudit profond et écouté, il se consolait avec la science de la froideur de son imagination, et de son peu de facilité à écrire en notre langue. Il la maniait avec difficulté; mais s'il s'en fût servi comme Marot ou Rabelais, aurait-il appelé des réformes?

L'exemple de ses imitateurs nous permet le doute à cet égard. La plupart d'entre eux furent des grammairiens. Observons, avant d'entamer l'examen de leurs utopies, que ces projets néographiques, que ces violentes ruptures avec les traditions et le génie naturel de la langue, ont servi de base et de mobile aux travaux de nos premiers grammairiens. Oui, les premières grammaires de la langue française ont été conçues dans un but de destruction; leurs lois furent exclusivement fondées sur l'étude du latin, du grec, de l'hébreu même, tant les savants d'alors, gonflés de leur érudition de parvenus, affectèrent de mépriser les allures et le parler de leurs pères! On peut évaluer les vices nombreux de ces traités qui vécurent du scandale éphémère de leur bizarrerie : fondés sur des systèmes aussi faux, leurs qualités réelles étaient rares et presque fortuites. Or, depuis cette première période, on a gardé le même principe en retranchant les singularités par trop absurdes, sans les remplacer par des vérités radicales; de sorte que le surplus a servi

à construire les grammaires modernes, dont ces novateurs sont les véritables pères.

Voilà pourquoi l'enseignement grammatical, en France, est encore si borné, si fort insuffisant; pourquoi notre grammaire est encore à créer; pourquoi nous devons, en les prenant à leur origine, classer les grammaires parmi les influences funestes que la langue française a subies, qui en ont faussé l'esprit et contrarié les progrès.

Ces ouvrages furent combattus dès l'origine par les écrivains nationaux; ils les jugerent antilittéraires, parce que, composés à l'encontre des traditions et de l'usage, qu'ils auraient dû fixer, ils attaquaient les fondements immuables du langage des écrivains, établi par l'usage, conformément aux traditions.

Sylvius a signalé d'un seul mot le vice radical de tous les traités qui devaient suivre le sien, en l'intitulant *latino-gallicus*. Cette fusion engendra une éternelle confusion. Car, non-seulement il lâcha la bride aux langues mortes, pour constituer, chez nous, le néologisme sous des formes archaïques; mais c'est encore au nom des Latins et des Grecs qu'il prépara les guerres orthographiques en modifiant notre alphabet, guerres qui devaient, plus tard, attenter à ce qu'il y de sain et d'utile dans les traditions du passe, a la règle des étymologies. Nous verrons se manifester peu à peu ces inconséquences.

Le premier effort de Jacques Dubois consista à compliquer, sous prétexte d'éclaircir. Il proposa d'abord de distinguer *u* et *i*, voyelles, de *j* et de *v*, déjà connus sous cette forme, mais qui n'avaient pas d'emploi particulier. C'est la plus juste de ses idées; mais, au lieu de constituer la distinction par l'usage régularisé de ces caractères *u*, *v* et *i*, *j*, il s'avisa d'arriver au même résultat, en indiquant l'*u* et l'*i* consonnes au moyen d'un trait horizontalement appuyé au milieu du jambage des deux lettres *v*, *j*. Cette pensée n'était pas nouvelle à l'égard de l'*u* : l'empereur Claude avait, quatorze siècles auparavant, vainement ordonné que l'on remplaçât l'*u* consonne par un *f* renversé Ⅎ.

Sylvius place un accent grave sur notre *e* muet; un aigu sur l'*é* fermé de *charité*, *aimé*, et un trait horizontal sur un *e* qui se prononce de même, celui que prend le verbe à la seconde personne du pluriel de l'indicatif, *amatis*, vous aimēz. Il parait qu'il leur donnait

un son différent; en quoi il différait, comme nous le verrons, d'autres lexicologues qui, comme lui, érigeaient en précepte leur prononciation particulière.

L'*u*, lorsque, devant *m* ou *n*, il se prononce comme un *o* dans *omnium*, *annunciatum*, cas où les Français le remplacent d'ordinaire par un *o*, doit être surmonté d'un *o* microscopique, *ů*.

Le *c*, quand il doit avoir le son d'un *s*, doit être aussi couronné de cette lettre *c*, *Alencon*. De là, peut-être, est venue la coutume de la cédille, qui ressemble à une *s* amoindrie. Seulement, nous la plaçons sous la ligne.

Ch se figure de même : au lieu de *cheval*, *ceval*.

G, s'il a le son *gue*, doit être coiffé d'un petit *u*, *gorge*. Combien l'usage était plus simple!

Esclave par fantaisie de l'étymologie, dont il prépare à son insu l'oubli, Sylvius prétend qu'on écrive *ligons*, au lieu de *lisons*, à cause de *legamus*. Mais on aura soin d'indiquer, au-dessus de *g*, le son d'*s*, en écrivant ainsi : *ligons*. L'*s* à son *obscur*, comme dans *maistre*, aura le chef percé d'un trait, *arreste*. L'*s* à laquelle *on coupe le sifflet* (*truncato sibilo*) à la fin des mots, ainsi que le *l* et l'*r*, seront surmontés d'un trait vertical : *aimer les bestes*.

Les diphthongues qui ne rendent qu'un son seront unies par un accent circonflexe; dans le cas contraire, elles seront piquées de deux trémas. *Eu*, quand il se doit articuler *e-eu*, sera surmonté d'un accent circonflexe, portant au sommet un trait horizontal en équilibre. Les deux exemples cités sont *cœur*, *meurt* (*ceür*, *meürt*); d'où il suit que l'usage de tous ou de quelques-uns était d'articuler *me-eurt*, *coë-eur*. Il en reste des vestiges dans les traditions de la Comédie française, où nos tragédiens sont instruits encore à émettre un son mixte entre *kieur* et *kéeur*. Les gens de la campagne ont aussi conservé cet usage.

On aperçoit tout d'abord l'écueil de ces perfectionnements. L'écriture se charge d'un nombre double de lettres; l'exécution est ralentie, la besogne de l'imprimeur compliquée de difficultés nombreuses; la ligne tend à se doubler; la fonderie des caractères devient difficile et coûteuse, et le casier, en multipliant ses compartiments, prépare aux compositeurs des erreurs nouvelles et des labeurs prolongés. Si la logique absolue de l'écriture était à ce prix, peut-être y faudrait-il renoncer; mais il n'en est rien, et l'examen le plus superficiel fait ressortir de cette méthode plus d'objets arbi-

traires et faux que le commun usage n'en comporte. Ces illusions de Sylvius en firent éclore d'autres, comme nous le verrons plus loin.

Il supprimait le *k* de la manière la plus absolue, et admettait six voyelles, en y comprenant l'*y*, adopté, disait-il, pour les seules locutions tirées du grec. Sous le titre de *Litterarum cognatio*, l'auteur, remontant aux étymologies de diverses séries de vocables, examine suivant quelles tendances naturelles s'est opérée la mutation des lettres dans les mots produits par une décomposition du grec ou du latin. Il reconnait que certaines lettres ont une affinité mutuelle qui fait qu'elles se remplacent volontiers l'une l'autre, et que la formation de notre idiome a été opérée de la sorte, en fonction de certaines lois d'analogie fondées sur l'émission des sons. Il observe ces sortes de parentés naturelles entre *b*, *p*, *ph*, *f*, *v*; entre *c*, *g*, *ch*, *x*; entre *d*, *t*, *th*, *z*, etc... Souvent des échanges de lettres s'opèrent ainsi d'une langue à l'autre, et même dans une même langue. Les très-anciens Latins écrivaient *Medentius*, au lieu de *Mezentius*. Parfois, nous remplaçons le ζ par deux *s* : μάζα, masse, etc... *A*, latin, se change d'ordinaire chez nous, à la fin des mots, en *e* muet. *A*, au milieu des mots, se transforme généralement en la diphthongue *ai* : *pax*, paix; *macer*, maigre; *lana*, laine; *fames*, faim, etc., etc... Il se change aussi en *au*, *falsus*, faux; *alter*, aultre, etc...

L'auteur poursuit ce travail, en comparant, dans leurs propriétés corrélatives, les alphabets des trois langues, avec une solide érudition, et en généralisant les applications avec beaucoup de sagacité. Ce tableau est important pour l'étude des origines du français. Mais constitue-t-il une partie essentielle d'une grammaire française? et n'est-ce pas trop assimiler notre idiome à un dialecte latin? Certes, Sylvius est bien loin, ici, de décliner, dans l'orthographe, la prépondérance de l'étymologie; mais il s'enferme dans des bornes trop étroites, et ses innovations, à propos de l'alphabet, ont ouvert la voie à des bouleversements plus radicaux, fondés sur une soi-disant raison, véritable caprice dans ses conséquences, parce qu'elle est illusoire en de telles matières; la base véritable étant une convention confirmée par l'usage, et non une spéculation logique.

A la suite de l'*Isagoge* se présente la grammaire latino-française, rédigée, comme ce qui précède, en latin, et tellement latine, que l'auteur n'admet que huit parties du discours, au nombre des-

quelles il ne comprend pas l'article. Son œuvre n'est, en quelque sorte, que la concordance des deux grammaires : pour la réaliser, il est contraint de faire violence aux deux langues ; et ce qui est purement et nativement français ne s'offre qu'à l'état d'exception, au lieu de servir de fondement à l'ensemble de l'édifice.

Ce défaut radical constaté, il faut reconnaître que l'ouvrage est nourri d'une science étendue, et que les analogies, que les sources sont indiquées à l'aide d'exemples supérieurement choisis, et appliqués à propos. En raisonnant ainsi, il arrive à trouver que nous faisons presque tous les noms d'arbres du genre *neutre*, complication superflue, erreur qui dans la suite eut des partisans. Sa préoccupation de la règle latine est si forte que des mots féminins, commençant par une syllabe devant laquelle on place, par euphonie, le pronom possessif au masculin, lui paraissent être douteux ; il fait une catégorie à part de mots tels que *mon épouse*, *mon épée*, etc... Voilà presque quatre genres au lieu de trois, tandis que nous n'en avons que deux.

Un soin précieux qui rattache Sylvius aux traditions de notre vieux langage, c'est celui qui le porte, en étudiant les dérivations, à insérer entre le mot français et le type original, la forme picarde, presque toujours plus immédiate, et souvent antérieure à celle de Paris ou de la France. Cette sage réserve, en faveur d'un ancien dialecte, le sert parfois à merveille. Il serait à souhaiter qu'on l'eût imité.

Notre auteur, on doit s'y attendre, admet des pronoms des trois genres. La négation du genre lui semble partout un indice du *neutre*. Il procède ici par analogie, en sacrifiant l'analogie même ; car le neutre des Latins, ainsi dénommé parce qu'il n'est ni le féminin ni le masculin, n'en est pas moins un troisième genre positif et réel, doué d'une forme et de propriétés particulières. Il blâme les Français d'écrire *je*, dérivé de ἐγὼ, par *i* consonne, et pense que *ge* serait préférable : il a raison ; mais l'usage, qui règne et gouverne, ne saurait avoir tort.

Bien qu'il traite successivement de chacune des parties du discours, l'auteur ne définit aucune d'elles, sous prétexte que les Latins les ont décrites. Son chapitre sur les verbes est complétement imité du latin, a ce point qu'il propose le verbe *avoir*, *habere*, comme spécimen de la seconde conjugaison. Cependant, chose remarquable, il n'admet pas chez nous de verbes passifs, « *passivùm*

§ 4.

Louis Meigret et son Tretté de la grammère françoeze. — Ses réformes orthographiques sont annihilées par Peletier, qui croyait les servir. — Des Autels prend la défense de la langue. — Singularités de la prononciation du temps. — Du sens originel du mot *courtisan*. — Origine des pluriels marqués par un *z* ou par un *x* : anecdote sur Ménage, à ce propos. — Préjugé sur la formation des temps des verbes. — Florimond et Dolet, sur la ponctuation.

Quelques années après la publication de la grammaire de Sylvius, un philologue lyonnais vint se loger à Paris, sur le Petit-Pont ; c'est là qu'il conçut le projet d'une vaste réforme orthographique, qu'il s'efforça longtemps de faire prévaloir. Louis Meigret avait hérité des idées de Sylvius, qui lui-même avait subi l'influence de Geoffroi Tory, imprimeur du Roi, *Maître du pot cassé*. Tory, dès 1529, avait publié le « Champfleury, *au quel est contenu l'art et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques*, etc., » ouvrage contenant certains aperçus sur la corrélation des lettres grecques et romaines avec les nôtres. Ces idées furent, depuis, interprétées largement. En 1545, Meigret lança son manifeste sous ce titre :

Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise, faict par Loys Meigret, Lyonnois : — au quel est debattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres.

Le livre n'eût pas fait très-grand bruit peut-être, s'il n'avait reçu l'approbation et l'appui de Jacques Peletier du Mans, qui, ravi de l'idée de calquer l'écriture sur la prononciation, publia une apologie de Meigret, à propos d'une traduction du *Menteur* de Lucien, mise au jour par ce dernier, dans son orthographe nouvelle.

Peletier, cependant, et Meigret ne s'entendirent pas sur tous les points : chacun d'eux prenait la prononciation pour base ; mais

l'un était de Lyon, l'autre du Maine, et ils prononçaient différemment quantité de mots.

De sorte que la divergence des dialectes, qui avait laissé des traces dans le parler de nos provinces, les divisa, et fit ressortir un insurmontable obstacle. L'écriture conforme à la parole aurait introduit autant d'orthographes diverses qu'il y avait de provinces. Cette simplification nous ramenait à la tour de Babel. L'épreuve démontra que les lois de l'écriture ne peuvent être fondées que sur une convention dont les bases raisonnables sont la tradition, l'étymologie et l'usage. Cette conclusion ne mit pas fin au débat : Meigret s'obstina, et fut cruellement combattu par un jeune Bourguignon de vingt à vingt-deux ans, nommé Guillaume des Autels. Une polémique ironique, âcre, mordante, s'éleva entre les deux rivaux ; Guillaume affirma que l'orthographe de Meigret s'éloignait de la vraie prononciation en plusieurs circonstances ; qu'elle créait une foule d'anomalies et d'équivoques ; enfin, qu'elle était impraticable à cause des diversités de la prononciation, sur laquelle on ne saurait sans folie échafauder des règles, tant elle est inconstante, subordonnée aux caprices de la mode, et aux influences du terroir ou du voisinage.

« Tes labeurs, lui disoit-il, sont autant inutiles que si tu avois « basti sur le sable, quand nous ne voudrons autrement establir « et confirmer nostre langue qu'à l'appetit des courtisans, veu leur « estrange et variable mutation : joinct que la cour est un monstre « de plusieurs testes, et consequemment de plusieurs langues et « de plusieurs voix. J'ai connu que la prononciation de tous n'y « est pas mesme, tant pour avoir hanté familièrement aulcuns « naïfs courtisans, que pour y avoir arresté aulcunefois quelques « jours... Ce n'est donc pas faict de bon sens, de permettre à nostre « langue ceste licence de se corrompre ainsi de jour en jour, et « sortir du vray chemin de la raison pour se fourvoyer par les « sentiers de l'abus. »

Il s'écrie ailleurs : « Aussi ne respondray-je rien plus à ce que « ton ambition t'en fait dire, sinon touchant ce que tu donnes « licence à nostre langue de changer de jour en jour sa prononciation avec son escriture : et ce temps me semble opportun pour « obvier à ceste peste, la quelle infecte les plus saines parties de « nostre parolle : car pource que nous laissons sans reigle, et

« (comme l'on dit) à bride avalée, courir notre usage de parler, « les plus ignorants auront authorité de le gaster.....

« Et voirement, Meigret, tu te dis estre après à revoir un traitté « de grammaire, que tu as dressé : je te suppli de quoy nous ser- « vira il, si tous noz vocables sont autant anormaux et inconstants « que les cerveaulx ausquels nous les assujettissons? sinon que les « grammairiens françois ou (comme lors il vauldroit mieulx) gram- « mairiennes, nous fissent autant de grammaires que nos astrologues « d'almanachs. »

Dans cette *replique aux defenses de Meigret*, les injures sont fort prodiguées : des Autels qualifie son adversaire de *ne scai quel Meigret;* ses écrits, de *ne scai quelles inepties fardées.* « Or, ne « scay-je (s'écrie-t-il) qui est ce Meigret, sinon que l'on le m'ha « dict estre un de ces triviaux et vulgaires translateurs qui ne sa- « vent rien faire, sinon nous rompre les oreilles de leurs sottes ver- « sions ou plus tost perversions, et empunaisir leur propre païs de « ces drogues amenées des lieux estrangers, corrompues en chemin « par la mauvaise conduite des voituriers, etc... »

Il faut excuser le ton d'un érudit de vingt ans, que Meigret avait excité par des injures bien plus vives et plus grossières encore. C'était le ton du temps; Molière en a fait justice dans la querelle de Vadius contre Trissotin, et ceux qui ont le plus adroitement profité de son style n'ont pas toujours su profiter de ses leçons.

Comme on le voit par ce qui précède, Meigret annonçait une grammaire : elle paraissait à Paris, chez Chrestien Wechel, en 1550, au moment même où son antagoniste écrivait ces lignes à Moncenis; mesure excellente de la part du novateur. Aucun traité de notre langue n'existait encore en français : c'était s'emparer du terrain.

Tels sont donc la date et l'auteur de notre première grammaire française; la rupture des traditions en fut le but, l'anarchie en fut le mobile.

Sylvius, dont les idées n'étaient guère plus saines, avait promis un travail de ce genre. Mettaire avance même, dans sa Vie latine de Robert Estienne, que l'ouvrage fut imprimé en 1537; mais plus tard il n'en fit pas mention dans son catalogue des éditions de R. Estienne, ni dans ses *Annales typographiques*. Ce livre, assu-

rément, n'eût échappé ni à Meigret ni à Ramus, qui signale la grammaire latine de Dubois, et constate la priorité de Meigret.

Le livre de ce dernier reproduit et met en pratique les théories du *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*, ce qui nous dispense d'une double analyse. Ce premier des manuels grammaticaux est intitulé

LE TRETTÉ DE LA GRAMMÈRE FRANCOEZE,

fet par Louis Meigret, Lionoes.

L'auteur déclare qu'il entreprend cet ouvrage, bien « qe la pour« suyte d'une grammère soet préq'impossbl' en nostre lange. » Après avoir vivement attaqué les anciennes lois de l'écriture, il déduit en ces termes les raisons sur lesquelles il fonde son hérésie; elles sont d'une force et d'un style dignes de l'orthographe à l'aide de laquelle il les a transmises : « Qelle rezon sarions-nous mettr' en « avant pour couvrir cete grande bêtize et sott' opiniatreté? sinon « qe nous recourions soudein à la franchize comune des ânes, alle« gans qe cet l'uzaje, qi et une vraye couverture d'un sac moullé. « Car come l'ecriture ne soet qe la vray imaje de la parolle, à bone « rezon on lestimera faos'e, abuzive, si ele ne luy et conforme par un « assemblement de lettres convenantes ao batiment dé voes. Je « croe qil ny a celuy de nous qi ne tint lé peintres pour insensez, « si pour fere le vrey pourtret de l'home il' luy penoet (peignaient) « ao my lieu du front une cue (queue) de veao, e dé tettasses aoz « épaoles, ou luy entasset dé cornes de beufl' aos jenouels : qi sont « toutes chozes q'on ne voet point ao vif. »

Toute autre écriture lui paraît *dérivée d'une grand inoranc' e superslicion*, et il annonce qu'il s'efforcera « de fere qadrer le' let« tres e lecrittur ao voes (aux voix) e a la prononciacion, sans « avoer egart ao loes sophistiqes de' derivezons e diferences, « aoqelles se soumettet plus qe jamès aocuns dé notres, comme « beufs ao jou. »

Tels étaient le goût, l'esprit, le jugement du père des simplificateurs de l'orthographe. C'est lui qui, le premier, proposa d'écrire *tems*, *notre*, *clé*, *blé*, *arréter*, etc... Aussi avancé que Bérain et ses prôneurs de l'orthographe des imparfaits en *ai*, il les écrivait par *oe*; sans doute il prononçait ainsi : d'autres les exprimèrent depuis par un simple *è*; leur idée était aussi *drette* et non moins

étrette : car voilà où conduit l'analogie dans les sentiers de l'absurde.

Remarquons, en passant, que Meigret était inconséquent dans ses principes, et qu'il varie souvent, dans l'espace de peu de lignes, l'orthographe du même mot. Observons aussi que ses diatribes contre l'usage, ou *luzaje*, ne partent pas d'une antipathie absolue. S'il le méprise quand il en est gêné, il le goûte fort lorsqu'il lui est favorable.

« Il ne se faut pas amuser, dit-il (pages 103 et 104), à je ne sais quelle *ratiocination*...... Je confesse que cela serait raisonnable, si les règles qu'on fait de grammaire commandoient à l'usage. Vu qu'au contraire, les règles sont dressées sur l'usage et façons de parler, lesquels ont si grande puissance, autorité et liberté, par un commun consentement, et acceptation agréable d'un vocable emprunté, etc..., *que*, *quand bon lui semble*, il le reçoit seul ou avec toute sa sequelle, ou bien le rejette, etc...

« Par quoi ceux me semblent de bien petite considération, qui, sous ombre de l'autorité et savoir d'un homme, en quelle que langue que ce soit, ne feraient point de difficulté (ce disent-ils) d'user, contre le commun usage, d'un vocable inusité, etc... »

Nous voici bien loin de l'usage, qui n'est que la franchise des ânes et la couverture d'un sac mouillé, et des queues de veau, et des cornes au genou, et de tout ce trésor de métaphores animales, naguère exhumé pour enrichir la cause adverse. Il est plus sensé de juger Meigret et tous ses successeurs avec cette dernière citation; car elle est étayée du sentiment d'Horace. Entre deux arguments contradictoires, optons pour le bon sens, d'autant plus sûrement que l'auteur, en lui donnant place, a lui-même formulé son arrêt. Cette lueur de raison ne l'empêche pas de qualifier d'*oisives* les lettres étymologiques, et d'assimiler la France entière, qui les maintient *contre l'autorité et savoir d'un homme* (*bien petite considération!*), à un peuple d'écureuils qui courent dans leur cage sans avancer de rien leur chemin.

Meigret distingue sept voyelles, *a*, *è*, *é*, *i*, *ou*, *o*, *u*. Il n'y comprend pas notre *e* muet, dont il ne dit rien à ce chapitre. Mais, au sujet de sa troisième voyelle, il nous révèle un des caprices de la prononciation de ses contemporains, dont on peut conclure à la nécessité de conserver aux formes de l'écriture la convention pour base, à peine de voir les mots orthographiés diversement. Meigret

et ses compatriotes prononçaient *pére*, *mére*; mais ils disaient *mès*, *tès*, *sès*. Or la cour, depuis quelque temps, s'était prise à articuler *més*, *tés*, *sés*, *téte*, *béte*, etc... C'est ainsi, dit-il, que « font je ne sais quels efféminés mignons, avec un presque clos res-« serrement de bouche, craignant, à mon avis, que la voix virile de « l'homme ne soit pas tant harmonieuse ni agréable aux dames « qu'une lâche, foible et féminine. Or, quant à moi, je ne pour-« suis pas ici cette dolente et efféminée façon de parler, car je la « laisse aux amoureux. »

D'ordinaire, il s'autorise de l'usage des *courtisans*, et ses con. temporains faisaient de même. Il est bon de restituer à ce terme sa valeur ancienne. Le courtisan, jusqu'à Vaugelas, était purement l'homme instruit au bel usage. Les Médicis avaient rendu l'étiquette rigoureuse, et fait de l'entourage des rois un monde à part, ayant ses mœurs, ses allures et son langage. Au siècle de François Ier, la cour était moins restreinte, les catégories de gens *présentables* n'étaient pas fixées et assujetties à des conditions aussi sévères que sous Louis XIV. Le *courtisan* d'alors, tel que l'entendent les philologues, désignait tout ce qui est apte à frayer avec les grands; ce que plus tard on nomma plus insolemment les honnêtes gens, puis les gens du bel air, les gens comme il faut, ce que l'on appelle tout simplement aujourd'hui les gens bien élevés, ou *les gens du monde*, expression vague, mais sur le sens de laquelle on est d'accord.

Ce que, depuis lors, on a nommé *la ville*, classe intermédiaire entre la noblesse et la portion inculte de la population, n'était pas encore séparé de la cour; le langage des Parisiens ne subissait alors que deux influences, celle du Louvre et celle de la place Maubert. Ainsi, quand Henri Estienne s'attaquait au langage *courtisanesque*, il luttait contre la cour et la ville, réunies sous une seule désignation, et n'exceptait guère que la populace illettrée, mais souvent dépositaire fidèle et naïve des vraies traditions de la langue. Le monde élégant d'aujourd'hui parle d'une robe *délicieuse*, d'un chapeau *exquis*, d'un équipage *fashionable*; ce monde-là, c'étaient les courtisans pour Estienne et Meigret; les gens étrangers à ces affectations de la mode, voilà le peuple, ce qu'ils dénommaient les halles, ou la place Maubert.

Notre réformateur, pensant avec justesse que *au* représente fort mal le son *ô*, remplaça la diphthongue par celle-ci : *ao*, qui n'est guère plus rationnelle, et donne une fausse idée de la prononciation :

au était purement conventionnel ; l'adjonction de l'*a* à l'*o*, emblème réel du son, fait supposer que les deux lettres sonnent.

Une règle dont l'initiative appartient à Meigret, est celle qui met en usage l'*y* lorsque le son de l'*i* est bref, comme dans la plupart des diphthongues où il ne s'efface pas : *moyen*, *royal*, *rayon*, *tournoyer*, je *tournoyois*, etc. Cet usage s'est établi fort à la longue, et sans qu'on se préoccupât du principe dont il est issu.

Les mots sont divisés comme chez les Latins ; et, pour compenser l'addition de l'article, Meigret, comme son successeur Ramus, ne fait qu'une espèce des noms substantifs et des adjectifs. En fait d'articles, il ne reconnaît que *le*, *la*, *les* ; *de*, *du*, *des* sont à ses yeux des prépositions. Il n'y sent pas la contraction de l'article. Plus vrai que Dubois, il dénie totalement aux noms la présence du cas.

La formation du pluriel dans les substantifs est l'objet de remarques qui trahissent la profonde incertitude où l'on a toujours été par rapport à l'origine des formes grammaticales. Parmi les noms, il en est qui marquent leur pluriel par un *x*, d'autres par un *z* ; le surplus, enfin, par un *s*. On a plus d'une fois recherché les causes de ces différences, et toujours en vain. Meigret, à l'égard des pluriels en *z*, cite *propos*, *propoz*, et donne pour raison l'euphonie. De son côté, Étienne Dolet s'oppose à cette irrégularité, infirme le *z*, et le remplace par *s*. « Tu escriras donc *voluptés*, *dignités*, « *iniquités*, etc... ; car *z* est le signe de *e* masculin au pluriel des « verbes de deuxième personne, et sans accent : — Si vous aymez « vertu, etc... Ceux (ajoute-t-il) qui trouveront estrange de dire « *voluptés*, etc., seront ignorants, ou égarés par une mauvaise « coutume qu'il convient de réformer peu à peu. »

Pourquoi Meigret veut-il un *z* ? pourquoi Dolet n'en veut-il pas ? C'est ce qu'ils ne disent point. Plus rapprochés que nous des époques de formation du langage, ils n'avaient tiré de son histoire aucune lumière. De nos jours, on a fait un retour forcé vers ces contrées perdues, et l'on a trouvé diverses hypothèses. Voici l'une des plus probables, à mon gré : Au moyen âge, les substantifs des deux genres en *t* final perdaient presque invariablement le *t* devant l'*s* ; et, pour marquer la suppression de ce *t*, on remplaça le *s* de flexion par un *z*. On agissait de même à l'égard du *d* final. On conçoit très-bien que le ζ, notre *z*, soit la forme contracte de *ds* ou de *ts*.

C'est de là que proviennent (il est permis de le supposer) nos

substantifs féminins en *é*, et qui primitivement se terminaient en *et*, en *eit*, en *ed*. Le *t* a fini par être supprimé au singulier, et le *z* qu'ils prenaient au pluriel n'a disparu qu'à la fin du dix-septième siècle : Pascal écrivait encore *vos bontez*, les siècles *passez*. Voilà qui est présumable ; mais si l'on tenait à une preuve irrécusable, elle serait chimérique. Les exemples affirmeraient le pour et le contre, comme à l'ordinaire, et ils fourniraient deux ou trois systèmes également sincères.

Ce qu'il y a de certain, c'est que la valeur des signes de ce genre s'est altérée d'âge en âge, et que quelques-uns d'entre eux qui, à une époque donnée, marquèrent dans l'orthographe une distinction, une règle, un usage quelconque, ont été plus tard affectés à des usages différents. Ainsi, ce que nous avons avancé par rapport au *z* et à l'*s* pour le treizième siècle, n'est probablement plus vrai pour un grammairien du seizième. Il se peut aussi que, dès le règne de saint Louis, l'emploi du *z* ou de l'*s* ait marqué autre chose en France qu'en Bourgogne ou en Picardie.

Pour moi, j'ai toujours supposé qu'avant l'invention d'un accent particulier, propre à rendre notre *é* fermé distinct de l'*e* muet, nos pères, quand on commençait à se préoccuper de lexicographie, marquèrent au moyen d'un *z* le son aigu de l'*é*, lettre pénultième au pluriel des mots qui possèdent au singulier cet *e* suivi d'un *s*, et muet : — Toi qui *domines*..... vous qui *dominez* par l'esprit du mal..... tu *penses*, vous *pensez*, etc...

Tel est, je le pense, le principe de cette différence, devenue bientôt capricieuse ; principe effacé plus tard par la fantaisie et l'ignorance des copistes. Cependant, à tout considérer, dans le pluriel des mots terminés par un *e*, je remarque une application assez constante de cette règle, surtout dans les livres imprimés de la fin du quinzième siècle. Tel fut donc probablement le prétexte de l'emploi du *z* en cette circonstance, et de sa substitution à l'*s*. Bien entendu qu'alors la loi relative à *ts* et à *ds*, dont *z* serait la contraction, était oubliée, si toutefois elle exista. De même, l'extension de l'usage du *z* à une foule de pluriels témoigne de l'oubli de notre vraisemblable hypothèse, déduite de l'observation d'un grand nombre d'exemples.

Ces mots étaient écrits depuis plusieurs mois, lorsqu'en parcourant d'anciens rhéteurs dont nous parlerons plus loin, j'ai rencontré avec satisfaction dans le livre de l'un d'eux, de Pierre Fabri de

Rouen, qui écrivait en 1521, le passage suivant, confirmatif de mon assertion, et que je transcris ici.

« Nota que le vulgaire françoys n'a point encore mis de diffé-« rence en escripture entre *z* masculin et *z* féminin, au singulier, « et terminaison de syllabe ; exemple : Cet homme domine — ou, « a domine. Mais quant on lui adjoinct *z* ou *s*, il y a différence; « car *z* dénote qu'il est masculin, et *s* qu'il est féminin. Exemple : « Ce que devises, vous le devisez, et advisez ce que je advises. « Combien que *z* soit une lettre de Grèce, laquelle en latin n'est « applicable que aux termes grecz, touttefoys nostre vulgaire l'a « appliquée à celle différence. » Voici donc une sorte de règle du *z*, pour faire suite à celle de l'*s*.

Fallot avait cherché le principe d'une autre anomalie qui consiste à marquer par un *x* le pluriel de certains mots. Il croyait que, très-anciennement (avant la fin du douzième siècle), les mots dont le radical finissait en *al*, *el*, *il*, *ol*, *œil*, *eil*, *oil*, formaient leurs cas en *s* d'une manière contracte, en rejetant *l*, parfois même l'*u* final, pour se terminer par la voyelle pénultième suivie de l'*s*. Pour distinguer ces mots, accidentellement terminés en voyelles à raison de la suppression du *l*, de ceux à qui cette terminaison en *a*, *e*, *i*, *o* était naturelle et propre, on imagina de substituer un *x* final au lieu d'un *s* à ces désinences primitives en *als*, en *aus*, en *eus*, etc... Ainsi, *x* représenta les groupes *ls*, *us*, comme *z* avait remplacé *ds* ou *ts*.

Se non e vero... Quoi qu'il en soit, cette règle fut inconnue de tout le seizième siècle, et l'invention m'en semble bien compliquée pour les contemporains de saint Bernard et de Petrus Comestor. Exhumée ou imaginée de nos jours, elle peut servir à caractériser la direction, la nature, les tendances, les bases de nos études ; et si l'on compare philosophiquement cette théorie avec celles dont, au siècle de Louis XIV, la même difficulté fut l'objet, on constatera de curieuses différences entre le goût et l'esprit, entre les idées philologiques de deux siècles que diverses révolutions ont profondément séparés.

De Fallot rapprochons Ménage. Louis XIV un jour fut curieux d'apprendre pourquoi le pluriel de certains mots prenait un *x*; il consulta Ménage, qui se garda de rester court, et fit une réponse fort embrouillée, par lui-même reproduite en quatre pages, que l'on peut résumer ainsi : 1° Notre érudit pense que cet *x* final a

pour but « de marquer l'étymologie des mots, en rappelant leur orthographe latine. » L'étymologie était sa préoccupation incessante : mais comment les mots *cieux*, *lieux*, pouvaient-ils, mieux que *cieus* ou *lieus*, lui rappeler *cœlum*, *cœli; locus* ou *loca?* 2° *Il ne seroit pas surpris* que cette façon d'écrire provînt de la prononciation latine de l'*x* en *s*. 3° Il suppose « qu'on a usé de cette lettre « à cause *de l'effet agréable qu'elle fait à la vue*, à la fin des « mots. »

Un siècle auparavant, Henri Estienne n'avait pu expliquer cette anomalie. Cet homme judicieux avait dédaigné de descendre aux burlesques utopies de son contemporain Jacques Peletier du Mans, qui, sur ce même propos, raconte qu'empêchés par leur légèreté naturelle de distinguer un *o* d'un *r*, les Français, en défiance de leur vivacité, et dans la crainte de mettre lettre pour lettre, « en « ont entremeslé d'aultres pour obvier à cet inconvénient. De peur « qu'on lût *dens* par un *n*, au lieu de *deus*, ils se sont avisés d'y « mettre *x* au lieu de *s* : se pensans, comme gens bien prévoïans, « que jamais on ne liroit *dens*, par *ux* à la fin. »

Rabelais ne manquerait pas d'ajouter : « Et c'est aussi l'advis de « maistre Jehan d'Escosse. » Nous nous contenterons d'observer que Théodore de Bèze trouvait cette explication la plus raisonnable du monde.

Assurément les recherches actuelles sont plus profondes et d'une portée plus étendue ; mais, après le silence du moyen âge, et l'oublieuse légèreté du seizième et du dix-septième siècle, les autorités font défaut à nos hypothèses.

Si la solution de ces questions est enfouie quelque part, c'est dans l'étude comparée des dialectes, causes probables de la plupart des anomalies lexicographiques. Quant à moi, je demeure convaincu que la grammaire ne fut pour rien là-dedans ; que presque toutes les inconséquences signalées dans les formes du langage proviennent de ce que l'ignorance, ou même l'absence des règles, conduisirent chaque homme à prendre la prononciation pour guide de l'écriture, spectacle que nous donnent encore les cuisinières et les grisettes. Chacune des provinces ayant son accentuation particulière, il en a résulté cette orthographe multiforme. Pour la cuisinière comtoise, des pois sont des *pouets*, pour la bourguignonne, des *poais*, pour la picarde, des *poés*, pour la bordelaise, des *poas*, et

pour la lyonnaise, des *poès;* ainsi que l'a prouvé Meigret, dont la réforme pourrait être intitulée, ainsi que celles qui ont suivi : *la Défense des cuisinières.*

Toute la question, je le répète, est cachée au fond des dialectes et de leur accent particulier.

Revenons a Louis Meigret, qui, dans sa grammaire, à la suite des degrés de comparaison, consacre judicieusement un chapitre aux *diminutifs*; soin qui met en évidence une lacune dans nos philologues modernes. Il se donne en outre la peine de faire dériver la forme de plusieurs vocables, des cas latins, ou des temps des verbes corrélatifs les plus analogues. Le latin, qu'il secoue si librement en ce qui concerne l'orthographe, le poursuit et le maîtrise quant aux dérivés des mots; inconséquence assez plaisante. Ici, il s'affranchit de toute tradition étymologique; là, il se colle à l'étymologie, et s'attache à justifier, en les amoindrissant, les caprices qui ont changé les flexions. Mais s'il s'asservit à interpréter les faits, il n'assigne ni lois ni principes. La clef des dialectes était déjà perdue. Son sentiment est donc posé en précepte, et il devait régner despotiquement, des confins de la Bresse aux marches du Dauphiné.

Aussi son livre n'est-il pas essentiellement français : renvoyant à chaque instant le lecteur aux origines grecques ou latines, Meigret avoue implicitement qu'on ne peut, sans connaître ces deux langues, entendre la nôtre et le comprendre. Pour les sources nationales, il les ignore, il n'y puise jamais, et n'en sait pas tirer une seule idée. Tous ces grammatistes en sont là; leurs adversaires, les des Autels, les Estienne, les du Bellay, les Marot, discutent seuls sur les formes de notre idiome, à l'aide d'arguments pris dans cet idiome même. Par malheur, comme ceux qu'ils combattent, ils font table rase du passé.

Sous l'empire de ces influences étrangères, Meigret qualifie de *douteux,* n'osant les appeler *neutres,* des mots qui, comme *triste, louche, aimable,* etc..., ont la même terminaison au masculin qu'au féminin. Le latin le trouble encore, puisque l'article (il l'a dit plus haut) suffit chez nous pour marquer les genres. Telle était la règle absolue, à laquelle il se fût borné à ajouter : Les adjectifs non terminés par *e* le prennent au féminin, etc... Ces préoccupations le mènent à disserter sur les cas des pronoms, et à y signaler

rois genres, le masculin, le féminin et le commun (*je*, *tu*, *soi*, *qui*); chimère latine : ils se rangent évidemment au genre du mot dont ls tiennent la place.

En compensation de cette blâmable servilité, Meigret, anarchiste en lexicographie, se montre volontaire en syntaxe, disposant le langage à son goût, en dépit de l'usage et du droit sens; érigeant son exemple en précepte, et ne craignant point cette formule : — En telle occasion, *il me plaît* de dire, ou qu'on dise, ceci, cela; ou qualifiant d'*incongruités* les locutions qu'il n'approuve pas. Dans les cas douteux il s'écrie : « Ie ne veu pas toutefoes la dir' incongrue... »

Sa pensée est que si *de*, *du*, *des* sont considérés comme articles, toutes les prépositions peuvent l'être de même; il ne s'aperçoit pas que plusieurs d'entre elles sous-entendent l'article, que d'autres en exigent l'émission, et s'adjoignent à ces mêmes *de*, *du*, *des*.

Traitant des pronoms à tort et à travers, sans beaucoup d'ordre; accueillant même les digressions, périlleuses dans ces sortes de sujets, notre auteur exploite cependant la question d'une manière très-étendue : s'il s'égare parmi les ronces, il y cherche laborieusement son chemin.

« Le verbe et une partie du langaje siniflant accion ou passio' » aveq tems e modes. » Le nom de cette partie du discours provient de *verberatus*, battement, *à verberatu aeris*, *de battement d'er*... Cette bizarre étymologie avait été hasardée par Priscien. La définition des verbes actifs est incomplète : — Ceux qui peuvent sensément faire un passif *qant l'ajant et le pacient peuvet être animaos*, *ou aotre substance rezonable*. Il consacre cent huit pages à la formation des temps du verbe, il les eût remplacées par le tableau des conjugaisons qu'il trace ensuite; enfin il discerne des participes actifs et des participes passifs. Préoccupé des formations latines, il tire le prétérit indéfini du prétérit de l'infinitif, *amavi*, *amavisse*, sans songer que nous n'avons pas de prétérit de l'infinitif. A propos de ce participe passé nous trouvons que dire : les grâces que je vous *ai faites*, est une lourde incongruité, parce qu'en admettant — *j'ai fait* les grâces, il faut : — les grâces que j'ai *fait*. Il avoue, néanmoins, que cette règle vicieuse contrevient au commun usage.

La division des modes et des temps est établie comme on a continué de le faire. Il dénomme *optatif* ou *dezideratif* le conditionnel, et reconnaît deux espèces de verbes, des primitifs (*aimer*); des dé-

rivatifs, comme de, *ris*, *mélancolie*, — *mélancholier*, *rire*. Deux figures, une simple (dire), une composée (*contre*dire), et il renvoie, pour les bien entendre, aux Latins, sur lesquels il calque ses quatre conjugaisons. Ses idées sur les verbes irréguliers diffèrent des nôtres : il n'en fait pas une catégorie à part, et les considérant, bien qu'ils *se dérèglent*, comme riches de leur diversité, il les rapporte à leur conjugaison respective, déterminée par la désinence de l'infinitif.

Une assez vaine occupation, à laquelle tous nos grammairiens se sont successivement adonnés, c'est celle qui consiste à indiquer laborieusement comment on a fabriqué une partie des temps des verbes au moyen des autres temps, en remplaçant certaines syllabes par d'autres syllabes. Il est bien évident que si *aimer* est devenu *aimons*, c'est qu'on a changé *er* en *ons*. Mais il pourrait tout aussi bien provenir du participe présent, en changeant *ant* en *ons*, ou d'une autre source, le radical étant partout le même. On a d'autant mieux le droit de faire bon marché de ces conventions inspirées des grammairiens latins de la décadence, qu'elles sont purement gratuites, et que ce n'est jamais de parti pris, et en considérant certains temps des verbes, que les hommes se sont résolus, d'un commun accord, à extraire un présent d'un infinitif, d'un prétérit, ou bien un conditionnel d'un futur, etc... Ces théories oiseuses ont l'inconvénient d'insinuer des données très-fausses par rapport à la formation et à l'origine des idiomes; théories poussées si loin par Meigret, qu'il s'obstine à tirer *buvons*, *écrivons*, des infinitifs imaginaires *buver*, *écriver*, qu'il qualifie de vieux et d'inusités.

Mais la fragilité de sa méthode se trahit davantage encore dans le raisonnement suivant : « Ao regard de *pondre*, les uns dizet « *ponons*, *ponez*, *ponet ;* les aotres dizet *pondons*, *pondez*, *pondent. Si les premiés vou' plezet plus*, il nou faodra dire q'il' « vienet de *poner*, infinitif inuzité. »

En outre, il prétend qu'on écrive au prétérit : je *ponus*, tu *ponus*, et non *pondus*, se fondant sur l'absence de la lettre *d* au verbe *ponere*. C'est ainsi qu'il conçoit la vraie et ancienne puissance des lettres françoises.

Les participes sont analysés d'une manière passablement abstraite. Au reste, Meigret ne songeait nullement à travailler pour la jeunesse : il suppose constamment chez son lecteur l'érudition de

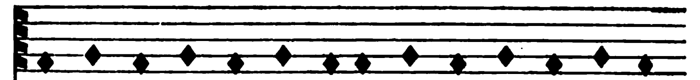
âge mûr; et le choix de ses exemples, tout en donnant parfois une ssez triste idée de son goût, dénote qu'il n'avait souci du preier âge. Certain mot assez cru, souvent employé par Molière, gure dans ses modèles; et il se livre à des dissertations sca- reuses sur des vocables qui, comme le latin du fils de la comesse d'Escarbagnas, ne se comprennent que trop. Meigret n'afriande pas les mères de famille par l'attrait d'exemples vertueux, le phrases sévères, parmi lesquelles « il n'en est aucune qui ne dise uelque chose au cœur ou à l'esprit; aucune où l'on ne puisse rouver l'occasion d'une leçon de morale; » ainsi que l'ont fait les grammairiens modernes, s'il les en faut croire.

Les meilleurs chapitres de Meigret sont ceux qui ont trait aux espèces de mots indéclinables. Leurs propriétés sont étudiées avec sagacité; le tableau en est complet; la postérité n'a rien ajouté, n'a presque rien rectifié à ce sujet. L'interjection est définie « une voes « d'une passion excessive; soit par admiracion, courrous, joye, « melancholie ou épouentement : laqelle natur' a inuenté d'une par « trop grande émocion d'esperiz... de sorte q'il n'et pas ao pou- « uoer de l'home, etant cete passion formée, d'uzer de qelqe mo- « dérée façon de parolle. »

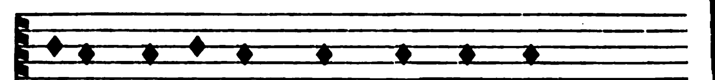
Il les classe dans la grammaire générale de toutes les nations, parce que la nature les engendre sans aucun discours, tout ainsi que les soupirs et les plaintes.

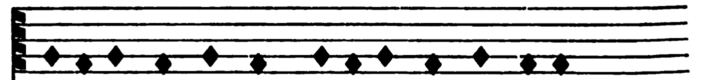
Cette définition l'emporte de beaucoup sur celle de Letellier : *un mot* dont on *se sert* pour exprimer *un sentiment* de l'âme... C'est là tirer un maigre profit de trois siècles d'études philosophiques.

Un des chapitres les plus singuliers de Meigret est celui qui concerne le ton des syllabes, ce qu'il nomme *les accents*. Il en distingue deux, l'aigu et le circonflexe, ou élevé et grave. Ce ne sont point ici des signes placés sur des voyelles, mais des valeurs d'intonation fixées par des règles, et dénuées de signes matériels. Comment doit-on articuler les monosyllabes, les polysyllabes, etc.? Quand doit s'élever ou s'abaisser la voix? Meigret attache à ces questions prosodiques une importance réelle, et, les règles posées, il choisit pour exemples des phrases qu'il place sous des lignes de musique, afin de noter le débit. Les tableaux indiqueront ses préceptes.



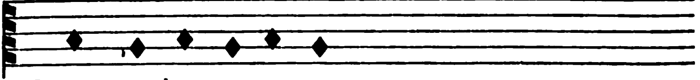
Ces notations se modifient suivant le nombre des syllabes ou des mots de la période; l'auteur va jusqu'à prévoir des vocables de dix à douze syllabes : *constantinéopolization.* Si l'on examine la notation de phrases telles que





on trouvera ces observations tant soit peu puériles; mais surtout on se convaincra que l'on ne saurait mieux chanter la parole à la façon des mariniers de la basse Saône. Meigret était de Lyon.

Les accentuations sont ce qu'il y a de plus mobile, de plus caractéristique dans le parler des provinces, de plus impossible à fixer. Aussi, avant et après Meigret, n'essaya-t-on jamais de les marquer. La musique de son langage démontre à quel point ce Lyonnais avait gardé la saveur du terroir, et combien sa réforme orthographique était capricieuse, erronée et impraticable; car, en solfiant ses diverses phrases, on s'aperçoit à merveille que, suivant une expression propre aux gens du pays, *il parloit canut*



Là-bas, tous les polysyllabes commencent par la dominante.

Meigret ne consacre que deux pages et demie à la syntaxe : il conseille aux écrivains d'en observer les lois, de suivre les indica-

ons de la raison, de la nature, et de ne pas s'astreindre à la syntaxe latine, fort différente de la nôtre. Néanmoins, cet auteur relève immédiatement de la langue romaine, comme la plupart de es successeurs. Notre idiome est complétement analytique; et en e considérant, sous l'empire des idiomes de l'antiquité, comme une langue synthétique, ils ont produit des grammaires qui ne sont pas essentiellement françaises. En outre, ils ne traitent pas de la composition des vocables; ils se taisent à propos des mots hybrides, et de la néologie, dont les lois constitutives devraient, pour prévenir les erreurs ou les abus, être vivement recherchées.

Quant à la ponctuation, ce premier grammairien donne quelque extension aux usages de son temps. On s'en était médiocrement occupé jusqu'alors. En 1533, Florimond, dans sa *Briefve doctrine pour duement escripre selon la propriété du langaige françoys*, avait averti « qu'il remplaçoit par un petit croissant certaines voyelles qu'il avoit tollues pour éviter la concurrence. » C'est l'origine de l'apostrophe, dont il indique l'emploi, ainsi que celui de l'apocope, destiné à remplacer une voyelle, ou même une syllabe, pour les besoins de la versification. Florimond ajoute : « Il seroit bon que les imprimeurs des livres en françoys, d'ores en avant, notassent les ditz apostrophes ainsi qu'avons faict. »

Cet avis indique que cette coutume n'avait pas lieu auparavant. Dix à huit ans après, Étienne Dolet, qui s'occupa beaucoup de la prosodie de notre langue, fit un traité des accents et de la ponctuation. Les signes par lui reconnus sont au nombre de six : la virgule ou incise, le *coma* grec, figuré par deux points, le *colon*, par un seul. Puis, les points d'admiration et d'interrogation; enfin les parenthèses.

Au traité *des accents*, Dolet fixe l'emploi de l'accent aigu, de l'apostrophe, de l'apocope, fort en usage encore dans les couplets que nos vaudevillistes prêtent à des villageois; de la syncope, figurée par lui comme nos accents circonflexes, et dont le but est de remplacer une syllabe tirée du corps d'un mot : — Tu *dônras*, tu *lâiras*, *vraîment*, etc... (les Latins avaient, de même, *deûm*, *divûm*); la syncope servait aussi à juxtaposer deux mots, avec contraction de l'un d'eux : *â-vous* pour *avez-vous;* etc... En dernier lieu, de la synérèse, indiquée par deux points horizontaux, et employée comme dans ces vocables : *poëte*, *païs*.

Dolet ne constate aucun accent particulier à l'*o* : il ne mentionne, à propos de *e*, ni accent grave, ni accent circonflexe.

Comme on l'a vu, Meigret est plus avancé en ce qui concerne cette dernière voyelle : quant à la ponctuation, il accepte purement et simplement les règles de Dolet, sans lui en faire honneur, sauf en ce qui concerne l'apostrophe, dont il abuse avec une prodigalité qui a trouvé de nombreux imitateurs et un judicieux critique, Glaomalis de Vezelet. Ainsi Meigret croit pouvoir supprimer tous les *s* finals devant une voyelle, et nombre de consonnes finales devant les mots commençant par une consonne : « lé folz sont en plu' gran' nombre, — où allé-vou' ?

Il excepte de cette licence les mots séparés par des points, des virgules ou des parenthèses. Ces données furent, nous le verrons plus tard, très-peu modifiées par les successeurs immédiats de Meigret.

Au fond, cet écrivain savait à peu près ce que depuis ont professé les grammairiens ; mais, dans la constitution des langues, le fond est souvent emporté par la forme : or, sur ce point, il a fait parade d'un jugement faux et d'un funeste esprit. Dénué, comme la plupart de ses émules, de principes et d'érudition saine, il va de contradictions en contradictions. Défenseur du langage, il en sape les bases ; grammairien, il sème l'anarchie ; panégyriste du génie naturel du français, il dédaigne les origines, et se soucie aussi peu de nos vieux auteurs que, plus tard, Vaugelas s'en est soucié. Ennemi juré des *latiniseurs*, il latinise intrépidement à son insu. Il semble croire que l'idiome naisse pour lui, par lui ; et il qualifie ses pères et leur parler de barbares, de *Gaulois*, ce qu'il écrit *Gaoloes*, afin de prouver qu'il n'est point barbare.

Son hérésie orthographique trouva, nous le verrons, pour imitateurs, presque tous les premiers grammairiens, hormis Robert Estienne, seul défenseur de la langue, dont les grammairiens furent pendant plus d'un siècle les plus implacables ennemis. Cependant, le ridicule s'attacha de bonne heure à ces tristes erreurs. Thomas Sibillet ne se gênait point pour intituler la nouvelle orthographie, *nouvelle paradoxologie*. Guillaume des Autels, du Bellay, Pasquier, firent résistance ; mais, entre tous, les deux Estienne se distinguèrent par la solidité de leur dialectique, la finesse de leur raillerie, la limpidité de leur érudition, et leur sentiment éclairé du génie de la langue.

§ 3.

Grammaire de Robert Estienne. — Raison de l'emploi de l'y, etc...

Robert Estienne s'émut le premier : imprimeur de Sylvius, contemporain de la Ramée, témoin des illusions de Meigret, et frappé du péril que courait le langage au milieu de ses tourmentes, il se décida à entrer en lice, à servir de pilote aux lettres éperdues, et à consacrer à son pays un peu de ce génie qu'il avait dépensé au service de Rome et d'Athènes.

Il publia donc, en 1557, un *Traicté de la Grammaire françoise*, dans des conditions aussi difficiles qu'opportunes. Il n'arrêta pas la contagion ; mais observons tout d'abord que personne n'osa se lever pour le combattre.

Les Estienne, si fertiles en pensées justes et utiles, n'étaient pas féconds en paroles superflues; ils ne disaient que le nécessaire. Aussi la préface de Robert contient-elle, en très-peu de mots, l'analyse exacte de son livre.

« Pourtant que plusieurs, desirans avoir ample cognoissance de « notre langue françoise, se sont plains à nous de ce qu'ils ne pou- « voyent ayséement s'aider de la grammaire françoise de maistre « Lois Maigret (à cause des grans changemens qu'ils y voyoyent, « fort contraires à ce qu'ils en avoyent jà apprins, principalement « quant à la droicte escripture), ne de l'introduction à la langue « françoise composée par M. Jacques Sylvius, médecin (pour tant « que souvent il a meslé des mots de Picardie, dont il estoit) : Nous, « ayans diligemment lu les deux susdicts autheurs (qui pour certain « ont traicté doctement, pour la plus part, cequ'ils avoyent entre- « pris), avons faict un recueil principalement de ce que nous avons « veu accorder à ce que nous avions, le temps passé, apprins des « plus sçavans en nostre langue, etc...., et le tout avons mis par « ordre, et traicté à la manière des grammaires latines, le plus « clairement et facilement qu'avons peu..... Que si en tout nous ne

« contentons les lecteurs, principalement ceulx qui veulent que
« l'escripture suyve sa pronontiation, nous n'en voulons pourtant
« débattre avec eulx, ains les prions qu'en paix ils mettent peine
« de mieulx faire, sans changer la plus commune et receue escrip-
« ture, pronontiation, et manière de parler conforme au langage
« de nos plus anciens, bien exercez en nostre dicte langue. Il nous
« suffit de monstrer le chemin de tousiours mieulx faire et prouf-
« fiter à tous. »

Avant de passer outre, remarquons la sobriété qui recommande ce petit discours, et le tact qui y préside. Avec quelle justesse l'auteur sait, en si peu de mots, dire tout ce qui est nécessaire, sans s'aventurer au delà! Quel facile mélange de fermeté et de modestie! Comme il est sûr de lui-même, et peu dédaigneux d'autrui! Avec quelle modération, quelle franche honnêteté il critique Meigret, Sylvius, Ramus même, sans les nommer, sans ironie, sans dédain, leur rendant favorable justice au besoin, et toujours exempt d'amertume particulière! Les Estienne n'ont jamais écrit, par rapport à la science, que l'on ne connaisse aussitôt à leur style combien leur supériorité fut incontestable et incontestée. Ils n'avaient rien de cette aigreur, de ce ton passionné, de ces formes provoquantes, ressources nécessaires des esprits étroits, sel attique de l'inconsolable et envieuse médiocrité.

Ce ton calme, rehaussé parfois d'ironie enjouée, fut celui des Estienne toutes les fois qu'ils eurent la raison pour eux, c'est-à-dire, en matière d'érudition; hors de là, il faut avouer que Henri le perdit dans l'*Apologie pour Hérodote*.

Nous avons vu que Robert Estienne régla son traité sur le plan des grammaires latines : entre les licencieuses entreprises des novateurs et un esprit de tradition trop servile, il se rangea naturellement au second parti, plus rassurant, et étayé sur la gravité de ses études. Il mit donc beaucoup d'ordre dans son travail; son orthographe (nous venons de la juger d'après sa préface) était fort logique et très-épurée pour le temps : la science adopta donc à la longue Robert Estienne, et, de même qu'il fut le père des dictionnaires, il fut aussi celui de nos grammairiens français, qu'il faut tous rattacher à la méthode néo-latine. Leur tort est de n'avoir rien trouvé de plus que leur maître, et d'avoir jonché son terrain bien sarclé, bien aligné, d'une foule de paradoxes, d'exceptions, de difficultés vaines, qui l'ont embarrassé comme autant de ronces

et de folles herbes. Des gens à systèmes, des philosophes sans doctrine étaient inhabiles à continuer Estienne.

Ce dernier reconnait cinq voyelles et dix-sept consonnes ; il n'admet pas le *k*, dont Baïf et Ramus l'ont sans doute dégoûté. Quant à la prononciation de ces signes, il adopte le latin pour base, et se borne à constater les exceptions particulières à notre idiome ; procédé excellent, si le lecteur sait le latin : il faut l'avouer, c'était traiter le français comme un patois.

On trouve là une explication de l'emploi fréquent de l'*y* dans les anciens livres, raison qu'un imprimeur était plus apte que tout autre à donner. Estienne, d'ailleurs, n'énonce presque jamais un fait sans en rechercher le principe ; il se conforme à l'usage, mais le commente et l'explique. Le secret de la didactique du langage est là.

« Nos anciens, dit-il, s'en sont aidés (de l'*y*) quand un *i* venoit « seul au commencement d'un mot, faisant seul une syllabe, comme « *yvraie*, *yver*, *yvre* : à cause que *y* a forme telle qu'il ne se peut « joindre avec la lettre suyvante. Pareillement quand au milieu « d'un mot il y avoit un *i* entre deux voyelles, comme *envoyer*, je « *voyoye ;* à fin qu'on n'assemblast l'*i* de la syllabe précédente avec « la syllabe subséquente, et qu'on ne dist : — *Je vo-io-ie, envo-ier.* « Aussi en la fin des mots finissans en diphthongue ont mis un *y*, « comme *moy*, *toy*, *soy*, *roy*, *foy*, *iray*, *appuy*, *ennuy*. » Moins grammaticale que l'explication de Meigret, celle-ci est, par cela même, plus probable ; l'autre a pu faire loi par la suite.

Ainsi le but était tout simplement d'indiquer à l'œil la division des syllabes dans des cas douteux alors, par l'emploi d'une lettre qui, ne se liant pas à celle qui la suit, semble propre à marquer la coupure de la syllabe. Cette coutume, du temps d'Estienne, vieillissait en quelques-unes de ses applications.

Nos grammatistes, qui font provenir la diphthongue de cette interprétation du grec : *deux sons*, auraient lu profitablement Estienne, attendu que la plupart des diphthongues ne rendent qu'un son, *ou*, *eu*, *au*, *ay*, etc..., « lesquelles, dit Estienne, ont appelé « diphthongues, qui est un mot prins du grec, signifiant *le son de* « *deux*. Il y en a sept : *ai* ou *ay*, *ei*, *oi* ou *oy*, *ui*, *au*, *eu*, *ou*. »

Il y ajoute le pronom *je*, preuve qu'on prononçait alors comme on écrivait, *ie*. Mais évidemment on articulait *je* dans certaines provinces, et, par exemple, à Lyon. Toujours logique, Estienne

forme une catégorie spéciale des triphthongues; puis il traite, à la façon des grammaires latines, des parties du discours, classées de même en *neuf;* et afin de ne pas excéder ce nombre consacré, il absorbe l'adjectif dans le nom, et l'adjonction de l'article se trouve compensée.

Les noms sont sujets à sept accidents : espèce, comparaison, genre, nombre, figure, cas et déclinaison. — A deux espèces : primitive et dérivative, — montagne, montagnard, etc.... Quant à la figure, ils sont simples ou composés. L'auteur ne mentionne les cas et les déclinaisons que pour en constater l'absence.

Robert Estienne croit nos articles dérivés du latin et du pronom *ille, illa, illi.* Le latin l'induit à prendre parti contre certains gallicismes consacrés; ainsi il s'autorise de ce qu'on dit : *ille est honestus*, *qui...* pour écrire, au sujet du pronon *celui, celle:* « ... Pour bien parler, on ne met jamais *ci* ne *là* après, car ils sont « adverbes dénotans certain lieu. Parquoy, c'est mal parlé françois « de dire, — celuy*là* est homme de bien, qui...; car il fault dire: « *celuy est homme.* »

Cet érudit prisait notre idiome d'autant plus qu'il ressemblait à sa mère, bien différent de ceux qui le voulaient faire naître tout armé de leur cerveau.

Estienne définit les verbes neutres ceux qui n'ont point de déclinaison passive, explication commune aux verbes latins, et plus juste que celle de Ramus. Mais il déduit trop servilement nos impersonnels de ceux des Latins, en indiquant par quels changements de lettres on passe des uns aux autres. Le même inconvénient se fait sentir au chapitre *Des espèces des verbes ;* il faut être latiniste pour entendre ici les règles du français. Il divise les conjugaisons en quatre, d'après les désinences de l'infinitif, à la manière de Donatus et de Meigret. C'est d'après les mêmes errements qu'il admet, ce que nous n'avons pas, des verbes *passifs*. Assurément *amor* est un verbe; mais comment admettre que le verbe *être* puisse former une seconde espèce par l'adjonction d'un participe, véritable adjectif, et que ces trois mots : — *Je suis aimé*, constituent un verbe? Il est évident que l'on peut conjuguer *être prudent, être sage*, tout aussi bien que *être aimé* : la seule différence est que, dans l'un des cas, l'adjectif est dérivé d'un verbe, et que dans l'autre il ne l'est pas. C'est donc là une complication vaine. Il n'existe de verbes passifs que dans les traités de nos grammairiens.

Sa division des verbes impersonnels en dérivés des Latins terminés en *tur*, et de ceux qui se terminent par un *t*, me paraît également caduque : — l'*on aime*, l'*on a aimé*, n'est pas un impersonnel, c'est la traduction de cette proposition régulière : *homo amat*, — *amavit*; et il est évident que si *il pleut*, *il faut*, sont des impersonnels, — *on aime*, *on avertit*, n'en sont pas.

A l'article des adverbes, Robert Estienne en signale quelques-uns qui ne sont pas venus jusqu'à nous; tel est *cipricimi*, contraction de ci-pris, ci-mis, et dont l'usage le plus fréquent était en ce lieu : Sitôt pris, sitôt pendu. Tels sont encore *auprime*, et *orprime* (*ad horam primam*); *piéça*; *tandi* (*in tempore dicto*), *ciens*, *liens*, à propos desquels l'auteur blâme la mauvaise coutume d'écrire *léans* et *céans*; *entredeux*, qui est regrettable, etc... A propos de *guère* ou *gaires*, Robert dit qu'il signifie beaucoup ou *moult*, et ne se met jamais sans une négation précédente.

On voit que l'Académie naissante a négligé ces bonnes lectures, en rédigeant son dictionnaire; c'est une observation que nous avons déjà faite ailleurs, en l'étendant à des remarques analogues sur les mots *personne*, *rien*, *aucun*, remarques que d'autres critiques ont depuis reproduites. N'ayant pas encore, à cette époque, lu la grammaire d'Estienne, nous n'avions pu lui faire honneur de sa remarque, qu'il étend plus loin (p. 127), au mot *rien*.

L'ouvrage se termine par un travail ingénieux, mais vraiment superflu, intitulé *De la mutation des lettres des mots latins faicts françois*, dans lequel l'auteur se propose d'ériger en règles formelles les diverses modifications lexicographiques au moyen desquelles les mots français se sont formés des latins. Pour les uns, la mutation concerne les désinences, pour d'autres la racine; pour ceux-ci ce sont des annexes au milieu des mots, pour ceux-là des syncopes; ici c'est une réduplicative, là une contraction, et parfois plusieurs de ces accidents réunis. La loi change suivant toutes les désinences latines, et encore chacune de ses applications est-elle souvent l'objet d'exceptions nombreuses. Cette étude semble imaginée à l'usage d'un contemporain d'Horace, qui, n'ayant aucune idée d'une langue telle que la nôtre, souhaiterait de connaître en gros comment ce dialecte inconnu procède de la langue polie. J'ai compté de ces règles jusqu'à cent trente-cinq, fabriquées pour les exemples; on pourrait en doubler le nombre, et le quintupler, si l'on y comprenait, ce qui est indispensable, toutes les anomalies.

Le modèle burlesque de ce genre de travail serait : *Avertir* se forme de *monere*, en changeant *mo* en *a*, et *nere* en *vertir*. Ce bel argument a été le cheval de bataille de plus d'un grammairien.

La déconfiture orthographique de Meigret, de Peletier du Mans et de quelques autres, ne mit pas fin à l'esprit d'innovation et a l'audace féconde du pédantisme.

§ 6.

Ramus et sa *gramère*; il change deux fois l'orthographe. — Distinction de l'*u* du *v*, et de l'*i* du *j*. — Procès en parlement suscité par la lettre *q*. — D'où provient que l'on a dit *j'étions*. — Règle des participes, versifiée par C. Marot. — Illusions des grammairiens de la Renaissance. — Alphabet de Baïf; sa prosodie burlesque et son langage travesti. — Multiplicité et insuffisance des grammaires.

En 1562, Pierre de la Ramée fit paraître, à l'imprimerie d'André Wechel, un livre laconiquement intitulé GRAMÈRE. Il avait eu connaissance de l'ouvrage de Jacques Dubois, du traité d'Étienne Dolet sur la ponctuation et les accents, des doctrines de Jean Pillot écrites en latin, ainsi que du *Tretté de la gramère françoëze* de Louis Meigret, « euvre (à son gré) plu haut, e plu maniflce, e de plu rice e divers étofe. » Ramus était au courant de la dispute orthographique survenue, entre Meigret et Peletier du Mans, contre Guillaume des Autels, dispute alors presque abandonnée, de l'aveu même de notre auteur : « lé plu nouveaus ont évité cete controverse. »

La prudence de ces *plu nouveaus* n'imposa point à la Ramée, esprit habitué à la contradiction, affriandé des émotions de la lutte, et ravi par l'ambition d'innover. Ses réformes orthographiques ne furent pas spontanées ; il s'essaya d'abord, puis modifia ses opinions, comme on peut s'en convaincre en comparant deux éditions de sa *gramère*, mises au jour à dix ans d'intervalle. La première, celle de 1562, disposée sous forme de leçons familières, par demandes et par réponses, s'ouvre ainsi :

« CAPITRE PREMIER. — *Dé letres*. — D. Je dezire (mon presep-« teur) entendre de vous la gramere fransoeze, einsi ce jé entendu « la grece et latine, moienant c'il ne vou soe moleste. P. Sertes, « nule çoze ne me sauroet être plu agréable ce de favorizer a tan

« louabl e onete dezir. D. Voule vou ce je vous interroge tou simple-
« men de çacune çoze? P. Oui vreiment : car einsi je conoetre ton
« esprit, e tu voeras entièremen le vouloer ce je te porte. D. Dite-moe
« donces c' c' se ce gramere? P. S'et un art de bien parler. D.
« Combien de parties a ele? P. Deus, étimolojie e sintaxe. D. c' e
« se c'étimolojie?... — De coe e fé le mot, etc...? »

Ce novateur se montrait plus hardi que Peletier, un peu moins que Meigret; un moyen terme ne pouvait lui suffire. Sa grammaire fut donc, plus tard, refondue, augmentée, développée; de telle sorte que la première publication n'est qu'un rapide abrégé de celle dont il nous reste à parler, et où nous constaterons une tout autre révolution lexicographique. Elle a pour titre :

GRAMÈRE DE P. DE LA RAMÉE,

lecteur du Roy en l'Université de Paris,

A LA ROYNE, MÈRE DU ROY.

A Paris, de l'imprimerie d'André Wechel, 1572.

Cette reine, qu'il assimile aux déités les plus bienfaisantes, était Catherine de Médicis : Ramus était protestant; son épître date de l'année même de la Saint-Barthélemy, où il fut égorgé. En attendant ce lugubre dénoûment, il réveillait le procès de *la droicte escriture*, qui durait depuis quarante ans, et que Baïf avait récemment agité.

C'est presque toujours, comme on le voit, la passion de l'étrange et du nouveau qui inspira nos premiers grammairiens; leur but constant fut de modifier le langage vulgaire, et de créer, à côté de l'usage. Accidents successifs dans l'histoire du langage, ils brisent çà et là les traditions littéraires, et participent le moins qu'ils peuvent au mouvement général de l'art contemporain. Entreprenant un dessein chimérique, celui de changer la valeur des lettres et la manière de les grouper dans les mots, sans autre autorité que celle de leurs noms, ces gens, obstinés à soumettre le monde à une logique de leur façon, étaient insensés s'ils avaient foi dans leurs efforts; sinon, c'étaient de vains utopistes visant au bruit, aimant à s'agiter en public, et à discuter.... pour le plaisir. Vestiges sensibles encore du vieil esprit scolastique.

Dans son dessein désormais affermi, l'intrépide Ramus procéda avec une solide méthode. Afin d'être clair, et de ne pas repousser le lecteur par le formidable aspect d'une orthographe inconnue, il se résigna aux formes communes dans toute la première portion de l'ouvrage, celle qui traite des voyelles, des consonnes, des diphthongues et de leurs valeurs diverses. C'est là qu'il propose ses réformes, et qu'il développe son plaidoyer célèbre contre l'ancienne écriture. Puis, le lecteur étant mis au courant, il continue, à partir du *substantif,* sa grammaire sur deux colonnes, plaçant en regard deux versions du même texte, différant entre elles par la seule orthographe. Suivons-le dans ses théories, et étudions, au profit de la vérité, les erreurs d'un homme éminent.

Il divise les voyelles en voyelles ouvertes et en voyelles fermées ou arrondies, d'après la manière dont on les articule. Dans la première catégorie il classe *a;* puis, le son que l'on exprime par *au* dans *autel*, et au lieu de s'aviser de le remplacer par un *o* ou par *ao*, comme Meigret, il propose un caractère qui participerait de l'*a* et de l'*u*, et qu'on tracerait en remontant perpendiculairement la queue d'un *a* allongée (*ɑ*, *A*) : sa troisième voyelle est notre *e* muet; la quatrième, celui qui correspond à l'η des Grecs, qu'il qualifie de long, ou masculin, par opposition au précédent. *Mes*, *tes*, *ses*, renferment cet *e* masculin. La cinquième est un son entre ces deux *e*, tantôt bref, tantôt long, comme *aimé*, *traité*, où il est long, et *aimer*, *traiter*, où il est bref. Ici, la recherche prosodique, d'après l'imitation de la quantité latine ou grecque, paraît l'égarer. Quoi qu'il en soit, il propose de distinguer *e* féminin de *e* masculin, en superposant à ce dernier un petit crochet (*è*) dirigé en haut, et ajoutant à l'autre une sorte de cédille adhérente à la partie inférieure du signe (ę, Ę). Le troisième *e* n'aurait aucun appendice. Sa sixième voyelle est *eu*, prononcé comme dans *peur* (il y joint *seur* et *meur*, qui sont devenus *mûr* et *sûr*), au sujet de laquelle il propose de modifier la figure de l'*e*, comme il a agi à l'égard de celle de l'*a* marié à un *u* pour produire le son *ô*. La septième voyelle ouverte est l'*i*.

Par ces moyens, il pensait enrichir notre langue de quatre voyelles de plus que n'en eurent les Grecs, et de l'avantage de trois sur les Latins.

La première voyelle arrondie est *o;* la seconde, *ou* (*doulx*, *loup*, *nourrice*, etc...), dont il veut qu'à l'exemple des Ita-

liens, on ne fasse qu'une lettre. « Parquoy il seroit mieux de com-
« poser icy, comme en la seconde et quatrième voyelle, un cha-
« ractère de deux, en supposant *o* sous *u*, etc... » Il imagine donc un signe analogue au chiffre 8, à cela près que les deux branches de l'*o* supérieur, au lieu de se réunir au sommet, se fuient évasées, et couronnent la lettre d'un *v* qui y adhère : ŏ. Enfin, Ramus supprime l'*y*, et accepte la voyelle *u*, qui est la dixième de son alphabet. Avec ces prétendues richesses, il avait dépouillé la langue d'un de ses signes, et n'était pas arrivé à distinguer l'*o* d'apôtre de ceux du mot *obole*, ni l'*é* de *bonté* de l'*e* de *mère* ou de *tête*.

Pour ce qui est des consonnes, Ramus les divise en demi-voyelles liquides ou muettes, et en demi-voyelles fermes. Les liquides sont celles que l'on prononce à l'aide de la lettre *e* précédant la consonne : *s* (*es*), *m* (*em*), etc... « Les demi-voyelles liquides (ajoute Ramus) sont ainsi appellées, non pas qu'elles ne soient aussi bien souvent fermes, mais pourtant que quelquefois elles sont quasi fondues et liquéfiées en leurs sons : elles approchent des premières voyelles, comme sont celles que nos Gaulloys appeloient *sygma, ro, lambda, my, ny*, ou bien comme nous escririons *mu, nu;* les Romains les ont nommées *es, er, el, em, en;* car quand nous disons *sa, se, si, so, su; ra, re, ri...*, *la.le... ma, me, na, ne, ni*, etc..., ce sont consonnes fermes ; mais quand nous prononçons ce que nous escripvons, comme en ces mots : *chapitre, moysi, Tarare, Douillet, nom, compaignon, gaigner*, nous ne prononçons que demi *s, r, l, m, n.* »

Ce passage est curieux, en ce qu'il met en évidence l'incertitude des méthodes et la faiblesse des principes lexicologiques, même chez l'un des hommes les plus érudits de son siècle. Voilà donc des lettres qui changent de nom et se classent diversement, selon qu'elles se trouvent isolées, ou fixées dans un vocable, suivant que telle ou telle autre lettre les précède ou les suit. La prosodie grecque et la latine avaient induit à de telles illusions Pierre de la Ramée, qui, cependant, se débat à tout propos contre l'usage des lettres étymologiques et l'orthographe fondée sur les traditions romaines; contradiction étrange, et qu'il accuse nettement dans la réplique de son disciple : « Mon praeccepteur, je suis fort joyeulx
« d'entendre cette doulce liqueur en nostre langue françoyse. Car
« jamais je ne l'avois aperceu en latin, *sinon par je ne scay quel*

usage, en faisant des vers grecs et latins mesurés de syllabes longues et briéves. »

De telles raisons sont bien dignes du fantasque érudit qui proposa l'abolition des lettres étymologiques, *maistre, soustenir*, etc..., sous le bénéfice de cette raison admirable, que « ceste superfluité « n'est point en la liqueur. »

Voici donc les demi-voyelles de Ramus, avec les innovations dont il les dote, plus fertile à cet égard que le roi Chilpéric : *s* (es) ; *ç* (*c* avec cédille adhérente, remplaçant *ch*) ; *z*, qu'il prononce (ez). *R*, *l*; *ļ* (avec cédille, figurant nos *ll* mouillés) ; c'est ce qu'il intitule *lambdacion*, comme *ch* est *sigmation;* enfin, *m*, *n*, et *n* orné de la cédille en question, et baptisé *nuon*, avec la fonction d'indiquer le son doux de *gn*: *Çampaņe*, *Bretaņe.*

Il résulte de ces inventions, qu'une page orthographiée à la Ramus, où les lettres sont armées de leurs traits, de leurs cédilles, de leurs barres et de leurs crochets, ressemble vaguement à une légion de fourmis.

Les demi-voyelles fermes sont le *j*, le *v*, *f* et *h*.

C'est dans ce chapitre que se trouve le passage relatif à la distinction du *j* et de l'*i*, de l'*u* et du *v*, passage dont on s'est appuyé pour faire honneur à Ramus de cette utile réforme.

Peut-être contribua-t-il à corroborer un usage très-reculé, mais mal établi et négligemment suivi : sa gloire se borne là ; car, bien avant Meigret, le *v*, le *u*, le *j* et l'*i* s'employaient indifféremment les uns pour les autres. Ces lettres sont fort anciennes. Il y a plus: dans *la Vie de saint Aymons*, manuscrit du douzième siècle, le *v* consonne remplace souvent *u* voyelle ; mais le contraire n'a jamais lieu. Le fameux texte manuscrit des *Sermons de saint Bernard* est dans les mêmes conditions : le *j* s'y rencontre quelquefois.

En lisant le manuscrit inédit du *Chevalier du Cygne*, j'ai trouvé le *j* et le *v* consonnes distingués fort souvent de l'*u* et de l'*i*, et employés conformément à l'opinion de Ramus, environ quatre fois sur six. Dans le grand manuscrit de Froissard, du quinzième siècle, l'usage est plus constant encore : nous y avons copié ces lignes : « Près de lui fut occis d'un ɹet de pierre ung escuer... lors « ɹura le prince que ɹamais ne se partiroit de là ɹusques à tant « qu'il auroit le chasteau.

« Mess^e^ Bouchicault et l'ermite de Chaumont vindrent jusques « aux barrières. Quant mess^e^ Jehan les vist, il les salua.... »

La légèreté a pu seule attribuer à Ramus ou à Meigret l'invention de ces deux signes, le *j* et le *v*; mais ce qui est resté à peu près constant, c'est que ce même Ramus se targue d'avoir proposé le premier d'assigner aux deux voyelles et aux deux consonnes un signe propre et exclusif. La plupart des critiques l'ont cru sur parole.

Or cette invention ne lui est point particulière, et, qui plus est, il n'en a pas brigué l'honneur, au moins pour ce qui concerne le *j*. Son sens a été un peu forcé et son texte superficiellement parcouru. Voici le passage :

« ..... Ceste demi-voyelle ferme (le *j*) a esté nommée *jod* par les « Hébreux, *et puis nous l'avons pratiquée en nos impressions la-* « *tines*, pour faire différence de la voyelle *i* contre ceste consonne. « La seconde, c'est le son prononcé es premières letres de ces mots « v*acation*, v*ertu*, v*iste*, v*ostre*, v*uide*. *Nous l'avons figuré* ainsi V, « *v*, v, pour le séparer de la dernière voyelle *u ;* et Varron, très « docte Romain, l'a nommée *vau*, selon sa propriété et vertu. Ces « deux letres ont un grand et fréquent usage en nostre langue, et « partant requerroient bien aussi deulx propres characteres tels que « nous avons proposé. »

— Le *j* a été nommé *jod* par les Hébreux, et puis nous l'avons pratiqué... pour faire différence de la voyelle *i*. L'auteur, évidemment, fait mention d'une habitude générale, ancienne et reconnue. Ses termes sont moins explicites par rapport au *v* et à l'*u ;* mais assurément la Ramée ne se vante ni d'avoir imaginé le *v* pointu, ni d'en avoir le premier fixé l'emploi. Il eût suffi à nos philologues d'étudier Meigret, qui écrivit douze années auparavant, pour obtenir à cet égard des clartés plus grandes. Mais Meigret, devenu très-rare, premier obstacle, n'est connu que de peu de gens. Il disait en 1550 : « Rest' encores *j* consonante, a la « qelle je done double proporcion de celle qi et voyelle, et lui rens « sa puissanc' en mon écritture, etc. »

Et à l'égard de l'*u* : « Ao regard de l'*u* consonante, ell' aoroet « bien bezoin d'etre diversifiée : attendu qe qant deus *uu* s'entre- « suyvet aveeq qelq'aotre voyelle, nou pouvons prononcer l'un « pour l'aotre, etc.... »

A la vérité, L. Meigret ne propose rien; il se borne à souhaiter

que les deux lettres soient *diversifiées*. Quant au moyen, il était déjà connu, légèrement usité, et si évident aux yeux d'un auteur usant alternativement des deux formes de ce caractère *u* et *v*, que, ce moyen, le grammairien dédaigne de l'indiquer. D'ailleurs, Meigret tenait avant tout à se montrer ingénieux, inventif : ici, l'invention lui eût semblé ou trop peu nouvelle ou d'une trop simple facilité.

Moins délicat, Ramus prenait à droite, à gauche, peu ou beaucoup ; tout lui était bon, et plus d'une fois il dépouilla sciemment Meigret, qui lui fournit le fond même de ses réformes. Cependant, il hésita à s'arroger ouvertement celle qui regarde le *j*, le *v*, l'*u* et l'*i* : il en parla donc sous cette forme vague, obscure, négligée en apparence, et propre à faire germer des interprétations variées.

De ces exemples on peut conclure que les idiomes, même incertains et jeunes, ont déjà toute la souplesse requise pour servir les passions ou les ruses des hommes.

Achevons ce qui concerne le manifeste révolutionnaire de Ramus, à qui nous nous attachons plus qu'à ses devanciers, parce que, plus discuté, plus célèbre, il résuma, en les modifiant, et s'appropria en quelque sorte leurs idées éparses.

Ses consonnes muettes sont au nombre de six : *t*, *d*, *k*, *g* (prononcez *gue*), *b* et *p*. Il dénie au *t* le son de l'*s*, et veut qu'on écrive *grasian, condision*, et non *condition*. « L'escholle de ceste « doctrine (observe-t-il) n'est point es auditoires des professeurs hé« breux, grecs et latins en l'université de Paris, comme pensent « ces beaux étymologiseurs ; elle est au Louvre, au palais, aux « halles, en Grève, à la place Maubert. »

Ainsi, par une inconséquence admirable, il donne tort à la science contre l'usage, en même temps qu'il prétend subordonner ce même usage à son opinion particulière. Argument contre lequel se viendront briser tous les réformateurs de l'orthographe. Meigret, plus conséquent, méprisait l'usage, l'appelant « la fran« chize comune des anes, qi et une vraye couverture d'un sac « moullé. »

A la vérité, il se frottait complaisamment à cette ânerie quand elle lui était favorable et commode ; et telle fut souvent la logique des grammairiens.

Ramus supprime le son liquide du *g*, *bourgeon*, et le son dur,

sang, articulé *sanc;* il retranche le *g* à la fin de certains mots où il ne sonne pas, comme *coing*, *tesmoing*, etc...

Il voudrait assimiler notre idiome à une langue mère, en répudiant le passé et la filiation latine. Ces prémisses l'eussent conduit bien loin, si on les eût acceptées. Trois lettres étant employées à exprimer le son du k, à savoir *c*, *q* et *k*, il lui paraît opportun de supprimer *q*, de retrancher à *c* cet emploi au profit de *k*, et d'écrire *ke*, *ki*, pour *que*, *qui* : un *Grek*, les *Greks*, *kaketer*, *kokiner*.

Confinée dans la langue latine, la lettre *q* tira vengeance de son expulsion de l'idiome français, et suscita à Ramus la plus étrange, la plus redoutable querelle.

S'il était loisible à tous, au seizième siècle, de professer les hérésies les plus audacieuses à l'égard de la langue française, jeune encore et peu considérée parmi les corporations savantes, il en était tout autrement par rapport au latin, parler officiel des érudits, de l'enseignement religieux et de la philosophie orthodoxe, c'est-à-dire, aristotélique. Ramus avait déjà fort ému le docte aréopage, en soutenant thèse contre le demi-dieu de l'école : il avait fallu longtemps pour calmer l'orage. Mais il eut bien une autre fantaisie ! Devenu professeur au Collége royal, il osa mettre en discussion la prononciation de la lettre *q* suivie de l'*u*, dans les mots latins, et inciter ses collègues à articuler la voyelle après le son dur, à l'encontre de la Sorbonne, qui étouffait ladite voyelle.

Ainsi, Ramus voulait qu'on dît *quisquis*, *quanquàm;* la faculté de théologie était résolue de maintenir *kis-kis*, *kankàm*, et cette innovation impie l'inquiétait. Il y eut des plaintes amères, de sourdes colères, des récriminations menaçantes et des pourparlers superflus. — La lettre *q*, s'entredisaient les mauvais plaisants, la lettre *q* donne lieu à plus de *kankans* que toutes les autres ensemble.

Agréable facétie qui démontre l'ancienneté du substantif *cancan ;* et il ne faut pas s'étonner, car les onomatopées étant inspirées de la nature, apparaissent toujours de bonne heure.

Quelques ecclésiastiques se permirent bientôt de fortifier de leur exemple le nouvel usage des professeurs royaux, et entre autres un petit bénéficier trop faible pour affronter de si hautes entreprises. C'est sur lui que tomba l'indignation des sorbonnistes. Ils eurent le crédit de le faire dépouiller : mais ce prestolet fit

appel au parlement, où Ramus et ses confrères se virent contraints de le soutenir. Voilà donc *kis*, et *kalis*, et *kantus*, et *miki*, « *et si-* « *miles gottismi et bàrbarismi* » (suivant l'expression de Freigius, qui raconte cette histoire en latin d'archidiacre), plaidant à outrance contre *quis*, *qualis*, *quantus*, et *mihi*, qui *sonnoient latinement à la romaine.*

Ramus et ses collègues se rendirent à l'audience, et parlèrent avec tant de solidité, d'éloquence, d'ironie et d'adresse, que la Sorbonne fut déboutée.

Lors s'ameutèrent les défenseurs de *kis* contre le chef des partisans de *quis* : la guerre fut acharnée ; guet-apens, poignard, pistolet, calomnie, menaces, traits et pierres, tout fut mis en œuvre : la maison de la Ramée fut bloquée, et il fut obligé de fuir pour conserver la vie. Le roi Henri II lui donna asile à Fontainebleau, où il se crut en sûreté. Vain espoir : sa retraite fut divulguée, et *kiskis* s'achemina furieux et impitoyable, sous la forme d'une nuée de théologiens, vers la royale demeure de notre érudit, qui se résigna à disparaître tout à fait. Alors ses rivaux obstinés brisèrent ses meubles au collége de Presle, et pillèrent sa bibliothèque. Ramus ne reprit possession de ses emplois qu'en 1563, où *quisquis*, à ce qu'il paraît, fut compris dans le traité de paix conclu entre Charles IX et les protestants.

Cette querelle de la prononciation *k* contre la prononciation *qu* avait duré treize ans, et je ne sais si Ramus voulut éloigner une lettre dont l'aspect éveillait de trop vifs souvenirs, ou s'il la jugea turbulente et dangereuse ; mais ce qu'il y a d'assuré, c'est qu'il ne revint pas sur ses préventions, et bannit à jamais la lettre *q* de son alphabet français.

Cet alphabet se composait de vingt-neuf lettres, parmi lesquelles on rencontre neuf caractères, soit nouveaux, soit modifiés. Ramus traite ensuite *de la syllabe en diphthongue et en quantité*. La prosodie le préoccupe extrêmement, et il conformerait volontiers la poésie française à celle des Latins, ainsi qu'avaient tenté de le pratiquer Jodelle, Baïf, le comte d'Alsinois, et Ronsard lui-même. « Nos François (dit-il au sujet de la quantité) ne se sont poinct « encores faict icy d'art, combien que ce leur soit chose autant na- « turelle comme aux anciens Grecs et Latins... »

Il remarque aussi que « l'escripture vulgaire nous représente de « sauvages triphthongues : comme *eau*, *iei*, *ieu*, *oei*, *oeu*, *uei*, *ueu...*

et distingue des verbes actifs, passifs, neutres et impersonnels. Le verbe neutre, dit-il, c'est celui qui ne peut former un participe prétérit. Sa définition est juste à son point de vue, car il n'admet implicitement d'autre participe passé que celui qui peut être précédé du verbe *être*.

Parfois, ses règles dédaignent trop l'exception ; mais la base en est toujours forte, et il est le seul grammairien sur les définitions de qui l'on ne puisse guère équivoquer.

Tout en acceptant la division vulgaire des quatre conjugaisons, la Ramée a des scrupules, et réclame le bénéfice d'inventaire. «... Pour sçavoir si cette division est légitime, la recherche et ob« servation de tous les verbes en feroient le vray jugement : mais « cela se pourra faire quand nous aurons un dictionnaire françois « complet. »

La première conjugaison, suivant lui, possède plus de six cents verbes réguliers, sans compter les autres. La langue se serait-elle appauvrie à ce point ?

Plus loin, il se fait dire par son disciple, au sujet de la troisième : «... Elle est bien bigarrée, et mériteroit bien quelque lime « de votre logique. »

« L'adverbe, c'est ung mot sans nombre qui est adjoinct à ung « autre. »

Les interjections qui servent à appeler, lui paraissent de véritables adverbes : il en donne une série considérable, parmi lesquelles *lala, hayavant, rr* pour agacer les chiens, et *trr* pour chasser les oiseaux.

Ramus, sur la syntaxe, se borne, comme Meigret, à rapporter l'usage de son temps; mais il ne remonte pas à l'origine des faits, et n'éclaircit pas les motifs des nombreuses *anomalies* qu'il enregistre, et qui, pour la plupart, lui semblent de vraies richesses. Il explique cependant, dans un chapitre relatif au nombre des verbes, pourquoi certains grands seigneurs affectaient alors de dire : « *j'allons, je ferons,* etc... » Depuis que les actes publics se rédigeaient tous en français, nos rois, nos magistrats, « pour monstrer l'excellence de leurs estats, » avaient adopté ces formes : « Charles, par la grace de Dieu, etc... savoir *faisons, mandons, ordonnons*, etc...; » à l'exemple de quoi les princes et les grands seigneurs s'avisèrent de : *je dirons, je ferons*. Ainsi c'était un reste de l'orgueil féodal. Henri Estienne, dans son livre des *Singularitez*

isanesques, les blâme, mais sans attribuer à leur solécisme
cause assez ridicule. S'il en est ainsi, ne semblera-t-il pas
ınt qu'une coutume fondée sur la vanité nobiliaire se soit per-
e dans le langage des gens les plus modestes, et ait pris ra-
parmi le pauvre peuple des campagnes, qui aura cru bien
r en imitant les hobereaux?
›tre auteur se plait aux exceptions, qu'il oppose volontiers
atticismes, sous le nom de *gallismes;* et quand il nous trouve
favorisés, il s'écrie que nous mettons aux Grecs *la paille en*
.
ı syntaxe des participes n'était pas encore bien arrêtée. Ayant
i qu'on doit écrire : — les grâces que Dieu nous a *données*, et
rimer l'accord si le substantif suit le participe : — Dieu nous a
é ces grâces, il se voit forcé de combattre certains grammai-
, et Meigret est du nombre, qui pensaient que l'accord, dans
et l'autre cas, est une lourde incongruité. Il leur oppose ces
peu connus de Clément Marot, qui tracent la plus ancienne
formelle sur les participes, dont nous ayons gardé souvenir:

Enfans, oyez une leçon :
Nostre langue a ceste façon,
Que le terme qui va devant
Volontiers régit le suivant.
Les vieulx exemples je suivray
Pour le mieulx : car, à dire vray,
La chanson fut bien ordonnée
Qui dit : — M'amour vous ay *donnée* (1) :
Et du bateau est estonné
Qui dict : M'amour vous ai *donné*.
Voilà la force que possède
Le fémenin, quand il precède.
Or, prouveray par bons tesmoings
Que tous pluriers n'en sont pas moins.
Il fault dire en termes parfaicts:
Dieu en ce monde nous a *faicts;*
Fault dire en parolles parfaictes:
Dieu en ce monde les a *faictes;*
Et ne fault point dire en effaict :

(1) Chanson de Marot qui avait servi de prétexte à la critique contre laquelle
défend ici.

Dieu en ce monde les a *faict*,
Ne Nous a *faict* pareillement,
Mais Nous ha *faicts* (1), tout rondement.

L'Italien, dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langaige a ainsi basty,
En disant : *Dio noi a fatti.*

Parquoy quand me suis advisé,
Ou mes juges ont mal visé,
Ou en cela n'ont grande science,
Ou ils ont dure conscience.

A la fin de son traité, Ramus propose aussi des innovations en matière de ponctuation. Il voudrait séparer l'antécédent et le conséquent par le signe ı, ce qui est peu nécessaire; remplacer la virgule par un point situé au milieu de la ligne (·) ; et les deux points, par un seul situé en haut (˙).

Voici une phrase, dans son orthographe réformée, qui peut à la fois servir à représenter ses opinions nouvelles et à désigner l'emploi de sa ponctuation :

AUkuns filozofȩs dȩ grandȩ ωtorité ı sėparȩt par pėnséȩ sėvėrȩmėnt ė vėrtueωzȩmėnt sȩs troės ėspėsȩs ėtans ėn ėlȩs uniȩs ė confuzȩs. Kar ils veωļėnt ė ėstimȩt ėtrȩ çozȩ profitablȩ tȣt sȩ · ki ėt justȩ˙ AUsi jugȩt ils ėtrȩ justȩ tȣt cȩ ki ėt onėtȩ˙ dōt il fωt konklurrȩ · kȩ tȣt cȩ · ki ėt onėtȩ · kȩ sȩla mėmȩ soėt utilȩ˙ Sȩ sont lės distinxiōs vreȩs ė ansiėnȩs dės Grėx · ė dȩ kėlkȩs nȣvȩωs ki tėmoėŋȩt˙ ... etc.

(1) Le texte de Ramus porte ici : *a faict*, ce qui est un contre-sens; erreur d'autant plus évidente que les anciennes éditions de Marot portent toutes : *les faictes*. Les livres de l'imprimerie de Wechel sont en général peu corrects.

N'oublions pas que l'*x* est pour lui une lettre double répondant au son *ks*, et qu'il écrit *afexion*, un *Grek*, les *Grex*.

Tel est, en raccourci, cet ouvrage plein d'érudition mal employée, et d'idées curieuses. Néanmoins l'auteur est soutenu, jusque dans ses aberrations les plus étranges, par un certain sentiment du génie des langues. Par malheur, il fait abstraction de la nature humaine, de la force des habitudes, et de l'impossibilité de transformer un idiome du jour au lendemain. Il croit à l'autorité d'un homme en ces matières, et se méprend ; il érige des théories à l'encontre des faits et de l'expérience, entreprise peu philosophique, et qui dénote un esprit d'indépendance exalté jusqu'à l'anarchie. Clair et simple en ses définitions, précis dans ses méthodes, exact en ses divisions, il prouve, par son exemple, que l'on peut acquérir la notion de l'art philosophique, sans redresser pour autant les fâcheuses inclinations d'un jugement faux. L'art aide à la nature, mais ne la change point.

Pierre de la Ramée est un épisode dans l'histoire de la grammaire. Rebutés par son orthographe, et jugeant du contenu par l'étiquette, ses successeurs ont, à tort, négligé de l'étudier ; s'ils furent plus raisonnables quant à la forme plastique de l'écriture, ils s'égarèrent davantage en ce qui concerne le fond des idées et des principes.

Dédaigneux des traditions, peu philologues, moins archéologues encore, nos auteurs de grammaire ont erré à l'aventure, privés de la boussole de l'histoire. Ils furent constamment dépourvus de la sagacité, de la vigilance de ces coqs d'érudition qui, jadis, ne craignaient pas de chercher des perles jusque dans le fumier d'Ennius.

Ces premiers écrivains didactiques sont pleins de contradictions. Desireux d'enrichir leur langue, doués d'un vrai sentiment national, ils blâmeront l'orthographe fondée sur l'étymologie latine ou grecque ; puis, à la page suivante, ils nous doteront d'un latinisme audacieux, ou rêveront, entre l'idiome de François Ier et la langue de Périclès, des conformités chimériques. Dédaigneux de faire sentir l'origine étrangère d'un mot, ils s'aviseront ensuite de nous gratifier de lettres superflues chez nous, et cela de peur que nous ne restions plus pauvres que les anciens. Rêvant l'affranchissement du français, ils aboliront nos rimes pour les remplacer par des distiques calqués sur le *Pervigilium Veneris*. Obstinés à

constituer une langue libre, originale, presque indigène, — éblouissement singulier de l'orgueil, ils lui traceront un code imité des grammaires latines; en sorte que, s'ils étaient conséquents, presque toutes leurs règles devraient n'être que des exceptions aux lois primordiales et particulières de notre idiome. Ils blâmeront un terme comme emprunté à Rome, trop fiers pour accepter d'autrui; et ils en déroberont trois à Athènes. Qu'une origine soit douteuse, ce patriotisme les conduit à affirmer que l'Italie ou l'Espagne nous l'ont prise, ou même que César l'a conquise sur nos pères les Gaulois. Enfin, dédaigneux de la muse chrétienne et des épopées nationales, ces Français intrépides courtiseront exclusivement la muse étrangère, antique et païenne de Martial, d'Horace, de Virgile et de Fortunat. La loi qu'ils ont fixée ici est démentie là; et, non contents de s'opposer ainsi sans cesse à eux-mêmes, ils se contredisent tous entre eux, et les lois lexicographiques que chacun d'eux a tracées sont d'ordinaire violées de deux ou trois manières diverses dans la page même où le lecteur les étudie. Les deux Estienne, Robert et Henri, font à peu près seuls exception.

Cependant les éléments du progrès étaient épars dans cette pléiade, pour qui eût su les développer; l'âge de l'incertitude, des recherches et des efforts est aussi celui des idées vertes et fécondes. On sema beaucoup alors, mais un grain mélangé.

Du reste, il ne faut, à l'égard de la portée de ces études, rien s'exagérer. Malgré ces efforts, en sens divers, des poëtes et des grammairiens, les idiomes modernes ou vulgaires étaient bien loin encore d'être estimés comme classiques; des esprits éminents, à la fin de ce siècle, consentaient à peine à les juger dignes d'être régularisés par un enseignement théorique. « On puise, disait l'illustre François Bacon, les sciences dans les langues savantes, et non dans les langues maternelles... L'industrie humaine appelle à son secours, contre la confusion des langues, la grammaire, art qui à la vérité n'est pas d'une grande utilité dans les langues maternelles, mais devient profitable dans l'étude de celles qui ont cessé d'être vulgaires, etc.... »

Échafauder un système et chercher à le corroborer de l'appui de ces capricieux théoriciens d'autrefois, c'est donc se proposer une facile victoire; ils contiennent toutes les opinions infuses, on n'a qu'à choisir : prétendre à démêler en eux des principes dr[illegible]

et suivis, et les rattacher à l'unité d'une doctrine, c'est s'abuser, ou s'employer, dans un intérêt quelconque, à abuser autrui.

Toute théorie critique sur des sujets controversables en matière de lexicologie, construite à l'aide des exemples ou des préceptes laissés par les écrivains du moyen âge ou les grammairiens de la Renaissance, peut être à l'instant battue en brèche avec des exemples opposés ou des préceptes contraires, tirés, soit de l'auteur exploité lui-même, soit de ses contemporains.

Les utopies de Meigret et de Ramus avaient germé dans le cerveau de quelques poëtes pour la plupart médiocres, parmi lesquels nous citerons Antoine de Baïf, ami de Ronsard, et fondateur, vers 1570, d'une espèce d'académie qui est le premier essai d'une société littéraire ; on y faisait beaucoup de musique. Sous l'impression des travaux des grammairiens, mécontent des formes d'une langue qui lui rendait d'assez mauvais services, et dans le but apparemment de se venger d'elle, Baïf fabriqua un alphabet composé de dix voyelles, dix-neuf consonnes, onze diphthongues et trois triphthongues. La pièce suivante donne l'idée de son orthographe et de ses théories sur le rhythme des vers.

Voesi ô konbien dezirable plezir,
Cest de voer an pes e akor fraternel
Santrehanter tous carité se portans
Le frere konjoins.

Ton tel et longant presieu répandu
Sur le sacré cef et la barbe d'Aaron,
Parfumant son poel, e le pli refrangé
De vêtemans siens.

Ruiseler l'on void les mueurs tout ainsi
Dé moiens kotaus de Sion et d'Ermon
Kur le Die reguant a jamais départit
Son salut cureus.

Outre la manie de mesurer ses vers comme ceux des Latins, il y joignait celle de former ses degrés de comparaison comme eux : *prudentieur*, *prudentime;* ce qui lui valut de Joachim du Bellay les vers suivants :

Bravime esprit sur tous excellentime,
Qui, meprisant ces vanimes abois,
As entonné d'une hautaine voix
De savantieurs la troupe bruyantime.
De tes doulx vers le style coulantime,
Tant estimé par les doctieurs françois,
Justiment ordonne que tu sois
Pour ton savoir à tous reverendime.

Nul mieux que toi gentilime poete
Heur que chascun grandiement souhaite
Façonne un vers douciment naïf :

Et nul de toy hardieurement en France
Va déchassant l'indoctime ignorance,
Docte doctieur et doctime Baïf !

— « Ce rimeur, disait à propos de Baïf le cardinal du Perron, « étoit un fort bon homme et un très-mauvais poëte. » Il contribua de tous ses efforts à farcir la langue française de termes latins, et surtout de mots grecs ; il est heureux pour elle que Charles IX n'ait pas régné longtemps, car il aimait beaucoup Baïf, Ronsard, et eût employé l'autorité de son exemple à encourager le travestissement du langage.

Pour en finir avec la querelle orthographique, et montrer à la fois comment elle était jugée par les meilleurs esprits de ce temps, laissons la conclusion au chancelier Bacon, qui, dans son livre de l'*Accroissement des sciences*, s'exprime en ces termes :

« L'orthographe vulgaire a donné lieu à des disputes : il s'agit de savoir si l'on doit écrire les mots comme on les prononce, ou s'il ne vaut pas mieux se conformer entièrement à l'usage. Mais l'écriture qui se donne pour *réformée*, je veux dire celle qu'on croit conforme à la prononciation, est une de ces subtilités qu'on peut regarder comme inutiles ; — car la prononciation varie à chaque instant, et n'a rien de fixe ; ce qui fait disparaître entièrement les dérivations de mots, surtout de ceux qui sont tirés des langues étrangères. Enfin, comme l'écriture conformée à l'usage n'empêche point de prononcer les mots comme on l'entend, mais qu'elle laisse toute liberté à cet égard, à quoi bon cette innovation ? »

L'opinion de l'auteur du *Novum organum*, du père de la philosophie expérimentale, a prévalu sans peine. On voit que la raison et le bon sens, comme l'outrecuidance et l'erreur, sont de tous les temps.

Nous ne poursuivrons pas au delà du seizième siècle ces études sur l'origine de notre grammaire; elles nous conduiraient à la monotonie et à de fréquentes répétitions. Dès le milieu du siècle de Louis XIV, ces sortes d'écrits se multiplièrent, se grossirent avec des exceptions, des raisonnements, des exemples, etc...; mais ils ne s'isolèrent jamais des errements tracés par les docteurs de la Renaissance, dont les ouvrages auraient été judicieusement intitulés: Des analogies et des différences du langage français avec le latin.

Pour tracer de bonnes grammaires d'une langue, il la faut considérer d'une manière abstraite, et s'efforcer d'en démêler le génie particulier, sans le soumettre au contrôle d'un autre langage. Loin de recevoir, de ces comparaisons timides, de ces points d'appui cherchés en dehors du sujet, de nouvelles forces, on contracte, par l'intrusion de ces éléments hétérogènes, des théories vagues qui conduisent à la confusion, déguisent et obscurcissent les faits, et en restreignent la portée.

C'est par suite de ce faux principe que la grammaire des Français est demeurée incomplète; tandis que la grammaire latine, conçue d'après une plus franche étude de cette langue, est plus juste, plus aisément accessible; tandis qu'enfin la grammaire grecque, déduite de la droite et exclusive observation des auteurs de l'antiquité, ainsi que des préceptes laissés par eux, et fondée sur le génie du grec, sans aucun mélange des règles ou des caractères inhérents à un idiome antérieur, est la meilleure, la plus complète et la plus logiquement construite. Aujourd'hui même, nos Français sont capables de rédiger une grammaire grecque excellente, et ils ne pourraient rien de semblable au profit de leur langage maternel. Nous sommes dépourvus d'une bonne grammaire nationale; la Grammaire grecque de M. Burnouf est un chef-d'œuvre de clarté, de méthode, de saine et pratique érudition.

Pour ce qui est de la nôtre, à quelque époque qu'on la considère, elle n'a jamais appris à personne l'*art d'écrire correctement*, pas même aux auteurs qui l'ont rédigée. Nous avons eu, dans un autre ouvrage, l'occasion de discuter plusieurs de leurs préceptes, et nous ne nous souvenons pas d'avoir cité un seul passage de nos

grammairiens modernes, sans y constater préalablement une ou plusieurs transgressions de ces mêmes règles qu'ils ont pour but d'enseigner.

Comme ces sortes d'ouvrages, devenus l'objet d'une entreprise de librairie, ont été livrés à la concurrence, chaque nouveau venu dut chercher à enchérir sur ses prédécesseurs, à offrir des avantages nouveaux. Ces perfectionnements, entre les mains de gens qui, pour la plupart, ne furent ni écrivains ni philologues, ont consisté à rendre la grammaire vétilleuse, au lieu de la rendre forte, à la compliquer, au lieu de la simplifier. De là ces myriades de lois de convention, d'exceptions bizarres, livrées sous le bénéfice de l'usage. Quel usage? l'usage de qui?

L'arbitraire de ces sortes d'arrêts étonnee, quand, en parcourant tous les grands écrivains, l'honneur du pays et la gloire de nos annales, on y rencontre à peu près toutes les formules, toutes les expressions prohibéespar des faiseurs de grammaire, qui ne se conforment pas toujours eux-mêmes à leurs prescriptions. — Boileau, Corneille, la Fontaine, Pascal, Bossuet, Racine, la Bruyère, Voltaire, etc..., parlaient ainsi, se servaient de cette locution: ils avaient tort, ils ne savaient pas bien leur langue; c'est Letellier, c'est Lhomond ou Noël qui l'affirment, sans le prouver, et qui allèguent un *usage* qu'ils imposent, sans le motiver autrement que par le poids de leur autorité. La pratique des grands écrivains est donc infirmée par les capricieuses théories de gens qui enseignent un art qu'ils sont inhabiles à exercer.

Pour établir leurs disciplines, ils font choix d'un certain nombre d'exemples, écartent ceux qui leur sont contraires, et ils adressent les premiers à la mémoire, isolés de la déduction des motifs rationnels qui seraient propres à les justifier et à les rendre faciles à retenir. Si, de ces grammaires, on retranchait les exemples, elles resteraient obscures et peu intelligibles; si l'on supprimait seulement les exposés, l'ensemble de l'ouvrage y perdrait peu, et il demeurerait ce qu'il est en effet, le manuel d'une sorte de jeu de patience, en quoi ils font consister l'art d'écrire.

L'origine de ces vices radicaux provient de l'absence de la philosophie dans la création des premiers traités grammaticaux, et de l'inintelligente subordination du français aux errements de la didactique latine. Dès le seizième siècle, comme on l'a vu, les

rammairiens entrent en lutte avec les auteurs de leur temps, et onstituent des abstractions fondées, non sur l'expérience et la pratique des auteurs du pays, mais sur les allures d'une langue étrangère, d'une langue transpositive, avec laquelle on s'obstine à faire concorder de tous points un idiome analytique ; comme la dialectique et la théologie ont dû s'accorder avec Aristote.

C'est ainsi qu'étayées sur des spéculations imaginaires, les grammaires ont souvent été consacrées à servir d'organes aux paradoxes les esprits fantasques et novateurs. Après Dubois, Meigret, Ramus, urviennent Dutertre, Milleran, qui préconisa une orthographe nouvelle ; Dangeau, qui poussa la conscience à cet égard jusqu'à 'appeler *Danjô ;* Laurent Chifflet, qui latinisa avec intrépidité ; Regnier Desmarets, qui abusa de la déduction philosophique, et it plier les faits aux exigences des systèmes. Puis survinrent, moins étranges, mais acceptant les faits accomplis, Buffier, Valange, Gaullyer, J. M. Malherbe, Restaut, etc... Ils se contredisent fréquemment entre eux. Les novateurs en matière d'orthographe allèrent leur train en même temps, depuis Peletier du Mans, Simon, d'Argent, Lesclache, Lartigaut, Bleigny et Jacquier, jusqu'à l'abbé de Saint-Pierre, des idées de qui Duclos ne se départit pas complétement.

Bientôt se manifestèrent des ouvrages qui montrent le peu de participation du raisonnement à ces sortes de travaux, et qui les réduisirent à de puérils jeux de la mémoire. Si nous examinions es idées bizarres ou facétieuses contenues dans des livres tels que e *Grammairien-Fabuliste*, de Sauger-Préneuf, la *Grammaire pittoresque et amusante à l'usage des dames*, par le sieur Thiberge ; la *Grammaire en vaudevilles, ou Lettres à Caroline sur la grammaire françoise ;* et le VÉLOCIFÈRE GRAMMATICAL, ou la *Langue française et l'orthographe apprises en chantant*, par la demoiselle Stéphanie de Warchouf, on verrait des choses si ridicules, que l'on suspecterait à juste titre la science prétendue dont elles ont pu surgir.

Ces traités naissaient, mouraient inaperçus : nous nous bornerons à en citer un, non pour en signaler l'absurdité, mais parce que la profonde obscurité où il est resté enfoui est cause qu'on l'a considéré, sans daigner le lire, comme le premier modèle d'une grammaire générale. Erreur que nous rectifierons, en montrant en même temps jusqu'où peut s'aventurer la manie de subtiliser

follement avec des lettres, des syllabes et des mots. Cette merveille est laconiquement intitulée :

« Eschantillon de l'admirable grammatosophie, *par la* « *quelle sans estudier, pourvu qu'on sçache lire et escrire, on* « *composera soudainement, en latin et françois, lettres secrettes* « *ou intelligibles à tous, nécessaire surtout aux ieunes escolliers* « *et à tous ceux qui, escrivants à leurs amis, ne veulent pas* « *estre descouverts ; par M. François de Douchy, Senonois.* « — A Paris, Toussainct Boutellier. (Achevé d'imprimer le 5. jour « d'octobre mil six cens cinq). »

Cette date indique que l'on attacha de bonne heure le grelot aux œuvres des grammairiens. La *Grammatosophie* de Douchy, d'autant plus burlesque qu'elle est sérieusement écrite, a été classée, par les anciens rédacteurs du *catalogue* de la bibliothèque du Roi, à la tête de la liste des grammaires générales. Il est certain que les procédés qu'on y enseigne ne sont pas du ressort exclusif de notre idiome. Le sieur de Douchy distingue *vingt-quatre variations des parties déclinables et latines en françois.* Ces variations naissent des *articles*, les *quelles* sont *spécialles* ou *généralles*.

Les *premières* sont *hic*, *haec*, *hoc*, qu'il traduit par *le*, *la*, *du*, (*hujus*) : *à*, *au*, provient, à son sens, de *huic ;* comme *les*, *des*, *aux*, de *hi*, *harum*, *his*, etc... Ce sont *les généralles*.

Suit un chapitre intitulé *Dix-neuf sentences pour servir d'exemple, et pour composer en latin sans jamais avoir estudié.*

Ce sont six tableaux représentant chacun dix-neuf mots français de diverses espèces, rangés par lettre alphabétique les uns sous les autres, avec la version latine en regard, et réunis par l'article, le verbe substantif ou le pronom, corrélatif de l'article. Ces mots groupés forment un sens dans les deux langues, quand on aligne ceux d'une même lettre.

Ainsi, l'assemblage des premiers, lettre A, donne (*l*) adolescent (*qui est*) ambitieux (*et*) arrogant, amairemement abastardit (*toute*) amitié.

Suit la traduction : *hic* adolescens *qui est* ambitiosus, etc.

Maintenant, voici l'application : « Pose que tu eusses dans ton

thème françois, ou d'aultre langage, l'une des susdites XIX sentences : feuillette ton dictionnaire et regarde nos tables, tu trouveras que toutes les parties déclinables contenues en icelles se doivent coucher au nominatif; comme elles sont dans ton dict dictionnaire. Pareillement les indéclinables se coucheront dans ton thème, etc... »

L'avantage est, qu'ayant examiné les tables, le *tironus* pourra, ar imitation, fabriquer tout seul, et par analogie, le mot latin, râce à sa connaissance des quatre conjugaisons. Quant à la forıation des temps, dès qu'il aura trouvé un infinitif, il en chanera la désinence en *or* ou en *o*, etc..., et tout sera fait.

A l'aide de ces renseignements, il risquera fort de tirer d'*amare*, *maro;* mais peu importe : avec le secours de ces tables, « vous prendrez la mère au nid, et bâtirez une oraison latine aussi congruē comme si vous aviez estudié cent ans. »

Cet utile travail se termine par la confidence d'un procédé mereilleux

« POUR ESCRIRE LETTRES

« *secrettes en latin, sans iamais avoir estudié.*

« — POUR LES AMOUREUX. —

« Couche par escrit ce que tu voudras secrettement mander à ton amie; comme, par exemple, mande-lui ce que s'ensuit : — *Donnez-vous garde.* »

L'auteur vous renvoie prendre dans ses tableaux les mots latins ommençant par les lettres successives contenues dans la propósiion ci-dessus, au moyen desquels on aligne des phrases peu senées, mais à travers lesquelles les initiales de chacune de ces voables rendent les lettres de ces trois mots : Donnez-vous garde.

Voilà comment *on compose en latin, sans avoir jamais estudié*, les périodes plus bizarres même qu'on ne le croit; car celle où l'on etrouve ces deux mots : *vous garde*, traduite en français, donneait littéralement : — Le roitelet vainqueur qui est odieux, vieux, damnable et épouvantable, gourmande savamment toute ımitié.

« Encores que ce latin soit grossier, ajoute l'auteur, toutes fois « tu pourrois bien estre abbreuvé de pire.

« Il faut faire tout de mesme pour escrire lettres secrettes en « françois. »

Mais... (ô gêne incomparable pour les amoureux, et consolation pour les tuteurs et les pères!) « mais, notte qu'il faut que « celuy ou celle à qui tu escris aye une coppie de cet eschan-« tillon. »

Telle est la *grammatosophie* du sieur de Douchy. Pendant que ces lubies et grand nombre d'autres avaient leur cours, Malherbe, Balzac, Descartes, Molière, la Rochefoucauld, madame de Sévigné et Fénelon écrivaient. Quelle séparation absolue entre la littérature et la grammaire! Comme on reconnaît que nos grands maîtres n'eurent aucune part à l'établissement du code lexicologique, et que leurs œuvres ne lui ont pas servi de base!

Dès lors, il devient aisé de concevoir que ces mêmes grammaires n'aient exercé sur le langage qu'une action faible et négative. C'est pourquoi nous renonçons à nous en occuper davantage, quitte à relever çà et là, d'âge en âge, ce que leur histoire pourra présenter d'utile et de piquant. Le peu de pages saines que nous possédons sur ces matières est dû aux lettres ou à la philosophie. Les écrivains eurent soin de s'éclairer entre eux sur les incertitudes de notre langue; de leurs entretiens naquirent les *Remarques* de Vaugelas, de Patru, de Thomas Corneille, etc.... C'est de ce principe qu'est sortie la seule autorité compétente en fait de discipline linguistique, l'Académie française. De ses premiers travaux dérive, en dehors des écoles grammairiennes, l'unique source, trop méconnue maintenant, de notre enseignement, et à laquelle je me suis naguère efforcé, dans un autre ouvrage, de ramener les études actuelles.

Plus tard, l'élément philosophique fut introduit par les pères de Port-Royal, dont l'œuvre incomplète fut développée par l'encyclopédiste Beauzée, qui créa la meilleure *grammaire générale*. Les modernes ont trop négligé ce remarquable livre, plein d'aperçus judicieux et nouveaux, et qui contient implicitement, sous la forme d'une critique de toutes les grammaires particulières, les moyens d'arriver à découvrir les lois essentielles propres à en composer une bonne. Durant les deux derniers siècles, ces traités ont pullulé, sans parvenir à une réforme indispensable. La première édition de Lhomond parut en 1780, chez Colas : on imprimait la huitième treize ans après.

Enfin, ce qui prouve le mieux l'insuffisance de ces travaux,

c'est, à nos yeux, leur multiplicité. Le seul *supplément* du catalogue de la Bibliothèque royale mentionne, sans compter les écrits spéciaux sur quelques parties du discours, deux cent quarante-trois *grammaires françaises*; et ce mouvement ne s'est pas encore ralenti. S'il en existait une bonne, on s'y serait tenu. Il en est de cela comme de ces milliers de remèdes, ou de spécifiques, que la médecine invente pour la guérison des maladies incurables.

On cherche toujours la meilleure grammaire française.

Il est à propos, pour compléter l'examen des premiers travaux didactiques consacrés à l'instrument de la pensée française, de jeter un coup d'œil sur les rhéteurs, puisqu'ils enseignent les moyens de mettre en œuvre le langage, dont les grammaires ont pour but de poser les formes régulières.

CHAPITRE VIII.

TRAVAUX DIDACTIQUES DES RHÉTEURS ET DE QUELQUES POÈTES DU XVI[e] SIÈCLE.

---

§ 1.

Restauration de la Rhétorique de l'antiquité. — Incompatibilités d'âge et de caractère entre notre langue et l'art des anciens; luttes enfantées par cette anomalie. — Des bases de l'art oratoire. — Premiers rhéteurs : Henry de Croy; exemple de divers genres perdus. — Gracien du Pont. — Ancienneté de la césure, etc..... — Pierre Fabri, sur l'éloquence et sur l'art poétique. — Nouvel élan de la prose au détriment de la poésie; causes de cette inégalité.

Passionnés artisans des progrès de la langue et de la littérature française, les érudits du seizième siècle ne descendaient pas de bonne grâce, en dépit de leur bruyante ardeur, aux minutieuses réalités de l'enseignement grammatical; ils s'adonnèrent avec plus de complaisance à l'étude de l'art oratoire et de l'art poétique. La raison de cette préférence est facile à concevoir. Après Aristote, Cicéron, Quintilien, Horace, la tâche était, non pas ébauchée, mais accomplie. Les règles de l'éloquence, fondées sur l'expérience des siècles, sont universelles, et un code rédigé d'après les chefs-d'œuvre des lettres humaines est fait pour régir tous les peuples.

Les traités de rhétorique étaient donc forcément réduits à apparaître sous la forme de compilations heureuses, faciles; et leurs auteurs, guidés par des principes péremptoires, n'avaient pas à

craindre de s'égarer, n'avaient point à créer à l'aventure des préceptes discutables. La tâche était donc séduisante, prédestinée au succès, et dégagée de toute incertitude.

A la considérer sous ce point de vue général, on serait conduit à en contester le mérite à des gens qui l'ont trouvée toute faite; et, à la vérité, la reproduction d'une *rhétorique* est la plus élémentaire, la moins inquiétante des élucubrations. Cependant, il est essentiel de tenir compte de certaines différences dans la nature des compositions, différences fondées sur la nuance qui sépare le goût, le génie particulier, les mœurs d'un peuple ou d'une époque, du sentiment, des habitudes propres à une autre nation et à un autre temps.

La diversité des religions qui sont la base des mœurs est aussi digne d'attention : ce fait est si considérable, que la rhétorique des civilisations païennes ne prit possession de la société chrétienne d'une manière définitive qu'après la venue de Luther, et sous la bannière de la philosophie. Jusque-là, le moyen âge s'était attaché à tourmenter Aristote, à en assouplir l'esprit, à l'enchaîner aux subtilités de l'école, à le laver enfin dans les eaux baptismales. Cependant, telle était la force de ce maître, qu'il éclaira la nébuleuse scolastique, entretint le feu qui devait un jour être la lumière, et fut, si l'on peut ainsi s'exprimer, *le Père de l'Église* des savants et des lettrés.

Les barrières théologiques tombèrent sans ébranler ce colosse qui les avait soutenues ; loin de là : rejetant alors son déguisement catholique, Aristote redevint lui-même; il se dégagea des commentaires, des traductions infidèles de la dialectique, et aida l'antiquité païenne à reconquérir l'empire des lettres.

Un pareil événement dut, on le conçoit, réagir sur les formes du langage; et cette raison fait regretter qu'il se soit trop tôt accompli. La langue française était trop peu formée pour que son génie naturel pût maitriser cette lutte; elle était trop jeune pour ne pas s'engouer d'imitation, suivant l'ordinaire inclination de l'enfance. Les règles de l'art d'Athènes et de Rome, établies d'après des modèles parfaits, pour et par des peuples arrivés à l'apogée de leur génie, comme au plus riche épanouissement des formes de leur langage, étaient trop fortes pour l'idiome français, qui avait prolongé son premier âge.

Alors il arriva ce qui advient aux adolescents appelés trop tôt

aux fatigues, aux émotions, au régime de la virilité. La séve leur fait défaut, leur croissance se ralentit, l'âge de la force est retardé pour eux.

Tel fut le destin de la langue française : le soleil d'Athènes, tombant sur elle comme sur une fleur printanière, la desséchait; justes au fond, mais trop transcendantes, les règles de l'art des anciens s'offraient prématurément à l'esprit, au goût et à l'idiome français.

En effet, on reconstitua le langage et la rhétorique au bénéfice d'une littérature à venir : chez les anciens peuples, le langage s'était librement développé; les poëtes l'avaient embelli sans le torturer; puis l'art didactique analysant leurs immortels écrits, étudiant les procédés et le goût des maîtres, les avait érigés en préceptes.

L'application, chez nous, d'une méthode inverse, condamna la langue et la littérature à cette imitation trop servile du grec et du latin; l'une altéra son caractère, l'autre perdit sa physionomie.

De là ces combats tumultueux qui se sont succédé d'âge en âge, engagés contre le langage et contre les règles par la plupart des esprits, enivrés d'indépendance, qui ont apparu tour à tour. Conséquence déplorable, nécessité fatale, inconnue aux anciens : Horace, Lucrèce, Ovide avaient-ils risqué, pour être *eux-mêmes*, de rompre avec l'instrument de Virgile? Sophocle était-il incompatible avec Eschyle? Homère s'avisa-t-il de s'inspirer des traditions de l'Égypte ou de l'Inde?

En France, comme les lois ne furent point tracées d'après une observation lente et profonde du génie national; comme elles furent imposées avant que ce génie eût pris son essor et manifesté sa nature; comme, en un mot, la science a précédé l'art, ce dernier s'est trouvé tout d'abord inféodé à un idiome d'emprunt, à une autorité trop rigoureuse. Or ce code, or cette grammaire, établis pour les Latins, pour les Grecs, d'après les allures naturelles de leur esprit, conformément à celles de leur génie et aux besoins de leur culte, les avaient servis, loin de les gêner. Chez nous ce furent des entraves.

Voilà pourquoi grand nombre de nos auteurs, depuis trois siècles, se sont crus acculés dans ce dilemme : S'attacher à copier, ou bien, se dégageant de toute discipline, improviser un langage barbare qui ne peut avoir cours parce qu'il est inusité, et construire

des œuvres inacceptables, parce qu'elles enfreignent les usages consacrés.

Et certes les preuves ne manqueraient pas : pour n'en citer qu'une et n'éveiller aucune passion, Ronsard qui *pindarisa*, de parti pris, si audacieusement esclave de l'antiquité, a passé, bien qu'il fût un grand poëte; et Marot, né, pour son bonheur, assez tôt pour conserver quelques franchises du vieil esprit français, a survécu. Mais, notez-le bien, les savants, les critiques, les poëtes, déifièrent Ronsard de son vivant, et se résignèrent à l'indulgence pour la muse gentille et naïve de Marot.

Voilà ce qui avait lieu dès le commencement. Quant à la suite, nos romans de chevalerie sont tombés dans un injuste oubli; ils n'étaient que Français : la Fontaine, qui procédait du moyen âge, ne fut pas favorisé de son vivant. Le conteur Perrault n'obtint qu'un rang secondaire; Molière fut critiqué assez vivement pour être contraint de défendre, sur la scène, la cause de la liberté dramatique et de l'esprit français. A côté de ces grands hommes, Boileau et Racine, plus soumis, rencontrèrent plus aisément sous leurs mains la palme de l'immortalité.

On objectera que nous nous tenons en défiance de ces hérétiques de génie qui s'unirent corps à corps avec la langue et la littérature néo-latines : il est vrai; mais la plupart sont oubliés, et justement, car ils ne répondaient à rien ; les autres sont frappés d'un tel discrédit, que leurs noms compromettraient ici des vérités que nous nous efforçons d'arracher au préjugé qui les retient captives.

S'il en est ainsi, nous avons raison de discerner dans l'art de la rhétorique deux parties séparées et parfois contradictoires : l'une, qui constitue le fond de cet art même; celle-là, la philosophie l'a conquise sur l'expérience; elle a pour base l'étude de la nature et des traits généraux de l'âme humaine. Cette portion considérable de la rhétorique est immuable, éternelle; les premiers qui l'ont mise en usage en possédèrent la théorie innée, ils l'appliquèrent, et ne l'avaient pas apprise.

La seconde partie est mobile, *spéciale*, relative; elle possède des règles subordonnées au caractère de la langue, aux mœurs d'un pays, à la religion, aux constitutions politiques, à l'âge d'une nation, et à son tour d'esprit particulier.

C'est ce second point qui nous fait défaut en France; nous pensons avoir indiqué quelques raisons de cette lacune. Maintenant

il n'est pas superflu d'éclairer ce tableau, et peut-être de le rectifier çà et là, en examinant de près les modèles qui nous ont aidé à en grouper l'ensemble. Les traités de rhétorique sont un peu antérieurs aux grammaires; ils le seraient davantage, si la confusion lexicologique n'avait hâté l'avortement de celles-ci. En effet, les hommes reçoivent de la nature les notions des langues; leur premier besoin est d'en user, leur premier desir, de leur confier les caprices de l'imagination, qui s'allume bien avant l'heure où s'éveille l'esprit critique. Des deux éléments de l'art littéraire que nous venons de distinguer, l'un fixe et commun, l'autre variable et propre à telle ou telle nation, et dépendant de circonstances naturelles ou artificielles, le premier gouverne plus immédiatement la prose, l'autre, la versification, qui est un produit plus ancien, plus individuel et plus spontané de l'esprit ou du caprice.

A la première partie correspond en conséquence plus particulièrement l'*art oratoire*, à la seconde l'*art poétique*.

Destiné à l'établissement régulier des principes de l'éloquence, l'art oratoire, dans ce qu'il présente de sain et d'élevé, s'applique à la défense des grands intérêts, des sentiments généreux et des passions nobles; son but est de fournir des armes, des séductions et des clartés plus vives à la cause de la vérité. La nature a inspiré aux premiers maîtres de l'éloquence l'artifice des méthodes les plus propres à émouvoir, à toucher, à plaire, à convaincre; et c'est d'après l'étude des Démosthène, des Cicéron, que les théoriciens, observant entre ces divers orateurs des procédés communs et logiquement déduits, les ont ordonnés en un corps de doctrine. Telle est la base de l'art oratoire proprement dit; il est d'une application générale, parce qu'il est fondé sur des faits constants et étayé par la raison, qui est de toutes les langues, de tous les temps et de tous les pays.

Mais, à côté de l'art oratoire, la subtilité et la mauvaise foi, détournant l'éloquence de son but primitif, pour l'exploiter à leur profit, en tirèrent le moyen de donner au mensonge l'apparence de la vérité, et le talent de soutenir avec une égale facilité le pour et le contre, en produisant illusion. Cette faculté de soutenir victorieusement, avec le secours de la forme, une thèse quelconque, abstraction faite du fond; cette invention d'un mécanisme ingénieux, propre à déguiser la faiblesse ou la fausseté d'une argumentation, a engendré l'art des rhéteurs, que

Platon méprisait, et une certaine rhétorique captieuse qu'il assimile à une routine.

Ces rhéteurs finirent par dominer l'art oratoire, et par le rendre d'autant plus suspect à la philosophie, qu'ils le perfectionnèrent davantage. Il devint, à proprement parler, l'art de paraître avoir toujours raison. L'application de leurs procédés a servi de ressource, d'aliment au paradoxe et à la chicane, qui n'a pas peu contribué, depuis la Renaissance, à donner au langage de la finesse et de la flexibilité.

Pour apprécier l'artifice des rhéteurs proprement dits, il faut le définir, à la manière de Platon, à un point de vue philosophique, et expliquer d'où provient ce qu'il offre d'immuable et d'universel dans l'application.

Il a pour but la défense des intérêts, pour moyen le talent de persuader, pour principal ressort la flatterie. Ses ressources sont donc fondées sur trois faits éternels : l'avidité, la faiblesse humaine, et l'orgueil.

Ces trois vices, bien étudiés et exploités par la ruse, ont dû donner lieu à un système de subtilité, trop bien inspiré de la nature. Il appartenait au peuple le plus fin d'élever promptement cette pratique jusqu'à son apogée, et d'en faire une simple routine. Les Athéniens étaient prédestinés à cueillir cette palme ; ils perfectionnèrent l'art oratoire ; et comme la nature des hommes est restée la même, toutes les nations, en raffinant leur civilisation, se sont approprié les principes de cette routine des Grecs.

Parmi les peuples chrétiens et chevaleresques, la religion et le règne de la force mirent longtemps obstacle à l'avénement de l'art délié des rhéteurs ; les intérêts humains étaient peu discutés, et la volonté du plus puissant faisait loi. D'un autre côté, la philosophie n'avait pas encore enseigné aux hommes à se bien connaître, et à spéculer sur la profonde observation de la nature. L'art oratoire ne commença donc à briller qu'à l'époque où l'affaiblissement des dogmes et de l'autorité spirituelle favorisa l'essor du droit civil, et lâcha la bride à l'étude de l'antiquité. L'art de subtiliser et de colorer diversement les choses devait se développer à l'abri du progrès des lois.

Nous aurons donc rarement à nous occuper de cette portion de la didactique moderne, accomplie sans tâtonnements, sous l'influence des Latins, qui l'avaient encore perfectionnée. C'est par là

que les premiers errements d'un art classique et régulier pénétrèrent dans notre langue; et l'influence directe de Cicéron contribua beaucoup à latiniser chez nous le style des discours de la chaire et du barreau, des sujets de pure et haute éloquence. Il faut ajouter cette raison à celles que nous avons déjà données, pour établir que, dans notre idiome, les formes de la prose prirent les devants sur celles de la poésie. Horace n'était pas d'une application si facile au génie de notre langue poétique, que Quintilien ou Cicéron aux allures du langage ordinaire.

Cependant, bien que la versification française fût très-défectueuse, nos aïeux chérissaient la poésie : cette passion s'est graduellement refroidie, à mesure que la langue s'altérant davantage sous l'oppression des écoles, son génie primitif a résumé et flatté d'une façon moins sensible, moins immédiate, le goût national. Naturellement on a dû, dans notre pays, s'occuper de l'art de versifier, avant de s'attacher aux règles de l'art oratoire.

Nous verrons, dans les écrits des plus anciens législateurs du Parnasse, ainsi qu'on dit aujourd'hui, comment ils entendaient la poésie à leur manière, et avec quelle liberté fantasque ils usaient de la langue vulgaire; puis, en quel sens s'est opérée la Renaissance, qui exerça tant d'influence sur les formes linguistiques.

En parcourant quelques-uns de ces premiers auteurs didactiques, nous avons la chance d'exhumer quelques vestiges de l'esprit de ces siècles et de ses variations, en même temps que nous saisirons, par rapport au langage, à travers ces écrivains peu connus, diverses règles d'usage, souvent contradictoires, mais moins entachées de l'esprit de système que ne le sont la plupart des grammairiens. Cette étude complétera celles dont ils furent l'objet, en les contrôlant çà et là. Pour ce qui est de l'art poétique et de ses modifications, ces auteurs en esquissent nettement les phases.

L'un des plus anciens ouvrages de ce genre que je rencontre fut imprimé en gothique, l'an 1493, à Paris, chez Vérard. L'auteur avait nom Henri de Croy. Les biographies ne donnent aucune indication sur ce personnage, dont cependant M. Sylvestre a publié le livre, en tête des *Poésies gothiques*. Il est ainsi intitulé :

« S'ensuit l'art et science de rhétorique, pour cognoistre tous les
« termes, formes et patrons, exemples, couleurs et figures de dic-
« tiers tailles modernes qui maintenant sont en usage. C'est assa-

« voir, comme lignes doublettes, vers sisains, vers septains, vers « huitains, vers alexandrins, rigme batelée, rigme brisée, rigme « enchaînée, rigme à double queue, rigme en forme de complainte « amoureuse, rondeaulx simples de une, de deux, de trois, de IIII « et de cinq sillabes, rondeaulx jumeaulx et rondeaulx doubles, « simples virlais, doubles virlais et responce; fatras simples et fa- « tras doubles, ballades communes, ballade balladante, ballade « fratrisée, simple lay, lay renforcé, champt-royal, servantois, « ricquerac et baguenaude. De laquelle rhétorique ensuivent les « exemples. »

Voici la définition de cette honnête rhétorique, uniquement composée d'exemples précédés des descriptions de chaque genre, et qui nous dispensera d'analyser celle qu'avait composée antérieurement le poëte Eustache Deschamps :

« Rhétorique vulgaire est une espèce de musique appelée regna- « musique, laquelle contient certain nombre de sillabes avecques « aucune suavité, en forme de doulceur et de équisonance. »

Suivons jusqu'au bout ces rapides préliminaires; nous aurons reproduit tout ce qui touche à la doctrine lexicographique dans l'ouvrage de Henri de Croy :

« Et ne se peut (cette espèce de musique) sans diction, ne diction « sans sillabe, ne sillabe sans lettre. La lettre est sillabe qui ne se « peut diviser, comme A, B, C, D, E, etc... Des quelles lettres les « unes sont voielles et les autres consonantes. Les voielles sont A, « E, I, O, U. La sillabe est une assemblée de lettres soubs un seul « accent indistamment proférée, comme Ar, Bar, Bal, etc. Et la « diction est celle qui contient une ou plusieurs sillabes, comme « Art, Artus, Balam, etc. Et ja soit ce que toutes dictions latines « aient parfaitz sons : tousiours en langaige rommant qui l'ensuit « ce qu'il peut, sont trouvées aucunes dictions ou sillabes impar- « faictes. C'est à dire qu'ils n'ont point parfaicte resonance. Les- « quelz aucuns nomment femenines dictions; et les parfaictes, « masculines. Les masculines sont parfaictes, et sont c'est assavoir « comme dormir, aimer, chanter et aller. Et les fémenines ont dic- « tions imparfaictes, c'est assavoir comme donnent, chantent, ai- « ment et allent.

« Et est assavoir que toutes dictions imparfaictes et de singulier « nombre, finent par imparfection et faintement consonant. C'est

« assavoir comme Vierge, mère, dame, royne. Et le plus
« se finent en .t. ou en .se. comme rent, et comme pucelles

« Item, toutes et quanteffois que la sillabe imparfaicte fi
« en E rencontre en mettre (in versu) une des dictes voielle
« vray son de voielles, la dicte sillabe se boute avecques l
« voielle et ne font ensemble que une sillabe, comme se on
« Ma dame Anne, Ung autre que moy. Ceste sillabe me, qu
« moitié de dame, s'entreboute avecques ceste autre sillabe
« aussi est la moitié de dame. Et le résidu de aime, qui est *me*,
« imparfaite, se compte avecques ceste diction ung, et n'est
« le susdit mettre que pour huit sillabes. Et est assavoir q
« mettre dont la dernière sillabe est imparfaite, de quelqu
« tité qu'il soit, excède le mettre parfait d'une sillabe. »

Parmi les divisions nombreuses de la poésie du temps
rencontrons des genres totalement oubliés à cette heure; c
les ont remplacés : il n'est encore question ni de sonnets, n
gies; le madrigal est inconnu, et bien d'autres inventions
Renaissance a eu l'honneur. Mais nous trouvons là les tr
purement françaises, et tous les jeux de mots de la fin du
âge, imités des Provençaux, difficultés dont pensait s'enr
poésie.

Henri de Croy a souvent choisi pour exemples des chans
pulaires répandues parmi ses contemporains, et oubliées
jours. Il en est qu'on ne retrouverait pas ailleurs, et qui son
franche originalité.

Telle est celle qui sert de modèle aux *doubles virelais*
nommés « pour ce que gens *laïs* les mettent en leurs ch
rurales. » Quelques-unes de ces citations donneront de just
et de la langue et du goût public, sous le règne de Charles

Amours me tient pour son soudart,
Je servirai à ses gaiges;
Doulx regars et plaisans langaiges
Sont pourtrais en son estendart.

Espoir me soustient le menton,
Desir me donne hault vouloir,
Le bien céler est le baston
Pourquoy je puis trop mieux valoir.

Qui n'est plein de scienc' et dart
Ja ne fera beau vacelage;

Mais pource que je suis volage,
Et que je scay lancer le dard,
Amours me tient pour son soudard.

Un autre genre de poésie, dont le titre même est tombé dans l'oubli, c'est *le fatras simple* et *le fatras double;* l'acception que ce mot a reçue depuis indique en quel discrédit la chose finit par tomber ; ce souvenir même n'a, de nos jours, d'autre intérêt que d'éclaircir une origine. Les fatras, dit l'auteur, « sont conve« nables en matière joieuse pour la répétition des mettres, qui sont « de sept et de huit, desquelz les ungs sont simples, et n'ont que « ung seul couplet. Les aultres sont doubles et ont deux couplets, et « pareille substance et terminaison. Mais la première ligne du pre« mier couplet sera seconde au second couplet. Exemple :

Poures gens sont en malaise
Où gens d'armes logez sont,
Poures gens sont en malaise :
Ne demeure soif ne aise,
Fenestre, huits ne baston ront
Qui n'arde comme fournaise,
Pour chauffer poux et punaise ;
Qu'ils mangent ce qu'ils ont.
Tout tond, art, tout ront ;
Tout ce dérisgle dégoise,
Tout trésbuche au plus parfond ;
Si fault que chascun se taise
Où gens d'armes logez sont.

Où gens d'armes logez sont
Poures gens sont en mesaise;
Où gens d'armes logez sont
L'ung escorche, l'aultre tondt :
. . . .
. . . .
Et l'hoste recoit le bont
D'ung baston, ne lui desplaise.
Se l'hostesse est trop mauvaise,
On lui fait passer le pont.
Brief, il n'est chose qui plaise
Où sodars viennent et vont.
Poures gens sont en malaise
Où gens d'armes logez sont.

ne saurait méconnaître dans ces vers le caractère des chants aires, l'empreinte des mœurs du temps, et la forme dont le de Villon est le monument le plus complet.

ıx que donne l'auteur à la suite de la définition des ballades, ıt une fusion bizarre de la mythologie et du christianisme. Le n est :

Il fait assez, qui son salut procure.

omme qui veut faire son salut et acquérir la vie éternelle,

A Diana, la vierge, doit entendre,
Sans embrasser de Vénus les soulas,
Pas ne s'endorme à la herpe orpheïne;
. . . .
Que prins ne soit es laqs de Volcanus :
Car Cerberon, aux gros cheveux canus (de chien),
L'endormiroit en sa prison obscure.
. . . .
Prometheus nous a formé de cendre;
Craindre devons d'Atropos le dur pas :
Quant Jupiter des cieulx voudra descendre
Pour nous juger, Platon n'y fauldra pas, etc.

jugement dernier, avec Jupiter et Platon, est une idée assez :éristique. Les prédicateurs mêmes, au crépuscule de la Re-ınce, se livraient à ces fantaisies poétiques.

e ballade qui se chantait en Picardie est celle de Saint-Maurice ı *chevalier*, que l'empereur de Rome a fait massacrer avec ion. L'envoi en est singulier, parce qu'il est à l'adresse de ıpereur, de Maximien, et dans un sentiment de blâme.

Prince, vous avez par envie
Assommé et fait travailler
Maurice le bon chevalier.

Champt-royal, qui nous vient des Provençaux, « se recorde uis où se donnent couronnes et chapeaulx à ceulx qui mieulx ıvent faire. » C'est une ballade à cinq couplets, suivis de l'en-
La *Ricqueracque*, chanson de plusieurs couplets à rimes es, sert d'occasion à la fable d'Icare, résumée en ces s :

Vous orrez chose estrange
D'ung folastre bien fait
Qui se disoit estre ange;
Mais quand se viut au fait,
Voulut monter en gloire,
Volant comme un plouvier;
Il mist trop bas son loire :
Si cheut en ung vivier.

Les *Baguenaudes*, « couplets sans rigme et sans raison, pou recommandés, *ymò* repulsés des bons ouvriers, » étaient fort en honneur du temps de Jehan de Virtoc, maître inconnu, qui plus d'une fois inspira Rabelais.

Les assonances étaient classées en diverses sortes, et non abandonnées tout à fait au hasard. Elles comprenaient la rime *rurale* (*penser,* rimant avec *aller*); la rime *en goret* (*coute* avec *couche*); les *redictes en sens* (*aller* et *ambuler*), la *redicte plate* (*avoir* avec *avoir*), etc...

Les vers croisés masculins de huit syllabes eurent pour principal inventeur, si l'on en croit maître Henri de Croy, monseigneur l'Indiciaire.

L'exemple qu'on lui emprunte est assez délicat.

Dictes le moy du bon du cœur,
Sans mettre avant tant de refus;
Prenez merci contre rigueur,
Donnez secours à ma langueur,
Ou je mourrai martyr confus.
Onques en tel danger ne fus!
Mon Dieu, prens mon ame en tes mains!
Qui meurt tant tost, il languit mains.

Celui-ci n'est pas sans intérêt, mais le style en est diffus :

Qu'est devenu le temps du bon berger?
Pour lors regnoit duc Philippe de Bourgogne,
Qui ne laissoit les côtes abreger,
Les famés loups en nos champs héberger :
Ains les chassoit plus loing qu'en Castelongne.
Pour le présent tel point, tel mort, tel hongne
Qui n'oseroit hurter contre nos pars :
Quant bergier dort, les moutons sont espars.

L'auteur parle aussi des vers à double queue pour faire amoureuses complaintes, et cite un bel exemple de maître Arnoul Grebert, inventeur du genre.

Parmi les rondeaux il cite celui-ci, sur la dernière devise du duc Philippe de Bourgogne, adoptée en l'honneur de sa troisième femme, Isabelle de Portugal, en 1429 :

Autre n'auray
Tant que je vive;
Son serf serai,
Autre n'auray.
Je l'ameray
Soit morte ou vive;
Autre n'auray
Tant que je vive.

Le livre se termine par un rondeau en l'honneur du roi, disposé en acrostiche, de telle sorte que les premières lettres de chaque vers, suivies à la file, composent le nom de *Charles de Valois.*

Nous trouverons que le fond de ces idées n'avait reçu que peu de modifications cinquante ans plus tard, si nous parcourons l'ART ET SCIENCE DE RHÉTORIQUE METTRIFIÉE, etc..., composé par *Gracien du Pont*, escuyer, seigneur de Drusac, lieutenant du sénéchal de Toulouse, et imprimé en cette ville par Nycolas Vieillard, en 1539.

Cet ouvrage, qui d'ailleurs ne succède pas immédiatement au précédent, est beaucoup plus développé, et témoigne d'une plus solide érudition. Les règles relatives à la prononciation diffèrent ici, à certains égards, de celles que le sieur de Croy laisse entrevoir. L'un était de la France du nord, l'autre du Languedoc, où l'usage d'articuler presque toutes les lettres et d'appuyer sur les terminaisons s'est perpétué, ainsi qu'en Provence. Cependant, comme certains genres de poésie venus du Midi fondent leur rhythme original sur l'accentuation même de ces lettres, notre Gracien dut être écouté partout, et ses opinions sont dignes d'attention.

« Il y a deux manières de rhétoricque vulgaire, dit-il tout « d'abord : l'une est dicte rhétoricque prosaïcque; l'aultre, rhé« toricque mettrifiée... De la prosaïcque, à cause de briefveté, « vous remettrons pour le présent à feu maistre Pierre Fabri, en son « vivant curé de Meray, qui en a parlé en son livre intitulé l'Art

« de plaine rhétoricque, assez au long et au vray, parquoy ce ne « seroit que redicte. »

Fabri lui-même s'inspira d'un art poétique en vers, dont il ne nomme pas l'auteur.

Son éloge dans la bouche de Gracien du Pont est d'autant plus sincère, que notre rhéteur ne se pique point de fade modestie, et ne se fait aucun scrupule de redresser ce qui n'est pas droit, ou de refaire ce qui est incomplet. Il ne fait pas mystère, à cet égard, de ses prétentions, et, dans le même alinéa, confesse qu'avec l'aide du Saint-Esprit il dira, sur le propos de la rhétorique métrifiée, « des choses encore non découvertes ni révélées par les auteurs qui jusqu'ici sont venus à sa cognoissance. »

Cependant, Fabri avait consacré le second livre de son ouvrage à la poétique, mais il n'avait pas développé le sujet ; ce n'était qu'une ébauche, auprès du premier livre consacré à l'éloquence. Puis, toujours le même principe de divergence : Gracien est de Toulouse, Fabri était Normand.

Le traité de du Pont est le procès-verbal le plus complet de l'état et des usages de la poésie à la fin du moyen âge. Les innovations de la Renaissance n'avaient pas encore eu lieu ; et, à la charge de celle-ci, on peut observer qu'elle apporta beaucoup de confusion, tandis que la plupart des règles saines et durables qu'on lui attribue étaient connues avant elle. Telle est celle qui concerne la césure ou incision, ainsi dénommée par Fabri, et qualifiée de *couppe*, ou repos, par Gracien du Pont. Tous deux déclarent formellement que, dans les vers de dix syllabes, on doit marquer un repos après la quatrième, et que, dans les alexandrins, ce repos doit survenir après la sixième.

Ces rhéteurs comptent, dans les vers à rime féminine, une syllabe de plus. Ils articulent formellement l'*e* muet, et donnent treize pieds à l'alexandrin féminin. Du Pont a même le soin d'indiquer que si l'hémistiche du vers de dix pieds est suivi d'un *e* muet qui termine le mot, la coupe n'arrive qu'après l'*e* muet, et qu'ainsi « le féminin, en couppe ou repos, doibt avoir cinq syllabes. »

Il ajoute qu'il ne faut pas se faire une loi d'éviter ces césures féminines, même devant une consonne, « de peur que le rhythme passe le sens, » et joint à cela des développements dont il résulte que, toutes les lettres s'articulant, on faisait boiter le vers, qu'on

l'allongeait, pour obéir aux règles coutumières de la prononciation. Notre auteur va plus loin : admettant à la césure les rimes féminines au pluriel, il ne veut pas que la voyelle muette soit suivie d'un mot commençant par une voyelle, de peur que le repos ne soit abrégé, l'articulation adoucie, synaléphée, et qu'on ne lise tout d'un train. Surtout il s'oppose formellement à l'élision de la syllabe féminine, même à la césure, « car elle porte aussi son plein son et naturalité. »

Ces lois formelles à l'égard de ce point particulier de la prononciation prouvent qu'on était alors, en certaines circonstances, moins enclin que nous ne le sommes aux contractions vocales et aux élisions, sous prétexte de rhythme ou d'euphonie. En effet, de nos jours l'*e* muet, dans les vers, est considéré par les délicats comme une surcharge de la dernière syllabe ; nos pères disaient : — Nous voulons qu'on le prononce, et que le vers ait treize pieds.

Aujourd'hui nous synaléphons l'*e* muet à la césure, en le faisant suivre d'une voyelle; Gracien du Pont voulait que cet *e* fût suivi d'une consonne, de peur qu'on ne le prononçât pas. Le langage français sacrifiait moins à la soudaineté, à la liquidité de la prononciation, que ne l'a pensé Palsgrave.

Il est même des assemblages de lettres, muets aujourd'hui, que l'on articulait alors : tels sont les pluriels des verbes *aiment*, *dorment;* Gracien du Pont dit formellement que l'on prononce *aimet, dormet*, et c'est ainsi qu'écrivirent les inventeurs de l'orthographe calquée sur la prononciation.

Il traite ensuite des diverses espèces de vers mentionnées par Fabri, et de quelques autres, critiquant fréquemment ledit Fabri, et s'inspirant, la plupart du temps, ainsi que ses devanciers, du livre des *Leys d'amour*, traité de rhétorique composé à Toulouse, à l'usage des fils des anciens troubadours. Ainsi, c'est du Midi que nous sont venues les *Rhétoriques métrifiées*, bien que la poésie du nord de la France soit aussi ancienne que celle des Provençaux et des Languedociens. Seulement, sous la protection des vieux comtes, on songea plus tôt, dans ce pays, à la théorie d'un art que l'on s'efforçait de propager. La langue d'oc était d'ailleurs plus avancée que la nôtre.

Gracien du Pont traite fort au long de la synalèphe, élision d'une voyelle quand deux voyelles se suivent de manière à absor-

ber une syllabe, soit au milieu d'un mot, soit à la fin d'un terme terminé par une voyelle, et immédiatement suivi par une autre voyelle dans le vocable suivant. Ces synalèphes étaient assez fréquentes autrefois; mais du temps de Gracien l'on commençait à en être plus ménager, ce qu'il reproche beaucoup *aux nouveaulx modernes*.

Du reste, il traite assez à fond de la prononciation, s'élevant avec énergie contre les novateurs. Je m'attendais à trouver là quelque confirmation de la fameuse règle de Palsgrave, et assurément du Pont en eût fait mention, tout au moins pour blâmer ses contemporains de la laisser tomber en désuétude, s'il en avait eu connaissance.

A cette époque, tous les noms des figures de mots et de pensées étaient déjà connus; la pédanterie fut précoce et féconde. Parmi les vices du discours, on distinguait intrépidement la *périssologie*, le *cays-petas*, la *lipda*, le *frenum*, le *paranoméon*, l'*anaphore*, la *tautologie*, la *macrologie*, et bien d'autres dont les noms sont aussi gracieux.

L'auteur fait suivre son traité d'une série de huitains relatifs au beau temps de l'hiver passé, qui nous a rendu l'été laid et mal profitable, au grand profit des usuriers. Nous citerons une de ces strophes, afin de montrer avec quelle rigidité le sieur du Pont appliquait ses règles par rapport à la césure, et de prouver en même temps que le système des spéculateurs commerciaux et des accapareurs de denrées ne date pas d'hier.

Les usuriers, remplys de tout malheur,
Voyant le temps que Dieu leur a donné,
Les bleds et vins ont mys à grand valleur,
Sans en bailler qu'à prix désordonné :
Qu'est pirs, les serrent, dont mainct ont adonné
A mendier, qui vivoyent sobrement.
Avant que Dieu le leur ayt pardonné,
Leur corps mérite en endurer tourment.

Maître Pierre Fabri, natif de Rouen, qui nous est signalé par les éloges et les critiques de Gracien du Pont, était un érudit en matière poétique. Il avait étudié l'antiquité, s'était pénétré de Cicéron, de Quintilien, et n'avait pas négligé ce qui concerne notre langue. Loin de là, profitant des travaux de nos auteurs, il

ne dissimule pas ses emprunts, et annonce, au titre même de son livre, qu'il l'a *compilé* et composé. La première édition de son GRANT ET VRAY ART DE PLEINE RHÉTORIQUE parut en 1521. L'auteur, qui mourut dans l'intervalle de la première à la seconde, est qualifié dans celle-ci, par Pierre Sergent, *de très-expert, scientifique et vray orateur.* Son ouvrage est divisé en deux livres : l'un, le plus développé, traite de l'éloquence sous le nom de *Rhétorique prosaïque*, « laquelle enseignera à facilement et aornément composer toutes sortes de oraisons, requestes, procès, sermons, lettres missives, epistres, etc., à toutes gens de tous estatz. »

Ce travail était donc non-seulement à l'usage des savants, mais destiné à tout le monde; circonstance médiocrement commune à cette époque.

C'est une véritable rhétorique, purement cicéronienne, enseignant les règles d'un genre d'éloquence et d'une sorte de composition qui n'existaient pas alors, et n'auraient eu aucune occasion de s'exercer. Il peut donc paraître singulier qu'un homme se soit avisé, dans ce temps-là, de traiter de l'exorde, de la narration, de la division, de la confirmation, des preuves, de la péripétie, de l'élocution et du geste. Les sermons et les plaidoiries, seuls morceaux oratoires de l'époque, n'ont rien à démêler avec Longin ni avec Démosthène. Parmi nos basochiens, l'un divisait sa matière en douze points, en l'honneur des douze apôtres; l'autre répliquait en sept parties, à cause des sept douleurs, des sept plaies d'Égypte ou des sept péchés capitaux. Des gens violents, emportés d'ordinaire, et de bonne foi en matière religieuse, n'avaient pas besoin de cet art de la rhétorique, qui, suivant Platon, est, à la justice, ce que sont à la gymnastique, à la législation et à la science médicale, la sophistique et la cuisine; une routine misérable créée par la flatterie, et hypothéquée sur la sottise des hommes. Ce jugement, que Platon met dans la bouche de son maître Socrate, n'eût pas été désavoué par les chrétiens du quinzième siècle.

Mais, en dépit de ces raisonnements, il ne faut pas méconnaître la signification morale d'un fait tel que la publication presque simultanée de plusieurs traités de l'art oratoire. C'est l'aurore d'un âge nouveau ; Luther, Mélanchthon, Calvin, Érasme, Morus, introduisent dans le monde la discussion philosophique, les ruines de

l'antiquité ressortent de terre, et ces traités de rhétorique en langue vulgaire annoncent chez nous la naissance des lettres profanes, révolution qui laissera dans les formes du langage une trace durable et profonde.

Rappelons que le mouvement didactique s'attaqua tout d'abord à la prose française. L'art poétique de cette époque se borne encore à enregistrer l'usage d'après Chartier, J. de Meung, Hurion, Arnaud Grebon, G. Chatelain, Grant-Guillaume, Moulinet ou le moine Alexis, que déjà Cicéron a repris, à la tête de nos prosateurs, l'autorité qu'il exerça jadis à Rome.

Fabri le rend accessible à ses lecteurs, et sait se plier à leur ignorance, à leurs préjugés. Acceptant tous les genres de style, il se contente de les éclairer des lumières de l'art, et reste ainsi très-rigoureux et à la fois très-élémentaire. Il soumet aux lois de l'ordonnance latine jusqu'aux moindres écrits : procédures, épîtres familières, requêtes, lettres missives, son plan embrasse tout; il descend jusqu'à fournir des modèles réguliers au langage des affections permises et aux suppliques des amants, qu'il appelle tout crûment *lettres d'amour vicieuse*, et dont il indique la forme la plus accomplie, tout curé qu'il est. Il allègue, en guise d'excuse, la perversité des hommes, qui ne supprimeront pas ce genre d'écrits : or, puisqu'ils prévaudront invinciblement, mieux vaut qu'ils soient régulièrement conçus que mal ordonnés. Pécher contre l'Église est bien suffisant; soyez au moins absous par Quintilien, ce sera toujours un crime de moins.

Le second livre de Pierre Fabri, curé de Méray (sur l'art poétique), est bien plus arriéré : l'auteur traite, comme ses devanciers, de tous les genres de rimes et de toutes les espèces de poëmes nationaux énumérées ailleurs : rondeaux, refrains-branlants, champs-royaux, ballades; seulement, il explique le *palinode grec* et effleure l'*épilogue*. Ainsi, c'est dans la poésie de ce temps qu'il convient de rechercher les suprêmes vestiges du génie naturel de la vieille langue vulgaire. Dans ces âges lointains, les poëtes étaient plus populaires et moins forts que les prosateurs; depuis lors, l'élément philosophique, en prenant l'ascendant, a exagéré les tendances analytiques de notre idiome; ce qui a toujours lieu au détriment des muses. Telle est, à vrai dire, la marche de toute civilisation; mais chez nous on alla plus loin qu'ailleurs, a la faveur de l'allure naturelle de l'esprit français. Plus un idiome

est synthétique, mieux il se prête à la poésie ; et voilà pourquoi les premiers écrivains de toutes les langues sont des poëtes. Plus tard l'analyse, s'efforçant à nuancer la pensée et à préciser le sens, donne l'être à la prose, fruit nourrissant que gonfle peu à peu la séve de l'érudition, mais où l'on ne flaire plus les parfums printaniers de la fleur poétique.

Cette fleur, sur le sol français, où le parler est essentiellement analytique, s'épanouit de bonne heure et dura peu. La poésie native et spontanée eut, nous l'avons vu, un règne court et d'un médiocre éclat, parce que la langue était trop peu formée. Depuis le triomphe de l'ère philosophique qui concentra dans la prose toutes les ressources du génie français, la poésie vécut d'éclectisme, d'imitation, et subit les influences changeantes de l'esprit et de la mode.

Le curé de Méray avait devancé Gracien du Pont dans la plupart des questions relatives à la prononciation, à la quantité ; et ce dernier le répète quand il ne le combat pas, ce qui a lieu souvent, au sujet du rhythme de plusieurs genres de poésie, discussions sans intérêt aujourd'hui, et dont la cause provient presque toujours de la différence des accents et des coutumes entre Toulouse et Rouen. Ils ont l'un et l'autre raison chez eux.

Fabri cite volontiers un art poétique rimé d'un auteur fort entendu suivant lui, et dont les quatrains s'ajustent si merveilleusement à la prose de Fabri, lui sont si bien assortis par le style, et se succèdent avec une si complaisante abondance, que l'on est tenté de considérer comme étant Fabri même ce rival si bien loué, si généreusement invoqué, et désigné partout sous ce nom vraisemblable : *Linfortune acteur élégant*, ou simplement l'élégant acteur, ou même *Linfortune* tout court. Cependant, ce *Linfortune* ou ce *l'Infortuné* a parfois une allure moins moderne que notre Pierre le Fèvre : aura-t-il cherché à se déguiser ainsi ? ou bien la physionomie de la versification du temps, moins mobile et plus arrêtée que celle de la prose, produit-elle cette illusion ?

A propos des vers d'une seule syllabe, Fabri distingue ceux dont la voyelle unique est précédée ou suivie de deux ou trois consonnes, sans mentionner à cet égard aucune contraction dans la manière de prononcer ; il ajoute, en traitant de l'orthographe des mots qui ont deux ou plus de deux consonnes après la voyelle, que, « pour mieux entendre la prononciation, il est à noter que plu-

« sieurs se orthographient par art et coustume, *et ainsi se pro-*
« *fèrent*. Et les autres se escrivent et ne se profèrent point. »

Il n'établit à ce sujet aucune règle; il est permis de penser que si une loi analogue à celle de Palsgrave eût existé, Fabri en eût trouvé des traces dans le parler de quelque province, et en eût fait mention. Loin de là, il pose *comme règle* que *st* se profère après *a*, après *i*, comme *distance*, *histoire*; après *u*, comme *coustume*, *justice*, *custode*, *juste*; et, ailleurs, *comme exception*, que *st* se prononce dans *manifeste*, *estime*, *reste*, *peste*, *poste*, etc...

Il fait mention des rimes équivoques, et présente cet exemple :

> Je vous supply que l'on marie
> La pucellote Marion,
> Car s' à Joseph la marion,
> Nommer la conviendra Marie.

Ce jeu de mots, comme on le voit, est plus ancien que Marion Delorme, et ne fut pas, comme bien des gens le supposent, imaginé à son sujet.

§ 2.

Abus de l'imitation : Thomas Sibillet et Ch. Fontaine. — Confusion jetée dans la langue poétique par l'influence de la Grèce et de l'Italie. — Néologismes de du Bellay. — Hexamètres et pentamètres scandés en français. — Art poétique de Peletier du Mans. — Résistance des provinces. — Réaction entamée par Foelin. — Consécration de la Renaissance par le poëte Ronsard; son *Art poétique françoys*, fondé sur le sentiment moral et philosophique.

L'époque de la Renaissance fut fertile en traités de rhétorique, composés d'après les lois d'Aristote, d'Horace, de Quintilien et de Cicéron. L'Italie en vit naître plusieurs, entre autres, en 1529, celui de l'auteur de la *Sophonisbe*, intitulé : *La pωetica del Giω. Gior. Trissinω*. Les Scaliger se livrèrent aussi à ces sortes d'études, et augmentèrent le nombre des traités en latin. Parmi les auteurs de la langue vulgaire, mentionnons Thomas Sibillet. Son ouvrage est de 1548. Lui-même l'abrégea plus tard, et en donna une édition in-16 en 1576, qui est la troisième. Son *Art poétique* s'y trouve réuni au *Quintil-Horatian* de Ch. Fontaine, et au traité de Dolet *sur la ponctuation*.

Sibillet offre déjà le mélange des anciens usages, et des innovations de la Renaissance : il traite du *sonnet*, de l'*épigramme*, du *chant lyrique*, de l'*ode*, de l'*élégie*, aussi bien que du *rondeau*, de la *farce* et du *virelay*.

On se préoccupait beaucoup alors des minuties de la forme, et la poésie participait des jeux de patience. De là ces rhythmes bizarres et puérils de la poésie *sénée*, de la poésie *enchaînée*, *concaténée*, *fratrisée*, *annexée*, *couronnée*, de la *kirielle* et de l'*écho*. Voici des exemples de ces divers genres, dont on enseignait gravement les lois sous l'égide d'Horace :

Poésie enchaînée.

Dieu des amans, de mort me garde !
Me gardant, donne-moi bonheur ;
En me le donnant prens ta garde ;
En la prenant navre mon cœur.

La poésie *sénée* est plus ridicule ; cela consiste à enfiler des mots commençant par la même lettre : — c'est Clément contre chagrin cloué, — et est Estienne esveillé, enjoué.

Concaténée : quand le premier vers du second couplet est la répétition du dernier vers du premier couplet.

La *kirielle*, qui s'anoblissait alors du mot grec *palinode*, avait lieu par la répétition, à tous les couplets, du dernier vers du premier couplet.

Si l'on commence chaque vers par la dernière syllabe du précédent, on réalise la poésie *annexée ;* si l'on reprend le mot entier, elle devient *fratrisée*. Ce procédé fournit divers calembours.

Malheureux est qui recuse *science,*
Si en ce croit excuser son *mesfaict ;*
Mais faict heureux la suyvre en *diligence :*
Diligent ce sera nommé parfaict.

Quand les deux derniers mots du vers riment ensemble, la rime est *couronnée*.

.... aux saints cieux précieux.

L'auteur se félicite de voir la poésie française devenue *digne de philosophie* entre les mains de Ronsard, de le Caron, etc... Cependant la langue profane n'avait encore fait que bien peu de progrès dans le champ des idées morales et des sentiments philosophiques. Un des petits faits qui marquent le mieux l'une de ces tendances élevées de la pensée moderne, c'est la naturalisation du substantif *patrie*. Joachim du Bellay l'employa des premiers dans sa *Défense et illustration de la langue françoise* (1549). Le terme était nouveau, et la pratique des auteurs de Rome n'avait pas fait sentir à nos pères le besoin de suppléer à la faiblesse du mot *pays*.

Même en pleine Renaissance, un poëte, Charles Fontaine, blâmait en ces termes, au nom d'Horace, et avec l'approbation des contemporains, le brave du Bellay :

« Patrie. Qui a païs n'a que faire de patrie, du quel nom *païs*, « venu de fontaine grecque, tous les anciens poëtes et orateurs « françois ont usé, et toy mesme aussi. Mais le nom de Patrie est « obliquement entré en France nouvellement, et les aultres cor- « ruptions italiques; duquel mot n'ont voulu user les anciens, crai- « gnant l'escorcherie du latin, et se contentans de leur propre et « bon... »

Le *Quintil-Horatian* était encore en grande vogue en 1580. Bizarre inconséquence, de préconiser *pays*, parce qu'il vient du grec, de condamner *patrie* qui est latin, et d'intituler son livre le *Quintil-Horatian !*

Voilà un léger échantillon de la philosophie dont se loue Sibillet : élève et ami de Marot, Fontaine trouvait cette expression mauvaise et inutile. Cependant, la phrase de du Bellay était faite pour mettre en relief la dignité du mot ; il avait écrit : « Le temps que « tu donnes au service de ton prince, au profit *de la patrie*. »

Cet incident a d'autant plus de prix dans l'appréciation de l'esprit, du goût et des idées du temps, que notre critique est délicat et estimable. Mais il est sans pitié pour les *débiteurs* de la langue latine, voire de la grecque, dont il se rend créancier lui-même plus souvent qu'il ne le croit. « Montre-moi ce haut style : est-ce « escorcher le latin, dit-il à Dubellay, ou contreminer l'italien en « françois, et périphraser où il n'est besoing, en disant fils de « vache, pour veau ou bœuf, de peur de faire la moue? »

De peur de faire la moue nous indique à quel point les courtisans étaient *précieux*, comme on a dit plus tard, et l'un des mobiles sous l'influence desquels on modifiait la prononciation, ou même on remplaçait de vieux mots. Les délicats en matière de langage avaient formé une sorte de coterie, sous le titre de *pérégrineurs*. « Grecs grecaniseurs, latiniseurs, ou italianiseurs en françois, lesquels à bon droict on a appelé *pérégrineurs*. »

Ce titre les irritait; ils se qualifièrent eux-mêmes de *romipètes*, trouvant le mot plus noble et plus galant.

A cette époque où toutes choses furent tout à coup mises en discussion, l'incertitude, la diversité des opinions, la lutte des néologismes contre les vieux mots, l'invasion des vocables et de la

prononciation d'Italie, tout concourut à briser l'ancienne harmonie du français. Chacun professait ses propres fantaisies, et l'on parlait réellement, sous un même nom, divers idiomes.

On peut juger de ces secousses d'après la liste des mots étrangers que Fontaine signale dans le rapide et court volume de du Bellay, qui, cependant, défendait notre langue contre les invasions étrangères, et donnait ce conseil : « Use de mots purement françois. » Les principaux sont : *alienes* pour *étranges*, *se composer* pour *se mettre*, *sinon* pour *si ce n'est*, *vigiles* pour *veilles*, *songer* pour *penser*, *dirige* pour *adresse*, *non oisif* pour *superflu*, *pardonner* pour *épargner*, *adopter* pour *recevoir*, *liquide* pour *clair*, *hiulque* pour *mal joint*, *religion* pour *observance*, *thermes* pour *étuves*, *fertile* pour *abondant*, *recuse* pour *refuse*, *le manque flanc* pour *le flanc gauche*, *guerrière* pour *combattante*, *lassérener* pour *rendre serein*, *buccinateur* pour *publieur*, *fatigue* pour *travail*, *intellect* pour *entendement*, *tirer* au lieu de *pourtraire*, *molestie* pour *ennui*, *vénusté* pour *vénusteté*, *moy* pour *je*, *pillé* pour *pris*, *ennobly* pour *anobly*, *oblivieux* pour *oublieux*, *sinueux* pour *courbe*. Et certaines impropriétés, comme *heurter la terre d'un pied libre* (*pede libero pulsanda tellus*), pour *aller sûrement* ; *donner la dernière main*, pour *achever*.

Fontaine lui-même, tout ennemi qu'il est du langage néo-latin et néo-grec, veut qu'on dise *goulphe* et non *gouffre*, à cause du type χόλπος ; le contenu *en* un livre, et non *d'un* livre, etc... Il reproche à du Bellay de faire le mot *période* et le mot *navire* masculins, ce qu'il appelle un lourd solécisme. Le latin le préoccupe à son insu, bien qu'il accuse ses contemporains d'être « non chrétiens *scripteurs*, mais *lascifs* et *paganizants*, » et son accusation contient trois néologismes non moins *paganisés*. De plus, il se livre à une indignation inconcevable, parce que du Bellay conteste l'existence des déclinaisons dans le participe, dans le pronom et le substantif français. L'inconséquent auteur des *Ruisseaux* de *Fontaine* prétend que notre langue se décline en ces trois parties, à la manière des Hébreux, des Grecs et des Latins.

On reconnaît, en parcourant ces auteurs didactiques si peu d'accord avec eux-mêmes, que la langue, en ce moment, subit un travail de fermentation complet, et tend à se transformer en rompant avec sa modeste origine. La métamorphose qui s'opère en l'espace de vingt-cinq ans, de 1535 à la mort de Henri II,

est prodigieuse; elle est soudaine comme le caprice de la mode, et rapide comme les progrès de Luther. L'entraînement est si général, que les défenseurs du vieux temps sont eux-mêmes emportés.

Thomas Sibillet, lui, loin de remonter le courant, voguait à la dérive, soutenant les tentatives révolutionnaires de Ronsard et de Baïf. Dès le milieu du siècle, Dinemandy, plus connu sous le nom de Jean Dorat ou Daurat, professeur de ces deux poëtes au collége de Coqueret, avait essayé de conquérir l'anagramme sur Lycophron, et de la remettre en honneur. Dorat versifiait en latin, en grec, et ses élèves furent plus hardis que lui : ils donnèrent l'exemple d'une forme métrique qui n'allait pas moins qu'à la destruction de la poésie française et à bouleverser la prononciation, s'ils eussent réussi.

« Les François, écrit à ce propos Sibillet dans une admiration
« insensée, commencent jà à monstrer aux Grecs et Latins comme
« ils peuvent bien mesurer un carme : aussi ils commencent à
« adapter en leur langue les pieds et mesures des Grecs et Latins.
« .... Nous avons des carmes (vers) mesurez à la forme
« des élégiaques grecs et latins, que deux excellents poëtes de nos-
« tre aage, Jodelle et le comte d'Alsinois, ont escritz. »

Distique de Jodelle.

Phœbus, A | mour, Cy | pris veut | sauver, | nourrir et | orner
Ton vers, | cœur et | chef, | d'ombre, de | flamme, de | fleurs.

Hexastique du comte d'Alsinois.

Voy de rechef, ô alme Vénus, Vénus alme, rechanter
Ton loz immortel par ce poëte sacré :
Voy de rechef un vers animé, vers digne de ton nom,
Vers que la France reçoit, vers que la France lira ;
Et fais qu'en résonnant ton loz, il puisse, de ses vers,
Par ta bénigne faveur, vaincre la force d'amour.

Est-il un fait qui démontre mieux la profonde différence qu'il y a entre la prosodie française et celle des langues de l'antiquité classique, entre l'harmonie du latin et celle du français ? Ces prétendus vers scandés échappent à l'oreille, et lui envoient la prose la plus plate et la moins douce, tandis que le même procédé fait ré-

sonner en sons délicieux la lyre de Virgile. La leçon était mordante, mais l'antique sirène avait enduit de cire l'oreille de ses adorateurs. Ronsard essaya des hexamètres et des pentamètres; le Caron fit des odes saphiques, et, sous prétexte d'illustrer et d'embellir notre idiome, on l'accoutra de la défroque de Pindare et de Lucain. Voilà l'anarchie dans tous ses excès.

Cette bizarre maladie atteignit d'abord, si l'on s'en rapporte à d'Aubigné, Mousset, qui la communiqua à Baïf par l'entremise de Dorat. Ce Mousset, dès l'an 1530, élaborait, en soi-disant vers mesurés, une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. De ce chef-d'œuvre perdu je n'ai pu retrouver que cette parcelle précieuse:

> Chante, deïesse, le cuer furieux et l'ire d'Achillès
> Pernicieuse qui feut..........

Bour Baïf, qui avait, comme l'on sait, fabriqué un alphabet de dix voyelles, de dix-neuf consonnes, onze diphthongues et trois triphthongues, il était si fier d'avoir propagé une folie dont il n'eut pas l'invention, qu'il baptisa ses monstres rhythmiques de vers *baïfins*. Son nom contribua peut-être à les discréditer.

Tel était le goût des successeurs de Marot. C'est ainsi qu'à la faveur de l'affaiblissement de l'unité catholique, la littérature profane se créa une langue, et c'est sous de tels auspices que cette langue fit, dans le monde, sa tumultueuse entrée. La cour encouragea ces tentatives, que le roi Charles IX protégea plus tard de son adhésion; et si la ville et les provinces n'avaient lutté d'inertie, avec l'aide des Estienne, de Pasquier, de Philippe Desportes et de quelques autres, la poésie nationale était brisée.

Les provinces, disions-nous, n'admirent pas ces réformes. Tandis que ces choses se passaient, frappé de l'abus où menait la manie du latin et du grec, Antoine Fouquelin ou Foclin écrivait, en 1557, au fond du Vermandois, une *Rhétorique françoise*, dédiée à Marie Stuart, où l'on trouve ce passage digne d'être noté :

« La sotte superstition et commune ignorance du temps passé a « faict que nos devanciers, au lieu de si grand nombre d'histoires « fabuleuses, ne se soyent avisé, ou plustôt aient méprisé l'honneur « et l'avancement de leur langue... S'ils avoient agi autrement, « nous pourrions maintenant, aveq bien peu de travail, parvenir à « la parfaicte connoissance des choses, à laquelle nous ne pouvons

atteindre par aucune assiduité de labeurs, passans la meilleure part de nostre vie à aprendre la variété des langues étrangères. » Ep. dédic.)

On sent que dès ce moment on regrettait la perte des traditions t l'absence d'unité. S'élevant ailleurs contre les mignardises de la prononciation à la mode, qui mangeait ou dénaturait la plupart les syllabes, il se préoccupe de l'éducation. « Que l'enfant, dit-il, prononce *tous les sons des lettres* rondement et *parfaitement*; qu'il ne vomisse pas les paroles de l'estomac comme les yvrognes; qu'il ne les étrangle de la gorge comme les grenouilles; qu'il ne les découppe point dans le palat comme les oyseaux; qu'il ne les siffle des lèvres comme les serpens; qu'il ne les mange ni conte, mais les prononce clairement et apertement, et les profère avec l'accent convenable. »

Curieuse indication des habitudes contemporaines, qui tendaient à une dissolution générale, de la lettre à la parole, de la forme au fond, de l'instrument à l'art même. Foclin donne des louanges à Ronsard, et ne traite que de la poésie, à la différence de Pierre de Courcelles, de Condes en Touraine, qui ne traite que des plaidoiries, de l'éloquence politique, de l'émission de la voix et des attitudes, d'après Quintilien. C'est, du reste, un pédant lourd, dont le style entortillé ne ressemble guère à celui de son modèle. Il engage son orateur à « faire beau regard et bonne trogne. »

Parmi les rhéteurs, se distingue Jacques Peletier du Mans, le premier, en date, de nos traducteurs d'Horace, le grand novateur lexicographe, et le maladroit ami de Meigret. Son *Art poétique*, en deux livres, est de 1555. Plus *progressif* encore que Sibillet, mais moins extravagant, il ne fait plus même mention des anciens genres de poésie française, et n'admet à l'honneur de figurer dans son ouvrage que les nouveaux poëmes naturalisés depuis Clément Marot : l'*épigramme*, dont Martial a fourni les modèles, et qui, suivant Peletier, ne saurait sans impertinence s'offrir en vers alexandrins ; le *sonnet*, emprunté, dit-il, aux Italiens; l'*ode*, dont nous enrichit Ronsard; l'*épître*, imitée d'Horace; l'*élégie*, inspirée de Catulle et de Properce; la *satire*, que Marot qualifiait encore de *coq-à-l'âne*, et qui est le fiel de l'histoire; la *comédie*, la *tragédie* : la première était encore à l'état de théorie chez nous: Fontaine et Peletier avouent nettement que nous n'avons pas encore de comédie en France, et le Manceau ne connaît, en fait de tragédie,

qu'une traduction de l'*Hécube* d'Euripide, et un ouvrage inédit de Baïf. Cependant Sibillet, plus ancien, écrit que la France possédait « de tragédies assez. »

Au sujet du poëme héroïque, que bientôt l'on appellera *épopée*, Peletier fait l'éloge de nos anciens romans de chevalerie, et les indique comme des sources abondantes et bonnes. Il est à remarquer qu'on a tenu de temps en temps ce langage depuis près de quatre siècles, sous Louis XIV même, et que personne n'a jamais profité du conseil.

On ne saurait, en parcourant ces documents utiles et trop négligés, à cause de leur aridité et de la difficulté que l'on rencontre à les mettre en œuvre, passer sous silence une Plaquette *in*-32, devenue assez rare, et publiée, en 1585, chez Guillaume Linocier. Elle est intitulée :

ART POÉTIQUE FRANÇOYS, de *Pierre de Ronsard*, gentilhomme vendomoy, — et dédiée à Alphonse Del-Bene, abbé de Hautecombe.

Ce n'est pas que l'ouvrage puisse apporter grande lumière sur les questions de philologie; les poëtes s'amusent peu à ces sortes de détails : mais, outre qu'il est intéressant de connaître sur divers points de doctrine la façon de penser d'un homme qui a exercé une certaine influence sur notre langue, cet opuscule est entremêlé de jugements, de conseils témoignant d'un sentiment vraiment noble, d'une haute dignité morale et d'un amour du beau, profondément philosophique. Rien ne démontre mieux les dangers de la mode et de la pédanterie, que le discrédit où a pu tomber un esprit aussi élevé que Ronsard. Son livre, à travers quelques erreurs, signale un progrès réel du côté de la grandeur du style, de la majesté de la pensée, et de la sévère doctrine qui bientôt devait sanctifier l'art français. Nous reproduirons les idées neuves et remarquables dans l'ordre où nous les rencontrerons. C'est le plus pur monument de la langue nouvelle, et le premier coup d'aile de la philosophie dans l'atmosphère de la poésie pure.

« . . . . . Sur toutes choses, tu auras les Muses en révérence, et « ne les feras jamais servir à choses déshonnêtes, à risées, à libelles « injurieux, mais les tiendras chères et sacrées comme les filles de « Jupiter, c'est-à-dire de Dieu, qui de sa saincte grace a première- « ment par elles faict cognoistre aux peuples ignorans les excellen-

a majesté. Car la poésie n'estoit au premier aage qu'une
le allegoricque, pour faire entrer au cerveau des hommes
s, par fables plaisantes et colorées, les secrets qu'ils ne
ent comprendre, etc... »

rd appelle *divins* les premiers poëtes, et *humains*, leurs
urs, « plus enflez d'artifice et de labeur que de divinité. »
poursuit-il, pour ce que les Muses ne veulent loger en une
i elle n'est bonne, sainte et vertueuse, tu seras de bonne
non meschant, renfrogné, ne chagrin : mais, animé d'un
esprit, ne laisseras rien entrer en ton entendement qui ne
humain et divin. Tu auras, en premier lieu, les concep-
autes, grandes, belles, et non traînantes à terre.... Si tu
ens quelque grant œuvre, tu te montreras religieux et
nt Dieu, le commençant, ou par son nom, ou, etc.....
tu seras studieux de la lecture des bons poëtes..... tu
eras doulcement et honnestement avecques les poëtes de
ps : tu honoreras les plus vieulx comme tes pères, tes pa-
mme tes frères, les moindres comme tes enfants, et leur
niqueras tes escrits, etc... »

eras tes vers masculins et féminins tant qu'il te sera pos-
our estre plus propres à la musique et accord des instru-
en faveur desquels il semble que la poësie soit née : car
ie, sans les instrumens, ou sans la grace d'une seule ou
rs voix, n'est nullement aggréable, non plus que les instru-
sans estre animez de la mélodie d'une plaisante voix.

i te sers des noms propres grecs et romains, tu les tour-
à la terminaison françoyse autant que ton langage le

ratiqueras les artisans de tous mestiers, *de marine*, *ven*-
auconnerie, et prencipalement ceulx qui doybvent la per-
de leurs ouvrages aux fourneaux, *orfèvres*, *fondeurs*,
haux, *minerailleurs*, et de là tirer mainctes belles et
comparaisons, avecques les noms propres des outils, pour
r ton œuvre.

auras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les
s plus significatifs des dialectes de nostre France, quand
e ta nation ne seront assez propres ne signifians ; ne se
ucier s'ils sont *Gascons*, *Poitevins*, *Normans*, *Manceaux*,
s, ou d'autres pays, pourveu qu'ils soyent bons, et que

« proprement ils expriment ce que tu veux dire, sans affecter par « trop le parler de la court, le quel est quelquefois très mauvais, « pour estre le langage de damoyselles et jeunes gentils-hommes, « qui font plus profession de bien combattre que de bien parler. »

Ces deux derniers préceptes sont caractéristiques; car, plus tard, l'Académie française, en excluant de son dictionnaire ces divers éléments, a fait prévaloir un système tout opposé, celui de l'immobilité sur celui du progrès et (qu'on nous passe ce néologisme) *de l'enrichissement.*

Ronsard traite successivement, d'une manière fort générale et très pratique, *de l'invention; de la disposition*, qui, selon lui, dépend de la belle invention; il conseille l'étude des bons écrivains français, et détourne son lecteur de l'imitation servile de l'antiquité.

« Heureux et presque dieux ceux qui cultivent leur propre terre, « sans se travailler après une estrangère, de la quelle on ne peut « retirer que peine ingrate et malheureuse, pour toute récompense « et honneur. »

N'était-il pas prophète à la manière de cet homme qui criait jadis : — Malheur à Jérusalem ! et que devait atteindre la première pierre arrachée des remparts ?

Il parle ensuite *de l'élocution, de la rime, de la poésie en général.* Il donne là certaines règles relatives à la composition : « Les « grands poesmes ne se commencent jamais par la première occa- « sion du fait...; mais les bons ouvriers le commencent par le « milieu, et sçavent si bien joindre le commencement au milieu, et « le milieu à la fin, que de telles pièces rapportées font un corps « entier et parfaict.

« ... Tu ne commenceras jamais le sujet d'un grand poesme, s'il « n'est éloigné de la mémoire des hommes.

« Recherche tes épithètes pour signifier, et non pour remplir ton « vers. »

A propos *de la voyelle* E, Ronsard avertit que, quand elle est rencontrée d'une autre voyelle ou diphthongue, « elle est tousiours « mangée, se perdant en la voyelle qui la suyt, sans faire syllabe « par soy. *Ex. :* — Maistresse inexorable et fière. Davantage, *i* et « *a* se peuvent élider et manger. *Ex. : n'a ceux-ci, n'a ceux-là,* « pour dire, n'y a ceux-ci, n'y a ceux-là..., etc... »

La prononciation, comme on le voit, tendait à s'adoucir, et la règle de Ronsard marque un progrès réel depuis H. de Croy et

Gracien du Pont. Il conseille aussi, « contre l'opinion de tous noz maistres, qui n'ont advisé de si près à la perfection de ce mestier, » d'user de sincopes et d'apocopes, soit au milieu, soit à la fin des vers, pour le charme de l'oreille, la suppression des hiatus, ou les besoins de la rime. Au lieu de *joue*, *nue*, *roue; jou'*, *nu'*, *rou'; com'* pour comme, etc... Il paraît que les aïeux rimaient avec plus de dureté. Pour ce qui est de la prononciation des consonnes, Ronsard n'en dit mot.

En dépit de ses règles sur l'élision de l'*e* et les syncopes, notre poëte donne aussi treize syllabes au vers alexandrin, comme les maîtres du siècle précédent, héritiers des traditions du moyen âge. Il marque le repos au sixième pied, et au quatrième pour les vers de dix syllabes.

Il professe un grand respect pour le vers alexandrin, et recommande qu'il soit d'un style relevé et enrichi de très-bonnes rimes, de peur que, à raison de sa longueur, il ne ressemble à de la prose. Ronsard ajoute que, s'il n'a commencé sa *Franciade* en vers alexandrins, « il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de le commander; car cela est contre son gré. »

Ses observations sur les *personnes des verbes et sur l'orthographie* sont trop courtes. Il recommande de ne point abuser des personnes des verbes, comme plusieurs de son temps qui écrivent *j'allois*, au lieu de *j'alloy*. *Allois* est, à ses yeux, la seconde personne, et tout au plus permet-il d'ajouter une *s* à la première, pour éviter un hiatus. Plus loin : « Tu ne rejetteras point les vieux « verbes picards, comme *voudroye*, pour voudroy; *aymeroye*, pour « aymeroi. Plus nous aurons de mots en nostre langue, plus elle « sera parfaite, et donnera moins de peine à celui qui voudra, pour « passetemps, s'y employer. ».

Ainsi, Ronsard admet ici des mots terminés exceptionnellement par des *e* muets, ce qui risque de multiplier les hiatus. Quant à l'usage de l'*h* aspirée, loin de le considérer comme une occasion de hiatus, il le signale, et regarde avec justice ces sortes d'aspirations comme euphoniques et expressives. Les pluriels féminins ne lui semblent pas fausser le vers en l'allongeant, parce qu'alors on n'affectait pas l'abus des liaisons pédantesques; habitude condamnée de tout temps, et même par l'abbé d'Olivet.

Cependant, Ronsard avait reçu quelque impression des réformes de Meigret et de Ramus, adoptées, modifiées et préconisées par son

ami Baïf. Non content de recommander qu'on évite toute *orthographie* superflue, il veut qu'on ne mette aux mots aucune lettre qu'on ne prononce en lisant; ou, tout au moins, qu'on en use le plus sobrement possible, en attendant meilleure réformation. Mais, ainsi qu'on le voit, ces simplifications étaient alors considérées comme des nouveautés, non comme un retour à des traditions anciennes, et plus tard corrompues. Ronsard, sous ces impressions vives, fait l'éloge du *k*, et veut qu'on écrive *kabaret*, *kalité*, *kantité*, *kar*, *kaquet* : pourquoi pas *kaket?* *France* lui paraît barbare, *Franse* plus logique. Je ne sais ce qu'il fera du *c*, à qui il dénie et le son dur et le son sifflant.

« Je te veux encore advertir de n'escorcher point le latin, comme « nos devanciers, qui ont trop sottement tiré des Romains une « infinité de vocables estrangers, veu qu'il y en avoit d'aussi bons « en nostre propre langue. »

Conseil inattendu dans la bouche de Pierre de Ronsard. Aussi le neutralise-t-il à la page suivante, en donnant un avis tout opposé : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des « Grecs et des Latins, et tu n'auras souci de ce que le vulgaire dira « de toy... »

Ceci se ressent de l'influence de la Pléiade, dont Ronsard est d'autant plus justement regardé comme le dieu et le messie, qu'il fut par elle crucifié. Ce grand poëte subit, avec une faiblesse trop souvent compatible avec le génie, l'ascendant de l'ambitieuse médiocrité. A l'appui de son dernier précepte : « J'ai entendu, dit-il, « par plusieurs de nos amis, que si ceux qui se mesloyent de la « poësie, les plus estimez en ce mestier, du temps du feu roy Fran- « çois et Henry, eussent voulu, sans envie, permettre aux nouveaux « une telle liberté, que nostre langue, en abondance, se fust en peu « de temps égallée à celle des Romains et des Grecs. »

Voilà les contes dont le bon Ronsard, assoupi par les ans et par le parfum de ses lauriers en fleur, se laissait bercer au milieu de ses amis. Les enseignements tirés de son propre fonds sont autrement solides et vrais, et sont jetés en un style plus ferme, plus persuasif, plus riant, indice d'une conviction mieux assurée. Il en est ainsi de ces lignes dictées par une inspiration plus heureuse : « Tu « ne desdaigneras les vieux mots françois, d'autant que je les estime « tousiours en vigueur, quoi qu'on die, jusqu'à ce qu'ils aient fait « renaistre en leur place, comme une vieille souche, un rejetton;

« et lors tu te serviras du rejetton et non de la souche, la quelle fait « aller toute sa substance à son petit enfant, pour le faire croistre, et « finablement l'establir en son lieu. »

Par malheur, il souffle à la forge des mots dérivés avec trop de véhémence. Comme il réclame pour tous une grande liberté, craignant que le trop de préceptes n'apporte des entraves, il conclut ce petit abrégé, « le quel a esté en trois heures commencé et achevé. « Joint aussi (ajoute-t-il) que ceux qui sont si grands maistres de « préceptes, comme Quintilian, ne sont jamais volontiers parfaits « en leur mestier. »

Moralité dont eussent dû profiter Ramus, Meigret, Baïf, Sylvius, et qui serait, de nos jours, utile encore à ceux qui prétendent régenter la langue, la soumettre à leur logique, au lieu de l'accepter comme elle est, et qui multiplient les difficultés avec les règles, les exceptions et les anomalies, à seule fin de mettre l'esprit à la torture, de gêner l'invention, et de garrotter la pensée.

CHAPITRE IX.

Action de l'imprimerie sur les études latines, sur les formes matérielles et sur l'unité du français. — Causes de la complication de l'orthographe. — La typographie donne l'essor aux lettres grecques. — Naturalisation des accents.

La plupart des discussions relatives à l'orthographe, à la ponctuation et aux accents, furent, sinon occasionnées, du moins fort avivées par la découverte de l'imprimerie. Les conséquences de cette invention atteignirent principalement la partie matérielle du langage et les formes graphiques : lorsque l'on put obtenir plusieurs centaines d'exemplaires du même ouvrage identiques entre elles, et soustraites au goût arbitraire d'une foule de copistes, il devint moins difficile d'établir l'unité lexicographique, et de rattacher les formes de la langue écrite aux errements d'un usage commun. Un seul imprimeur remplaçait deux cents calligraphes; et comme les premiers maîtres de la typographie furent en général des docteurs en matière d'érudition, les règles par eux répandues tendirent à devenir prépondérantes.

Dès que l'on fondit des caractères mobiles, ce qui eut lieu vers le milieu du quinzième siècle, les procédés s'élevèrent avec une singulière promptitude jusqu'à la perfection : l'élégance, la clarté, la netteté des textes, furent, en peu d'années, portées à leur apogée; et, en 1475, on obtenait à Mayence, à Cologne, à Rome, et surtout à Venise, des résultats qui n'ont été dépassés que par les Estienne. Paris suivit de bonne heure les traces des Allemands, qui nous ont transmis, à cette époque, le germe de l'indépendance, et

le moyen de le répandre à travers le monde; c'est-à-dire, la Réforme et l'imprimerie. C'est là, le long des bords du Rhin, qui, depuis près de deux mille ans, a prêté ses rivages à toutes les guerres d'indépendance des nations de l'Occident, c'est là que commença la véritable rénovation de la société moderne; là, que l'esprit philosophique prit son essor sous l'impulsion de Luther, et trouva l'arme invincible que Gutenberg ne lui fit pas attendre.

A dater de ce moment, et pendant un siècle encore, le domaine des idées devient général; la lumière allumée là rayonne sur l'Europe, la France en reçoit un vif reflet; mais c'est plus tard qu'elle se les assimile, et fait de la pensée humaine la pensée française.

Comme ce grand événement de la Réforme constitua une sorte de ligue intellectuelle entre les peuples occidentaux, il restitua une haute puissance à la langue qui seule pouvait les réunir tous: ce fut l'heure d'une régénération pour le latin, et c'est ici qu'il convient tout d'abord de signaler la part que l'imprimerie prit à ce mouvement.

Jusqu'à ce moment les chefs-d'œuvre de l'antiquité romaine, confinés dans les cloîtres, travestis par l'ignorance des copistes, énervés par l'influence des écoles, étouffés sous d'épais commentaires, devenus très-rares et d'une acquisition coûteuse, avaient cessé de répandre les saines traditions de la latinité. La science était séquestrée, et les monuments propres à la propager étaient tellement disséminés, que peu de gens se trouvaient assez riches pour les connaître tous et les comparer entre eux. Pour les lire, il fallait voyager, et parcourir plusieurs bibliothèques incomplètes. C'est dans ce temps-là qu'un savant échangeait sa maison contre un *Tite-Live*.

La typographie fut le principal instrument de la renaissance des lettres antiques: comme la confection d'un ouvrage, d'après les nouveaux procédés, coûtait beaucoup d'argent, les premiers éditeurs s'attachèrent de préférence aux écrivains d'une valeur reconnue; l'intérêt des libraires servit celui de la littérature, et en commença l'épuration au profit, bien entendu, des écrits laissés par la belle époque romaine.

Pour ce qui est de la langue vulgaire, l'influence de l'imprimerie n'exerça d'abord sur elle qu'une action indirecte. Le nombre des ouvrages reproduits fut limité; on fit des choix parmi nos écri-

vains, et l'on ne sauva de l'oubli que les plus populaires. Les éliminations, conséquences forcées de ce parti, préparèrent de loin l'unité du langage, en en restreignant le principe à la conformité des formes écrites entre un petit nombre d'auteurs. Mais, sur ces derniers même, la préoccupation du latin, dont la lexicographie était mieux arrêtée, réagit énergiquement. Les érudits firent de cette langue la base orthographique de la nôtre : conduits, par le besoin d'imprimer des textes corrects, à discuter la forme de la plupart des mots, et s'étayant, contre le caprice et l'incertitude, d'un semblant de logique et de régularité, ils prirent le latin comme un point fixe où il fallait tout rattacher.

Cette méthode acquit d'autant plus de créance, que les livres latins furent publiés les premiers, les profanes suivant immédiatement les livres saints, et les traités des plus anciens comme des plus élégants des Pères de l'Église. Les divers typographes se firent en général concurrence sur le même terrain, et il n'est pas sans intérêt de voir quels sont les ouvrages sur lesquels s'exerçaient alors l'attention et le goût du monde intellectuel.

Schweynheim et Pannartz, imprimeurs, élèves de l'atelier de Mayence, qui s'établirent à Subiaco en 1465, insèrent, dans une requête au pape Sixte IV, la liste des ouvrages sortis de leurs presses durant les six premières années de leur association, ainsi que les chiffres du tirage de chacun de ces livres. Cette requête elle-même a été imprimée en 1472, à Rome, à la suite du cinquième volume des *Commentaires* de Nicolas de Lyre, d'Évreux.

Nous voyons apparaître successivement : Donat (300 exemplaires); Lactance (825); Cicéron (550); le *Speculum humanæ salvationis* (300); saint Augustin (825); saint Jérôme (1100); Cicéron, *De oratore* (550); Apulée (275); Aulu-Gelle (275); *J. Cæsaris Commentaria* (275); Platon, *Def.* (300); Virgile (550) : il fut réimprimé peu de temps après deux fois, ainsi que quelques livres de Cicéron; Tite-Live (275); Strabon (275); Lucain (275); Pline (300); Cicéron, *ad Atticum* (275); Suétone (275); les Sermons de D. Léo, pape (275); Quintilien (275); saint Thomas d'Aquin (550); saint Cyprien (275); la *Bible* (275); Cicéron, *Orat.* (275); Ovide, *Métamorphoses* (550); Nicolas de Lyra, *Commentaires sur la Bible* (1100).

Ainsi, le nombre des érudits et des écoliers assez fortunés pour

acheter un livre était encore restreint. En ce temps, où l'instruction publique était exclusivement latine, où les classiques en étaient à leur première édition, Tite-Live, Quintilien, Cicéron, César, n'étaient tirés qu'à deux cent soixante et quinze exemplaires. Aujourd'hui, que l'Europe entière a multiplié ces ouvrages, et en a livré des éditions innombrables de plusieurs milliers d'exemplaires chacune, si un libraire fait un nouveau tirage destiné aux écoles, il ne s'élève pas à moins de quinze à vingt mille.

La précieuse liste de Schweynheim, en nous montrant combien les lettrés étaient rares, explique par là l'importance qu'ils s'attribuèrent à l'égard des disciplines et de l'usage de la langue vulgaire. Ils régnaient sur le langage écrit; et, quelle que fût l'indépendance des écrivains nationaux, ils subissaient, en passant sous la presse, les doctrines des correcteurs d'imprimerie, vrais soldats d'érudition chargés d'exécuter les arrêts des docteurs.

Ces conjonctures amenèrent donc la discussion sur les formes graphiques du français. Deux partis se dessinèrent : celui des novateurs qui, tels que Dubois, Meigret, Ramus et autres, prétendirent extraire d'une déduction philosophique le principe de l'écriture calquée sur la prononciation, et qui finalement, comme nous l'avons vu, échouèrent devant leurs rivaux soutenus par la seule autorité reconnue, par la tradition latine. Ce second parti, celui des latinistes, s'appliqua à soumettre plus intimement l'orthographe à l'empire de l'origine et de l'étymologie romaines; sous son impulsion, les mots furent renforcés des lettres qui les rapprochaient de l'expression mère, et surchargés de caractères qui ne répondaient qu'à une préoccupation de l'esprit, mais ne sonnaient pas dans la prononciation; d'où il résulte que, dans la suite des âges, ils tendirent à tomber un à un.

Voilà pourquoi l'orthographe des maîtres de la Renaissance est plus compliquée, plus prolixe que celle des hommes de l'époque antérieure et de la période suivante; elle est néanmoins peu claire et fatigante, parce qu'elle est le résultat, non de l'usage, mais d'une abstraction théorique. Opposons entre eux, pour rendre cette différence plus sensible, un texte du commencement du quinzième siècle et un passage de Rabelais, de qui l'orthographe caractérise l'épanouissement des perfectionnements graphiques de la Renaissance, introduits par l'imprimerie. La première citation, relative à

l'épisode des bourgeois de Calais, à la suite du fameux siége de cette ville par Édouard III, est tirée d'une *chronique de France*, manuscrit de l'ancienne bibliothèque du cardinal Mazarin.

« Retourner voulons à ceux de Calais qui virent la départie du roy de France, ainsi comme oy avez. Se ils estoient à grant detresce, n'estoit mie merveilles, car ils n'avoient mais esperance de nul secours. Conseil orent d'envoyer vers le roy d'Angleterre : à celui message furent esleus messire Jehan de Vienne, et deux chevaliers et deux bourgois. Quant devant le roy d'Angleterre vindrent, à genoulx se mirent moult humblement, et lui prièrent que pitié voulsit avoir des povres gens qui en celle ville estoient, comme ceulx qui du tout se mettoient en sa franchise. Quant le roy entendi leur parolle, de crueulx regart les regardat, et puis leur dist : — O vous de Calais, où osastes-vous prendre le ceur de vous tenir tant contre moy ? Et ne savez-vous mie que j'estois assez puissant de vous, et que serement avois fait de vous conquère ? Vous vous estes tenu contre moy à tort, et pour ce n'aurai nulle pitié de vous. Lors peussiez voir la royne, avec ses dames et chevaliers, à grant foison mettre à genoulx devant le roy, en lui suppliant que merci voulsit avoir d'eux ; tant, le roy fut meu en piété, et par leur prière leur donna la vie. Et du surplus, se mirent en sa voulenté : la chose si fut ainsi accordée. En la ville retournèrent, l'affaire contèrent aux chevaliers et aux bourgeois, lesquels tous comunalement s'accordèrent à ceste chose.

« Et lors furent prins quatre chevaliers et quatre bourgeois par les conseilliers du roy d'Angleterre, les quels se vinrent présenter devant le roy, chascun chevalier une espée nue en la main, et les bourgeois chascun une corde en son bras. Quant venu furent devant le roy, à genoulx se mirent, et après ce lui dirent que pour eux et pour tous ceulx de la ville se venoient rendre à lui, comme ceulx de qui il pouoit faire sa franche voulenté. Lors les reçut le roy en sa grace, puis fist-on crier partout l'ost que on amenast vivres dedens Calais... »

Le seizième siècle va nous montrer une recherche bien plus subtile de la forme des mots, et des principes tout différents. Nous glanerons çà et là.

« Ainsi croissoyt Pantagruel de iour en iour, et prouffictoyt à veue d'œil ; dont son père s'esiouissoyt. Et luy feit faire, comme il estoyt petit, une arbaleste pour s'esbattre après les oysillons. Puys l'enuoya

à l'escholle pour apprendre, et passer son ieune eage. De faict vint à Poictiers pour estudier, et prouffICta beaucoup : ou quel lieu voyant que les escholiers estoyent aulcunes foys de loizir, et ne scauoyent... etc... Et ung iour, prinst une grosse roche, et la meist sus quatre pilliers ou myllieu d'ung champ, affin que les dictz escholiers, quand ils ne scauroyent que faire, passassent temps à monter sur la dicte pierre, et là bancqueter à force flaccons, iambons et pastez, et escripre leurs noms dessus avecques ung coulteau, etc..

....

« .... Thaumaste commencea paslir et trembler, et luy feist tel signe : de la main dextre il frappa du doigt myllieu contre le muscle de la volc, qui est ou dessubs le poulce, puys meit le doigt indice de la dextre en pareille boucle de la senestre..... Adoncques Panurge frappe la main l'une contre l'aultre, et souffle en paulme. Ce faict, met encores le doigt indice de la dextre en la boucle de la guausche, le tyrant et mettant souuent; puis extendist le menton, reguardant ententiuement Thaumaste, qui sembloyt bien ung homme qui feust rauy en haulte contemplation. Puys s'aduisa, et meist soubdain tous les ongles de la guausche contre ceulx de la dextre....... Panurge laissa sa teste du cousté guausche, et meit le doigt myllieu en l'aureille dextre, eslevant le poulce contre mout. Puys, croisa les deux bras sus sa poictrine, toussant par cinq foys, et à la cinquiesme frappant du pied droict contre terre....... et des deulx poulces rabayssoyt les paulpières des yeulx bien profundement.....

« .... Adoncques se lieue Thaumaste, et, oustant son bonnet de la teste, remercya le dict Panurge doulcement. Puys dist à haulte voix à toute l'assistance : Seigneur, à ceste heure puys ie bien dire le mot evangelicque, *Et ecce plus quam Salomon hic.* Vous auez icy ung thésaur, etc.....

« .... En ceste faczon feust Epistemon guary habillement, exceptez que il feut enroué plus de trois sepmaines, et eust une toux seiche dont il ne peut oncques guarir, sinon à force de boyre. Et là commencea à parler, disant que il avoyt veu les dyables; que il avoyt parlé à Lucifer familiairement, et faict grande chière en enfer. Et asseuroyt deuant tous que les dyables estoyent bons compaignons. On reguard des damnez, il dist que il estoyt bien marry de ce que Panurge l'avoyt si toust reuocqué en vie. — Car ie pre-

noys, dist-il, un singulier passetemps à les veoir. — Comment? dist Pantagruel. — Lon ne les traicte, dist Epistemon, si mal que vous penseriez : mais leur estat est changié en estrange faczon; car ie veidz Alexandre le Grand qui repetassoyt des vieilles chaulsses, et ainsi guaignoyt sa paoure vie...................

« .... Je veidz Epictète vesteu gualantement à la françoyse, soubz une belle ramée, et auprès de luy force escutz au soleil..... Cependent vint Cyre luy demander ung denier en l'honneur de Mercure, pour achapter ung peu d'oignons pour son soupper. — Rien, rien, dict Epictète; ie ne donne poinct de deniers : tien, marault, voylà ung escut. Cyre feut bien ayse d'auoir rencontré tel butin. Mais les aultres cocquins de roys qui sont là bas, comme Alexandre, Daire, et aultres, le desrobbarent la nuyct. Je veidz Pathelin, thesaurier de Rhadamanthe, qui marchandoyt des petitz pastez que cryoyt le pape Jule..... Le paoure pape alloyt plourant : quand il feut deuant son maistre pastissier, luy dist que on lui avoyt ousté ses pastez. Adoncques le pastissier lui bailla anguillades, si bien que sa peau n'eust rien vallu à faire cornemuses, etc..... »

Si l'on procède par analogie, en substituant l'un à l'autre ces deux systèmes orthographiques, on arrive à reconnaître que des mots du moyen âge, tels que profiter, ou proufiter, vue, fist, escole, escolier, age, ou aage; fet, un, print, prist, ou prit; mist, milieu, afin, saurois, escrire, avec, commença, pallir, dessus, dessous, gauche, estendit, regardant, atentifvement, haut, costé, oreille, profond, adoncq, lever, trésor, gueri, habilement, semaine, chère, tôt, voir, vis, jetèrent, juste, loin, conclu, psaulmes, sucer, délicieux; autorité, oser, souhaitier, ormel, dont, éclise, repas, gualament, etc... formes les plus généralement adoptées au moyen âge, deviennent à peu près invariablement, sous la plume de Rabelais et de ses contemporains : — *prouffícter*, *veue*, *feist*, *escholle*, *eschollier*, *eage*, parfois même *eadge*; *faict*, *ung*, *prinst*, *meist*, *myllieu*, *affin*, *scauroys*, *escripre*, *avecques*, *commencea*, *paslir*, *dessubz*, *dessoubz*, *guausche*, *extendist*, *reguardant*, *ententivement*, *hault*, *cousté*, *aureille*, *profund*, *adoncques*, *lieuer*, *thésaur*, *guary*, *habillement*, *sepmaine*, *chière*, *toust*, *veoir*, *veidz*, *jectarent*, *dejouxte*, *loing*, *conclud*, *pseaulmes*, *sugcer*, *délitieux*, *aucthorité*, *auser*, *soubhaitier*, *ulmeau*, *dond*, *ecclise*, *repast*, *guallantement*, *etc*...

La tendance à entasser les lettres et à préconiser la forme la plus compliquée, sous un docte prétexte, est suffisamment caractérisée par ces exemples, recueillis çà et là. Quelques-unes de ces recherches gallico-latines apparaissaient parfois antérieurement au siècle de François Ier, mais beaucoup plus rares et à l'état d'exceptions. Ici, la forme contracte est à son tour peu commune et presque anomalique : c'est surtout après les lectures de longue haleine que l'on arrive à percevoir une forte impression de ces différences orthographiques. L'esprit de système, à cet égard, était poussé si loin, que l'on glissa par analogie des lettres en apparence étymologiques dans certains vocables où l'étymologie n'en fournit pas : — *paslir*, de *pallire ;* il *veist*, *vidit ; pseaulmes*, psalmi ; *estonné*, *attonitus ; ung*, *unus ; deulx*, *duo ; escholle*, *scola*, ou *schola ; bousche*, *bocca ; feust*, *fuit ; desfaire*, de *facere ; esmeu*, *esmotus ; traistre*, *traditor ; anticques*, *antiqui ; esperit*, *spiritus ; rousée ; voulentiers*, *ros*, *volens ; doibvoit*, *debebat ; toust*, *totus ; homme*, *homo ; moillier*, *mulier*, etc... C'est alors aussi que se manifeste une tendance générale à multiplier les consonnes redoublées, *arrouser*, *attirer*, *attremper*, *parolle*, *allieurs*, *marroufles*, *pomme*, *cellui*, *boulle*, *derrière*, *gourret*, *chappon*, *flammands*, *sallade*, *accoller*, *gammards* (*homards*), *honnorable*, *fouddre*, *affin*, etc...

Ces recherches paraissaient aux imprimeurs les marques d'une orthographe plus accomplie, plus scientifique ; elles ont laissé dans le langage des traces nombreuses.

Mais ce que la typographie favorisa par-dessus tout, c'est l'étude du grec. Jusqu'alors en effet cette langue, à peu près proscrite, était restée étrangère aux clercs; et la rareté des monuments était entretenue par l'absence des copistes. L'Église n'avait point encouragé ce genre d'étude. Or, quand l'occupation de Constantinople par les Turcs en eut banni quantité d'hellénistes qui se réfugièrent dans l'Occident, les esprits curieux et novateurs puisèrent à cette source nouvelle ; la Réforme survint, qui porta plusieurs d'entre eux à s'attacher à une étude prohibée par la Sorbonne orthodoxe. Travailler au grec était faire acte d'opposition et d'indépendance. Originaires de l'Allemagne luthérienne, les imprimeurs de la première époque cultivèrent ce nouveau champ d'érudition, et, en France même, nos plus fameux typographes, qui sans doute aspiraient l'esprit de la révolte en maniant l'instru-

nt qui en préparait le triomphe, se laissèrent emporter au tor-
nt du calvinisme. Ils se firent donc à la fois les premiers maîtres les propagateurs de l'hellénisme ; et leurs presses, suppléant à disette des copistes, répandirent largement les écrivains de la èce dans toute leur pureté.

Non content de propager les textes comme ses confrères, Henri tienne voulut donner à ses contemporains un guide sûr, une f des lettres grecques; et il enfanta son *Thesaurus linguæ æcæ*, base des études grecques dans l'Europe moderne, fon-ment de la saine philologie; le *Thesaurus*, le plus vaste monu-nt peut-être des lettres humaines, à l'apprécier d'après ses sultats (1).

C'est par le moyen de ses travaux sur la littérature grecque, e l'imprimerie a exercé dans notre langue sa plus puissante fluence. Cette action s'effectua sur l'orthographe, en apportant nouvel élément dans les discussions dont l'alphabet fut alors le éâtre, et sur la lexicologie, par l'introduction d'une prodigieuse antité de mots extraits de cet idiome récemment exhumé, et qui sont conservés pour la plupart.

Ils eurent l'inconvénient de rendre le style des auteurs du sei-me siècle peu accessible à la foule, et de le hérisser d'éléments térogènes; mais à la longue, quand on eut secoué l'abus de cette itation, il se trouva que le français s'était réellement enrichi termes utiles, précis, bien conformés en général, et assez heu-usement adaptés, par une grâce de la nature, au génie de notre rler maternel. Seulement, l'excès de cette néologie fut ridicule; entacha de pédanterie le goût des poëtes, et les fourvoya, en les rtant, non-seulement à compléter le vocabulaire, mais à rejeter s expressions consacrées et françaises, pour leur en substituer autres qui ne l'étaient pas.

Quoi qu'il en soit, nous devons constater là une révolution pro-nde, dont l'imprimerie fut la raison déterminante. C'est donc d'une anière indirecte, et par ses travaux sur les langues antiques,

(1) Aujourd'hui même, ce magnifique inventaire de la langue d'Homère et de aton reçoit un hommage suprême de la science. Les plus habiles docteurs de urope s'occupent à l'enrichir, à le compléter; et M. Firmin Didot, dernier eton de cette dynastie de doctes imprimeurs, helléniste consommé lui-même, aide à cette nouvelle édition du livre de Henri Estienne, sur laquelle il fonde tement son plus beau titre de gloire.

qu'elle réagit sur notre idiome. Ses efforts pour régénérer la latinité rejaillirent plus particulièrement sur l'orthographe, et ceux qu'elle fit pour répandre les livres grecs bouleversèrent le vocabulaire. Puis, ces deux fontaines de néologie venant à se mêler, la lexicographie grecque intervint dans les innovations orthographiques, tandis que le latin apporta d'autres néologismes, inconnus jusqu'alors, à des écrivains qui s'étaient habitués, en butinant sur le territoire d'Aristote et de Démosthène, à s'approprier des expressions étrangères. L'écueil de cette ardeur simultanée pour les deux idiomes classiques est signalé par l'irrégulière incubation d'une foule de termes hybrides, mi-partis de latin et de grec, véritables monstres lexicologiques que Charles Nodier symbolisait plaisamment dans le substantif *chevalorama.*

A l'égard de la manie de latiniser en français, manie propre aux écoliers de l'université de Paris, Rabelais, critique si mordant des ridicules de son temps, nous a transmis un modèle assurément très-exagéré du goût des écoles, mais qui ne fait que mieux ressortir la fantaisie pédantesque à laquelle s'adonnaient les forgerons de ces sortes de néologismes. Je veux parler d'une conversation qu'il imagine entre Pantagruel et un écolier, auprès d'une des portes de Paris.

— « Mon amy (lui demanda Pantagruel), dond viens-tu à ceste heure?

— « De l'alme, inclyte et célèbre académie que l'on vocite Lutèce.

— « .... Et à quoy passez-vous le temps, vous aultres messieurs estudians on dict Paris? Respondit l'eschollier : — Nous transfretons la sequane on dilucule et crépuscule; nous déambulons par les compites et quadrivyes de l'urbe; nous despumons la verbocination latiale, et, comme verisimiles amorabondz, captons la bénévolence de l'omnijuge, omniforme et omnigène sexe féminin, etc.....

« A quoy Pantagruel dist : — Que dyable de languaige est ceci? Pardieu, tu es quelqu'hérétique ?

— « Segnor, no, dist l'eschollier; car libentissimement dès ce que illucesce quelque minutule lesche du jour, je démigre en quelqu'ung de ces tant bien architectez moustiers : et là, me irrorant de belle eaue lustrale, grignote d'un transon de quelque missicque précation de noz sacrificules. Et, submirmillant mes précules ho-

ılres, elve et absterge mon anime de ses inquinaments nocturnes. e révère les olympicoles. Je vénère latrialement le supernel astriotent. Je dilige et redame mes proximes. Je serve les prescriptz écalogicques, et, selon la facultatule de mes vires, n'en discède la ıte unguicule. Bien est vériforme que, à cause que Mammone me upergurgite goutte en mes locules, je suis quelque peu rare et ınt à supereroger les eleemosynes à ces égènes quéritans leur tipe hostiatement.

— « Et bren, bren! dist Pantagruel, qu'est-ce que veult dire e fol? »

L'explication qui suit ne laisse aucun doute sur l'intention de labelais :

— « Seigneur, sans doubte ce guallant veult contrefaire la lanue des Parisians : mais il ne faict que escorcher le latin, et cuyde insi pindariser; et lui semble bien que il est quelque grand oraeur en françoys, parce que il desdaigne l'usance commun de parer. A quoy dist Pantagruel : « Est-il vray? L'eschollier luy responlist : — Segnor Missayre, mon génie n'est poinct apte nate à ce ue dict ce flagitiole nebulon, pour escorier la cuticule de nostre ernacule gallique; mais vice versement je gnave, opère, et ıar veles et rames je me émite de le locupleter de la redundance atinicome. »

Pantagruel exaspéré le prend à la gorge, le menaçant, s'il ne hange de ton, de l'écorcher comme il écorche le latin. Alors l'étuliant se met à parler le patois de Limoges. — « Tu es Limousin ıour tout potage, observe Pantagruel, et tu veux ici *contrefaire e parisien!* » Puis, voyant que son homme se résout à parler *natuellement*, il lui fait grâce; toutefois, l'autre avait eu si grand'-ıeur, qu'il finit par en mourir....... Ce fut une suite de la venıeance divine, « nous démonstrant ce que dict le philosophe et Aulu-Gelle, que *il nous convient parler suivant le languaige usité*. Et comme disoyt Octavian-Auguste, que il fault éviter les notz *espaves*, en pareille diligence que les patrons de navire évient les rochers de mer. »

C'est raisonner à merveille; mais, tout en pensant de la sorte, Rabelais, ennemi du néologisme, ou plutôt de l'archaïsme latin, léroge à son principe à l'égard de l'orthographe, en calquant la forme de ses mots sur ceux de la langue mère bien plus systématiquement que ses pères du moyen âge; ce qui démontre l'empire

reconquis par la lexicographie latine, depuis que la Renaissance avait été favorisée par l'imprimerie. Pour ce qui est du vocabulaire, tout en posant qu'il convient d'éviter les mots épaves et de parler selon le langage usité, il dépouille la langue grecque, et n'entreprend, à ce sujet, pas moins que Ronsard et les autres poëtes de la pléiade ; ce qu'ils n'eussent point pratiqué, si la typographie n'avait répandu et popularisé le langage hellénique. Rabelais et ses contemporains étaient des esprits libéraux, et c'est avec l'arme du grec qu'ils attaquaient l'idiome dogmatique par excellence ; non avec les simples ressources du français, qu'ils estimaient être faible et insuffisant. J'ai compté dans Rabelais jusqu'à cinq cent vingt-trois expressions tirées du grec, desquelles cent vingt seulement se sont naturalisées dans notre idiome.

Du Bellay, dans ses *Sonnets en l'honneur de l'Olive*, recherche l'emploi des mots grecs ; et Ronsard, non content de ceux qu'il introduit en grand nombre, s'écrie, dans une épitaphe de François Ier :

> Ah ! que je suis marri que la muse françoyse
> Ne peut dire ces mots, comme fait la grègeoise :
> *Ocymore, dispotme, oligochronien !*
> Certes, je les dirois du sang valésien.

Voilà des regrets touchants, et dignes d'être partagés. Ajoutons toutefois, pour en adoucir l'amertume, que l'avenir réservait à Ronsard bien des consolations : la langue française possède aujourd'hui environ trois mille deux cents mots tirés du grec, et totalement inconnus, pour la plupart, avant le siècle de la Renaissance. Ils ont pénétré dans le vocabulaire, y ont acquis le droit de cité ; mais ils ont gardé leur physionomie ; le peuple ne leur a pas appliqué son empreinte ; ils sont issus des livres, et la voix humaine ne les a pas coulés dans le moule national.

Nous avons constaté l'intervention de la typographie dans le débat des formes graphiques ; l'avénement des textes grecs, en apportant les accents, l'esprit doux et l'esprit rude, contribua vivement à porter les érudits à chercher sur ce point des assimilations entre les deux idiomes. Ils s'efforcèrent de traduire l'accentuation comme ils translataient les vocables, et les premiers théoriciens en ce genre furent des imprimeurs, tels que Geoffroy Tory,

stienne, et Étienne Dolet, libraire de Lyon, qui consacra un traité mplet à cette matière.

A partir de ce moment, le grec triompha des persécutions qui avaient accueilli. François I[er] ayant, en 1531, fondé l'Imprierie royale, dont il confia la direction à Robert Estienne, on se it à imprimer là quelques ouvrages en langue de la Grèce. a création du Collége royal, accomplie sous l'influence de uillaume Budé, favorisa l'établissement d'une chaire de grec, nfiée par le roi à Pierre Danès : bien que, dans son traité *e Transitu Hellenismi ad Christianismum*, Budé eût réprimé, ous le titre d'*Hellénisme*, l'esprit de la Réforme et le goût des lettres profanes, il ne laissait pas que d'être lui-même l'un des plus assionnés et des plus habiles, parmi les propagateurs et les imitaurs du parler de Plutarque, de Polybe et de Xénophon.

Telle fut donc, à la considérer d'une manière générale, la part e l'imprimerie, durant cette première époque, dans l'histoire du ngage français ; action indirecte, mais puissante, et que parfois a philosophie s'est montrée encline à exagérer, pour n'avoir pas uffisamment séparé la question philologique de la question inellectuelle et spéculative. La typographie appela à la participation es affaires de la pensée un plus grand nombre d'hommes; mais ette invention ne régénéra pas le génie moderne, comme on l'a uelquefois supposé. Elle facilita la tâche que l'esprit public avait le lui-même entreprise, et lui éclaira la route où la perfectibilité aturelle aux sociétés avait introduit le moyen âge.

La coopération de la presse fut si efficace et si favorable, qu'il st aisé de se faire illusion à cet égard et de se laisser éblouir. Mais, pour admettre cet agent à jouer un si grand rôle, pour lui attribuer une initiative presque absolue dans le mouvement qu'il a favorisé, il faudrait, afin d'être conséquent, prononcer que la angue, la littérature et la société françaises fussent demeurées à l'état d'enfance, ou qu'elles eussent avorté, si l'imprimerie n'avait pas été découverte. L'exemple d'Athènes, de Rome, infirmeraient ne hypothèse qui ne va pas à moins qu'à subordonner le génie le l'homme à un fait mécanique, et le travail de l'esprit, ainsi que l'élan invincible de la nature, aux chances d'un événement fortuit.

Dès sa naissance, l'imprimerie fut associée aux débats d'une grande lutte intellectuelle ; mais ces débats avaient commencé

sans elle et avant elle; si elle assista les hommes qui l'exploitèrent, ils surent lui payer leur dette en en précipitant les progrès. C'est par elle qu'ils fixèrent la lettre des monuments que le monde ancien a légués au nouveau; ils lui confièrent le dépôt de nos deux langues classiques, épurées par des labeurs inouïs; et par là ils introduisirent le principe d'unité, destiné à recevoir, par rapport à notre idiome vulgaire, une tardive application. L'imprimerie rendit plus âpres, plus tranchantes, les discussions dont les textes furent le terrain; mais ce champ fut délimité par elle. Sa première influence fut rétroactive, et exercée sur la littérature antique; tout mouvement dans ce sens retardait l'essor de l'esprit français; aussi voyons-nous à cette époque l'idiome national perdre sa consistance, sa couleur, ses formes graphiques, et bouleverser son vocabulaire. Sa mission, jusqu'alors, avait été d'entretenir une sourde opposition contre la langue dogmatique de l'Église romaine; l'imprimerie la contraignit de partager ce privilége avec le grec, exhumé de l'oubli. Il reçut même, en qualité d'auxiliaire, la latinité païenne, dont on avait réveillé le génie vigoureux, pour l'opposer au pesant et nuageux macaronisme de la scolastique énervée.

Comme on le voit, le français dut, une fois encore, attendre son tour; et l'influence de la typographie se montre, à cette époque, moins française qu'universelle, et plus politique, plus philosophique que poétique et littéraire. La définition sommaire de son rôle est, comme on le remarquera, identique avec la description du caractère de la Réforme. En effet, l'imprimerie fut, en quelque sorte, le porte-voix de Luther; les accents qui en sortirent ont retenti par tout le monde. En France, où les langues classiques se rendirent à peu près maîtresses du champ, la voix des réformateurs alla frapper des échos nombreux et lointains; mais elle s'éleva trop haut, et elle passa par-dessus les oreilles du peuple.

CHAPITRE X.

DIGRESSION BIOGRAPHIQUE SUR ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

Premières œuvres de Robert Estienne. — Ses travaux sur les classiques latins et l'écriture sainte. — Ses disgrâces. — Sa fuite. — Son abjuration. — Barrière élevée par l'Espagne entre Genève et la France. — L'ostracisme atteint et dépopularise les écrits des auteurs protestants. — Portrait de Robert Estienne.

Éducation d'Henri Estienne. — Éclat et diversité de son génie. — Sa vie nomade et son activité. — Le Trésor de la langue grecque. — Réduit à la misère et à l'exil, Estienne entreprend la défense de la langue française. — Il meurt à l'hôpital.

L'aurore du siècle de François Ier éclaira le berceau de deux hommes appelés à jouer, dans la renaissance des lettres, un rôle éclatant. La mission de l'imprimerie consistait alors à épurer les textes sacrés et profanes ; ces hommes ont doté la France des plus parfaits ouvrages : trois idiomes gouvernaient chez nous l'empire des idées, ils constatèrent les règles de ces idiomes, et en recueillirent le vocabulaire. La science moderne est tributaire de ces deux excellents imprimeurs, qui ont transformé les études latines, créé la philologie grecque, et posé les premières règles du français.

De ces deux hommes supérieurs, l'un était le fils de l'autre ; et le premier, tout en se livrant aux spéculations d'un esprit juste et

solide, trouvait le moyen d'accomplir des travaux qui semblent avoir exigé les efforts de plusieurs générations.

La fécondité de ces auteurs, leur activité dévorante, leur aptitude au travail, participent du prodige; ils n'ont pas semé un grain qui n'ait légué un épi à la postérité.

Robert Estienne dressa seul, et sans secours, l'inventaire de la langue latine; il fixa les sens douteux, il classa et précisa la valeur des vocables. En même temps, comme nous l'avons vu, il régularisa, il créa presque la grammaire française, et prépara les matériaux du premier vocabulaire national.

La France doit à Henri Estienne l'avantage de savoir le grec, et, bien plus, de n'avoir pu le désapprendre. Clef du langage d'Homère, son *Thesaurus* a procréé tous les lexiques, permis au grec de rivaliser avec le latin, et, par suite, affranchi d'un étroit servage notre idiome national. Cet idiome même, il a contribué à le dégager des entraves de l'imitation et des déguisements de la mode.

Robert fut notre meilleur latiniste, notre premier philologue; Henri est le prince des hellénistes, et l'un des meilleurs écrivains didactiques de la langue française. Nous leur devons, en outre, les premières explorations entreprises sur les textes hébraïques, et les bases de nos études sur les langues anciennes : les premières éditions correctes et populaires des chefs-d'œuvre de l'antiquité sont sorties de leurs presses, on peut dire de leur plume, car leurs recherches immenses furent éclairées par une surprenante érudition.

La vie de ces hommes éminents fut cruellement agitée; rien n'a manqué à leur gloire comme à leur infortune : les honneurs et la disgrâce, le luxe et la misère, le dénigrement et la louange, les prestiges de la faveur et les douleurs de l'exil, se sont attachés tour à tour aux deux chefs de cette famille; et leur suprématie méconnue, leur mérite incontestable, sans cesse aux prises avec la fatalité, n'ont finalement abouti qu'à éterniser les luttes soutenues jadis par ces infatigables combattants. Vivants, ils étaient aux prises avec la Sorbonne, avec les préjugés, les courtisans et les envieux; disparus de la terre, ils se débattent encore contre les effets de l'indifférence et de l'oubli. Les œuvres des Estienne sont l'honneur des lettres françaises; et ce nom, si digne de la reconnaissance des siècles, rappelle un cruel exemple de leur ingratitude.

Inséparable de notre histoire philologique, dont elle fournit un des plus curieux épisodes, la carrière des Estienne dépeint la situation intellectuelle du seizième siècle; leur génie est le génie même du temps, leurs œuvres sont un abrégé des travaux de l'érudition contemporaine; et l'étude du langage en France, qui embrasse trois idiomes associés durant tant de siècles aux combats de la pensée, nous montre partout à la fois les Estienne, arbitres et législateurs de ce triple pouvoir, dont ils régularisent les forces et affermissent l'autorité.

C'est trois ans après la naissance du siècle, que naquit, d'un célèbre imprimeur, Robert Estienne, le père de notre Henri.

A peine âgé de dix-neuf ans, Robert avait déjà rectifié le texte du *Nouveau Testament*, et il en donnait une édition estimable, orthodoxe, qui cependant excita contre lui les susceptibilités des théologiens de la Sorbonne, et fut le premier prétexte des persécutions amoncelées depuis contre ce laborieux traducteur. Ce fut en 1527 qu'ayant établi sous son nom une imprimerie, il fit paraître les *Partitions oratoires* de Cicéron. A partir de cette époque, il ne se passa pas d'année sans qu'il enrichît la France d'un ou plusieurs de ces classiques, auxquels il fut redevable d'une si belle renommée. Il collationnait lui-même les meilleurs manuscrits, en redressait les infidélités, et étayait ses conclusions de commentaires fondés sur une critique forte et lumineuse.

Il appela, pour le seconder, d'habiles érudits, au milieu desquels il brillait d'un tel éclat, que ces derniers ne dédaignaient pas d'entrer dans ses ateliers en qualité de correcteurs. Comme ces ouvriers, réunis de la sorte, appartenaient à plusieurs nations, ils correspondaient ensemble au moyen du latin, langage vulgaire de l'officine de Robert Estienne.

Une de ses plus grandes entreprises fut l'édition complète de la *Bible*, établie d'après diverses versions de Paris, des bibliothèques de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés, et d'après les textes qui avaient cours dans les pays étrangers. Ce travail, recommandable par sa précision, se distingue, en outre, par de bons commentaires, par une minutieuse concordance des livres hébreux, et par des recherches profondes sur la géographie et les noms propres, pour la plupart corrompus dans les éditions précédentes. Ces annexes embrassent deux cents pages *in-folio*, sur deux colonnes.

Estienne, alors zélé catholique, servait avec une égale bonne foi

le progrès de la science et les intérêts de l'Église, persuadé que l'autorité de la religion véritable ne peut que se fortifier par la libre recherche de la vérité : principe juste, il faut le reconnaître, et dont la portée ne saurait être restreinte que par des arguments précieux ou intéressés, et par cela même voisins du scepticisme. Mais, à côté de l'esprit religieux qui s'élance vers la vérité sur les ailes de la foi, il y avait un corps de doctrine érigé d'âge en âge pour le soutien de l'autorité, et accommodé aux besoins d'un pouvoir enclin à étendre son domaine dans les régions temporelles. C'est là que l'homme était intervenu dans l'œuvre divine, et avait laissé son empreinte. Or, si la vérité épure les traditions révélées, en les faisant remonter à leur origine, elle agit autrement sur les créations humaines, sur des interprétations qu'il faut accepter sans discussion, ou voir s'écrouler dès qu'on les discute.

Dans ces sortes de luttes dont les textes saints ont été si souvent l'objet, il est à remarquer que, plus ils furent épurés, plus les hérésies se sont multipliées. Saint Jérôme, saint Augustin, les Pères de l'Église, ont ainsi enfanté nombre de schismatiques, parce que les intérêts théologiques ont, de siècle en siècle, déplacé les questions.

Tel est l'écueil où se heurta innocemment Robert Estienne. Sa version de la *Bible*, considérée souvent comme une arme aux mains des protestants, était l'œuvre d'un catholique éclairé ; saint Jérôme, saint Grégoire, saint Paul, les apôtres même, l'eussent acceptée : elle excita la défiance du clergé du seizième siècle.

Toutefois, notons-le bien, ce n'est point le texte, c'est le fait même d'une nouvelle traduction, qui donna lieu à tant d'alarmes. Les hommes sont doués d'un juste instinct de leur conservation, et le pouvoir sacerdotal ne se méprenait pas sur les conséquences d'une œuvre comme celle d'Estienne. Son livre était destiné à devenir populaire ; il en donna successivement deux éditions, plaçant en regard dans la seconde les deux textes remis en discussion ; et la seule lecture d'un ouvrage comme la *Bible*, devenant plus fréquente, plus générale, et livrant des matériaux plus abondants au monde des penseurs, pouvait exercer un ascendant périlleux, non-seulement pour l'unité dogmatique, mais encore pour ce faisceau de préjugés à l'aide duquel les sociétés sont gouvernées. La lecture de la *Bible* était peu encouragée, parce qu'elle risquait d'opposer le contrôle de la pure théorie à la règle

de soumission imposée au monde catholique. Je ne sais jusqu'à quel point la *Bible* de Luther diffère de la *Vulgate*; mais, en admettant qu'elle y soit entièrement conforme, il est permis de supposer qu'elle aurait produit en Allemagne des résultats identiques à ceux dont elle fut la source, et cela, par ce fait seul qu'elle était écrite en allemand, ce qui l'a mise à la portée du peuple.

Si un homme d'une érudition aussi accréditée que le fut Robert Estienne, et d'un caractère consacré comme Luther, eût, à cette époque, translaté les Écritures en français, les conséquences d'une telle entreprise auraient peut-être été ce qu'elles se montrèrent au delà du Rhin. Mais Estienne, érudit et bon catholique, rédigea en latin son œuvre, qui ne descendit pas dans toutes les classes, et même fit oublier l'obscure et incomplète version de Febvre d'Étaples.

Prévoyant l'orage, Robert Estienne n'avait rien négligé pour investir son livre de toutes les consécrations usitées. Les plus habiles théologiens l'avaient revu et approuvé; le roi avait encouragé cette publication, qui s'annonçait comme imprimée *par l'avis et mûre délibération, et expérience de gens de grand savoir*, et qui néanmoins provoqua une véritable rumeur.

François Ier tendit la main à Robert Estienne, et la querelle fut ajournée jusqu'à 1545, où notre érudit fit paraître une nouvelle édition de son ouvrage. La tempête, de nouveau soulevée, gronda sur la tête d'Estienne, jusqu'à ce que la mort de son royal défenseur l'ayant laissé sans appui, eût donné à ses ennemis l'audace et les moyens de l'attaquer ouvertement. Une députation de la Sorbonne sollicita de Henri II l'interdiction de l'ouvrage; et ce prince accorda, aux prières d'Estienne, que les passages incriminés seraient examinés publiquement, en présence des docteurs, des théologiens, des cardinaux, des évêques, contre lesquels ledit Estienne serait admis à se défendre seul et sans auxiliaire. Ils l'accusèrent sur quarante-six articles, dans une conférence tenue à Fontainebleau, et justifièrent Estienne sur quarante chefs: six autres portaient sur des passages un peu louches, où l'équivoque était possible; ils furent censurés, à l'aide d'une rigoureuse application du concile de Trente, postérieur d'un an à la publication de Robert Estienne; et le livre fut interdit.

Cet arrêt est un mémorable événement: les conséquences en furent énormes sur la destinée des Estienne, qu'il contraignit de

s'expatrier quatre ans plus tard; puis sur l'esprit des savants contemporains, et sur le sentiment qui désormais se fit jour dans le cœur de ce grand homme indigné.

Peut-être convient-il de rappeler sommairement les services nombreux qu'il avait déjà rendus aux lettres, et qui auraient dû le préserver d'une aussi flagrante indignité.

Il avait fait fondre à l'Imprimerie royale les premiers caractères hébraïques que nous ayons possédés, modèles purs et admirables qui n'ont pas cessé de servir de types, et dont l'emploi répandit de grandes lumières sur l'étude des lettres saintes. Par ses soins, Denis d'Halicarnasse, Dion-Cassius, et d'autres auteurs grecs, furent pour la première fois publiés en leur langue. Ses presses fécondes avaient mis successivement au jour les ouvrages de Cicéron, de Priscien, de Donat, de Lucien, d'Ésope, de Juvénal et de Perse : le *Digeste*, les *Institutes* de Justinien avaient été imprimés d'après des textes doctement collationnés. Enfin, la France avait reçu de ces habiles mains Pline, Linacre, Polydore-Virgile, Suétone, Térence, la collection des rhéteurs latins, Plaute, Virgile avec les commentaires de Servius, Horace, les *Distiques* de Caton, Boëce, Ovide, Justin, Salluste, Hérodian, César, Eutrope, Trebius-Pollio, Ammian-Marcellin, Valère-Maxime, Lucain, l'*Hécube* d'Euripide, les œuvres grecques de saint Justin, etc..... Grâce à lui, nos pères possédèrent la collection des écrits d'Érasme, de Mélanchthon, les travaux didactiques de Sylvius, de Nicolas Perrot, le *Dictionnarium poeticum*, la *Grammaire latine* d'Alde Manuce, les œuvres des Valla, des Badius, des G. Budé; de Despautère, de Théodore de Bèze, de L. de Baïf, de Salmon-Macrin, d'Hegendorf, de Paul Joves, et de tant d'autres érudits ou poëtes. Joignons-y quantité de traités sur les lettres, sur les alphabets grecs ou hébreux, et sur les diverses grammaires; enfin, une dizaine d'éditions des saintes Ecritures, tant en latin qu'en hébreu ou en grec, textes commentés, rectifiés et éclaircis par un savoir prodigieux; nous aurons une idée incomplète encore des présents inappréciables dont Robert Estienne avait doté sa patrie.

Ses travaux sur la *Bible*, et la plupart de ceux qu'il entreprit en faveur des auteurs de l'antiquité, étaient de véritables restaurations. Grâce aux labeurs de cet homme infatigable, ces écrivains corrompus, décomplétés par le temps, l'ignorance ou le caprice, revoyaient le jour et se trouvaient régénérés. Estienne justifiait ses

restitutions par des notes développées, et des préfaces, modèles de saine critique, guides assurés pour l'érudition des âges futurs. On ne comprend pas que le temps ait suffi à d'aussi vastes entreprises. Mais cet homme singulier travaillait la nuit et le jour; il travaillait en mangeant, il travaillait en parlant et en donnant des ordres; il travaillait le long de son chemin, il travaillait partout et toujours.

Quant aux soins, à l'exactitude qu'il apportait à la pureté de ses éditions, l'on en peut juger d'après une anecdote racontée par M. Firmin Didot, à la suite de son élégante traduction des *Bucoliques*, volume précieux parmi les monuments de l'art des typographes.

Robert Estienne mettait une telle importance à la correction des livres qu'il imprimait, « qu'il avait défendu que, sous quelque prétexte que ce fût, on laissât entrer personne dans son cabinet, lorsqu'il lisait ses *épreuves*. Il est possible qu'il existât une exception en faveur de la reine Marguerite de Navarre, qui se plaisait à voir de temps en temps les travaux de l'imprimerie de Robert Estienne; mais si cette exception était faite pour la sœur de François Ier, il ne paraît pas qu'elle existât pour le frère, puisqu'un jour, étant allé voir Robert Estienne dans le moment où cet imprimeur corrigeait une épreuve, il ne voulut pas permettre qu'on l'interrompît. Et peut-être est-elle assez remarquable dans les fastes de la typographie, cette journée, où le restaurateur des lettres, François Ier, daigna attendre quelques moments à la porte d'un imprimeur! »

On sait que ce consciencieux artiste faisait afficher les épreuves des ouvrages qu'il imprimait, afin que les écoliers et les docteurs pauvres fussent à même de les vérifier, et de gagner la pièce d'argent destinée à quiconque signalait une faute échappée aux correcteurs d'Estienne.

Ce qui met le sceau à la gloire de ce savant, c'est le *Thesaurus linguæ latinæ*, dont il mit au jour la première édition en 1531, dénué du secours des *index* qui facilitent les recherches lexicologiques, et obligé de fixer lui-même le sens des vocables, en comparant entre eux les classiques. Ce dictionnaire précieux fut exécuté en deux ans; l'auteur, à la suite de la description d'un mot, mentionnait quelques-uns des grands écrivains qui

l'avaient tour à tour employé, et plusieurs des acceptions que ce mot avait reçues.

Estienne faillit succomber à ce travail, pour lequel il abandonna jusqu'au soin de son corps. En considérant l'ensemble des travaux de cet éditeur, on reconnaît, avec son fils, que notre Robert a dompté la fatigue et le travail, qui d'ordinaire triomphent de la volonté des hommes.

L'année suivante, le *Thesaurus* fut abrégé au profit des jeunes écoliers, *puerorum*, et suivi d'un vocabulaire latin-français. Robert Estienne nous paraît être l'un des premiers, chez nous, qui se soient préoccupés de l'instruction du premier âge; il éclairait à la fois les grands et les petits.

Tel est l'homme sur lequel s'acharnèrent les plus implacables persécutions, l'homme que Henri II dédaigna de protéger contre le fanatisme, et qui fut réduit en 1552, pour éviter le dernier supplice, à s'enfuir de la France qu'il avait si bien servie, et à chercher, avec sa famille, un refuge au pied du Jura, sous les murs de Genève. François Ier, Marguerite de Navarre, Théodore de Bèze, Érasme, Melanchthon, Calvin, tous les génies, tous les princes ses contemporains avaient célébré ou admiré son génie : A. de Thou écrit que la France et le monde chrétien lui doivent plus de reconnaissance qu'aux plus grands capitaines, et qu'il a plus contribué à l'illustration du règne de François Ier que les plus belles actions de ce prince lui-même.

Cependant, pour prix de tant de labeurs, il ne recueillit à la fin que la ruine, la disgrâce et l'exil; ses ennemis lancèrent même sur sa tête proscrite une basse et honteuse calomnie : ils accusèrent cet érudit, si prodigue de ses veilles et de ses biens, d'avoir volé les matrices des caractères grecs de l'Imprimerie royale. Une tardive enquête démontra, longtemps après, que ces types étaient la propriété de Robert Estienne.

Jusqu'alors ce dernier était resté attaché à la foi catholique, et ses travaux sur les Écritures lui avaient été inspirés par un zèle éclairé pour la religion. Les efforts suscités contre la cause qu'il avait fait prévaloir, lui laissèrent une impression profonde. Tandis qu'en France on repoussait la lumière, on la cherchait, on l'encensait à Genève : toutes les hérésies ont la vérité pour premier mobile et pour appât.

Robert Estienne fut pris à ces apparences; ses passions étaient vivement excitées, disposition que ses biographes lui reprochent, avec l'inaltérable sérénité dont on entoure les inconséquences qui ont un semblant de raison pour appui. Cet homme était passionné: ne l'avait-il pas bien prouvé par l'acharnement avec lequel il avait poursuivi ses travaux durant plus d'un quart de siècle? Et cette ardeur avec laquelle il avait régénéré les études classiques et religieuses, qu'était-elle, sinon l'essor d'une âme consumée par une violente passion? Les persécutions donnèrent un autre cours à cette activité; sa haine fut extrême comme l'avait été son zèle; il abjura les dogmes de ses oppresseurs, et se jeta dans le calvinisme. Il exigea même que ses enfants se fissent protestants avec lui, et déshérita, dit-on, l'un d'entre eux qui avait refusé de rompre avec l'Église romaine.

Remarquons que son intérêt était d'accord avec cette résolution : se soumettre eût été désavouer l'œuvre de sa vie entière. On l'avait réduit à s'abdiquer lui-même, à perdre le fruit de ses immenses travaux, ou bien à protester comme le faisaient alors les esprits indépendants, en se jetant dans les bras de Calvin. Hors de l'Église réformée, il restait seul, abattu, anéanti sous le coup d'une censure : au milieu des calvinistes, il trouvait une armée de défenseurs et un moyen de continuer la lutte.

Dès qu'il eut pris racine à Genève, il y releva son imprimerie, et reprit courage. C'est là qu'il publia sa *Grammaire françoise*, ses *Apologies*, et une version française du *Nouveau Testament*. L'on est en droit de supposer qu'il comprit, sur ses derniers jours, l'importance de la langue vulgaire dont il connaissait si bien le génie, et son utilité pour la propagation des nouvelles doctrines. Peut-être avait-il, sous l'influence de ses travaux d'érudition, trop sacrifié au latin, dans l'intérêt de sa popularité : de son temps, le français, qu'il savait mieux que personne, commençait à récompenser ceux qui le cultivaient, à répandre en tous lieux leurs noms et leurs idées, livrés sans intermédiaire à l'attention, à la reconnaissance nationale.

Nous avons signalé le tort que se fit la Réforme par sa prédilection trop exclusive pour le grec et le latin. Une traduction complète de la *Bible*, publiée en langue vulgaire à cette époque, eût à l'instant mis aux mains du peuple la clef des discussions théologiques, et, tout à la fois, un classique français forcément accepté.

Mais la renaissance religieuse ne vit paraître, en ce genre, que la traduction du *Nouveau Testament*, en 1523, par Febvre d'Étaples, qui avait profondément irrité les docteurs du clergé, en recommandant aux fidèles la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire. Bientôt Febvre y joignit l'*Ancien Testament;* mais sa publication arriva trop tôt; elle sentait son vieux langage, et l'Église, puissante encore, eut assez de crédit pour en faire supprimer deux éditions. Ce texte, d'ailleurs, était servilement calqué sur la Vulgate; les travaux d'Estienne le rejetèrent dans l'ombre. Peu d'années après, en 1535, Olivetan mit au jour, en Suisse, LA BIBLE, *qui est toute la saincte Escripture*, annonçant qu'il l'avait translatée de l'hébreu. Il s'était borné à retoucher la version de Febvre d'Étaples. Cet écrit, émané d'une terre étrangère, rédigé par un docteur justement suspect à la nation française, à raison de ses doctrines, ne put faire loi dans notre pays.

L'ouvrage se vendait à Neufchâtel; il fut aisé d'en arrêter le débit, et de le consigner aux frontières.

Il y avait alors un grand obstacle à la communication directe des idées entre le royaume et Genève. Cet obstacle était la Franche-Comté, qui, depuis les sanglantes invasions de Louis XI, obstinément antipathique à la France, nourrissait de plus, en mémoire des guerres du dernier duc de Bourgogne, des ressentiments traditionnels par elle étendus à tout ce qui provenait du pays des Suisses. La Franche-Comté répugnait à toute relation intime, soit avec l'un, soit avec l'autre de ses voisins : elle était, en outre, subjuguée bien plus étroitement que la France par les disciplines catholiques. L'autorité religieuse n'était guère moins puissante qu'en Flandre ou en Espagne chez la nation comtoise, sujette enthousiaste de Charles-Quint, et qui se glorifiait alors, suivant l'expression des chroniqueurs du pays, de jouir des bienfaits de l'inquisition. Les sombres et brumeux plateaux du Jura constituèrent, durant la domination de Calvin, une barrière difficilement franchissable entre le cœur de la France et les milices intellectuelles de l'école de Genève.

Celles-ci, pour pénétrer chez nous, furent contraintes de descendre dans la plaine de Bâle, et de venir chercher au loin les rives du Rhin, le long desquelles elles subissaient quelques morcellements en traversant le courant des théories de Luther. Cause à ajouter à celles qui ont retenu la France sur la pente du protes-

isme : il n'était pas nettement exposé ; il ne fut même claire-
it résumé et franchement défini, au jugement de la bourgeoisie
içaise, que fort tard, et lorsqu'il était déjà confisqué par les dé-
des races féodales.

.insi le bruit des événements qui se passaient à Lausanne, à
.ève, n'arrivait à Paris qu'à l'état d'écho faible et lointain ; il y
it à cette époque, entre la France et la Suisse, une distance
rme ; il y avait l'Espagne avec l'Empire à traverser. C'est pour-
l la langue française ne recueillit qu'assez tard le fruit des écrits
Théodore de Bèze, d'Olivetan, même de Calvin, bien qu'il ait
l'un des plus habiles prosateurs de son temps : c'est pourquoi le
ı de Robert Estienne s'effaça peu à peu des souvenirs du peu-
quoique ce savant éditeur eût rendu au langage vulgaire les
; grands services qu'il eût encore reçus, par la publication du
tionnaire latin-françois, et par celle de sa *Grammaire*. Ce
ıier ouvrage n'avait vu le jour qu'à Genève ; l'école en profita.

advint donc de Robert Estienne ce qu'il est arrivé de la plu-
: des docteurs qui ont pris part aux querelles du protestantisme ;
enommée s'éparpilla dans l'Europe, et diminua dans sa mère
ie ; et comme il ne représentait aucune révolution sociale ou
gieuse, comme il n'avait servi d'étendard à aucune secte, les
ions humaines ne s'agitèrent point autour de sa tombe. Ses
ıenses travaux alimentèrent le siècle entier, ranimèrent les étu-
régénérèrent deux langues, rendirent la vie aux lettres grec-
s et romaines ; la France intellectuelle s'élança dans le vaste
nin qu'il avait défriché : mais lui, sa tâche accomplie, il s'é-
sa. Ses héritiers firent de leur mieux pour le laisser oublier ;
vait occupé une si grande place, qu'il devenait difficile de se
e jour dans les lettres classiques sans empiéter sur son terrain.
allait parler de lui toujours, ou s'efforcer qu'on n'en parlât
ais : cette dernière violence parut moins pénible.

'eu de gens, même au seizième siècle, ont lu tous les écrits de
ıert Estienne ; peu de mémoires eussent été assez fortes pour
ırasser les œuvres éparses de cet infatigable commentateur, de
hilologue transcendant, de ce polygraphe inépuisable. Il bril-
par la faculté de l'ordre et l'invention des méthodes : lorsqu'il
nait à la science un diamant, il indiquait en outre la mine
nde où il fallait fouiller. On ne saurait dénombrer la quantité

d'érudits qui durent la renommée à l'existence de Robert Estienne. C'est grâce à ses travaux mêmes que l'on arriva à le dépasser.

Il s'éteignit à Genève, âgé de cinquante-six ans, ayant recueilli de son vivant la rémunération amère des labeurs trop grands pour être récompensés autrement; je veux parler de l'ingratitude et de la calomnie (1).

Comme son père et son aïeul, Henri Estienne naquit à Paris. Sa mère, fille de l'imprimeur Josse-Badius, fut son premier professeur: elle avait elle-même enseigné la langue latine à ses domestiques, afin que ses enfants l'apprissent plus aisément et sans fatigue. Henri balbutia donc en latin, comme le nourrisson d'une Romaine du temps des Césars; mais quand on entreprit son éducation, son père, desirant qu'on lui enseignât les principes du grec avant ceux de la latinité, lui choisit un professeur qui l'exerçait à écrire ses versions en français et non dans la langue de Cicéron, suivant la

(1) De rares estampes nous ont conservé les traits remarquables de cet homme éminent. Son visage était austère; son front, dégarni, plein et placide, surmontait des yeux calmes, perçants, sur la prunelle desquels s'appuyait une paupière épaisse, alourdie par l'habitude de s'abaisser sur les livres; son nez était très-long; la fermeté des plans, l'évasement des narines, dénotent la vigueur de la volonté, et même l'obstination du caractère : les lèvres accentuées, mais très-fines aux extrémités, souriaient dans la pénombre d'une épaisse moustache, dont les extrémités plongeaient parmi les touffes soyeuses d'une barbe grise, déroulée en paisibles ondes jusqu'à la moitié du buste, où elle mourait en pointe. Sa maigreur était robuste; son teint pâle et mat semble refléter la blancheur du papier; ses tempes, un peu caves, étaient veinées de tons maladifs; sa main, longue, sèche, musculeuse, trahit à la fois l'ouvrier et le penseur; sa mise était digne, et recherchée comme son attitude. Son cœur fut simple et bon, ses manières nobles, son ton doux et réservé. Sa physionomie intelligente et recueillie inspire le respect; on comprend, en l'étudiant, que les passions vulgaires n'en ont pas altéré la grave expression; la pensée se joue seule, indépendante et dégagée des sens, parmi ces contours fermes, sur les austères linéaments de cette figure de patriarche de la Genèse, ou de sage de la Grèce antique.

Aucun monument national n'a consacré les traits de l'auteur du *Thesaurus*, et de tant d'illustres ouvrages qui ont présidé à la renaissance des lettres modernes. Les érudits, les poëtes du XVIe siècle, tous les chefs du Parnasse français, dont les ombres, fixées sur la toile, ont été rassemblées dans les galeries de Versailles, sous l'impulsion d'une pensée patriotique, ces ombres illustres attendent encore, au rendez-vous du roi, l'image de Robert Estienne.

utume du temps. L'écolier se passionna pour un langage qu'il
pelait le chant des sirènes, et il n'avait guère plus de douze ans
rsqu'il joua successivement, chez son maître, tous les rôles de
Médée d'Euripide.

C'est aux suites de cette éducation singulière que nous devons
ns doute le *Thesaurus linguæ græcæ*, le *Traité de la confor-
ité du langage françois avec le grec*, et les efforts persévérants
Henri Estienne pour soustraire le français à la pesante servitude
e la latinité.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner, en indiquant la nature de
s études, comment il conquit à la fois le savoir et le libéralisme
'opinions nécessaires à l'accomplissement de sa mission philolo-
ique.

Pierre Danès, Tusan, Turnèbe, lui donnèrent des leçons. Il étu-
ia l'arithmétique, la géométrie, la botanique, les sciences natu-
elles, la médecine, l'anatomie, dit-on, et jusqu'à l'astrologie ju-
iciaire, honorée de son temps, et dont il constata la vanité. Quand
eut atteint ses dix-huit ans, son père l'envoya, suivant sa propre
xpression, exercer l'*art du chasseur* dans les bibliothèques de
Italie, de la Flandre et de l'Allemagne. Il avait parcouru le monde
endant près de six ans, lorsqu'il fut rappelé à Paris par les
alheurs de Robert, que ses ennemis harcelaient de plus en plus.
e ses excursions diverses il rapporta des livres rares, des ma-
uscrits précieux; entre autres celui des *Odes* d'Anacréon, qu'il
it la gloire de sauver de l'oubli, et d'imprimer en 1554, ainsi que
s *Hypotyposes* de Sextus-Empiricus, l'*Histoire* d'Appien, et les
Discours de Maxime de Tyr, qu'il publia le premier. Il refondit
ussi Diogène-Laërce et Diodore de Sicile. Comme il apprenait
ne langue aussi vite qu'il copiait un livre, il revint parfaitement
itié à la plupart des idiomes des pays qu'il avait parcourus, par-
nt même avec facilité les dialectes de l'Italie. A Florence, on le
royait Toscan; à Venise, il se fût fait passer pour un pêcheur des
gunes; à Naples, pour un lazzarone. Rencontré par un Napo-
tain dans cette dernière ville, chez l'ambassadeur de France, près
e qui il venait accomplir une mission secrète et dangereuse, il
chappa à un péril mortel en causant en langage napolitain avec
ant de volubilité, qu'il fut pris pour un bourgeois du pays. A Ve-
ise, il fit illusion à Michel Sophian, natif de la Grèce, par la
ureté avec laquelle il parlait et accentuait le grec ancien, ainsi

que le grec moderne. Il savait à peu près aussi bien toutes les langues vivantes de l'Europe, et était versé dans la connaissance des langues orientales.

Sa vie subit les mêmes phases que celle de son père. Son érudition fut plus générale, mais moins logiquement coordonnée; son aptitude au travail, non moins surprenante; il conquit une situation plus brillante encore dans l'estime et la faveur des princes : le cardinal du Perron lui confia d'importantes missions; Henri III l'employa dans sa diplomatie, et l'admit souvent à ses conseils; enfin, sur la fin de sa vie, il tomba de plus haut et plus bas que Robert Estienne. En butte, à son tour, à diverses calomnies, il en pâtit davantage; attaché comme son père aux progrès de notre idiome national, il fit de grands efforts pour y contribuer, et recueillit une ingratitude bien plus profonde. Esprit plein de verve, il écrivit pour la postérité, et vit son nom presque oublié de son vivant. Robert était mort dans l'exil; son fils finit, ignoré, dans un hôpital.

Dieu l'avait doué, pour de plus riants destins, d'une des plus brillantes organisations : aux facultés éminentes de son père, il joignait les grâces d'un esprit plus souple; son caractère, mieux approprié aux réalités de la vie, l'avait disposé à tirer de plus amples ressources de l'observation du monde et de l'étude des hommes : Robert avait vécu au milieu de l'antiquité, et s'était identifié avec elle; son fils aspira le suc des chefs-d'œuvre antiques, tout en restant l'enfant de son siècle.

Foncièrement écrivain, Henri Estienne était, ce qui est fort rare, écrivain original dans toutes les langues qu'il parlait : son goût, sa pensée se traduisaient dans les divers idiomes aussi bien que son style. Ce n'était pas seulement un Français revêtant plusieurs costumes; c'était une âme s'incarnant tour à tour dans plusieurs personnages de différentes nations. Il pensait en plusieurs langues, et possédait ainsi plusieurs idiomes maternels. Ce qui est travail pour d'autres était pour lui comme un délassement; la traduction s'exécutait sous sa plume avec la rapidité de la composition inspirée; il pouvait lire couramment, en français, en toscan ou en latin, un texte grec, sans presque s'apercevoir qu'il traduisait.

Il s'était si intimement approprié le mécanisme des langues, qu'il était aussi bon philologue en fait de latin, de portugais, d'italien ou de grec, qu'en matière de langage français : il créa en

quelque sorte la philologie comparée. Ses traités didactiques sur notre idiome, qui laissent désirer une méthode plus solide, et surtout une connaissance plus approfondie des origines, démontrent cependant, en dépit de quelques erreurs de détail, l'universalité de son érudition.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'auteur de tant d'ouvrages si variés ne s'enfermait guère dans le silence du cabinet. Ne pouvant tenir en place, il vivait presque soudé à son cheval; et il employa plus de la moitié de sa carrière à galoper à travers l'Europe, préoccupé des intérêts les plus disparates entre eux. Typographe, antiquaire, poëte, grammairien, diplomate, géographe, traducteur, historien, pamphlétaire, il répandit en tous lieux, et sur toutes choses, son génie capricieux et multiple. Rien ne l'arrêtait dans la réalisation de ses desseins : la mort de son père suspendit seule son activité ; le chagrin le plongea dans une maladie de langeur, il renonça à ses études, et fut pris d'un profond dégoût de la vie, comme le docteur Faust de la légende immortalisée par le drame de Goëthe. Son amour pour l'étude et l'analyse se trahit toutefois encore au sein de cette amère oisiveté de son âme; il observe sa maladie, il la voudrait sonder; il se plonge dans les traités de médecine, et s'étonne de ne point l'y trouver décrite.

Ce père si tendrement chéri, et qui lui avait légué avec son autorité toute une famille à nourrir, tâche qui fut pieusement accomplie, ne put être remplacé dans son cœur que par un autre sentiment : Henri Estienne se maria, et recouvra la paix intérieure à ce prix : l'étude avait échoué dans cette cure.

Robert Estienne avait édifié toute une bibliothèque latine, et composé le trésor lexicographique de cette langue. Son fils résolut de créer à son tour le trésor de la langue grecque, projet exécutable, à la condition de posséder préalablement une bonne bibliothèque. Quelques livres avaient été publiés par divers éditeurs, mais ils étaient peu corrects, peu nombreux. Estienne constitua d'abord cette collection, cette bibliothèque, à l'aide d'une foule de textes glanés par tous les dépôts de l'Occident, de l'Angleterre à la Sicile, et de la Hollande, de l'Allemagne, aux limites de l'Espagne et du Portugal. Il démêla, il tria et éclaircit ces textes, et mit au jour, successivement, le Recueil des poëtes grecs, Maxime de Tyr, Diodore, Xénophon, Thucydide, Hérodote, Sophocle, Eschyle, Diogène-Laërce, Plutarque, Apollonius de Rhodes, Callimaque, Platon;

puis Sextus, Moschus, Théocrite, Dion, Anacréon, qu'il traduisit tous cinq en latin ; ainsi que Pindare, les trois grands tragiques, les *Sentences des comiques grecs*, un choix d'épigrammes de l'Anthologie, plusieurs des *Vies de Plutarque*, la *Géographie* de Dicéarque, et le poëme de Denys d'Alexandrie, *de Situ orbis*. Estienne a laissé en outre environ trente ouvrages assez volumineux, entièrement composés par lui.

Comme il répandait ces trésors d'une main prodigue, travaillant pour la gloire et dans l'intérêt des lettres, il se ruina, et il aurait été contraint de s'arrêter, si Ulric Fugger ne lui eût prêté des sommes considérables; munificence dont il fut si reconnaissant envers ce prélat, qu'à dater de cette époque il prit, au titre de plusieurs livres sortis de son officine, l'humble désignation d'imprimeur de Fugger.

Enfin, ayant créé ces matériaux, ayant arrêté les fondations de son édifice, Estienne commença à asseoir ce monument d'érudition. Le *Thesaurus linguæ græcæ* lui coûta douze années d'efforts. Il serait superflu de faire de nouveau l'éloge de cet ouvrage. Voici la récompense qu'il en reçut : Un plagiaire, Scapula, s'échappant des ateliers d'Estienne, contrefit ce dictionnaire, l'abrégea, et le mit en vente à vil prix. Le débit du livre de son maître fut paralysé; et comme on ne daigna point venir au secours du savant libraire, comme il avait livré toute sa fortune aux dépenses nécessitées par ce grand travail, l'honneur des lettres françaises, il fut à jamais ruiné.

Alors il sella son cheval et alla voyager en Allemagne, pour se distraire des vicissitudes du sort et de l'ingratitude de ses concitoyens, ainsi que pour se mettre en quête de quelque nouveau moyen d'existence.

C'est postérieurement à cette catastrophe qu'il écrivit ses ouvrages relatifs à la défense, à l'illustration, aux progrès de la langue française; c'est en pays étranger, et durant cet exil forcé, qu'il rédigea la plupart des écrits dans lesquels il a si énergiquement soutenu l'honneur national et la dignité de la France.

C'est lui qui, par une subtile comparaison entre le français et l'italien régnant alors sans contestation, démontra que le second de ces idiomes est souvent tributaire du premier, ranima le patriotisme et enflamma le zèle de nos compatriotes, en les éclairant sur la valeur de l'instrument de la pensée nationale, trop long-

temps dédaigné. Il arracha le sceptre à Florence, et lança un manifeste, de l'apparition duquel il convient de dater le commencement de la prépondérance européenne de la langue française. Ce charmant écrit apparut en 1579, sous le titre de *Projet du livre intitulé* DE LA PRÉCELLENCE DU LANGAGE FRANÇOIS.

Cette noble manière de se venger de l'oubli de ses concitoyens valut à Henri Estienne l'admiration de Henri III, qui lui accorda avec son amitié une pension de trois cents livres. Il est vrai qu'elle ne fut pas payée, et que bientôt le chevalier de la langue française fut contraint d'abandonner la cour, et de reprendre sa vie errante à travers la France, l'Allemagne et la Suisse.

Il n'est pas inutile de le suivre dans les incidents curieux de son existence, car sa vie exerça sur son talent une évidente influence; et ses livres nous ont transmis, comme on le verra bientôt, le tableau le plus minutieux des luttes dont notre langue fut le théâtre durant cette période.

Ce qu'il y a de plus remarquable, à notre sens, dans les écrits français d'Estienne, c'est qu'en dépit de son érudition, de ses travaux ardus et de ses préoccupations des lettres grecques et latines, il soit resté constamment français,... en français. Ce prince des hellénistes, des latinistes, a combattu contre les vieilles habitudes de l'imitation ; son ton est aussi peu recherché que s'il n'avait pas su d'autre langue que la nôtre ; et tandis que trop souvent l'érudition, poussée à l'excès, paralyse les savants, les décolore, les rend secs et apprêtés, comme si, préoccupés de la forme des livres antiques, ils craignaient pour ainsi dire, en prenant la plume, de ne pouvoir suffisamment endimancher leur esprit, Estienne, lui, se laisse aller à sa verve, trop librement même quelquefois, et le causeur naïf dissimule le savant.

Chez lui le raisonnement n'est point dogmatique, et la dissertation se maintient à la portée du plus simple des lecteurs. Il trouve d'ordinaire le moyen de persuader, et de frapper de ridicule l'opinion opposée à la sienne. Ses idées sont marquées au coin de l'esprit français ; nul ne sait mieux intéresser l'amour-propre national, comme les passions populaires.

Cependant cette double et démesurée dépense de deux facultés diverses finit, non par épuiser Estienne, mais par s'épuiser en lui. Son corps survécut à son âme, et il se trouva qu'un jour cet homme avait laissé tomber la dernière parcelle de son intelligence ;

l'esprit s'était usé avant la matière, et de celui-là il ne restait plus rien.

Henri Estienne, oublié de ses ennemis littéraires, et âgé de soixante et onze ans, n'avait plus à dépister que les rancunes de quelques moines qu'il avait fustigés avec la discipline de Rabelais. Rien ne l'attachait plus au monde; un tremblement de terre avait détruit sa dernière bibliothèque. Poursuivant, par habitude, sa vie vagabonde, allant au-devant de la mort ou fuyant devant elle, il arriva un jour à Lyon : c'est là que son esprit jeta son dernier feu.

Des gens recueillirent un idiot qui souriait en les regardant sans les voir. Cet inconnu fut transporté à l'hôtel-Dieu : il ne réussit à donner aucun renseignement sur sa famille, et ne put même retrouver son nom. C'est là, sur un grabat obscur, que finit, dans l'isolement, l'homme qui avait soutenu avec éclat une nombreuse famille; tel fut le dénoûment de la vie de Henri Estienne, seigneur de Grière, digne héritier d'un nom respectable, gendre du noble Scrimger, beau-père de Casaubon, et jadis l'ami des plus grands personnages de l'Europe, et le protégé de Henri III.

Il rendit à son pays des services non moins signalés que son père, qui l'emportait sur lui par la méthode et par la rectitude du jugement. Henri, plus brillant, possédait un talent plus populaire. Cependant la postérité fut plus ingrate encore à son égard. Le dix-septième siècle, dont il a commencé l'entreprise philologique, ne daigna presque jamais mentionner ce nom qu'avaient célébré tant de plumes éloquentes : Bayle, son coreligionnaire, ne consacra aucun article aux deux hommes qui viennent de nous occuper, et il ne prononça incidemment le nom du second, que pour lui adresser deux maigres chicanes. Le siècle de Voltaire ignora sans doute jusqu'à l'existence de Henri Estienne. Le nôtre s'en est un peu plus occupé; mais, comme si sa destinée était d'être à jamais en butte aux vicissitudes de l'opinion, tandis que des esprits éminents, tels que Charles Nodier, Raynouard, Firmin Didot, Charles Weiss, etc..., rendaient justice à ses travaux, un critique omettait son nom, le nom de l'auteur du *Thesaurus linguæ græcæ!* au milieu d'une liste des fameux hellénistes, élèves de Pierre Danès... plus récemment encore, l'auteur d'une histoire de notre littérature assigne à Henri Estienne, entre les gens de lettres de son siècle, un rang *secondaire* parmi les écrivains

du second ordre...; méprise que regrettera d'avoir commise ce critique élégant et judicieux d'ordinaire, si jamais il se donne la satisfaction de *relire* les ouvrages français de notre auteur.

Habiles, érudits, grammairiens, poëtes, commentateurs, linguistes, ces deux grands hommes, sans rivaux parmi les imprimeurs et les éditeurs de leur temps, représentants admirables de la plus nombreuse famille de typographes qui ait illustré la presse parisienne, ont exercé la plus haute influence sur cette période de la renaissance des arts de l'antiquité, de laquelle nous sommes issus. Ils ont donné l'impulsion à leurs contemporains, vulgarisé les moyens d'enseignement, et fondé les études régulières du grec et du latin. Lors même que d'autres libraires et d'autres érudits n'eussent pas contribué à ce mouvement, leurs travaux seuls auraient suffi pour l'accomplir. On peut donc les considérer, dans le domaine des lettres classiques, comme les pères de la Renaissance, et c'est ainsi qu'en jugèrent Érasme, Marguerite de Navarre, et François Ier qui a signé de son nom cette époque féconde.

Quels personnages seraient plus dignes que ces deux hommes éminents, à qui les modernes sont si redevables, d'une faveur qui conservât leurs noms et le souvenir de leurs traits, dans un musée national, dédié à la consécration de toutes les gloires de la France?

CHAPITRE XI.

Comment les mots *Renaissance des arts* et *Renaissance du langage* expriment deux idées opposées. — Restauration des traditions françaises commencée par Henri Estienne. — Argument en faveur de notre idiome, déduit de sa conformité avec le grec. — De la mode italienne ; elle est combattue par Estienne. — Origine de quelques barbarismes vulgaires. — De la précellence du langage français. — L'Italie s'est approprié notre littérature. — Parallèle des deux langues. — Étymologies curieuses. — Opinion d'Estienne sur les dialectes et sur les proverbes. — Préjugé des musiciens contre l'harmonie du français. — Fâcheuse rareté des livres d'Henri Estienne.

En attribuant à Henri Estienne l'honneur d'avoir contribué à la renaissance de la langue française, nous nous sommes ménagé le bénéfice d'une explication que l'élasticité du mot Renaissance rend indispensable à la lucidité de notre pensée. Loin d'avoir jusqu'ici restreint le sens un peu vague du terme qui désigne le mouvement intellectuel du siècle de Léon X et de François Ier, nous n'avons pas craint d'assigner à ce mot une valeur nouvelle, ce qui, au premier abord, semble compliquer la question, mais en réalité l'éclaircira, en nous amenant à une distinction plus juste, et, partant, mieux intelligible.

Nous avons discerné, dans les variations du langage français, une première Renaissance opérée par les seuls progrès de l'esprit, du goût, des institutions, des mœurs nationales. Les *Cent Nouvelles nouvelles*, les *Mémoires* de Comines, les *Testaments* de François

Villon, nous ont paru symboliser ce mouvement, accompli antérieurement aux influences classiques émanées de l'Italie, et étouffe par la manie de l'imitation, conséquence du premier engouement de l'antiquité grecque et latine.

Cette influence nouvelle agita tout à coup notre idiome, l'arracha aux traditions de son génie, chargea le vocabulaire de néologismes, et donna lieu aux hérésies lexicologiques des premiers grammairiens, tout épris de latinité ou d'hellénisme. De là sortirent ces auteurs travestis, ces poëtes pindariques, ces *latiniseurs*, ces novateurs en matière d'orthographe, qui bariolèrent, obscurcirent et énervèrent momentanément le français. Les manies des uns et des autres atteignirent principalement le goût et le parler de la noblesse, et surtout des courtisans.

D'ordinaire, on classe ces destructeurs du langage parmi les hommes de la Renaissance, et c'est ce que nous nous sommes refusé à faire. Renaissance ne saurait être synonyme de destruction; or ces savants dévastaient la langue vulgaire pour lui substituer un dialecte en théorie, bizarrement conformé d'après le parler de Tite-Live ou celui de Plutarque.

Tandis que les architectes, les peintres, les sculpteurs, ramenaient dans les arts, par une saine et heureuse application des idées antiques, le style et la vérité, les érudits français, par le dogmatique abus de ces mêmes idées, faussaient le langage et perdaient le style : ce qui fut une renaissance, sous l'inspiration des artistes, était donc tout autre chose sous la tyrannie des lettrés.

Bientôt d'excellents esprits aperçurent l'écueil, signalèrent le danger, prirent la défense de la langue française, et tentèrent de la rendre à sa destinée véritable. Ces derniers, qui engagèrent la lutte contre les excès et les folies de la servile imitation des anciens, ont, à nos yeux, préludé à la véritable renaissance des lettres nationales, à la Renaissance française.

Ils revinrent puiser à la naïve tradition des Comines, des Villon, des Marot, et l'enrichirent du fruit des études nouvelles, qui avaient semé leurs bienfaits parmi ces esprits justes et indépendants. Ces écrivains d'ordre et de résistance, qui ont orné la seconde moitié du seizième siècle, entreprirent donc, à l'encontre des Dubois, des Peletier, des Ramus, des Baïf, des Daurat, des Ronsard, et de toute la pléiade, de faire prévaloir une régénération purement française, et de ressaisir notre langage étouffé sous

: poids de doctrines paradoxales, impopulaires et individuelles.

Ces efforts, pour dégager le français des travestissements de la édanterie gréco-latine, constituent, dans les fastes de notre parler ulgaire, la véritable Renaissance, qui se compose de deux élé- ents : l'appropriation modérée du goût et de l'esprit de l'antiquité; uis, la réaction du génie français contre l'abus de cette même ntiquité.

Cette Renaissance, que nous avons rattachée à la tradition rom- ne d'une première phase de progrès, attendu qu'elle devait avoir n point d'appui et n'a pu être improvisée dans le vide, cette se- onde Renaissance s'ouvre par les écrits de Robert et de Henri stienne, et se poursuit laborieusement par les ouvrages de Calvin, e Montaigne, très-latiniste encore, de Montluc, d'Amyot, de Phi- ppe Desportes, de Malherbe, de Vaugelas, de Patru, de Balzac, ; de l'Académie française, qui consomma cette révolution, fixa s règles du goût, et acheva de réintégrer la langue du peuple ançais en possession d'elle-même.

Au début de cette guerre intestine du français original contre le ançais de fabrique étrangère, l'intervention de Henri Estienne, éfenseur du langage populaire, fut opportune : il disposa le amp de bataille, s'empara des positions, et fournit des armes à s partisans comme à leurs successeurs.

Ce qu'il effectua, nul autre ne l'eût tenté impunément.

Qu'un poëte, qu'un simple chroniqueur, peu érudits, se fussent asardés à jouter contre des maîtres tout bardés de latin, tout irassés de grec, et retranchés sur les hauteurs de leur Parnasse; l'instant l'autorité de noms invincibles et consacrés eût fou- oyé méthodiquement ces Gaulois, ces ignorants, ces rimeurs cultes, hors d'état de comprendre, de s'approprier les merveilles s lettres antiques. Servi par la manie du moment, l'esprit de stème eût triomphé.

Mais ici, dans l'entreprise de Henri Estienne, qui voyait-on se ire le champion de ce langage rustique, déclaré barbare et in- me par les docteurs grecs et latins? C'était le meilleur de nos tinistes, le père de la Renaissance grecque. L'homme qui avait empé de si bonnes armes au profit des études classiques venait re à ses admirateurs, à ses disciples : Vous mésusez du grec, ous abusez du latin; vous sapez la langue française, qui tient le

premier rang dans le monde moderne, et à laquelle vous n'entendez rien.

Joignant les preuves à ces déclarations, Estienne séparait le génie particulier des trois langues, les mettait aux prises; et, sans ravaler celles qu'il avait épurées et élevées si haut, il les forçait au partage avec la nôtre. Signalant les vices de toutes les imitations, il frappait d'un mortel ridicule les courtisans entichés de la mode espagnole, et surtout de la mode italienne.

Ses travaux nous transporteront sur le terrain de la lutte qu'il a seul racontée dans tous ses détails; ils nous donneront même la mesure des entreprises des novateurs, et le détail des usurpations néologiques; car il a en quelque sorte, en comparant les idiomes en discussion, tamisé les mots de notre vocabulaire. Cependant, ne craignons pas de le rappeler, l'influence antique était alors si générale, qu'il y céda quelquefois en faveur de l'hellénisme; et la pente du côté de la néologie était si glissante, qu'il s'y laissa parfois décliner. On ne saurait totalement s'empêcher de participer aux erreurs du temps où l'on vit.

La pierre angulaire de son système fut la langue grecque : son premier soin consista à l'introduire comme un élément nouveau dans les discussions élevées autour du français, et à opposer cette influence, en guise de diversion, aux préjugés exclusifs de l'imitation latine. Le petit volume consacré par Henri Estienne à l'inauguration de ces théories parut sans date en 1567, et fut déjà réimprimé deux ans après sous ce titre :

TRAICTÉ DE LA CONFORMITÉ DU LANGAGE FRANÇOIS AVEC LE GREC,

Divisé en trois livres, dont les deux premiers traictent des manières de parler conformes : le troisième contient plusieurs mots françois, les uns pris du grec entièrement, les autres en partie : c'est-à-dire, en ayans retenus quelques lettres, par les quelles on peult remarquer leur étymologie.

AVEC UNE PRÉFACE REMONSTRANT

Quelque partie du désordre et abus qui se commet aujourd'hui en l'usage de la langue françoise.

Pour nous, qui devons nous interdire de pénétrer à fond dans les détails lexicographiques de cet ouvrage, cette préface est l'affaire principale; elle réalise un des bons documents de l'histoire entreprise ici. Tel est, la plupart du temps, le caractère des *introductions* composées par ces éditeurs, qui avaient accoutumé de grouper, dans ces sortes de travaux, l'ensemble de leurs méthodes et le tableau général de leurs idées.

L'auteur débute par exposer que notre idiome a beaucoup plus d'affinité avec le grec qu'avec le latin, et que les Français doivent, parmi les études linguistiques, donner la prééminence et l'antériorité (1) à la connaissance de la langue des Grecs. Afin d'intéresser l'amour-propre national à une thèse aussi hardie, et qui, sans être rigoureusement acceptable comme il le supposait, est du moins ingénieuse, il se hâte d'ajouter que cette pensée, naguère émise par lui dans un autre ouvrage, a été goûtée par ses compatriotes, mais a paru aux étrangers d'une digestion si dure, que depuis ils lui en ont gardé rancune. Ce détour est adroit; c'est donc afin d'adoucir aux nations rivales la crudité d'un aveu trop favorable à la langue française, qu'il va étayer son assertion par des raisons péremptoires. Tel est le but de son livre.

Ces raisons sont étayées par des exemples montrant combien le français est voisin du grec, non-seulement en un grand nombre de mots, mais aussi en une infinité d'idiotismes et de locutions naturelles. Ces rapprochements feront ressortir aussi l'énormité de la distance qui sépare du grec le latin, l'italien et l'espagnol. Comme la première de ces langues est la reine de toutes, on confessera que c'est en elle qu'il faut chercher le secret de la perfection, et que les Français sont, parmi tous les peuples, ceux qui ont le plus de facilités pour la puiser à cette source. Il conclut enfin que « la langue françoise, pour approcher plus près de celle qui a acquis la perfection, doibt estre estimée excellente par-dessus les autres. »

Estienne choisissait un terrain où il n'était pas facile de démonter un jouteur de sa force. Il impliquait en cause cinq idiomes qu'il maîtrisait avec une supériorité inaccessible à ses contradicteurs; et, dans un temps où la science était préoccupée des questions philologiques, où les idiomes modernes, commençant à fleurir au so-

(1) Προτέρημα seu πλεονέκτημα.

[illegible] de la Renaissance, le [illegible] et d'Athènes, la [illegible] les passions, captiver l'attention des lettres, animer les controverses à la défense d'un étendard [illegible], [illegible] l'émancipation, puis le règne de la langue française, et en mourant, avec la confiance en elle-même, la foi de ses destinées.

Les choses [illegible] ainsi : le manifeste d'Estienne passa sous [illegible] l'innovation. La langue française secoua le vieux joug [illegible] l'imitation [illegible] et les écrivains [illegible] le seul langage [illegible] depuis la [illegible] de l'Académie française, destinée à préserver désormais des [illegible] les [illegible]. Cette action exercée par Estienne ne fut [illegible], mais il résume les efforts de tous, et c'est encore lui qui, dix ans plus tard, enregistra la victoire de notre idiome [illegible], dans son brillant opuscule de la *Precellence du langage françois*.

Revenons au *Traité de la conformité*. Après avoir démontré la supériorité du grec, notre critique s'attache à définir le français pur et natif, objet de sa prédilection, et à le caractériser, en le dégageant des innovations de tout genre, les travestissements de la mode, des emprunts faits par les gens de la cour aux Italiens, aux Espagnols, et des abus orthographiques de Meigret, de Ramus, et de leurs émules. Il épuisera ailleurs cette matière, et nous aidera à tracer le tableau du parler en usage sous les Valois.

« De quel françois donc entend-il parler ? se demande-t-il. Du pur et simple, n'ayant rien de fard ni d'affectation ; de quel monsieur le courtisan n'a point encores changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes. »

N'est-ce pas là conseiller de remonter à la tradition des écrivains antérieurs à la prétendue renaissance qui a amené toutes les imitations ? Du reste, Henri ne laisse aucune ambiguïté sur son opinion à cet égard, puisque, après avoir reconnu la nécessité de la néologie en certaines occasions où les mots font défaut, il indique en ces termes la source où il convient de puiser, préférablement à toutes autres :

« . . . . Pourquoy ne pas feuilleter nos romans, et desrouiller force beaux mots, tant simples que composés, qui ont pris la rouille pour avoir esté si longtemps hors d'usage ? Non pas pour se servir de tous sans discretion, mais de ceux pour le moins qui

seroient le plus conformes au langage d'aujourd'huy. Mais il nous en prend comme aux mauvais mesnagers, qui, pour avoir plus tost faict, empruntent de leurs voisins ce qu'ils trouveroyent chez eux, s'ils vouloyent prendre la peine de le cercher (1). Et encore faisons-nous souvent bien pis, quand nous laissons (sans scavoir pourquoy) les mots qui sont de nostre creu, et que nous avons en main, pour nous servir de ceux que nous avons ramassez d'ailleurs.

« Je m'en rapporte à *manquer*, et à son fils *manquement*; à *baster*, et à sa fille *bastance*; et à ces autres beaux mots : *à l'improviste*, *la première volte*, *grosse intrade*, *un grand escorne*..... Car qui nous meut à dire *manquer*, *manquement*, plustôt que, défaillir, défaut? *Baster* et *bastance*, plustôt que, suffire et suffisance? Pourquoy trouvons-nous plus beau *à l'improviste*, que, au despourvu? la première *volte*, que, la première fois? *grosse intrade*, que gros revenu? il a receu un grand *escorne*, plustôt que, il a receu une grande honte, ou ignominie, ou vitupère, ou opprobre?... J'alléguerois bien la raison, si je pensois qu'il n'y eust que ceux de mon pays qui la deussent lire estant ici escripte : mais je la tairay, de peur d'*escorner* ou *escornizer* ma nation envers les estrangers. »

Ainsi le langage qu'Estienne prétendait défendre et louer, c'était celui de ses pères, dépouillé de tout méchant alliage, de toute afféterie ridicule.

Il nous donne ici une idée assez nette des entreprises des seigneurs contemporains, et des atteintes portées par eux au beau langage. Il n'avait pas encore entamé sa plaisante satire des courtisans *italianizés*, et il était important pour son sujet de les éliminer dès l'exorde, et de les discréditer sans pitié. Estienne poursuit donc, dans sa *préface*, cette guerre entremêlée de raison et de sarcasmes, avec un style qui témoigne en faveur des progrès du goût, et de l'esprit français.

N'est-il pas plaisant, observe-t-il, que tandis que nous empruntions *scorno* aux Italiens, ils nous aient dérobé sa traduction, notre substantif *honte*, lui ôtant une lettre et disant *onta*, comme nous en ajoutions une à leur mot, devenu chez nous *escorne?* Attaquant ensuite nos gentilshommes dans le sanctuaire de leur orgueil, il

(1) Estienne *italianise* à son insu, en écrivant, comme les courtisans, *cercher*, de *cercare*.

les nargue d'avoir pris aux Italiens tous leurs termes de guerre avec une étourderie sans excuse, délaissant, pour cet échange, les anciennes expressions du pays.

« Car, d'ici à peu d'ans, qui sera celuy qui ne pensera que la France ait appris l'art de la guerre en l'escole de l'Italie, quand il verra qu'elle n'usera que des termes italiens ? Voilà comment un jour les disciples auront le bruit d'avoir esté les maistres : et plusieurs casaniers qui se seront toujours tenus le plus loing des coups qu'ils auront peu, auront, bien à leur aise, acquis la réputation d'avoir esté les plus vaillants. Je m'esbahis grandement de nous comment nous ne nous appercevons que, par ceste belle traffique, nous leur vendons ce qui nous est plus cher qu'à nulle autre nation ; voire si cher, que tous les jours nous le rachetons de nostre propre sang. »

Voilà de la critique vive et adroite ; et Estienne a la gloire, à notre sens, de faire penser le lecteur à certains passages de Voltaire jetant, sous une forme à peu près semblable, le ridicule sur les corrupteurs du langage de son temps. Henri poursuit sa raillerie avec une verve mordante et presque trop acérée.

« .... Ce que j'en dis est en qualité de vray François natif du cœur de la France, et d'autant plus jaloux de l'honneur de sa patrie. Que si j'esperois estre avoué par ceux de ma nation, je ferois volontiers ce marché avec ces messers d'Italie qu'ils nous rendissent tous les mots qu'ils ont à nous, et nous, semblablement, eussions à leur restituer tout ce que nous tenons d'eux, et principalement tout ce que nous avons de leur caprice : — voire leur sainct Maturin, qu'on dit ne pas guérir seulement ceux qui ont du caprice en la teste, mais aussi les fols naturels ; — d'autant que ce nom *Maturin*, commençant par le mot *mat* qui signifie *fol*, monstre que ce sainct leur appartient. Or, si telle restitution se faisoit, jamais la corneille d'Esope ne receut un si grand *scorno* que recevroit la langue italienne, estant désemplumée de nos plumes, desquelles elle se fait maintenant si *bragarde*. Et ne faudroit craindre que le pareil nous advinst, car pour chasque plume nouvelle que nostre langue rendroit à l'italienne, elle en trouveroit quatre des siennes anciennes, pourveu qu'elle voulsist prendre la patience et la peine de les cercher. »

Il remontre encore aux courtisans qu'ils risquent faire rire à leurs dépens au sujet des méprises où ils tombent, en faussant le

sens des mots qu'ils pillent; il les exhorte à se réduire au talent de guerroyer les ennemis et de charmer les belles, de peur de se heurter, en voulant trancher du savant et du bel esprit, contre l'écueil où donna certain grand seigneur de la cour de François Ier.

Il avait assisté avec son maître à certaines lectures de Thucydide ; et comme la manie régnante était de remplacer la plupart des mots par des expressions bizarres et inconnues, ce gentilhomme crut découvrir des premiers que les mots *chirurgien* et *médecin* commençant à être bannis de la cour, on leur substituait *Spartiate* et *Athénien*. On devine les suites du quiproquo, les risées que recueillit ce personnage, infatué de sa trouvaille et empressé de s'en faire honneur. Une autre histoire fort connue suit celle-ci : c'est celle de ce marquis à qui l'on avait parlé d'épigrammes dont M. de Langeay avait régalé ses convives, et qui commanda des *épigrammes* à son cuisinier. Cette anecdote est citée partout ; elle appartient primitivement à notre Estienne : chacun la lui a prise tour à tour, et personne ne l'a jamais nommé. C'est ainsi que l'on a traité ses œuvres : on n'a pas écrit, à propos de la langue du seizième siècle, de l'influence italique et des analogies grecques, une seule pensée qu'on n'ait trouvée dans ses livres. Encore a-t-on trop peu fouillé dans cette inépuisable mine.

S'attachant au propos des emprunts faits à nos voisins, Estienne remarque que nos anciens auteurs s'y sont livrés avec plus de sobriété et un discernement plus juste, et il cite pour exemples les mots *rosse*, *bouquin*, et surtout le mot *dogue* : « Ils ont pratiqué là ce qui est permis en tout langage, et mesme par les Grecs ; c'est de laisser, à une chose venant de pays estranger, le nom qu'elle avoit là. » Les dogues sont des chiens de race anglaise. Pour rapporter encore un exemple du mauvais usage de ses contemporains, il donne l'origine du mot *pistolet*, qui dénommait en réalité de petits poignards fabriqués à Pistoye.—Ce pauvre mot, ajoute-t-il, s'est promené en Italie, et en Espagne où il a fini par désigner leurs petits écus. Il ne s'étonnerait pas, ajoute-t-il, que, quelque matin, les petits hommes s'appelassent *pistolets*, et les petites femmes *pistolettes*. Il ne croyait pas si bien prophétiser ; peut-être cette facétie lui doit-elle la naissance.

Ce n'est pas qu'il faille absolument proscrire ces appropriations de vocables étrangers ; mais on ne les doit admettre que pour combler des lacunes : « Avant donc que de sortir de nostre pays, — je

di comprenant tous ses confins, nous devrions faire nostre prouffit de tous les mots et toutes les façons de parler que nous y trouvons, sans reprocher les uns aux autres : — Ce mot là sent sa boulie, ce mot là sent sa rave, ce mot là sent sa place Maubert. »

Il faut donc, si l'on éprouve le besoin d'enrichir le langage, tamiser les dialectes, et y rechercher ce qu'ils ont de précieux. Ce que l'on doit imiter et saisir partout, ce sont les locutions abréviatives, les proverbes, qui sont à tout le monde, comme la vérité dont ils donnent la formule concise. L'auteur conclut en s'élevant contre le goût de l'affectation, et, comme on aurait dit plus tard, du langage *précieux*. Molière n'a pas mieux stigmatisé les égarements de l'hôtel de Rambouillet, des Claristène, des Orphise et des Lygdamie du siècle suivant.

Ce bref échantillon du style, du jugement et de la manière de Henri Estienne suffit pour constater son détachement complet des manies des pédants et des abus de la science. Notons bien que son langage clair, fluide, et très-moderne de forme, ne participe en rien des recherches latines usitées alors, ni des complications orthographiques dont Rabelais lui-même présente un modèle. Estienne orthographie déjà comme les auteurs de la minorité du règne de Louis XIII, c'est-à-dire, à peu près comme les prédécesseurs de la Renaissance; comme Alain Chartier, Antoine de la Sale, et surtout Philippe de Comines.

Procédant à la division du *Traicté de la conformité du françois avec le grec*, Estienne recherche successivement, dans les huit parties du discours, les analogies existantes. Tel est l'objet du premier livre. Le second contient un tableau détaillé des locutions propres à l'une et à l'autre langue; elles sont nombreuses, caractéristiques, et ce rapprochement très-nouveau rehaussa singulièrement le mérite du français, tout en initiant les hellénistes novices encore au génie propre de l'instrument de leurs études. Le troisième livre est un glossaire des termes français dérivés du grec, de ceux-là seulement dont l'origine peu connue était malaisée à constater. C'est la clef du *jardin des racines*.

Ces deux premiers livres, le second surtout, sont curieux. On y observe avec étonnement que la plupart de nos idiotismes, qui sont « singularités de nature, » et constituent la physionomie des langues, nous sont communs avec la Grèce; analogie fortuite qui implique certains rapports entre le goût et l'esprit des deux peu-

ples. La conséquence de ces leçons fut d'intéresser les lecteurs au grec par amour pour le français, passion développée au détriment du latin, et de semer de justes notions du parler d'Homère parmi ceux-là même qui en ignoraient l'usage aussi bien que la structure. Cet ouvrage répandit beaucoup d'idées, et en fit germer un grand nombre. Comme il est fort concis, il faudrait, pour le faire bien connaître, le reproduire presque en entier. Tout nous ordonne de renoncer à cette analyse; mais rien ne saurait dispenser d'une lecture aussi substantielle, si ce n'est la difficulté de se procurer ce rare volume.

Douze ans après cette publication, les questions résolues en principe par Henri Estienne, n'avaient pas encore reçu leur consécration effective; la mode était tenace, la noblesse nombreuse, puissante, et des relations continuelles avec les ultramontains entretenaient les folies de l'époque. C'est alors que notre philologue, résolu d'abattre à tout prix une influence qui menaçait le français d'une véritable dissolution, se décida à appeler au secours de la raison les armes du ridicule, et à donner au peuple et à la ville la comédie aux dépens de la cour.

C'est en 1579, peu de mois avant de lancer son traité *de la Précellence,* qu'Estienne, en un temps où l'on avait déjà reçu de l'antiquité la forme des entretiens satiriques, fit paraître le petit volume divertissant qui a pour titre :

« DEUX DIALOGUES DU NOUVEAU LANGAGE FRANÇOIS ITALIANIZÉ, ET AUTREMENT DESGUIZÉ, PRINCIPALEMENT ENTRE LES COURTISANS DE CE TEMPS :

« *De plusieurs nouveautez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage :*

« *De quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularitez courtisanesques.* »

Une conversation s'engage entre l'auteur, désigné sous le nom de *Celtophile* (ami du celte, de la langue française) et Jan Franchet, dit *Philausone* (ami de l'italien), gentilhomme courtisanopolitois, sur le sujet de la mode du langage déguisé. Bientôt la discussion s'échauffe ; le Philausone persiflé, parodié de toutes façons, se refuse à s'avouer battu, et l'on convient d'élire pour arbitre

monsieur *Philalèthe* (ami de la vérité), qui achève la déconfiture du courtisan.

Les principes du langage se trouvent discutés dans ces dialogues incisifs, qui contiennent des renseignements précieux sur les emprunts réciproques que se firent, à des époques diverses, les Italiens et nos compatriotes, sur les variations survenues dans la valeur des mots, et sur les mœurs du grand monde à la fin du règne de Henri II.

Cependant cet ouvrage n'est pas sans défauts : le désordre y remplace la méthode ; l'auteur passe sans transition, d'un sujet à un autre, et s'adonne, avec une complaisance qui l'égare souvent, aux bagatelles de l'esprit. Les recherches auxquelles il se livre, par rapport aux origines du français, ne sont point éclairées par une solide intelligence du vieux langage. A force de vouloir abattre le principe de l'imitation, Estienne le rend responsable de l'admission de certains mots réellement à nous, et plus anciens qu'il ne le suppose. Il avait à cet égard pris pour guides les éditions rajeunies de plusieurs poëmes du moyen âge ; et, bien qu'il possédât son idiome roman mieux que ses contemporains, on s'aperçoit que les manuscrits lui étaient restés à peu près étrangers. Le principal mérite des *Dialogues italianisés* consiste dans le fond même de l'idée dont ils sont le résultat, et dans une foule de pensées éparses, de conseils judicieux sur les moyens d'épurer, d'enrichir, de simplifier et d'étudier notre idiome : quand Estienne se trompe, c'est d'ordinaire pour ne s'être pas suffisamment conformé à la lettre des préceptes qu'il expose.

Les imperfections mêmes de cet ouvrage, très-patriotique au fond, contribuent à en rehausser l'intérêt historique ; car, délaissant parfois le sujet principal, l'auteur, emporté par l'instinct comique, affuble son courtisan de tous les ridicules du jour, et profite de l'occasion pour généraliser la satire, en l'étendant à quantité de préjugés, d'usages et de prétentions des gens du bel air.

La physionomie des *Raffinés* d'une époque où la classe que ce mot a désignés depuis n'avait pas encore reçu de sobriquet, se trouve la tout entière : ce livre équivaut à des *Mémoires* intimes.

Cependant, les *Dialogues* d'Estienne ne corrigèrent pas le courtisan ; leur mérite fut de fournir au peuple un préservatif

contre son penchant à imiter les gens de cour, d'éclairer son jugement, et de déprécier à ses yeux des manies dont il eût risqué de s'enticher, mais qu'il préférait, après tout, fronder dans la personne des courtisans.

Le premier soin d'Estienne fut d'offrir à ses lecteurs un modèle plaisant du jargon à la mode, introduit par les guerres ultramontaines avec d'autant plus d'activité, que les gentilshommes, fiers d'avoir fait les campagnes, se pavanaient de l'italien comme d'un signe glorieux; et que ceux qui n'avaient pas franchi les Alpes se faisaient bien plus transalpins encore, afin de paraître des *Romipètes.*

L'auteur place donc, sous la plume de Philausone, un *avertissement*, rédigé suivant la mode de la cour. C'est un rare et curieux monument d'une langue oubliée et d'une tradition perdue, qui cependant ont laissé des traces dans le parler des siècles suivants.

« Philausone, aux lecteurs *tutti quanti.*

« Messieurs, il n'y a pas long-temps qu'ayant quelque martel in teste (ce qui m'advient souvent pendant que je fai ma stanse en la cour), et à cause de ce estant sorti après le past pour aller un peu spacéger, je trouuvay par la strade un mien ami, nommé Celtophile. Or, voyant qu'il se montret estre tout sbigotit de mon langage (qui est toutes fois le langage courtisanesque, dont usent auiourd'huy les gentilshommes francès qui ont quelque garbe, et aussi desirent ne point parler sgarbatement), je me mis à ragionner avec lui touchant iceluy, en le soustenant le mieux qu'il m'estet possible. Et voyant que, nonobstant tout ce que je lui pouvés alléguer, ce langage italianizé luy semblet fort strane, voire avoir de la goffèrie et balorderie, je pris beaucoup de fatigue pour lui caver cela de la fantasie.

« Mais, pour vous dire la vérité, je ne trouvés point de raisons bastantes pour ce faire : et au contraire, tant plus je m'efforcés de lui lever ceste opinion par mes ragionnemens, tant plus luy se burlet de moy, se sentant bien asseuré de son baston, ainsi qu'il monstret. En la fin, voyant que j'avés à faire à si forte partie, et que les repliques me commençoyent à manquer, encore que je fisse bonne mine, j'acceptay fort volontiers pour arbitre monsieur Philalèthe, esperant qu'il y auret quelque domestichesse en-

tre luy et ces mots qu'il oit souvent à la cour, et pourtant me feret scorte. Mais je trouvay que je m'ingannés bien.

« Car luy, au lieu de me favoregger, faiset aussi semblant d'estre tout sbigotit, et trouver je ne scay quelle salvatichesse en ce langage escorché. Et tous deux m'alléguoyent tant de raisons, en me rinfresquant la mémoire de plusieurs fautes qu'on commet, que je ne scavez plus où j'en estés : tellement que je leur accordés, désaccordés et puis raccordés ce que ils disoyent. Or le pis est que ces deux gentils-hommes ont faict mettre en lumière ce discours : ce que je n'eusse jamais pensé. Je vous prie donc de les enadvertir, sans leur dire toutes fois que je suis nommé en iceluy. Car je veux estre le premier qui leur déclare, pour leur faire quant et quand mes excuses, et leur dire qu'ils ne doivent laisser d'estre en bonne voglie ; d'autant qu'il s'en faut beaucoup que j'aye descouvert tout le pot aux roses.

« Et ce sera aussitost que je seray sorti de quelque intrigue où je me suis trouvé, après estre capité en ce lieu, où il me faut indugier quelques jours. Cependant, je leur baise la main, et à vous aussi. »

Ce style n'est point exagéré, et Estienne aurait pu le charger davantage. A la vérité, nous sommes disposés à ne remarquer là que les italianismes dont le temps, les gens de lettres et le peuple ont purgé notre langage ; celles de ces locutions qui y ont dès lors pris racine ne nous frappent plus; elles sont nombreuses néanmoins, et apparaissaient dans toute la bizarrerie de l'innovation, à l'heure où Henri écrivait.

Ce morceau est suivi d'un second *avertissement*, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire philologique :

« Sçachez, lecteur, que ce n'est pas sans cause que vous avez ici les mesmes mots escrits en deux sortes, à savoir : non seulement François, mais aussi *Francés;* et non seulement : je disois, je faisois, j'estois, j'allois, je voulois; mais aussi : — *Je dises, je faises, j'estes, j'alles, je voules.* Pareillement : je dirois, et *je dires;* je ferois, et *je feres;* j'irois, et *j'ires;* je voudrois, et *je voudres.* Car, tant ici qu'ès autres lieux où ceste diphthongue OI a esté changée en E, comme ès mots *dret* et *endret*, pour droit et endroit, ça esté pour représenter la prononciation usitée en la cour, la quelle monsieur Philausone veut retenir, maugré qu'on en ait; comme vous verrez par la dispute qui est en ce livre. Au-

n est-il de chose et de *chouse*, de costé et de *cousté :* car
ɛ et *cousté*, comme on prononce à la cour, plaisent au dict
sone. Chose et costé, selon la prononțiation ordinaire,
ıt aux autres. Autant en est-il de quelques autres, qui sont
ı en quelques lieux par *ou*, et ailleurs par *o* seulement. »
trouve, dans les observations qui précèdent, l'explication
silencieuse indulgence de la plupart des savants docteurs de
cle à l'égard des innovations courtisanesques : ayant, pour
part, donné dans le travers des bouleversements orthogra-
es, ils rencontraient des complices à la cour, parmi ces
seigneurs qui prétendaient supprimer certaines diphthon-
elles que *oi*, en y substituant la forme maigre de l'*é* simple :
t, ferés, pour endroit, ferois. Meigret, Ramus, Baïf, préoc-
plus ou moins de certains accents provinciaux, n'avaient
fait autre chose. Ainsi cette modification se présenta à deux
es, sous deux impulsions différentes : les premiers gram-
ɜns n'en avaient pas puisé le prétexte en Italie; la manie de
er l'une des nombreuses prononciations de la France les avait
égarés : quant aux gentilshommes, peu soucieux des pédants
vaient, suivant l'intonation de leur pays natal, préconisé
oès ou *francès*, etc..... ils n'avaient été mus que par le desir
ıger l'accent italien. Observons d'ailleurs que leur pronon-
n était différente : les premiers néographes écrivaient et di-
; en général : — *J'irès*, les *Francès;* les courtisans, dans
sion de la voyelle, se rapprochaient davantage du son de l'*é*
ıu fermé, pour articuler : les *Francés, j'irés, je venés*... etc...
nfondirent même, dans leur substitution de la voyelle à la
ıongue, des vocables où le son de celle-ci ne fléchissait pas,
ıaturèrent des mots tels que, étroit, droit, harnois, tutoyer,
, roide, roidir, Roine..... pour les changer en *étret, dret,*
ɪs, tuteïer, fret, rède, rédir, Reine......
ıs tard, quand les lettrés vainqueurs de ces révoltes contre la
ion eurent réintégré la diphthongue *oi*, la prononciation de-
ı néanmoins altérée, pour un grand nombre de termes; *oi*
it reconquis sa position que sur le papier; la coutume d'arti-
é ou *è* avait prévalu, et c'est de la sorte que des expressions
que *roidir, harnois, paroître*, etc....., se sont, un siècle et
plus tard, trouvées toutes prêtes à s'adapter à l'innovation de
ı, que nous appelons orthographe de Voltaire.

C'est donc des italianiseurs de la Renaissance que procède l'articulation en *è* d'une foule de vocables qui auparavant se prononçaient, selon qu'ils étaient écrits, par *oi* avec le son qu'il a gardé dans les pronoms *moi*, *toi*, *soi*. Du reste, le son nouveau ne prévalut pas totalement : *étret*, *dret*, *fret*, etc..... sont redevenus froid, droit, étroit; les Anglois, les Écossois, sont maintenant des *Écossais*, des *Anglais;* mais les habitants de la Gaule sont restés les Gaulois.

Il paraît, d'après une *Remontrance*, en vers, *aux courtisans*, insérée par Estienne dans ses *Dialogues*, que leurs fantaisies, par rapport à la prononciation, ne se bornèrent pas là, et que ce sont eux qui, exagérant le son de la diphthongue *oi*, dans les mots où ils ne la tournèrent pas en *è* ou *é*, lui donnèrent la valeur qu'elle possède encore dans les mots *toi*, *roi*, *foi*, etc..... Auparavant on articulait *foe*, *roe*, *toe*, comme le démontrent les formes adoptées par divers néographes :

N'estes-vous pas (s'écrie Estienne) de bien grands fous,
De dire *chouse*, au lieu de chose;
De dire *l'ouse*, au lieu de l'ose?
Et pour trois mois, dire : *troas moas;*
Pour je fay, vai : je *foas*, je *voas?*
En la fin, vous direz la *guarre*,
Place *Maubart* et frère *Piarre*.....

Comme on le voit, *oi*, ancienne forme régulière des imparfaits, des conditionnels des verbes, *oi*, terme moyen entre *oa* et *oé*, etc..., était moins éloigné qu'on ne l'a cru des errements d'une prononciation flottante. Mais, par cela même qu'elle était incertaine, elle avait beaucoup varié. Sous la plume des copistes des manuscrits, la plupart de ces prétendues nouveautés se rencontrent çà et là. Estienne l'ignorait, et prenait des modes renouvelées sous l'influence de l'ancienne Italie, pour de récentes inventions.

Quant à ce qui est de substituer *ou* à l'*o* simple, *chouse*, *cousté*, et le son plein de l'*a* à la voix plus étranglée de l'*e*, *guarre*, *piarre*, on sait que les livres de cette époque dénotent une pareille tendance, sensible dans Rabelais, et davantage dans Ronsard; mais peu de gens, à ma connaissance, en ont attribué l'initiative aux courtisans et aux mignons. Cette autre méprise trahit davan-

encore le peu d'érudition d'Estienne à l'égard du langage ɪn. *Chouse, ouse, guarre,* etc... sont des anomalies très-anues de la prononciation de certains pays, et qui, de son temps, ɪnt sans doute encore enracinées dans quelques provinces.
n autre reproche, non moins grave, adressé à ces damerets, d'avoir exagéré une tendance déjà fort commune depuis longɔs parmi ceux de la cour, à dire — *j'allion, je venion,* etc... . était trouvé plus noble et plus princier.

es archaïsmes, des modifications de ce genre, prêchées d'exemsous de nouveaux prétextes avec un zèle si intempestif, jetède toute nécessité un grand trouble dans le courant du lanɛ, et ces *Philausones* apportèrent au moins autant de désordre les latinistes et les érudits à systèmes. Il fallut un grand sièaux écrivains nationaux pour purger l'instrument intellectuel es immondices; encore ont-elles partout laissé leur empreinte.

a mode alla jusqu'au délire : écho des mœurs du temps, Esne place cet aveu remarquable dans la bouche de son courti, que Celtophile, abasourdi de tant de nouveautés, a prié de rédiger une leçon par écrit, pour aller à la cour et s'y faire ɪpter. J'entends assez que vous vous raillez de moi, réplique lausone; « ... mais je veux bien que vous sçachiez que si vous tudiez votre leçon à bon escient avant que d'y aller, vous y s tenu *pour un grandissime pédant.* » Il complète le conseil, prévenant son candide ami qu'il se doit garder, sous peine de ıbler bizarre et recherché, de dire, *très docte, très saint, très dent,* mais qu'il lui faut, pour ne se pas singulariser, user des erlatifs *doctissime, saintissime, prudentissime,* et partout de me.

'el était donc l'excès de l'engouement, qu'aux yeux de ces pétesques bouffons de cour, la pédanterie consistait à garder tout nement son vieux langage, sans s'occuper de le rajeunir ou de *aɑfillonner de mouches et d'affiquets italiens.* Il en est des ets absurdes comme des sots : quand ils réussissent, leur succès ouit, et il n'y a pas d'exemple d'une sottise qui, venant à ire, ait plu à demi.

De semblables altérations, dans la portion matérielle du lanɡe, ne se produisent pas isolément; le vocabulaire suit les desles de l'orthographe. C'est contre cet autre élément d'anarchie Estienne tonne avec le plus de véhémence. Il voudrait arracher

pièce à pièce les lambeaux de l'habit d'arlequin dont on affuble le français.

Il relève les équivoques auxquelles on donnait lieu, quand, par exemple, d'*amazzare*, tuer, on faisait *amasser*, qui avait déjà un autre sens; quand, adoptant le mot *forestier* au lieu d'étranger (*forestiere*), on impliquait une confusion entre cette acception nouvelle et un garde des forêts; lorsque, s'emparant du sens de *pigliare*, on parlait de *piller* patience, de *piller* un flambeau, etc...; et quand on disait *l'estrade* pour la rue, *police* pour catalogue, *signalé* pour éminent, *office* pour service, *baston* pour affaire ou moyen, *lever* la douleur pour ôter la douleur, *cavalerie*, *cavalier*, pour chevalier, chevalerie, *perfection* pour profession, *captiver* pour capter, etc... : ces sortes de contre-sens pullulent; combien ceux qui ont pris racine dans le langage n'en ont-ils pas compromis la précision! Il est parsemé d'expressions d'origine courtisanesque, dont l'âge et l'origine seraient douteux aujourd'hui, sans le précieux travail de notre Estienne.

C'est de cette source que proviennent des mots tels que *casanier*, *réussir*, *s'accommoder de; accommoder quelqu'un*, dans le sens de le rouer de coups; *mettre martel en tête; cavalcade*, *manquement; courtaut* (primitivement, petit cheval de course); *poltron*, *poltronnerie*, *spadassin*, *assassin*, *forfanterie*, *leste*, *faquin*, *en user* d'une certaine manière, *fortune* pour destinée, *fatal*, *désastre*, *fantassin*, *infanterie*, *escadron*, *patrouille*, *casemate*, *parapet*, *esplanade*, *embuscade*, *escalade*, *sentinelle*, *halte*, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Notre Estienne exagère le nombre en y comprenant *bizarre*, qui est espagnol; *bal*, *risque* et *chère*, signifiant visage, qui sont de vieux mots employés par nos trouvères.

Comme, à cette époque, la littérature avait conquis ses entrées à la cour, les poëtes fardaient leurs vers de la plupart de ces néologismes, et acceptaient, par condescendance pour la fausse érudition, les complications orthographiques. Puis, la manie des nouveautés s'était emparée de chacun, et le bon goût consistait à s'efforcer de ne parler comme personne. Certains passages des *Dialogues* accusent assez formellement ces excès; nous citerons celui-ci de préférence :

« ..... Je commence, dit Celtophile à son adversaire le courtisan Philausone, à estre las d'ouir parler d'escorcheur et d'escorche-

ns : je vous prie, parlons un peu de nostre langage quant aux s qui ne sont point escorchez. Comment on s'y gouverne en la r?

PHILAUSONE : — Le gouvernement n'y est guère meilleur en ces autres dont nous avons parlé. Car, de dix courtisans, en eptant ceux qui ont quelques lettres, vous n'y en orriez pas et parler vint mots sains et entiers, et sans aucune déprava-t. Encores y a-il bien davantage, c'est que comme si ce mal dépraver ainsi le langage estet (1) contagieux, les uns le nnent tellement des autres, que ceux, mesmement, qui ont lettres, en sont un peu infectez................. Et notez au mesme lieu, aussi bien que ailleurs, vous orriez une infinité tels renversements en plusieurs paroles. Pour exemple, comme vous diront, faire *perfection* d'une chouse, pour, faire profes-1, ils vous diront aussi : c'est une terre de *permission*, quand parlent d'une terre merveilleusement fertile, au lieu de dire : st une terre de promission.

CELTOPHILE : — Quant à cette faute, plusieurs courtisans sont unement excusables, car ils estimeroient que la *Bible* les dé-deroit; voilà pourquoy ils n'y osent pas mettre le nez (2). Mais ions à quelqu'autre exemple :

PHILAUSONE : — Ils vous diront aussi *captiver* la bénévo-ce, pour, capter..... Les mesmes vous diront : *J'ai recouvert a*, au lieu de dire, j'ai recouvré cela.

CELTOPHILE : — Je sçai que plusieurs faillent en ceci..... »

Ils se méprennent, reprend Philausone, qui parfois fait des con-sions, et qui, à ce propos, déduit judicieusement l'origine latine mot, les diverses formes qu'il a reçues chez les Espagnols, chez Latins, et dans notre pays même, où l'on trouve, dans l'*Avo-t Pathelin* et le *Roman de la Rose*, l'usage du mot *recouvré*.

« A ce que je voy, observe Celtophile (pseudonyme de l'auteur), us ne parlez pas de ces choses comme clerc d'armes : car vous es garni de fort bons titres et documents. Je m'esbahi où vous avez recouvrez, puisque Recouvrez faut dire. »

La réponse de Philausone est originale; elle met incidemment

(1) Pour *estoit* : l'auteur prête aux paroles de Philausone l'orthographe ita-nisée.

(2) Sarcasme de protestant.

l'auteur en scène, et indique sa manière de travailler, avec les sources où il puisait :

« PHILAUSONE : — Je vous veux confesser la vérité. Il y a jà assez longtemps qu'estant à Paris, j'eu grande familiarité avec Henri Estienne, duquel vous avez tantost faict mention; tellement, qu'il me communiqua un sien recueil de telles observations. Et me souviens que, quand je l'allés voir, je le trouvés ayant une grande table chargée de vieux livres francés, rommans et autres, dont la plus grande part estet escrit à la main.

« CELTOPHILE : — Qu'en faisoit-il?

« PHILAUSONE : — Il me diset que par la lecture de ces vieux rommans on découvret de grans secrets quant à la cognoissance de l'ancien langage francés; et que ceste cognoissance servet beaucoup à juger de la dépravation qui est aujourdhuy; et, principalement, où ceux mesmement qui sont estimez bien parler ne s'accordent point, pour voir du costé desquels le vieil francés encline le plus.................... Il diset ne douter aucunement que l'italien n'eust pris de nos rommans (beaucoup de termes qui se retrouvent dans Boccace)..... Il me souvient aussi que, quant à quelques mots anciens, il me monstret comment, estant chassez du milieu de la France, ils s'estoient sauvez en quelque coin d'icelle : aucuns, ès pays circonvoisins où le francés n'est si pur et entier; voire quelques uns ès pays où on ne dit pas qu'on parle francés, mais *romman*. Mesmement qu'aucuns avoyent passé la mer : et pour exemple amena ce mot *physicien*, pour médecin, lequel mot s'est retiré en Angleterre..... »

Poursuivant son dessein, Celtophile demande encore quelques-uns des exemples mentionnés par Henri Estienne à propos de la dépravation du langage, et relativement à des mots purement français, qui se sont corrompus. La réponse indique que certaines mutilations de vocables, que l'on attribue à l'ignorance du bas peuple où elles se maintiennent, sont descendues de la cour, puis restées dans les carrefours.

« PHILAUSONE. — Il m'amenet plusieurs autres exemples, qui estoyent de deux sortes; car les uns estoyent des mots où la faute est aisée à cognoistre, et où elle n'est pas volontiers commise que par la populasse, ou pour le moins que par ceux qui n'ont aucunes lettres; du nombre desquels nous savons estre *la plus grand' part des courtisans*. Et quant à ceste sorte, il me souvient

de *monition*, voire *amonition*, selons aucuns, pour munition. Il me souvient aussi de *bouticle* pour boutique; au quel est semblable *démoniacle*, pour démoniaque; — de *mérancholie* et *mérancholique*, pour mélancholie et mélancholique; de *crystère* pour clystère (les Italiens, et Boccace lui-même tombant dans la même faute, avaient écrit et prononcé *cristei*). Item : de *pilure* pour pilule, d'*excès de fièvre* pour accès de fièvre, de *phisolomie* pour physionomie, etc..... »

A cet *endret*, Philausone s'aperçoit qu'au lieu de prendre des mots de souche française, il s'est jeté sur des dérivés du grec : il y joint *triacle* pour thériaque; en quoi il se méprend, car en examinant les romans de chevalerie, nous avons constaté que triacle est la forme la plus ancienne; c'est l'autre qui est récente. Aussi Estienne ne peut-il expliquer pourquoi, tout en disant *thériaque*, il faut écrire, pour être correct, un *triacleur;* c'est là, suivant lui, une anomalie. Comme ils proviennent d'un défaut d'érudition étymologique, les autres exemples de corruption ont nécessairement une fort ancienne origine. Il en est de même de ceux qui suivent, et qui signalent bien moins les prétentions que l'ignorance de la cour.

Revenant à des termes plus foncièrement français, il nous apprend qu'on remplaçait turbulent par *trubulent* ou *tribulent*, et qu'une des plus notables fautes est de mettre en avant : mon *libéral-arbitre*, au lieu de mon libre-arbitre ; et Celtophile d'ajouter :

« Vous avez bien raison de dire que ceste faute est notable; car plusieurs notables personnes, aussi bien qu'autres, la commettent.

« Philausone : — Quant à quelques autres mots qui sont bons de soy, mais qu'on gaste par quelques lettres qu'on y met au lieu d'autres, ou bien qu'on y adiouste ou oste, il amena pour exemple quand on dit : *Je m'y en voy*, pour je m'y en vay. Car, je voy, c'est *video,* comme je *vay,* c'est *vado*... Il amena aussi pour exemple, *j'ay sentu,* au lieu de dire : j'ay senti. Et pareillement : *il s'en allit*, pour, il s'en alla. Et réciproquement : *j'escrivay,* pour j'escrivi ; — *je le baisi,* au lieu de dire, je le baisay. Comme aussi Marot reprend ceux qui disoyent *frappi* pour frappay, et *renda* pour rendi. »

On accuse en outre les courtisans de dire *un vieux homme;* de ne pas se contenter d'écrire, *j'étions, je dinions*, mais

encore de supprimer la lettre *s*, et de mettre : *je dînion*, *j'avion ;* et d'autres semblables énormités.

De ces formes barbares plusieurs se sont perpétuées dans le bas peuple, qui les déduit journellement, non pas toutes de la tradition, mais des préoccupations de quelque fausse analogie. *J'ai sentu*, *libéral-arbitre*, *thériacle*, *crystère*, *mérancolie*, ne sont point inusités parmi certaine classe ; quant à *monition* ou *amonition* pour munition, ils sont du jargon des casernes.

Mais les exemples qui concernent les temps des verbes *frappi*, *renda*, *sentu*, *baisi*, *j'allions*, etc....., prouvent à quel point l'incertitude a régné dans la distinction des désinences du verbe, combien cette portion des grammaires fut longue à établir, à régulariser, et combien nous sommes fondé à révoquer en doute l'existence des traités grammaticaux au moyen âge.

De cet état du langage français à une époque déjà récente, on conclura, sans trop de risque, que l'enseignement n'avait encore rien régularisé, rien précisé, puisque tout était en discussion à la cour comme à la ville. Le parler des poëtes flottait à l'aventure ; dans leurs livres, la lexicographie surprend par sa diversité. Henri Estienne lui-même opinait que l'on doit user de : il l'a *tors*, il l'a *mors*, et non de : il l'a *mordu*, il l'a *tordu*. Les plus experts doutaient et s'abusaient.

Il est aisé d'entrevoir l'importance d'un semblable ouvrage, où tout ce qui a rapport au langage est commenté et recherché. C'est un procès-verbal de l'état du parler des classes nobles, au milieu du règne de Henri III.

On ne saurait analyser un livre où le moindre fait devient considérable, qu'il soit bien ou mal interprété. Son succès fut populaire ; il en parut jusqu'à trois éditions dans la même année, et, circonstance propre aux livres les plus activement compulsés, celui-ci est devenu très-rare.

La vivacité de ces discussions, la pédanterie des gens de cour, les tentatives des gens de lettres, les projets de réforme des savants, ces efforts de tous pour se signaler par une indiscrète recherche du langage, sont des marques non équivoques de la valeur qu'avait acquise la langue française. Le moyen âge, tout à son latin, ne la tourmentait pas ainsi. Au seizième siècle, on voulut la bouleverser de fond en comble, et toutes les classes de la société

prirent une part énergique à cette anarchie féconde. Enfin, ce qui donne la mesure des ambitions et de l'audace des dangereux mais sincères amis du parler national, c'est le titre même du troisième ouvrage de Henri Estienne, titre dont l'adoption eût semblé le comble de la vanité ou de la démence cinquante ans plus tôt, et qui ne souleva, en 1579, aucun étonnement. Ce titre, première consécration des lettres françaises, est ainsi conçu ·

Projet du livre intitulé

DE LA PRÉCELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS.

Le volume est dédié au roi, bien qu'il ne soit qu'un simple *projet*. Mais le dessein exposé, toute la substance de l'idée se trouva extraite, et l'auteur s'en tint là.

Le préambule de cette dédicace d'un travail que le prince avait demandé à ce philologue si populaire, inspire de l'estime et de la sympathie pour le caractère de l'auteur, surtout quand on se souvient qu'il n'avait recueilli d'autre récompense de ses labeurs que la persécution, l'exil et la misère. Il supplie Sa Majesté de le lire, et de le favoriser de ses censures :

« ..... A quoi, poursuit-il, j'espère qu'elle sera incitée, quand il luy plaira considérer de quelle importance est ceste entreprise pour l'honneur de son royaume : comme aussi je puis assurer qu'elle est procédée d'un cueur qui s'est tousiours monstré zélateur et comme jaloux de l'honneur de sa nation. Ce qui a esté congneu en divers temps, par les ambassadeurs tant vostres que de vos prédécesseurs : premièrement en Angleterre, puis en Italie, en Allemagne et en Suisse; outre que je l'ay tesmoigné, il y a plus de douze ans, par un Traitté de la conformité du langage françois avec le grec.

« Je puis dire davantage, Sire, que ceux qui auront veu les escrits de mes père et oncle, appercevront que cette ardante affection d'honorer ma patrie m'est tellement héréditaire, que je ne pourrois me la déraciner sans forligner totalement. Et pourtant, si l'effect est inférieur à un si grand desir, j'ay espérance, Sire, que Vostre Majesté le supportera, et ne me voudra imputer

cette hardiesse à présomption : — veu que, d'ailleurs, je m'estois jà obligé à une telle entreprise par mes œuvres précédens, qui appartiennent à l'illustration des langues grecque et latine : — ne pouvant raisonnablement dénier à celle qui m'est naturelle, autant de bien que j'en avois faict à ces estrangères. »

Ne dédaignons pas ces citations, intéressantes à un double titre. Depuis la mort de Calvin, Estienne était presque le seul érudit qui possédât tout ce qu'on savait recueillir alors des principes traditionnels de notre langue, presque le seul qui, dans le sens rigoureux de l'expression, cherchât à s'exprimer en français.

Réservons cependant quelques exceptions parmi les écrivains appartenant à la Sorbonne ou au clergé, dont la situation et l'influence nouvelles exigeront bientôt une explication particulière.

Ce dernier livre d'Estienne, le traité *de la Précellence*, est, à proprement parler, un nouveau plaidoyer en faveur du français contre l'italien, qui prétendait se maintenir au premier rang des modernes idiomes, suprématie à laquelle attachaient dès lors une juste importance les principales nations de l'Europe, et entre autres l'Espagne. Après avoir démontré, à diverses reprises, que le grec est le premier des langages, et que le nôtre s'en rapproche par d'essentielles conformités, l'auteur croit devoir se borner, parmi les dialectes néo-latins, à combattre l'italien, supérieur à tous, hormis au nôtre. Il dédaignera donc de discuter avec les Espagnols, forcément hors de cause s'il triomphe de l'Italie : « *Si vinco vincentem te, multò magis vincam te.* »

A l'égard de l'italien, il observe qu'un proverbe, généralement accepté, nous attribue sur lui quelque avantage : « *Balant Itali, gemunt Hispani, ululant Germani, cantant Galli.* » Chacun des peuples dont il est ici mention trouve justes tous les termes de cette proposition, moins celui qui le concerne en particulier. L'Italien ne consent pas à bêler, mais le Français, l'Allemand, l'Espagnol, veulent bien que l'Italien bêle; l'Italien seul conteste au Français la qualité de l'harmonie, indiquée par le verbe *cantant*. Du reste, aux yeux de notre auteur, les prétentions et les jugements des Italiens sur ces matières sont plus passionnés qu'équitables; et la preuve, c'est que plusieurs philologues de ce pays ont osé assigner à leur langue un mérite supérieur à celui du latin et du grec.

Il rappelle en outre que l'italien est tributaire de notre langue,

qui lui a départi au moyen âge la plupart de ses richesses, et qui possède des *romans*, « lesquels pourroient estre les trisaïeux du plus ancien des auteurs de l'Italie. » Il eût pu confirmer cette assertion en disant que les premiers auteurs italiens, comme Brunetto-Latini, Dante, Pétrarque, Guichardin et tant d'autres, avaient, pour la plupart, pris leurs degrés à l'Université de Paris, ou qu'ils étaient venus, tout au moins, se former en France à la pratique des lettres sacrées et profanes. Quoi de plus naturel de leur part, que de remporter chez eux les mots d'un idiome qui leur avait fourni les seuls ouvrages modernes qui existassent alors?

Mais les Italiens firent mieux : ils s'approprièrent nos romans de chevalerie, nos lais, nos fabliaux, dont ils firent plus tard leurs poëmes, leurs *nouvelles;* la Provence leur donna ses chansons, ses sonnets; elle forma Pétrarque, comme Petrus Comestor, Gerbert, et les autres maîtres, avaient formé Brunetto, le maître de Dante; comme Turold et les trouvères fécondèrent l'Arioste; comme les Villehardouin, les Joinville, les Froissard, les Philippe de Maizières inspirèrent Guichardin, qui déroba beaucoup de fleurs à leur langage pour en orner son style. Tous les genres d'écrits qui ont brillé au delà des monts, entre le quinzième et le seizième siècle, ont été cultivés en France avant d'être connus en Italie; et, chose à remarquer, nous avons légué aux écrivains de Rome, de Ferrare, de la Toscane, des modèles anciens et nombreux, précisément dans tous les genres que nous passons pour avoir reçus d'eux. Une telle méprise, il le faut avouer, ne fait l'éloge ni du patriotisme ni du savoir des critiques qui font loi chez nous; mais, pour tout ce qui concerne notre vieille histoire littéraire et les traditions des temps *gothiques*, la superbe insouciance des règnes de Louis XIV et de Louis XV n'est comparable qu'à l'assurance avec laquelle on niait ce qu'on eût dû approfondir.

A la vérité, certains esprits d'une timidité docile ont imaginé de dire que nous avons *peut-être* transmis certains modèles aux Italiens, qui nous les ont rendus bien perfectionnés. Mais, en vérité, pourquoi aurions-nous été rechercher au delà des Alpes et de l'Apennin ce qui jamais n'a cessé chez nous de courir les rues, les châteaux, les bourgs et les chaumières? D'où nous vient cet empressement à nous constituer tributaires de l'étranger? Quel intérêt avons-nous à soutenir que rien n'exista dans la poésie avant le siècle de Louis XIV; dans le domaine des idées, avant les encyclo-

pédistes? Certes, la gloire des grands hommes de ces deux siècles est si radieuse et si incontestable, qu'il y avait pour eux peu de profit à faire le vide sur l'histoire intellectuelle des âges passés.

Henri Estienne ne sacrifie point à ces calculs égoïstes; il prend la défense de ses pères, prévoyant peu qu'il sera méconnu lui-même, aussi bien qu'eux, par ses descendants. Dans son curieux parallèle entre les deux langues rivales, il démontre d'abord que la nôtre l'emporte en vigueur et en gravité, en rapprochant, de quelques passages des grands auteurs grecs ou latins, des traductions italiennes et françaises, soit en prose, soit en vers. Pour ce qui est de la grâce, de l'harmonie, il met en évidence la monotonie des désinences italiennes, qui sont bornées à cinq voyelles; d'où résultent des périodes dont tous les mots riment ensemble, uniformité qui induit nos voisins à *couper la queue* à beaucoup de mots, au risque souvent de donner lieu à des équivoques; comme *ver* pour *vero*, qui peut se confondre avec *ver* (*viridis*); comme *gran*, *san*, qui conviennent également à *sano* et à *santo*, à *grande* et à *grano*.

La décomposition des vocables lui démontre que l'italien s'est formé du latin d'une manière plus fantasque et moins régulière que le français. Il reconnait que nous possédons aussi des diminutifs, et bien plus variés quant à la forme; il émet ensuite cette idée judicieuse, par rapport à la suavité et à la fermeté des deux idiomes :

« ..... Prenons le cas que la douceur de leur langage se pust trouver plus grande que celle de la nostre; ceci rendroit plus vraisemblable ce que j'ay dit de la gravité, car il est bien difficile que celuy qui est fort doux se puisse montrer fort grave quand il en est besoin : comme ce mot, *honorable*, s'il n'est pas si doux que *honorevole*, aussi est-il plus grave. Secondement, je di que le plus doux langage n'est pas tousiours le plus beau, et le plus gentil et de meilleure grace; comme la plus blanche femme n'est pas tousiours la plus belle.....

« A quoy je n'adiousteray rien, sinon que nostre langage ha, mieux que le leur, un don sans lequel toutes les sortes de bonne grace ont peu de grace : à sçavoir, le don de brefveté (de concision)..... »

Afin de corroborer l'assertion par des preuves matérielles, Estienne cite quelques poésies italiennes de Sannazar, de Bembo, avec

leurs traductions par Baïf ou Philippe Desportes, en observant que ces derniers rehaussent la grâce du langage, en ajoutant aux vers italiens « quelque peu d'une autre, laquelle n'est aux paroles, mais aux sens. » Nous reproduirons la version de Sannazar par Desportes, dans le but de mettre en évidence les progrès que commençait à faire le français entre les mains du poëte qui, suivant nous, signale le premier la réaction du goût national contre les froides complications de la Renaissance, et qui a le droit d'être considéré comme le précurseur de Malherbe. Le style moderne fait vibrer là ses premiers accents, et notre Henri rencontrait déjà, parmi les jeunes poëtes, des auxiliaires dignes de justifier ses prédilections pour notre parler vulgaire.

Icare est cheut ici, le jeune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :
Ici tomba son corps dégarni de plumage,
Laissant tous braves cœurs de sa chûte envieux.

O bienheureux travail d'un esprit glorieux,
Qui tire un si grand gain d'un si petit dommage !
O bienheureux malheur, plein de tant d'avantage,
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux !

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse;
Le pouvoir lui faillit, et non la hardiesse :
Il eut, pour le brûler, des astres le plus beau.

Il mourut, poursuivant une haute aventure ;
Le ciel fut son desir, la mer sa sépulture.
Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau ?

On signalerait là plus d'un vers faible; mais le début est ferme dans sa simplicité ; les tercets sont élégants ; le dernier est d'un tour noble et délicat. Sannazar avait écrit :

Et or del nome suo tutto rimbomba,
Un mar si spatioso, un' elemento.
Che hebbe al mondo mai si larga tomba?

Sans même observer que le premier de ces vers reproduit la pensée exprimée à la fin du second quatrain, l'on est obligé de donner raison à Estienne.

En énumérant les richesses du langage français, il nous transmet certains mots à peu près perdus, anciens déjà de son temps, et qui portaient l'énergique empreinte de l'imagination populaire. C'est ainsi qu'après avoir examiné tous les moyens dont peuvent disposer les Italiens et les Grecs pour exprimer l'*avarice*, il reconnaît que nous sommes à même de multiplier les nuances de cette idée bien davantage, ayant à notre disposition quinze substantifs simples, et une trentaine de façons de parler ou périphrases différentes entre elles. Parmi ces vieux termes, nous enregistrons *eschars*, *tenant*, *vilain*, *chiche*, *chiche-vilain*, *pincemaille*, *racledenier*, *serremiette*, *pleurepain*, *etc.....* Ils ont plus d'énergie que de grâce.

Alde Manuce, écrivant de la richesse du langage toscan, avait, en guise de preuve, accommodé de trois manières cette pensée: « *Deve ogniuno attendere alla republica, come al proprio interesse.* » Aussitôt notre Estienne, ayant rendu en français les trois versions d'Alde, démontre que l'on peut, chez nous, présenter cette même idée, sans en altérer le fond, de vingt-sept manières différentes, également simples, et qui n'ont rien d'obscur ni de forcé; suivent les vingt-sept phrases.

Ces arguments presque puérils ne sont point sans réplique; mais le fait est curieux, en ce qu'il donne la mesure des efforts entrepris à cette époque pour perfectionner les formes du style, pour arriver à la souplesse, à la finesse et à la diversité des nuances. Ce passage d'Estienne nous montre un abîme entre le moyen âge et la Renaissance. Henri, travaillant à peindre la pensée française sous trente aspects distincts, obéit, toute proportion gardée, à la même impulsion qui porte Michel-Ange à chercher scientifiquement, dans son *Jugement dernier*, des attitudes difficiles, et à mettre en relief des effets de raccourcis jusqu'alors inconnus.

Tous deux luttaient contre le génie de l'antiquité, et s'efforçaient d'élever à la dignité des monuments classiques, l'un le langage, l'autre, l'art moderne.

Pénétrant ensuite dans le fond du génie de la langue française, l'auteur énumère les expressions fortes et figurées qu'elle a tirées de son propre fonds, et qui, puisées dans les arts et métiers, contribuent à la rendre originale. Il nous transmet de la sorte l'origine de plusieurs termes extraits de la vénerie, de la fauconnerie, et que nous n'avons reçus ni des Grecs, ni des Latins. Tels sont,

parmi ces mots fort anciens, *pantois*, *pantoiser*, désignant une maladie des oiseaux qui les rend haletants : nous en avons tiré *pantelant*. Tels sont encore, *mettre aux abois*, *curée*, qui est le droit perçu par les chiens ; *traces*, *erres* ou *errements ; traces* et *routes* désignèrent originairement les bêtes mordantes, comme les ours, les sangliers, les loups : perdre la *route* ou la *trace*, c'était perdre la bête ; les *erres* désignaient les gibiers fuyards, comme le chevreuil ou le daim. Le *niez* ou *niais* est le faucon qui n'a pas encore quitté le nid ; le faucon *hagard* est celui qui a déjà pris l'essor. L'oiseau *débonnaire*, ou plutôt *de bonne aire* (de bon nid), est l'épervier de race, *de bonne nature*. *Hobereau*, *leurré*, sont mots des fauconniers. Le *sacre* est un oiseau très-rapace ; d'où : — c'est un vrai *sacre*, pour dire un homme qui vit de brigandage et de rapines. Faute de connaître cette source, quelques-uns disent maintenant : — jurer comme un *sacre*, ce qui est une sottise. *Prendre l'essort*, se disait de l'oiseau qui, se laissant aller au vent, s'échappait trop haut et trop loin. *Tenir en ses serres*, *tenir en mue ; voler sur sa gorge*, pour marcher, danser ou courir en sortant de manger, proviennent aussi de la vénerie. L'*émérillon* est un oiseau très-vif, très-éveillé, qui a fait naître l'adjectif *émérillonné*. *Fureter*, *hérisser* sont dus également, l'un à l'usage des furets, l'autre à une propriété des hérissons.

Estienne recherche les dérivés des termes de la marine (ils se sont presque tous perpétués), et de ceux dont les jeux furent le mobile ; ces derniers, tels que : *c'est à racler et à bander, par dessus la chorde*, *courir après son esteuf, marquer sa chasse*, *faire son naquet*, etc..... sont pour la plupart tombés en désuétude. La fabrication des monnaies nous a transmis nombre de termes et de locutions, parmi lesquelles, en parlant d'un matois, — *il est fin à dorer :* l'or très-fin peut seul servir à la dorure ; — il est des bons, *il est marqué à l'A* : c'était la marque de la monnaie de Paris, la plus estimée du royaume. On disait aussi des gens qui avaient frappé la fausse monnaie, qu'ils avaient *baillé un soufflet au roi*.

Nous possédons, tout aussi bien que les Italiens ou les Grecs, des mots composés très-utiles et de bonne soudure, comme *avant-coureur*, *songe-creux*, *songe-malice*, *fourvoyer*, *contredire*, *forligner*, *mesconter*, *forfaire ; forbeu* (fourbu), qui indique le mal d'un cheval qui a trop bu, ou bu mal à propos ; *fourbu* est une

forme corrompue, de même que *faubourg* déduit de *forbourg* (*fors* hors du *bourg*). *Trisaïeul* est un mot que l'on hésitait à recevoir en 1580. Il était alors fort question de suivre les traces des Grecs, en créant des composés tels que *fervestu*, *porteciel*, *portepeine*, *portepaix*, *porteguerre*, *porteflambeau*, *portejour*, etc... On avait déjà portefaix, portepanier, portenseigne, portépée (le connétable était le *portépée* du roi), portequeue, portetable, portechaire, etc...

Estienne n'est point trop ennemi de cette néologie; il indique même comment on doit syllabiquement combiner les mots composés, pour la grâce et l'euphonie :

« Le monosyllabe ha meilleure grace au bout d'un mot composé que le dissyllabe, et le dissyllabe que le trissyllabe. Voilà pourquoy *chassevent* me plaist fort, et autres qui ont ce monosyllabe au bout : aussi, — *bornemois*, dict de la lune; et pourquoy, de Mercure, je dirois plus tost *guidenef* que guidenavire, et de l'hiver, *portefroid* que portefroidure. » Il préfère en outre *aimelyre*, *portelyre*, à *aimeluth* ou *porteluth*. Apollon, nous n'en doutons pas, eût été de son avis. Ces tolérances partent d'un goût vicieux, il le faut avouer.

On reconnaîtra néanmoins que notre philologue, tout en se montrant attaché à l'ancien langage, est loin du vain préjugé de l'immobilité absolue; mais s'il consent à introduire quelque élément nouveau, il songe bien vite à se régler sur la Grèce, et n'est pas toujours heureux.

Poursuivant ce dénombrement instructif des forces et des ressources du français de son temps, Estienne arrive à formuler son opinion sur nos dialectes et sur la valeur du langage ancien, au sujet desquels il procède par une série de comparaisons.

Il a premièrement assimilé notre idiome à un homme opulent, pourvu non-seulement du nécessaire, mais du superflu, et il ajoute :

« ..... Ainsi qu'un homme fort riche n'a pas seulement une maison bien meublée à la ville, mais en ha aussi ès champs en divers endroits, pour aller s'esbattre quand il lui convient de changer d'air; ainsi nostre langue ha son principal siége au lieu principal de son pays, mais en quelques endroits d'iceluy en ha d'autres qu'on peut appeler *ses dialectes*.

« Et comme ceci lui est commun avec la langue greque, aussi

reçoit-il une mesme commodité. Car, ainsi que les poëtes grecs
ıidoient au besoin de mots péculiers à certains pays de la Grèce,
nsi nos poëtes françoys peuvent faire leur prouffit de plusieurs
ıcables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de
France. Et ceux mesmement qui écrivent en prose peuvent
ıelquesfois prendre ceste liberté. Je sçay bien que les poëtes
'ecs passoyent plus avant en l'usage des dialectes, en ce que non
ulement ils prenoyent des mots qui estoyent péculiers à iceux,
ais aussi à quelques-uns des leurs donnoient la terminaison qui
toit péculière à ces dialectes; mais nous avons voulu nous con-
nter de cette autre commodité que j'ai dicte.

« Que si les Italiens se vouloient vanter de recevoir une pareille
ımmodité de leurs dialectes, je leur respondrois que ceux des
rançois ont, par raison beaucoup plus grande, non seulement
:tendue, mais aussi autorité, que les leurs ne peuvent avoir,
:c..... »

Chez eux, les dialectes sont méprisés; Tomitano les regarde
ımme *voci pestilentiose*, comme sons d'un langage vil, propre
défigurer le toscan. En France, le cas est bien différent : nous
onnons le premier rang au langage de Paris, nous estimons tous
:s autres, nous les prisons d'autant plus qu'ils avoisinent le centre;
t tout mot provincial, purgé des dépravations dues au menu
euple, et revêtu de la pure terminaison française, est admissible
Paris. Nous comptons même, parmi nos richesses, les dialectes
e la langue d'*oc* ou d'*auc*. Certaines provinces appellent *foyer*
e que nous appelons *âtre;* nous avons retenu les deux ter-
ıes. Il en est de même pour *landier* et *chenet*, pour *hétoudeau*
t *chaponneau*, pour *brode* et *brunette*. *Appendre* a été pris par
es Méridionaux sur les Latins; les Picards nous ont cédé *caboche*
t *panse*, que nous avons dès longtemps adopté en le délivrant du
h, car ils disent *panche*. Le nord du royaume a conservé du gau-
ɔis *benne*, usité dès le temps de Festus, et nous avons gardé *benne*
ans rejeter *tombereau;* nous en avons même tiré *bennage*, devenu
'*ernage :* le bernage de la chasse. Les Gascons nous ont fait *to-*
'uesin ou *tocsin*, que l'on ne saurait remplacer. A Paris, on dit
ıne *voie* pour une *charretée;* nous avons réservé ce mot, dérivé de
'ia et équivalent à *voyage*, pour désigner une *charretée de bois*.
Eau se dit, dans certaines provinces, *aigue* ou *ève;* ces deux for-
nes nous ont valu *évier* et *aiguière*..., etc. La France a donc

ainsi une veine inépuisable de mots dus à la diversité du sol, des climats, des productions et des origines des peuples qui se sont mêlés à travers son territoire.

Venant au sujet du vieux langage, il dit :

« ..... Le vieil langage n'est pas du tout mesprisé par celuy que nous avons, mais lui est comme seroit à ce riche homme, outre tous les autres biens, un grand chasteau qui auroit esté de ses ancestres, et auquel trouvant quelques beaux membres, encore que le bastiment fust à la façon ancienne, il ne le voudroit du tout laisser déshabité. Car il me semble que je puis accomparer tant de rommans anciens qu'ha nostre langage, à un tel chasteau ; et les beaux vocables et beaux traits que nous y trouvons, aux beaux membres qu'on trouve en cest édifice, encores qu'il soit à la façon antique..... »

Comme il prévoit qu'il ne sera cru que sur bonnes preuves à cet égard, Estienne entame ici un bel éloge du vocabulaire des romans de la chevalerie, prouvant que les trouvères, inspirés par un sentiment naïf et vrai, ont été très-féconds en termes frappants, en tours ingénieux et regrettables. C'était là se montrer, du temps de Henri Estienne, profondément affranchi des préjugés de l'érudition, de la mode et de la courtisanerie modernes, trois influences parfaitement d'accord pour discréditer le vieux langage, et briser tout lien avec le passé. Comme maître Estienne avait superficiellement compulsé les épopées romanes, il y glana quelques expressions assez ingénieuses : *acérain*, d'acier ; *fresnin*, de frêne ; *entrœil*, *marbrin*, *pourprin*, etc... Homère, dit-il, employa trois mots pour former, à propos des coursiers de Rhésus, l'hyperbole que, dans un seul mot, réalise l'auteur du roman de *Maccabeüs*, en appelant le cheval de Judas : *Passevent*. La fortune avait été qualifiée de *nouvelière*. *Esbouler*, *abourdeler*, *randonner ; borgnoyer*, pour regarder d'un œil oblique à la façon des borgnes, étaient des verbes utiles. *Rayer*, de *ray* (rayon), avait beaucoup d'à-propos quand on parlait d'un coup si rude qu'il avait fait rayer le sang sur le visage ou par le nez. — Jeter un bâton en l'air était *paumoyer* un bâton. *Archoyer*, *ombroyer* (faire ombre), *fabloyer*, *entâcher*, *enflécher* (percer de flèches), sont dus à ces poëtes oubliés, ainsi que *joncher* et *enjoncher*, qui viennent des joncs dont on tapissait les tentes, et sont fort expressifs dans cette acception :

De morts et de navréz *enjonche* la campagne.

Enherber pour empoisonner ou ensorceler ; être *envermé*, pour être rongé des vers ; *selve ramée*, pour *sylva opaca; cerve*, au lieu de biche; *aucelle*, *avesprer*, etc..., étaient de beaux mots. On avait appliqué très-habilement certaines prépositions latines à nos verbes, *parachever*, *parfaire*, *perattendre*, et l'on disait : — Mal attend qui ne *perattend ;* ce que l'on ne saurait rendre si ferme d'une autre façon. Les Grecs avaient fourni *estoch*, *branc*, *brachmar* (βραχεῖα μάχαιρα), courte épée ; nous l'écrivons *braquemar*, comme nous écrivons *hoqueton*, un mot qui pour une raison semblable devrait être *hocheton*. *Escarmouche*, extrait de σκιαμαχία, serait plus justement *escamouche*. Au lieu de *bourse*, les anciens usaient d'*aumonière*, terme fort bon, en ce qu'il rappelle le plus bel usage de cet objet ; on l'a remplacé par un mot qui veut dire *cuir*. Ce que nous nommons un *truchement* (on devrait dire *trucheman*) s'appela jadis un *latinier ;* preuve que peu de gens entendaient le latin, à l'époque où l'on a prétendu qu'il transmettait l'être à notre langue.

Mais Estienne se laisse aller à une méprise bizarre, lorsqu'il accuse le moyen âge d'avoir, par une confusion plaisante, honoré du titre de *queux* ceux que depuis l'on a nommés *comtes*. Il en donne pour exemple : « là fu li *queux* de Tancarville; » je ne sais où il l'a pris. Cette erreur lui paraît commune à tous les écrivains du temps, et il paraît convaincu que, sous Philippe-Auguste, un comte se nommait un *queux*. Qu'il est d'étranges aberrations ! Comment expliquer qu'un érudit aussi consommé ait pris partout un *n* pour un *u*, et lu sans cesse *li queux* qui ne fut jamais en usage, au lieu de *li quens ?*

Une des richesses de nos romans qui lui paraissent les plus dignes d'être conservées, c'est le recueil des proverbes, qui est très-abondant, et qui constitue un des meilleurs monuments du génie particulier d'une langue. Il y consacre un long chapitre : il en cite plus de cent, dont plus de la moitié vivent encore ; les autres, pour la plupart, se sont renouvelés quant à la forme, mais l'idée a surnagé. C'est de la sorte que « ainsi dict le renard des meûres, quand il n'y peut advenir, » a inspiré à la Fontaine le sujet du *Renard et les Raisins*, et a été depuis lors résumé en ces quatre mots : *ils sont trop verts*. Ésope a fourni bon nombre de ces pro-

verbes à nos aïeux, et comme la sagesse, sous sa plume, a souvent des animaux pour interprètes, il a donné matière à cette locution : *du temps que les bêtes parlaient*. La plupart de ces proverbes sont les premiers modèles de concision que l'on rencontre en notre langage; ils ont répandu quantité de mots pris aux divers dialectes, et nous en avons enrichi les langues de nos voisins, car nous les possédions avant qu'ils écrivissent des livres.

Pour couronner son œuvre, Estienne établit que si l'italien possède d'incontestables mérites, il nous les doit en grande partie; opinion qu'il étaye sur une énumération adroite de tous les mots, de tous les tours et des locutions dont l'Italie s'est approvisionnée chez nous, de l'aveu même de ses plus éminents écrivains. Ce fait est facile à constater, en comparant l'âge des expressions communes aux deux peuples, c'est-à-dire, les époques où ils apparaissent pour la première fois en deçà ou au delà des Alpes. Bembo contient diverses listes de mots extraits de la Provence. Pétrarque a puisé largement à la même source; Dante et son maître ont franchement mis à profit l'idiome du pays où ils ont fait leurs études; le Tasse et l'Arioste n'ont pu s'assimiler nos romans de chevalerie sans entraîner, avec le fond même des sujets, bon nombre de ces mots qui semblent inséparables de la couleur et du sentiment dont sont animés les récits. Combien de ces vocables, émigrés français devenus illustres là-bas, n'ont pu rentrer chez nous qu'avec des passe-ports étrangers, et sont méconnus dans leur mère patrie !

Cette dernière partie du livre n'est pas la moins solide ; elle contient des renseignements introuvables ailleurs sur les origines de notre langage, et c'est là que l'argumentation serre de plus près la langue italienne. C'est aussi la raison pour laquelle nous passons légèrement sur la plaidoirie d'une cause qui a perdu de son intérêt pour nous, et dans les débats de laquelle nous avons évité de pénétrer.

Le peu d'importance que Henri Estienne accorde à la langue allemande dans cette question de la rivalité des idiomes modernes, même quand il s'agit de mettre en relief leurs conformités avec le grec, point à l'égard duquel l'allemand est, de nos jours, élevé au premier rang, prouve bien qu'alors cette langue naissait à peine, et fortifie l'opinion de ceux qui revendiquent pour Martin Luther l'honneur de l'avoir constituée. L'allemand est le produit de la

Réforme, dont il a été l'instrument; mais cet instrument elle l'a forgé pour son usage, et n'a triomphé qu'à la condition de régulariser l'organe de la pensée nouvelle.

Observons, pour conclure le débat de l'italien et du français, que le temps a donné raison à Estienne sur plusieurs chefs. Le seul qui soit resté indécis, même parmi nos compatriotes, c'est celui qui a trait à la douceur, au rhythme et à la mélodie de l'un et de l'autre idiome. Les Allemands trouvent leur langage fort doux; l'Anglais admire le charme du sien, et Byron estimait le nôtre dur et disgracieux. L'Espagnol même est convaincu qu'il possède la langue des dieux; qu'il est bien plus doux de parler avec le nez qu'avec les lèvres, et que le *j* est moins harmonieux comme nous le prononçons, que rudement articulé avec un son approchant de *khrr*. Toute nation étant à la fois juge et partie dans ce procès, doit être suspecte quant à la sincérité de l'arrêt qu'elle prononce. Pour vider le différend, le meilleur est de chercher quelle est la langue qui a réussi à représenter dans le monde l'initiative de la pensée humaine, quelle est la langue dont est issue la littérature la plus accomplie, la plus pure, la plus diversifiée; car la forme se met toujours en accord avec le fond, et la pensée régnante se moule inévitablement dans le langage le plus en crédit.

Les progrès de la philosophie, de la civilisation, ayant, à quelques égards, assimilé les peuples à une grande famille régie par certaines lois de politique générale, cette famille a dû élire un langage commun, et choisir le plus estimé, le plus précis; en un mot, le plus accompli. Ce sont donc les étrangers eux-mêmes, nos anciens rivaux, qui ont remis ce sceptre entre les mains de la France. Le français est la langue mère du monde intellectuel; il étend sa domination sur quatre empires, la France, la Belgique, la Suisse presque en entier, et la moitié du royaume de Sardaigne. Il se propage le long des côtes de l'Afrique, se perpétue dans plusieurs îles de la mer des Indes et de l'Océanie, projette quelques rayons sur l'Égypte, rallie l'Amérique aux idées du vieux continent, et ranime, sur la rive du Rhin, des espérances vagues et des souvenirs assoupis; enfin, le français, à l'extrémité de l'Europe, partage, aux bords de la Néva, la puissance du czar. Les nations étrangères consomment deux fois plus de livres français que la France elle-même, peuplée de près de quarante millions

d'habitants, et notre littérature nourrit à elle seule la librairie du royaume de Belgique.

Cependant, pour ce qui est du charme poétique, de la mollesse, et des grâces de l'harmonie, l'italien revendique toujours la palme, et ses prétentions ont des défenseurs parmi nos compatriotes eux-mêmes. Elles peuvent être jusqu'à un certain point justifiées ; mais il est opportun de reconnaître qu'elles s'appuient sur certains préjugés établis par les musiciens. La grande vogue d'un art très-sympathique, et en ce moment plus en faveur qu'il ne le fut durant les belles époques de l'esprit, contribue à enraciner de plus en plus ces opinions. Le culte de la musique et ses progrès nous sont arrivés de l'Italie ; la langue de ce pays s'est constamment offerte à nos oreilles, dans tout le prestige dont la rehaussaient des chants très-suaves.

Cependant, on conviendra, même sur ce terrain de la musique, que le français se prête au moins aussi bien aux situations dramatiques ; son harmonie, moins sonore peut-être, est moins monotone, plus ferme ; le français, s'il a moins de rhythme, a plus d'accentuation ; les désinences des mots étant plus variées, ils se distinguent mieux les uns des autres, et les paroles sont plus aisément entendues. Le français se prête mieux à la déclamation ; et la preuve, c'est qu'on ne saurait chanter avec succès chez nous, sans une diction nette et juste. Le chant français ne peut être phrasé avec négligence ; et s'il exige une plus exquise perfection, c'est qu'il possède les moyens de l'obtenir. L'italien ne brille qu'à l'aide d'une mélodie bien ronde et bien rhythmée ; le récitatif est son écueil, tandis que la langue française communique au récitatif un accent, un relief propres à exciter l'enthousiasme. Aussi voit-on que, dans les théâtres de l'Italie, le récitatif n'est jamais écouté en France même, le récit qui a passé inaperçu au théâtre des Bouffes devient remarquable et passionne la foule, quand une traduction française l'a mis en valeur.

On nous a reproché le son de l'*e* muet ; mais dans bien des cas on l'élide ; dans d'autres, il adoucit le jet de la voix et tempère la sécheresse des désinences, qui sans lui s'arrêteraient toutes brusquement, comme la chose existe ou existerait dans l'italien, si bien souvent, en ce pays, l'acteur ne les éteignait à demi, particulièrement celles en *o* et en *a*, qu'il atténue volontiers à l'aide d'un son indécis approchant fort de ce même *e* muet si dédaigné.

N'oublions pas que les compositeurs les plus illustres de l'Allemagne et de l'Italie prirent pour interprète la langue française si peu harmonieuse, et l'associèrent à leurs plus grands triomphes. C'est le français qui a servi d'organe à l'Allemand Gluck, à Weber, à Meyerbeer; car ce langage ne laisse aucune intention musicale dans l'ombre, aucune finesse de sentiment sans la faire ressortir. Lulli, Piccini, Nicolo, Paisiello, Donizetti, tirèrent assez bon parti du français; et le prince des maîtres italiens de ce siècle, Rossini, qui a tant écrit pour les deux langues, n'a jamais paru si mélodieux, si original, si coloriste et si passionné, que quand il a écrit en français. Il paraît que ce langage soutient l'esprit de l'artiste, et le préserve d'une certaine uniformité, justement reprochée à la mélodie italienne. Le français exige en outre une concordance bien plus grande entre le ton de la musique et le sentiment exprimé par les vers. Chez nous, on ne saurait rendre la douleur avec une ariette, ni exhaler des menaces ou faire éclater la fureur avec une cavatine pimpante et fleurie. Ces anomalies supportables, goûtées même avec le langage italien, seraient burlesques avec le français; aussi Rossini en a rarement affronté le péril.

Si, du reste, il est au monde un personnage digne, par son expérience, son esprit, son tact et son génie supérieur, d'être invoqué comme arbitre dans une semblable contestation, c'est assurément l'auteur de *Guillaume Tell* et de la *Sémiramide*. Or il a exposé son avis là-dessus, en ma présence, il y a quelques années. Rossini aimait mieux, disait-il, composer sur des paroles françaises que sur un poëme italien, parce que le français permet d'entrer plus avant dans les situations, de donner plus d'ampleur aux récits, de chercher des nuances plus fines, et de s'élever à des effets plus puissants. Ce grand artiste fit cette confidence, qui nous surprend, à un compositeur français qui ne l'a certes pas oubliée.

Néanmoins, ce qui est incontestable, c'est qu'il est plus aisé de chanter agréablement en italien qu'en français, et c'est là une des grâces du doux parler de cette belle contrée.

Nous espérons que le lecteur recevra sans trop de rigueur une digression dont le but est d'ajouter un argument, en faveur de notre idiome, au plaidoyer de Henri Estienne. De son temps, on n'avait pas encore soulevé un argument qui seul maintient aujourd'hui l'italien, vis-à-vis de nous, dans une sorte de rivalité. Au

seizième siècle, notre langage était considéré comme très-harmonieux; il possédait beaucoup de gentillesses et de mignardises propres à la mélodie, qu'il a dédaignées depuis, sous l'influence de la Réforme et de la philosophie. La préoccupation de la musique est sensible dans les chansons de Remi Belleau, de Marot, et surtout de Ronsard. Plus tard, le lyrisme a fait place à la déclamation.

Les trois ouvrages que nous venons d'examiner succinctement retracent l'histoire de la langue durant le seizième siècle; ils contiennent, sur ces questions ardues, des idées saines et souvent justes. Simple comme la vérité, Estienne semble prévoir et infirmer d'avance la plupart des systèmes absolus ou exclusifs dont ces matières sont devenues l'objet. Il a des premiers nettement isolé le génie propre et caractéristique du français, et signalé les moyens de l'améliorer sans le dénaturer.

Les travaux de Henri Estienne ont profité à tout le monde, et ont guidé les anciens législateurs du langage. Ces documents précieux pour l'histoire devraient être entre les mains de la jeunesse, comme de tous les âges.

N'est-il pas à regretter que ces trois petits volumes soient devenus presque introuvables? Je rencontre à leur sujet, en tête de mon exemplaire du projet *de la Précellence*, cette note, de la main de Charles Nodier, qui partageait, à l'égard de cet éminent écrivain, l'admiration d'Étienne Pasquier, d'Alde, de Calvin, de M. de Thou, de Montaigne, de Ronsard, ainsi que de M. Raynouard, de M. Daunou, et de nos meilleurs érudits :

« Cet excellent livre augmente de prix de jour en jour, comme tous les ouvrages françois de Henri Estienne. N'est-il pas douloureux, et, tranchons le mot, n'est-il pas honteux de penser que dans ce siècle spéculateur, où les libraires s'acharnent sur les dépouilles des morts pour se dispenser de donner du pain aux vivants, il ne s'en est pas trouvé un seul pour réimprimer Henri Estienne? En Italie, en Espagne, en Angleterre, il n'est auteur classique et distingué du seizième siècle, dont on ne trouve des éditions courantes dans le commerce. A Paris, il faut qu'un homme de lettres, pauvre comme un homme de lettres, épargne deux cents francs et davantage, pour lire les trois ou quatre volumes françois de Henri Estienne, le premier et le plus *national* de nos prosateurs du seizième siècle, après Rabelais et Montaigne..... »

Mais le sort d'un monument utile, d'un document indispensable

aux saines études, la destinée d'un écrivain si dévoué à son pays, sont-ils donc à la merci d'un libraire, dans notre pays où le gouvernement a si activement soutenu de ses encouragements la publication des ouvrages relatifs à notre histoire littéraire ? Non certes ; et si nous partageons les regrets énergiques de M. Nodier, nous conservons, pour les adoucir, l'espérance de voir l'attention des hommes éclairés qui dirigent des publications déjà si profitables, se porter enfin sur Henri Estienne, qui attend depuis si longtemps une espèce de résurrection. Rien ne saurait accroître davantage les sympathies attachées à leurs travaux, qu'une réimpression des trois ouvrages d'Estienne. Quel homme, d'ailleurs, ne serait fier d'attacher son nom et de consacrer ses veilles à l'accomplissement d'un dessein si louable, et d'une pensée si réellement nationale ?

CHAPITRE XII.

L'exploitation de la Bible par les protestants, et la culture du paganisme par les catholiques, engendrent deux écoles de prosateurs. — Le calvinisme réagit contre la Renaissance. — Origine de l'éloquence moliniste et du style janséniste. — Ralliée à la langue vulgaire, l'Église contribue à la perfectionner.
Du caractère, du rôle et du style de Jean Calvin. — Fragments de son *Institution chrétienne* et de son autobiographie. — La prose, retrempée par les écrivains de la religion, prend les devants sur la poésie.

Tandis que, sous l'influence des idées de la Renaissance, notre langue se bariolait de grec, d'italien, de latin, et que la littérature, toute aux souvenirs de l'antiquité, se plongeait dans la mythologie, la Réforme, dédaigneuse du paganisme, opposait à cet engouement les saintes Écritures, mieux appropriées à nos mœurs, et à l'esprit d'une civilisation que l'Évangile avait conduite. Ennemis des splendeurs du culte romain, qu'ils confondaient, avec l'antique appareil de l'idolâtrie, dans une même réprobation, rigides sectateurs de la lettre sacrée, les protestants exploitaient le christianisme primitif, comme une thèse dégagée des prestiges propres à s'emparer des sens; la religion, au milieu d'eux, devenait moins un culte, puisqu'elle perdait sa représentation matérielle, qu'une abstraction philosophique. Pour eux, la démonstration était le chemin, et le raisonnement la base de la foi.

Cette méthode spécieuse et positive correspondait à certaines aptitudes de l'esprit national : elle ouvrait une veine au scepticisme, flattait une des plus constantes inclinations du génie français, en substituant le libre arbitre à la tyrannie du dogme, et elle menaçait une puissance longtemps subie, mais toujours harcelée, dès le temps d'Abélard et de Jean de Meung.

A l'époque où survint cet événement, le catholicisme élevé au rang des puissances temporelles prépondérantes, grâce à la politique des papes, rayonnait de toute sa gloire; Rome portait avec magnificence le sceptre des idées, et donnait l'essor aux arts renouvelés du paganisme; Jules II, Léon de Médicis, venaient d'introduire au Vatican les dieux du Parnasse et de l'Olympe; Homère, Aristote et Platon, semblaient donner la main aux Pères de l'Église; et l'on commençait, en mariant les idées propres à deux théogonies bien opposées, à entrevoir, dans le style des poëtes, une fusion symbolisée par cette personnification étrangement dénommée : la muse chrétienne.

Telle était la puissance des souvenirs, et la ferveur de l'enthousiasme pour les traditions de l'antiquité, que la ville de saint Pierre colorait son langage des richesses du paganisme; et comme cette assimilation, consacrée par des pontifes infaillibles, séduisit les imaginations sans alarmer les consciences, la nouvelle mode se propagea, envahit la France, et y fonda une école littéraire qui rompit avec les mœurs nationales, et ressuscita, pour les poëtes, une religion païenne dont ils se firent les prêtres.

Il en résulta des accouplements singuliers : Mars redevint le dieu des armées, Diane fut l'une des patronnes des religieuses, et le péché se nomma euphémiquement Vénus ou Cupido. On rencontre souvent, dans des pièces de vers où il est question de quelque vérité religieuse, de la pénitence ou du salut, certaines invocations à Phébé, au dieu du jour, ou à celui qui lance la foudre. Des marins en péril implorent la sainte Vierge contre les fureurs de Neptune, et les pécheurs sont jetés dans le noir Tartare. De telles confusions envahirent presque toutes les branches de l'éloquence; et la chaire aussi bien que le barreau en fut parfois atteinte. Mais ce qui modifia le plus profondément le style, dès que l'étude des lettres grecques eut ajouté l'influence des poëtes d'Athènes et de la Sicile à celle des écrivains de l'antiquité romaine, ce fut l'introduction des figures, des métaphores et des images de la poésie

aïenne, qui avaient été formées d'après l'esprit d'une mythologie ont le propre était de personnifier les objets et les idées : le ıatin redevenait *l'aurore*, les fontaines étaient des *naïades*, le iel étoilé *le manteau de la nuit*, la Providence *le destin*, le vent 'aquilon furieux ; la Discorde reprenait son fouet et ses serpents› 'Amitié vous tendait la main, l'Envie sortait de son antre, le mys-ère planait sur vos têtes, et Philomèle chantait ses malheurs.

Ce style figuré dénatura le langage, le rendit flottant et pompeux ; t sous l'impulsion de la muse antique, réchauffée par le catholi-isme même, le français eût revêtu complétement la défroque du aganisme, et perdu son *individualité*, sa couleur propre, son génie, acrifiés à une servile imitation, si l'invasion de la Réforme n'avait pposé une digue au torrent.

Notre idiome s'était développé à l'abri des institutions chrétien-es, et suivant l'esprit de l'Écriture sainte ; les protestants le re-rempèrent à cette source ; et, conséquents dans leurs doctrines pposées aux prestiges de la forme extérieure, ils appliquèrent vec rigueur à leur style cette parole de l'Évangile : Le temps des gures est passé.

Comme leurs publications n'avaient qu'un but, celui d'argumen-er, de prouver, de discuter, ils se firent une langue exacte, mais ride ; concise, mais subtile et purement philosophique. Ils lui re-'anchèrent tout vain ornement, et la traitèrent comme ils traitaient s anciennes cathédrales soumises à leurs hérésies. Ces deux sortes e transformations sont corrélatives. Entrez à Saint-Pierre de Ge-ève : au lieu de ces vitraux coloriés qui projetaient dans la nef n demi-jour mystérieux nuancé de mille couleurs, et semaient sur s dalles comme un parterre de fleurs, la lumière se précipite laire et sans fard ; les tableaux ont disparu ; les bas-reliefs, les figu-ines, les arabesques, ont été arrachés des murailles. Partout ègne une froide et austère nudité ; toute trace du culte extérieur été effacée ; plus de dais, plus d'*ex-voto*, plus de châsses d'or et e pierreries ; l'autel même s'est évanoui, et l'œil rencontre à sa lace une chaire sans ornements, emblème de la parole sévère ui règne seule en ce temple, et un pupitre destiné à porter le livre e la loi. Cette chaire, ce lutrin, cette *Bible* et son commentaire, oilà tout le protestantisme. L'indigence d'un semblable appareil ésume la simplicité rigoureuse du langage de l'Église réformée.

Sous son impulsion se fixa un langage français bien différent, et

plus national, plus homogène, plus réellement pur que celui de Ronsard et de l'école, tout bardé d'italien, de *concetti*, de figures grecques et de métaphores latines; l'école protestante exerça une réaction efficace contre les excès de la Renaissance. Prêchée au nom des vieilles traditions françaises, cette réaction pénétra promptement dans l'Église orthodoxe, qui, forcée de combattre les huguenots sur leur terrain, se débarrassa des entraves de la scolastique, régénéra les études théologiques, revint à un langage plus mâle, plus sévère, et se dégagea peu à peu, pour les besoins de cette lutte, de son éloquence mondaine et de son style composite.

Mais ce qui s'est alors passé dans le langage nous indique qu'il se forma, philologiquement, dans l'ordre purement littéraire, deux écoles, dans le sein du clergé. La première, plus romaine, moins rigide, plus rapprochée de la cour et des usages du monde, retint quelque chose du goût de l'antiquité, de l'amour de la forme et des grâces du style : de cette catégorie parfaitement orthodoxe, est issue la littérature élégante et persuasive des jésuites : cette concession au goût du siècle et à l'esprit de leur temps a contribué à leur popularité.

La seconde école, plus dogmatique, plus impérieuse, s'est davantage assimilé le style protestant, a rompu plus complétement avec les vanités de la forme et les séductions de l'art, et a perpétué, en les rehaussant d'une incontestable majesté, les austères traditions du langage de Calvin. Cette école s'est immortalisée à Port-Royal, berceau des jansénistes.

Par suite d'une tendance naturelle de la forme à emporter le fond, comme l'on dit vulgairement, il arriva, par la suite, que les premiers de ces écrivains, de ces orateurs sacrés, à force de frayer avec les cours, de se tenir à la portée des idées du siècle, et d'appliquer le sage principe de la tolérance à la conscience des grands et des princes, tendirent à acquérir une certaine prépondérance temporelle. Il advint, à l'égard des autres docteurs, de ceux de Port-Royal, qu'à force de combattre sur le terrain des protestants et d'user de leurs armes, ils risquèrent de s'égarer sur leurs traces, dans le dédale des déductions philosophiques.

Les uns et les autres rendirent service à la langue française, à l'épuration de laquelle ils ont grandement contribué, les premiers en maintenant la couleur et la grâce dans les ouvrages de morale

religieuse ; les seconds, plus encore, en leur communiquant la force, la précision et la logique.

A dater de ce moment, qui correspond à l'aurore du dix-septième siècle, l'influence de l'Église sur la langue française devient féconde et salutaire ; c'est de là que sont sortis les plus beaux modèles de l'éloquence moderne : le clergé maintint dans les lettres la tradition des mœurs nationales, et, en opposant les Pères de l'antiquité chrétienne aux maîtres de l'antiquité païenne, il retint notre littérature, trop encline à se jeter dans le travers de l'imitation de la Grèce et de la ville des Césars.

Que l'entreprise des calvinistes n'ait pas été sans influence sur de si grands résultats, c'est une vérité que l'étude du langage nous transmet comme incontestable. Ce mouvement a beaucoup exercé l'intelligence humaine, et a surtout agité les hautes classes de la société. Calvin a arraché du terrain, mais donné des forces nouvelles au principe de l'unité catholique en France. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur son langage, et de constater la nature des progrès qu'il a réalisés. Son caractère, ses actes expliquent seuls la nature et la portée de son talent.

Jean Calvin était doué d'un esprit indisciplinable et d'un caractère despotique ; son aptitude à renverser les autorités existantes égalait sa force dans l'art de maîtriser les hommes : il était né pour désobéir et commander. Mais, quelles qu'aient été les conséquences de cette contradiction apparente, cet homme échappe à la fois à la louange et au blâme : la conscience de sa mission le remplit tout entier ; investi d'une puissance intellectuelle dont il est lui-même étonné, il encense le génie dont il se sent dépositaire, et il professe la religieuse conviction de son infaillibilité avec une ardeur sereine, supérieure à l'orgueil.

Il domina sans séduire, il combattit les plus hautes puissances de son temps sans devenir populaire ; parce que, tout en déliant d'une main, il enchaînait de l'autre, à la fois destructeur du dogme, et génie dogmatique entre tous. Son unique passion fut la Vérité, dont il pensait être l'organe ; il l'avait conquise par les efforts de sa raison, il l'avait soumise à l'épreuve de sa logique ; et, délivré de toute incertitude, il s'inclinait devant la souveraine autorité dont

il s'était constitué le missionnaire; absolu comme elle, et comme elle inflexible.

Plus conséquent que Luther, parce qu'il se porta plus avant, il obéit humblement à une croyance; son audace fut l'effet de sa soumission à l'esprit dont il était l'instrument, et il crut que la lettre seule suffit à vivifier. Superstitieux d'une espèce nouvelle, il prit une idée pour une religion; et, en supprimant tout l'extérieur du culte, il s'imagina qu'il arrachait cette religion à la complicité de la matière. Mais il arrivait où il ne s'attendait pas; car en assimilant le christianisme à une thèse philosophique, dont la Bible contient la solution, que le raisonnement confirme, il subordonnait la foi à l'intelligence humaine; et, en substituant la preuve à la révélation, il replaçait sous le joug de la matière sa religion, réduite à la condition des sciences exactes.

Ainsi, quoiqu'il ouvrît à la philosophie, en l'affranchissant de l'empire du dogme, un champ dans lequel elle s'est élancée, il tentait d'immobiliser la pensée en l'emprisonnant dans les étroites limites des textes, appelés, non plus seulement à régir les consciences, mais à gouverner les mœurs et à tyranniser les sociétés.

Que sont les lois humaines quand une loi divine a dicté ses oracles? Rien, si l'on supprime les passions, les intérêts terrestres, les inclinations mobiles et spontanées des individus, et les tendances naturelles des civilisations. Calvin en tint peu compte dans l'application qu'il fit de sa théorie au gouvernement de Genève, théocratie qui reposait sur deux bases contradictoires : abaissement du pouvoir souverain en présence de la loi écrite, — passive obéissance du peuple aux ministres chargés d'expliquer cette loi.

Un semblable système devait fonder une oligarchie destinée à démentir son principe, ou bien à servir les intérêts des puissances de second ordre, également menacées par les rois et par les peuples. C'est ce qui eut lieu pour la France : les seigneurs féodaux à demi vaincus, puisant une vie factice, une séve passagère dans le protestantisme, l'exploitèrent sous une apparence libérale, qui déguisa la réalité d'une révolution aristocratique. Pour les classes inférieures, elles ne s'y méprirent pas; et quand le but devint manifeste, la Réforme, incarnée dans la noblesse, se trouva prise un certain jour, au pied du Louvre, entre les poignards du peuple et l'arquebuse des rois.

Les calvinistes dataient le règne de Dieu de l'ère de la Réforme, et rien n'était plus logique : les péchés étaient réprimés à Genève comme des délits. Le consistoire, tribunal de discipline ecclésiastique, commis au maintien des doctrines et à la pratique des bonnes mœurs, censurait les libertins, enchaînait les opinions, et déférait à la justice les dissidents, comme les gens peu réguliers. Le foyer des citoyens n'était pas à l'abri des investigations; on devait être prêt à toute heure à rendre compte de ses actions aux magistrats, comme à Dieu même : des gens de loi furent incarcérés pour avoir enfreint le Décalogue; Gruet eut la tête tranchée pour avoir écrit des vers licencieux ainsi que des lettres impies; Michel Servet fut brûlé vif en passant à Genève, parce qu'il avait publié un livre contre la sainte Trinité. Théodore de Bèze dit qu'il fut condamné par juste jugement de Dieu et des hommes, et, comme son maître, il se montre impitoyable à l'égard de cet hérétique. Leurs efforts pour éteindre le vice et soumettre le pays à l'empire de la vertu, la terreur qu'ils firent peser sur le libertinage, enfantèrent un autre monstre, l'hypocrisie, qui pénétra dans les mœurs; et le prétendu règne de Dieu se montra, sous leur tyrannie, bien différent de celui du Dieu de l'Évangile, fondé sur la clémence, la paix et la fraternité. Cependant Calvin n'était pas cruel par instinct, il ne fut que d'accord avec lui-même; la vérité ne peut fléchir, et il se croyait la loi vivante. Hors de la Bible, rien n'existait à ses yeux; il était l'abstraction faite homme. Il étendit à toutes les vanités humaines les proscriptions dont il avait frappé le cérémonial et les pompes du culte : les beaux-arts furent rejetés dans le bagage de l'idolâtrie. Comme il avait brisé les images des temples, il bannit de son langage les figures empruntées au paganisme, et le français de Calvin fut simple et tranchant comme sa foi, mathématique comme sa pensée, et solennel comme sa mission.

Le rôle qu'a joué ce personnage, son impassible fermeté, sa vocation pour le commandement, sa puissance à la fois destructive et organisatrice, son aptitude à dissoudre et à constituer, nous expliquent les qualités particulières et les défauts de son style. Wolfang Muscule disait de lui : — C'est un arc toujours tendu. Rien n'est plus exact. Il n'eut qu'une pensée, ou plutôt il fut une pensée incarnée. Son corps débile et maladif existait à peine; l'esprit le soutint, et triompha de la nature. Comme il fut la

dissertation personnifiée, comme il appliqua à la démonstration tous les ressorts de son âme, il créa le style philosophique, et, l'ennoblissant d'un reflet de l'autorité despotique dont il concentrait les rayons, il lui transmit une vigueur, un élan, une puissance et une dignité sévère, jusqu'alors étrangers à notre langue. Comme le christianisme est la religion en harmonie avec nos mœurs, et qu'il s'inspira d'elle seule, il fut le plus français, et même le seul foncièrement français des auteurs de son siècle.

Il imprima au langage des discussions une forme arrêtée, pressante et souple, dont il ne s'est jamais départi. Littérairement parlant, il fournit des armes à toute l'Église, à tous les philosophes, dont il fut le précurseur involontaire. Il régénéra la théologie, et communiqua à la prose une ampleur magistrale qu'il n'y faut pas chercher avant lui. Le président de Thou admire son esprit et sa merveilleuse éloquence. « Il estoit, observe Estienne Pasquier, il estoit homme bien escrivant en latin et en françois, et auquel nostre langue françoise est grandement redevable, pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits. S'il eust tourné son esprit à la bonne voye, il pouvoit estre mis au parangon des plus signalés docteurs de l'Église..... »

Bossuet, qui ressemble vaguement à Calvin, comme un volcan qui lance des flammes ressemble à un cratère qui jette des tourbillons de fumée; Bossuet, ce souverain plus majestueux et non moins absolu, décrit le talent du pasteur de Genève en peu de mots..... Calvin doit son triomphe à l'étude; sa plume est correcte, son style est triste, suivi et châtié...... il excelle à parler la langue de son pays...... sa véhémence est extraordinaire.

On doit classer Calvin au premier rang parmi les maîtres de la langue française; son école est la seule qui n'ait rien accepté de la mode, et contre laquelle le Temps ait ébréché sa faux. Toutefois, il inclinait à la sécheresse; son style soumet et ne charme pas; on l'admire sans l'aimer; et l'homme qui cherche, en lisant, à argumenter contre Calvin, se sent abattu et reste court. C'est là ce qui le rend dangereux pour les esprits impressionnables. Nul, jusqu'à lui, n'a écrit de si longue haleine, ni fait jouer avec plus de souplesse et de dextérité les membres des longues périodes. Sa netteté satisfait le jugement, sans plaire à l'esprit. Il a donné la naissance à un certain genre de prose dont Bayle est

la plus entière expression, et que l'on nomme le style *réfugié*, de la situation des écrivains qui l'ont fait fleurir dans l'exil, en Suisse et en Hollande.

Mais c'est sous la plume des docteurs catholiques, des controversistes et des philosophes du grand siècle, que les qualités de Calvin furent le plus heureusement mises en lumière, et que la rénovation accomplie par lui dans le langage trouva ses plus admirables continuateurs, en recevant ce qui manquait à Calvin, les grâces de l'esprit, la coloration et la richesse des images. Charron, Pascal; Descartes, notre prosateur le plus nerveux et le plus savant; Bossuet même, s'il est permis de rattacher tant de gloire à une filiation quelconque, procèdent en quelques points de l'école protestante. C'est en étudiant l'*Institution chrétienne* du législateur de la Réforme, que l'on apprit à le vaincre, et que l'on découvrit le secret de ce style à la fois savant et naturel qui dit tout ce qu'il faut, ne dit rien de plus, et le rend avec noblesse et simplicité.

Formaliste, intolérant, dogmatique, imagination ardente et cœur glacé, représentant énergique de la discipline et du principe de l'autorité, il fut impopulaire en France, où ses idées ne conquirent que les grands. Son langage est si bien la peinture de son caractère, que ses livres obtinrent peu de faveur hors du cercle des princes de l'intelligence et des esprits éminents. Le vulgaire, plus enclin à solliciter l'émotion des sens qu'à poursuivre les laborieuses satisfactions de la déduction théorique, détourna ses regards de cette lecture austère. Des ténèbres enveloppaient les abords de ce monument; ce mystère suscita la défiance, et le peuple recula.

Calvin rechercha des premiers, et avec soin, comme le prouveront quelques citations, le mérite de la précision dans les termes; et son attention à éviter les expressions *approchées* le dispensa des reduplications et des épithètes. Bien qu'il écrivît beaucoup, il s'attachait au détail des choses, et ne laissait rien passer. Cette exactitude est une des propriétés du français moderne; il contribua beaucoup à l'en revêtir. On peut apprécier cette disposition d'après la sévérité avec laquelle il condamna un mot défectueux employé par Sébastien Chastillon dans une traduction du *Nouveau Testament*. Il en parle en ces termes : « ..... Toutefois, pour vous faire entendre combien il est fidèle expositeur, en s'estudiant à

confermé par les disciples qui sont esperdus de frayeur? Pourquoy Jésus-Christ n'a-t-il pas plustost fait les monstres et triomphes de sa victoire au milieu du temple et aux places publiques? Pourquoy ne s'est-il présenté redoutable en majesté, devant les yeux de Pilate? Pourquoy ne s'est-il monstré vivant aux sacrificateurs et à toute la ville de Jerusalem? Brief, les hommes profanes n'accorderont point que les témoins qu'il a esleus soyent compétens.

« Je respon, combien que l'infirmité de ces commencemens fust contemptible, que, néantmoins, le tout s'est gouverné par une providence admirable de Dieu, afin que ceux qui avoient esté auparavant comme esvanouis de crainte, fussent attirez comme par force au sépulchre, partie par l'amour et zèle qu'ils avoyent envers leur maistre, partie par incrédulité : non-seulement pour estre tesmoins d'une chose veue, mais aussi pour ouïr des anges ce qu'ils voyoient des yeux. Comment leur authorité nous sera-t-elle suspecte, puisqu'ils ont tenu pour fable ce que les femmes racontoyent, jusqu'à ce qu'ils en ont eu plein regard? Quant à Pilate, aux sacrificateurs et à tout le peuple, il ne se faut esbahir si, après avoir esté tant et plus convaincus, ils sont privez, tant de la présence de Jésus-Christ, que de tous autres signes.

« Le sépulchre est cacheté, les gardes y font le guet, le corps ne s'y trouve point le troisième jour; les gens d'armes, estans corrompus par argent, sèment le bruit qu'il a esté desrobé par ses disciples. Voire : comme s'ils eussent eu moyen d'amasser quelque grosse bande, et qu'ils fussent garnis d'armes, ou qu'ils fussent exercez à oser attenter un tel acte! Que si les gens d'armes n'estoyent assez hardis pour les rebouter et chasser, que ne les poursuivoyent-ils, afin d'estre secourus du peuple pour les prendre? Ainsi, à parler proprement, Pilate a scellé de son cachet la résurrection de Jésus-Christ; et les gardes qui avoyent esté establis au sépulchre, en se taisant ou en mentant, ont esté faits hérauts à publier la résurrection. Cependant, la voix des anges a retenti haut et clair : Il est ressuscité, il n'est plus ici! La splendeur qui a relui en eux a monstré clairement que c'estoyent anges, non pas hommes mortels. Finalement, s'il y avoit encore quelque reste de doute, Jésus-Christ même l'a osté.

« Les disciples l'ont veu, et non pas pour un coup. Ils ont manié ses pieds et ses mains, et leur incrédulité a grandement servi à confermer nostre foy. Il leur a familièrement parlé des secrets

du royaume de Dieu. Finalement, ils l'ont veu, de leurs propres yeux, monter au ciel. Et non seulement les onze apostres ont esté introduits à un tel spectacle, mais il a esté veu, pour un coup, de plus de cinq cens frères. Outre plus, envoyant le Sainct Esprit, il a donné approbation certaine, non seulement de sa vie, mais aussi de son empire souverain, comme il l'avoit prédit. Finalement, sainct Paul n'a pas esté abbatu au chemin de Damas par la vertu d'un trespassé; mais a senti que celuy contre lequel il combatoit estoit armé de puissance souveraine. Il est apparu à S. Estienne à autre fin : c'est pour luy faire vaincre la crainte de mort, par la certitude de sa vie. De ne vouloir adiouster foy à tant de tesmoignages, et si authentiques, ce ne seroit pas seulement incrédulité, mais une obstination perverse, voire du tout furieuse. »

Ce passage n'atteint qu'imparfaitement le but qu'on se propose en citant. C'est à la longue, et après des lectures soutenues, que l'on démêle peu à peu la supériorité de Calvin; il gouverne, il commande, il éclaire, et dédaigne toute coquetterie. On aurait peine à relever, dans son œuvre, une page supérieure ou inférieure à celle-là; sa manière est très-égale, très-soutenue; il n'use de la parole que pour la stricte explication de ses desseins ou de sa pensée; et l'on sent que si cette forme ample et serrée lui a coûté à acquérir beaucoup de travail, il se l'est à ce point assimilée, qu'il y moule ses idées sans effort. Un court fragment suffit à faire connaître le talent d'un écrivain d'imagination, pour qui le style est un but, et la délicatesse du goût un moyen de succès. Mais les novateurs, les législateurs ne sauraient être jugés que sur l'ensemble de leurs œuvres.

Néanmoins, il n'est pas besoin d'un si long exercice pour sentir la solidité de sa méthode, la pureté de son langage, le nombre, la souplesse de ses périodes, la contexture profondément française de son style, et l'on apprécie sans peine l'influence d'un pareil maître. Calvin a prodigieusement écrit; il a fourni des arguments très-vigoureux aux orthodoxes sur les points de dogme nombreux où il est resté d'accord avec eux : ses volumineux *Commentaires* sur la Bible ont été fort compulsés; ses ouvrages élémentaires sont d'une clarté et d'une concision remarquable; et son *Catéchisme* abonde en définitions nettes, brèves, et accessibles à tous les âges. Rien n'est plus périlleux que ces sortes de travaux, et

l'impulsion qu'il leur a donnée a contribué efficacement aux progrès du langage. Toute définition est un tour de force; toute définition juste, courte, complète, est un chef-d'œuvre.

Au reste, le succès de ce *Catéchisme* fut général et produisit de grands résultats; ce fut le manuel des protestants. Bèze nous apprend qu'il fut traduit en latin, en grec par Henri Estienne, en hébreu par Tremellius, puis en italien, en allemand, en anglais, en écossais, en flamand et en espagnol.

Calvin, des premiers, sut se maintenir dans les convenances du style approprié au sujet qu'il traitait, sans entremêler la bassesse à l'élévation, et le burlesque au sérieux. Ses deux défauts dominants, l'intolérance et la colère, bête féroce qu'il combattit toute sa vie sans réussir à la dompter, comme il l'a dit lui-même, l'ont entraîné parfois à se départir de sa dignité naturelle. Il employait le style familier avec une distinction de langage inconnue avant lui, et racontait avec aisance et sobriété. Il a tracé sa biographie dans la *préface* de son travail sur les *Psaumes;* il se dépeint là fort à son avantage, mais avec une modestie d'expression et une candeur apparente qui sont d'un écrivain consommé, et qui dénotent une habileté suprême dans le maniement d'un langage arrivé à une délicatesse voisine de la perfection.

« Dieu m'ayant tiré de très petits commencemens, m'a honoré d'une charge très illustre, me faisant héraut et ministre de son Évangile. Comme j'estois petit enfant, mon père m'avoit destiné à l'estude de la théologie; mais, voyant que celle des loix enrichissoit la plupart de ses sectateurs, cette espérance lui fit changer de dessein : de sorte que, quittant la philosophie, je fus contraint de m'attacher à la jurisprudence. Quoique, pour seconder les volontés de mon père, je faisoye mes efforts de m'y appliquer tout de bon, il arriva néanmoins que Dieu, par un secret ressort de sa providence, me fit prendre une autre route..... »

Il se jette dans la théologie, qui le conduit aux idées de réforme, et néglige ses autres études.

« ..... Un an ne s'estoit pas escoulé, que tous ceux qui tesmoignoient quelque desir de la pure doctrine se rangeoyent, pour apprendre, vers moi, bien que novice et apprentif. Moy, qui estois de mon naturel moins faict au monde, ayant tousiours aimé le loisir et l'ombre, ne cherchois que de me tenir caché; ce qui me réussit si peu, que, toutes les fois je croyois de treuver une re-

traite à l'escart, je rencontrois comme une école publique, n'ayant autre intention que de passer ma vie dans mon loisir, et sans que je fusse connu. Enfin, Dieu m'a conduit en telle sorte par divers détours, que jamais il ne m'a permis de me reposer, tant que, contre mon génie, j'ay esté tiré en une pleine lumière. Ayant, à ce dessein là, laissé ma patrie, je m'en allay en Allemagne pour y trouver, en quelque coin obscur, le repos que je n'avois pu trouver pendant un long temps; et voici que, demeurant à Basle, etc... »

Il se trouve engagé à défendre, dans un livre, ses compatriotes contre une accusation d'anabaptisme.

« ..... Ma prompte retraite de ce lieu là fit assez voir si je me proposois de me mettre en réputation par ce moyen, puisque personne n'y apperceut que ce fust ma production. Je le dissimulai d'ailleurs, et j'en voulois user ainsi dans la suite, jusqu'à ce que je fus arresté à Genève, non tant par l'avis et la persuasion que par l'adjuration estonnante de Guillaume Farel, comme si Dieu m'eust saisi par un coup violent de sa main. La guerre m'ayant fermé le droit chemin pour aller à Strasbourg, je ne voulois que passer dans la ville en diligence, n'y séjournant pas plus d'une nuit. Le papisme en avoit esté chassé peu de temps auparavant... mais les choses estoient encore en désordre; la ville estoit divisée en de malheureuses factions. Un seul homme me fit connoistre incontinent. Là dessus, Farel, tout bruslant d'un zèle incroyable d'avancer l'Évangile, déploya toutes ses forces pour me retenir. Et comme il me voyoit assez d'attachement pour mes estudes particulières, que je voulois continuer sans paroistre, ne pouvant rien gagner par ses prières, il en vint jusqu'à l'imprécation, afin que Dieu maudist ma vie retirée et mon loisir, si je me tirois en arrière.

« L'effroi que j'en receu, comme si j'eusse esté frappé du ciel, me fit discontinuer mon voyage, en telle sorte pourtant que, sachant bien quelle étoit ma timidité et mon humeur réservée, je ne m'engageai point à faire une certaine charge..... »

Bientôt ils sont attaqués par les anabaptistes, et troublés par des séditions.

« ..... Moi qui avoue d'estre d'un naturel timide, et de peu de courage, fus contraint, pour mon premier apprentissage, d'essuyer ces rudes flots; et quoique je n'y succombasse pas, je ne fus pas soutenu d'une assez grande vigueur, que je ne me réjouisse

plus qu'il ne falloit, lorsque, par de nouveaux troubles, je fus contraint de quitter la ville (1). »

Il continua d'enseigner, épouvanté par les adjurations de Bucer, qui le menaça du sort de Jonas. Cependant les baleines sont peu à redouter sur les rives du Rhin.

« ..... Bien qu'estant toujours semblable à moi-mesme, je fuisse le bruit, je fus pourtant, par je ne sai quel moyen, tiré aux assemblées de l'Empire, où il me fallut, voulusse-je ou non, paroistre devant plusieurs. Ensuite, Dieu ayant eu compassion de Genève..... je vis que la nécessité m'estoit imposée de reprendre ma première place. Quoique j'eusse bien tellement à cœur l'intérest de cette Église, que pour elle je n'eusse point fait de difficulté de mourir, néantmoins ma timidité me suggéroit beaucoup de plausibles excuses, pour ne pas entreprendre, de gayeté de cœur, une charge si pesante. Enfin, les considérations l'emportèrent sur mon esprit... Dieu m'est tesmoin avec combien de plaisir, de larmes, etc... beaucoup de gens de bien le peuvent dire.....

« Je ferois une longue histoire, si je voulois réciter par quels combats Dieu m'a exercé dès lors, et par quelles épreuves il m'a essayé; mais, afin de ne point ennuyer les lecteurs par un discours inutile, je répète brièvement ce que j'ay désia touché : c'est que j'ay senti une consolation bien grande, sur ce que David me montroit le chemin par ses démarches, etc..... »

Il se compare à ce roi luttant contre les Philistins et son propre fils.

Calvin était profondément ambitieux, n'en eût-on d'autre preuve que cette obstination à se montrer épris de l'obscure médiocrité, et que cette passion d'humilité qui s'attache à se faire faire violence en toute occasion. D'ordinaire, ceux qui se font si petits visent à entrer partout. Mais quels artifices de style, que de fines intentions insinuées en peu de mots! Comme chaque expression atteint

(1) Bolsec donne à ce récit une autre couleur, mais il est suspect de partialité; Th. de Bèze présente les choses aussi sous un aspect différent. Le vrai, c'est que Calvin engagea une lutte obstinée contre les magistrats, alarmés de son despotisme, refusa de plier, et se vit bannir. Il vint à Berne attendre vainement son rappel, et de là gagna Strasbourg, d'où il travailla à rentrer en grâce. Il adressa même, à ce sujet, deux lettres aux Genevois, fit manœuvrer ses partisans, et se ménagea un retour victorieux dans cette ville, objet de ses plus ardents desirs.

au but! Quelle concision! que d'ordre et de variété! quelle diction pénétrante et flexible! Quel effet juste obtenu à peu de frais! On ne saurait mentir avec plus de vraisemblance. Comme cette langue adroite est bien conformée! comme le génie moderne en rehausse la précision! Avec quelle paisible audace Calvin devance son siècle, et départit à la Réforme la gloire d'avoir accompli, grâce à une main si habile, la renaissance de la langue française!

On voit que l'Église ne s'était pas méprise sur les dangers auxquels les progrès de la langue vulgaire devaient un jour exposer l'unité catholique, et que ses efforts pour retarder ce moment étaient d'une saine politique, puisque celui-là même qui régénéra la prose française devait porter de si rudes atteintes à la religion. A dater de ce moment, elle lutta sur le terrain de ses adversaires, comme elle les avait suivis dans leurs études sur le grec et le latin. Cette émulation donna beaucoup de force et d'essor à notre langage, et l'initia aux secrets de l'éloquence, dont l'Église recueillit la palme, lorsque le parler vulgaire, devenu l'arbitre des destinées de la religion, confia la défense de l'unité au génie de Bossuet.

N'oublions pas que c'est du sanctuaire que sont sorties les trois plus pures écoles de la prose française. Le calvinisme engendra Port-Royal, qui nourrit Arnauld, Pascal et Sacy; l'antiquité chrétienne et les Pères de l'Église nous donnèrent l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle;* le germe de scepticisme caché dans la Réforme anima Montaigne, qui inspira Charron; et l'esprit de tolérance uni à la foi, dans une âme tendre, échauffa saint François de Sales, le prédécesseur de Fénelon. Entre ces noms recommandables, la postérité a enregistré ceux de Bourdaloue, de Massillon et de Fléchier.

Que l'on se rappelle maintenant l'état d'anarchie où la langue profane était plongée au seizième siècle, défigurée par les érudits, par les grammairiens, les poëtes et les courtisans; que l'on compare les mignardises, les afféteries étrangères, les néologismes grecs ou italiens, les complications orthographiques qui énervaient et bariolaient la poésie, avec les accents austères de l'éloquence de Calvin ou avec le spirituel bon sens de Henri Estienne, l'on concevra nettement que la saine tradition s'était réfugiée là.

C'est aussi là qu'elle s'était conservée dans l'ombre, à l'abri des engouements de l'antiquité païenne et des modes de la cour. Ce

qui s'est passé entre Comines, Marot, et l'avénement de Charron, de Desportes et de François de Sales, est un étrange épisode de notre histoire morale : les auteurs de la fin du siècle, ceux surtout de la période suivante, cessèrent tout à coup de comprendre Ronsard, du Bartas, du Bellay, Baïf, et, il le faut avouer, Rabelais lui-même, si ingénieux dans son hellénisme et si national par l'esprit ; tandis qu'ils entendaient encore Villon, Comines et Marot. Ils se sont étonnés plus d'une fois de cette anomalie apparente, dont la cause leur échappait.

« Marot, écrit la Bruyère, Marot, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère, entre ce premier et nous, que la différence de quelques mots. »

Cependant Marot, Français encore, avait déjà été entamé par la Renaissance. « Il est étonnant, ajoute l'auteur des *Caractères*, que Belleau, Jodelle et du Bartas aient été sitôt suivis d'un Racan et d'un Malherbe, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée. »

Sans doute cela est étonnant, seulement en ce qui concerne Malherbe ; cela serait même inexplicable, si tout lien avec le quinzième siècle eût été brisé par la révolution du seizième. Mais Malherbe, élevé par un père huguenot, avait longtemps vécu dans le Midi parmi les protestants ; et la fréquentation de la cour de Henri IV, où l'on respirait encore une émanation de la Réforme, l'avait guéri du mal de la poésie italianisée.

Entre les folles aberrations des poëtes de la cour, et le parti protestant, une barrière avait été élevée par Robert, et surtout par Henri Estienne. Le pur langage du sol s'était perpétué là, dans un coin ; et pendant que le français devenait hybride et méconnaissable parmi les lyriques de l'Olympe des Médicis, il existait, entre les traditions de la jeunesse de Marot et la prochaine restauration de Malherbe, un trait d'union, qui fut Jean Calvin.

Seulement, comme ce dernier n'eut point à faire le vide derrière lui, et ne fut pas obligé d'entasser des ruines pour se refaire la route, il ne perdit rien de ses forces, et n'eut point à s'appauvrir. Son champ resta pur sans être élagué, et sa moisson fut abondante. Aussi la prose prit-elle avec vigueur les devants sur la poésie. Nous suivrons bientôt celle-ci dans les suffocations d'une agonie dont Malherbe ne put la relever qu'en lui ouvrant les veines.

CHAPITRE XIII.

Affaiblissement de l'influence grecque parmi les prosateurs. — Amyot, — Brantôme. — Blaise de Montluc; — son langage ne participe d'aucune école. — Épisode du blocus de Sienne, — l'assaut de Rabasteins. — Analogies et contrastes entre le caractère et le style de Montluc et de Calvin. — Montaigne communique au français des propriétés nouvelles. — Le langage moderne provient du peuple. — Travestissement de la poésie sous l'influence de la cour. — Amadis Jamyn, — Remi Belleau, — Ronsard et du Bartas.

L'introduction des lettres grecques parmi les éléments à l'aide desquels on s'efforçait de régénérer le français, fit, comme nous l'avons vu, diversion à la recherche trop absolue de l'imitation du latin, et la restreignit à de plus sages limites. Mais le principe de l'affinité latine prévalut; les siècles l'avaient consacré, et la filiation était trop bien établie pour qu'il en fût autrement. Parmi les écrivains affectés d'hellénisme, Rabelais seul est resté populaire; avantage qu'il doit aux allures profondément françaises de son esprit, à la nature d'un génie qui triomphe à la fois par la verve satirique et par l'ascendant de la raison, double séduction irrésistible en France.

Tel fut même le prestige exercé par le curé de Meudon, que, non contents de surmonter les difficultés de son style hérissé de complications scientifiques, les lecteurs considérèrent *Pantagruel* comme un des monuments caractéristiques du goût national, et rattachèrent d'âge en âge au souvenir de Rabelais la plupart des ouvrages

capricieux et railleurs marqués au coin de la vieille gaieté gauloise. Cependant, la prose du merveilleux docteur n'imposa point à notre langue ses innovations hétérogènes; elle inspira l'auteur du *Moyen de parvenir*, dont la forme, tout aussi française quant à l'esprit, mais bien moins grecque par le style, est très-incisive encore, avec un peu moins de vivacité. Cet ouvrage peut revendiquer une bonne part de l'influence que l'on a attribuée au seul Rabelais; les conteurs ont souvent puisé dans le *Moyen de parvenir*, et la Fontaine lui a été plus d'une fois redevable.

Il se produisit une autre école dans les lettres profanes, à la tête de laquelle on vit briller Montaigne et Amyot, qui relèvent plus directement de l'antiquité latine, et qui, par cette raison, parurent plus réellement Français. Le second prouva que l'on peut saisir, même dans des traductions rigoureuses, le génie des auteurs grecs, et le faire passer dans un idiome purement néo-latin, sans se laisser entamer par la fréquentation de son modèle. La version du *Plutarque* est lourde, verbeuse, mais elle est française; elle est ferme et colorée. La publication d'un pareil livre fit faire un progrès au goût public, en lui fournissant un vaste modèle d'un style homogène, soutenu, qui sait se garder d'entremêler le sévère au grotesque, le grave au ridicule, et la trivialité des carrefours à la dignité de l'histoire; confusions auxquelles nous fûmes longtemps enclins, et dont, bien plus tard, on retrouvait encore de nombreux vestiges dans Mézerai. Le Français n'était pas né avec un sentiment élevé du style; il ne possédait pas cette disposition instinctive à revêtir la pensée d'une noble draperie ou des plis majestueux de la toge, disposition propre aux Grecs et aux Romains, de qui nous la contractâmes très-tard, en nous assimilant leurs chefs-d'œuvre. C'est par là que notre haute littérature procède de l'antiquité classique, appelée à en accomplir l'épuration.

Les premiers ouvrages importants et durables de la seconde moitié du seizième siècle, et de l'aurore du suivant, révèlent assez nettement les nouvelles aptitudes du français, et retracent les conquêtes qu'il avait réalisées. C'est ainsi que la traduction de *Daphnis et Chloé*, par Amyot, dénote, par la délicate supériorité avec laquelle le texte est rendu, l'étroite conformité du langage du seizième siècle avec le style recherché et fleuri des auteurs de la décadence antique : nous avons commencé, et nous tendons à finir, comme ils ont eux-mêmes fini.

Brantôme introduisit sans violence et avec grâce un certain parfum de la mignardise italienne dans la prose de son pays. Sans imiter les ultramontains, il en prend le ton; et sa manière galante, leste, délibérée, qu'adoucissent de tendres nuances, nous montre que la Renaissance italienne avait laissé quelque chose dans nos mœurs, plus polies depuis le règne des Médicis. C'est la galanterie, ce sont les dehors obséquieux de la civilité, tendances que l'imitation espagnole allait bientôt faire tourner au chevaleresque.

Le seul de ces auteurs qui se montre tout à fait dégagé des préoccupations littéraires, latines ou grecques, c'est Blaise de Montluc, type du guerrier barbare dans sa férocité primitive : il était doué de cet esprit naturel, de cette mâle et ronde gaieté, qui assaisonnent les récits militaires, et font les délices des camps. Les *Commentaires* de Montluc étincellent de verve, conservent toute la rudesse du moyen âge, et sont l'expression la plus naïve du caractère gascon, type exagéré du caractère français. Henri IV appelait ce livre : *le Bréviaire du soldat*. Or, le prince qui indiqua à François de Sales le plan de *l'Introduction à la vie dévote*, et qui encouragea Bertaut et Malherbe, était un juge délicat.

Né avant la Renaissance, Montluc en avait vu les excès; il écrivit, avec une chaleur juvénile, dans son extrême vieillesse, alors que les orages de la mode commençaient à s'éloigner. Son esprit était peu cultivé, il ne le dissimule point; il prend la plume pour l'instruction des gens d'épée : son livre est l'ouvrage le plus foncièrement militaire qu'on ait jamais composé. Car ce soldat avait passé par tous les grades, et s'était trouvé, l'épée à la main, dans les pas les plus difficiles; toujours au plus épais et toujours en verve; emporté sans scrupule, audacieux sans réserve, rusé sans faiblesse, vaillant sans pitié, et cruel sans remords. Son style rude, vrai, dénué d'enjolivures, dépeint à merveille la braverie française. On ne citerait rien qui représente si nettement le langage de cette époque, dégagé des ornements d'emprunt. Prenons au hasard.

Chargé de la défense de Sienne assiégée, Montluc s'est jeté dans la ville; l'espoir des habitants repose sur son bras : son assurance les soutient longtemps; mais enfin ce capitaine intrépide est abattu par la fièvre et la dyssenterie, et la présomption de sa fin prochaine

décourage les plus hardis. Montluc emploie un stratagème pour les reconforter :

«... J'estois exténué de ma maladie ; et le froid estant grand et aspre, j'estois contrainct d'aller enveloppé le corps et la teste de fourreures, que, quand l'on me voyoit porter par la ville, nul ne pouvoit avoir espérance de ma santé, ayant opinion que j'estois gasté dans le cœur, et que je mourois à veue d'oeil. — Que ferons-nous, disoient les dames et les poureux (car en une ville il y a d'uns et d'autres), que ferons-nous si nostre gouverneur meurt? Nous sommes perdus ; toute nostre fiance est en luy ; il n'est possible qu'il en eschappe.

« Ayant donc accoustumé auparavant d'estre ainsi embéguiné, et voyant le regret que le peuple avoit de me voir malade, je me fis bailler des chausses de veloux cramoysi, que j'avois apporté d'Albe, couvertes de passement d'or, et fort découppées et bien faictes ; car au temps que je les avois faict faire, j'estois amoureux. Nous estions lors de loysir en nostre garnison, et, n'ayant rien à faire, il le faut donner aux dames. Je prins le pourpoinct tout de mesmes, une chemise ouvrée de soie cramoysie et de filet d'or bien riche (en ce temps-là on portoit les collets des chemises un peu avallés); puis prins un collet de bufle, et me fis mettre le haussecol de mes armes, qui estoient bien dorées. En ce temps-là je portois gris et blanc, pour l'amour d'une dame de qui j'estois serviteur *quand j'avois le loisir*, etc.....

«.... Or, avois-je encore deux flascons de vin grec ; je m'en frottay un peu les mains, puis m'en lavay fort le visage, jusques à ce qu'il eust prins un peu de couleur rouge, et j'en beus, prenant un petit morceau de pain, trois doigts, puis me reguarday au miroir.... Je vous jure que je ne me cognoissois pas moi-mesmes, et me sembloit que j'estois encore en Piémont, amoureux comme j'avois esté. Je ne me peus contenir de rire, me semblant que tout à coup Dieu m'avoit donné un autre visage.

« Le premier qui arriva à moy avec ses capitaines, fut le sieur Cornélio, etc...; et comme ils me trouvèrent de ceste sorte, se prindrent tous à rire. Je bravois par la salle plus que quatorze, et n'eusse pas eu la puissance de tuer un poulet, car j'estois si foible que rien plus. Toute ceste farce ne tendoit qu'à faire rire les uns et les autres ; et le dernier, ce fut le colonel Reincroc, qui, comme il

me vit, il se mit à sanglotter, de force de rire, et je le prins par les bras, et luy dis : — Et quoy, seigneur colonel, pensez-vous que je sois ce Montluc qui va tous les jours mourant par les rues? Nany, nany, car celui-là est mort, et je suis un autre Montluc! ..... Le seigneur Cornélio luy dit pourquoy je l'envoyois querir, et qu'il falloit que nous ostissions, par une sorte ou par une autre, ce doute qui estoit parmy les Siennois. Et ainsi nous allasmes tous à cheval au palais; et comme nous eusmes monté le degré, nous trouvasmes la grande salle pleine de noblesse.......... J'entray ainsi, et leur ostay mon chappeau : je ne feus cogneu de personne de prime-abordée, etc. »

Il profite de leur ébahissement pour les électriser par un pompeux discours, où j'ai remarqué ces quatre mots : « Je ne suis pas Espagnol vantard; je suis François, et encore Gascon, qui est de notre nation le plus franc et libre... » Chacun jure de mourir en combattant; on lui défère la dictature, et il ordonne son plan de défense.

Cependant, la ville n'étant pas secourue, il fallut capituler; ce que notre héros laissa faire aux Siennois, sans s'en mêler, aimant mieux perdre cent vies qu'un doigt de son honneur, et jurant que le nom de Montluc ne se trouverait jamais en telles écritures.

Montluc, âgé de soixante-huit ans, couvert de cicatrices, avait eu déjà le corps percé de six arquebusades, lorsqu'une catastrophe le mit hors de combat. C'était à l'assaut de Rabasteins, en 1570; le récit de cet événement nous paraît être un des meilleurs morceaux qui soient sortis de la plume de l'impitoyable bourreau des protestants. Eux seuls alors écrivaient avec plus de limpidité, mais ils étaient moins colorés; et, comme nous avons admiré en eux une école élevée sur l'érudition religieuse et la précision du raisonnement, nous verrons ici une expression très-différente, mais presque aussi accomplie, d'un tout autre ordre d'idées et de sentiments. Ce sera le style d'un soldat fanatique, d'un homme d'action, après celui des penseurs et des controversistes.

De sombres pressentiments, cette superstition des soldats, avaient averti Montluc du sort qui l'attendait. Toujours intrépide, mais certain d'être tué, il avait fait ses dispositions dernières, se rappelant qu'il ne lui était jamais arrivé malheur, que son démon ne le lui eût prédit. Ses derniers actes se ressentent de ces préoccupations.

« Comme les deux heures furent venues, je fis apporter huit ou dix flascons de vin, et le délivray aux gentilshommes, et leur dis : — « Beuvons, mes compagnons; car bientost se verra qui a tetté de bon laict. Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble! Si nos jours derniers sont venus, il n'est en nostre pouvoir de rompre les destinées. Et comme tous eurent prins du vin, il s'accouragèrent les uns les autres, après que je leur eus faict une petite remonstrance en trois mots, leur disant : — Mes amis et compagnons, nous voicy prests à jouer des mains; il faut que chacun monstre ce qu'il sçait faire, etc... Lors, je fis sonner l'assault. »

Deux compagnies vont tour à tour mollement à la brèche, et le vieux Montluc reconnait qu'il faut que d'autres s'en mêlent.

« Tout à un coup je perdis la souvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir estre tué ou blessé, et dis à la noblesse : — Gentilshommes mes amis, il n'y a combat que de noblesse! La victoire doit venir par nous autres : allons, je vous monstreray le chemin, et vous feray cognoistre que jamais bon cheval ne devint rosse. Suyvez hardiment, et, sans vous estonner, donnez; car nous ne sçaurions choisir mort plus honnorable. C'est trop marchandé; allons! Je prins lors monsieur de Goas par la main, et luy dis : — Monsieur de Goas, je veux que vous et moi combattions ensemble. Je vous prie, ne nous abandonnons point; et si je suis tué ou blessé, ne vous en souciez point, et me laissez là, et poussez seulement outre, et faictes que la victoire en demeure au roy.

« Et ainsi marchasmes tous, d'aussi bonne volonté qu'en ma vie je vis gens aller à l'assaut : et, reguardant deux fois en arrière, je vis que tous se touchoient les uns les autres. Il y avoit une grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute descouverte, par là où nous marchions droict à la bresche. Les ennemis tiroyent là sur nous, et me furent blessés six gentilshommes près de moy; le sieur de Besoles en estoyt un. Son coup fut au bras, et fort grand; il cuyda mourir, etc. . . . . . Il y avoit deux petites chambres (1) qui estoyent de la hauteur d'une longue picque et davantage; les ennemis deffendoient ces chambres de bas en haut, de sorte qu'homme des nostres ne pouvoit monstrer la teste qu'il ne feust veu. Et commencèrent nos gens à tirer à grands coups de pierre

(1) Deux casemates.

ns, et eux aussi en tiroyent contre nous; mais l'advantage ux nostres qui tiroient contre bas.

vois faict porter trois ou quatre eschelles au bord du fossé; me je me retournay en arrière pour commander que l'on ıst deux eschelles, l'arquebusade me fut donnée par le vi- ı coing d'une barricade qui touchoit à la tour. Je croy qu'il ›it pas là quatre arquebusiers, car tout le reste de la barri- ‹oit esté mis par terre, de deux canons qui tiroient en flanc. coup je fus tout en sang, car je le jettois par la bouche, nez et par les yeux. Monsieur de Goas me voulut prendre, t que je tombasse; je lui dis : — Laissez-moy, je ne tombe- nt; suivez vostre pointe.

ors presque tous les soldats et presque aussi tous les gen- ımes commencèrent à s'estonner, et voulurent reculer; mais criay, encores que je ne pouvois presque parler, à cause du sang que je jettois par la bouche et par le nez : — Où vou- ıs aller? où voulez-vous aller? Vous voulez vous espouvan- ır moy! Ne bougez, ny abandonnez point le combat, car je oint de mal, et que chacun retourne en son lieu! Couvrant lant le sang le mieux que je pouvois, je dis à monsieur ıs : — Monsieur de Goas, gardez, je vous prie, que personne pouvante, et suyvons le combat. Je ne pouvois plus demeu- , car je commençois à perdre la force, et dis aux gentils- es : — Je m'en vais me faire panser, et que personne ne me : vengez-moy, si vous m'aimez!

prins un gentilhomme par la main; je ne le sçaurois nom- car je n'y voyois presque point, et m'en retournay par le e chemin que j'y estois allé : et trouvay un petit cheval d'un , sur le quel je montay comme je peus, aydé de ce gentil- ıe. Et ainsi fus conduict à mon logis, là où je trouvay un 'gien du régiment de monsieur de Goas, nommé maistre ı, qui me pansa, et m'arracha les os des deux joues avec les , si grands estoient les trous, et me coupa force chair du , qui estoit tout froissé. »

nme il était gisant à demi évanoui, on vint lui apprendre la de la forteresse; à quoi il répondit d'une voix expirante : Je loue Dieu de ce que je voy la victoire avant de mourir. sent, je ne me soucie point de la mort..... Monstrez-moy 'amitié que vous m'avez portée, et gardez qu'il n'en eschappe

un seul qui ne soit tué. » Il ajoute naïvement cette réflexion, qui dépeint l'homme et son temps :

« Ne pensez pas, vous qui lirez ce livre, que je fisse faire ceste exécution tant pour venger ma blessure, que pour donner espouvante à tout le pays, afin qu'on n'eust le cœur de faire teste à nostre armée. Et me semble que tout homme de guerre, au commencement d'une conqueste, en doit faire ainsi contre celui qui oseroit attendre son canon ; il faut qu'il ferme l'oreille à toute composition et capitulation..... Et comme il faut de la rigueur, — appelez-la cruauté si vous voulez, — aussi faut-il de l'austre costé de la douceur, si vous voyez qu'on se rende de bonne heure à vostre mercy. »

Contre toute humaine prévision, ce guerrier septuagénaire échappa à la mort. Il perdit un œil, les deux joues, le nez, la lèvre, les os de la face ; et dès lors on ne le vit plus que couvert d'un masque. Dans ce cruel état, il tira encore l'épée, en Gascogne, au siége de la Rochelle, et gagna le grade de maréchal de France. Ses *Commentaires* se terminent par ces mots :

« Ne desdaignez, vous qui desirez suivre le train des armes, au lieu de lire des *Amadis* et des *Lancellots*, d'employer quelqu'heure à me cognoistre dans ce livre : vous apprendrez à vous cognoistre vous mesmes, et à vous former pour estre soldats et capitaines; car il faut sçavoir obéir, pour sçavoir après bien commander. Cecy n'est pas pour les courtisans ou gens qui ont les mains polies, ni pour ceux qui ayment le repos : c'est pour ceux qui par le chemin de la vertu, aux despens de leur vie, veulent éterniser leur nom, comme, en despit de l'envie, j'espère que j'auray fait celuy de Montluc. »

Voilà un style martial dans toute sa franche rudesse ; il semble que Montluc ait écrit avec de la poudre délayée, et sur l'affût d'un canon. Étranger à toutes les imitations, à toutes les modes, l'auteur nous montre ce qu'était devenu le langage du moyen âge entre les mains d'un des derniers représentants des âges barbares. Il le manie pesamment, mais les expressions ne lui font jamais défaut, bien qu'il ne puise pas dans les vocabulaires étrangers. Ses récits sont frappants, sincères, chaudement colorés, et il ne sait ce que c'est que de combiner des images ou de chercher des effets. Son éloquence est celle de la nature, et la réalité lui communique une vie, un mouvement refusés à l'amplification savante.

'ar lui nous saisissons la filiation du seizième siècle guerrier, avec es âges héroïques de la France. Voilà bien le descendant des palaıns de la chevalerie, et son dédain pour les *Lancelots* et les *lmadis* prouve qu'il n'a point cherché ces ressemblances. Il est vident que les narrations fleuries et flottantes de la belle école de 'homas ou de Marmontel ne sont pas issues de cette origine.

Le procédé de Blaise de Montluc est, cependant, varié, flexiıle, et prouve qu'une langue, sans secours étranger, se fortifie ar le seul progrès des idées, des mœurs et de l'intelligence publiue. Enfin, les différences essentielles qui distinguent la constituon de ce style, d'avec celui des auteurs contemporains, marquent ssez bien la richesse et la diversité du génie français. Personne, ısque-là, n'avait su se dépeindre en traits si fermes, avec une ›uche si originale et si peu étudiée. Montluc n'est pas le premier e nos auteurs qui nous donne lieu d'assigner, à des esprits déourvus d'érudition et d'études, l'honneur d'avoir accru les res›urces ou l'illustration de notre langue. Moins ils surent de latin u de grec, plus ils se sont montrés foncièrement Français.

Observons que les deux monuments les plus opposés, les plus lsparates et les plus intimement français de la langue du seilème siècle, se sont édifiés dans deux camps rivaux, et par l'en'emise de deux hommes d'action, énergiques jusqu'à la cruauté un et l'autre, et tous deux impitoyables. Montluc était plus ruel, mais moins dur que Calvin. Le premier exhalait sa colère, second distillait froidement l'âcre poison de la haine. Au solat, la loyauté du cynisme; à Calvin, le talent de déguiser la vétté sous d'artificieux appareils. Et comme le style est tout l'homıe, le maréchal est le plus énergique, et le ministre genevois le lus délié comme le plus subtil de nos anciens prosateurs.

Non moins sincère que Montluc; plus profond parce que nonɔulement il est né philosophe, mais parce qu'il a appris à philo›pher; mieux cultivé, plus ingénieux, parce qu'il a appelé les ttres antiques à retremper son esprit naturel, Montaigne est à la ›is le plus loyalement français des penseurs, et le plus latin de nos :rivains en prose. Il sut s'assimiler la forme des grands auteurs e Rome, de Sénèque surtout, et se jouer avec les livres, d'une libre fantaisie, qu'il ne se montra jamais pédant. Ce peintre ıquis de l'âme humaine eût assoupli le parler le plus rebelle. Peu

importait qu'il entremêlât, dans son parler, des éléments divers; il rendait sa pensée si vivement, il la serrait de si près, il lui faisait de son style un moule si étroit et si ductile, que le fond créait toujours la forme, et la rendait nouvelle autant qu'imprévue. De tels hommes sont maîtres de tous les instruments, les construisent pour leur usage, et ne relèvent d'aucun idiome en particulier; ils appartiennent à l'humanité.

Montaigne enseigna à ses contemporains l'art de pénétrer dans les arcanes les plus mystérieux du langage, comme il leur avait appris à se connaître eux-mêmes, et à descendre au plus profond des secrets de l'âme. Quand des génies de cette trempe se sont produits dans une société, toutes les délicatesses d'un langage sont trouvées; il n'a plus rien à acquérir, il ne lui reste qu'à se polir, qu'à régulariser l'emploi de ses richesses. Montaigne a possédé l'art de grouper les expressions avec un tel bonheur, que, sans tomber dans l'écueil de la phrase, il révèle son étonnante supériorité trois ou quatre fois dans la même période.

Ce grand homme sans piédestal, car il semble s'être ignoré, dans la bonhomie de son caprice, donna raison à l'influence latine, en l'assimilant au tempérament français. Son latinisme est une des propriétés du parler moderne de notre pays. L'indépendance qui préside à l'étude qu'il fit de l'homme intérieur, ouvrit une issue au scepticisme au profit de la philosophie, et un vaste champ aux analyses du moraliste. C'est avec raison qu'on a dénommé son livre des *Essais*, le bréviaire des paresseux : il contient les éléments du progrès intellectuel, parce que la connaissance de soi-même est le but final et le résumé de toutes les sciences, fondées sur l'empire de la raison. Familier, sans préjugés, peu dogmatique, douteur, libéral par instinct, il exerça moins d'influence sur le siècle de Louis XIV, essentiellement organisateur et autocratique, que sur le dix-huitième, aux travaux d'affranchissement duquel il s'associe de loin. Il est l'aïeul des encyclopédistes, et plus particulièrement de Montesquieu.

On ne connaît bien Montaigne qu'après l'avoir relu, et le monde entier le connaît à fond. Tout a été dit sur cet immortel écrivain, et chacun, à son sujet, pense plus encore que l'on n'a écrit. Insister sur ce qui le concerne, serait un labeur sans profit pour les lecteurs qui l'ont fréquenté, et perdu pour les autres, s'il en est. Il

est difficile et hardi d'écrire sur Montaigne, en s'adressant à ceux qui l'ont étudié : il serait puéril et vain de le faire, au bénéfice de ceux qui ne le connaissent pas.

La prose avait fait, au seizième siècle, des progrès rapides et divers; Calvin, Montluc, Montaigne représentent sous trois aspects les formes les plus nettes du langage régénéré. Tous trois étaient étrangers aux coteries littéraires, tous trois vécurent en province, loin du foyer de la mode, à l'abri de l'esprit impressionnable et changeant de la cour. L'un de ces trois hommes a déjà pris les allures du siècle suivant; il appartient presque à la période de fixation définitive, et son langage n'a presque pas vieilli : cependant, dans l'ordre des années, il a précédé les deux autres. Calvin est donc celui de tous qui a le mieux saisi, et le plus franchement mis en œuvre, le génie propre de l'idiome français. Or, c'est le seul des grands écrivains de cette période qui, né dans les rangs du peuple, ne les déserta jamais. Son mérite principal consiste dans l'exactitude, la force et la pureté : le ciel lui avait refusé un don, la bonté du cœur, sans lequel le talent ne posséda jamais de charme.

Bref, il fut le plus français, le plus *avancé* des écrivains de son siècle, parce qu'il appartenait absolument à la classe moyenne ou populaire. Fait important, parce qu'il nous indique l'influence qui a prévalu, le milieu dont le langage est sorti, et, en quelque sorte, le crible où il a été purifié.

Au surplus, on remarquera que les anciens auteurs ont vieilli par le style, et ont passé d'autant plus vite qu'ils ont été plus intimement pénétrés par le goût, les mœurs ou les habitudes des classes aristocratiques. Tant il était de la destinée du français, créé par la nation, sans l'assistance et presque contre le gré des grands et des maîtres du sol, de rester fidèle à son origine.

Nos plus grands écrivains appartiennent à l'humble bourgeoisie : tels furent Calvin, Corneille, Pascal, Molière, Bossuet, Racine et Boileau. Surviennent ensuite les clercs, Amyot, Desportes, Bertaut, Charron, Balzac, Voiture, et tant d'autres, qui, gardant l'empreinte de leur extraction plébéienne, se sont plus ou moins chamarrés, en fréquentant la noblesse, des parures de la mode. Le langage des gentilshommes relégués dans les provinces, et forcés de hanter journellement la bourgeoisie, ou les soldats des armées, est moins affecté, plus vraiment national que celui des courtisans;

telle fut la condition de Montluc, de Malherbe, de Vaugelas, etc...

Les plus éloignés de la droite tradition du langage, ceux qui avant l'heure de sa fixation ont donné dans les plus grands écarts, ont servi avec le plus d'imprudence les innovations étrangères et les ridicules de la mode, ce sont les auteurs qui suivaient la cour, en aspiraient l'esprit, et travaillaient pour elle seule. Nous pouvons enregistrer dans cette catégorie presque tous les poëtes du seizième siècle. Ils rompirent avec le goût populaire, se firent une langue à part, cherchèrent le succès dans les singularités de l'affectation en crédit, et abusèrent des vanités de l'érudition superficielle qui chatouillait l'amour-propre des grands. Ces travers élevèrent le fragile édifice de leur gloire d'un jour, et les firent oublier avec les engouements de la veille. Ronsard, Baïf, Belleau, Amadis Jamyn, du Bellay, Saint-Gelais, du Bartas, Cyrano de Bergerac, fournissent des preuves frappantes de cette vérité. Ils représentent tous, plus ou moins, le ton et les inclinations de la cour; aussi la nation les a-t-elle brisés, à l'aide de Malherbe qui sut prendre parti pour elle, qui arbora et fit prévaloir contre eux cette devise radicale: La bonne langue est celle que l'on parle à la place Saint-Jean.

Durant la Renaissance, la cour n'aimait, ne lisait, n'encourageait que la poésie. De là l'ascendant du langage fabriqué par elle sur l'opinion. Du goût régnant parmi les seigneurs, et de la nécessité de les flatter, provient la corruption où fut précipitée la poésie française.

Cette branche de la littérature, déviée de ses voies naturelles, n'avait presque plus rien de français que le titre, à une époque où les prosateurs l'avaient, comme nous l'avons vu, devancée de bien loin.

Avant de pénétrer dans la réforme tardive qui atteignit enfin le domaine de la poésie, il est bon de constater explicitement la dégradation bizarre où elle était tombée, quand Desportes commença à lui rendre un peu de séve. Pour compléter à cet égard nos observations, et les résumer dans une représentation matérielle, il ne nous reste qu'à citer quelques vers, propres à étaler dans toute sa réalité la maladie du langage travesti. La comparaison forcée dont ils seront l'objet fera mesurer l'énorme distance qui séparait ces écrivains fantasques, de leurs maîtres les prosateurs.

Tel était donc l'état de la question, au moment où Desportes et

ntr'ouvrent une étroite issue à la révolution de M
jeunes adeptes de Ronsard, Amadis Jamyn, écri
', les vers suivants, qui n'exagèrent en rien, mais
ec avantage le goût du moment :

LE PHÉNIX.

Comme le seul phénix, au terme de son âge,
Amasse les rameaux du bois mieux odorant
Ez forests de Sabée, afin qu'en se mourant
Pour le moins d'un beau feu se brusle son plumage,

Ainsi je fais amas, voyant vostre visage,
De cent douces beautez que mon cœur va tirant.
Puis j'en allume un feu doucement martyrant,
Qui me donne la vie en mon propre dommage.

La flamme du phénix vient du flambeau des cieux,
Et la mienne s'embrase au flambeau de vos yeux,
Où je commets larcin, comme fit Prométhée.

Aussi j'en suis puni d'un mal continuel;
Car Amour, qui se change en un vautour cruel,
Me déchire tousjours d'une main indomptée.

bien du raffinement; mais, même à travers ce par
e, la trivialité se fait jour parfois, et souvent
'ront a ceint le laurier et le myrte, et dont la mai
oublie de dissimuler ses pieds bourgeoisement
ı cothurne, mais du haut-de-chausse le plus vulg
comment le même Amadis Jamyn entend le

Las! que mon lict semble dur à mes os!
Je me tourmente et *vire sans repos* :
Mon corps, lassé, brisé, froissé, n'endure
Dessus mon lict *ne drap ne couverture*.
Au ciel desia l'estoile porte-jour
Vient annoncer du soleil le retour,
Et si de Styx la noire eau sommeillère
N'a distillé son onde en ma paupière.
Tant que la nuict a esté longue, autant
Vuide de somme; un démon me tentant
M'a fait veiller: ma face toute blême
Est le témoin de mon travail extrême, etc....

Ce style de convention, drapé, sophistiqué; ces métaphores outrées, cette recherche des images pillées dans la mythologie, ne forment-ils pas un heureux accord d'idées avec ce lit dur aux os, où l'on *se vire* sans repos, sans endurer ni drap, ni couverture! Et quelle figure poétique que cette *eau noire sommeillère, distillant son onde* dans la paupière! Est-il rien de moins français au monde que tout cet appareil?

Quelques poëtes, cependant, rencontraient parfois des inspirations légères et plus harmonieuses, comme Remi Belleau, qui abusait du lyrisme, et pindarisait le plus souvent. Mais s'il trouvait, dans un sentiment plus naturel, moins éloigné du goût national, quelque jolie chansonnette leste et pimpante, il l'affublait pesamment du titre d'Ode. Telle est cette *ode* au mois des fleurs printanières, où l'on glane ces jolis vers :

Avril, le parfum des dieux
Qui, des cieux,
Sentent l'odeur de la plaine;

C'est toy, courtois et gentil,
Qui d'exil
Retire ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps les messagères.

L'aubépine et l'aiglantin,
Et le thym,
L'œillet, le lys et les roses,
En ceste belle saison,
A foison
Monstrent leurs robes écloses.....

Si nous parcourions l'*ode* en entier, nous verrions que parfois elle justifie son titre, en usurpant sur le terrain des muses étrangères.

On se donnerait la consolation d'être moins sévère, dans une histoire de la littérature; ces auteurs bizarres déguisèrent parfois de belles pensées, et l'inspiration les visita. Mais, dans un examen du langage, on est contraint de prononcer leur arrêt. Ils ont forgé contre eux des armes d'un effet mortel : on le démontrerait d'une manière frappante, en s'attaquant au chef de la pléiade. On a, toutefois, fait tant de bruit à propos de l'oubli qui l'enveloppe,

que tout le monde a fini par le connaître. Puis, l'avouerons-nous, il nous répugne de tourmenter la grande ombre de Ronsard : il y eût tant de patriotisme dans le principe de ses erreurs, son génie est si supérieur à celui des écrivains qui l'ont détrôné, que sa déchéance attriste. Condamner Ronsard sans déduire les circonstances atténuantes, c'est être injuste; cette plaidoirie nous entraînerait trop loin. Renonçons donc à la cruauté de jeter du ridicule sur le monument d'un poëte

.... Trébuché de si haut,

comme l'a bien dit le satirique; et, nous bornant à conclure avec lui, par ce terrible exemple, que le génie le plus divin n'est rien sans la langue, reconnaissons un fait passé sous silence par l'esprit de parti, à savoir, que Ronsard est le seul des poëtes de la Renaissance qui ait introduit dans le langage des vers le ton noble, le tour ample du discours cicéronien, et la majesté de l'éloquence. Ces qualités sont bien à lui; il en puisa le germe dans un cœur honnête et une âme élevée. Le début du *Discours* à Catherine de Médicis, *sur les troubles de ce temps*, est d'un mouvement magistral et sublime.

Ramassons plutôt les défauts essentiels de Ronsard dans l'obscur fouillis de son plus extravagant élève, du sieur Guillaume Salluste du Bartas; après quoi nous nous arrêterons, car il marque l'apogée de cette hérésie linguistique et poétique. L'ouvrage où nous puiserons, intitulé *la Semaine*, eut, en moins de six ans, trente éditions; il fut traduit en latin, en italien, en espagnol, en anglais et même en allemand. L'auteur n'est donc pas une exception burlesque, mais un prototype exact du goût général. On lui adressait, dans son style, des sixains comme celui-ci, qui est de Jean Lauron, avocat à Châteauroux :

Salluste, cher mignon des sœurs castaliennes,
Je n'ay onc médité les vers de tes Sepmaines,
Que je n'aye esté faict meilleur et plus sçavant.
Louange qui voudra la vandomoise lyre,
Du divin du Bartas hardiment j'ose dire
Qu'il est aux beaux esprits comme un soleil levant.

Ainsi l'on s'en servait pour rabattre la gloire de Ronsard, et voyez comme il se montrait digne d'un si haut honneur :

> Phœbus aux cheveux d'or, Apollon *donne-honneurs*,
> *Donne-âme*, *porte-jour*, soustien *des grands seigneurs*,
> Poëte, médecin, tes routes sont bornées
> Des bornes de trois cent soixante-cinq journées;
> Car tu mesures l'an avec ton propre cours,
> Et de ton cours forcé tu mesures les jours.
> ....
> ....
>
> Ainsi, ou peu s'en faut, Herme *guide-navire*,
> Mercure *eschelle-ciel*, *invent'art*, *ayme-lire*,
> *Trafiqueur*, *monstre-voye*, orateur, courtisan,
> A faire son voyage emploie presque un an,
> Sans qu'en si long chemin ses *vistes* talonnières
> S'osent guère esloigner du prince des lumières :
> Et Phœbé *verse-froid*, *verse-humeur*, *borne-mois*,
> Passe le zodiaque en un an douze fois.
>
> Toi, Jupiter *benin*, opulent, *chasse-maux*,
> Voisines à bon droit ton père *porte-faulx* ;
> Et tandis qu'en *rovant*, bienheureux tu modères
> Son astre *désastré* par cent *vertus* contraires,
> Ton chariot d'estain, cerné de clous ardans,
> Traverse obliquement douze astres en douze ans.

C'est en cette sorte qu'était expliquée la rotation des planètes, par du Bartas, dans la description du neuvième ciel, dont les *planchers* voisinent

> L'*inescroulable* mur de la *maison* divine,

parsemée d'écussons *ardemment reluisants*, par la dextre *peu chiche* de l'immortel *brodeur*.

Voilà ce qui se pratiquait au Parnasse de la Renaissance vingt ans après la mort de Calvin, du vivant de Henri Estienne, de Montaigne, d'Amyot, de François de Sales, et près d'un siècle après la mort de Philippe de Comines et de Villon.

Maintenant, examinons l'esprit de réaction qui va engager la lutte; disons quels furent les chefs du nouveau parti, quels furent leur tactique et leurs auxiliaires, durant cette crise qui mit fin aux grandes révolutions de la langue française.



CHAPITRE XIV.

Déchéance de la pléiade. — Philippe Desportes, — Bertaut. — Débuts de Malherbe. — De sa vocation poétique et de son instinct révolutionnaire. — Comment il parvint à concentrer l'autorité en matière de langage. — Malherbe grammairien, Malherbe poëte. — Proscription de Desportes et de Théophile. — Règne de Malherbe. — Ses qualités et ses défauts. — Solidarité du goût italien et de la politique des Médicis. — Henri IV introduit l'esprit français à la cour. — Il oppose saint François de Sales à l'intolérance ultramontaine, et Malherbe à l'engouement de l'Italie. — Régénération morale de la noblesse. — Influence du caractère de Henri IV sur la fixation du langage.

Quand Malherbe se révéla, le résultat définitif de la rénovation qu'il était destiné à signer de son nom avait été entrevu par Philippe Desportes : les éléments de cette transformation étaient dans l'air, où la prose les avait répandus. Ce dernier, digne du titre de *trouveur*, première qualification qui chez nous désigna le poëte, les avait rencontrés ; son successeur les déduisit de l'exploitation d'un système, et leur imprima force de loi. La mission du plus récent des deux fut d'abord indécise ; deux pièces de conviction en feront foi. Le *sonnet* suivant fut écrit vers 1570 :

Puisqu'on veut que l'image en mon cœur si bien peinte
S'efface avec le temps contre ma volonté,
Je prends congé de vous, ô divine beauté,
Qui reteniez mon âme heureusement contrainte.

En moy toute autre ardeur désormais soit esteinte,
Tout espoir, tout desir, toute félicité !
Arrière, ô foible amour, qui fais place à la crainte !
Adieu, flambeaux et traits ; adieu, captivité ;

Adieu, luth, compagnon de mes tristes pensées ;
Adieu, nuits en discours soudainement passées,
Desirs, soupirs, regards si gracieux et doux !

Douleurs, soucis, regrets, saisiront vostre place ;
Car, puisque mon amour par la crainte s'efface,
O plaisirs ! pour jamais je prends congé de vous.

Voilà bien l'allure et la forme rhythmique du langage actuel, la forme que Malherbe fit prévaloir : c'est un premier monument du style semi-familier de la galanterie, épuré des images forcées et des *concetti* de la période antérieure.

La révolution du dix-septième siècle fut accomplie sous l'influence de l'antiquité; mais les nouveaux maîtres en limitèrent l'imitation, et la prohibèrent pour ce qui concerne la lexicographie : cette imitation, ils la transportèrent de la lettre à l'esprit. Les fleurs poétiques d'Athènes, de Rome, ne furent point bannies ; on se contenta de cesser de les piller, sans s'interdire d'en dérober le parfum. Après les règnes de Henri II, de ses fils et de Ronsard, ces nuances délicates étaient devenues difficiles à saisir.

Cependant Charles IX existait encore, lorsque fut écrite cette petite pièce, où respirent, si bien mariées au sentiment moderne, les grâces non pareilles de la muse sicilienne, rehaussées de la vivacité dont sut les embellir Horace : le goût classique a rarement enfanté, parmi nous, rien de plus aimable et de plus pur...

Je t'apporte, ô Sommeil, du vin de quatre années,
Du lait, des pavots noirs aux testes couronnées :
Veuille tes ailerons en ce lieu déployer,
Tant qu'Alizon la vieille, accroupie au foyer,
Qui, d'un pouce retors et d'une dent mouillée,
Sa quenouille chargée a quasi despouillée,
Laisse choir le fuzeau, cesse de babiller,
Et de toute la nuict ne se puisse esveiller ;
Afin qu'à mon plaisir j'embrasse ma rebelle,
L'amoureuse Ysabeau qui soupire auprès d'elle !

Ordre et clarté dans une fort longue période, bonheur de l'ex-

pression, justesse de l'image, perfection du tableau, élégance et sobriété, fine interprétation du goût antique..... tout est là.

Notre langue, quand elle se plie à la versification, se propose souvent un autre but que le sentiment, ou que la peinture des objets, le but de correspondre au penchant satirique de l'esprit français. La poésie de l'esprit occupe une large place dans les chefs-d'œuvre de nos écrivains, et c'est de ce côté-là que nos auteurs ont tiré le meilleur parti de l'épuration du langage. On constatera ce nouveau progrès dans les strophes suivantes, contemporaines des fragments précédemment exposés. Ce sont des stances contre le mariage :

Escoutez ma parole, ô mortels égarez,
Qui dans la servitude aveuglément courez,
Et voyez quelle femme au moins vous devez prendre :
Si vous l'épousez riche, il se faut préparer
De servir, de souffrir, et n'oser murmurer,
Aveugle en tous ses faits, et sourd pour ne l'entendre.

Dédaigneuse et superbe, elle croit tout sçavoir;
Son mari n'est qu'un sot, trop heureux de l'avoir;
En ce qu'il entreprend elle est tousjours contraire;
Ses propos sont cuisants, hautains et rigoureux :
Le forçat misérable est beaucoup plus heureux
A la rame et aux fers d'un outrageux corsaire.

Si vous la prenez pauvre, avec la pauvreté
Vous espousez aussi mainte incommodité :
La charge des enfans, la peine et l'infortune;
Le mespris d'un chacun vous fait baisser les yeux;
Le soin rend vos esprits chagrins et soucieux.
Avec la pauvreté, toute chose importune.

Si vous l'espousez belle, asseurez-vous aussi
De n'estre jamais franc de crainte et de souci.
L'œil de votre voisin, comme vous, la regarde;
Un chacun la desire; et vouloir l'empescher,
C'est égaler Sisyphe et monter son rocher.
Une beauté parfaite est de mauvaise garde.

Si vous la prenez laide, adieu toute amitié;
L'esprit, tenant du corps, est plein de mauvaitié.
Vous aurez la maison pour prison ténébreuse;
Le soleil désormais à vos yeux ne luira.
Bref, on peut bien penser qu'elle vous déplaira,
Puisqu'une femme belle en trois jours est fâcheuse.

L'auteur indique un remède, à ses yeux, souverain contre l'amour :

.... Quand quelque beauté vient nos cœurs embraser,
La voulons-nous haïr? il la faut épouser :
Qui veut guérir d'amour? c'en est la médecine.

Il finit par avouer qu'il déteste la rigoureuse loi de l'hymen,

Aimant mieux espouser un tombeau qu'une femme.

La forme de ces stances n'a point vieilli non plus; elles offrent le plan et le résumé d'une satire de Despréaux, dans laquelle on les intercalerait sans produire disparate.

Scrupuleuse application des préceptes littéraires et linguistiques mis en vigueur par Malherbe, ces vers ne sont point de Malherbe. Antérieurs à son règne, ces trois morceaux appartiennent à Philippe Desportes; ils furent écrits durant la plus grande vogue des poésies de Ronsard; et, plus de dix ans après, un poëte étranger à la pléiade alignait encore des rimes telles que celles-ci : il est question des remords de saint Pierre...

Les arcs qui de plus près sa poitrine joignirent,
Les traicts qui plus avant dans le sein l'atteignirent,
Ce fut quand du Sauveur il se vid regardé;
Les yeux furent des arcs, les œillades des flesches,
Qui percèrent son ame, et remplirent des brèches
Le rempart qu'il avoit si laschement gardé.

Cet assaut, comparable à l'esclat d'une fouldre,
Pousse et jette d'un coup ses défenses en poudre,
Ne laissant rien chez luy que le mesme penser
D'un homme qui, tout nud de glaive et de courage,
Voit de ses ennemis la menace et la rage,
Qui, le fer en la main, le viennent offenser.

La mer a dans le sein moins de vagues courantes
Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes,
Et n'a rien toutes fois qui le mette en repos;
Car aux flots de la peur sa navire qui tremble,
Ne trouve point de port, et tousiours il lui semble
Que des yeux de son maistre il entent ce propos.....

l dit de ceux qui sont morts innocents :

O desirable fin de leurs peines passées !
Leurs pieds, qui n'ont jamais les ordures pressées,
Un superbe planché des estoilles se font.....

Le saint est retourné au mont des Oliviers, où il embrasse la trace pieds du Christ :

C'est alors que ses cris en tonnerres s'esclatent;
Ses soupirs se font vents qui les chesnes combattent,
Et ses pleurs, qui tantost descendoient mollement,
Ressemblent un torrent qui des haultes montagnes,
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

Il y fiche ses yeux, il les baigne, il les baise,
Il se couche dessus, et seroit à son aise
S'il pouvoit avec eux à jamais s'attacher, etc.....

Le désespoir le conduit jusqu'au lever du jour :

L'Aurore, d'une main, en sortant de ses portes,
Tient un vase de fleurs languissantes et mortes;
Elle verse de l'autre une cruche de pleurs;
Et d'un voile, tissu de vapeur et d'orage,
Couvrant ses cheveux d'or, descouvre en son visage
Tout ce qu'une âme sent de cruelles douleurs.

Le Soleil, qui desdaigne une telle carrière,
Puisqu'il faut qu'il déloge, éloigne sa barrière;
Mais comme un criminel qui chemine au trespas,
Montrant que, dans le cœur, ce voyage le fasche,
Il marche lentement, et desire qu'on sçache
Que, si ce n'estoit force, il ne le feroit pas, etc.....

L'affectation, la recherche, l'antithèse, les concetti, le phébus liens, le mauvais choix des expressions, l'intervention de la mylogie dans un sujet chrétien, la froide enflure des métaphores, trivialité s'accouplant à la gravité; tous les vices, en un mot, de Renaissance à ses débuts, déprécient cette poésie.
Qui le croirait? ces vers ont été composés dix ans après ceux Desportes... Mais il y a plus : ils sont de Malherbe.

Tels furent les premiers pas de l'homme qui devait régénérer la langue poétique : ainsi débuta celui qui allait discréditer Desportes, le faire oublier, et le confondre parmi les adhérents de la pléiade réprouvée.

Ces apparentes contradictions disparaissent, dès qu'on pénètre dans la réalité du rôle de Malherbe; car ses premiers essais annihilent la valeur didactique de Desportes. Après l'apparition de morceaux aussi purs que ceux dont nous avons offert des passages, on pouvait encore s'égarer dans le mauvais goût des *Larmes de saint Pierre :* après Malherbe, il ne fut plus ni permis, ni possible, de retomber dans les ornières du passé. Le faux goût est le point de départ de ce dernier; le faux goût suit l'autre tout le long de sa carrière. Tour à tour pur et mélangé, Desportes, plus ou moins heureux, ne poursuit aucun progrès; son talent est inégal, involontaire : Malherbe s'élève peu à peu, par un effort constant; sa marche est régulière, intelligente, son progrès raisonné; et s'il avance lentement, jamais il ne recule d'un pas. Il s'appuie sur des bases inébranlables, la logique et la volonté.

Imbu, dans ses commencements, de toutes les affectations, de tous les défauts qu'il a rejetés de la langue, il fut un exemple vivant des progrès dont elle était susceptible; et en se critiquant lui-même, il acquit cette notoriété à laquelle la conscience a le droit de prétendre. Il faisait bon marché de ses premières œuvres, disant à ce propos : — Alors *je ronsardisois*. Cette sévérité envers lui-même justifiait ses rigueurs à l'égard d'autrui. Aigre, tranchant, froid et caustique, il avait l'humeur dominante; et comme il ne fut mis en lumière que dans la maturité de l'âge et du talent, il lui fut possible de briguer tout d'abord une importante portion : nul ne l'avait vu faible et petit.

La Renaissance avait tourné les esprits vers le culte des fictions; mais depuis la Réforme, la société était devenue avide de vérités: Malherbe, en subordonnant l'idée du beau aux lois de la raison, hors desquelles nul charme ne pouvait l'entraîner, se fit l'organe du sentiment public. Dans un moment où l'on tendait à tout régulariser, à tout épurer, le talent le plus didactique devait concentrer l'autorité.

Législateur par instinct, né pour professer parce qu'il raisonnait toutes choses, préoccupé de la précision du langage dans une époque où le rationalisme s'efforçait de rectifier l'instrument de la

pensée, Malherbe était destiné à correspondre au besoin général, en résumant en sa personne un poëte doublé d'un grammairien. Cette tâche

De réduire la muse aux règles du devoir

lui fut dévolue, parce que, seul grammairien parmi les poëtes, il était autant grammairien que puisse l'être un poëte. Une fois qu'il eut obtenu la prépondérance, il l'accrut jusqu'au despotisme; et la raison invincible, aiguisée en sarcasme, devint, à sa discrétion, une voie de répression et de pénalité. Il disposait du ridicule, qui est la peine de mort appliquée aux délits de l'esprit, et il mania cette hache d'une main prodigue et inexorable.

C'est ainsi qu'il constitua en quelque façon le régime de la terreur dans la république des lettres, et qu'il s'éleva à la dictature; mission incompatible avec la coexistence des opinions mixtes et des partis dissidents. Il fallait plus que les soumettre; il les anéantit. Aussi, bien que l'on ne puisse dire que la langue et la prosodie moderne datent de lui, on reconnaît qu'il sonna la dernière heure du vieux langage. Le nouveau avait déjà cours de son temps, plus tôt même; mais, après Malherbe, le mélange des deux principes devint impossible, et un abîme avait été creusé entre le moyen âge et l'ère moderne des lettres françaises.

Par suite de l'austérité de ce rôle, les qualités de Malherbe étaient opposées à l'enthousiasme, à l'élan, à l'audace des vrais poëtes. Sa muse est armée d'un ciseau, et non d'une corne d'abondance; il estimait à haut prix le mérite de la sobriété, de la correction; la grammaire avait tout son respect; et quant à l'art du poëte, il ne le prisait guère plus, disait-il, que celui d'un bon joueur de quilles. La versification était pour lui un travail de patience, et l'on conçoit combien elle lui coûtait d'efforts, puisque, prétendait-il, après avoir écrit cent vers, ou un discours de trois feuilles, un auteur devait se reposer trois années entières.

Il est donc essentiel, pour bien apprécier Malherbe, de distinguer en lui le dictateur de l'artiste : la principale vertu de ce dernier consiste dans l'orthodoxie de ses œuvres, justes applications des arrêts par lui-même dictés. Ce sont des modèles pour l'étude, plutôt que de séduisantes inventions. Quant à l'autorité du maître, elle fut si absolue, si indestructible, qu'elle assigne une position

vraiment éminente à l'homme que la cour appelait le tyran des mots et des syllabes. Quiconque n'était pas avec lui, comme Racan, Maynard, ou Balzac, était contre lui. Non content d'immoler l'aristocratie dans les partisans de Ronsard, il sacrifia ceux même qui avaient commencé l'œuvre de la réforme poétique, et retenaient encore quelque chose du goût d'autrefois. De ceux-là même il fit, en quelque sorte, une *Gironde* littéraire, sans égard pour la grâce des uns ni le génie des autres, tant il était inaccessible à tout entraînement, même à celui de la beauté poétique. M. Nisard le dépeint à merveille en ces quatre mots : « Je ne lui connais d'enthousiasme que *contre* les méchants vers. » Ainsi, il immola Desportes, Bertaut même plus français encore, parce qu'il s'inspira beaucoup plus de l'Écriture sainte que de la profane antiquité : tous deux contenaient de l'alliage. Il abattit Théophile de Viaud avec la plus impitoyable férocité ; Théophile, génie vigoureux, mais inégal, bizarre, et à qui l'on devait les plus purs morceaux d'éloquence que la poésie française eût enfantés jusque-là. Mais le mauvais goût et l'hyperbole ternissaient la limpidité du génie de Théophile. Le rigide Malherbe s'acharna sur lui ; et le poëte proscrit gémissait sur la paille d'un cachot, que Malherbe l'y poursuivait encore. Contre les atteintes du ridicule, un auteur incorrect ne trouvait pas même un asile dans le martyre.

Parmi ses contemporains, il ménagea Regnier, non moins français, plus grand poëte, mais d'un goût moins pur, moins élevé, et sentant davantage sa place Saint-Jean. Malherbe et Regnier ont enfanté Despréaux, qu'Horace a nourri. La réforme du langage poétique est symbolisée par ces quatre noms. La mission de Malherbe fut de proscrire l'hiatus, l'enjambement, les rimes à l'hémistiche, les élisions, les suppressions d'articles, et les rimes du mot simple avec son composé, comme *temps* et *printemps*, *jour* et *séjour*, etc.....

En ce qui regarde le langage même, il l'arracha aux subtiles mignardises de l'école de Ronsard, de l'imitation italienne ; et, pour être conséquent, il démonétisa Pindare et Pétrarque même. Poursuivant avec énergie l'établissement de l'unité dans la langue, il en sépara les vestiges des dialectes provinciaux. C'était contribuer à la fondation de l'unité politique, observe M. Nisard, que de condamner la féodalité dans le langage, quand on se félicitait de la voir disparaître du gouvernement.

Son entreprise réussit, parce qu'il en fonda le succès sur les anciennes traditions du goût national, et qu'en triomphant de la cour et des vaines pompes de la pédanterie, ce fut la langue du peuple qu'il appela au pouvoir.

« La guerre que fit Malherbe à cette corruption, écrit M. Nisard, fut impitoyable. Il n'y eut pas une mauvaise métaphore qu'il ne dénonçât, pas une comparaison inexacte qu'il n'effaçât du revers de sa plume. Pénétrant dans tous les détails de ce style, dans ses jointures les plus cachées, dans ses fausses délicatesses, dans ses grâces spécieuses ; demandant compte à chaque mot de sa valeur, de son rapport avec l'idée qu'il exprimait, de sa place dans la phrase, il se rendait comme témoin du travail du poëte, et faisait voir dans la faiblesse de la conception les causes des imperfections de la langue. Épithètes méchantes, pensées incomplètes, contradictoires, disparates, redondantes, brillantes sans solidité ; impropriétés déguisées par la douceur des mots ou par la délicatesse apparente des pensées, rien ne trouve grâce devant le réparateur de la langue. L'histoire de la littérature ne nous offre pas d'exemple d'une critique de détails si fine et si profonde. »

Sur tous ces points, et comme grammairien, Malherbe est irréprochable ; les siècles lui ont donné raison. Mais que le maître ne nous aveugle pas sur le poëte : Malherbe était peu inventif. Ses poésies manquent d'intérêt ; elles satisfont toujours et ne passionnent jamais. Il introduisit la raison, mais la rhétorique aussi, dans le ton de la poésie ; et s'il régénéra le genre lyrique, il nous valut Jean-Baptiste Rousseau. Sa convention est simple, noble, elle n'a rien de mesquin ni d'affecté ; mais enfin c'est une convention, parce que l'auteur était froid, et qu'il fut obligé de calculer tout, jusqu'à l'enthousiasme. Son langage est très-français, son tour d'esprit est romain ; il n'a pas les grâces légères de notre pays, et les bons mots mêmes de Malherbe semblent être sculptés.

On se représente volontiers Malherbe grave et imposant, devant un pupitre ; l'imagination ne l'entrevoit guère rêvant parmi les fleurs, ou chantant à l'ombre des chênes ; les impressions de la nature, dont avaient abusé ses devanciers, lui avaient laissé une défiance dans laquelle une véritable âme de poëte ne se fût pas si sagement tenue. Une défiance, disons-nous ; car il n'était pas, comme Boileau, né dépourvu de ce sentiment. Je n'en veux pour preuve que ce mélancolique début des stances *aux ombres de Damon :*

L'Orne, comme autrefois, nous reverroit encore,
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours.....
Et, couchés sur les fleurs comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées,
Que les soleils nous seraient courts.

Les belles images! la noble allure! Quel sentiment profond, et comme le tableau est jeté! Ces vers, assurément, sont d'un grand poëte. Analysé strophe par strophe, Malherbe résiste, et se soutient à une hauteur peu accessible; on le nomma justement le prince des poëtes; il a une majesté sans égale. Aussi, trop mémorieux de l'adage, Noblesse oblige, craignit-il à l'excès de compromettre sa muse, et la rendit-il trop étudiée. La langue, telle qu'il la contraignit d'être, se trouva fort élaguée; disciplinée par lui, la poésie devint timide, un peu guindée, et perdit son naïf enjouement. Elle tendit, sous son influence, à sacrifier l'inspiration, le sentiment à la lettre, la pensée au mécanisme, et la chaleur à la précision. A force d'émonder, de brosser le tissu de la langue française, Malherbe amincit le corps de l'étoffe; et l'Académie, son élève et sa fille, contribua, tout en perfectionnant son œuvre de régénération, à un réel appauvrissement du langage poétique. Ainsi, par suite d'une réaction naturelle, la versification nationale, corrompue d'abord, travestie, et par là devenue inférieure à la prose, retrouva une autre cause d'infériorité dans l'excès de la sobriété; la prose resta libre, sa céleste sœur passa de la licence à la servitude.

Sort inévitable, dans une langue formée par des controversites au profit de la logique et de la philosophie. Partout l'esprit du calvinisme a brûlé les images, et pourchassé l'idolâtrie des arts. Malherbe est moindre et plus grand que ne l'ont représenté les partis contraires. Un vers de la Fontaine explique les attaques dont il fut souvent l'objet :

Notre ennemi, c'est notre maître.

Vérité plus absolue en France que partout ailleurs; et voilà deux siècles que l'on est contraint d'obéir à Malherbe. Depuis lors, à la vérité, le peuple des poëtes lui a arraché plus d'une concession; mais l'arrêt de Boileau, qui consacra son règne, n'a pas été rapporté.

L'œuvre de Malherbe fut servie par les événements politiques,

qui exercèrent alors une influence directe sur la révolution du langage.

Quand, ralliée au catholicisme, qui lui offrait, sous la bannière des Guise, une chance nouvelle de maintenir, à la faveur des troubles, sa prépondérance menacée, la noblesse française organisa les éléments de la Ligue, la Renaissance était dans son éclat. Catherine de Médicis, en s'emparant de la Ligue au lieu de l'abattre, en consolida l'empire et en prolongea l'esprit. C'était l'esprit italien, conséquence forcée de la politique italienne. Le long règne de Catherine fit durer celui de Ronsard, du langage courtisanesque et de l'imitation ; ce goût, ce parler, ces mœurs furent communs à la Ligue et à la cour des Valois : deux camps rivaux, également hostiles au roi de Navarre.

Lorsque ce dernier éleva au trône la maison de Bourbon et l'esprit du protestantisme tout ensemble, bannir les vieux levains de la Ligue devint le but tout naturel de ses efforts. Il s'agissait de donner à l'esprit de la nouvelle cour une autre direction ; la langue, la littérature étaient impliquées dans cette entreprise : le langage italianisé, l'inspiration italienne, le goût des choses de l'Italie, la préoccupation de l'Italie, qui représentaient, dans le domaine religieux, les principes ultramontains et l'ascendant de Rome, étaient autant d'auxiliaires pour les idées de la Ligue, autant d'influences contraires à la pensée du nouveau règne.

Catholique de fraîche date, Henri IV gouvernait avec Sully protestant ; et l'auteur de l'édit de Nantes comprit, aux mouvements convulsifs qui agitèrent à cette occasion la noblesse comprimée par son bras vigoureux, que l'âme de ses ennemis les animait encore. Il fallait donc ôter tout aliment à l'opinion vaincue et menaçante ; et l'influence italienne en était un, parce qu'elle exerçait une action sur les souvenirs et sur les mœurs.

Henri IV se hâta d'établir Malherbe à sa cour, avant même d'avoir pu lui assigner un emploi ; de l'accréditer, de le faire valoir, et de consacrer son génie. Malherbe poursuivait, dans le domaine intellectuel, la déchéance de l'Italie ; en même temps, Henri mettait en lumière saint François de Sales, à l'aide duquel il opposait au fanatisme une religion pacifique et éclairée.

Le secret de l'autorité de Malherbe est là : investi par une auguste protection du privilége de tout dire et de tout oser, il raillait les grands, se moquait de leur jargon, le tournait en ridicule, parodiait

les affectations ultramontaines, mettait le roi et les plaisants de son côté, et agissait plus activement encore sur l'esprit des courtisans que sur le goût des poëtes. A ce prix, le prince lui-même se soumettait au despotisme de Malherbe, et lui permettait de *dégasconner* la cour.

L'influence de Henri IV sur les destins de notre idiome est heureuse et considérable. A une époque où la science de la philosophie n'était pas née chez nous, il en trouva le dernier mot, et mit en pratique le précepte contenu dans ce mot, qui est TOLÉRANCE. La seule application de ce principe ouvrait la route à la libre recherche de toutes les vérités : sur ce terrain, les langues se perfectionnent rapidement. Mais Henri IV eut une action plus prochaine, celle qui provint de son caractère.

Étincelant d'esprit naturel, dédaigneux de la pédanterie, soldat et campagnard (car n'eût-il possédé qu'une ferme et quelques champs, il aurait, disait-il, trouvé moyen de s'enrichir); homme de mœurs bourgeoises, bonhomme et rusé comme un montagnard, franc dans son allure, familier dans ses manières, simple et piquant dans son parler, il résumait en sa personne toutes les qualités propres à l'esprit français, à l'esprit populaire; et il l'installa avec lui au Louvre.

Henri, durant sa carrière laborieuse, et traversée comme celle des artisans de son royaume, avait enduré la misère et affronté la nécessité. Ce n'est point à cette école que l'on apprend à farder ses propos et à fausser son jugement : l'esprit s'y retrempe, s'y pénètre de cette vigueur de l'expérience qui en rehausse la lucidité, et la pratique des hommes lui donne cette profondeur, cette âpreté du trait qui en font la portée, et lui inspirent le dédain des ornements d'emprunt ou de la fausse élégance. La justesse dans les idées réduit tout à sa simple valeur, et va droit au fond des choses. C'est en bravant tant d'épreuves que Henri s'instruisit à faire passer son esprit à la filière du bon sens, à raisonner comme un sage et à parler comme un soldat. Sa vie s'était écoulée dans les camps, à travers les provinces; le mauvais goût de la cour l'avait frappé comme le ridicule d'une mascarade, et le jargon énervé de ses ennemis fut sans séduction sur son âme forte et railleuse.

Son premier cri s'était échappé de ses lèvres frottées d'ail et humectées de vin ; sa parole garda toujours le parfum du peuple, qui l'aima, et le reconnut pour un des siens. En ces temps, l'on imitait le

maître ; les courtisans allèrent apprendre à parler le long du Pont-Neuf, à la place Maubert; et le français, dès longtemps banni de la cour, en retrouva le chemin. Faite pour les grands seigneurs, par eux entretenue, la littérature s'efforça de se conformer au goût nouveau, et elle y réussit aisément. Telle fut l'œuvre de Henri le Grand ; Malherbe fut son premier, son meilleur disciple ; car s'il a banni du style des poëtes la pédanterie et l'imitation, Henri, lui, a épuré le goût et les mœurs de la noblesse.

Compulsez les *mémoires*, exhumez les anecdotes, considérez la facture des reparties piquantes, pénétrez dans le détail intime, vous apercevrez partout les traces de cette transformation, et vous signalerez la nuance d'esprit qui s'est perpétuée jusqu'à nous. Entamé depuis longtemps déjà par la nation, le moyen âge expire avec les Valois.

La plus belle gloire du chef de la maison de Bourbon fut d'avoir commencé la régénération morale de la noblesse. Il est, je crois, le seul prince de son temps qui n'ait fait assassiner personne ; et c'est dans sa poitrine que fut enfoncé le dernier stylet de *l'école* italienne. La littérature gagna beaucoup à l'adoucissement des mœurs ; elle put désormais s'inspirer impunément des mœurs publiques, procédé qui naguère eût été impraticable. Les langues alambiquées, les littératures fardées recouvrent une corruption profonde ; et cette remarque est vraie, surtout pour l'Italie.

En nous apportant ses coutumes sanglantes et sa duplicité florentine, elle nous donna aussi sa duplicité de langage, son afféterie, son goût pour les fictions, et les principes d'un art littéraire qui devait consister à dissimuler en toutes choses la vérité. Le langage français et la littérature ne pouvaient donc entrer dans les voies de la réalité et des progrès solides qu'à la condition d'une révolution morale, et de la destruction de l'empire des Médicis.



CHAPITRE XV.

Dernière transformation du goût italien, modifié par les Espagnols. — Retour à la politique ultramontaine ; le cavalier Marin à l'hôtel de Rambouillet. — Nature de son talent ; son influence. — Les Précieuses fardent le langage et purifient le vocabulaire. — Richelieu fait échec à leur pouvoir en fondant l'Académie. — La géographie du *Tendre* est-elle d'invention italienne ? — Dernier éclat du style *marinesque*. — Qualités et défauts de Saint-Amand et de ses contemporains. — Les Précieuses ralliées au principe de la Fronde. — Abus de leur style ; *la Prétieuse*, roman de l'abbé de Pure. — Portrait des Précieuses. — Singularités de leur dictionnaire ; Somaize. — Profonde action de leur vocabulaire sur le goût moderne. — Elles retranchent, les premières, à l'orthographe des mots, les lettres étymologiques.

Les débris du parti terrassé par Malherbe se réfugièrent à l'hôtel de Rambouillet : cette maison célèbre devint, pour les amants du goût italien, ce que la ville de la Rochelle était pour les calvinistes dispersés. Mais les uns et les autres avaient diminué d'importance ; le parti protestant n'était plus dans l'État qu'une sédition, l'école italienne se réduisit à une coterie.

Elle prit pour auxiliaire l'Espagne, dont la littérature commençait à se répandre en France, où elle réveillait l'abus des grands sentiments et les exagérations de la galanterie, profitables aux femmes, qui, transformées en muses, et devenues les arbitres du goût, exercèrent dès lors un pouvoir efficace sur le langage des gens de lettres.



Reine de ce modeste Olympe, madame de Rambouillet, née Pisani, était Italienne; les partisans de Ronsard, les derniers courtisans du temps des Valois, les poëtes issus de la pléiade, les latinistes, les hellénistes, trouvèrent auprès d'elle un asile; et l'esprit de la Renaissance, raffiné et modifié déjà, s'efforça de se maintenir dans cette retraite, en procédant par adroites concessions, et en se mariant au goût national.

Tel fut le travail des Précieuses, tour à tour objets d'une admiration sans borne et d'une raillerie peu mesurée. Elles eurent plus d'influence sur le langage que n'en avait eu Ronsard lui-même; car leurs créations ont, pour la plupart, résisté à l'action des siècles. Les Précieuses n'étaient point, par le tour de leurs idées, incompatibles avec le caractère français; elles se glissaient dans l'opinion, que la pléiade n'a pu subjuguer de vive force. Elles respectaient le fond du langage, imprudemment compromis par leurs prédécesseurs; et leur caprice, se bornant d'ordinaire à modifier l'usage des mots, à les plier à de nouvelles images, à de piquantes locutions, pactisait rarement, lorsqu'il se haussait jusqu'au néologisme, avec le glossaire des langues de l'antiquité.

C'est de l'an 1615 que date l'importance des Précieuses : un personnage apparaît alors, qui marque le renouveau de la fleur poétique italienne, indique le principe de ce retour de la mode, et en est l'expression exacte. Né sous la domination espagnole et sur le sol de l'Italie, mariant les mœurs d'une société castillane aux impressions maternelles, Giovanni-Battista Marino, qui se faisait appeler plus noblement Marini, était originaire de Naples.

Appelé, par le bénéfice de sa situation, à confondre dans une facile harmonie l'inspiration de l'Espagne et le goût de l'Italie, il était prédestiné à caresser, dans notre pays, deux inclinations coexistantes avant son arrivée, et à souder deux éléments voisins, mais jusque-là séparés. Le cavalier Marin excita, durant l'éclat du règne de Malherbe, un engouement comparable à la faveur dont Ronsard avait joui. Voilà deux camps bien opposés : de ces poëtes, l'un était écouté par le peuple et la ville; on adorait l'autre à l'hôtel de Rambouillet. La réception de Marini à la cour de France marque un des revirements de la politique de cette époque.

A Henri IV avait succédé sa veuve, Marie de Médicis : avec elle avaient reparu les idées ultramontaines; le vieux levain de la

Ligue s'était repris à fermenter, et le véritable esprit français, avec sa libre et philosophique tolérance, s'était, pour un moment, éclipsé. L'intrigue reprit possession de la cour, et l'empire des favoris recommença. Bientôt la France appartint au Florentin Concini, qui administra sous le nom de la fille du duc de Toscane, et qui opposa le génie italien à l'école de Malherbe, en appelant à Paris le cavalier Marin, dont le nom retentissait au delà des Alpes.

Mais l'heure était passée : révolté vingt-cinq ans auparavant contre Henri III qui accordait la paix aux protestants, le peuple était maintenant dégoûté de la Ligue, parce qu'il avait cessé de les craindre : de son côté, la noblesse, humiliée de l'insolente fortune du maréchal d'Ancre, refusa de servir d'instrument à une politique qui ne profitait qu'à trop peu de monde; elle n'accepta de l'Italie qu'un dénoûment dramatique, et assassina Concino Concini. La haine dont il s'était vu l'objet rejaillit sur le protégé du favori, sur Marini, qui ne tarda pas à être en butte à la froideur, puis à l'indifférence des grands. On lui éleva un piédestal à l'hôtel de Rambouillet; il vint y consacrer la colonie rassemblée par la précieuse Rozelinde, patronne des poëtes maltraités par Malherbe, qui, ralliés à la bannière de Marini, élevèrent sa gloire jusqu'aux cieux.

Il possédait les grâces et les défauts des écrivains de son pays : inconsistance des idées, abondance des images, finesse de l'esprit, souplesse ondoyante de la phrase, aisance et subtilité, art de mettre en relief les mérites du détail, et d'attacher la séduction à des riens charmants; culte de l'antithèse, de la pointe et des jeux de mots; tels sont les principaux caractères de ce talent éblouissant, sans portée, et dont le procédé semble fondé sur cette théorie : Réussir à se passer du secours de la pensée. Son langage musqué n'est point trivial; le tour en est galant; son vers a la coquetterie froide et l'élégance de convention que l'on remarque dans les tableaux de Guido Reni qu'il inspira souvent, et qui est le Marini de la peinture. C'est en admirant le cavalier, que l'on s'avisa de trouver beau de ne rien exprimer à la façon du vulgaire, genre d'affectation incompatible avec le génie français. Habile à raffiner le style de Guarini, le cavalier Marin savait revêtir le sentiment d'une certaine tendresse étudiée, qui s'emparait de l'imagination et énervait le jugement. On ne le jugea point, on raffola de ses écrits. Son talent presti-

gieux étonna, et ce n'est qu'après un long enchantement que l'on eût pu définir son génie : l'artifice d'exploiter le néant.

De lui procédèrent Saint-Amand, Benserade; Voiture, dans son goût pour les fausses délicatesses de l'esprit; Théophile, par l'abus des puérilités descriptives. L'école que ce versificateur surprenant a fondée se perpétua très-tard sous la plume des Fontenelle, des Pezay, des Bernis, des Dorat, des Boufflers, des Bertin, et des autres faiseurs de bouquets à Chloris : *la Guirlande de Julie*, éclose au feu des bougies de l'hôtel de Rambouillet, a été tressée de fleurs semées par le cavalier Marin. Les deux pièces burlesques de Molière *sur un Carrosse*, et *sur la Fièvre qui tient la princesse Uranie*, sont de justes parodies de l'école du cavalier. Cette dernière n'avait-elle pas été sérieusement écrite par Ménage?

Quand il eut rangé sous ses lois et pourvu de modèles variés l'aréopage des Précieuses, le Marini s'en retourna mourir en Italie. Par leur entremise, il exerça une durable action sur le goût, et sur la langue française qu'il ne parlait pas.

La manie de chercher *le fin des choses*, de s'attacher à la quintessence des sentiments, de rejeter toute expression triviale et de ne parler comme personne, créa un style peu naturel; mais nous lui dûmes une épuration réelle. Le gaulois, comme on l'a dit, bravait parfois, dans ses excès, la délicatesse ou la décence; nos pères avaient conservé, des traditions du moyen âge, l'usage assez fréquent des termes bas, des locutions crues; ces licences cessèrent d'être tolérées : le style précieux était chaste, sévèrement émondé; il prescrivit des limites au vocabulaire des halles et de la place Saint-Jean.

Comme la doctrine des Précieuses était assise sur une convention et non fondée sur la nature, leur institution dégénéra promptement; mais, dans les premiers temps, elles se rendirent redoutables par leur tact critique, célèbres par leur érudition et la nouveauté de leur esprit. On ne saurait déprécier sans réserve une société où passèrent tour à tour Voiture, Balzac, Furetière, Madeleine de Scudéry, Bois-Robert, Théophile, la Calprenède, Conrart, Benserade, Chapelain, Sarrasin, Saint-Amand, Thomas Corneille, Quinault; mesdames Deshoulières, de la Fayette et de Sablé; Scudéry, Scarron, Bussy-Rabutin, la Motte le Vayer, Gomberville, Godeau, et jusqu'au grand Corneille. Devant cette ruelle se sont assis les plus grands personnages de la France:

les la Rochefoucauld, les Guise, les Guiméné, les Cominges, les Chevreuse, les Clermont; les duchesses d'Angoulême, de Nemours, de Guiche, de Châtillon, d'Aiguillon, de la Trémouille, de Longueville, et jusqu'aux princes de Condé. C'est de ce sanctuaire que sont sortis les fondateurs de l'Académie française; et l'influence de ces femmes passionnément adonnées à la culture du langage et du style, cette influence un moment obscurcie par Richelieu, qui s'efforçait d'affaiblir, jusque dans l'hôtel de Rambouillet, le pouvoir de la noblesse, reprit son ascendant durant le ministère de Mazarin et les querelles de la Fronde, qui accrurent l'importance du *palais de Rozelinde* et d'*Arténice*.

On s'est beaucoup raillé de la géographie galante des admirateurs de l'*Astrée*, de la *Clélie*, du *grand Cyrus;* et la *carte du Tendre* est demeurée le symbole burlesque du mauvais goût italien : sans prétendre réhabiliter des inventions froidement alambiquées, mais ingénieuses plus qu'on ne le croit, nous rappellerons cependant que ce monde allégorique descendait en droite ligne de notre Christine de Pisan, qui le tenait de Jean de Meung, lequel s'était borné à copier Guillaume de Lorris, inspiré lui-même des troubadours provençaux et des cours d'amour.

Appelé à continuer, contre les italianiseurs de la seconde époque, la lutte entreprise par Malherbe contre ceux de la première, Boileau renversa ces idoles fragiles, et les plaça sous les pieds de la nation, dont il fit triompher le langage par lui-même épuré. Mais les adversaires de Despréaux étaient plus vigoureux que ceux de Malherbe; il ne fallait pas moins ici qu'un talent d'une si irréprochable élégance, qu'un poëte d'un esprit si subtil et si nerveux. Cependant, notons-le bien, Boileau n'anéantit pas, il modéra, il passa au crible le parler des Précieuses; ses arrêts furent sans appel, parce qu'il est demeuré le plus éminent poëte, non peut-être de la littérature, mais de la langue française.

Sur les derniers temps, quand l'Académie se fut séparée de la coterie de l'hôtel de Rambouillet, le satirique trouva un puissant auxiliaire dans l'auteur des *Précieuses ridicules* et des *Femmes savantes;* ce dernier soutenait la cause de la réalité contre l'abus de la fiction, deux éléments indispensables à la poésie : mais Molière lui-même n'est-il pas Espagnol dans *Don Garcie de Navarre*, et Italien dans *Psyché,* dans *Mélicerte,* et *la Princesse d'Élide?*

Que prouve d'ailleurs la résistance des Précieuses et de leurs

adhérents, sinon que Malherbe, abusant de son autorité, pour tondre le langage de trop près, avait ôté de puissantes ressources à la fantaisie des poëtes, qui cédèrent au besoin d'agrandir à tout prix un domaine où ils se sentaient à l'étroit? Car Malherbe, comme Boileau, prétendit moins à enlever du langage tout ce qu'il gardait de superflu, que tout ce qui était inutile à sa muse; et tel fut le succès de ces deux maîtres, qu'après eux tout autre style se trouva discrédité : le principe était si austère en sa sobriété, que leur génie seul était assez vigoureux pour le pratiquer avec grâce.

Ce fut peut-être là l'écueil de ces *gladiateurs du bien dire*, comme les dénommait Saint-Amand, le plus insouciant de ces poëtereaux sans art, ou plutôt sans métier, mais non sans génie. Un examen de ses œuvres donnerait la mesure des écarts, des folles bizarreries, du mauvais goût de la cour d'Anne d'Autriche et de la coterie du cavalier Marin. Cette étude a été faite avec beaucoup d'indépendance et de verve par M. Philarète Chasles, qui a signalé, dans Saint-Amand, cet abus parfois heureux de la description, ce sentiment profond et raffiné de la nature, cette intempérance de pinceau, ce ridicule abus du détail, cette absence d'esprit critique et de plan régulier, objets des sarcasmes de Boileau, dont notre auteur est la plus infortunée victime.

A tout prendre, son langage était riche de sa diversité, et l'admirable législateur de l'*Art poétique*, en annihilant ces hommes incomplets, a supprimé de curieux monuments de l'histoire du goût et des bigarrures de l'esprit. Il ne serait pas sans intérêt, quand on s'étudie à caractériser le talent de nos peintres littéraires de l'école actuelle, et à chercher jusqu'à quel point ils sont compatibles avec les traditions françaises, de s'arrêter à certains paysages, à certaines descriptions un peu miroitantes du brave Saint-Amand, qui a le tort d'envoyer la fille de Pharaon pêcher à la ligne au bord du Nil, mais qui dépeint, comme un autre Van Ostade, un poisson frétillant sur l'herbe; de Saint-Amand, qui se rend ingénieux, recherché parfois, à force de vouloir être vrai, et qui rehausse ses erreurs de plus d'un trait charmant. C'est ainsi qu'en parlant des ardeurs de midi dans les campagnes de l'Égypte, il écrit : Le soleil,

.... allumant l'air paisible,
A force de clarté se rendoit invisible ;

De tremblantes vapeurs sur les plaines flottoient;
L'eau sembloit être en feu, les sablons éclatoient;
Sur les myrtes fleuris, les douces tourterelles,
Tenant leur bec ouvert, laissoient pendre leurs ailes.

Les plus minutieuses observations de la nature percent dans son vers; il sait comment se comportent aux champs les agneaux

Broutant, *à langue torse*, et le trèfle naissant,
Et les tendres rameaux d'un buisson fleurissant.

Plus loin, il s'agit d'une princesse qui, dépouillée de sa robe, va se baigner dans un fleuve :

A sa description je ne saurois atteindre;
Car l'innocente honte et la pudicité
Couvroient d'un voile saint sa belle nudité.

La pensée est délicate; il poursuit :

Elle avance le pié douteux et retenu
Sur un sable mollet, insensible et menu;
Sa taille se desrobe; elle entre, elle se plonge,
Elle se laisse aller, s'abandonne, s'allonge,
Nage, esbranle les flots; et les flots agitez
Petillent d'allégresse autour de ses beautez.....

Veut-on de ces oppositions vives, de ces détails rendus avec un relief excessif, comme on les produit volontiers de nos jours? La princesse a pour dame d'atour une négresse; et l'auteur de s'écrier :

Le bras d'encre est propice à des membres de lait.

Ainsi va Saint-Amand, accusant avec audace la forme extérieure, soit qu'il enlumine

L'émail tremblant et verd de deux faisceaux de jonc;

ou, qu'entre ses mains un vase plein d'huile

Dégorge l'or liquide à filets onctueux ;

ou bien, qu'il donne le mouvement, la vie, la couleur à un serpent, qui

De son dos escaillé les plis diversifie,
Se glisse sur l'esmail des herbes et des fleurs,
Ajoute un nouveau lustre à leurs vives couleurs,
Revient sur soy, se cherche, en maint nœud s'entortille,
Darde sa langue double, et dans l'or dont il brille,
Entresemé d'argent, de cinabre et d'azur,
Se mire, s'esjouit de n'avoir rien d'impur,
Offrant je ne sais quoi d'horrible et d'agréable.....

Il est vrai qu'en s'ébattant ainsi, le poëte en vient à nous offrir des poissons qui, le museau collé contre la vitre de la mer Rouge partagée en un double rempart, regardent passer les Hébreux. Un de ses poëmes, consacré à *la Solitude*, a inspiré Racine, qui, dans sa jeunesse, l'a imité dans le but de célébrer les jardins de Port-Royal. Saint-Amand se montre là très-épris de la nature, et mieux doué que ses maîtres, du sens pittoresque :

Tantost, l'onde brouillant l'arène,
Murmure et frémit de courroux,
Se roulant dessus les cailloux
Qu'elle remporte et qu'elle entraine.
....
Tantost, la plus claire du monde,
Elle semble un miroir flottant,
Et nous représente à l'instant
Encore d'autres cieux sous l'onde.
Le soleil s'y fait si bien voir,
Y contemplant son beau visage,
Qu'on est quelque temps à sçavoir
Si c'est luy-mesme ou son image (1).

(1) La mer réfléchissait ce globe d'or vivant,
Ce monde, âme et flambeau du nôtre ;
Et dans le ciel rougeâtre, et dans les flots vermeils,
Comme deux rois amis, on voyait deux soleils
Venir au-devant l'un de l'autre.
(*Victor Hugo.*)

Ailleurs, il entremêle, avec assez de charme, le sentiment à la peinture des objets :

Paisible et solitaire nuit,
Sans lune et sans estoiles,
Renferme le jour qui me nuit
Dans tes plus sombres voiles ;
Haste tes pas, déesse, exauce-moy :
J'aime une brune comme toy.

Tous ces vents qui souffloient si fort
Retiennent leurs haleines ;
Il ne pleut plus, la foudre dort ;
Et je n'entends que les fontaines,
Et le doux son de quelques luths charmants
Qui disent les vœux des amants.

Deux poëtes revendiquent l'honneur de ce vers :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

Le second, l'abbé Delille, l'a mis en réputation. Des gens de goût n'y ont vu qu'une hyperbole forcée et une antithèse trop forte. Combien Saint-Amand est supérieur, quand, dans une description de la Nuit, il écrit :

J'écoute, à demi transporté,
Le bruit des ailes du Silence,
Qui vole dans l'obscurité.

L'un forme une poétique image ; l'autre aiguise le bout d'une phrase.

Saint-Amand, à travers ses exagérations, a rimé, comme on le voit, des vers gracieux, et d'un tour neuf autant que délicat. Il a fait aussi les vers les plus ridicules du monde. Boileau l'a si mal accommodé, que le ridicule seul a sauvé son nom de l'oubli. Il était sans principes et sans doctrine : Despréaux sait, et ne s'égare jamais. Avant lui, l'on pouvait encore trouver de ces touches fines et s'égarer à sa fantaisie ; après, ce ton libre, tendre ou enjoué, disparut. Les petits poëtes, immolés par Despréaux, avaient une qualité qui s'éclipsa avec eux ; ils étaient amusants, parce qu'ils créaient des images sans nombre, étonnaient et captivaient par

l'appât de la diversité. Cette licence dangereuse voulait être tempérée, on la supprima, ou peu s'en faut, et la poésie légère fut pour longtemps immobilisée.

Mais quoi ! dira-t-on, prétendez-vous nous ménager une conclusion romantique? Point : je me borne à signaler un des écueils des lois trop absolues et des théories exclusives. La tolérance et l'éclectisme sont le dernier fruit des révolutions littéraires.

Nous n'insisterons pas sur les travers, les exagérations et l'afféterie des écrivains de cette catégorie; c'est la portion la plus connue de leur histoire. Échos affaiblis de la mode italienne, ils en avaient à peu près abandonné le vocabulaire condamné par Malherbe, et n'en avaient gardé que le ton, que le goût. Il était réservé à l'Académie d'en finir avec ces derniers vestiges de l'imitation entretenus par les Précieuses, qui, comme nous l'avons dit, ont semé dans le langage des tropes nombreux et des figures hardies, souvent extravagantes, mais dont plusieurs ont été reçues. Comme l'historique de leurs faits et gestes et de ceux des auteurs qu'elles ont inspirés appartient à l'histoire littéraire, nous nous bornerons à indiquer ce qui ressort de leur influence dans les formes linguistiques. Elles dépeignent, ainsi que Boileau l'a remarqué, le goût qui continuait de régner à la cour, et qui s'y propagea longtemps. La guerre intentée contre elles était le dernier symptôme de la Fronde, et le durable signe de la révolte du peuple et de la bourgeoisie contre la noblesse. Les premiers se nommaient alors la ville; Boileau les désigne sous ce titre : la Raison. Il raconte comment elle bannit le goût italien. Toutefois, ajoute-t-il,

Toutefois, à la cour les Turlupins restèrent,
Insipides plaisants, bouffons infortunez
D'un jeu de mots grossier partisans surannez.

Le style précieux se rattache à cette filiation; mais, tout en visant à la pointe, à la nouveauté, il cherche les nues, et prend à tâche de dédaigner toute connivence avec la naïveté plébéienne. La coterie n'était pas moins entière que l'école.

Dans un livre indigeste, insipide, et cependant curieux et des plus rares, dans le roman très-inconnu maintenant de LA PRÉTIEUSE, ou *le Mystère des Ruelles* (1), l'abbé de Pure achève en ces mots

(1) Un exemplaire de ce *roman* en quatre parties, imprimé de 1656 à 1658,

le portrait de la Précieuse : « .... Elle doit sçavoir, en douze façons pour le moins, dire qu'elle est belle, sans qu'on puisse imputer à orgueil ce qu'elle peut dire de soy-mesme. Il faut qu'elle ait l'adresse de vanter son mérite, donner prix à ses sentimens, réputation à ses ouvrages, approbation à ses railleries, force à ses séveritez : et quoy qu'elle puisse avoir de commun avec le reste du sexe, qu'elle le rende singulier par son esprit et par son industrie...... L'objet qui occupe tous leurs soins, c'est la recherche des bons mots et des expressions extraordinaires ; c'est à juger des beaux discours et des beaux ouvrages......

« On dit qu'il y a une espèce de religion parmy elles, et qu'elles font quelle que sorte de vœux solemnels et inviolables, et qu'elles jurent en pleine conversation de garder toute leur vie. Le premier est de subtilité dans les pensées ; le second est de méthode dans les desirs ; le troisiesme est celuy de la pureté du style. Elles en font un quatrième, qui est la guerre immortelle contre le pédant et le provincial, qui sont leurs deux ennemis irréconciliables. Mais, pour enchérir encore sur cette dernière prattique, elles en font un cinquième, qui est celuy de l'extirpation des mauvais mots. »

Cet ouvrage de l'abbé de Pure, au nom de qui Despréaux a si rudement trouvé la rime, est le plus inextricable fouillis d'intrigues, de conversations, de fades anecdotes et de critique alambiquée. L'auteur, au fond, a une intention satirique, il en veut aux Précieuses ; mais on sent qu'il se venge de quelque disgrâce, et qu'il a pactisé avec elles. Son style, le plus *précieux* du monde, contient à peu près toutes les singularités du genre ; il raille avec bêtise et suffisance, et commet les fautes qu'il devrait relever. — La terre est *ce bas élément ;* le soleil, *le flambeau de ces belles voûtes ;* une province est *un climat de plus de réputation que de mérite.* L'arrivée d'une belle à Paris, où l'amour a *tous ses ébats* et les vertus tout *leur espace,* fut un bonheur pour *ses desirs* et un *écueil* pour *sa liberté.* Elle y avait mis des dispositions si favorables et *des impressions si particulières,* qu'elle fut

et formant 4 volumes in-12, a été vendu récemment fort cher : il provenait de la collection de M. de Coislin. La Bibliothèque royale ne possède pas et M. Brunet ne mentionne point ce livre, qu'il faut aller chercher à celle de l'Arsenal. Comme les quatre tomes ont paru séparément, les exemplaires complets sont rarissimes,

obligée de parer les coups portés à *la conduite de sa franchise*, et de *composer son air*. L'amour et le destin, qui lui avaient dressé ces embûches, s'étaient *saisis de ses sens*, sans trouver la moindre résistance *du costé de l'inclination.....*

« ..... Que ce spectacle va lui faire *pousser de soupirs !* que de *mouvements obscurs* et retenus, sans oser *se soulager par un mot !* — Ma mort, disoit *cette adorable discrette*, sera inutile à mon amant et à mon amour. Il ne peut pas sçavoir que c'est luy qui me fait mourir ; *il emporte la victoire sur ma vie*, sans pouvoir *triompher de ma mort*. Dans ce *discours intérieur* dont elle *entretenoit sa réverie*, elle aperçut celuy *qui faisoit ses desirs* et sa peine..... sa rougeur fit connoistre *quelque désordre dedans son ame;* mais l'occupation empêcha *d'y faire assez de réflexion* pour *qu'elle tirât à quelque conséquence.....* Elle s'efforça de *se surmonter soy-mesme*, et de suivre son amant des yeux *et de la pensée*, sans permettre à sa langue, ni *à ses soupirs*, de faire aucune *déclaration des secrets de son ame.* »

Ce tour de style était alors nouveau; ces images subtiles, ces nuances recherchées, ce raffinement des expressions, dont les auteurs latins de la décadence et quelques-uns des Pères de l'Église ne furent pas exempts, introduisaient dans la langue des livres profanes un certain parfum de mysticisme qui se répandit dans l'atmosphère des lettres. Elles y acquirent à la fois de la fausse élégance et de la distinction réelle. Bien différentes des novateurs du temps de Ronsard et de du Bartas, les Précieuses ne se réduisaient point à copier, à transporter des mots ou des locutions d'un idiome dans un autre; elles imaginaient, elles composaient avec audace, et donnaient aux mots une souplesse inconnue. Leurs créations étaient françaises, bien qu'inspirées d'un principe espagnol ou italien; et la France, en les adoptant en grand nombre, se borna à conserver ce qui lui appartenait. Néanmoins leur connivence avec la Renaissance est indéniable : Paris, pour elles, est *Athènes;* le langage français s'appelle *la langue grecque*.

Somaize, dans son *Dictionnaire des Précieuses*, livre vraiment curieux, mais devenu trop rare, a enregistré quantité des pensées et des locutions de cette coterie fameuse; elles donnent la mesure des modifications que cette époque apporta dans le tissu du langage; et l'on s'étonne de voir mettre en crédit des fantaisies dues à des gens souvent obscurs alors, et ignorés de nos jours : noms

plus importants dans les annales philologiques que ceux, parfois, de poëtes et d'orateurs fameux, qui du reste prirent part à l'œuvre.

Quel est ce monsieur Robinet, auteur d'ouvrages oubliés, qui le premier s'avisa de qualifier une belle, de l'*aliment d'amour*, de parler d'un homme qui *a l'abord peu prévenant*, et qui se livre à une passion *bien tournée?* Goberville (Gombrias) a mis en usage *se montrer fort retenu;* Boutillier mit à la mode des locutions telles que : *ce demi-dieu borne incessamment ma vue*, au lieu de : je rencontre partout ce grand personnage; *ramasser* son courage, *une chaîne spirituelle* (c'est un chapelet); être *vuide de voix;* cette composition *a de l'étrange, de l'inouï;* une dévotion *intercadante; tenir bureau* d'esprit; des vers *d'improviste;* des cheveux d'un blond *hardi*... Thomas Corneille osait dénommer les petits soins et les efforts des amants, *les meubles d'amour*. C'est à Auscaves, château poétiquement appelé *Cortone*, que madame de Mony (Mandaris) forgeait le verbe *s'encanailler;* Saint-Amand (Sapurnius) avait l'*âme roide aux soucis*, et énumérait des troupes *faisant un grand débordement* dans la plaine; l'eau était pour lui *le miroir céleste;* il dit le premier, *le mot me manque.* Mademoiselle de Benré imaginait *incuit*; Perrot, une *humeur communicative;* et Malherbe lui-même (Madare), tant la contagion fut pénétrante, se risquait à écrire : Cet *effect* de bonté *a fait rougir mon affection*, *par la connoissance de mon défaut.*

M. Levert enfanta *débiaiser*, *dure compréhension*, *se fonder en compliments;* Balzac (Bélisandre) prenait *une habitude de fermeté contre la disgrâce*, *il démentait les conjectures;* pour Dumas, un discours était *le visage de l'âme. Faire assaut d'appas*, tracer *des chiffres d'amour* (danser), *faire naître des suspensions et des intervalles à la douleur*, languir *dans une situation incertaine*, sont de Gilbert. Cléocrite l'aîné, dans *le Criminel innocent*, parlait d'*un concert éclatant de rares qualitez et de vertus extraordinaires;* ce *criminel innocent*, c'est la tragédie d'*Œdipe*, et Cléocrite, c'est le grand Corneille. Il écrivait aussi, ce qui semblait bien neuf : *revestir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses.* Sourdy se disait *pénétré des sentiments* d'une personne. Madate, ou la Ménardière, observait que l'eau *roule à sauts murmurants*, et donnait cours au mot *superfluité;* Vaumorière, dans *le roman de Scipion*, *tournoit* les ennemis *en fuite*.

C'est alors que l'on a fabriqué ces expressions, aujourd'hui perdues, ou confondues dans le langage public : *l'amour permis*, c'est le mariage (mademoiselle de Beaumont); *l'endurcissement de l'oisiveté*, *soulever la délicatesse* (Corneille); n'avoir que *le masque de la générosité ;* être *l'enfant de la nécessité*, c'est-à-dire, pauvre; *mitonner* ses plaisirs ; *un goût encore vert ;* user d'une mode *débauchée*, etc. Un même auteur, la Porte (Pharnace), qualifia l'histoire de *témoin des temps*, de *mémoire des âges*, *maîtresse des ans*, *miroir des ignorants*, *vie des morts*, *peinture des humains*, etc..... L'homme fut *le fils aîné de la nature.*

On commença alors à dire un *gros* secret, un esprit *à expédients*, un ameublement *bien entendu*, *rire d'intelligence*, *faire l'anatomie d'un cœur*, créations de mademoiselle de Scudéry (Sophie). Le ciel est *gros de lumière*, l'ombre *se désépaissit*, le trouble devient *turbulence*, sous la plume de Chapelain (Crisante). Être *absent de ses muses*, *solitude de livres*, *sécheresse de conversation*, ailes *plumeuses* (Balzac). *Parler la manière d'un auteur ; le partisan des desirs* (Corneille intitule ainsi l'amour). Le *contrecoup de vos louanges donne* jusque dans la conversation; — faire *un grand séjour sur un livre; le conducteur des vœux* (c'est de l'encens); une *belle à faire peur*, c'est un laideron; *ma chère*, pour mon amie ; se résoudre à *brutaliser avec un homme purement de chair* (épouser un niais). *Laisser mourir la conversation*, la *tyranniser*, etc., enfoncer une épée *jusqu'au siége de la vie*, sont dus à la Calprenède, surnommé Calpurnius. Un homme *de représentation chétive*, c'est-à-dire mal fait, est encore une expression de Balzac. De ce temps datent aussi : *avoir des mouvements irréguliers ; avoir le front chargé d'un vaste nuage*, désignant un mélancolique, ou un mari trompé ; *la mesure du temps* (une montre); être *maigre de la prospérité* d'autrui; les mots *du bel usage; l'amour fini*, *l'abîme de la liberté* (le mariage)..... Rodamire appelle son nouvel amant *un novice en chaleur*.

Un aveu pénible est un *oui façonné; l'oisiveté*, dit Balzac, est *occupée* nuit et jour à Rome ; le discours d'une bavarde est *un torrent de bagatelles ;* la pudeur, c'est *le vermillon de la honte* (la Motte le Vayer). Les peintres deviennent des *poëtes muets ;* leur art est *la sœur de la poésie*, la *seconde rivale de la nature* (Gomberville). On *châtie* son style; on *dépense* une heure ou

deux; on cache *les particuliers de l'âme* (les secrets); l'on jure *entre cuir et chair;* la conversation prend *un tour friand;* on rejette un *bâtard d'Apollon*, — peut-être l'abbé de Pure; et l'on fait *une impiété en débauche* (mademoiselle de Villebois). Les gens ont le rire *fin*, vous regardent *en sursaut*, en viennent à une rage *déployée*, s'accusent de *sécheresse de reconnoissance* ou de *paresse de cœur*, et *repartent d'un sérieux contrepointé à un bel air gai.* Martianus (Maynard) *ne travestit point sa pensée;* Amaranthe veut des amants *despris de la foiblesse des sens et des impuretés de la matière;* il reste *des vuides à sa curiosité;* elle soupire *cérémonieusement*, se livre à un *sourire amer*, préfère *le tête-à-tête* au *chorus*, et se rend *sobre dans ses sentiments.*

Mais il est des innovations plus hyperboliques : le souris dédaigneux qui est *un bouillon d'orgueil;* le soleil fort chaud devenant *le plus beau du monde qui est aujourd'hui bien pressant*, sont des figures outrées. Moins hardie, Bérélise (mademoiselle de Brienne) parle d'un sein *fin et délicat;* Thomas Corneille qualifie un amoureux de profession, de *soupirant d'office;* et Brébeuf (Bardesane), le soleil, d'*époux de la nature.* L'auteur du *Cid* fait *courir la frayeur dans toute une assemblée;* il chérit *avec fureur.* Sophie, la plus ingénieuse des compagnes d'Arténice, dit, d'un homme froid, qu'il a *l'âme paralytique*, *et lui fait des rudesses.* Qu'est-ce que la terre? *Le piédestal du bas monde.* Et la foudre? Demandez à Bardesane : c'est *une ardeur pénétrante*, *un orage fumant*, *une brûlante vague*, *un torrent enflammé.* Balzac signale une vieillesse *précipitée;* la vérité, suivant lui, est *l'âme de la probité.* Le père Lemoyne (Mégaste) ne fait des vers *qu'en rêvant;* mais il aime *avec étude*, et *de tout son sens.* Daphné *a toute son âme dans ses yeux;* elle voit les troubles *du haut de sa vertu.* (Volusius), le chevalier Villegaignan, entre chez Sylvie *sans prélude;* il est pour elle un galant *de plain-pied.*

On multiplierait de telles citations, et les preuves de la puissante influence des Précieuses, aréopage féminin qui régentait le sexe fort, et était loin de paraître ridicule avant que Molière fût venu le déconsidérer. Ce langage émané du bel esprit pénétra dans toutes les classes, ouvrit une veine abondante au néologisme, maria le goût italien des raffinements à la droite naïveté française, et finalement enrichit de bien des nuances le style des peintres de

mœurs et des romanciers. Boileau réprima les abus de cette manie d'épurer en subtilisant, qui légua des matériaux à Fénelon même, à madame de Sévigné, et surtout à la Bruyère. Les plus fervents adeptes de ce style furent Scudéry, Voiture, madame de la Fayette, la Calprenède, Segrais et madame Deshoulières.

La principale action de cette coterie, sur les formes matérielles du langage, a rapport à l'orthographe. J'ai raconté dans un autre ouvrage (1) comment trois femmes, prenant Michel Leclerc pour secrétaire, supprimèrent, à la plupart des mots, les lettres étymologiques qui ne sonnent pas dans la prononciation, afin, dirent-elles, « que l'on pût écrire comme on parloit, et que les femmes pussent le faire aussi correctement que les hommes. » Leur travail, que nous avons reproduit en entier, servit, comme nous le verrons, de base et de modèle à la révolution orthographique opérée depuis par l'Académie française dans la seconde édition de son *dictionnaire,* révolution poursuivie en 1762, dans ses dernières conséquences, par Duclos. Le dessein des Précieuses contenait tout le plan de la lexicographie actuelle, et le principe de la réforme léguée à Voltaire par Nicolas Bérain.

C'est ainsi que trois jeunes femmes inconnues, Roxalie, Silénie et Didamie, ont déraciné l'antique orthographe de la France, et ont porté, en se jouant, un coup mortel à un vieil usage contre lequel s'étaient brisés les plus habiles docteurs, et les poëtes populaires du siècle de François Ier. Nous suivons docilement, depuis plus d'un siècle, les lois de madame le Roy, de mademoiselle de Saint-Maurice et de mademoiselle de la Durandière.

(1) *Remarques sur la langue française, sur le style,* etc. (Histoire de l'orthographe).

CHAPITRE XVI.

Fusion du style précieux avec le goût français, opérée par Balzac. — Son art, fondé sur l'éclectisme, s'assimile et modère la recherche italienne, outrée par Cyrano de Bergerac. — Balzac fixe le style de la prose purement littéraire. — Descartes renverse la scolastique; le style des écoles religieuses est retrempé par la philosophie. — Unité du langage. — Du dictionnaire de l'Académie, et de ceux qui l'ont précédé : — Jean Thierry, — Nicot, — Cotgrave, — Richelet, — Furetière, etc. — Les *Remarques* de Vaugelas accordent la ville avec la cour.

Vers le milieu du règne de Louis XIII, un écrivain solitaire et maladif, qui vivait d'ordinaire au fond de l'Angoumois, préparait à petit bruit, mais non sans de laborieux efforts, la fusion du goût hispano-italique de l'hôtel de Rambouillet, avec le génie français retrempé par l'étude de l'antiquité latine. De son avénement date, dans les lettres légères et profanes, la fixation de la prose française : on a deviné le nom de Güez de Balzac. Ce n'est point un prosateur original, mais un admirable éclectique; son style est travaillé, composite, et profondément harmonieux. Il emprunte aux Précieuses le raffinement original des expressions; à l'Italie, le ton souple et chatoyant; à la France, le bon sens avec la rectitude ; à Cicéron, la netteté élégante, la dignité de l'esprit, le nombre et la symétrie de la période. Pour ce qui est de la pensée, il ne doit rien à personne et n'en est pas plus riche. Il sut le premier

charmer à peu de frais, se faire écouter comme se font écouter les chants d'oiseaux, et tenir l'oreille attentive, sans pénétrer jusqu'à l'âme. C'est là ce que l'on a le droit d'appeler le tour de force de la forme et le triomphe de l'art. Entre les mains de cet habile ciseleur, le langage français devança les mœurs, et parut le produit d'une société plus polie qu'elle ne l'est aujourd'hui même. Balzac est encore trop ondoyant, trop compassé, trop flexible, trop courtisan, trop artificieux, au gré de notre humeur. C'est un Florentin enté sur un Grec du Bas-Empire.

Doué d'un goût sûr, supérieur à tout entraînement, sensuel en matière de style, il possède le secret des voluptés raffinées de l'intelligence, et fait jouer avec une subtilité, si ingénieuse qu'elle touche au génie, le mécanisme de la séduction. Sa muse, irrésistible dans les atours négligés de la prose, est familière; elle se rend humaine, et, plus femme que déesse, elle se laisse approcher pour captiver plus sûrement.

Tandis que dans Cyrano de Bergerac, par exemple, l'exagération espagnole et l'engouement italien pour les singularités inspirent les fantaisies les plus extravagantes à un génie sans discipline, Balzac, dédaignant les excès d'une rhétorique d'emprunt, s'assimile la délicatesse recherchée de la cour des Médicis, et en modère les libertés. Il accueille la nouveauté, mais ne la poursuit pas hors des limites de la raison. Il goûtera fort bien une allégorie fine, et suivra les contours d'une image curieuse; mais il ne dira point que l'eau d'Arcueil élevée sur un aqueduc « est *si délicate*, qu'elle passe par-dessus les ponts, *de peur de se mouiller;* qu'elle *monte sur des échasses pour voir de plus loin;* que, pour s'être vue *cajoler au village*, elle devient *si glorieuse*, qu'elle *ne veut plus marcher si on ne la porte;* qu'elle est *un pâté de poisson qui a trop de sauce*, un *arc-en-ciel solide*, *une naïade au lit qui reçoit un clystère;* ni que le trou par où elle s'échappe de son chenal est *un œil de terre qui pleure.* » Le scrupuleux Balzac n'oserait même point, comme Pascal, appeler les rivières navigables, *des chemins qui marchent;* il se souviendrait avec effroi que Cyrano a qualifié ce même aqueduc voûté d'Arcueil, cette *nue pétrifiée*, qui expose l'onde, sans qu'elle soit *éventée*, à la folie *de passer par-dessus des portes ouvertes*, qu'il l'a qualifiée, dis-je, de *grand os dont la moelle chemine.*

Ainsi, l'application, diversement faite, d'un même principe rend

Bergerac brutal en sa démence, Voiture prétentieux, fardé, et Balzac naturel dans sa coquetterie.

Quand on tourne ses souvenirs du côté de Balzac et qu'on pense vaguement à ses œuvres, on se sent disposé à le bouder, à lui garder rancune, d'avoir, grâce à lui, goûté des plaisirs dont il demeure si peu de chose à la pensée; mais, dès qu'on se reprend à ouvrir ses *Entretiens* ou ses *Lettres choisies*, la sympathie renaît, et on lui pardonne. Cet art de tout exprimer et de tout embellir, de rajeunir les idées sans les corrompre, de sourire sans effort, de raser la terre sans perdre de sa dignité; d'être nombreux et solide sans pesanteur, clair sans indigence et paré sans surcharge; ce parfum à demi évaporé des lettres antiques, et cette grâce française; cette adresse à donner même à la vérité sévère l'attrait d'un mensonge officieux; par-dessus tout, certaine saveur du grand monde et quelque reflet des belles manières de la cour; toutes ces qualités, et bien d'autres encore, expliquent le succès prodigieux des écrits de Balzac, ainsi que l'admiration de Malherbe, de l'Académie naissante et de Boileau.

Traduisez Balzac dans un autre idiome, il en restera peu de chose, bien qu'il ait, l'un des premiers, rencontré le ton et posé les bases d'une critique fine, bienveillante, et appropriée à l'art des modernes. Cet auteur avait l'imagination stérile; sa vue est bornée, sa pensée dépourvue d'élan. Il est écrivain comme Malherbe était poëte; ce sont des maîtres et des modèles.

Ils mettent fin aux révolutions du langage, et ouvrent pour lui l'ère de maturité que l'on a qualifiée de *fixation*. A dater de ce moment, l'unité règne, les écrivains font loi, et l'autorité se concentre entre les mains de l'Académie. Dès lors, les variations du langage se réduisent à l'accession de quelques détails néologiques; des mots se dessèchent, ils tombent; d'autres renaissent ou fleurissent; le mouvement n'est plus qu'à la surface, indice naturel de la vie d'un idiome dont le fond et les formes caractéristiques demeurent inaltérés. Les annales du français, à partir de cette heure d'épanouissement, se confondent avec l'histoire morale et littéraire.

Malherbe avait tracé les règles de la poésie, soustraite au joug immédiat de l'Italie et de la Grèce; Balzac régularisa la prose, et ses livres continuent le prototype accompli du style le plus moderne : il réalise, comme nous l'avons dit, l'alliance du génie

païen avec le génie français, et la fusion de l'Italie courtisane avec l'élément populaire.

Il restait à effectuer, au point de vue linguistique, la conciliation de l'école protestante, qui avait commencé l'émancipation du français, arraché aux entraves de la théologie latine, avec le langage de l'Église orthodoxe, demeurée maîtresse des mœurs et de l'opinion. Cette gloire était réservée à René Descartes. Il renversa le dernier obstacle, le vieil édifice scolastique, ébranlé vainement depuis un siècle; et le langage doctrinaire de Calvin, élevé par la raison, pénétré, assoupli, étendu par la libre fréquentation des idées générales, fut retrempé par la philosophie, qui réunit toutes les intelligences. L'apparition du discours *sur la Méthode*, le plus parfait monument de la prose française, symbolise cette dernière transformation.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile, pour compléter cet aperçu des circonstances qui ont accompli la dernière transformation de notre idiome, d'indiquer la nature et la direction des travaux didactiques qui ont contribué à en régulariser les formes. Ils furent dirigés par l'Académie naissante, et se résument, à nos yeux, dans le *Dictionnaire*, et dans les *Remarques* de Vaugelas. On n'attend pas de nous un commentaire à Pellisson, sur un sujet bien connu, et l'on nous approuvera de nous restreindre au nécessaire.

Le travail de la fixation et de l'épuration du français retarda la publication du dictionnaire de l'Académie. En général, la grammaire, comme l'a observé miss Edgeworth, n'est qu'un appendice du dictionnaire : chez nous, le contraire eut lieu, du moins dans l'ordre chronologique. Le recueil des mots du langage est la conséquence finale du labeur des écrivains de la première moitié du siècle de Malherbe, de Vaugelas, de Balzac et de Boileau : leur ouvrage contient en quelque sorte le procès-verbal de leurs opérations. Avant que d'en parler, il est opportun de reprendre les choses de plus haut.

C'est à Robert Estienne que nous sommes redevables du premier dictionnaire digne d'être mentionné. Desireux d'enrichir son pays d'un ouvrage analogue à celui qu'il avait consacré à la langue de Cicéron, de Virgile et de Tacite, il publia, en 1539, son *Dictionnaire françois-latin, contenant les mots et manières de parler françois, tournez en latin.*

Le français n'avait pas encore conquis ses lettres d'admission au cénacle des grammairiens : Robert Estienne osa donner le pas à cette langue sur celle des savants, en se faisant *françois-latin*; mais son œuvre eût semblé peu digne de l'estime des érudits, si le glossaire de la latinité n'eût remplacé les définitions. Jusqu'alors, en effet, personne n'était descendu jusqu'au parler vulgaire; et, pour chercher la trace de quelque compilation analogue, il faudrait remonter jusqu'à maître Jean de Garlande, Anglais, auteur d'un traité des synonymes latins, qui a composé au onzième siècle un *Dictionarius*, dont il nous est resté un fragment, occupant vingt-huit feuillets d'un petit manuscrit conservé à la bibliothèque du Roi. Le but de Jean de Garlande était de consigner les mots le plus en usage dans les entretiens familiers. Je me souviens aussi d'avoir copié, quand j'étais élève à l'École des Chartes, deux feuillets d'une écriture antérieure à saint Louis, qui contenaient certains lambeaux d'un recueil de mots en latin corrompu, entremêlés de quelques expressions vulgaires de la langue d'oil; ces dernières étaient rares, comme dans le *Dictionarius* de Jean de Garlande.

Il n'est pas très-difficile de faire un gros dictionnaire, en copiant ses devanciers, et en accroissant, à l'aide de la fontaine abondante du néologisme, l'essence plus ou moins concentrée des vocabulaires antérieurs. Ici, la difficulté est pour celui qui ouvre la marche; et à cet égard nos compilateurs modernes descendent eux-mêmes, avec diverses barres sur l'écusson, du grand Estienne, que peut-être ils ne connaissent pas.

Dresser la liste est un labeur qui demande plus d'une génération. Créer les définitions n'est pas moins scabreux, car on peut appliquer aux mots cet aveu naïf de saint Augustin à propos de la conscience : « Je sais bien ce que c'est, quand on ne me le demande pas; mais dès qu'on me le demande, je ne le sais plus. » La définition est le côté faible de tous les lexiques. Robert Estienne défricha ces terres inconnues, sans autre secours que son *Thesaurus*, auquel il faut joindre un livre excellent, fort populaire alors, celui d'Ambrogio dà Calepio, dit *il Calepino*, de Bergame, qui mit au jour, en 1502, à Reggio, la première édition de ces fameux vocabulaires espagnols, italiens, etc., qu'il passa le reste de sa vie à revoir, à émonder et à compléter. Il y travailla jusqu'à en perdre la vue. L'Italie nous avait devancés, grâce à lui; elle

nous fournit les éléments d'une nomenclature. Le nom du *Calepino* était si répandu, qu'il s'est perpétué chez nous à l'état de substantif commun, et qu'il sert depuis trois siècles à désigner un recueil de notes ou d'extraits : on dit encore un *calepin*. Boileau parle, dans ses satires, d'un Jaquin

Qui de ses revenus, écrits par alphabet,
Peut fournir aisément un *calepin* complet.

Les dictionnaires du Calepino naquirent à l'état d'in-folios, et grossirent incessamment. Celui d'Estienne est moins formidable; il est mince, imprimé en caractères sveltes; les Estienne furent toujours ménagers du papier inutile. Ce premier des vocabulaires est classé d'après l'ordre alphabétique des racines, sous lesquelles se rangent, par catégories, les termes dérivés. Cet arrangement scientifique et logique est incommode; on s'en aperçut bientôt. Néanmoins, plus d'un siècle après, l'Académie l'adopta.

Après la mort de Robert Estienne, son ouvrage passa entre les mains de Jacques du Puys, libraire *à l'enseigne de la Samaritaine*, rue Saint-Jean de Lateran, qui, profitant des corrections et des additions de maître Jean Thierry, publia en 1564, *avec l'aide et diligence de gens savants*, une réimpression, dans laquelle on marqua d'un signe tout ce qui provenait du nouveau rédacteur, « afin que l'honneur fust rendu à qui il appartient. » Comme on voulait intéresser à l'œuvre la cour aussi bien que la ville, le titre portait en outre :

« Plus, y a à la fin un traicté d'aulcuns mots et manières de parler « appartenans à la venerie, pris du second livre de philologie de « monsieur Budé.

« Aussi y a aulcuns mots et manières de parler appartenans à « la fauconnerie et à la volerie. »

En 1584, le même éditeur fit une seconde publication du dictionnaire d'Estienne revu par Thierry, dédiée, comme la précédente, *à Georges-Jehan, conte Palatin de Bavière;* auquel livre, seulement, on ajouta *des termes de marine* recueillis des observations d'un maître des requêtes de l'hôtel du roi, nommé Nicot.

A la suite d'un voyage maritime, ce dernier composa un *Traicté de la Navigation*, qu'il utilisa au profit du vocabulaire. C'est près de revenir du Portugal, où l'avait conduit une ambassade, qu'il

rencontra un voyageur rapportant des Indes une plante nommée *pétun*, dont il fit présent à notre diplomate, et dont on a extrait le joli verbe *pétuner*, ainsi que le témoignent ces vers de Scarron :

Aujourd'hui, l'aveugle fortune
Est pour qui boit et qui *pétune*.

Nicot offrit à Catherine de Médicis le *pétun*, qui prit chez nous les noms d'*herbe à la Reine* et de *Médicée*, comme l'indique le titre du *Traicté des vertus et propriétés du pétun, appelé en France l'herbe à la Reine, ou Médicée*, par le sieur Jacques Goborri. Plus tard, le mot *Nicotiane*, comme l'on sait, prévalut.

Jean Nicot n'eut pas moins de bonheur à l'égard du dictionnaire : son nom, mentionné à la suite de ceux d'Estienne et de J. Thierry, fit oublier les deux autres; et après la mort de Nicot, arrivée en 1600, un libraire ayant exploité ses travaux sous le titre un peu ambitieux de — Trésor de la langue françoise tant ancienne que *moderne*, — le mot *Nicot* devint l'équivalent de dictionnaire : pendant près de cent ans, les ouvrages de ce genre se nommèrent indistinctement des *Nicots*. Ils eurent des éditions variées et nombreuses, accolées à de nouveaux noms, tels que ceux de Guichard et de P. Marquis, *estudiant ez lettres humaines*. Ainsi, par un jeu singulier de la fortune, Nicot transmit sans peine à la postérité son nom, qu'il imposa aux dictionnaires et au tabac.

On ne saurait, dans cette nomenclature, omettre Cotgrave, comme on omettrait le père Porret et le père Monet, jésuites. Cotgrave, Anglais, donna en 1632 un vocabulaire anglo-français, accompagné de nombreux exemples pris à nos poëtes de la Renaissance et du moyen âge, dans lequel il se signale par une érudition solide en matière de paléographie française, et de critique littéraire appliquée à notre vieille littérature. Ce livre, devenu rare, est impossible à remplacer. Les glossateurs suivants en ont trop peu profité. Du reste, ils se sont si peu occupés de ce parfait érudit, que son nom, ainsi que ceux de Du Puys et de Jean Thierry, ne figure sur aucune biographie.

Le premier des dictionnaires français, exécuté sur un plan large et philosophique, est celui de Richelet, dédié au prince évêque de

Munster, et publié à Genève chez Jean Herman Widerhold, en 1680. Cette édition, qui fut poursuivie en France, est devenue d'autant plus rare qu'elle est fort différente de celles qui l'ont suivie. Pour donner en peu de mots une juste idée des innovations qui la distinguent de tout ce qui l'a précédée, qu'il nous soit permis de rappeler dans son ensemble le titre même de l'ouvrage :

« DICTIONNAIRE FRANÇOIS, CONTENANT LES MOTS ET LES CHOSES,
« *plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise : — ses*
« *expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation*
« *des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime*
« *des verbes : — avec les termes les plus connus des arts et des*
« *sciences;* LE TOUT TIRÉ DE L'USAGE ET DES BONS AUTEURS DE LA
« LANGUE FRANÇOISE. »

Richelet figure en outre la prononciation, remonte souvent à l'étymologie; il indique les noms, et renvoie aux livres des auteurs qu'il cite. Constatons d'abord qu'il fit subir à l'orthographe une de ses premières mutilations, en retranchant certaines lettres étymologiques. Il écrivit des premiers : avocat, batême, reçu, etc.; il retrancha les *s* qui, dans un mot, suivaient l'*é* (ce qu'il nomme l'*e clair*) et ne se prononcent pas : dédain, déduire, etc... et non *desdain, desduire*... Il remplaça par jeûne, apôtre, tempête... *jeusne, apostre, tempeste*... Il changea presque toujours *y* en *i;* puis, tranchant les réduplicatives à la plupart des mots, il essaya de faire passer *afaire, ataquer, dificulté*, etc... Le temps et l'usage lui ont donné tort. Voilà la première application de la réforme des Précieuses et de Leclerc.

Ces manies à part, l'ouvrage est aussi curieux, aussi piquant, aussi hardi qu'on le puisse imaginer. Richelet était railleur et cynique. Il donna des coups d'épingle à tout le monde, larda ses ennemis, déchira ses rivaux, battit les médecins, les gens de robe, les courtisans, jusqu'aux hommes de guerre. Sa malignité, en rendant son vocabulaire divertissant, le décria très-vite; trop de gens avaient intérêt à l'abattre, pour qu'il trouvât faveur. Mais ce n'est ni le mauvais goût dont il fait si souvent preuve, ni le fiel de son venin d'auteur, ni même l'obscène prédilection avec laquelle il s'adonne aux définitions scabreuses des termes honteux; ce ne sont point tous ces travers qui ont suscité tant d'ennemis à Richelet.

Jusqu'alors on avait vu peu de gens affronter avec cette indépendance brutale et insouciante les interprétations les plus audacieuses; personne, sous des prétextes philologiques, n'avait, dans un ouvrage adressé à la foule, secoué les préjugés d'une main plus dédaigneuse. Deux ou trois exemples, en distrayant le lecteur, le mettront à même de juger l'homme. Il définit *la théologie scolastique*, « la théologie querelleuse, » et la philosophie, « l'étude de « la sagesse, certaine manière de vivre, sage et réglée, qui roule « sur *des principes d'honneur et de morale*... une connoissance « claire *et certaine* des choses naturelles *et divines*, qu'on acquiert « à force de réflexion *et de raisonnement.* »

Ainsi, comme on eût dit alors, il flairait un peu le fagot : mais pensez-vous qu'il se rangeât sans examen dans la catégorie philosophante? Point; il ne relevait que de sa raison, et escarmouchait contre les deux partis. « Il y a, ajoute-t-il, une philosophie utile « et nécessaire, qui est celle de Gassendi et de Descartes, et « une autre qui est chicaneuse et toute affreuse, qui est celle des « gens de collége... Le sieur Pasquier est un grand *philosophe;* « il dit que l'*accident* n'est qu'une *infortune*, et la *substance qu'un* « *suc*. Lucien a mis les anciens philosophes à l'encan, et, à son « imitation, on ferait un plaisant dialogue sur les philosophes « modernes. »

Il définit les *jansénistes*, « les savants disciples de saint Augus- « tin; » il ajoute :

« Le jansénisme n'est point détruit, quoi qu'en disent les moli- « nistes; » et à ce dernier mot il a soin d'intercaler ce joli petit exemple philologique : « Les molinistes sont des intrigans. »

Du reste, rien ne l'arrêtait : au mot *zest*, il décoche contre le prince de Condé cette agréable phrase : « Il prendra Fontarabie, « *zest*, comme il a pris Dôle. »

Cette saillie lui valut des coups de bâton. Autant lui en advint-il à Grenoble, d'où certaines gens le chassèrent à l'aide du même instrument. Ils y gagnèrent ce gracieux souvenir, gravé sous le mot NORMAND : « Qui est de Normandie, l'une des provinces de France « les plus riches, et celle, *après le Dauphiné*, où il y a de plus « grands fourbes et de plus grands coquins. »

Les choses, au surplus, ne s'en tinrent pas constamment à l'élément comique au sujet de ce livre, qui excita des passions âpres et contraires, par sa forme profondément *radicale*, comme on dit

aujourd'hui, que nous apprenons des Anglais à parler français. Ce dictionnaire fut la cause de plus d'une sombre aventure. Nous citerons celle-ci :

Un jour, Widerhold ayant fait conduire, de Genève à Paris, quinze cents exemplaires du Dictionnaire de Richelet, confia ce secret à Simon Bénard, libraire dans la rue Saint-Jacques. Celui-ci dénonça le fait au syndic de la communauté, qui fit saisir, à Villejuif, et brûler les quinze cents volumes. Widerhold fut tellement frappé de cette disgrâce, qu'il mourut trois jours après, dans le délire de la fièvre. Le lendemain était un dimanche : comme Simon Bénard sortait de l'église de Saint-Severin, où il venait d'entendre la messe, il fut tué d'un coup de couteau par un inconnu, qui disparut dans la foule.

Doué de ce genre d'esprit narquois, Richelet savait jeter une grosse injure en trois mots, et il use largement de cet artifice dangereux. Ses définitions sont plaisantes et souvent répréhensibles, à cause des exemples qui les corroborent.

Au mot MÉDECIN, il ajoute : « Un bon médecin. — Un excellent médecin. — On dit que le sieur Finot est un chétif *médecin.* »

Ce Finot, alors fort couru, sert ailleurs d'exemple au mot *laid.* On rencontre une foule de descriptions pareilles à celles-ci :

« HIPERBOLE, *s. f.*, terme de rhétorique... Une froide hiper-
« bole. — Hiperbole trop poussée... Le style de Balzac et de son
« singe le père Lemoine sont pleins d'*hiperboles.*

« SUPÔT, SUPOST, *s. m.* ... Ce mot se disant des personnes
« n'est ordinairement en usage que dans le burlesque, le satirique,
« etc... On dira fort bien en riant : — Les *supôts* d'Hipocrate
« et de Galien tuènt impunément les gens, etc... »

Au mot VERS : « ... Les boutiques des espiciers de Paris sont
« pleines des œuvres de Colletet, tant en *vers* qu'en prose.

« VERSIFICATEUR, *s. m.* Faiseur d'ouvrages en vers, rimeur.
« Brébeuf est un *versificateur* françois, qui a traduit en vers am-
« poulés la Pharsale de Lucain.

« RIMAILLEUR, *s. m.* Méchant poëte. — D'Assouci est un *ri-*
« *mailleur.*

« ASPIC. ... Pris figurément, il ne se dit ordinairement que des
« femmes...

« UNIVERSITÉ.... Les jésuites n'y ont pas été reçus, parce qu'ils
« sont moines et vassaux du pape, qu'ils mettent les papes au-

« dessus des conciles, et que l'université met les conciles au-dessus
« des papes; parce qu'ils ont violé les restrictions de l'assemblée
« de Poissy, etc.....

« Pédant, *s. m.*, mot qui vient du grec, et qui est injurieux...,
« De tous les animaux domestiques à deux pieds, qu'on appelle
« vulgairement *pédans*, du Clérat est le plus misérable et le plus
« cancre; il sent le *pédant* de deux lieues à la ronde.

« *Poétique* signifie quelquefois qui n'est pas fait prudemment ni
« sagement. Le mariage de Colletet avec sa servante est un mariage
« vraiment *poétique*. »

Souvent il cite des vers satiriques, burlesques ou même égrillards. Quelquefois aussi, quand le sujet s'y prête, il saisit au vol une anecdote du genre de celle que nous allons reproduire, parce qu'elle n'est pas trop usée. C'est au mot verd.

« Employer *le verd et le sec*, c'est faire tous ses efforts pour
« venir à bout de quelque chose et pour arriver à ses fins. —
« Henri IV, allant voir une de ses maîtresses qui étoit fort maigre,
« la trouva ce jour-là habillée de *verd;* et comme elle s'excusoit de
« ne pas recevoir S. M. comme elle devoit, le roi lui repartit:
« —Je suis trop raisonnable, madame; et je connois bien que vous
« avez employé pour moi *le verd et le sec*. »

L'ouvrage est émaillé de ces sortes d'enjolivures. Richelet avait trouvé le moyen d'introduire dans un dictionnaire le triple attrait de la philosophie, du badinage critique et du scandale. Considéré à ce dernier point de vue, son recueil est un mauvais livre.

Notre première grammaire française, celle de Palsgrave, avait été publiée, ainsi que le meilleur glossaire de notre vieux langage, celui de Cotgrave, à Londres, par deux Anglais.

Le premier dictionnaire français vit le jour à Genève, dans la boutique d'un Suisse, tandis que Bayle exilé élaborait son Dictionnaire critique au fond de la Hollande, où bientôt Basnage, banni comme lui, devait préparer la meilleure édition du Dictionnaire de Furetière, déjà mort sous le poids de persécutions auxquelles, pour son malheur, il avait fourni plus d'un prétexte. On sait que Robert Estienne finit dans l'exil, et que son fils Henri périt de misère à l'hôpital de Lyon.

Quand le Dictionnaire de Richelet parut, l'Académie française s'occupait à confectionner le sien depuis plus de quarante années; elle travaillait à ce grand œuvre depuis un demi-siècle et cinq ans,

lorsque le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière fut imprimé à la Haye en 1690, chez Arnout et Reinier Leers.

Il contenait tous les mots français, *tant vieux que modernes*, et les termes de toutes les sciences et des arts, philosophie, médecine, physique, histoire naturelle, mathématiques, astronomie, musique, peinture, agriculture, mécanique, etc., etc. Le titre seul porte une énumération de cinquante-huit sujets. — On y trouvait, en outre, les étymologies, des énoncés relatifs aux inventions diverses, à l'origine des proverbes, à leurs relations avec les langues étrangères; les sentences morales curieuses; les explications des mots, *avec quelques histoires*, et la mention des noms de ceux qui avaient traité de ces sujets particuliers. Modèle de concision et de netteté, cet ouvrage, resserré en 3 volumes in-4°, a répandu le goût et les notions de la science, résultat si bien pressenti par Furetière, qu'en dédiant ses *Essais* à Louis XIV, il lui annonçait *qu'il avoit entrepris l'Encyclopédie de la langue françoise*.

L'Académie tendait de plus en plus à se dégager de l'esprit de coterie qui s'y était glissé lors de ses débuts; les talents les plus divers, les opinions les plus opposées y étaient représentés, et ce corps illustre commençait à être l'expression homogène et complète du génie français. Cependant quelques membres, parmi les plus obscurs, y apportaient la trace des passions et des inimitiés personnelles. Tels furent les rivaux implacables de Furetière, des disgrâces de qui l'on a injustement chargé la compagnie tout entière, et qui rencontra autant d'indulgence pour le moins que de sévérité.

Cependant, à ne rien exagérer, Furetière est loin d'être à l'abri du reproche : membre de l'Académie française depuis 1662, et en cette qualité collaborateur du Dictionnaire, il préparait dans l'ombre une concurrence redoutable. Son premier tort fut la dissimulation : il assistait aux séances, il était à même de profiter des discussions et d'en éclairer son travail; il élaborait en silence une entreprise nuisible à l'œuvre commune, et, tout en simulant le zèle et le dévouement, il n'était en réalité qu'un faux frère. L'esprit de corps est un devoir qu'il trahissait.

Nous n'avons pas lieu de nous appesantir ici sur les débats de Furetière avec l'Académie; nous les avons racontés ailleurs.

Il avait adopté un plan très-vaste, très-philosophique; son Dictionnaire annonçait de grandes nouveautés. Aussi, ses véritables

adversaires furent-ils les éternels ennemis du progrès des idées et des lumières de la science, ceux qu'effraya la prétention encyclopédique de son livre. Loin de symboliser l'esprit de l'Académie, ils ont lutté contre elle dès le temps de son installation, et ont été plus tard par elle dispersés. Furetière travaillait pour le siècle de Voltaire et de Montesquieu.

Le principe de ces répulsions remonte au temps où l'Académie française fut créée dans le but « d'établir des règles certaines de la « langue françoise, de la rendre la plus parfaite des modernes, et « non-seulement élégante, mais capable de traiter tous les arts et « toutes les sciences. » Quand le cardinal de Richelieu eut obtenu de Louis XIII, en faveur de la compagnie naissante, les lettres patentes dont nous avons extrait ces lignes, cette fondation d'une espèce nouvelle se vit l'objet d'une défiance générale, et presque d'un effroi puéril. Le peuple alla jusqu'à supposer que le cardinal, en fixant le beau langage, se préparait un prétexte pour imposer des taxes à ceux qui n'en observeraient pas les lois. Cette pensée vint troubler, dans le sanctuaire de Thémis, les procureurs, les huissiers, les notaires, voire des avocats; les bourgeois même étaient dans une inquiétude plaisante. Pellisson conte qu'un marchand, près d'acheter, rue des Cinq-Diamants, aujourd'hui rue Française, une maison à côté de celle de Chapelain, où les académiciens tenaient leurs séances, rompit brusquement le marché, alléguant qu'il ne voulait point se loger dans une rue où siégeait une *Cadémie de monopoleurs*.

Sans doute, le parlement considérait d'un autre point de vue la création de Richelieu; néanmoins il se refusa près de deux ans à l'enregistrement : il fallut les instances du ministre et les lettres de cachet du roi, ainsi que les démarches pressantes de Bois-Robert, de Conrart, de Cerizay, de Chapelain, pour conquérir la bienveillance du rapporteur et l'adhésion du premier corps du royaume; encore parut-elle avec cette restriction : « A la charge que ceux de « la dite Académie ne connoitront que de l'ornement, embellisse-« ment et augmentation de la langue françoise, et des livres qui « seront par eux faits, et par autres personnes qui le desireront et « voudront. »

On reconnait là les vestiges du vieil esprit de la Sorbonne, dont le parlement avait reçu quelque atteinte. De tout temps, les corps

constitués, jaloux de leur influence, inquiets de toute innovation, se sont souvenus que la plupart des sectes, des systèmes, des hérésies, provinrent de la double définition de quelque terme diversement interprété, et que le matériel de guerre des idées est contenu dans l'arsenal des mots.

L'Académie les avait inquiétés, Furetière les effraya ; ils s'efforcèrent de l'annihiler, jusqu'au moment où, comme nous le verrons, il leur parut plus opportun de l'exploiter à leur profit.

Dès que ces influences étrangères eurent déclaré criminel le coupable Furetière, trop décrié pour que l'opinion osât rien risquer en sa faveur, on le bannit de l'Académie, expulsion que le roi refusa de ratifier jusqu'à ce qu'on l'eût circonvenu, et que, de deux maux choisissant le moindre, il préférât sacrifier un homme à la dignité du corps constitué dont il était le protecteur. Furetière mourut deux ans après, sans avoir réussi à publier l'ouvrage auquel il avait consacré sa vie. C'était, du reste, un homme d'un esprit incisif et délicat ; il a laissé des vers bien tournés, un ouvrage plein d'observations fines et comiques, *le Roman bourgeois ;* il vivait dans l'intimité de Boileau, à qui, dit-on, il fournit pour les besoins d'une rime, le nom de l'abbé Cotin ; enfin, il eut l'honneur de mettre la main à la seule comédie de ce siècle qui soit digne de rivaliser avec Molière : il aida Racine, son ami, à composer *les Plaideurs.*

On peut invoquer, en faveur de cet homme de talent, des circonstances atténuantes ; on ne saurait le réhabiliter. Il avait trahi ses confrères, et ses ressentiments avaient fait de lui l'implacable ennemi de l'Académie. Non content d'opposer un *Dictionnaire* à celui de la compagnie, il discrédita l'œuvre commune en divulguant le secret des séances et certaines discussions assez piquantes, en ce qu'elles montrent l'incertitude qui régnait encore à cette époque à propos des éléments des sciences.

C'est ainsi que Tallemant le jeune, à la définition de l'Océan,— la grande mer qui entoure toute la Terre, — soutint que c'est la terre qui environne la mer, se fondant *sur ce qu'il n'est point de mer qui n'ait son rivage.*

Quand on vint à parler des éclipses de lune, il se railla de ceux qui soutenaient qu'elles sont produites par l'ombre de la terre. « Pour que la terre fît une ombre, disoit-il, il faudroit supposer

« une autre terre sur laquelle cette ombre fût reçue. » On lui objecta l'arrêt des astronomes; l'abbé Tallemant les trouva fort impertinents.

Quinault soutenait qu'il n'y avait d'autres *contrats* que ceux qui ont pour objet un mariage; que les *cataractes* du Nil en sont *les embouchures;* et qu'*épalmer* une galère, c'est l'*orner de palmes.* (C'est, proprement, en bituminer la carène; le mot provenant de *splatum*, contraction d'*asphaltum*, et équivalant à *asphalter.*)

On définit les *arts libéraux*, « ceux qui peuvent être pratiqués « par un homme de condition libre et ingénue, et sans machines. »

Parmi ces arts, se trouvèrent comprises des sciences démonstratives, telles que la géométrie, l'astronomie, l'arithmétique; et l'on omit la poésie, la peinture, la sculpture, etc.

On doit dire, à la justification des grands hommes de cette époque, l'honneur des lettres françaises, qu'ils restaient à peu près étrangers à ces discussions; le prince de Condé disait que les gens savants et éminents n'assistaient jamais aux séances. Corneille observe qu'elles n'étaient suivies que par sept ou huit *jetoniers* (c'est son expression); et Furetière avoue que les littérateurs illustres n'ont pris aucune part au dictionnaire rédigé par dix à douze membres sans nom et sans autorité. — Il n'est suspect que d'exagération.

De là les défauts de la première édition, si souvent remaniée depuis, et que l'on a pris tant de peine à rectifier. Ces absences des écrivains les plus illustres prouvent, au surplus, que déjà la pureté du goût était devenue générale, puisque, privés de tant de lumières, des auteurs plus obscurs ont réussi, sans s'égarer, à séparer les matériaux de la saine et belle langue française.

Patru lui-même, fatigué de ces vaines discussions, s'était banni de l'Académie. Ce même Patru avait dissuadé fortement la Fontaine d'écrire ses *Fables*, et Boileau de composer l'*Art poétique*.

« J'ai vu, dit Furetière, l'Académie empêchée sur le mot *faire* « *ombre.* Pour lever cette difficulté, on envoya chercher une « gazette qui contenoit une harangue des députés d'Alger, afin de « voir comment ils avoient employé ce mot. Voilà chercher des « authorités bien loin.

« Une autre fois, elle étoit en peine sur une attribution du mot « *officialité;* les bureaux furent partagés si opiniâtrément, qu'il

« fallut que le partage fût levé par Pierre le Petit, portier de l'A-
« cadémie. Voilà chercher des authorités bien bas.

« Il fallut *trois séances* pour découvrir que l'*oreille* est l'organe
« de l'ouïe. Cette définition coûte deux cents francs au roy. Richelet
« et Monet' l'avoient donnée auparavant dans les mêmes termes et
« à meilleur marché. »

Ces anecdotes ne recommandaient pas l'œuvre future. A une époque antérieure, on rappelait que l'hôtel de Rambouillet avait divisé les naissants immortels sur la question de savoir s'il fallait dire *paladin* ou *palardin*. Voiture l'avait résolue dans ces vers, qui avaient diverti la cour, la ville, et l'Académie même :

Au siècle des vieux *palardins*,
Soit courtisans, soit *citardins*,
Femmes de cour ou *citardines*,
Prononçoient toujours *muscardins*,
Et *balardins* et *balardines* :
Même l'on dit qu'en ce temps-là
Chacun disoit de la *muscarde*.
J'en dirois bien plus que cela ;
Mais, par foi, je suis *malarde*,
Et même, en ce moment, voilà
Que l'on m'apporte une *panarde*.

Vers le même temps, Gilles Ménage, très-érudit, mais demeuré l'un des derniers dans le camp des Précieuses, et comme leur partisan, inquiet des conséquences de l'épuration du vocabulaire français, décocha son poëme burlesque de la *Requeste des Dictionnaires à Messieurs de l'Açadémie, pour la réformation de la langue françoise;* raillerie enjouée, point venimeuse, et qu'on lui eût pardonnée sans doute, s'il eût consenti à rompre avec le néologisme grec et italien.

Sa petite satire montre à quel point l'usage était incertain parmi ces premiers linguistes.

Gomberville et d'autres avaient entrepris de faire supprimer, d'autorité, les mots *car*, *pourquoi*, *d'autant*, *cependant*, *oncques*, *or*, *toutefois*, *or donc*, *partant*, *le dit*, *la dite*, *lequel*, *laquelle*, *un quidant*, *un tel*, *une telle*, etc.

Cerizay jugeait à propos de changer le genre d'une foule de mots :

... Ce beau mignon fait la figue
A quiconque dit *une* intrigue,
Et veut, contre toute raison,
Que l'on dise *de la poison;*
....
Une navire, *une* anagramme,
Une reproche, *une* duché,
Une mensonge, *une* évêché,
Une éventail, *une* squelette,
La doute, *une* hymne, etc....

Enfin, je ne sais quels autheurs
Auroient prescrit aux correcteurs
Une impertinente orthographe,
Leur faisant mettre *paragraffe*,
Filosofie, *ôtre*, le *tans*,
L'*iver*, l'*ôtonne*, le *printans*,
Plare, *réale*, la *Réome*,
Saint *Ogustin* et saint *Gérome*....

Il leur reproche aussi de bannir les mots anciens, le langage de leurs pères, de ne vouloir qu'une grammaire et un vocabulaire nouveaux, à l'aide desquels on ne pourra plus comprendre les auteurs. Or, leur dit-il à la fin fort sagement :

Or, nos chers maîtres du langage,
Vous savez qu'on ne fixe point
Les langues en un mesme poinct.
Tel mot qui fut hier à la mode
Aujourd'hui se trouve incommode,
Et tel qui fut hier descrié
Passe aujourd'hui pour mot trié.
....
....
....
Nous joignons à cette raison
Que tousiours vostre critique,
Décriant quelque mot antique
Et des meilleurs et des plus beaux
Sans qu'elle en fasse de nouveaux,
On serait, ô malheur insigne!
Réduit à se parler par signe....

On voit que des opinions bien diverses, et des hérésies même

condamnées par les grands écrivains, s'étaient fait jour dans le sein d'une corporation qui visait à l'unité et finit par y atteindre. Néanmoins, le concours de tant d'esprits à l'œuvre du Dictionnaire, ces débats à l'occasion de l'inventaire du langage, dénotent, non-seulement qu'il était fixé, mais que chacun avait dès lors le sentiment de cette fixation. Devenues le sujet des entretiens du beau monde, ces discussions, qui occupaient et partageaient la ville et la cour, font plus que de nous donner une idée du goût, des mœurs du temps : elles mettent en relief d'une manière assez vraie la nature de l'influence exercée par l'Académie sur le langage.

Ainsi, l'on ne ménagea guère les Quarante pendant la durée de leur travail. Colbert se plaignait de leur lenteur, et il avait tort; car le Dictionnaire parut trop tôt. Après vingt-trois ans de travail, ils en étaient à la lettre *i*, comme le prouve une anecdote relative à la visite que leur fit la reine Christine de Suède, en 1658. On rédigea en sa présence l'article *Jeu;* et comme on citait ce proverbe, « *Jeux* de princes, qui ne plaisent qu'à ceux « qui les font, » elle sourit avec un peu d'embarras; et le président demeura interdit d'une citation propre à rappeler à cette reine le souvenir de Monaldeschi, qu'elle venait de faire égorger dans une des galeries de Fontainebleau.

Le second volume du Dictionnaire prit encore trente-six ans; et comme, depuis le temps de Vaugelas, la langue s'était rassise, il fallut se livrer à une révision générale du premier tome, ce qui explique comment Colbert assista à une longue discussion sur le substantif *ami*.

Enfin, l'ouvrage parut *in-folio*, en 1694, précédé d'une dédicace au roi. Ce livre contient une sorte de procès-verbal de la langue du temps, réduite aux mots les plus usuels de la littérature légère ou d'imagination, rédigé avec un goût pur et sévère.

Intimidés par la malveillance, gênés par une critique passionnée, les académiciens avaient jugé à propos, sous des prétextes prudents, et souvent trop modestes, de retrancher les étymologies, les mots des anciens auteurs, l'histoire des origines, les termes des arts et des sciences, les expressions trop nouvelles, toutes les notions qui pourraient se rattacher à une doctrine, les formes variées des mots, l'indication de la prononciation ; enfin, les exemples tirés des grands écrivains, seuls législateurs en pareille

matière. Cette réserve était fondée sur un motif respectable pourtant : la plupart de nos grands écrivains faisaient partie de l'Académie, qui se fit un scrupule de se proposer elle-même pour modèle.

Peu commode parce que les mots y sont classés par racines, ce vocabulaire ne remplaça ni Richelet ni Furetière, but que l'Académie semble avoir dédaigné pour la recherche absolue du purisme et de la plus austère sobriété. Cette inclination fut portée si loin, que, dans la continuation de l'*Histoire de l'Académie*, l'abbé d'Olivet s'attache à prouver qu'il est fâcheux pour un dictionnaire d'offrir une lecture attachante, parce que le lecteur, au lieu de se borner à l'objet de sa recherche, risquerait de perdre du temps en cédant à l'attrait du sujet.

Pour compenser de si nombreuses lacunes, l'Académie ajouta à ses définitions laconiques les *synonymes* de chaque mot, c'est-à-dire une chose qui trompe et qui est un germe de décadence, en ce qui touche à la précision d'une langue. De plus, elle enregistra les proverbes et dictons populaires, qui, pour la plupart, constituaient des anomalies frappantes avec la pureté, l'élégance, la noblesse du langage relevé, qu'elle avait seul admis.

Si l'on fait abstraction de ces éléments hétérogènes, l'œuvre des Quarante conserve, à la juger sans prévention, une valeur que Basnage nous aidera à caractériser : « Quel est, dit-il, le but du « *Dictionnaire de l'Académie?* quel est son caractère essentiel? « C'est de fixer les beaux esprits qui ont à faire une pièce de théâ- « tre, une ode, une traduction, une histoire, un traité de morale, « ou tels autres beaux livres; c'est, dis-je, de les fixer, lorsqu'ils « ne savent pas bien si un mot est du bel usage, s'il est assez noble « dans une telle circonstance, ou si une certaine expression n'a rien « de défectueux. »

Ce mérite, l'ancien Dictionnaire de l'Académie le possède à un degré plus parfait que ses rivaux. C'est un choix de mots, un glossaire du parler littéraire d'une époque. Tels sont ses avantages et sa position unique. Son défaut est de manquer de critique, et d'enchaînement avec le passé. Notre idiome y est traité comme une langue définitivement fixée, comme une langue morte.

Le seul érudit de cette époque qui eût été capable de rédiger un bon dictionnaire de notre idiome, en tenant compte des origines, du Cange établissait alors que la recherche de la source des mots

est indispensable à la construction d'un bon vocabulaire, et qu'il faut, pour y réussir, étudier à fond les idiomes provinciaux : « *Qui igitur linguarum vulgarium etymologias inquirit, pecularia provinciarum idiomata benè noscat, necesse est.* » Plus elles sont cachées, ajoute-t-il, plus il importe de les découvrir. Socrate exhorta jadis ses disciples à s'en enquérir avec soin.

Ce que du Cange disait à propos des vieux dialectes romains s'applique exactement à nos anciens dialectes français; et les préceptes sur lesquels il fondait son glossaire de la moyenne et basse latinité, eussent été d'une application immédiate au vocabulaire du langage actuel. On n'en soupçonna rien : la rupture violente de la Renaissance, puis de l'école du dix-septième siècle, avec les traditions du moyen âge, avait enlevé aux premiers rédacteurs du Dictionnaire la faculté de remonter aisément aux origines.

Du reste, l'Académie elle-même critiqua plus tard son œuvre avec équité; et ce premier essai de dictionnaire, dont les éléments étaient purs, servit de base à des travaux meilleurs.

Telle est donc la situation respective des trois ouvrages qui, dès ce temps-là, partagèrent le public : Richelet avait de trop son scepticisme, son esprit de parti, et son amertume satirique. Ses définitions sont moins justes que systématiques, et son goût est mélangé : Furetière, très-lumineux pour son temps, est le plus profitable; il enseignait alors les éléments des sciences; il fait, aujourd'hui, l'histoire des doctrines et des erreurs d'autrefois. Le langage enregistré par lui rattache le siècle où il a vécu à l'âge précédent, par l'histoire et l'origine des mots; il marque même les tendances du moment où il a écrit. Richelet s'adresse à l'esprit, l'Académie au goût, Furetière à la curiosité de savoir. Richelet est un philosophe, l'Académie un littérateur, Furetière un savant. L'ensemble des choses préoccupe ce dernier; la lutte des idées entraîne l'autre; l'Académie se borne à étudier l'art pour lui-même.

Quelle fut maintenant la destinée de ces trois grands ouvrages, qui sont les générateurs de tous ceux qu'on a compilés depuis?

Richelet, épuré, limé dans les éditions postérieures à la première, fut abrégé par l'abbé Goujet (Lyon, 1759), et devint plus tard, sous le nom de *Dictionnaire de Wailly*, l'honnête in-4° que nous avons tant feuilleté dans les colléges de l'université.

Enrichi, épuré par Basnage en Hollande, Furetière fut réim-

primé en 1700, en 3 trois volumes in-folio, puis acquis par les jésuites, naguère ses dénigreurs, entre les mains de qui il devint le dépôt vraiment *universel* des technologies diverses des sciences, des arts, des métiers, dont il contenait presque le manuel et l'historique. Il s'y mêla certaines doctrines religieuses qui lui donnèrent une couleur particulière, et contribuèrent finalement à lui ôter de son prestige. Cette volumineuse collection, si connue sous le nom de DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX, parut pour la première fois sous cette désignation en 1704, sans nom d'auteur. C'était la troisième édition d'Antoine Furetière.

Son ouvrage, comme il l'avait voulu, devint une *encyclopédie,* et fut considéré comme tel, jusqu'au moment où les philosophes, réunis aux savants, créèrent la grande Encyclopédie, presque aussi arriérée à nos yeux maintenant, que *Trévoux* semblait caduc à d'Alembert ou à Diderot, tant les bases des sciences naturelles se sont rapidement déplacées.

Quant au *Dictionnaire de l'Académie*, dont la première édition nous transmet le curieux inventaire du sévère langage du dix-septième siècle, il servit de base à la plupart des vocabulaires classiques, et opposa d'âge en âge des barrières légales aux excès de la néologie. Il en devait être ainsi; car tandis que ses deux rivaux approfondissaient, l'un les idées métaphysiques, l'autre les sciences naturelles, l'Académie, sous l'immédiate impression de Malherbe, de Vaugelas, de Boileau, s'était restreinte à la discipline et à la forme.

Cette rapide esquisse anticipe de plusieurs années sur une époque postérieure à l'objet de ce travail; mais le Dictionnaire est l'œuvre posthume des premiers académiciens qui en ont tracé les fondements. Ce sont eux qui rompirent avec le vocabulaire ancien de la Renaissance, et des poëtes affiliés à l'hôtel de Rambouillet. Vaugelas fut l'un des rédacteurs les plus influents de ce recueil, et le plus formel représentant des opinions de l'Académie; son livre des *Remarques*, autre monument de la fixation du langage, complète le tableau de la réforme consacrée par la célèbre corporation, colonie détachée de l'hôtel de Rambouillet par Richelieu, qui tenait à affaiblir le pouvoir de cette légion d'amazones.

Soustraits à l'action directe du *palais de Rozelinde* et des beaux yeux d'Arténice ou de Lygdamie, quelques-uns des premiers académiciens tendirent par une pente naturelle, car ils étaient nés

proche de la bourgeoisie qui les regagna d'année en année, à se replier sur l'esprit français, et à rentrer dans le langage du peuple.

Cette évolution fut lente; elle finit par s'accomplir, parce qu'elle avait pour elle la raison, et l'usage de la majorité. Du temps de Vaugelas, on était loin encore d'un dénoûment que précipita Boileau. Cependant, la séparation des deux principes se préparait : les plus zélés parmi les avocats des Précieuses, tels que la Motte le Vayer, et Ménage qu'elles avaient couronné du nom de Ménandre, prirent l'alarme à propos des *Remarques* de Vaugelas, en contestèrent la justesse, et leur disputèrent l'autorité. Aux *Remarques* Ménage opposa même des *Observations*, et il ne parvint jamais à faire sa paix avec l'Académie, qui lui tint rigueur.

Cependant le livre de Vaugelas, rédigé sous les yeux et avec les conseils du docte aréopage, n'est pas une œuvre d'opposition tranchée; c'est un compromis entre les partis rivaux. Malherbe transportait ses pénates aux piliers des halles, comme auparavant Henri Estienne; Vaugelas adopte pour bases le bon usage et les errements de la cour. Sous Henri IV, les courtisans avaient fait un pas vers le principe national; notre grammairien en faisait à son tour un de leur côté : concession favorable à l'unité du langage, des dernières incertitudes duquel son livre est un procès-verbal exact. Sa *préface* est un manuel de philologie, et un rapport excellent sur la situation où se trouvait en ce moment l'idiome français; elle contient l'ensemble des principes sur lesquels furent désormais fondés les travaux des législateurs du Parnasse; et rien ne dispense de la lecture de ce solide monument didactique, qu'il faudrait citer en entier, si l'on tenait à en donner une idée. Une telle étude est en dehors de notre cadre, parce que le sujet, loin de se rattacher au mouvement des révolutions, caractérise le régulier et pacifique empire de la discipline et de l'ordre reconstitué. La France en est alors au détail des lois de police en matière lexicologique. Le but est de tout ramener à l'usage commun, jusqu'aux minuties de la forme. Il ne s'agit plus que de savoir si le substantif *acacia* aura une *s* au pluriel, si l'*aigle* conservera deux genres, si *vieux* diffère d'*ancien*, si l'on doit écrire *cholère*, ou *colère;* si *plumeux*, *contemptible*, *consolable* et *foudroyer* passeront; si *bonheur* est susceptible d'un pluriel, etc...

Mais ces discussions pénètrent plus avant, et jettent de vives lumières sur les points les plus délicats de la grammaire. Là sont

signalées des nuances fines entre des expressions telles que : il *a* ou il *est* passé ; — une partie des ennemis *prit* ou *prirent* la fuite ; — *s'accoutumer à*, *avoir accoutumé de*, etc... On examine aussi les propriétés des diverses espèces de mots, et les règles qui doivent présider à leurs relations mutuelles. Les lois d'accord des participes, les allures particulières des pronoms, les locutions équivoques ; tout ce qui concerne les irrégularités, le régime des verbes, les compléments des prépositions, les exceptions, les anomalies apparentes, ou les difficultés réelles du vocabulaire, de l'orthographe, de la syntaxe, de la prononciation, se trouve élucidé dans ces cinq cents *Remarques*, dont le dix-septième et le dix-huitième siècle ont tiré le fond de leurs grammaires, en gardant, par malheur, le plan vicieux des grammairiens de la Renaissance. Cette routine les induisit à une concentration nuageuse, à tout écourter, et à remplacer la discussion, le raisonnement qui éclairent, par des formules dogmatiques plus ou moins inintelligibles, et inquiétantes pour la raison, comme tout ce qui est dogme.

Vaugelas fut utile, même par ses erreurs ; elles provoquèrent la critique, et mirent au jour les recoins obscurs de la lexicologie ; ses observations piquantes intéressèrent l'esprit, et appelèrent le raisonnement sur le texte des solutions grammaticales. Grâce à cette impulsion, les écrivains de la jeunesse de Louis XIV, qui ne connurent pas d'autre grammaire, fixèrent en peu d'années la précision de l'instrument qu'ils apprirent à manier à merveille.

Ce mode d'instruction s'adresse au jugement, stimule le goût et le développe ; il permet toutes les rectifications, et demeure susceptible d'un perfectionnement continuel. On ne saura bien le français qu'à la condition de revenir à ce mode d'initiation, que la grammaire moderne a délaissé, parce qu'il ne saurait être poursuivi que par des écrivains consommés. Nombre des *Remarques* de Vaugelas se virent infirmées par le temps ; Thomas Corneille et Patru les annotèrent tour à tour ; Bouhours, d'Olivet et d'autres auteurs suivirent leurs traces, et le langage se trouva assis sur des règles immuables.

Il faut attribuer à ces travaux l'exactitude si rigoureuse à laquelle s'est élevé le français ; sa souplesse à exprimer les plus délicates nuances de la pensée ; son éloignement pour l'équivoque, pour le vague et l'*à peu près*, en ce qui regarde le sens. Remarquons qu'il devint alors très-difficile de bien écrire, et qu'en même

temps chacun écrivit bien. Ce qui manque à Vaugelas et à ses émules, c'est la connaissance des origines du français et la tradition du vieux langage: fils de la Renaissance, en ce point qu'ils acceptèrent sa rupture avec les époques de formation, ils donnèrent dans des interprétations arbitraires ou erronées, et ils multiplièrent les anomalies, faute de remonter aux sources. Trop rigoureux sur le choix des modèles, Vaugelas se réfère en tout à l'autorité de Coëffeteau, traducteur consciencieux, timide, châtié, qui brille par l'absence de défauts essentiels. Cette préoccupation exclusive impliquait ce théorème : Il n'y a qu'un bon langage, qu'un bon vocabulaire, qu'un bon style; le style, le vocabulaire, le langage de M. Coëffeteau.

Quoi qu'il en soit, à partir de cette époque, ni les agressions des écoles dissidentes, ni les revirements de la politique, ni le bouleversement des institutions, ni les déréglements des esprits, ne parvinrent à briser l'unité du langage. Nos maîtres l'avaient amené au port, et avaient jeté l'ancre d'une main si ferme, que les tempêtes restèrent impuissantes à soulever le navire et à le rejeter aux vagues.

En vain, pour restreindre la portée de ce fait et de cette grande entreprise, prétendrait-on se fonder sur les accroissements nombreux du vocabulaire, sur l'accession des néologismes apportés successivement par le libéralisme anglican introduit sous l'impulsion des encyclopédistes, par la chute de l'ancien régime et la récente culture des littératures du Nord: ces éléments nouveaux s'ajoutent, et ne se substituent pas; les principes fondamentaux du langage n'en sont pas altérés. Ces superfétations se groupent autour de l'ancien Dictionnaire sans l'étouffer; ce sont, comme eût dit Meigret, des constructions adjointes au bâtiment du langage, qui reste debout. Le parler moderne reçoit les reflets des révolutions intellectuelles; mais aucune révolution fondamentale n'a atteint la langue des Pascal, des Racine, des Boileau, qui n'a point vieilli.

Dès le milieu du dix-septième siècle, l'éducation du langage était achevée, son caractère était formé; il avait pris possession de lui-même; et, au moment où ce dénoûment s'accomplissait, un fait grave, une influence durable, comme pour fournir une preuve rigoureuse à notre assertion, venait s'émousser contre la langue française, sans parvenir à l'entamer.

CHAPITRE XVII.

Origine et accroissements de l'influence espagnole. — Solidarité des événements politiques. — L'imitation envahit toutes les branches de la littérature. — Les *Amadis*, — *Mémoires* d'Antonio Perez; — Maria de Zayas, — Cervantès. — Calderon, Lope de Véga, Tirso de Molina, Quévédo, etc. — L'Espagne subjugue le caractère français, et ne peut altérer le langage. — Les révolutions linguistiques arrivées à leur terme. — La mort de Mazarin met fin aux influences étrangères. — Conclusion.

Quand un peuple rompt à son profit l'équilibre politique, il étend d'ordinaire ses conquêtes dans le domaine des nations voisines par l'influence intellectuelle et morale, autant que par les armes.

Au temps de Charlemagne, l'élément germanique avait empiété sur l'Occident et sur le Midi; durant les croisades, de Philippe-Auguste à saint Louis, la France fit pénétrer son langage et sa littérature naissante dans la patrie de Brunetto-Latini, de Dante et de Pétrarque. Ensuite, la cour de Rome ayant exercé une prépondérance marquée dans les destinées de l'Europe, et rendu à l'ancienne capitale du monde le sceptre des arts et de la poésie, l'Italie réagit à son tour sur notre pays; nos pères coururent étudier ses artistes, ses écrivains, son parler; ils se pénétrèrent de ses mœurs et copièrent ses modes. On sait quels effets bizarres cet engouement produisit sur le langage.

Plus tard, Charles-Quint ayant conquis la prépondérance européenne au bénéfice de la maison d'Autriche qui régnait sur la Pé-

ninsule, l'influence espagnole eut son tour, et entra chez nous par les Pyrénées, par la Flandre, par les frontières de l'Empire, et par l'Italie même, qui l'avait reçue la première.

Cette contagion nouvelle fut lente à se répandre : sous François Ier, nous luttions contre l'Espagne, sans transiger avec elle. La Ligue, le fanatisme religieux, sous Henri III et son successeur, créèrent des alliances, donnèrent lieu à des invasions, qui popularisèrent chez nous la nation espagnole. L'imitation acquit toute sa puissance sous le ministère Richelieu, où il était du bel air de vendre son pays au duc d'Olivarès, où *l'hispanisme* était un acte d'opposition au cardinal; puis du temps de la Fronde, où le grand Condé et ses adhérents traitaient directement, avec Philippe IV, contre la reine et Mazarin.

Les suites d'une victoire de Charles-Quint ont initié notre pays aux lettres espagnoles : pour abréger les heures de la captivité de Madrid, le roi François et ses gentilshommes lisaient des *Amadis*, dont ils rapportèrent le goût à Fontainebleau. Quelques années après, Herberay des Essarts traduisit *Amadis de Gaule* en douze parties, obtint du succès, et trouva des imitateurs. L'Espagne rendit à notre cour les goûts chevaleresques et le sentiment pointilleux de l'honneur; ce premier frottement donna au roi des allures héroïques, et lui créa un entourage de preux.

Quelques livres firent ensuite grand bruit : l'un, les *Mémoires* d'Antonio Perez, publiés en France par cette illustre victime de Philippe II, et traduits par Dalibray, nous initita aux mœurs, à l'énergie castillanes, au ton sentencieux, au pompeux laconisme et à la coloration orientale qui distinguent la littérature de la Péninsule. Cet ouvrage eut en son temps une vogue comparable à celle qu'ont obtenue depuis les *Mémoires* de Saint-Simon. « Perez, dit l'auteur des *Études sur l'Espagne*, tua un homme pour obéir à Philippe II; Perez enleva au roi sa maîtresse; Perez souleva une province contre Philippe, il lutta cinq ans contre ce roi terrible. Six éditions de son livre parurent à Genève, Paris, et Londres; on en fit des extraits séparés........ Ce fut le premier livre traduit de l'espagnol qui devint populaire parmi nous. Tout le monde lisait Perez; cet incontestable succès de curiosité et d'admiration occupa les premières années du dix-septième siècle........ Perez, à qui Henri IV a fait une pension, meurt à Paris. On ne pense plus à cet homme qui vient de citer Philippe II à la barre des nations

et des rois, et d'ouvrir une nouvelle voie au mouvement rapide des esprits français. »

Les aventures galantes et sombres de l'auteur, l'éclat de ses amours avec la princesse d'Eboli, jetèrent de l'intérêt jusque sur ses *Aphorismes* (1), publiés en même temps que paraissait le livre de Gracian, et avant la collection des *Sentences et Proverbes traduits du castillan* par César Oudin, en 1614.

Une influence plus grande encore, fut celle des *Novelas ejemplares y amorosas* de Maria de Zayas y Sotomayor, où chacun puisa, depuis Scarron, qui s'en est approprié bon nombre, jusqu'à Sedaine, qui, près de deux siècles après, y dérobait le sujet de *la Gageure imprévue*. Les vingt *Nouvelles* de Maria de Zayas furent chacune l'objet de diverses imitations; elle ouvre chez nous cette série de *Contes d'Espagne*, de *Nouvelles andalouses*, d'*Histoires portugaises*, que l'on vit, deux siècles durant, se perpétuer à travers la littérature légère de notre pays. Maria était poëte, et poëte italianisé, car la prédilection de Charles-Quint pour les muses de l'Ausonie avait réagi sur les esprits de son royaume. Les vers dont elle émaille ses récits serrent de près Pétrarque et toute l'école *roucoulante*; et l'on peut dire que c'est sous le couvert des *Nouvelles espagnoles*, aimées de la foule, que l'italianisme sentimental pénétra, grâce aux traducteurs, parmi les classes populaires.

Le sonnet suivant donne une juste idée de cette assimilation. Je l'ai d'abord cru traduit de Pétrarque, de Sannazar, ou même de Pierre Bembo; mais il n'en est rien.

A penas en amor dí el primer paso,
Quando en rabiosos zelos dí de ojos:
¡Ay qué crueles penas! ¡Ay qué enojos!
Favor, amor, que en su rigor me abraso.

¿Cómo de gloria estás conmigo escaso,
Que se lleva otro dueño mis despojos?
¡O qué prados de espinas y de abrojos
Mirando ageno el bien llorando paso!

Mal haya quien amando, en nada fia,
Fidelidad ingrata, triste lloro,
A yugo desléal mi cruello obliga.

(1) *Relaciones, cartas y aforismos.*

Ya muriò mi esperanza, era al fin mia;
Falsa me paga quando firme adoro,
Tropieza en zelos si á Cupido sigo.

¡O amor, dulce enemigo!
¡O cruel tirana!
Reynar y amar no quieren compañía!

C'est par l'Espagne que ces jérémiades fleuries de soupirs et d'antithèses profondément italiennes, ont pénétré dans le goût public; elles s'y sont maintenues; et depuis que l'on a jugé ces choses-là trop pauvres pour être lues, on les chante, en les brodant sur des airs à la mode.

Voilà certes une influence générale, incontestable et prolongée. Le goût en fut atteint, mais le langage même ne fut pas touché. Dans les années qui suivirent, la tentation devint plus forte: *Don Quichotte* parut en 1605, et, l'année suivante, Herberay des Essarts l'avait déjà traduit. Le succès fut instantané, populaire, immense; l'ouvrage caressait l'esprit national, toujours hostile aux idées chevaleresques en mémoire de la féodalité, et qui se plaisait, durant ce siècle, à applaudir Tabarin personnifiant, dans la burlesque création du *Capitaine Rodomont*, la fanfaronnade castillane. La nation adopta l'esprit et laissa de côté le langage de ses auxiliaires. La Ligue nous avait inondés d'Espagnols; la cour étudiait leur parler, mais elle ne s'en affubla point, comme elle avait fait de l'italien sous les Médicis. Néanmoins les conditions étaient analogues; Anne d'Autriche fut tour à tour reine et régente. Elle dut se faire Française, et renoncer à semer son parler maternel.

Le goût espagnol pénétra plus avant encore; il envahit toute la littérature, et le genre le plus populaire de tous, le théâtre. Il créa chez nous le drame, donna au langage des passions leur élan vigoureux, et, comme l'a dit M. Philarète Chasles, « ce mélange de pompe sonore, de circonlocutions hasardées, d'ornements prétentieux, de sentences gourmées, d'inventions fortes et de pensées énergiques, que l'on voit surgir dès le règne de Henri IV, et qui se développe magnifiquement dans Pierre Corneille, pour traverser les rodomontades de Cyrano et les facéties de Scarron. »

L'éclat du génie de Caldéron, la facilité de Lope de Véga, le style âpre d'Alarcon, la période courte et saccadée de Tirso de

Molina, régénérèrent le théâtre en France. Nos pièces, œuvres de talents hybrides que la *Satire ménippée* appelle *françois espagnolisés*, sont, pour la plupart, des traductions faciles à exécuter, car nos auteurs et le public apprenaient aisément la langue étrangère avec les grammaires nombreuses de César Oudin, de madame Pasier, de Loubayssin, de Lamarque, de Trigny et de Jean Lamaye. Dès l'an 1604, Jean Palet avait publié un *Dictionnaire espagnol.* Aussi, tous nos auteurs, de Hardy à Rotrou, de Corneille à Molière, de Scarron à Quinault, s'inspirèrent-ils de Caldéron, d'Alarcon, auteur dont Corneille a tiré *le Menteur* (*la Sospechosa verdad*, qu'il croyait être de Lope ou de Roxas); de Molina (Gabriel Tellez), auteur du *Combibado de piedra* (*le Convié de pierre*); de Gongora, de Guillen de Castro, de Quévédo, de Rojas, d'Antoine de Solis, qui a fourni *l'Amour à la mode* à Thomas Corneille; de Canizares, de Zamora. La liste des modèles est longue; celle des imitateurs irait à plus d'un cent.

Leurs nombreux ouvrages, à la tête desquels se classent nos chefs-d'œuvre tragiques inspirés de l'Espagne, tels que *Rodogune*, *le Cid*, *le Festin de Pierre*, etc...... sont, des plus admirés jusqu'aux moins estimables, écrits en français, italianisé parfois, mais espagnolisé jamais. Mairet, Hardy, Scudéry, Balzac même, Tristan, Montfleury, Dufresny, Scarron, Richelieu, Rotrou, madame de Motteville, Saint-Amand, d'Urfé, Bois-Robert, Faret, Saint-Sorlin, se livrent tous au génie de l'Espagne, sans se laisser entamer par son langage.

L'Église même était atteinte de cet engouement : on sait que Luis de Léon, l'un des prêtres les plus religieux de ce pays, passa cinq ans dans les fers pour avoir osé traduire en langage vulgaire quelques livres de l'Écriture sainte; nous avons vu s'exercer en France des persécutions analogues, alors que Pierre Valdo, proscrit pour avoir traduit des fragments de *la Bible*, engendrait la secte des Vaudois. Les écrits de Luis de Léon, illustré par ses malheurs et sa piété, avaient pénétré dans nos séminaires, où ses paraphrases furent très-goûtées. Fray Luis de Grenade, qui, lui aussi, avait été recherché par l'inquisition pour avoir translaté *l'Imitation de Jésus-Christ* (ces efforts universels contre les idiomes vulgaires sont indéniables); fray Luis de Grenade, auteur d'un *Traité de la prière et de la méditation*, avait été traduit en français déjà neuf fois, en 1605. Enfin, les

ouvrages extatiques et tendres de sainte Thérèse avaient ému profondément les âmes. Tandis que le parlement, devenu presque philosophe sous l'influence des calvinistes (1), condamnait la proposition de Tanquerel, « *Papa potest reges et imperatores hæreticos deponere*, » et plus tard livrait au feu le traité de Santarel, qui étendait les bornes de l'autorité du pape ; la dévotion sombre, terrifiante et passionnée de l'Espagne se glissait dans les cloîtres, troublait les âmes impressionnables, et donnait lieu à certains ouvrages peu français de caractère, mais très-français par le style.

Bref, l'absorption du génie, du goût, des mœurs de l'Espagne, avait été complète, et avait envahi toutes les classes : le style *marinesque* avait été modifié' et presque transformé par celui de la Castille, qui cependant avait reçu les lois du cavalier, à qui le grand Lope de Véga lui-même offrait de l'encens :

Juan Bautista Marino, que enamora
Las piedras Anphion, es sol del Taso
Si bien el Taso le sirvio de aurora, etc....

L'Espagne changea donc la physionomie de la société, créa l'exagération des formules de la politesse, livra les gentilshommes à l'abus des protestations emphatiques, et de ces paroles sonores que l'on nomme *palabras* au delà des Pyrénées. L'Espagne produisit sur toutes les branches de la littérature des impressions diverses, profondes, prolongées. Elles ont été appréciées par M. Philarète Chasles, dont nous sommes souvent tributaires sur ce sujet, et qui a singulièrement abrégé pour nous un travail auquel nous ne saurions guère donner plus d'étendue sans anticiper sur le sien (2).

Il y a plus encore : l'Espagne a partout maîtrisé la forme, hormis dans le domaine du langage ; le costume devint totalement

(1) Dès l'an 1579, un écrivain se parant du pseudonyme significatif de *Junius Brutus*, qui, dit-on, cachait Théodore de Bèze, intitulait un livre : « *Vindiciæ contra tyrannos ; sive : De principis in populum, populique in principem, legitima potestate.* » — Ce titre ne semble-t-il pas composé à Paris en 1793?

(2) ÉTUDES SUR L'ESPAGNE, *et sur les influences de la littérature espagnole en France et en Italie.* — Volume substantiel, d'une lecture attrayante : l'érudition y est gracieuse, entremêlée d'aperçus ingénieux ; la critique s'y montre chaleureuse et sympathique ; mérite rare, qui témoigne d'un sentiment élevé.

hidalgo ; les attitudes même furent copiées sur les postures favorites des raffinés d'au delà des monts ; la bourgeoisie se vêtit à l'espagnole, et nos muguets métamorphosés en matamores, en capitans, posèrent devant Callot, qui nous a conservé ces curieuses physionomies. Regnier a effleuré dans une de ses *satires* l'esquisse de l'un de ces

> .... jeunes frisés, relevés de moustache,
> De galoche, de botte, et d'un ample pennache ;
> ....
> Changeant sur l'un des pieds à toute heure de place,
> Et dançant tout ainsi qu'un barbe encastelé...

— Écoutons-le, poursuit-il,

> Dire cent et cent fois, — *Il en faudroit mourir !*
> Sa barbe pinçotter, cageoller la science,
> Relever ses cheveux, dire, — *En ma conscience !*
> Faire la belle main, mordre un bout de ses gants,
> Rire hors de propos, monstrer ses belles dents,
> Se carrer sur un pied, faire arser son espée,
> Et s'adoucir les yeux ainsi qu'une poupée, etc....

Regnier dote de tous les genres de ridicule son courtisan fâcheux, qui cependant n'introduit pas dans sa conversation un seul travers de prononciation, un seul néologisme de source espagnole. Si la vérité s'y fût prêtée, le poëte par excellence de la langue du peuple, celui qui préférait aux mignardises, aux excès de la cour, le ton *des crocheteurs du quartier Saint-Jean*, n'eût pas manqué de décocher le trait. En somme, les mœurs de l'Espagne semblèrent un instant dénaturer le fond même du caractère français : les vieillards se conformaient au type des *barbons* des vieilles comédies ; les femmes reflétaient les romans de la Castille ; Richelieu affectait la rigueur sombre de l'inquisition et la gravité lugubre du duc d'Albe ; Louis XIII lui-même devenait une pâle réminiscence de Philippe II, et briguait, par sa dureté affectée, ce surnom de *Juste*, qui avait été pour le roi Pierre Ier l'euphémique synonyme de *Cruel*. La France s'enveloppait de gravité, et le discours cheminait par sentences.

Un engouement si prodigieux n'altéra pas d'une manière sen-

sible, je le répète, le tissu du langage : l'ère des tâtonnements était passée ; l'unité ne pouvait plus être entamée ; le français était assis sur des fondements inébranlables, et à l'abri des secousses qui naguère le bouleversaient si aisément. Est-il une meilleure preuve que les phases des révolutions étaient à leur terme?

C'est à peine si quelques mots se glissèrent un à un, des noms d'étoffes et d'ajustements, par exemple ; et encore la plupart avaient traversé Naples ou le Milanais. Nous glanons çà et là *bandoulier; guérillas*, que l'empire a récemment fait renaître ; *sarabande*, *guenille*, *haquenée*, *barbon* pour vieillard (*las barbas*) ; il provient des comédies, ainsi que le substantif *journée*, désignant un acte d'une pièce de théâtre. Un terme peu relevé, le verbe *guaper*, plus ancien qu'on ne le croit, provient de *guap*, galantin, libertin de province ; bizarre, de *bizarro;* manigance, de *manganilla*, intrigue. L'abus du mot *passion* est dû au même principe ; on se disait le *très-passionné* serviteur du premier venu, et on lui *baisait les pieds*. L'Espagne a nommé le *chocolat* et les *galons*, primitivement *galans :* c'étaient des rubans argentés ou dorés. Molière a dit :

Tiens, tiens, sans y chercher tant de façon, voilà
Ton beau *galant* de neige, avec ta nompareille :
Il n'aura plus l'honneur d'être sur mon oreille.

Dans leur toilette de ville, les Madrilègnes étaient voilées, *entapadas*, c'était le complément de leur costume ; nos Français désignèrent les dames dans tous leurs atours par le participe *tapées*. Être *bien tapée* signifia bientôt, être élégamment vêtue. Ces emprunts sont rares et peu importants.

A la fin du dix-septième siècle, quand on eut bien débattu, bien pesé, bien trié les mots de la langue française, afin de les enregistrer dans les vocabulaires, il devint manifeste que la patrie de Caldéron avait cédé peu de vocables à celle de Racine et de Corneille, qui, avec un bonheur si audacieux, avait marié la verve espagnole à la pompe de l'antiquité romaine.

Les événements de la politique, en amenant l'heure où la langue française fut délivrée des influences étrangères, ont tracé les limites où doit s'arrêter notre course. Rome, l'Italie, l'Espagne, avaient tour à tour pesé sur les destins du royaume. La fin de la

régence d'Anne d'Autriche ralentit le mouvement espagnol. Dernier représentant des mœurs, des idées de l'Italie, Mazarin lui survit; la cour n'est pas encore française, et l'esprit national attend, comme le jeune fils de Louis XIII, pour prendre l'essor, la mort d'un ministre étranger, qui s'évanouit enfin dans la soixante et unième année du siècle, après avoir signé la déchéance de la maison d'Autriche, et préparé le règne de la dynastie française dans la Péninsule.

C'est alors, qu'en peu d'années, la France conquiert par les armes cet ascendant sur les nations, cette suprématie qui, d'ordinaire, finit par atteindre le domaine de la pensée publique, et par là se fait ressentir jusque dans les langues. Dans son orgueil victorieux, notre patrie commença à dédaigner ses voisins, à désapprendre leurs idiomes et leur littérature. Confiante en elle-même, elle se sentit reine à son tour, et transmit des modèles à la vanité de l'imitation dont elle s'était affranchie.

Ainsi, la pensée française prit un libre essor dès que le gouvernement de l'État fut définitivement arraché aux influences du dehors; c'est-à-dire, après la mort du cardinal Mazarin, moment où commence en réalité la majorité de Louis XIV.

FIN.

INDEX.

AUTEURS CITÉS OU COMPULSÉS, — PERSONNAGES MARQUANTS, — PRINCIPALES MATIÈRES, ETC.

A.

A substitué à la lettre *e* dans certains mots; *pages* 418, 419.
Abbon, 49, 53.
Abélard (Pierre), 183 à 185.
Académie française, 332, 497, 502, 512.
— Son *Dictionnaire*, 519 à 529.
— Inquiétudes causées par la création de l'Académie, 521.
Accent prosodique, 258.
Accent tonique, 299; mis en musique par Meigret, 300.
Actes civils; leur forme au XIV[e] siècle, 190.
Adalbéron, 40, 45.
Adverbes qui sont tombés dans l'oubli, 307.
Afféterie du langage: elle commence au XIV[e] siècle, 194, 202.
Age réel de notre langage vulgaire, 11 à 13, 15, 16, 17, 20, 21. Préjugés à ce sujet, 19, 22.
Agolant (roman d'), 75.
Agroetius, 249.
Alarcon, 536, 537.
Albigeois, 187.
Alcuin, 36, 250.
Alde-Manuce, 388, 430, 440.
Alexandre (romans sur); vers alexandrins, 152, 365.
Alexis (le moine), 352.
Allégories (goût des), 194, 202, 217, 222.
Allemand (langage), tardivement constitué, 436-37.
Alphabet bouleversé par Sylvius, 276, 282; par Ramus, 313 à 316; par Baïf, 325, 360.
Amadis (les), romans, 534.
Ammian-Marcellin, 388.
Ampère (M.), 5, 6, 10.
Amyot (Jacques), 405, 462, 471.
Anacréon, 395, 398.
Andern (*chronique d'*), 61.
Anglaise (langue); ses formes au XVI[e] siècle, 274, 275; son harmonie, 437.
Annales bénédictines, 52.
Anne d'Autriche, 536, 541.
Annexée, fratrisée (poésie), 356.
Antiquité (l'art de l'), trop transcendant pour la langue du XVI[e] siècle, la dénature, 336 à 338.
Apocalypse (prophétie de l'), 52.
Apocope, 301, 365.
Apollonius de Rhodes, 398.
Appien, 395.
Apulée, 371.
Arbitraire (l') préside aux innovations lexicographiques, 282; et aux travaux des grammairiens, 328-29.
Argent (d'), 329.
Arioste, 130, 427, 436.
Aristote, 42, 335, 336; — proscrit, 162; — préconisé, 142, 163; — reconquis par la philosophie sur la scolastique, 336.
Arnaud de Brescia, 187.
Arnauld (d'Andilly), 458.
Art (de l') au moyen âge; sa conformité avec la poésie, 85 à 96. — Il est

négligé au détriment de la langue, 205, 206.
Art oratoire, 339-40.
Art poétique françoys : de Th. Sibillet et de Ch. Fontaine, 355 à 359; de A. Foclin, 360-61; de Pelletier du Mans, 361-62; de Ronsard, 362 à 367.
Article (l') omis par Sylvius, 283; admis par Meigret, 292; par R. Estienne, 306.
Asper, 249.
Aubigné (d'), 360.
Augustin (St.), 162, 371, 513.
Aulu-Gelle, 2, 371.
Autels (Guillaume des), 287, 289.
Autobiographie de Calvin, 455 à 457.
Aymeric de Narbonne (roman), 124.
Aymon (*Vie de saint*), 313.

B.

Bacon (François), 324, 326.
Badius, 388.
Baguenaudes, 346.
Baïf (J. Ant.), 310, 317, 325, 360, 429, etc.
Baïf (Lazare de), 388.
Baïfins (vers), 360.
Balue (la), 228.
Balzac (L. Guëz de), 11, 234, 496, 505, 506-7; 509 à 512, 537.
Barbares. — Pourquoi ils laissent peu de monuments écrits, 17-18.
Barbier, 263.
Barclay (Alexandre), 253, 264.
Bartas (Guillaume Salluste du), 472, 475-76.
Basnage, 519, 527-28.
Bassus, 249.
Bayle (P.), 400, 451, 519.
Beau (le) : l'esprit français le subordonne à l'utile, 204 à 207.
Beaumont (Mlle de), 306.
Beauzée, 79, 82, 332.
Becquet (dom), 221.
Bède, 18, 249.
Bédouins : leur *portrait*, par Joinville, 178-79.
Bellay (Joachim du), 302, 325-26, 356-57; ses mots empruntés, 358, 472.
Belleau (Remi), 440, 472, 474.
Bembo (Pietro), 19, 428, 436, 535.
Bénard (Simon), 518.
Benré (Mlle de), 505.
Benserade, 496.
Bérain (Nicolas), 289, 418, 508.
Bernard (St.), 53.
Bernis (l'abbé de), 496.
Berquin, 253.
Bertaut (Jean), 463, 471, 486.
Bertin (Ant.), 496.
Bertrand de Bar, 97, 124.
Bèze (Théodore de), 243, 250, 265, 295, 388, 449, 538.
Bible (Traductions de *la*).—Interdites, 47, 48, 537;—protestante, 385-86; les calvinistes font de la — leur premier livre classique, 445-46.
Bleigny, 329.
Boccace, 227, 422, 423.
Boece, 388.
Boileau-Despréaux (N.), 235, 471, 482, 486, 497, 501, 514, etc.
Bois-Robert, 496, 521, 537.
Bolsec, 457.
Boniface VIII, 187.
Bossuet (Bénigne), 450, 452.
Boufflers (chr de), 496.
Bouhours (le père), 531.
Bouquet (dom), 37.
Bourbon (la maison de) combaitalianisme, 489.
Bourgeoisie : elle préside aux destins du langage, 49; elle a engendré nos plus grands écrivains, 471-72.
Boutillier, 505.
Brantôme (P. de Bourdeilles, sr de), 463, 471.
Brébeuf, 507.
Briefve doctrine (de Florimond), 301.
Brienne (Mlle de), 507.
Brunet (M.), 503.
Brunetto-Latini, 182, 427.
Bruyère (la), 195, 459, 508.
Bucer, 457.
Buchanan (G.), 251.
Budé (Guillaume), 253, 381.
Buffier, 329.
Buffon, 206.
Burgondes, Franks, etc.... : leur influence linguistique, 21.
Burnouf (E.), 327.
Bussy-Rabutin, 496.

C.

Cabochiens, 212.
Cajetan, 250.
Caldéron de la Barca (don P.), 536, 537.
Calepio (Ambrogio dà), 513-14.
Callimaque, 398.
Callot (Ja.), 539.
Calprenède (la), 496, 506, 508.
Calvin (Jean), 392, 393, 426. Son rôle, son caractère, ses écrits, etc..., 447 à 459; 469.
Calvinistes : transigent avec le latin, 242, 244; leurs idées sur les arts et les lettres, 445-46.
Cange (Du), 4, 527-28.
Canizarès, 537.
Caper, 249.
Capétiens.... adoptent la langue vulgaire des Gaules, 46.
Caractère national (le) se réfléchit dans le langage, 228-29, 230.
Carlovingiens, créatures du clergé, 33... ils ne sont pas rejetés à cause de leur origine, 45...
Caron (le), 356, 360.
Casaubon, 400.
Cassiodore, 18, 249.
Catholiques (les écrivains) reçoivent une impulsion du langage des réformés, 446.
Caton (Dionysius), 388.
Catulle, 361.
Celte (le) se maintient dans l'Armorique, etc.., 11.
Celtes (les) reculent devant les légions romaines, 13, 14.
Celui, celui-là, 306.
Censorinus, 249.
Cerizay, 521, 524.
César (Jules), 8, 165, 371.
Césure ou *couppe*, 348-49.
Champenois (mérite du dialecte), 179.
Champt-Roïal, 345.
Chapelain (J.), 496, 506, 521.
Charisius, 249.
Charlemagne, 34, 96, 533.
Charles (*dauphin*) : révoltes populaires, 188; (Charles V), 220.
Charles de Lorraine, 45.
Charles d'Orléans, 217 à 219.
Charles vii, 227.
Charles ix, 360.
Charles-Quint, 392, 533-34, 535.
Charron (Pierre), 451, 458.
Chartes (*bibliothèque de l'École des*), 255.
Chartier (Alain), 352, 412.
Chartier (Jean), 270.
Chasles (M. Philarète), 498, 536, 538, 540.
Chastelain, 234, 352.
Chastillon (Sébastien), 451.
Chateaubriand, 129.
Chevalier (le) *du Cygne*, roman, 313.
Chifflet (Laurent), 329.
Chilpéric invente plusieurs caractères, 27, 31.
Christine de Pisan, 211; son style en prose, 213 à 215; en vers, 216, 497.
Christine de Suède, 526.
Chronique manuscrite de France, 373, 375-76.
Cicéron, 2, 15, 249, 341, 371, 309, etc.
Civilisations, leur marche, 9, 10.
Claude (l'empereur), 280.
Clédonius, 249.
Clovis : politique de ce roi, 24.
Coeffeteau, 532.
Colbert (J.-B.), 526.
Comestor (Petrus), 78, 427.
Comines (Philippe de), 221, 226, 231 à 234, 404, 412.
Commentaires de Montluc, 464 à 468.
Communes affranchies, 49, 50.... etc...
Composés (mots), 431-32.
Concaténée (poésie), 356.
Concino Concini, 495.
Condé (princes de), 497.
Conformité (*traité de la*) *du françois avec le grec*, 406 à 413.
Conjugaisons françaises, 320.
Conrart (Valentin), 496.
Consentius, 249.
Consonnes redoublées (prononciation des), 265 à 269, 353-54.
Constantin le Grand, 31.
Constantinople (*conquête de*), chronique, 166 à 172. Prise de—(en 1453), 191-92. Les exilés en rapportent les livres de l'antiquité grecque, *id.*, *ibid.*
Constructions transpositives : elles tendent à s'effacer du latin, 4, 5, 15.
Controverse religieuse (le ton de la) est dû à Calvin, 450.
Convenance du style, inconnue des trouvères, 89.

Copistes, 51 ; leur ignorance, 60 ; ils entremêlent les divers dialectes, 62 ; incertitudes sur leur âge, leur pays, etc..... Vices de leurs manuscrits, etc.... 64, 65, 267.
Coq-à-l'âne, 361.
Corneille (Pierre), 496, 505, 506, 537, 540.
Corneille (Thomas), 496, 505, 507, 531, 537.
Corruption des mots anciens par les courtisans, *exemples :* 421, 423, 424.
Cotgrave, 515, 519.
Courcelles (Pierre de), 361.
Couronnée (rime), 356.
Courtisans : sens de ce mot, 291 ; locutions des —, 422-23-24 ; leur pédanterie ridicule au XVIe siècle, 411. Les — gâtèrent le langage et perdirent les poëtes, 472. Ils tendent à redevenir français, 491.
Courtois d'Arras, 154.
Cox (Léonard), 263.
Crébillon fils, 156.
Croisades, leur action sur le langage, 55.
Croy (Henri de), 341 à 347.
Cyprien (saint), 371.
Cyrano de Bergerac, 510, 511.

D.

Dalibray (C. Vion), 534.
Danes (Pierre), 381, 395, 400.
Dangeau (L.), 318, 329.
Dante (Alighieri), 427.
Daunou, 63, 440.
Daurat ou Dorat (J.), 241.
David de Dinand, 183.
Déclamation (goût de la), 83. Il procède de l'imitation latine, 128.
Déclinaisons latines, mal observées hors de Rome, 4, 13.
Décomposition du latin, 3, 5, 7 à 16.
Défense et illustration de la langue françoise, 356-57-58.
Définition des mots (difficultés de la), 513.
Delille (Jacques), 501.
Démosthène, 42, 339.
Denys d'Alexandrie, 398.
Denys d'Halicarnasse, 15, 388.
Descartes (René), 451, 512.
Deschamps (Eustache), 239, 342.
Deshoulières (Mme), 496, 508.
Despautère, 250, 388.
Desportes (Philippe), 405, 429, 479 à 482, 484.
Dewes (Gyles), 253, 261.
Dialectes, maintenus par le régime féodal, 259 ; leur importance, 269, 295, 432-33.... Méprises dont ils sont la cause, 287, 288.
Dialectique (la), 185, etc...
Dicéarque, 398.
Dictionnaires français, 512 à 529.
Didactiques (travaux) du XVIIe siècle, 512 à 532.
Didot (M. Ambroise-Firmin), 377, 400.
Didot (Firmin), 389, 400.
Dinemandy, 359. *Voy.* Daurat.
Diodore de Sicile, 395, 397.
Diogène-Laerce, 395, 397.
Diomèdes, 249, 284.
Dion-Cassius, 388.
Diphthongue : définie par R. Estienne, 305.
Dolet (Étienne), 251, 292, 301, 302, 381.
Donatus Ælius, 249, 284, 388.
Donatus provincialis, 256, 257.
Dorat (Cl.-Joseph), 496.
Douchy (F. de), 330 à 332.
Dreita maniera de trobar, 257, 258.
Droit public : ses progrès corrélatifs à ceux du langage vulgaire, 41. L'étude en est prohibée, 164.
Dubois (Jacques), 276 à 285.
Duclos (C. Pineau), 329, 508.
Dufresny (C. Rivière), 537.
Duperron (le cardinal), 221, 326, 396.
Durandière (Mlle de la), 508.
Dutertre, 329.

E.

E (muet), avantages de l'—, 438 ; les Italiens l'adoptent implicitement, quand, retranchant la voyelle finale de certains mots, ils restent sur la dernière consonne, 428 : *é*, *è*, substitués à *oi*, 417, 418.

Éboli (princesse d'), 535.
Écoles aux mains des clercs, 36, 163. Le latin seul y est admis, 39. Elles sont sans influence sur les mœurs publiques, 40.
Écoles (deux) littéraires issues au XVIe siècle du sein du clergé, 446.
Écriture sainte (proscription des *traductions de l'*) en langue vulgaire, 47, 48; 537. Traditions de l'—, énervées par l'intimidation religieuse, 191.
Edgeworth (miss), 512.
Édouard III, 244.
Éginhard, 36, 153.
Église (l') est atteinte par l'influence espagnole, 537, 538.
Empereur; ce que symbolisait cette dignité au IXe siècle, 34 à 36.
Emphase castillane...., 536, 538.
Empiricus (Sextus), 395.
Encyclopédie (première idée d'une), 520, 528-29.
Enseignement (l') de notre langue ne fut pas le but des premiers grammairiens, 260, 273, 277.
Entretiens, lettres de Balzac, 511.
Épilogue, 352.
Épopée: est-elle incompatible avec le génie français? Causes de la décadence de l'—, 128 à 130, 186.
Érasme (D.), 19, 250, 388.
Érudition (l') produit au XVIe siècle un langage de convention, 235, 243. *Voy.* Grammaire.
Eschantillon de l'admirable grammatosophie, 330 à 332.
Eschyle, 42, 337, 397.
Esclarcissement de la langue françoyse, 262 à 275.
Escriture françoise (*traité touchant le commun usage de l'*), 286 à 289.
Ésope, 388.
Espagne (l') s'empare des mœurs, et régit jusqu'aux modes et aux coutumes, 538-39.
Espagnole (influence): ses débuts, 533; son principe est politique, 534; elle envahit les lettres et le goût français, 536, — et n'exerce qu'un effet peu sensible sur les formes du langage, 538-39.
Espagnole (langue), 437.
Espèces des mots: incertitudes, erreurs, 79 à 82.
Esprit (de l') populaire en France, 149, 155; sa mission libérale, 157, 158; ses écarts, son action sur le langage, *id.*, *ibid.*, 202, 205, 207.
Estienne (Henri), 377, 394 à 401; 403 à 441.
Estienne (Robert), 303 à 308; 381, 384 à 393, 512-13.
Étions (*j'*). Origine de cette façon de parler, 320-21, 419, 423-24.
Étrangères (influences), fin des —, 541.
Étymologies (exemples d'), 74, 75, 76, 77.
Euripide, 241, 362, 488.
Eutrope, 388.
Eutychès, 249.
Évêques: leur pouvoir, 32, 33; leur juridiction, 163, 164.
Exagération (l') des sentiments remplace les idées dans la poésie gothique, 90, 92.
Exemples: dangers des arguments fondés sur les — seuls, 6, 7, 71, 324, 325.
Expressions empruntées à l'espagnol, 540.
Exupère, 249.

F.

Fabliaux, 154 et suiv.
Fabri (Pierre), 293, 294, 349, 350 à 354.
Faidit (Gaucelm), 255.
Fallot (Gustave), 63, 268, 294.
Familier (genre): le français se l'approprie mieux que le ton relevé, 177.
Farel (Guillaume), 456.
Fatras (simple et double), 344.
Fauriel, 63.
Faux-semblant, aïeul de *Tartuffe*, 195 à 198, 201.
Faydit (Hugues), 256.
Fayette (Mme de la), 496, 508.
Febvre d'Étaples, 387, 392.
Fénelon, 235, 508.
Féodalité, 48. — Ses effets sur le lang. vulg., 50, 51; — elle met obstacle à l'unité du langage, 259.
Festus-Pompeïus, 249.

Fixation du langage, 511, 531, 532, 540.
Flagellants, 189.
Flexions capricieuses des mots, 62.
Flodoard, 39, 49.
Florimond, 301.
Foclin (Antoine), 360-61.
Fontaine (Charles), 355.
Fontenelle, 496.
Forme (la) est de bonne heure sacrifiée au fond des idées, 203. — Importance de la —, 205, 206.
Fortunatus, 18, 27, 249.
Français (langage) : sa définition, 16, 17; sa naissance, 19. — 1re période littéraire sous saint Louis, 59. — Décadence précoce, 182. — Il est étouffé par le latin théologique, 189, 190; — appauvri par les premiers poëtes satiriques, 205-6, 207, 208. — Sa première renaissance, 221, 226, 230 à 241. — Retrempé par les protestants, 242, 246, 248, 252. — Sa précellence, 437, 541.
François Ier, 253, 381, 387, 389, 534.
Franks (influence des) sur le langage, 20, 22, 23; leur fusion dans la race gauloise, 38-40.
Frigius, 317.
Froissard (Jean), 208, 313.
Fronde (la), 534.
Fugger (Ulric), 398.
Fulgence-Planciades, 249.
Furetière (Ant., abbé de Chalivoy), 496, 519 à 524, 528-29. — Son *dictionnaire* est l'élément de celui de Trévoux, 529.

G.

Galba, 8.
Gallicane (Église) : sa prépondérance sous les deux premières races, 35.
Gallo-romain (idiome), 36; — tenu en tutelle, 40, 42, 48, etc.
Garin le Lohérain, 151, 152.
Garlande (Jean de), 513.
Gaullyer, 329.
Gaulois (auteurs soi-disant), plus français, quant au langage, que ceux de la Renaissance, 234-35.
Gaulois; ce titre désigne les rois franks, 38.
Gelais (Melin de Saint-), 239, 472.
Genève (barrière entre la France et), 392, 393, 519. Gouvernement de — au temps de Calvin, 448-49, 456-57.
Génies du Nord et du Midi (différences des), 73-75.
Génin (M.), 67, 266, 268.
Genre *commun*, signalé dans les substantifs par Palsgrave, 270. — *neutre*, admis par Sylvius, 283. — *douteux*, par Meigret, 296.
Gérard de Vienne (analyse du roman de,) 97 à 124. — Critique, 124 à 128.
Gerbert (*Sylvestre II*), 38, 45, 427.
Gerson (J.), 211.
Gestes (*chansons de*). Caractère des —, 125 à 127.
Gilbert (Gabriel), 505.
Glaomalis de Vezelet, 302. (Voy. *Autels*).
Gluck (le chevalier), 439.
Gobeaville, 505.
Godeau (évêque de Grasse), 496.
Gomberville, 496, 506, 524.
Gongora y Argote (L.), 537.
Goujet (l'abbé), 528.
Goût (du) des trouvères, 89, 90, 91, 92....
Gracian (Balthasar), 535.
Gramère francoeze (de Meigret), 286 à 302.
Grammaire, de Dubois, 276 à 284. — de R. Estienne, 303 à 308. — de Ramus, 309 à 322.
Grammaires, 248. — calquées sur celles du latin, 251, 260. — *provençales*, 255 à 258. Si le moyen âge posséda des —, 255. Les — françaises exclusivement néographiques, 279; leur histoire critique, 247 à 334; leur profusion, 333.
Grammairiens : moment où ils apparaissent d'ordinaire, 60, 248. — Leurs méprises, 78. — Le moyen âge ne put en avoir, 91. — Leur latinisme puéril, 72. Les — latins se multiplient durant la Décadence, 248-49. Inanité des — français, 327-28.
Grammatical (enseignement) : causes de son insuffisance, 279-80, 327, 332. — Il fut anti-national à ses débuts, 280.

Grebon (Arnaud), 351.
Grec (l'étude du) favorise les hérésies, 28. Elle est proscrite, 242, 243.
Grecs : ils apportent leur ancienne littérature en Occident, 192.
Grégoire de Tours (Fl.), 24, 27, 31.
Grégoire le Grand (saint), 52.
Grotius, 191.
Gruet, 449.
Guadet (M.), 44.
Guarini (J.-B.), 495.
Guessard (M.), 63, 255-6-7, 258.
Guicciardini, 427.
Guillaume (le moine), 183.
Guillen de Castro, 537.
Guiot de Provins, 269.
Guirlande de Julie (la), 496.
Gutenberg, 370.

H.

Hardy (A.), 537.
Haukyns (Jean), 263.
Hegendorf, 388.
Hellénisme, 241, 380, 253; — (manie de l'), 380.
Henri ii, 317, 387, 390.
Henri iii, 396, 399, 534.
Henri iv, 463, 489 à 491.
Henri viii; schisme de l'Angleterre, 244.
Herberay des Essarts (N.), 534, 536.
Hérésies (les) accompagnent les progrès des idiomes vulgaires, et surtout du nôtre, 183.
Hérodian, 388.
Hérodote, 397.
Histoire littéraire (l'), diffère de celle du langage, 210.
Historia Richerii, 43 à 47.
Homère, 59, 125, 128, 207.
Honorius iii interdit le droit civil, 164.
Horatius-Flaccus, 290, 335.
Hugues Capet, 39, 45.
Hugues le Grand, 44.
Hurion, 352.

I.

Idées (les) commencent à trouver leur langage, 195, 201, 226, 228.
Iliade et romans, 128..., 147.
Images rejetées du style des calvinistes, 445.
Imitation (goût de l'), 241, 264, 404.
Incertitude prolongée à l'égard des règles du français, — conséquences sensibles encore de cette lacune, 181-182.
Indo-germaniques (langues), principe de leur corruption, 5.
Innocent iii, 47, 180.
Institution chrétienne de Calvin, 451, 452 à 454.
Interjections définies par Meigret et par Letellier, 299; par Ramus, 320.
Isagωge, de Sylvius, 278 à 284.
Isidore (saint), 249.
Italien (langage), tributaire de la langue romane, 427, 436.
Italienne (influence), 240, 241, 408, 413 à 490... Décadence de l'—, 472, etc... Elle est affaiblie par Malherbe, 484 à 487; — elle se rallie à l'Espagne, 493; revit dans les Précieuses, 494 à 498; — est anéantie par l'Académie et Despréaux, 529 à 532: — elle a pénétré en Espagne, 535.

J.

Jacquier, 329.
Jamyn (Amadis), 472 à 474.
Janséniste (style), 446.
Jean (saint) l'Évangéliste, 53.
Jérôme (saint), 249, 371.
Jodelle (Ét.), 317, 318, 359.
Joinville (le sire de), 173 à 180, 208, 209.
Joves (Paul), 388.
Jules ii, 444.
Justin, 388.
Justin (saint), 388.
Juvénal, 8, 388.

K.

K (lettre), supprimée par Sylvius, 282; — bannie par Robert Estienne, 305; favorisée par Baïf, 305; et par Ramus, 316.

Kyrielle, 356.

L.

Lactance, 371.
La Fontaine, 235, 243, 338.
Lamaye (Jean), 537.
Lamentation sur la guerre civile, de Chr. de Pisan, (*fragment*), 213 à 215.
La Motte le Vayer (P. de), 496, 530.
Lampridius, 13.
Langage italianizé (*Dialogues du*), 413 à 425.
Langages (trois) en France, sous la première race, 28, 29.
Langue vulgaire : ses progrès sont dus à la classe du peuple, 156, 471-72, etc... — Sa vocation militante, 161; son analogie avec le grec, 165. — Sa décadence au XIV[e] siècle, 188. — Latinisée par les clercs, elle se répand dans la latinité, qu'elle rend macaronique, 189. — Servie par Louis XI, 228...
Lartigaut, 318.
Latin (décadence du), 4, 5..., 37, 191; les princes le désapprennent, 39; les évêques eux-mêmes en perdent l'usage, *id.*
Latiniser en français (manie de), 378 à 380.
Latinismes introduits par les translateurs des Écritures, 191. — Latinisme d'Amyot, 462; — de Montaigne, 470.
Latinistes du XVI[e] siècle : ils assimilent l'enseignement du français à celui d'une langue morte, 251, 253.
Leboeuf (l'abbé), 221.
Leclerc (Michel), 267, 508.
Leglay (Édouard), 61.
Lemaire (Jehan), 270.
Lemoyne (le père), 507.
Léon x, 403, 444.
Leroux de Lincy (M.), 56, 64, 151.
Lesclache, 318.
Letellier (Ch. C.), 299.
Lettres supplémentaires imaginées par Sylvius; leurs inconvénients, 281-82. — *id.* par Ramus, 311, 312.
Lauron (Jean), 475.
Levert, 505.
Lexicographie confuse au XIII[e] siècle, 61, 62; — simplifiée au XV[e], 234; compliquée par la Renaissance, 372.
Leys d'amor, 258, 349.
Lhomond, 328, 332.
Ligue (la), 534, 536.
Linacre (Th.), 251, 388.
Littérature militante : (passion des Français pour la), 202, 206. — La littérature italienne procède de nos trouvères et des troubadours, 427. — *espagnolisée*, 537-38.
Livres, (danger d'abuser des), 210.
Lombard (Pierre), 19, 184.
Longin, 351.
Lope de Véga, 536, 537, 538.
Lorris (Guillaume de), 194, 217, 497.
Loubayssin, 537.
Louis d'Orléans, 217.
Louis IX, 59, 176, 178, 533.
Louis XI (*les Cent nouvelles*), 221, 228, 250.
Louis XIII, 539.
Louis XIV : son règne anéantit le principe des Révolutions du langage, 541.
Lucain, 8, 130, 388.
Lucien, 388.
Lucrèce (Titus-Carus), 42, 371.
Luis de Grenade (fray), 537.
Luis de Léon (don), 537.
Lulli (Baptiste), 439.
Lusignan (Hugues de), 220.
Luther (Martin), 244, 382, 387, 392, 436, 448.
Luttes philosophiques (la passion des) nuit aux charmes de la poésie, 202 à 205.
Lyre (Nicolas de), 371.

M.

Mabillon, 52, 54.
Machiavel, 221.
Macrobe, 249.
Mairet (J.), 537.
Maizières (Philippe de), 219, 220, 221, 222, etc...
Malherbe (dom J. F. M.), 329.
Malherbe (F.), 405, 463, 479, 482 à 490, 505.
Marche (Olivier de la), 204.
Marguerite de Navarre, 252, 389.
Marie de France, 179.
Marine (mots tirés de la), 431.
Marineo (L.), 13.
Marini (Giov. Battista), 494 à 496, 538.
Marle, 267, 319.
Marot (Clément), 243, 321, 338, 423, 440.
Martial (M. Val.), 361.
Martin (saint) de Tours, 35.
Maxime de Tyr, 395, 397.
Maynard (F.), 486, 507.
Mazarin (le cardinal), 534, 541.
Médicis (Catherine de), 489, 515.
Médicis (les) modifient les mœurs, 291.
Médicis (Marie de), 494-95.
Meigret (Louis), 286 et suiv.
Mélanchthon (Ph.), 351, 388.
Mémoires (*de Comines*), 231 à 233.
Ménage (Gilles), 294, 496, 524-25, 530.
Menardière (la), 505.
Ménippée (*Satire*), 537.
Mérovingiens : leur politique favorise les lettres latines, 27.
Méthode (*Discours sur la*), 512.
Méthode d'Abélard (effets de la), 184 à 187.
Mettaire, 288.
Meung (Jean de), 193, 195, 497.
Mézerai, 169, 462.
Michel-Ange (Buonarotti), 430.
Michel (M. Francisque), 131.
Mille (l'an) : superstition relative à —, 52 à 54.
Milleran (René), 329.
Mode (la) : comment elle intervint dans les destinées du langage, 240. — Elle se glisse dans la prononciation, 291 ; — Corrompt le style des poëtes, 472, etc...
Molière (J.-B. Poquelin), 201, 338, 412, 537, 540.
Moliniste (style), 446.
Monde (fin du), 52 et suiv.
Montaigne (Michel de), 405, 469 à 471.
Montesquieu, 470.
Montfleury (Zacharie-Jacob), 537.
Montluc (Blaise de), 405, 463 à 469.
Mony (madame de), 505.
Morus (Thomas), 351.
Moschus, 159, 398.
Mots anciens, des romans ou des dialectes, 433 à 436.
Motteville (madame de), 537.
Moulinet, 352.
Mousset, 360.
Moyen (*le*) *de parvenir*, 462.
Municipales (institutions) : leur action sur le langage, 49, 50. Leurs progrès au XIVe siècle, 190.
Muscule (Wolfang), 449.
Musiciens : leurs préjugés par rapport à l'harmonie du français, 438 à 440.
Mystère (*le*) *des Ruelles*, roman, 502 à 504.
Mythologie littéraire repoussée par les protestants, 443 à 445.

N.

Nationalité des poëtes du XIIIe siècle, 129.
Nature (la) inspire fortement les romanciers, 95.
Néographies diverses, 281, 311 à 318. — *Exemple* curieux, 322.
Néolatines (langues) : d'où elles procèdent, 4, 5, 7, 9...
Néologismes tirés de l'Italie ; *exemples* : 409, 411, 415, 420, 421.
Nicot (Jean), 514-15.
Nicots (*les*), 515.
Nisard (M. D.), 211, 242, 400, 486-87.
Nithard, 37.
Noblesse française *dégasconnée*, 489-90 ; — moralisée et *désitalianisée*, 491.
Nodier (Charles), 80, 378, 400, 440.
Noel, 299.
Nonius-Marcellus, 249.

NORBERT (saint), 53.
Nouvelles-nouvelles (*les Cent*), 230.
Novelas ejemplares y amorosas, 535-36.

O.

Odyssée, 126, 206.
Oi, forme des imparfaits, est tour à tour *oe*, *é*, *ai*... Innovations *courtisanesques* à ce propos, 416 à 418.
Oïl (langue d'), 11; devenue le français, elle est répandue par la Réforme, 252.
OLIVARÈS (duc d'), 534.
OLIVET (abbé d'), 365, 527, 531.
OLIVETAN, 392, 393.
Ordonnances des rois (style des), 190.
ORELL, 268.
ORESME (Nicole), 163.
Origines du langage; (utilité de les étudier), 78.
Orthographe incertaine du XIII° siècle, 62; — ses mutilations au XVI°, 253, 278-9, etc... — Latinisée par les clercs, elle est surchargée par les érudits du XVI° siècle, 234. — Dévastée par les grammairiens : voy. *Dubois*, *Meigret*, *Peletier*, *Ramus*, etc... — Querelles à propos de l' —, 326 à 330. — Complication orthographique de la Renaissance, 372 à 376; — modifiée par les Précieuses, 508.
Ou substitué à l'*o* par les italianiseurs, 417, 418.
OUDIN (César), 535, 537.
OVIDE, 194, 371, 388.

P.

Paganisme introduit dans les lettres sacrées, 444-45.
Paladin, *palardin*, 524.
PALET (Jean), 537.
Palinode grec, 352, 356.
PALSGRAVE (Jean), 261 à 275.
PANNARTZ, 371.
Papauté; (son abaissement), 1-87.
Parlements : leurs débuts, 188.
PARNY (Ev.), 159.
Parodie (goût de la), 155 à 158. Son origine, 180-81.
Parthonopex de Blois (roman), 152.
Participes (règle des), 321.
PASCAL (Blaise), 158, 451, 510.
PASQUIER (Estienne), 302, 360, 440, 450.
Passifs (si nous avons des verbes), 283-84, 306.
athos de Cyrano, 510.
Patois; leur diversité, 61.—Ils se séparent du langage littéraire, 254.
Patriciat (le), conféré aux rois mérovingiens, reste attaché plus tard au chef de l'empire, 38.
Patrie (du mot), 356-57.
Patriotisme, inconnu du moyen âge, 42.
PATRU, 405, 531.
PAULIN PARIS (M.), 62, 151, 179, 182, 210.
PELETIER du Mans (Jacques), 243, 286, 295, 361.
PÉLISSON, 512, 521.
PEPIN DE LANDEN, 45.
PEREZ (Antonio); ses *Mémoires*, 534; leur popularité, 535.
PERRAULT, 243, 338.
PERROT (Nicolas), 251, 388.
PÉTRARQUE, 218, 227, 427, 436, 486, 535.
Peuple français dépourvu durant plusieurs siècles d'une langue littéraire, 41.
PEZAY, 496.
PHILIPPE II d'Espagne, 534-35, 539.
PHILIPPE LE BEL, 187.
Philologie française peu encouragée, 251.
Philologues et grammairiens du moyen âge, 248 à 369.
Philosophie grecque : elle porte à la théologie une première atteinte, et introduit l'esprit de controverse qui développe la prose française, 162.
Philosophique (style) préparé par Calvin, 450. — Raffiné par Montaigne, 470.—Régularisé par Charron, 458. Perfectionné et retrempé par Descartes, 511-12.
PHOCAS, 249.
PIERRE DE BRUYS, 187.

Pierre de Pise, 36.
Pindare, 360, 486.
Platon, 162, 206, 340, 351, 398.
Plaute, 8, 388.
Pléiade, 366. Déchéance de la —, 479 et suiv.
Pline, 371, 388.
Plotius, 249.
Plutarque, 398.
Poésie : —*chevaleresque*, sa décadence, 186 ; — *allégorique*, 194, 202, 217-18 ; — *satirique*, 154 à 158, 201 à 206. La poésie, en devenant païenne, rompt avec les mœurs françaises, 254. Sa dégradation au XIV[e] siècle, 217, 218 ; — à la suite de la Renaissance, 472 à 476.
Pogge, 227.
Politiens, 187.
Politique du clergé, 23, 24, 28, 29, 30. — des rois mérovingiens, 24, 27, 29.
Polydore-Virgile, 388.
Ponctuation, 301.
Pont (Gracien du), 347 à 350.
Popularité de Rabelais (causes de la), 461-62.
Porcacchi, 14.
Port-Royal (filiation littéraire de), 458.
Porte (P. de la), 506.
Précellence du langage françois (H. Estienne), 425 à 436.
Précieuses (origine des), 494 ; leur importance, leur esprit, etc., 496 à 508.
Précieux (style), fusion du — avec le goût français, 509 à 511.
Prépositions latines substituées aux cas obliques, 7.
Priscien de Césarée, 249, 250, 284, 297, 388.
Pronoms des trois genres, suivant J. Dubois, 283.
Pronoms personnels substitués aux désinences latines des verbes, 7, 8.
Prononciation : ses incertitudes, 7 ; elle guidait seule l'orthographe au moyen âge, 65. Inconvénient de chercher à la retrouver dans les manuscrits, 267. Débats dont elle est l'objet au XVI[e] siècle, 286 à 288.
Properce, 361.
Proportions logiques, inaccessibles à l'art des vieux romanciers, 93, 94.
Proposition : le moyen âge manqua des moyens de les souder ensemble, 69-70.
Prose française, 162 ; ses progrès, 181, plus rapides que ceux de la poésie ; pourquoi ? 165, 181, 186. Fixation de la —, 509 et suiv.
Provençal (priorité du), 72, 73.
Provençaux (caractère de la poésie des), 255.
Proverbe en faveur de la langue française, 426.
Psaume de David : traductions diverses d'un —, du XII[e] au XVI[e] siècle, 57 à 59.
Pure (l'abbé de), 502 à 504.
Putsch, 250.
Puys (Jacques du), 514.
Pynson (R.), 263.

Q.

Q, *k*, procès à l'occasion de ces lettres, 316.
Quantité grecque et latine adaptée à notre poésie, 318, 325.
Quènes de Béthune, 61, 269.
Quévedo de Villégas (don F.), 537.
Quicherat (M.), 250.
Quichotte (*don*), 536.
Quinault (Philippe), 496, 537.
Quintil-Horatian (*le*), 355, 357.
Quintilien, 9, 15, 341.

R.

Rabelais (F.), 158, 242, 373 à 375, 378 à 380, 461.
Racan, 459, 486.
Racine (Jean), 338, 500.
Raison (la) : sa participation au progrès linguistique, 228.
Rambouillet (hôtel de), 412, 493, etc., 509.
Ramée (Pierre de la), dit *Ramus*, 309 à 323.
Raynouard, 68, 72, 268, 400, 440.
Réforme (la) : son influence sur le langage, 242 à 245 ; elle aide à l'affranchissement du français, 243, 252 ; causes de son impopularité, 242 à 245, 391, 448, 451.

Réformes de Malherbe, 486-87.
Réfugié (origine du style), 450-51.
Règles (les) didactiques ont précédé chez nous les âges littéraires : conséquences de cet anachronisme, 336, 337 à 339.
Regnard, 243.
Regnier (Mathurin), 243, 486, 539.
Regnier-Desmarets, 329.
Relaciones, cartas, y aforismos (A. Perez), 535.
Remarques sur la langue françoise (Vaugelas), 529 à 532.
Rémusat (Charles de), 184.
Renaissance des arts, du langage : ces mots expriment deux idées opposées, 403 à 405.
Renaissance française, 228, 229 ; mal définie, 405, 406.
Renaissance proprement dite ; son principe est étranger, 234-35 ; elle fut nuisible à la langue française, *id.*, *ibid.*, 239. Elle la travestit, 240. Réaction contre la — entamée par Malherbe, 484, 485 et suiv. ; — favorisée par la politique de Henri IV, 489 à 490 ; — poursuivie par l'Académie, 529 à 530 ; — consacrée par Boileau, 497, 532.
Reni (Guido), 495.
Requeste des dictionnaires, 524-25.
Restauration du latin au 9e siècle, 38, 40 ; sa culture exclusive prolonge l'ignorance publique, *id.*
Restaut, 329.
Révolutions du langage (dernière des), 497 et suiv. Fin des —, 511, 512, 530, 532, 540-41.
Rhapsodies grecques, — françaises, analogies et différences, 125 à 129, 147-148.
Rhéteurs, 335 à 367.
Rhétorique (*traités de*) prématurés chez nous, 336-37. Opinion du moyen âge sur la —, 182. Deux parties dans la —, 338. Traités divers, de : Henri de Croy, 341 à 347 ; Gracien du Pont, 347 à 350 ; Pierre Fabri, 341 à 354, etc.
Richelet (Cés. P.), 516 à 519, 528.
Richelieu (cardinal de), 497, 521, 529, 537, 539.
Richer, 38, 43.
Rimes et assonances, 344, 346.
Ricqueracque, 345.
Robinet, 505.
Rois (nos premiers) protégent le tudesque et respectent le latin, 27.
Rois (*fragments de traductions des* 4 *livres des*), XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, 57 à 59.
Rojas, 537.
Roland, sa popularité, 130.
Romain rustique, parlé dans les provinces de l'empire, 3 ; — importé dans les Gaules, 11, 12, 13, 14, 19.
Romains (les) fondèrent des villes gauloises, où l'on parlait le latin, 9, 10.
Romane (langue), 422, 423.
Romans des douze pairs, 96.
Rome : son langage symbolise l'unité religieuse, 29.
Romipètes, 244, 357.
Roncevaux (analyse du chant de), 131 à 147 ; critique, 149.
Ronsard (Pierre de), 338, 361, 362, etc., 380, 440, 475-76.
Rose (*roman de la*), 193 à 202 ; 204 à 206 ; influence durable du —, 211, 217, 221-22.
Rossini (G.), 439.
Rotrou (J. de), 537.
Rousseau (J. Bapt.), 487.
Routine (part de la) dans l'art des rhéteurs, 339-40.
Roy (Mme Le), 508.
Rudimenta grammatices, 250, 251.
Rufinus, 249.
Rutebeuf, 154, 269.

S.

S ; règle de l's, 63, 68 à 71, 257.
Saci (L. Isaac le Maistre de), 458.
Saint-Amand (Marc-Ant.), 496, 498 à 502, 505, 537.
Saint-Gall (Moine de), 149-51.
Saint-Maurice (Mlle de), 508.
Saint-Pierre (l'abbé de), 329.
Saint-Sorlin, 537.
Saintré (*le petit Jehan de*), 226-27.
Sale (Antoine de la), 226, 227, 230, 412.
Sales (François de), 458, 489.
Salluste, 388.
Salmon-Macrin, 388.
Sannazar, 428-29, 535.
Santarel, 538.
Sarrasin (J.-F.), 496.
Saugrr-Préneuf, 329.

d'Alby, 30.
er (J. Cés.), 250.
a, 398.
n (P.), 158, 496, 515, 535,
s, 249.
isme de Richelet, 516-17, etc.
enheim, 371-72.
ique (théologie); son principe,
et suiv. Ses effets sur notre
ne, 163, 183; sur la littérature,
abattue par Descartes, 512.
ier, 400.
y (Madeleine de), 496, 506.
religieuses, favorisées par les
rès du français, 29.
e (M. J.), 535.
s, 508.
(poésie), 356.
ie, 42, 469.
it (Pierre), 351.
s, 249.
(Michel), 449.
de du français, 41.
s, 249, 284, 388.
é (Mme de), 508.
et (Thomas), 302, 355-56, 359.
ion, 184.
e-Apollinaire, 18.
ou accents, 263, 280, 299, 301,
, 381.
329.
Socrate, 528.
Solidarité mutuelle du français et du latin, 182.
Solis (Antonio de), 537.
Somaize, 504 et suiv.
Songe d'un vieil pèlerin, 223 à 226.
Sons pleins (les) tendent à s'assourdir peu à peu; pourquoi? 5, 6, 7.
Sophian (Michel), 395.
Sophocle, 337, 397.
Sorbon (Robert), 175.
Sourdy, 505.
Speculum humanæ salvationis, 371.
Strabon, 13, 371.
Style relevé et soutenu (le) n'est pas inné chez nous, les trouvères ne le connurent pas, 88, 89, 124, 148. La Renaissance le saisit fort tard, 462.
Suétone, 371, 388.
Suffolk (Marie de), 261.
Superlatifs latinisés, 419.
Suppressions de mots proposées par Gomberville, 524.
Swift, 274.
Sylvius. (*Voy*. Dubois.)
Symétrie recherchée par les trouvères, 87-88.
Syntaxe méconnue du moyen âge, 60; — fixée par Vaugelas, 530-31.
Synthétiques (langues); sort des —, 5.
Systèmes philologiques : leurs dangers, 64.

T.

in, 536.
, 13.
erel et sa proposition, 538.
Torquato, 130.
des verbes : les règles concer-
leur formation sont de vaines
ations du latin, 298, 306.
res intellectuelles du XIVe siè-
188-89.
ce, 2, 72, 388.
tianus-Maurus, 221, 249.
tius-Varro, 249.
llien, 2.
(rareté des) en langue vulg. des
niers siècles, 17.
e (le) est envahi par les comé-
et les drames espagnols, 536-
r, 37.
rite, 398.
hile de Viaud, 486, 496.
Théotisque (langage); il pénètre au delà du Rhin, 26, 27; — est cultivé sous les Carlovingiens, 35.
Thérèse d'Avila (sainte), 538.
Thesaurus linguæ græcæ, 398.
Thesaurus linguæ latinæ, 384, 389-90.
Thèses de la scolastique au XIVe siècle, 189.
Thibierge, 329.
Thierry (Jean), 514-15.
Thierry (M. Aug.), 43.
Thomas d'Aquin (saint), 183, 184, 371.
Thou (Aug. de), 390, 440, 450.
Thucydide, 165, 397.
Tibulle, 159.
Tirage des livres classiques au XVe siècle (chiffre du), 371-72.
Tirso de Molina (*Gab. Tellez*), 536-37.

Tite-Live, 9, 370, 371.
Tomitano (Bernardino), 433.
Tory (Geoffroi), 263, 286, 380.
Toustaint et Tassin (Dom.), 53.
Traductions (premières) de l'espagnol, 534 à 537.
Transformation de la langue sous l'influence de la Renaissance, 358.
Trebius-Pollio, 388.
Trévoux (*dictionnaire de*), 529.
Trigny, 537.
Trissino (Giorg.), 355.
Tristan-l'Hermite (F.), 537.
Tropes et autres figures, dus aux Précieuses, 503 à 507.
Troubadours, 255. Grammaires des —, 255 à 258.
Trouvères (premiers), 51.
Turlupins, 189.
Turnèbe (Adrien), 250, 395.
Turold, 148, etc., 427.
Tusan, 395.
Typographie, 369, 370, 380, 381 : elle favorise les études grecques, 396; et l'unité du langage, 381-82 ; — réagit sur l'orthographe, 377.

U.

U, *i*, distingués de *j* et de *v*, 280, 313 à 315.
Ulpien, 13.
Unité religieuse étayée sur le règne absolu du latin, 18, 19, 30, 458.
Universités, leur influence, 163.
Usage : décliné par Meigret et les premiers grammairiens, 290 ; préconisé par Vaugelas, 530.
Urfé (Honoré d'), 537.

V.

Valaque (l'idiome) suit le latin de très-près, 10; son origine, 19.
Valdo (Pierre), 537.
Valère-Maxime, 388.
Valla (Laurent), 250, 388.
Vallensis (Pierre), 253.
Vaugelas, 405, 512, 529 à 532.
Vaumorière (P. d'Ortigues de), 505.
Vénerie (mots tirés de la), 430-31.
Verbe (bizarre étymologie du), d'après Priscien, 297 ; — *neutre*, défini par R. Estienne, 306 ; — *impersonnel*, 307 ; — *neutre*, 320.
Verbes *moyens*, 272.
Verrius-Flaccus, 249.
Vers mesurés à la forme grecque et latine, 325, 359-60.
Versor (Jean), 249.
Verville (Béroal de), 234.
Vespasien, 8.
Victorinus, 249.
Vidal (Raymond), 73, 257.
Ville (la) et la Cour, 291.
Villebois (Mlle de), 507.
Villegaignan (le chevalier), 507.
Villehardouin, 165, etc., 208, 209.
Villon (François), 221, 235 à 239.
Vincent de Beauvais, 221.
Vindiciæ contra tyrannos, etc., 538.
Virgilius-Maro, 42, 59.
Virtoc (Jehan de), 346.
Vitry (Jacques de), 180.
Vivès, 13.
Voiture (Vincent), 471, 496, 508, 511, 524.
Voltaire, 129, 240, 268.
Voyelles : Meigret en reconnaît sept, 290 ; Ramus, neuf, 311-12.

W.

Wace (Robert), 130.
Wailly (*dictionnaire de*), 528.
Warchouf (Stéphanie de), 329.
Weber (C. M.), 439.
Wechel (André), 322.
Weiss (Charles), 400.
Wiclef, 244.
Widerhold (J. Hermann), 518.
Witichin, Allemand, tige des Capétiens, 46.

X. Y. Z.

X, signe du pluriel; — *anecdote*, 294.
Xénophon, 165, 397.
Y (divers usages de l'), 292, 305. Ramus veut supprimer l'*y*, 312.
Z, signe du pluriel, 292, 294.
Zamora (L.), 537.
Zayas, y Sotomayor (Maria de), 535.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE Ier.

Coup d'œil sur la situation des Gaules avant les invasions germaniques. — Origine de la langue française.. 1

CHAPITRE II.

Influence du latin sur la civilisation chrétienne. — État de la société française sous les deux premières races. — Véritable rôle de Charlemagne dans l'Occident. — Ce qu'il faut penser des querelles de races entre les Gaulois et les Franks.. 23

CHAPITRE III.

Premiers monuments écrits. — Effet de la superstition relative à l'an 1000. — Anarchie orthographique. — Absence de règles grammaticales, et confusion des dialectes. — Des formes du langage au douzième siècle. — Paradoxes de la philologie moderne; de la règle de l'S. — Exemples de quelques étymologies faussées par l'ignorance du vieux français. — Confusion dans l'espèce des mots, due à la même cause.... 47

CHAPITRE IV.

ÂGES POÉTIQUES DE LA LITTÉRATURE NATIONALE. — AVÉNEMENT DE L'ESPRIT FRANÇAIS.

§ 1. — Conformité de la poésie avec l'art du moyen âge. — Caractère des épopées chevaleresques.. 85

§ 2. — Roman de Gérard de Vienne. — Réflexions critiques sur ce poëme. — Comment le langage est devenu rebelle au ton de l'épopée.—Chanson de Roland, ou roman de Roncevaux. — Tendance de notre langue au matérialisme. — Traduction d'un passage du moine de Saint-Gall. — Les Lohérains, etc.. 97

§ 3. — De l'élément comique et de l'esprit français proprement dit. — Les petits contes et les fabliaux.— Du génie particulier de notre langue, et de l'action des mœurs sur la littérature.. 154

CHAPITRE V.

Influence de la scolastique sur la formation de la prose. — Rapidité du progrès, favorisé par la naissance des institutions municipales et l'impulsion des croisades. — Joffroi de Villehardouin; le sire de Joinville. — Décadence précoce causée par la tyrannie du latin. — Le français oppose le principe de la discussion à la langue de l'autorité religieuse. — De la méthode d'Abélard, et de ses effets sur notre idiome. — Intervention de la bourgeoisie dans les destinées du langage.. 161

CHAPITRE VI.

DERNIERS ÉCRIVAINS DU MOYEN ÂGE, JUSQU'AU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

§ 1. — Froissard, Jean de Meung et son école, Christine de Pisan, Charles

d'Orléans, Philippe de Maizières, et Antoine de la Sales (*le Petit Jehan de Saintré*). — Efforts de la langue, pour échapper, sous la plume de quelques auteurs, au joug des écoles........................ 193

§ 2. — Première Renaissance accomplie par l'esprit français : les CENT NOUVELLES ; Philippe de Comines et François Villon. — Invasion de l'antiquité païenne dans la langue et la littérature. — Période d'imitation, ou seconde Renaissance. — Premier effet de la Réforme................. 230

CHAPITRE VII.

COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE EN FRANCE.

§ 1. — Comment le protestantisme, en créant la langue philosophique, laissa la poésie et la littérature dans le domaine de la convention. — Grammaires latines, imitées d'abord par les Provençaux............ 247

§ 2. — Comme quoi les premiers grammairiens se proposèrent d'organiser la langue, au lieu de l'enseigner. — Première grammaire française, écrite en anglais pour les Anglais : Jean Palsgrave. — Digression sur certaines hypothèses relatives à la prononciation au moyen âge : incertitude causée par la diversité des dialectes. — Examen de l'ouvrage de Palsgrave..... 259

§ 3. — La première grammaire française composée en France est écrite en latin. — Jacques Dubois, dit Sylvius. — Scission complète entre les écrivains et les grammairiens français. — Dubois enfante l'anarchie en rêvant la discipline.. 276

§ 4. — Louis Meigret et son TRETTÉ DE LA GRAMÈRE FRANÇOEZE. — Ses réformes orthographiques sont annihilées par Peletier, qui croyait les servir. — Des Autels prend la défense de la langue. — Singularités de la prononciation du temps. — Du sens originel du mot *courtisan*. — Origine des pluriels marqués par un *z* ou par un *x* : anecdote sur Ménage à ce propos. — Préjugé sur la formation des temps des verbes. — Florimond et Dolet, sur la ponctuation... 286

§ 5. — Grammaire de Robert Estienne. — Raison de l'emploi de l'*y*....... 303

§ 6. — Ramus et sa *gramère* ; il change deux fois l'orthographe. — Distinction de l'*u* du *v*, et de l'*i* du *j*. — Procès en parlement suscité par la lettre *q*. — D'où vient que l'on a dit *j'étions*. — Règle des participes, versifiée par C. Marot. — Illusion des grammairiens de la Renaissance. — Alphabet de Baïf ; sa prosodie burlesque et son langage travesti. — Multiplicité et insuffisance des grammaires........................... 309

CHAPITRE VIII.

TRAVAUX DIDACTIQUES DES RHÉTEURS ET DE QUELQUES POÈTES DU XVI[e] SIÈCLE.

§ 1. — Restauration de la rhétorique de l'antiquité. — Incompatibilités d'âge et de caractère entre notre art et l'art des anciens ; luttes enfantées par cette anomalie. — Des bases de l'art oratoire. — Premiers rhéteurs : Henri de Croy ; exemples de divers genres perdus. — Gracien du Pont. — Ancienneté de la césure, etc. — Pierre Fabri, sur l'éloquence et sur l'art poétique. — Nouvel élan de la prose au détriment de la poésie ; causes de cette inégalité.. 335

§ 2. — Abus de l'imitation : Thomas Sibillet et Ch. Fontaine. — Confusion jetée dans la langue poétique par l'influence de la Grèce et de l'Italie. —

Néologismes de du Bellay.— Hexamètres et pentamètres scandés en français. — Art poétique de Peletier du Mans. — Résistance des provinces. — Réaction entamée par Foclin. — Consécration de la Renaissance par le poëte Ronsard ; son *Art poétique françoys*, fondé sur le sentiment moral et philosophique.. 355

CHAPITRE IX.

Action de l'imprimerie sur les études latines, sur les formes matérielles et sur l'unité du français. — Causes de la complication de l'orthographe. — La typographie donne l'essor aux lettres grecques. — Naturalisation des accents.. 369

CHAPITRE X.

DIGRESSION BIOGRAPHIQUE SUR ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

Premières œuvres de Robert Estienne. — Ses travaux sur les classiques latins et l'Écriture sainte. — Ses disgrâces, — Sa fuite, — Son abjuration. — Barrière élevée par l'Espagne, entre Genève et la France. — L'ostracisme atteint et dépopularise les écrits des auteurs protestants. — Portrait de Robert Estienne.

Éducation de Henri Estienne. — Diversité de son génie. — Sa vie nomade et son activité. — Le Trésor de la langue grecque. — Réduit à la misère et à l'exil, Estienne entreprend la défense de la langue française. — Il meurt à l'hôpital.. 383

CHAPITRE XI.

Comment les mots *Renaissance des arts*, et *Renaissance du langage*, expriment des idées opposées.— Restauration des traditions françaises commencée par H. Estienne. — Argument en faveur de notre idiome, déduit de sa conformité avec le grec. — De la mode italienne. — Elle est combattue par Estienne. — Origine de quelques barbarismes vulgaires. — De la précellence du langage français. — L'Italie s'est approprié notre littérature. — Parallèle des deux langues. — Étymologies curieuses. — Opinion d'Estienne sur les dialectes et sur les proverbes. — Préjugé des musiciens contre l'harmonie du français. — Fâcheuse rareté des livres de Henri Estienne.. 404

CHAPITRE XII.

L'exploitation de la Bible par les protestants, et la culture du paganisme par les catholiques, engendrent deux écoles de prosateurs. — Le calvinisme réagit contre la Renaissance. — Origine de l'éloquence moliniste et du style janséniste. — Ralliée à la langue vulgaire, l'Église contribue à la perfectionner.

Du caractère, du rôle et du style de Jean Calvin. — Fragments de son *Institution chrétienne* et de son autobiographie. — La prose, retrempée par les écrivains de la religion, prend les devants sur la poésie............ 443

CHAPITRE XIII.

Affaiblissement de l'influence grecque parmi les prosateurs. — Amyot. — Brantôme.—Blaise de Montluc ; son langage ne participe d'aucune école. Épisode du blocus de Sienne. L'assaut de Rabasteins. — Analogies et contrastes entre le caractère et le style de Montluc et de Calvin. — Montaigne communique au français des propriétés nouvelles. — Le langage

moderne provient du peuple. — Travestissement de la poésie sous l'influence de la cour. — Amadis Jamyn. — Remi Belleau. — Ronsard et du Bartas. 461

CHAPITRE XIV.

Déchéance de la pléiade. — Philippe Desportes. — Bertaut. — Débuts de Malherbe. — De sa vocation poétique, et de son instinct révolutionnaire. — Comment il parvient à concentrer l'autorité en matière de langage. — Il brise avec le passé. — Malherbe grammairien, Malherbe poëte. — Proscription de Desportes et de Théophile. — Règne de Malherbe. — Ses qualités et ses défauts. — Solidarité du goût italien et de la politique des Médicis. — Henri IV introduit l'esprit français à la cour. — Il oppose saint François de Sales à l'intolérance ultramontaine, et Malherbe à l'engouement de l'Italie. — Régénération morale de la noblesse. — Influence du caractère de Henri IV sur la fixation du langage. 479

CHAPITRE XV.

Dernière transformation du goût italien, modifié par les Espagnols. — Retour à la politique ultramontaine : le cavalier Marin à l'hôtel de Rambouillet. — Nature de son talent ; son influence. — Les Précieuses fardent le langage et purifient le vocabulaire. — Richelieu fait échec à leur pouvoir en fondant l'Académie. — La géographie du *Tendre* est-elle d'invention italienne ? — Dernier éclat du style *marinesque*. — Qualités et défauts de Saint-Amand et de ses contemporains. — Les Précieuses ralliées au principe de la Fronde. — Abus de leur style : *la Prétieuse*, roman de l'abbé de Pure. — Portrait des Précieuses. — Singularités de leur dictionnaire : Somaize. — Profonde action de leur vocabulaire sur le goût moderne. — Elles retranchent les premières, à l'orthographe des mots, les lettres étymologiques. 493

CHAPITRE XVI.

Balzac opère la fusion du style *précieux* avec le goût français. — Son art, fondé sur l'éclectisme, s'assimile et modère la recherche italienne outrée par Cyrano de Bergerac. — Balzac fixe le style de la prose purement littéraire. — Descartes renverse la scolastique ; le style des écoles religieuses est retrempé par la philosophie. — Unité du langage. — Du *Dictionnaire* de l'Académie et de ceux qui l'ont précédé : — Jean Thierry, — Nicot, — Colgrave, — Richelet, — Furetière, etc. — Les *Remarques* de Vaugelas accordent la ville avec la cour. 509

CHAPITRE XVII.

Origine et accroissements de l'influence espagnole. — Solidarité des événements politiques. — L'imitation envahit toutes les branches de la littérature. — Les *Amadis*, — *Mémoires* d'Antonio Perez, — Maria de Zayas, — Cervantès, — Calderon, — Lope de Véga, — Tirso de Molina, — Quévedo, etc... — L'Espagne subjugue le caractère français, et ne peut altérer le langage. — Les révolutions linguistiques arrivées à leur terme. — La mort de Mazarin met fin aux influences étrangères. — Conclusion.... 533

INDEX. 543

FIN DE LA TABLE.

